

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

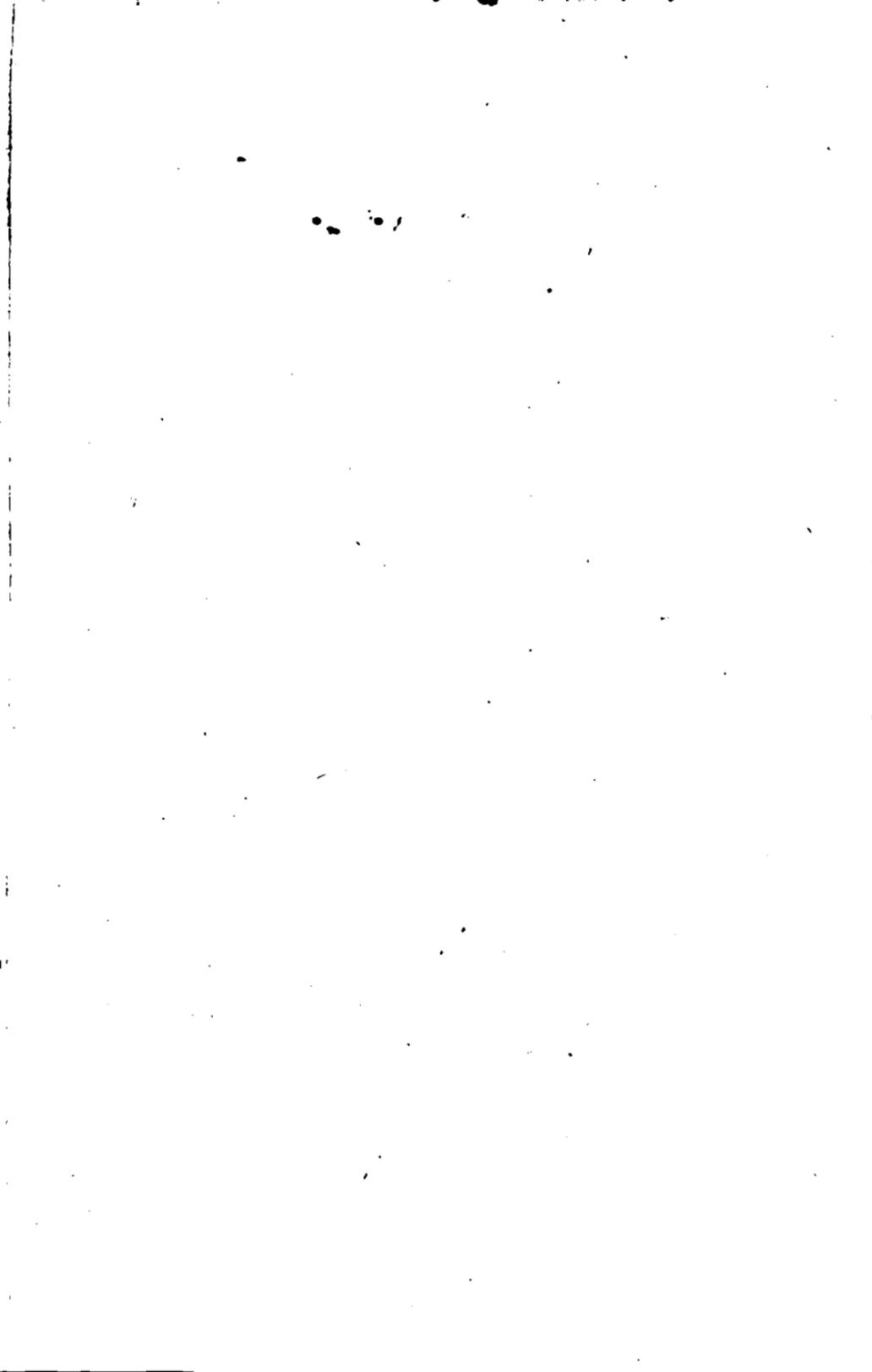
SOURCE DES IMAGES

Google Livres

HISTOIRE D'HÉRODOTE.

TOME SECOND.





HISTOIRE D'HÉRODOTE.

TOME SECOND.





HISTOIRE D'HÉRODOTE,

TRADUITE DU GREC;

AVEC des Remarques Historiques & Critiques,
un Essai sur la Chronologie d'Hérodote, &
une Table Géographique;

P A R M. L A R C H E R,

*De l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres,
Honoraire de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de
Dijon.*

T O M E S E C O N D.

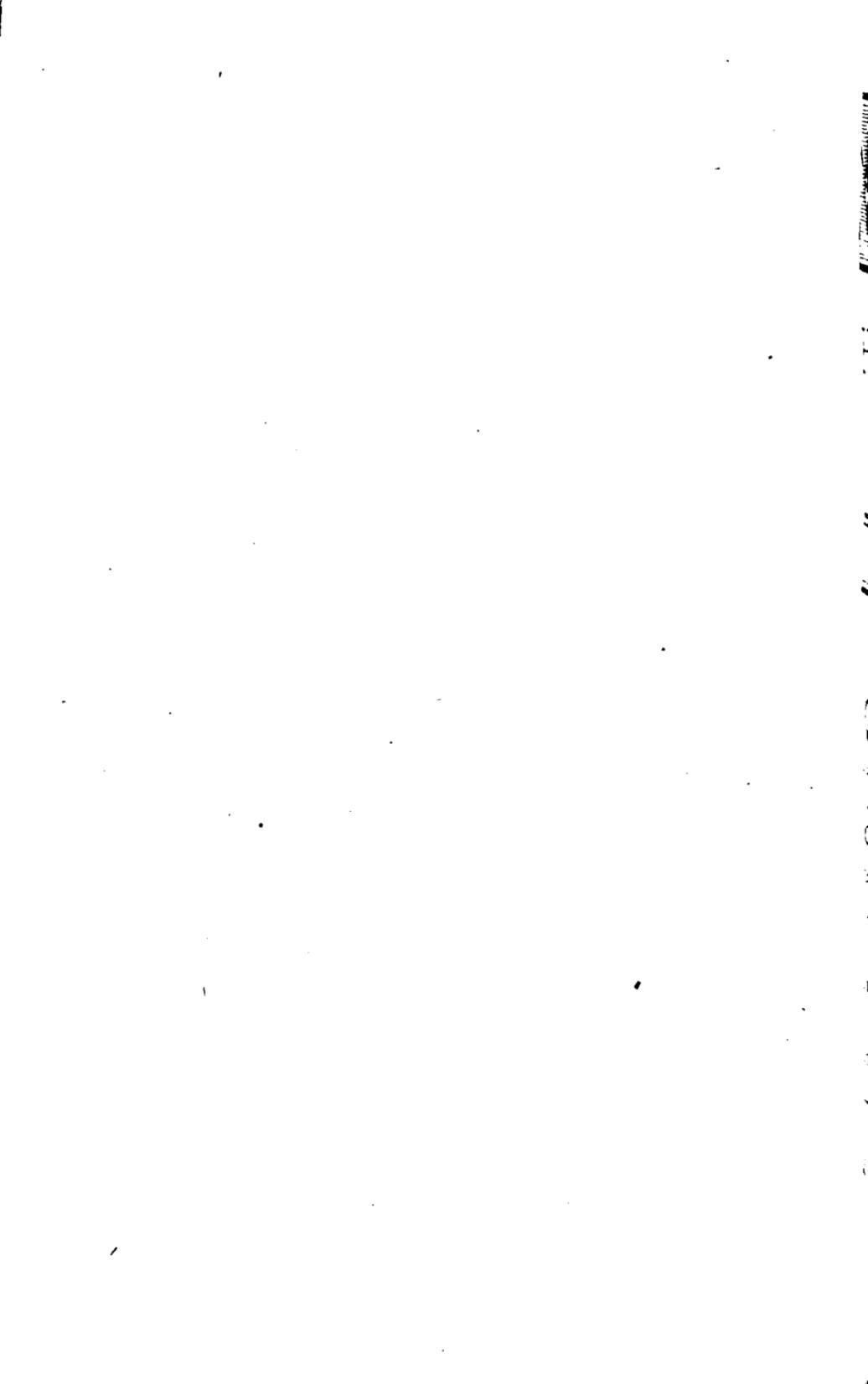


A P A R I S,

CHEZ { MUSIER, Libraire, quai des Augustins:
NYON, l'aîné, Libraire, rue du Jardinot.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilège du Roi.





HISTOIRE D'HÉRODOTE.

LIVRE SECOND.

EUTERPE.

I. **C**AMBYSES, fils de Cyrus & de Cassandane ; fille de Pharnaspes, monta sur le trône après la mort de son pere. Cassandane étant morte avant Cyrus, ce Prince avoit été tellement affligé de sa perte, qu'il avoit ordonné à tous ses sujets d'en porter le deuil.

Cambyfes (a) regardoit les Ioniens & les Eoliens comme esclaves de son pere ; mais il marcha contre les Egyptiens avec une armée qu'il leva parmi les Grecs de ses états, & parmi ses autres sujets.

(a) Dans le grec : *Cambyfes, qui étoit fils de Cyrus & de cette femme, regardoit, &c.*

II. Les Egyptiens se croyoient, avant (1) le regne de (a) Pſammitichus, le plus ancien peuple de la terre. Ce Prince ayant voulu ſavoir, à ſon avènement à la couronne, quelle nation avoit le plus de droit à ce titre, ils penſent, depuis ce temps-là, que les Phrygiens ſont plus anciens qu'eux, mais qu'ils le ſont plus que toutes les autres nations.

Pſammitichus, n'ayant pu découvrir, par ſes recherches, quels étoient les premiers hommes, imagina ce moyen : il prit deux enfans de baſſe extraction, nouveaux-nés, les remit à un Berger, pour les élever parmi ſes troupeaux, lui ordonna d'empêcher qui que ce fût de prononcer un ſeul mot en leur préſence, de les tenir enfermés dans une cabane, dont l'entrée fût interdite à tout le monde, de leur amener, à des temps fixes, des chevres, pour les nourrir, &, lorsqu'ils auroient pris leur repas, de vaquer à ſes autres occupations. En donnant ces ordres, ce Prince vouloit ſavoir quel ſeroit le premier mot que prononceroient ces enfans, quand ils auroient ceſſé de rendre des (2) ſons inarticulés. Ce moyen lui réuſſit. Deux ans après que le Berger eut commencé à en prendre ſoin, comme il ouvroit la porte, & qu'il entroit dans la cabane, ces deux enfans, ſe traînant vers lui, ſe mirent à crier (2*) Bécôs, en lui tendant les mains. La première fois que le Berger les

(a) Il eſt parlé plus bas de ce Prince, §. 151 & ſuiv.

entendit prononcer cette parole, il resta tranquille ; mais , ayant remarqué que , lorsqu'il entroit pour en prendre soin , ils répétoient souvent le même mot , il en avertit le Roi , qui lui ordonna de les lui amener.

Psammitichus (3) les ayant entendu parler lui-même , & s'étant informé chez quels peuples on se servoit du mot (4) Bécos , & ce qu'il signifioit , il apprit que les Phrygiens appelloient ainsi le (5) pain. Les Egyptiens , après de mûres (a) réflexions (6) , cédèrent aux Phrygiens l'antériorité , & les reconnurent pour plus anciens qu'eux.

III. Les Prêtres de Vulcain m'apprirent , à Memphis , que ce fait arriva de cette maniere ; mais les Grecs mêlent à ce récit un grand nombre de circonstances frivoles , & , entr'autres , que Psammitichus fit nourrir & élever ces enfans par des femmes à qui il avoit fait couper la langue. Voilà ce qu'ils me dirent sur la maniere dont ces enfans furent nourris.

Pendant mon séjour à Memphis , j'appris encore d'autres choses dans les entretiens que j'eus avec les Prêtres de Vulcain ; mais , comme les habitans d'Héliopolis passent pour les plus habiles de tous les Egyptiens , je me rendis ensuite en cette ville , ainsi qu'à Thebes , pour voir si leurs discours s'accorderoient avec ceux des Prêtres de Memphis.

(a) Dans le grec : *ayant pesé cette chose.*

De tout ce qu'ils m'ont raconté concernant les choses divines, je ne rapporterai que les noms des Dieux, étant persuadé que tous les hommes en ont une égale connoissance; & , si je dis quelque chose sur la religion, ce ne sera qu'autant que je m'y verrai forcé par la suite de mon discours.

IV. Quant aux choses humaines, ils me disoient tous unanimement que les Egyptiens avoient (7) inventé les (a) premiers l'année, & qu'ils l'avoient distribuée en douze parties, d'après la connoissance qu'ils avoient des astres. Ils me paroissent en cela beaucoup plus habiles que les Grecs, qui, pour conserver l'ordre des saisons, ajoutent (8) au commencement de la troisième année un mois intercalaire, au lieu que les Egyptiens font chaque mois de trente jours, & que, tous les ans, ils (9) ajoutent à leur année cinq jours surnuméraires, au moyen de quoi, les saisons (10) reviennent toujours au même point. Ils me disoient aussi que les Egyptiens s'étoient servis les premiers des noms des douze Dieux, & que les Grecs tenoient d'eux ces noms; qu'ils avoient les premiers élevé aux Dieux des autels, des statues & des temples, & qu'ils avoient les premiers gravé sur la pierre des figures d'animaux, & ils m'apportoient des preuves sensibles que la plupart de ces choses

(a) Voyez la note sur cette expression qui paroît tautologique.

s'étoient passées de la sorte. Ils ajoutoient que Ménès (11) fut le premier homme qui eût régné en Egypte; que, de son temps, toute l'Egypte, à l'exception du Nome Thébaïque, n'étoit qu'un marais; qu'alors il ne paroissoit rien de toutes les terres qu'on y voit aujourd'hui au dessous du lac Mæris, quoiqu'il y ait sept jours de navigation depuis la mer jusqu'à ce lac, en remontant le fleuve.

V. Ce qu'ils me disoient de ce pays, me paroissoit très-raisonnable. Tout homme (a) judicieux, qui n'en aura point entendu parler auparavant, remarquera, en le voyant, que l'Egypte, où les Grecs (b) vont par mer, est une terre de (12) nouvelle acquisition, & un présent du fleuve; il portera aussi le même jugement de tout le pays qui s'étend au dessus de ce lac, jusqu'à trois journées de navigation, quoique les Prêtres ne m'aient rien dit de semblable: c'est un (c) autre présent du fleuve. La nature de l'Egypte est telle, que, si vous y allez par eau, & qu'étant encore à une journée des côtes, vous jettiez la sonde en mer, vous en tirerez du limon à onze orgyies de profondeur: cela prouve manifestement que le fleuve a porté de la terre jusqu'à cette distance.

(a) Le grec: tout homme qui aura du moins du jugement.... La particule *οὐ* restreint.

(b) l'Egypte inférieure, le Delta.

(c) Dans le grec: mais il y a une autre chose qui est telle.

VI. La largeur (a) de l'Égypte, le long de la mer, est de soixante schenes (13), à la prendre, selon (14) les bornes que nous lui donnons, depuis le golfe Plinthinetes, jusqu'au lac (15) Serbonis, près duquel s'étend le mont Casius (b).

Les (16) peuples qui ont un territoire très-petit, le mesurent par orgyies; ceux qui en ont un plus grand, le mesurent par stades; ceux qui en ont un encore plus étendu, se servent de parasanges; ceux enfin dont le pays est très-considérable, font usage du schene. La parasange vaut trente stades, & chaque schene, mesure usitée chez les Égyptiens, en comprend soixante: ainsi l'Égypte pourroit avoir d'étendue, le long de la mer, trois mille six cents stades.

VII. Delà, jusqu'à Héliopolis, vers le milieu des terres, l'Égypte est large & spacieuse. Ce pays manque d'eau, & va un peu en pente; il est néanmoins plein de fange & de limon. De la (17) mer à Héliopolis, il y a à-peu-près aussi loin que d'Athènes, en partant de l'autel des douze (18) Dieux, au temple de Jupiter Olympien, à Pise. Si l'on vient à mesurer ces deux chemins (c), on

(a) Le grec dit *la longueur*; mais, comme c'est la plus grande largeur, j'ai cru devoir l'exprimer.

(b) Il y a après cela dans le grec: *on compte donc de ce lac soixante schenes*; ce qui fait une répétition froide en notre langue.

(c) Dans le grec: *si on vient à mesurer ces deux*

y trouvera une légère différence , & qui n'est que de quinze stades : il ne s'en faut en effet que quinze stades , qu'il n'y en ait , de Pise à Athenes , quinze cents ; & , de la mer à Héliopolis , il y en a quinze cents juste.

VIII. En allant d'Héliopolis vers le haut du pays , l'Égypte est étroite ; car , d'un côté , la montagne d'Arabie , qui la borde , tendant du septentrion vers le midi & le notus , prend toujours , en (19) remontant , sa direction vers la mer Erythrée. On y voit les (20) carrières où ont été taillées les pyramides de Memphis. C'est-là que la montagne , cessant de s'avancer , fait un coude vers le pays (20*) dont je viens de parler ; c'est-là que se trouve sa plus grande longueur : de l'orient à l'occident , elle a , à ce que j'ai appris , deux mois de chemin , & son extrémité orientale porte de l'encens.

De (21) l'autre côté , l'Égypte est bornée vers la Libye par une montagne de (22) pierre , couverte de sable , sur laquelle on a bâti les pyramides ; elle s'étend , le long de l'Égypte , de la même manière que cette partie de la montagne d'Arabie , qui mene vers le midi.

Ainsi le pays , en remontant depuis Héliopolis , quoiqu'il appartienne à l'Égypte , n'est pas d'une

chemins , on trouvera une petite différence qui les empêche d'être égaux par la longueur , & qui n'exécède pas quinze stades.

grande étendue ; il est même fort étroit pendant environ quatre jours de navigation. L'espace qui sépare ces montagnes, est uni ; & , dans les endroits où il a le moins de largeur, il m'a paru qu'il y avoit environ deux cents stades, & rien de plus, de la montagne d'Arabie à celle de Libye ; mais au-delà (23) l'Égypte recommence à s'élargir. Tel est l'état naturel de ce pays.

IX. D'Héliopolis à Thebes, on remonte le fleuve pendant neuf jours ; ce qui fait quatre mille huit cent soixante stades, c'est-à-dire, quatre-vingt-un sienes. Si l'on ajoute ensemble ces stades (a), on aura, pour la largeur de l'Égypte, le long de la mer, trois mille six cents stades, comme je l'ai déjà (b) dit ; depuis la mer jusqu'à Thebes, six mille cent vingt stades (24), & mille huit cents de Thebes à Eléphantine.

X. La plus grande partie du pays dont je viens de parler, est un présent du Nil (25), comme me le disoient les Prêtres, & c'est le jugement que j'en portai moi-même. Il me paroissoit en effet que toute cette étendue de pays que l'on voit entre ces montagnes, au dessus de Memphis, étoient autrefois un bras de mer, comme l'avoient été les (26) environs de Troie (c), de Teuthranie,

(a) Dans le grec : *ces stades d'Égypte.*

(b) Ci-dessus, §. 6.

(c) Dans le grec : *d'Ilium.*

d'Éphèse & la plaine du Méandre, s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes ; car, de tous les fleuves qui ont formé ces pays par leurs alluvions, il n'y en a pas un qui, par l'abondance de ses eaux, mérite d'être comparé à une seule des cinq (27) embouchures du Nil. Il y a encore beaucoup d'autres rivières qui sont inférieures (28) à ce fleuve, & qui cependant ont produit des effets considérables. J'en pourrois citer plusieurs, mais sur-tout l'Achéloüs, qui, traversant l'Acarnanie, & se jettant dans la mer où sont les Echinades, a joint (29) au continent la moitié de ces îles.

XI. Dans l'Arabie, non loin de l'Égypte, s'étend un golfe long (29*) & étroit (a) qui sort de la mer Erythrée. De l'enfoncement de ce golfe à la grande mer, il faut quarante jours de navigation pour un vaisseau à rames. Sa plus grande largeur n'est que d'une demi-journée de navigation. On y voit tous les jours un flux (30) & un reflux. Je pense que l'Égypte étoit un autre golfe à-peu-près semblable ; qu'il sortoit de la mer du (b) Nord, & s'étendoit vers l'Éthiopie ; que le golfe Arabe dont je vais parler, alloit de la mer du (c) Sud vers la Syrie, & que, ces deux golfes n'étant séparés que par un

(a) Il y a dans le grec : un golfe long & étroit, comme je le vais dire.

(b) La Méditerranée.

(c) La mer Erythrée ou Rouge.

petit espace, il s'en falloit peu qu'après l'avoir percé, ils ne se joignissent par leurs extrémités. Si donc le Nil (a), venant à changer de cours, alloit se jeter dans ce golfe Arabique, qui empêcheroit qu'en vingt mille ans, il ne vînt à bout de le combler par le limon qu'il roule sans cesse? Pour moi, je crois qu'il y réussiroit en moins de dix mille (31). Comment donc ce golfe Egyptien dont je parle, & un plus grand encore, n'auroit-il pas pu, dans l'espace de temps qui a précédé ma naissance, être comblé par l'action d'un fleuve si grand, & si capable d'opérer de tels changemens?

XII. Je n'ai donc pas de peine à croire ce qu'on m'a dit de l'Egypte; & moi-même je pense que les choses sont certainement de la sorte, en voyant qu'elle gagne sur les terres adjacentes; qu'on y trouve des (32) coquillages sur les montagnes; qu'il en sort une vapeur salée, qui ronge même les pyramides, & que cette montagne, qui s'étend au dessus de Memphis, est le seul endroit (33) de ce pays où il y ait du fable. Ajoutez que l'Egypte ne ressemble en rien ni à l'Arabie, qui lui est contigue, ni à la Libye, ni même à la Syrie; car il y a des Syriens qui habitent les côtes maritimes de l'Arabie. Le sol de l'Egypte est une terre noire, crevassée & friable, comme ayant été formé du limon que le

(a) Dans le grec : si donc le Nil pouvoit se détourner dans le golfe Arabique.

Nil y a apporté d'Éthiopie, & qu'il y a accumulé par ses débordemens, au lieu qu'on fait que la terre de Libye est plus rougeâtre & plus sablonneuse, & que celle de l'Arabie & de la Syrie est plus argilleuse & plus pierreuse.

XIII. Ce que les Prêtres me racontoient de ce pays, est encore une preuve de ce que j'en ai dit. Sous le Roi Mæris, toutes les fois que le fleuve (34) croissoit seulement de huit coudées, il arrosoit l'Égypte au dessous de Memphis; &, dans le temps qu'ils me parloient ainsi, il n'y avoit pas encore (34*) neuf cents ans que Mæris étoit mort; mais maintenant, si le fleuve ne monte pas de seize coudées, ou au moins de quinze, il ne se répand point sur les terres. Si ce pays continue (35) à s'élever dans la même proportion, & à recevoir de nouveaux accroissemens, comme il a fait par le passé, le Nil ne le couvrant plus de ses eaux, il me semble que les Égyptiens qui habitent ce qu'on appelle le Delta, ou les autres parties du lac Mæris, ne cesseront d'éprouver dans la suite le même sort dont ils prétendent que les Grecs font un jour menacés; car, ayant appris que toute la Grece est arrosée par les pluies, & non par les inondations des rivières, comme leur pays, ils dirent que, si les Grecs étoient un jour frustrés de leurs espérances, ils courroient (36) risque de périr misérablement de faim. Ils vouloient faire entendre par-là que, si, au lieu de (37) pleuvoir, il survenoit une

fécheresse, ils mourroient de faim, parce qu'ils n'ont d'autre ressource que l'eau du Ciel.

XIV. Cette réflexion des Egyptiens sur la situation des Grecs, est juste; mais voyons maintenant à quelles extrémités ils peuvent se trouver réduits eux-mêmes. S'il arrivoit, comme je l'ai (38) dit (a) précédemment, que le pays situé au dessous de Memphis, qui est celui qui prend des accroissemens, vint à s'élever proportionnellement à ce qu'il a fait par le passé, ne (39) faudroit-il pas que les Egyptiens qui l'habitent, fussent tourmentés de la famine, puisqu'il ne pleut point en (40) leur pays, & que le fleuve ne pourroit plus se répandre sur leurs terres? Mais il n'y a personne maintenant dans le reste de l'Égypte, ni même dans le (b) monde, qui recueille les grains avec moins de sueur & de travail. Ils ne sont point obligés de tracer avec la charrue de pénibles (41) sillons, de briser les mottes, & de donner à leurs terres les autres façons que leur donne le reste des hommes; mais, lorsque le fleuve a arrosé de lui-même les campagnes, & que les eaux se sont retirées, alors chacun ensemeuce son champ, & y lâche des (42) pourceaux; &, après que ces animaux ont enfoncé le grain, en le foulant aux pieds, on attend

(a) Ci-dessus, §. 5.

(b) Voyez ci-dessous la partie de la note 56, §. 19, où il est parlé du Royaume de Siam.

tranquillement le temps de la moisson. On se sert aussi de (43) pourceaux pour faire sortir le grain de l'épi, & on le serre ensuite.

XV. Les Ioniens ont une opinion particulière sur ce qui concerne l'Égypte : ils prétendent qu'on ne doit donner ce nom qu'au seul Delta, depuis ce qu'on appelle l'Echauguette de Persée, le long du rivage de la mer, jusqu'aux Tarichées (44) de Péluse, l'espace de quarante schenes; qu'en s'éloignant de la mer, l'Égypte s'étend vers le milieu des terres, jusqu'à la ville de Cercasore, où le Nil se partage en deux bras, dont l'un se rend à Péluse, & l'autre à Canope. Le reste de l'Égypte, suivant les mêmes Ioniens, est en partie de la Libye, & en partie de l'Arabie. En admettant cette opinion, il seroit aisé de prouver que, dans les premiers temps, les Égyptiens n'avoient point de pays à eux; car le Delta étoit autrefois couvert par les eaux, comme ils en conviennent eux-mêmes, & comme je l'ai remarqué; & ce n'est, pour ainsi dire, que depuis peu de temps qu'il a paru. Si donc les Égyptiens n'avoient point autrefois de pays, pourquoi ont-ils affecté de se croire les plus anciens hommes du monde? Et qu'avoient-ils besoin d'éprouver des enfans, afin de s'assurer quelle en seroit (45) la langue naturelle? Pour moi, je ne pense pas que les Égyptiens n'ont commencé d'exister qu'avec la contrée que les Ioniens appellent Delta, mais qu'ils ont (46) toujours existé depuis qu'il y a

des hommes sur terre, & qu'à mesure que le pays s'est agrandi par les alluvions du Nil, une partie des habitans descendit vers la basse Egypte, tandis que l'autre resta dans son ancienne demeure : aussi donnoit-on autrefois le nom d'Egypte à la Thébaïde, dont la circonférence est de six mille cent vingt stades.

XVI. Si donc notre sentiment sur l'Egypte est juste, celui des Ioniens ne peut être fondé; si, au contraire, l'opinion des Ioniens est vraie, il m'est facile de prouver que les Grecs & les Ioniens eux-mêmes ne raisonnent pas conséquemment, lorsqu'ils disent que toute la terre se divise (47) en trois parties, l'Europe, l'Asie & la Libye : ils devroient y en ajouter une quatrième, savoir, le Delta d'Egypte, puisqu'il n'appartient ni à l'Asie, ni à la Libye; car, suivant ce raisonnement, ce n'est pas (48) le Nil qui sépare l'Asie de la Libye, puisqu'il se brise à la pointe du Delta, & le renferme entre (a) ses bras, de façon que cette contrée se trouve entre l'Asie & la Libye.

XVII. Sans m'arrêter davantage au sentiment des Ioniens, je pense (49) qu'on doit donner le nom d'Egypte à toute l'étendue de pays qui est occupée par les Egyptiens, de même qu'on appelle Cilicie & Assyrie les pays habités par les Ciliciens

(a) Les branches Péluviennes & Canopiques.

& les Assyriens, & je ne connois que l'Egypte qu'on puisse, à juste titre, regarder comme limite de l'Asie & de la Libye; mais, si nous voulons suivre l'opinion des Grecs, nous regarderons toute l'Egypte qui commence à la Cataracte (a) & à la ville d'Eléphantine, comme un pays divisé en deux parties comprises sous l'une & l'autre dénomination; car l'une est de la Libye, & l'autre de l'Asie. Le Nil commence à la Cataracte, partage l'Egypte en deux, & se rend à la mer. Jusqu'à la ville de Cercafore, il n'a qu'un seul canal; mais au dessous de cette ville, il se sépare en trois branches qui prennent trois routes différentes: l'une s'appelle la bouche Pélusienne, & va à l'est; l'autre, la bouche (50) Canopique, & coule à l'ouest; la troisième va tout droit, depuis le haut de l'Egypte, jusqu'à la pointe du Delta qu'il partage par le milieu, en se rendant à la mer. Ce canal n'est ni le moins considérable par la quantité de ses eaux, ni le moins célèbre: on le nomme le canal Sébennytique. Du canal Sébennytique, partent aussi deux autres canaux qui vont pareillement se décharger dans la mer par deux différentes bouches, la Saitique & la Mendésienne. La bouche Bolbitine & la Bucolique ne sont point l'ouvrage de la nature, mais des habitans qui les ont creusées.

(a) Dans le grec: *aux Catadoupes*. La petite Cataracte; la grande est en Ethiopie.

XVIII. Le sentiment que je viens de développer sur l'étendue de l'Égypte, se trouve confirmé par le témoignage de l'oracle de Jupiter Ammon, dont je n'ai eu connoissance qu'après m'être formé cette idée de l'Égypte. Les habitans de Marée & d'Apis, villes frontieres du côté de la Libye, ne se croyoient pas Egyptiens, mais Libyens. Ayant pris en aversion les cérémonies religieuses de l'Égypte, & ne voulant point s'abstenir (51) de (a) la chair des genisses, ils envoyerent à l'oracle d'Ammon, pour lui représenter qu'habitant hors du Delta, & leur langage étant (52) différent de celui des Egyptiens, ils n'avoient rien de commun avec ces peuples, & qu'ils vouloient qu'il leur fût permis de manger de toutes sortes de viandes. Le Dieu (b) rejetta leur demande, & leur répondit que tout le pays que couvroit le Nil dans ses débordemens, appartenoit à l'Égypte, & que tous ceux qui, habitant (52*) au dessous de la ville d'Eléphantine, buvoient des eaux de ce fleuve, étoient Egyptiens.

XIX. Or, le Nil, dans ses grandes crues, inonde, non-seulement le Delta, mais encore des endroits qu'on dit appartenir à la Libye, ainsi que quelques petits cantons de l'Arabie, & se répand

(a) Il y a seulement dans le grec : *s'abstenir de genisses*. Hérodote explique plus bas sa pensée.

(b) Dans le grec : *le Dieu ne leur permet point de faire ces choses*.

de l'un & de l'autre côté, l'espace de deux journées de chemin, tantôt plus, tantôt moins.

Quant à la nature de ce fleuve, je n'en ai rien pu apprendre ni des Prêtres, ni d'aucune autre personne. J'avois cependant une envie extrême de savoir d'eux pourquoi le Nil commence à grossir (53) au solstice d'été, & continue ainsi durant cent jours, & par quelle raison, ayant crû (54) ce nombre de jours, il se retire, & baisse (55), au point qu'il demeure petit l'hiver entier, & qu'il reste en cet état jusqu'au retour du solstice d'été.

J'eus donc beau m'informer pourquoi ce fleuve est, de sa nature (56), le contraire de tous les autres, je n'en pus rien apprendre d'aucun Egyptien, malgré les questions que je leur fis, dans la vue de m'instruire. Ils ne purent me dire pareillement pourquoi le Nil est le seul fleuve qui ne produise point (57) de vent frais.

XX. Cependant il s'est trouvé des gens chez les Grecs, qui, pour se faire un nom par leur savoir, ont entrepris d'expliquer le débordement de ce fleuve. Des trois opinions qui les ont partagés, il y en a deux que je ne juge pas même dignes d'être rapportées; aussi ne ferai-je que les indiquer. Suivant la première, ce sont les vents (58) Etésiens qui, repoussant de leur souffle les eaux du Nil, & les empêchant de se porter à la mer, occasionnent la crue de ce fleuve; mais il arrive souvent que ces vents n'ont point encore soufflé, & cependant

le Nil n'en grossit pas moins. Bien plus, si les vents Etésiens étoient la cause de l'inondation, il faudroit aussi que tous les autres fleuves, dont le cours est opposé à ces vents, éprouvassent la même chose que le Nil, & cela d'autant plus, qu'ils sont plus petits & moins rapides : or, il y a en (59) Syrie & en Libye beaucoup de rivieres qui ne sont point sujettes à des débordemens, tels que ceux du Nil.

XXI. Le second sentiment est encore plus absurde; mais, à dire vrai, il a quelque chose de plus merveilleux. Selon cette opinion, l'Océan environne toute la terre, & le Nil opere ce débordement, parce qu'il vient (60) de l'Océan.

XXII. Le troisieme sentiment est le plus faux, quoiqu'il ait un beaucoup plus grand degré de vraisemblance. C'est ne rien dire en effet, que de prétendre que le (61) Nil provient de la fonte des neiges, lui qui coule de la Libye par le milieu de l'Ethiopie, & entre delà en Egypte. Comment donc pourroit-il être formé par la fonte des neiges, puisqu'il vient d'un climat (62) très-chaud dans un pays qui l'est moins? Un homme (63) capable de raisonner sur ces matieres, peut trouver ici plusieurs preuves, qu'il n'est pas même vraisemblable que les débordemens du Nil dérivent de cette cause. La premiere, & la plus forte, vient des vents; ceux qui soufflent de ce pays-là, sont chauds. La seconde se tire de ce qu'on ne voit jamais en ce pays (64) ni pluie ni glace. S'il y neigeoit, il

faudroit aussi qu'il y plût ; car c'est une nécessité absolue que , dans un pays où il tombe de la neige , il y pleuve dans l'espace de (65) cinq jours. La troisième vient de ce que la chaleur y rend les hommes noirs , de ce que les Milan & les Hirondelles y demeurent toute l'année , & de ce que les Grues y viennent en hiver , pour éviter les froids de la Scythie. Si donc il neigeoit , même en petite quantité , dans le pays que traverse le Nil , ou dans celui où il prend sa source , il est certain qu'il n'arriveroit rien de toutes ces choses , comme le prouve ce raisonnement.

XXIII. Celui qui a attribué à l'Océan la cause du débordement du Nil , a eu recours à une fable obscure , au lieu de raisons convaincantes ; car , pour moi , je ne connois point de fleuve qu'on puisse appeller Océan ; & je pense qu'Homere (66) , ou quelqu'autre Poëte plus ancien , ayant inventé ce nom , l'a introduit dans la poésie.

XXIV. Mais , si après avoir (a) rejeté les opinions précédentes , il est nécessaire que je déclare moi-même ce que je pense sur ces choses cachées , je dirai qu'il me paroît que le Nil grossit en été , parce qu'en hiver , le soleil , chassé de son ancienne route par la rigueur de la saison , parcourt alors la région du Ciel qui répond à la partie supérieure de la Libye. Voilà , en peu de mots , la raison de cette

(a) Dans le grec ; *blâmé*.

crue; car il est probable que plus ce Dieu tend vers un pays, & s'en approche, & plus il le dessèche, & en tarit les fleuves.

XXV. Mais il faut expliquer cela d'une manière plus étendue : l'air est toujours serein dans la Libye supérieure; il y fait toujours chaud, & jamais il n'y souffle de vents froids. Lorsque le soleil parcourt ce pays, il y produit le même effet qu'il a coutume de produire en été, quand il passe par le milieu du ciel; il attire les vapeurs à lui, & les repousse ensuite vers les lieux élevés, où les vents, les ayant reçues, les dispersent & les fondent. C'est vraisemblablement par cette raison que les vents qui soufflent de ce pays, comme le Sud & le Sud-Ouest, sont les plus pluvieux de tous. Je crois cependant que le soleil ne renvoie pas toute l'eau du Nil qu'il attire annuellement, mais qu'il s'en réserve (67) une partie.

Lorsque l'hiver est adouci, le soleil retourne au milieu du ciel, & delà il attire également des vapeurs de tous les fleuves. Jusqu'alors ils augmentent considérablement à cause des pluies dont la terre est arrosée, & qui forment des torrens; mais ils deviennent foibles en été, parce que les pluies leur manquent, & que le soleil attire une partie de leurs eaux. Il n'en est pas de même du Nil : comme, en hiver, il est dépourvu des eaux (67*) de pluies, & que le soleil en élève des vapeurs, c'est, avec raison, la seule rivière (68) dont les eaux soient beaucoup

plus basses en cette saison qu'en été. Le soleil l'attire de même que tous les autres fleuves; mais, l'hiver, il est le seul que cet astre (a) mette à (69) contribution : c'est pourquoi je regarde le soleil comme la cause de ces effets.

XXVI. C'est lui aussi qui rend, à mon avis, l'air sec en ce pays, parce qu'il le brûle sur son passage; & c'est pour cela qu'un été perpétuel regne dans la Libye supérieure. Si l'ordre des saisons & la position du ciel venoient à changer, de manière que le Nord prît la place du Sud, & le Sud celle du Nord, alors le soleil, chassé du milieu du ciel par l'hiver, prendroit sans doute son cours par la partie supérieure de l'Europe, comme il le fait aujourd'hui par le haut de la Libye; & je pense qu'en traversant ainsi toute l'Europe, il agiroit sur l'Ister comme il agit actuellement sur le Nil.

XXVII. J'ai dit qu'on ne sentoit jamais de vents frais (b) sur ce fleuve, & je pense qu'il est contre toute vraisemblance qu'il puisse en venir d'un climat chaud, parce qu'ils ont coutume de souffler d'un pays froid (70) : quoi qu'il en soit, laissons les choses comme elles sont, & comme elles ont été (c) de tout temps.

(a) Dans le grec : *preffe*.

(b) Voyez ci-dessus, §. 19.

(c) Dans le grec : *comme elles ont été dès le commencement*.

XXVIII. De tous les Egyptiens, les Libyens & les Grecs avec qui je me suis entretenu, aucun ne se flattoit de connoître les (71) sources du Nil, si ce n'est le Garde des trésors (72) sacrés de Minerve, à Sais en Egypte. Je crus néanmoins qu'il plaisantoit, quand il m'assura qu'il en avoit une connoissance certaine. Il me dit qu'entre Syene, dans la Thébaïde, & Eléphantine, il y avoit deux montagnes dont les sommets se terminoient en pointe; que l'une de ces montagnes s'appelloit Crophi, & l'autre Mophi. Les sources du Nil, qui sont de profonds abymes, sortoient, disoit-il, du milieu de ces montagnes : la moitié de leurs eaux couloit en Egypte, vers le Nord, & l'autre moitié en Ethiopie, vers le Sud. Pour me montrer que ces sources étoient des abymes, il ajouta que Psammithichus ayant voulu en faire l'épreuve, y avoit fait jetter (a) un cable de plusieurs milliers d'orgyies (b), mais que la sonde n'avoit pas été jusqu'au fond. Si le récit de ce Garde est (73) vrai, je (74) pense qu'en cet endroit, les eaux, venant à se porter & à se briser avec violence contre les montagnes, refluent avec rapidité, & excitent des tournans qui empêchent la sonde d'aller jusqu'au fond.

(a) Le grec dit : *car ayant fait filer un cable de...*

(b) L'orgyie avoit quatre coudées ou six pieds grecs, comme on le verra plus bas, §. 149. L'orgyie revient à environ cinq pieds huit pouces.

XXIX. Je n'ai trouvé personne qui ait pu m'en apprendre davantage; mais voici ce que j'ai recueilli, en poussant mes recherches aussi loin qu'elles pouvoient aller : jusqu'à Eléphantine, j'ai vu les choses par moi-même; quant à ce qui est au-delà de cette ville, je ne le fais que par les réponses que l'on m'a faites.

Le pays au dessus d'Eléphantine, est roide & escarpé. En remontant le fleuve, on attache de chaque côté du bateau une corde, comme on en attache aux bœufs, & on le tire de la sorte. Si le cable (75) se casse, le bateau est emporté par la force du courant. Ce lieu a (76) quatre jours de navigation. Le Nil y est tortueux comme le Méandre, & il faut naviguer de la manière que nous avons dit, pendant douze schenes (a). Vous (77) arrivez ensuite à une plaine fort unie, où il y a une isle formée par les eaux du Nil; elle s'appelle Tachompso. Au dessus d'Eléphantine, on trouve déjà des Ethiopiens; ils occupent même une moitié de l'isle de Tachompso, & les Egyptiens l'autre moitié. Tout auprès de l'isle, est un grand lac, sur les bords duquel habitent des Ethiopiens-Nomades. Quand vous l'avez traversé, vous rentrez dans le Nil qui s'y jette; delà, quittant le bateau, vous faites quarante jours de chemin le long du

(a) Il y avoit des schenes de différentes longueurs : on l'évalue communément à 3024 toises.

fleuve ; car , dans cet espace , le Nil est plein de rochers pointus & de grosses pierres à sa surface , qui rendent la navigation impossible. Après avoir fait ce chemin en quarante jours de marche , vous vous rembarquez dans un autre bateau , où vous naviguez douze jours ; puis vous arrivez à une grande ville , appelée Méroé. On dit qu'elle est la capitale du reste des Ethiopiens. Jupiter (78) & Bacchus sont les seuls Dieux qu'adorent ses habitans ; ils leur rendent un grand culte : ils ont aussi parmi eux un oracle de Jupiter , sur les réponses duquel ils (79) portent la guerre par-tout où ce Dieu le commande , & quand il l'ordonne.

XXX. De cette ville , vous arrivez au pays des Automoles en autant de jours de navigation que vous en avez mis à venir d'Eléphantine à la Métropole des Ethiopiens. Ces Automoles s'appellent (80) Asmach. Ce nom , traduit en grec (81) ; signifie ceux qui se tiennent à la gauche du Roi ; ils descendent de deux cents quarante mille Egyptiens , tous gens de guerre , qui passerent du côté des Ethiopiens pour le sujet que je vais rapporter.

Sous le regne de Psammitichus , on les avoit mis en garnison à Eléphantine , pour défendre le pays contre les Ethiopiens ; à Daphnes de Péluse (82) , pour empêcher les incursions des Arabes & des Syriens ; à Marée , pour tenir la Libye en respect. Les Perses ont encore aujourd'hui des troupes dans les mêmes places où il y en avoit sous Psammitichus ;

Car il y a garnison Perse à Eléphantine & à Daphnes. Ces Egyptiens étant donc restés (83) trois ans dans leurs garnisons, sans qu'on vînt les relever, résolurent, d'un commun accord, d'abandonner Psammitichus, & de passer chez les Ethiopiens. Sur cette nouvelle, ce Prince les poursuivit : lorsqu'il les eut atteints, il employa les prieres, & tous les motifs les plus propres (84) à les dissuader d'abandonner les Dieux de leurs peres, leurs enfans & leurs femmes. Là-dessus, l'un d'entr'eux, comme on le raconte, lui montrant le signe de sa virilité, lui dit : par-tout où nous le porterons, nous y trouverons des femmes, & nous y aurons des enfans. Les Automoles, étant arrivés en Ethiopie, se donnerent au Roi. Ce Prince les en récompensa, en leur accordant le pays de quelques Ethiopiens qui étoient ses ennemis, & qu'il leur ordonna (85) de chasser.

Ces Egyptiens s'étant établis dans ce pays, les Ethiopiens se civiliserent, en adoptant les mœurs Egyptiennes.

XXXI. Le cours du Nil est donc connu pendant quatre mois de chemin, qu'on fait en partie par eau, & en partie par terre, sans y comprendre le cours de ce fleuve en Egypte ; car, si l'on compte exactement, on trouve qu'il faut précisément quatre mois pour se rendre d'Eléphantine (86) au pays de ces Automoles. Il est certain que le Nil vient de l'Ouest ; mais on ne peut rien assurer sur ce qu'il

est au-delà des Automoles; les chaleurs excessives rendant ce pays désert & inhabité.

XXXII. Voici néanmoins ce que j'ai appris de quelques Cyrénéens, qui, ayant été consulter, à ce qu'ils me dirent, l'oracle de Jupiter Ammon, eurent un entretien avec Etéarque, Roi du pays. Insensiblement la conversation tomba sur les sources du Nil, & l'on prétendit qu'elles étoient inconnues. Etéarque leur raconta qu'un jour des Nafamons arrivèrent dans sa cour. Les Nafamons sont un peuple de Libye qui habite la Syrte, & un pays de peu d'étendue à l'orient (86*) de la Syrte. Leur ayant demandé s'ils avoient quelque chose de nouveau à lui apprendre sur les déserts de Libye, ils lui répondirent que, parmi les familles les plus puissantes du pays, des jeunes gens, parvenus à l'âge viril, & pleins d'emportement, imaginèrent, entr'autres extravagances, de tirer au sort, cinq d'entr'eux, pour reconnoître les déserts de la Libye, & tâcher d'y pénétrer plus avant qu'on ne l'avoit fait jusqu'alors.

Toute la côte de la Libye qui borde la mer Septentrionale (a), depuis l'Egypte jusqu'au promontoire Soloéis, où se termine cette troisième partie du monde, est occupée par les Libyens & par diverses nations Libyennes, à la réserve de ce qu'y possèdent les Grecs & les Phéniciens; mais, dans l'intérieur des terres, au dessus de la côte maritime & des

(a) Méditerranée.

peuples qui la bordent, est une contrée remplie de bêtes féroces. Au-delà de cette contrée, on ne trouve plus que du sable, qu'un pays prodigieusement aride & absolument désert.

Ces jeunes gens, envoyés par leurs compagnons avec de bonnes provisions d'eau & de vivres, parcoururent d'abord des pays habités; ensuite ils arrivèrent dans un pays rempli de bêtes féroces; delà, continuant leur route à l'ouest, à travers les déserts, ils apperçurent, après avoir long-temps marché dans un pays très-sabloneux, une plaine où il y avoit des arbres. S'en étant approchés, ils mangerent (87) des fruits que ces arbres portoient. Tandis qu'ils en mangeoient, de (88) petits hommes, d'une taille au dessous de la moyenne, fondirent sur eux, & les emmenerent par force. Les Nasamons n'entendoient point leur langue, & ces petits hommes ne comprenoient rien à celle des Nasamons. On les mena par des lieux marécageux; après les avoir traversés, ils arrivèrent à une ville dont tous les habitans étoient noirs, & de la même taille que ceux qui les y avoient conduits. Une (89) grande rivière, dans laquelle il y avoit des crocodiles, couloit le long de cette ville, de l'ouest à l'est.

XXXIII. Je me suis contenté de rapporter jusqu'à présent le discours d'Étéarque. Ce Prince ajoutoit cependant, comme m'en assurèrent les Cyrénéens, que les Nasamons étoient retournés dans leur patrie, & que les hommes chez qui ils avoient

été, étoient tous des enchanteurs. Quant au fleuve qui passoit le long de cette ville, Etéarque (90) conjecturoit que c'étoit le Nil, & la (91) raison le veut ainsi; car le Nil vient de la Libye, & la coupe par le milieu; &, s'il est permis de tirer des choses connues des conjectures sur les inconnues, je pense qu'il part des mêmes (92) points que l'Ister. Ce dernier fleuve commence en effet dans le pays des Celtes, auprès de la ville de (93) Pyrene, & traverse l'Europe (94) par le milieu. Les Celtes sont (95) au-delà des colonnes d'Hercules, & touchent aux Cynésiens (96), qui sont les derniers peuples de l'Europe, du côté du couchant. L'Ister se (97) jette dans le Pont-Euxin, à l'endroit où sont les (98) Istriens, colonie de Milet.

XXXIV. L'Ister est connu de beaucoup de monde, parce qu'il arrose des pays habités; mais on ne peut rien assurer des sources du Nil, à cause que la partie de la Libye qu'il traverse, est déserte & inhabitée. Quant à son cours, j'ai dit tout ce que j'ai pu en apprendre par les recherches les plus étendues. Il se jette dans l'Egypte; l'Egypte (99) est presque vis-à-vis de la Cilicie montueuse; delà à Sinope, sur le Pont-Euxin, il y a, en droite ligne, cinq jours de chemin pour un bon voyageur: or, Sinope est située vis-à-vis de l'embouchure de l'Ister. Il me semble par conséquent que le Nil, qui traverse toute la Libye, peut entrer en comparaison (100) avec l'Ister: mais en voilà assez sur ce fleuve.

XXXV. Je vais (101) m'étendre sur ce qui concerne l'Égypte, parce qu'elle renferme plus de merveilles que nul autre pays, & qu'il (a) n'y a point de contrée où l'on voie tant d'ouvrages admirables & au dessus de toute (102) expression (b).

Comme les Égyptiens sont nés sous un climat bien différent des autres climats, & que le Nil est d'une nature différente du reste des fleuves, ils ont aussi établi parmi eux des usages & des loix qui, pour la plupart, sont contraires à ceux des (c) autres nations. Chez eux, les femmes (103) vont sur la place, & s'occupent (103*) du commerce, tandis que les hommes, renfermés dans leurs maisons, travaillent à de la toile (d). Les autres nations font la toile, en poussant la (104) trame en haut; les Égyptiens, en la poussant en bas. En Égypte, les hommes portent les fardeaux sur la tête, & les femmes, sur les épaules. Les femmes urinent debout, les hommes assis; quant aux autres besoins naturels, (105) ils se renferment dans leurs maisons; mais ils

(a) Dans le grec : & qu'en comparaison de tout autre pays, il présente des ouvrages, &c.

(b) Il y a après cela dans le grec : je m'étendrai par ces raisons davantage sur ce pays. J'ai retranché cette phrase, parce que ce n'est qu'une répétition de ce qu'il avoit dit en commençant ce paragraphe.

(c) Dans le grec : à ceux du reste des hommes.

(d) Les hommes étoient, en Égypte, les esclaves des femmes. Voyez §. 92, note 297.

mangent dans les rues. Ils apportent pour raison de cette conduite, que les choses indécentes, mais nécessaires, doivent se faire en secret; au lieu que celles qui ne sont point indécentes, doivent se faire en public. Chez les Egyptiens, les femmes ne peuvent être (106) Prêtresses d'aucun Dieu ni d'aucune Déesse; le Sacerdoce est réservé aux hommes. Si les enfans mâles (107) ne veulent point nourrir leurs peres & leurs meres, on ne les y force pas; mais, si les filles le refusent, on les y contraint.

XXXVI. Dans les autres pays, les Prêtres portent leurs cheveux; en Egypte, ils les (108) rasent. Chez les (109) autres nations, dès qu'on est en deuil, on se fait raser, & sur-tout (110) les plus proches parens; les Egyptiens au contraire laissent croître leurs cheveux & leur barbe, à la mort de leurs proches, quoique jusqu'alors ils se fussent rasés. Les autres peuples prennent leur repas dans un endroit séparé des bêtes; les Egyptiens mangent avec elles. Par-tout ailleurs, on se nourrit de froment & d'orge; en Egypte, on regarde comme infâmes ceux qui s'en nourrissent, & l'on y fait usage (111) d'épautre. Ils pétrissent la farine avec les pieds; mais ils enlèvent la boue & le fumier avec les mains. Toutes les autres nations, excepté celles (112) qu'ils ont instruites, laissent les parties de la génération dans leur état naturel; eux au contraire se font (113) circoncire. Les hommes ont chacun deux habits, les

femmes n'en ont qu'un. Les autres peuples attachent en dehors les cordages & les anneaux ou crochets des voiles ; les Egyptiens, en dedans. Les Grecs écrivent & calculent avec des jettons, en portant la main de la gauche à la droite ; les Egyptiens, en la conduisant de la droite à la gauche ; & néanmoins ils disent qu'ils écrivent & calculent à droite, & les Grecs à gauche. Ils ont (114) deux sortes de lettres, les factées & les (a) vulgaires.

XXXVII. Ils sont très-religieux, & surpassent tous les hommes dans le culte qu'ils rendent aux Dieux. Voici quelques-unes de leurs coutumes : ils boivent dans des coupes d'airain, qu'ils ont soin de nettoyer tous les jours ; c'est (115) un usage universel, dont personne ne s'exempte. Ils portent des habits de lin nouvellement lavés ; attention qu'ils ont toujours. Ils se font circoncire par principe de (116) propreté, parce qu'ils en font plus de cas que de la beauté.

Les Prêtres se rasent le corps entier tous les trois jours, afin qu'il ne s'engendre (117) ni vermine, ni aucune autre ordure sur des hommes qui servent les Dieux. Ils ne portent qu'une (118) robe de lin & des souliers de (b) Byblus. Il ne leur est pas permis d'avoir (119) d'autre habit ni d'autre chaussure. Ils se lavent deux (120) fois par jour dans

(a) Il y a dans le grec : *les populaires*, c'est-à-dire, celles dont se sert le peuple.

(b) Voyez ci-dessous, §. 92, note 302.

de l'eau froide, & autant de fois toutes les nuits ; en un mot, ils ont mille pratiques religieuses (121) qu'ils observent régulièrement.

Ils jouissent en récompense de (122) grands avantages. Ils ne dépenfent, ni ne confomment rien de leurs (123) biens propres. Chacun d'eux a fa portion des viandes sacrées, qu'on leur donne cuites, & même on leur distribue chaque jour une grande quantité de chair de bœuf & d'oie. On leur donne auffi du vin (124) ; mais il ne leur est pas permis de manger du (125) poiffon.

Les Egyptiens ne fement jamais de fèves dans leurs terres, & , s'il y en vient, ils ne les mangent ni (126) crues, ni cuites. Les Prêtres n'en peuvent pas même fupporter la vue ; ils s'imaginent que ce légume eft impur. Chaque Dieu a plufieurs Prêtres & un Grand-Prêtre. Quand il en meurt quelqu'un, il eft remplacé par fon fils (127).

XXXVIII. Ils croyent que les bœufs (128) mondes appartiennent à (a) Epaphus, & c'est pourquoi ils les examinent avec tant de foin. Il y a même un Prêtre destiné pour cette fonction. S'il trouve fur l'animal un (129) feul poil noir, il le regarde comme immonde. Il le vifite & l'examine debout & couché fur le dos ; il lui fait enfuite tirer la langue, & il obferve s'il eft exempt des

(a) Il eft parlé d'Epaphus plus bas, Livre III, §. 27, où l'on peut confulter la note 43.

marques dont font (130) mention les Livres Sacrés, & dont je parlerai (a) autre part. Il considère aussi si les poils de la queue sont tels qu'ils doivent être naturellement.

Le (b) bœuf a-t-il toutes les conditions requises pour être réputé monde, le Prêtre le marque avec une corde d'écorce de Byblos, qu'il lui attache autour des cornes; il y applique ensuite de la terre sigillaire, sur laquelle il imprime (131) son sceau; après quoi on le conduit à l'autel; car il est défendu, sous peine de mort, de sacrifier un bœuf qui n'a point (132) cette empreinte.

XXXIX. Voici les cérémonies qui s'observent dans les sacrifices: on conduit l'animal ainsi marqué à l'autel où il doit être immolé; on allume du feu; on répand ensuite du vin sur (133) cet autel, & près de la victime qu'on égorge, après avoir invoqué le Dieu; on en coupe la tête, & on dépouille le reste du corps; on charge cette tête d'imprécations; on la porte ensuite au marché, s'il y en a un, & s'il s'y trouve des Marchands Grecs, on la leur vend; mais ceux chez qui il n'y a point de Grecs, la jettent (134) à la rivière. Parmi les imprécations (135) qu'ils font sur la tête de la victime, ceux

(a) Livre III, §. 28.

(b) Dans le grec: *si le bœuf est exempt de toutes ces choses...*

qui ont offert le sacrifice, prient les Dieux de détourner les malheurs qui pourroient arriver à toute l'Égypte ou à eux-mêmes, & de les faire retomber sur cette tête. Tous les Egyptiens observent également ces mêmes rites dans tous leurs sacrifices, tant à l'égard des têtes des victimes immolées, qu'à l'égard des libations de vin. C'est en conséquence de cet usage qu'aucun Egyptien ne mange jamais de la tête d'un animal, quel qu'il soit. Quant à l'inspection (136) des entrailles, & à la maniere de brûler les victimes, ils suivent différentes méthodes, selon la différence des sacrifices.

XL. Je vais parler maintenant de la Déesse Isis, que les Egyptiens regardent comme la plus grande de toutes les divinités, & de la fête magnifique qu'ils célèbrent en son honneur. Après s'être préparés à cette fête par des jeûnes & par des prieres, ils lui sacrifient un bœuf. On le dépouille ensuite, & on en arrache les intestins; mais on laisse les entrailles & la graisse. On coupe les cuisses, la superficie du haut des hanches, les épaules & le col. Cela fait, on remplit le reste du corps de pains de pure farine, de miel, de raisins secs, de figues, d'encens, de myrrhe & d'autres substances odoriférantes. Ainsi rempli, on le brûle, en répandant une grande quantité d'huile sur le feu. Pendant (137) que la victime brûle, ils se frappent (138) tous, &, lorsqu'ils ont cessé de se frapper, on leur sert les restes du sacrifice.

XLI. Tous les Egyptiens immolent des bœufs & des veaux mondes; mais il ne leur est pas permis de sacrifier (139) des genisses, parce qu'elles sont consacrées à Isis, qu'on représente dans ses statues sous la forme d'une femme avec des cornes (a), comme les Grecs peignent Io. Tous les Egyptiens ont beaucoup plus d'égards pour les genisses que pour le reste du bétail; aussi n'y a-t-il point d'Egyptien ni d'Egyptienne qui voulût baiser un Grec à la bouche, ni même se servir du couteau d'un Grec, de sa broche, de sa marmite, ni goûter de la chair d'un bœuf monde, qui auroit été coupée avec le couteau d'un (140) Grec. Si un bœuf ou une genisse viennent à mourir, on leur fait des funérailles de cette manière : on jette les genisses dans le fleuve; quant aux bœufs, on les enterre dans les fauxbourgs, avec l'une (141) des cornes ou les deux cornes hors de terre, pour servir d'indice. Lorsque le bœuf est pourri, & dans un temps déterminé, on voit arriver à chaque ville un bateau de l'isle Profopiris. Cette isle, située dans le Delta, a neuf schenes de tour; elle contient un grand nombre de villes; mais celle d'où partent les bateaux destinés à enlever les os des bœufs, se nomme Atarbéchis. On y voit un temple consacré (142) à Vénus. Il sort d'Atarbéchis beaucoup de gens qui courent de ville en ville pour déterrer les os des bœufs; ils les

(a) Dans le grec : avec des cornes de genisse.

empotent & les mettent tous (142*) en terre dans un même lieu. Ils enterrent de la même manière que les bœufs le reste du bétail qui vient à mourir : la loi l'ordonne ; car ils ne les tuent pas.

XLII. Tous ceux qui ont fondé le temple de Jupiter Thébéen, ou qui sont du Nome de Thebes, n'immolent point de moutons, & ne sacrifient que des chevres. En effet tous les Egyptiens n'adorent pas également les mêmes Dieux ; ils ne rendent tous le même culte qu'à Isis, & à Osiris, qui, selon eux, est le même que Bacchus (a). Tous ceux au contraire qui ont en leur possession le temple de Mendès, ou qui sont du Nome Mendésien, immolent des brebis, & épargnent les chevres. Les Thébéens & tous ceux qui, par égard pour eux, s'abstiennent des brebis, le font en vertu d'une loi dont voici le motif : Hercules, disent-ils, vouloit absolument (142**) voir Jupiter ; mais ce Dieu ne vouloit pas en être vu. Enfin, comme Hercules ne cessoit de le prier, Jupiter s'avisa de cet artifice : il dépouilla un bélier, en coupa la tête, qu'il tint devant lui, &, s'étant revêtu de sa toison, il se montra en cet état à Hercules. C'est par cette raison qu'en Egypte, les statues de Jupiter représentent ce Dieu avec une tête de bélier. Cette coutume a passé des Egyptiens aux Ammoniens. Ceux-ci sont en effet une colonie d'Egyptiens & d'Ethio-

(a) Voyez ci-dessous, §. 144, note 474.

piens, & leur langue tient le milieu entre celle de ces deux peuples. Je crois même qu'ils s'appellent Ammoniens, parce que les Egyptiens donnent le nom d'Amun (143) à Jupiter. Les Thébéens regardent, par cette raison, les béliers comme sacrés, & ils ne les immolent point, excepté le jour de la fête de Jupiter. C'est le seul jour de l'année où ils en sacrifient un; après quoi, on le dépouille, & l'on revêt (a) de sa peau la statue de ce Dieu, dont on approche celle d'Hercules. Cela fait, tous ceux qui sont autour du temple, se frappent (144), en déplorant la mort du bélier, & puis on le met dans une caisse sacrée.

XLIII. Cet Hercules (145) est, à ce qu'on m'a assuré, un des douze Dieux; quant à l'autre Hercules, si connu des Grecs, je n'en ai jamais pu rien apprendre dans aucun endroit de l'Egypte. Entre autres preuves que je pourrois apporter, que les Egyptiens n'ont point emprunté des Grecs le nom d'Hercules, mais que ce sont les Grecs qui l'ont pris d'eux, & principalement ceux d'entr'eux qui ont donné ce nom au fils d'Amphitryon, je m'arrêterai à celles-ci : le pere & la mere de cet Hercules, Amphitryon & Alcmene, étoient (146) originaires d'Egypte; bien plus, les Egyptiens disent qu'ils ignorent jusqu'aux noms de Neptune & des Dios-

(a) Le grec ajoute : *de la même maniere*; c'est-à-dire, de la même maniere dont Jupiter s'en étoit revêtu lui-même.

cures, & ils n'ont jamais mis ces Dieux au nombre de leurs Divinités : or, s'ils eussent emprunté des Grecs le nom de (147) quelque Dieu, ils (a) auroient bien plutôt fait mention de ceux-ci. En effet, puisqu'ils voyageoient déjà sur mer, & qu'il y avoit aussi, comme je le pense, fondé sur (148) de bonnes raisons, des Grecs qui pratiquoient cet élément, ils auroient plutôt connu les noms de ces Dieux que celui d'Hercules.

Hercules est un Dieu très-ancien chez les Egyptiens; &, comme ils le disent eux-mêmes, il est du nombre de ces douze Dieux qui sont nés des huit Dieux, dix-sept mille ans avant le regne d'Amasis.

XLIV. Comme je souhaitois trouver quelqu'un qui pût m'instruire à cet égard, je fis voile vers Tyr en Phénicie, où j'avois appris qu'il y avoit un temple d'Hercules en grande vénération. Ce temple étoit décoré d'une infinité d'offrandes, &, entr'autres riches ornemens, on y voyoit deux colonnes, dont l'une étoit d'or pur & affiné, & l'autre (149) d'émeraude qui jettoit, la nuit, un grand éclat. Un jour, que je m'entretenois avec les Prêtres de ce Dieu, je leur demandai combien il y avoit de temps que ce temple étoit bâti; mais je ne les trouvai pas plus d'accord avec les Grecs que

(a) Il y a dans le grec : *ils auroient du moins, ou même bien plutôt fait mention, &c.*

les Egyptiens. Ils me dirent, en effet, qu'il avoit été bâti en même temps que la Ville, & qu'il y avoit deux (150) mille trois cents ans qu'elle étoit habitée. Je vis aussi à Tyr un autre temple d'Hercules; cet Hercules étoit surnommé Thasien. Je fis même un voyage à Thasos, où je trouvai un temple de ce Dieu, qui avoit été construit par ces Phéniciens, lesquels, courant les mers pour chercher Europe, fonderent une Colonie dans cette isle, cinq (151) générations avant qu'Hercules, fils d'Amphitryon, naquît en Grece.

Ces recherches prouvent clairement qu'Hercules est un Dieu ancien : aussi les Grecs qui ont élevé deux temples à Hercules, me paroissent avoir agi très-sagement. Ils offrent à l'un, qu'ils ont surnommé Olympien, des sacrifices, comme à un Immortel, & font à l'autre des offrandes (152) funebres, comme à un Héros.

XLV. Les Grecs tiennent aussi beaucoup d'autres propos inconsiderés, & l'on peut mettre de ce nombre la fable ridicule qu'ils débitent au sujet de ce Héros. Hercules, disent-ils, étant arrivé en Egypte, les Egyptiens lui mirent une couronne sur la tête, & le conduisirent en grande pompe, comme s'ils eussent voulu l'immoler à Jupiter. Il resta quelque temps tranquille; mais, lorsqu'on vint aux cérémonies (153) préparatoires, il ramassa ses forces, & les tua tous. Les Grecs font voir, à ce qu'il me semble, par ces propos, qu'ils n'ont pas la plus

légère connoissance du caractère des Egyptiens & de leurs loix. Quelle vraisemblance y a-t-il en effet que des peuples, à qui il n'est pas même permis de sacrifier aucun animal, excepté des (154) cochons, des bœufs & des veaux, pourvu qu'ils soient mondes, & des oies; quelle apparence, dis-je, qu'ils vou-lussent (155) immoler des hommes? D'ailleurs est-il dans la nature qu'Hercules, qui n'étoit encore qu'un homme, comme ils le disent eux-mêmes, eût pu tuer, lui seul, tant de milliers d'hommes? Quoi qu'il en soit, je prie les (a) Dieux & les Héros de prendre en bonne part ce que j'ai dit sur ce sujet.

XLVI. Les Mendésiens, dont j'ai parlé plus haut (b) ne sacrifient ni chevres ni boucs. En voici les raisons : ils mettent Pan au nombre des huit Dieux, & ils prétendent que ces huit Dieux existoient avant les douze Dieux. Or, les Peintres & les Sculpteurs représentent le Dieu Pan, comme le font les Grecs, avec une tête de chevre & des jambes de bouc : ce n'est pas qu'ils s'imaginent qu'il ait une pareille figure; ils le croient semblable au reste des Dieux; mais je me ferois une sorte de scrupule (156) de dire pourquoi ils le représentent ainsi. Les Mendésiens ont beaucoup de vénération

(a) Voyez la fin du §. 3.

(b) §. 42. Il y a dans le grec : *ceux des Egyptiens dont j'ai parlé, ne sacrifient,...*

pour les boucs & les chevres, & encore plus pour (157) ceux-là que pour celles-ci; & c'est à cause de ces (157*) animaux, qu'ils honorent ceux qui en prennent foin. Ils ont sur-tout en grande vénération (158) un bouc, qu'ils considèrent plus que tous les autres; quand il vient à mourir, tout le Nome Mendésien est en deuil.

Le bouc & le Dieu Pan s'appellent (159) Mendès en Egyptien. Il arriva, pendant que j'étois en Egypte, une chose étonnante dans le Nome Mendésien : un bouc eut publiquement commerce avec une femme, & cette aventure parvint à la connoissance de tout le monde.

XLVII. Les Egyptiens regardent le pourceau comme (160) un animal immonde. Si quelqu'un en touche un, ne fût-ce qu'en passant, aussi-tôt il va se plonger dans la riviere avec ses habits : aussi ceux qui gardent les pourceaux, quoique Egyptiens de naissance, sont-ils les seuls qui ne puissent entrer dans aucun temple d'Egypte. Personne (161) ne veut leur donner ses filles en mariage, ni épouser les leurs; ils se marient entr'eux.

Il n'est pas permis aux Egyptiens d'immoler (162) des pourceaux à d'autres Dieux qu'à la Lune & à Bacchus, à qui ils en sacrifient dans le même temps; je veux dire, dans la même pleine Lune : ils en mangent alors. Mais pourquoi les Egyptiens ont-ils les pourceaux en horreur les autres jours de fêtes,

& en immolent-ils dans celles-ci? Ils en apportent une raison, que je tairai par (a) scrupule, quoique je ne l'ignore point.

Voici comment ils sacrifient les pourceaux à la Lune : quand la victime est égorgée, on met ensemble l'extrémité de la queue, la rate & l'épiploon, qu'on couvre de toute la graisse qui est dans le ventre de l'animal, & on les brûle; le reste de la victime se mange le jour de la pleine Lune, qui est celui où ils ont offert le sacrifice; tout autre jour, ils ne voudroient pas en goûter. Les pauvres, qui ont à peine de quoi subsister, font avec (163) de la pâte des figures de pourceaux, &, les ayant fait cuire, ils les offrent en sacrifice.

XLVIII. Le jour de la fête de Bacchus, chacun immole un pourceau devant sa porte, à l'heure du repas : on le donne ensuite à emporter à celui (164) qui l'a vendu. Les Egyptiens célèbrent le reste de la fête (165) de Bacchus, excepté le sacrifice (b) des porcs, à-peu-près de la même manière que les Grecs (166); [mais au lieu de Phalles,] ils ont inventé des figures d'environ une coudée de haut, qu'on fait mouvoir par le moyen d'une (c) corde.

(a) Dans le grec : *il n'est point convenable de la rapporter.* C'est toujours un motif de religion qui l'engage à supprimer ces sortes de choses.

(b) J'ai suivi l'explication que propose M. Wesseling dans sa note.

(c) Dans le grec : *d'un nerf.*

Les femmes portent dans les bourgs & les villages ces figures, dont le membre viril n'est gueres moins grand que le reste du corps, & qu'elles font remuer. Un Joueur de flûte marche à la tête; elles le suivent, en chantant les louanges de Bacchus. Mais pourquoi ces figures ont-elles le membre viril d'une grandeur si peu proportionnée, & pourquoi ne remuent-elles que cette partie? On en donne une raison sainte; mais (167) je ne dois pas la rapporter.

XLIX. Il me semble que (168) Mélampus, fils d'Amythaon, avoit dès-lors même une grande connoissance de cette cérémonie sacrée. C'est lui, en effet, qui a instruit les Grecs du nom de Bacchus, des cérémonies (169) de son culte, & qui a introduit parmi eux la procession du Phalle. Il est vrai qu'il ne leur a pas découvert le fond de ces mysteres; mais les sages, qui sont venus après lui, en ont donné une plus ample explication.

C'est donc Mélampus qui a institué la procession du Phalle que l'on porte en l'honneur de Bacchus, & c'est lui qui a instruit les Grecs des cérémonies qu'ils pratiquent encore aujourd'hui.

Mélampus est, à mon avis, un sage qui s'est rendu habile dans l'art de la divination. Instruit (170) par les Egyptiens d'un grand nombre de cérémonies, &, entr'autres, de ce qui concerne le culte de Bacchus, ce fut lui qui les introduisit dans la Grece; avec quelques légers changemens. Je n'attribuerai point en effet au hasard la conformité que l'on

remarque dans les cérémonies du culte de Bacchus en Egypte & en Grece ; car , si elle n'avoit pas d'autre cause , ces cérémonies (171) ne se trouveroient pas si éloignées des mœurs & des usages des Grecs , & d'ailleurs elles n'auroient pas été nouvellement introduites. Je ne dirai pas non plus que les Egyptiens aient emprunté des Grecs ces cérémonies ou quelque'autre rite : il me semble bien plutôt que Mélampus apprit ce qui concerne le culte de Bacchus par le commerce (a) qu'il eut avec (172) Cadmus , de Tyr , & avec les Tyriens de sa fuite , qui vinrent de Phénicie dans cette partie de la Grece qu'on appelle aujourd'hui (173) Bécotie.

L. Presque tous les noms des Dieux sont venus d'Egypte en Grece. Il est très-certain qu'ils nous viennent des Barbares : je m'en suis convaincu par mes recherches. Je crois donc que nous les tenons principalement des Egyptiens. En effet , si vous exceptez (174) Neptune , les Dioscures , comme je l'ai dit (b) ci-dessus , (175) Junon ; Vesta , Thémis , les Graces & les Néréides , les noms de tous les autres Dieux ont toujours été connus en Egypte. Je ne fais , à cet égard , que répéter ce

(a) Le texte d'Hérodote a été altéré par les Copistes. Il faut lire : *par le commerce qu'il eut avec les descendans de Cadmus , de Tyr , & avec ceux des Tyriens de sa fuite*. Voyez mon Essai de Chronologie , chapitre VI , §. 2.

(b) §. 43.

que les Egyptiens disent eux-mêmes. Quant aux Dieux qu'ils assurent ne pas connoître, je pense que leurs noms viennent des Pélasges : j'en excepte Neptune, dont ils ont appris le nom des Libyens ; car, dans les premiers temps, le nom de Neptune n'étoit connu que des Libyens, qui ont toujours pour ce Dieu une grande vénération. Pour ce qui regarde les Héros, les Egyptiens ne leur rendent aucun honneur (176) funebre.

LI. Les Grecs tiennent donc des Egyptiens ces rites (177) usités parmi eux, ainsi que plusieurs autres dont je parlerai dans la suite : mais ce n'est point d'après ces peuples, qu'ils donnent aux statues de Mercure une (178)* attitude indécente. Les Athéniens ont pris les premiers cet usage des Pélasges : le reste de la Grece a suivi leur exemple. Les Pélasges demeuroient en effet dans le même (179) canton que les Athéniens, qui, dès ce temps-là, étoient au nombre des Grecs, & c'est pour cela qu'ils commencerent alors à être réputés Grecs eux-mêmes. Quiconque est initié dans les mysteres des (180) Cabires, que célèbrent les Samothraces (181), comprend ce que je dis ; car ces Pélasges qui vinrent demeurer avec les Athéniens, habitoient auparavant la Samothrace, & c'est d'eux que les peuples de cette isle ont pris leurs mysteres. Les Athéniens sont donc les premiers d'entre les Grecs, qui aient appris des Pélasges à faire des statues de Mercure dans l'état que nous venons de représenter. Les

Pélasges en donnent une (182) raison sacrée, que l'on (183) trouve expliquée dans les mystères de Samothrace.

LII. Les Pélasges sacrifioient autrefois aux Dieux routes les choses qu'on (184) peut leur offrir, comme je l'ai appris à Dodone, & ils leur adressoient des prieres; mais ils ne donnoient alors ni nom, ni surnom à aucun d'entr'eux, car ils ne les avoient jamais entendu nommer. Ils les appelloient Dieux en général, à cause de (185) l'ordre des différentes parties qui constituent l'univers, & de la maniere dont ils l'ont orné. Ils ne parvinrent (186) ensuite à connoître que fort tard les noms des Dieux, lorsqu'on les eut apportés d'Égypte; mais ils ne furent celui de Bacchus que long-temps après avoir appris ceux des autres Dieux. Quelque temps après, ils allerent consulter sur ces noms l'Oracle de Dodone. On regarde cet Oracle comme le plus ancien de la Grece, & il étoit alors le seul qu'il y eût dans le pays. Les Pélasges ayant donc demandé à l'Oracle de Dodone s'ils pouvoient recevoir ces noms qui leur venoient des Barbares, il leur répondit qu'ils le pouvoient (a). Depuis ce temps-là, ils en ont fait usage dans leurs sacrifices; &, dans la suite, les Grecs ont pris des Pélasges ces mêmes noms.

LIII. Ils ont long-temps ignoré l'origine de chaque Dieu, leur forme, leur nature, & s'ils

(a) Dans le grec : *qu'ils pouvoient s'en servir.* •

avoient tous existé de tout temps : ce n'est, pour ainsi dire, que d'hier qu'on le fait. Je pense en effet qu'Homere & Hésiode ne vivoient que quatre cents ans (187) avant moi. Or, ce sont eux qui, les premiers, ont (188) décrits en vers la théogonie, qui ont parlé des surnoms des Dieux, de leur culte, de leurs fonctions, & qui ont tracé leurs figures : les autres Poètes, qu'on dit les avoir précédés, ne sont venus, du moins à mon avis, qu'après eux. Ce qui regarde (a) les noms & l'origine des Dieux, je le tiens des Prêtresses de Dodone ; mais, à l'égard d'Hésiode & d'Homere, c'est mon sentiment particulier.

LIV. Quant aux deux Oracles, dont l'un est en Grece, & l'autre en Libye, je vais rapporter ce qu'en disent les Egyptiens. Les Prêtres de Jupiter Thébéen me raconterent que des Phéniciens avoient enlevé à Thebes deux (189) femmes consacrées au service de ce Dieu ; qu'ils avoient oui dire qu'elles furent vendues pour être transportées (190), l'une en Libye, l'autre en Grece, & qu'elles furent les premières qui établirent des Oracles parmi les peuples de ces deux pays. Je leur demandai comment ils avoient acquis ces connoissances positives : ils me répondirent qu'ils avoient long-temps cherché ces femmes, sans

(a) Dans le texte : *les Prêtresses de Dodone m'ont dit les premières choses ; les dernières, celles qui regardent Homere & Hésiode, c'est moi qui les dis.*

pouvoir les trouver, mais que, depuis, ils en avoient appris ce qu'ils venoient de me raconter.

LV. Les Prêtresses (191) des Dodonéens rapportent qu'il s'envola de Thebes en Egypte deux colombes noires ; que l'une alla en Libye, & l'autre chez eux ; que celle-ci s'étant perchée sur un (191*) chêne, articula, d'une voix humaine, que les Destins vouloient qu'on établit en cet endroit un Oracle de Jupiter ; que les Dodonéens, regardant cela comme un ordre des Dieux, l'exécuterent ensuite. Ils racontent aussi que la colombe qui s'envola en Libye, commanda aux Libyens d'établir l'Oracle d'Ammon, qui est aussi un Oracle de Jupiter. Voilà ce que me dirent les Prêtresses des Dodonéens, dont la plus âgée s'appelloit (191*) Preuménia ; celle d'après, Timarété, & la plus jeune, Nicandra. Leur récit étoit confirmé par le témoignage du reste des Dodonéens, Ministres du temple.

LVI. Mais voici mon sentiment à cet égard : s'il est vrai que des Phéniciens aient enlevé ces deux femmes consacrées aux Dieux, & qu'ils les aient vendues, l'une, pour être menée en Libye, l'autre, pour être transportée en Grece, je pense que celle-ci fut vendue afin d'être conduite dans le pays des Thesprotiens, qui fait partie de la Grece actuelle, & qu'on appelloit alors (192) Pélasgie ; que, pendant son esclavage, elle éleva sous un chêne une chapelle à Jupiter ; car il étoit naturel que celle qui, dans Thebes, avoit desservi les autels de ce Dieu,

Dieu, lui donnât, dans le lieu où on l'avoit transportée, des marques de son souvenir, & qu'ensuite elle instituât un Oracle, & qu'ayant appris la langue grecque, elle dit que sa sœur avoit été vendue par les mêmes Phéniciens, pour être (193) conduite en Libye.

L VII. Les Dodonéens donnerent, à ce qu'il me semble, le nom de colombes (194) à ces femmes, parce qu'étant étrangères, elles parloient un langage qui leur paroissoit ressembler à la voix de ces oiseaux. Mais, quelque temps après, quand cette femme commença à se faire entendre, ils dirent que la colombe avoit parlé; car, tant qu'elle s'exprima dans une langue étrangère, elle leur parut rendre des sons semblables à ceux des oiseaux. Comment, en effet, pourroit-il se faire qu'une colombe rendit des sons articulés? Et, lorsqu'ils ajoutent que cette colombe étoit noire, ils nous donnent à entendre que cette femme étoit Egyptienne.

L VIII. L'Oracle de Thebes en Egypte, & celui de Dodone ont entr'eux beaucoup de ressemblance. L'art de prédire l'avenir, tel qu'il se pratique (195) dans les temples, nous vient aussi d'Egypte; du moins est-il certain que les Egyptiens sont les premiers de tous les hommes, qui aient établi des (196) fêtes ou assemblées publiques, des processions, & la maniere d'approcher (197) de la Divinité, & de s'entretenir avec elle: aussi les Grecs ont-ils emprunté ces coutumes des Egyptiens. Une preuve

de ce que j'avance, c'est qu'elles sont (198) en usage depuis long-temps en Egypte, & qu'elles n'ont été établies que depuis peu chez les Grecs.

LIX. Les Egyptiens célèbrent tous les ans un grand nombre de fêtes, & ne se contentent pas d'une seule. La principale, & celle qu'ils observent avec le plus de zele, se fait dans la ville de Bubastis, en l'honneur de Diane; la seconde, dans la ville de (199) Busiris, en l'honneur d'Isis. Il y a dans cette ville, qui est située au milieu du Delta, un très-grand (200) temple consacré à cette Déesse. On la nomme en grec Déméter (a) La fête de Minerve est la troisieme; elle se fait à (201) Saïs. On célèbre la quatrieme à Héliopolis, en l'honneur du Soleil; la cinquieme à Buto, en celui de Latone; la sixieme enfin à Paprémis, en celui de Mars.

LX. Voici (201*) ce qui s'observe en allant à Bubastis: on s'y rend par eau, hommes & femmes mêlés & confondus ensemble; &, dans chaque bateau, il y a un grand nombre de personnes de l'un & de l'autre sexe. Tant que dure la navigation, quelques femmes jouent des castagnettes, & quelques hommes de la flûte; le reste, tant hommes que femmes, chante & bat des mains. Lorsqu'on passe près d'une ville, on fait approcher le bateau du rivage. Parmi les femmes, les unes continuent à chanter & à jouer des castagnettes; d'autres crient de toutes leurs forces,

(a) Terre-Mere, Cérès.

& disent des injures à celles de la ville; celles-ci se mettent à danser, & celles-là, se tenant debout, retroussent (202) indécernment leurs robes. La même chose s'observe à chaque ville qu'on rencontre le long du fleuve. Quand on est arrivé à Bubastis, on célèbre la fête de Diane, en immolant un grand nombre de victimes; & l'on fait à cette fête une plus grande consommation de vin (203) que dans tout le reste de l'année, car il s'y rend, au rapport des habitans, sept cent mille (204) personnes, tant hommes que femmes, sans compter les enfans.

LXI. J'ai déjà dit (a) comment on célébroit à Bûfiris la fête d'Isis. On y voit une multitude prodigieuse de personnes de l'un & de l'autre sexe, qui se (205) frappent & se lamentent toutes après le sacrifice; mais il ne m'est pas permis de dire en l'honneur de (206) qui ils se frappent. Tous les Cariens qui se trouvent en Egypte, se distinguent d'autant plus dans cette cérémonie, qu'ils se découpent le front avec leurs épées; & par-là il est aisé de juger qu'ils sont étrangers, & non pas Egyptiens.

LXII. Quand on s'est assemblé à Saïs pour y sacrifier pendant une certaine nuit, tout le monde allume en plein air des lampes autour de sa maison: ce sont de petits vases pleins de sel & (207) d'huile, avec une mèche qui nage dessus, & qui brûle toute

(a) Ci-dessus, §. 40.

la nuit. Cette fête s'appelle la fête (208) des lampes ardentes. Les Egyptiens, qui ne peuvent s'y trouver, ayant observé la nuit du sacrifice, allument tous des lampes : ainsi ce n'est pas seulement à Saïs qu'on en allume, mais par toute l'Égypte. On apporte une raison sainte des illuminations qui se font pendant cette nuit, & des honneurs qu'on lui rend.

LXIII. Ceux qui vont à Héliopolis & à (209) Buto, se contentent d'offrir des sacrifices. A Paprémis, on observe les mêmes cérémonies, & on fait les mêmes sacrifices que dans les autres villes; mais, lorsque le soleil commence à baisser, quelques Prêtres, en petit nombre, se donnent beaucoup de mouvement autour de la statue (a) de Mars, tandis que d'autres, en plus grand nombre, armés de bâtons, se tiennent debout à l'entrée (b) du temple. On voit vis-à-vis de ceux-ci plus de mille hommes confusément rassemblés, tenant chacun un bâton à la main, qui viennent pour accomplir leurs vœux. La statue est dans une petite chapelle de bois doré. La veille de la fête, on la transporte dans une autre chapelle. Les Prêtres qui sont restés en petit nombre autour de la statue, placent cette chapelle, avec le simulacre du Dieu, sur un char

(a) Le texte ne dit pas de quel Dieu c'est la statue; mais la suite fait voir que c'est celle de Mars.

(b) C'est le vestibule du temple. Il le nomme plus bas, ἐν ταῖσι προπυλάεσσι.

à quatre roues, & se mettent à le tirer. Ceux qui sont dans le vestibule, les empêchent d'entrer dans le temple ; mais ceux qui sont vis-à-vis, occupés à accomplir leurs vœux, venant au secours du Dieu, frappent les gardes de la porte, & se défendent contr'eux. Alors commence un rude combat à coups de bâtons ; bien des têtes en sont brisées, & je ne doute pas que plusieurs personnes ne meurent de leurs blessures, quoique les Egyptiens n'en conviennent pas.

LXIV. Les naturels du pays racontent qu'ils ont institué cette fête par le motif suivant : la mere de Mars demouroit dans ce temple. Celui-ci, qui avoit été élevé (209*) loin d'elle, se trouvant en âge viril, vint dans l'intention de lui parler (210). Les serviteurs de sa mere, qui ne l'avoient point vu jusqu'alors, bien loin de lui permettre d'entrer, le chasserent avec violence ; mais, étant revenu avec du secours qu'il alla chercher dans une autre ville, il maltraita les serviteurs de la Déesse, & s'ouvrit un passage jusqu'à son appartement : c'est pourquoy on a institué ce combat en l'honneur de Mars, & le jour de sa fête.

Les Egyptiens sont aussi les premiers qui, par un principe de religion, aient défendu d'avoir commerce avec les femmes dans les lieux sacrés, ou même d'y entrer, après les avoir connues, sans s'être auparavant lavés. Presque tous les autres peuples, si l'on excepte les Egyptiens & les Grecs,

ont commerce avec les femmes dans (211) les lieux sacrés, ou bien, lorsqu'ils se levent d'auprès d'elles, ils y entrent sans s'être lavés. Ils s'imaginent qu'il en est des hommes comme de tous les autres animaux. On voit, disent-ils, les bêtes & les différentes especes d'oiseaux s'accoupler dans les temples & les autres lieux consacrés aux Dieux; si donc cette action étoit désagréable à la Divinité, les bêtes mêmes ne l'y commettraient pas. Voilà les raisons dont les autres peuples cherchent à s'autoriser; mais je ne puis les approuver.

LXV. Entr'autres pratiques religieuses, les Egyptiens observent scrupuleusement celles-ci. Quoique leur pays touche à la Libye, on y voit cependant peu d'animaux; & ceux qu'on y rencontre, sauvages ou domestiques, on les regarde comme sacrés. Si je voulois dire pourquoi ils les ont consacrés, je m'engagerois dans un discours sur la religion & les choses divines: or, j'évite (211*) sur-tout d'en parler; & le peu que j'en ai dit jusqu'ici, je ne l'ai fait que parce que je m'y suis trouvé forcé. La loi leur ordonne de nourrir les bêtes; &, parmi eux, il y a un certain nombre de personnes, tant hommes que femmes, destiné à prendre soin de chaque espece en particulier: c'est un emploi (212) honorable; le fils y succede à son pere. Ceux qui demeurent dans les villes, s'acquittent des (213) vœux qu'ils leur ont fait. Voici de quelle maniere: lorsqu'ils adressent leurs prieres au Dieu auquel chaque animal

est consacré, & qu'ils rasent la tête de leurs enfans, ou toute entiere, ou à moitié, ou seulement le tiers, ils mettent ces cheveux dans un des bassins d'une balance, & de l'argent dans l'autre. Quand l'argent a fait pancher la balance, ils (214) le donnent à la femme qui prend soin de ces animaux : elle en achete des poissons qu'elle coupe par morceaux, & dont elle les nourrit. Si l'on tue quelqu'un de ces animaux de dessein prémédité, on est puni de mort ; si on l'a fait involontairement, on paye l'amende qu'il plaît aux Prêtres d'imposer ; mais, si l'on tue, même sans le vouloir, un Ibis (215) ou un Epervier, on ne peut éviter le dernier supplice.

LXVI. Quoique le nombre des animaux qui vivent parmi les hommes, soit très-grand, il y en auroit encore plus, s'il n'arrivoit des accidens aux chats. Lorsque les chattes ont mis bas, elles ne vont plus trouver les mâles. Ceux-ci cherchent leur compagnie ; mais, ne pouvant y réussir, ils ont recours à la ruse. Ils enlèvent adroitement aux meres leurs petits, & les tuent sans les manger. Les chattes les ayant perdus, comme elles désirent en avoir d'autres, parce que cet animal aime beaucoup ses petits, elles vont chercher les mâles. Lorsqu'il survient un incendie, il arrive à ces animaux quelque chose qui tient du (216) prodige. Les Egyptiens, rangés par intervalles, négligent de l'éteindre, pour veiller à la sûreté de ces animaux ; mais les chats,

se glissant entre les hommes, ou sautant par-dessus, se jettent dans les flammes. Lorsque cela arrive, les Egyptiens en témoignent une grande douleur. Si, dans quelque maison, il meurt un chat de (217) mort naturelle, quiconque l'habite, se rase les sourcils seulement; mais, quand il meurt un chien, on se rase la (218) tête & le corps entier.

LXVII. On porte dans des maisons sacrées les chats qui viennent à mourir; &, après qu'on les a (219) embaumés, on les enterre à Bubastis. A l'égard des (a) chiens, chacun leur donne la sépulture dans sa ville, & les arrange dans des caisses sacrées. On rend les mêmes honneurs aux (220) Ichneumons. On transporte à Buto les Mufaraignes & les Eperviers, & les Ibis à (221) Hermopolis; mais les Ours (222), qui sont rares en Egypte, & les Loups (223), qui n'y sont gueres plus grands que des Renards, on les enterre dans le lieu même où on les trouve morts.

LXVIII. Passons (b) au Crocodile & à ses qualités naturelles. Il ne mange point pendant les (224) quatre mois les plus rudes de l'hiver. Quoiqu'il ait quatre pieds, il est néanmoins amphibie. Il pond ses œufs sur terre, & les y fait éclore; il

(a) Il y a dans le texte, *les chiennes*. Les Grecs sont dans l'usage de mettre au féminin les noms de la plupart des animaux, sans aucun égard au sexe.

(b) Dans le grec : *la nature du Crocodile est telle*.

passe dans des lieux secs la plus grande partie du jour, & la nuit entiere dans le fleuve; car l'eau (225) en est plus chaude que l'air & la rosée. De tous les animaux que nous connoissons, il n'y en a point qui devienne si grand, après avoir été si petit. Ses œufs ne sont guere plus gros que ceux des oies, & l'animal qui en sort, est proportionné à l'œuf; mais insensiblement il croît, & parvient à (226) dix-sept coudées, & même davantage. Il a les yeux de cochon, les dents (227) faillantes, & d'une grandeur proportionnée à celle du corps. C'est le seul animal qui n'ait point de (228) langue; il ne remue point la mâchoire inférieure, & c'est le seul aussi qui approche la mâchoire supérieure de l'inférieure. Il a les griffes très-fortes; & sa peau est tellement couverte d'écaillés sur le dos, qu'elle est (229) impénétrable. Le Crocodile ne voit point dans l'eau; mais, à l'air, il a la vue (230) très-perçante. Comme il vit dans l'eau, il a le dedans de la gueule plein de sangsues. Toutes les bêtes, tous les oiseaux le fuient: il n'est en paix qu'avec le (231) Trochilus, à cause des services qu'il en reçoit. Lorsque le Crocodile se repose sur terre au sortir de l'eau, il a coutume de se tourner presque toujours vers le côté d'où souffle le (a) Zéphyre, & de tenir la gueule ouverte: le Trochilus, entrant alors dans sa gueule, y mange les sangsues; &

(a) Le vent d'Ouest.

le Crocodile prend tant de plaisir à se sentir soulagé, qu'il ne lui fait point de (232) mal.

LXIX. Une partie des Egyptiens regardent les Crocodiles comme des animaux sacrés; mais d'autres les traitent (233) en ennemis. Ceux qui habitent aux environs de Thebes & du lac Mœris, ont pour eux beaucoup de vénération. Les uns & les autres en choisissent un qu'ils élèvent & qu'ils (234) instruisent à se laisser toucher avec la main. On lui met des pendants d'oreille (235) d'or ou de pierre factice (236), & on lui attache aux pieds de devant de petites chaînes ou bracelets. On le nourrit avec la chair (237) des victimes, & on lui donne d'autres alimens prescrits. Tant qu'il vit, on en prend le plus grand soin; quand il est mort, on l'embaume, & on le place dans une caisse sacrée. Ceux d'Éléphantine & des environs ne regardent point les Crocodiles comme sacrés, & même ils ne se font aucun scrupule d'en manger. Ces animaux s'appellent (238) Champfes. Les Ioniens leur ont donné le nom de Crocodiles, parce qu'ils leur ont trouvé de la ressemblance avec (a) ces Crocodiles ou Lézards que chez eux on rencontre dans les haies.

LXX. Il y a différentes manieres de les prendre. Je ne parlerai que de celle qui paroît mériter le plus d'être rapportée. On attache un morceau (239) de porc

(a) Dans le grec : avec les Crocodiles qui naissent chez eux dans les haies.

à un hameçon, qu'on laisse aller au milieu du fleuve, afin d'amorcer le Crocodile. On se place sur le bord de la rivière, & l'on prend un cochon de lait en vie, qu'on bat pour le faire crier. Le Crocodile s'approche du côté où il entend ces cris, &, rencontrant en son chemin le morceau de porc, il l'avale : le pêcheur (a) le tire à lui, & la première chose qu'il fait après l'avoir mis à terre, c'est de lui couvrir les yeux de boue. Par ce moyen, il en vient facilement à bout; autrement il auroit (240) beaucoup de peine.

LXXI. Les Hippopotames qu'on trouve dans le Nome Paprémities, sont sacrés; mais, dans le reste de l'Égypte, on n'a pas pour eux les mêmes égards. Voici quelle en est la nature & la forme: cet animal est quadrupède; il a les pieds fourchus, la corne du pied comme le bœuf, le museau plat & retroussé, les dents saillantes, la crinière, la queue (241) & le hennissement du cheval; il est de la grandeur des plus gros bœufs; son cuir est si épais & si dur, que, lorsqu'il est sec, on en fait (242) des javelots.

LXXII. Le Nil produit aussi des Loutres. Les Égyptiens les regardent comme sacrées : ils ont la même opinion du poisson qu'on appelle (243) Lépidore, & de (244) l'Anguille. Ces poissons sont

(a) Dans le grec : *le chasseur.*

consacrés au Nil. Parmi les oiseaux, le (245) Cravan est sacré.

LXXIII. On range aussi dans la même classe un autre oiseau qu'on appelle Phœnix. Je ne l'ai vu qu'en peinture : on le voit rarement ; & , si l'on en croit les Héliopolitains, il ne se montre dans leur pays que tous les cinq cents ans , lorsque son pere vient à mourir. S'il ressemble (246) à son portrait, ses ailes sont en partie dorées, & en partie rouges, & il est entièrement conforme à l'Aigle, quant à la figure (a) & à la grandeur. On en rapporte une particularité qui me paroît incroyable. Il part, disent les Egyptiens, de l'Arabie, se rend au temple du Soleil avec le corps de son pere, qu'il porte enveloppé dans de la myrrhe, & lui donne la sépulture dans ce temple. (b) Voici de quelle maniere : il fait avec de la myrrhe une masse, en forme d'œuf, du poids qu'il se croit capable de porter, la souleve, & essaye si elle n'est pas trop pesante ; ensuite (c) il creuse cet œuf, y introduit son pere, puis il bouche l'ouverture avec de la (247) myrrhe : cet œuf est alors de même poids que lorsque la masse étoit entiere. Lorsqu'il l'a, dis-je, refermé, il le porte en Egypte dans le temple du Soleil.

LXXIV. On voit dans les environs de Thebes

(a) Le grec ajoute : *Quant à la description détaillée.*

(b) Dans le grec : *ils disent qu'il le porte ainsi.*

(c) Dans le grec : *lorsqu'il a cessé ces essais.*

une espece de (248) serpens sacrés qui ne fait jamais de mal aux hommes : ces serpens sont fort petits, & portent deux cornes au haut de la tête. Quand ils meurent, on les enterre dans le temple de Jupiter, auquel, dit-on, ils sont consacrés.

LXXV. Il y a dans l'Arabie, assez près de la ville de Buto, un lieu où je me rendis pour m'informer des (249) serpens ailés. Je vis à mon arrivée une quantité prodigieuse d'os & d'épines du dos de ces serpens. Il y en avoit des tas épars de tous les côtés, de grands, de moyens & de petits. Le lieu où sont ces os (250) amoncelés, se trouve à l'endroit où une gorge resserrée entre des montagnes, débouche dans une vaste plaine qui touche à celle de l'Egypte. On dit que ces serpens ailés volent (251) d'Arabie en Egypte dès le commencement du printemps, mais que les Ibis, allant à leur rencontre, à l'endroit où ce défilé aboutit à la plaine, les empêchent de passer, & les tuent. Les Arabes assurent que c'est en reconnaissance de ce service, que les Egyptiens ont une grande vénération pour l'Ibis; & les Egyptiens conviennent eux-mêmes que c'est la raison pour laquelle ils honorent (252) ces oiseaux.

LXXVI. Il y a deux especes d'Ibis : ceux de la premiere espece sont de la grandeur du (252*) Crex ; leur plumage est extrêmement noir ; ils ont les cuisses comme celles des Grues, & le bec recourbé ; ils combattent contre les serpens. Ceux de la seconde

espece font plus communs, & l'on en (253) rencontre souvent : ils ont une partie de la tête & toute la gorge dénuées (254) de plumes ; leur plumage est blanc, excepté celui de la tête, du col & de l'extrémité des aîles & de la queue, qui est très-noir ; quant aux cuisses & au bec, ils les ont de même que l'autre espece. Le Serpent volant ressemble, pour la figure, aux Serpens aquatiques ; ses aîles ne font point garnies de plumes ; elles sont entièrement semblables à celles de la Chauve-souris. En voilà assez sur les animaux sacrés.

LXXVII. Parmi les Egyptiens que j'ai connus, ceux qui habitent aux environs de cette partie de l'Egypte où l'on sème des grains, font sans contredit les plus habiles, & ceux qui, de tous les hommes, cultivent (255) le plus leur mémoire. Voici quel est leur régime : ils se purgent tous les mois pendant trois jours consécutifs, & ils ont grand soin d'entretenir & de conserver leur santé par des vomitifs & des lavemens, persuadés que toutes nos maladies viennent des alimens que nous prenons : d'ailleurs, après les Libyens, il n'y a point d'hommes (256) si sains, & d'un meilleur tempérament que les Egyptiens. Je crois qu'il faut attribuer cet avantage aux saisons, qui ne varient jamais en ce pays ; car ce sont les variations qui occasionnent les maladies, & sur-tout celles des saisons. Leur pain s'appelle Cyllestis : ils le font avec de l'épautre. Comme ils n'ont point de (257) vignes dans leur pays, ils

boivent de la (258) bierre; ils vivent de poissons crus séchés au soleil, ou mis dans de la (259) faumure; ils mangent crus pareillement les Cailles, les Canards, & quelques petits oiseaux qu'ils ont eu soin de saler auparavant; enfin, à l'exception des oiseaux & des poissons sacrés, ils se nourrissent de toutes les autres especes qu'ils ont chez eux, & les mangent ou rôtis ou bouillis.

LXXVIII. Aux festins qui se font chez les riches, on porte, après le repas, autour de la salle, un (259*) cercueil, avec une figure en bois, si bien travaillée & si bien peinte, qu'elle représente parfaitement un mort : elle n'a qu'une coudée ou deux au plus. On la montre à tous les convives tour-à-tour, en leur disant : « jetez les yeux sur cet » homme, vous lui ressemblerez après votre mort; » buvez donc maintenant, & vous divertissez ».

LXXIX. Contents des (260) chansons qu'ils tiennent de leurs peres, ils n'y en ajoutent point d'autres. Il y en a plusieurs dont l'institution est louable, & sur-tout (261) celle qui se chante en Phénicie, en Cypre & ailleurs : elle a différens noms chez les différens peuples. On convient généralement que c'est la même que les Grecs ont coutume de chanter, & qu'ils appellent (262) Linus. Entre mille choses qui m'étonnent en Egypte, je ne puis concevoir où les Egyptiens ont pris cette (a) chanson

(a) Voyez la note 262.

du Linus. Je crois qu'ils l'ont chantée de tout temps: Elle s'appelle en Egyptien (263) Manéros. Ils disoient que Manéros étoit fils unique de leur premier Roi; qu'ayant été enlevé par une mort prématurée, ils chanterent en son honneur ces airs lugubres, & que cette chanson étoit la première & la seule qu'ils eussent dans les commencemens.

LXXX. Il n'y a parmi les Grecs que les (264) Lacédémoniens qui s'accordent avec les Egyptiens dans le respect que les jeunes gens ont pour les vieillards. Si un jeune homme rencontre un vieillard, il lui cede le pas, & se détourne; & si un vieillard survient dans un endroit où se trouve un jeune homme, celui-ci se leve. Les autres Grecs n'ont point cet usage. Lorsque les Egyptiens se rencontrent, au lieu de se saluer de paroles, ils se font une profonde révérence, en baissant la main jusqu'aux genoux.

LXXXI. Leurs habits sont de lin, avec des (265) franges autour des jambes: ils les appellent Calasiris; & par-dessus ils s'enveloppent d'une espece de manteau de laine blanche: mais ils ne portent pas dans les temples cet habit de laine, & on ne les enterre (a) pas non plus avec cet habit; les loix de la religion le défendent. Cela est conforme aux cérémonies (266) Orphiques, que l'on appelle aussi Bacchiques, & qui sont les mêmes que les Egyp-

(a) Voyez la note 282.

tiennes & les (267) Pythagoriques. En effet il n'est pas permis d'enfvelir dans un vêtement de laine quelqu'un qui a participé à ces mysteres. La raison que l'on en donne, est empruntée de la religion.

LXXXII. Entr'autres choses qu'ont inventées les Egyptiens, ils ont imaginé à quel Dieu chaque mois & chaque jour du mois sont consacrés : ce sont eux qui, en observant le jour de la naissance de quelqu'un, lui ont prédit le sort qui l'attendoit, ce qu'il deviendroit, & le genre de mort dont il devoit mourir. Les Poëtes Grecs ont fait usage de cette science : mais les Egyptiens ont inventé plus de prodiges que tout le reste des hommes. Lorsqu'il en survient un, ils le mettent par écrit, & observent de quel événement il sera suivi. Si, dans la suite, il arrive quelque chose qui ait avec ce prodige la moindre conformité, ils se persuadent que l'issue sera (268) la même.

LXXXIII. Personne en Egypte n'exerce la divination : elle n'est attribuée qu'à certains Dieux. On voit en ce pays des Oracles d'Hercules, d'Apolon, de Minerve, de Diane, de Mars, de Jupiter ; mais on a plus de vénération pour celui de Latone en la ville de Buto, que pour tout autre. Ces sortes de divinations n'ont pas les mêmes regles, & sont fort différentes les unes des autres.

LXXXIV. La médecine est si sagement distribuée en Egypte, qu'un Médecin ne se mêle que d'une seule espece de maladie, & non de plusieurs. Tout

y est plein de Médecins. Les uns sont pour les yeux ; les autres pour la tête ; ceux-ci pour (269) les dents ; ceux-là pour les maux de ventre & des parties voisines ; d'autres enfin pour les maladies inconnues.

LXXXV. Le deuil & les funérailles se font de cette manière : quand il meurt un homme de considération , toutes les femmes de (270) sa maison se couvrent de boue la tête & même le visage ; elles laissent le mort à la maison , se ceignent par le milieu du corps , se découvrent le sein , se frappent la poitrine , & parcourent la ville , accompagnées de leurs parentes. D'un autre côté , les hommes se ceignent aussi , & se frappent la poitrine : après cette cérémonie , on porte le corps à l'endroit où on les embaume (271).

LXXXVI. Il y a en Egypte certaines personnes que la loi a chargées des (272) embaumemens , & qui en font profession. Quand on leur apporte un corps , ils montrent aux porteurs des modèles de morts en bois , peints au naturel. Le plus recherché représente , à ce qu'ils disent , celui (273) dont je me fais scrupule de dire ici le nom. Ils en font voir un second qui est inférieur au premier , & qui ne coûte (274) pas si cher ; ils en montrent encore un troisième , qui est au plus bas prix. Ils demandent ensuite suivant lequel de ces trois modèles on souhaite que le mort soit embaumé. Après qu'on est convenu du prix , les parens se retirent : les Embaumeurs travaillent chez eux , & voici

comment ils procedent à l'embaumement le plus précieux.

D'abord ils tirent la cervelle par les narines, en partie avec un ferrement recourbé, en partie (275) par le moyen des drogues qu'ils introduisent dans la tête; ils font ensuite une (276) incision dans le flanc avec une pierre d'Ethiopie tranchante; ils tirent par cette ouverture les (277) intestins, les nettoient, & les passent au vin de Palmier; ils les passent encore dans des aromates broyés; ensuite ils remplissent le ventre de myrrhe pure broyée, de canelle & d'autres parfums, l'encens excepté; puis ils le recourent. Lorsque cela est fini, ils salent le corps, en le couvrant de (278) natrum pendant soixante & (279) dix jours. Il n'est pas permis de les laisser séjourner plus long-temps dans le sel. Ces soixante & dix jours écoulés, ils lavent le (280) corps, & l'enveloppent (281) entièrement de bandes (a) de toile de (282) coton, enduites de (283) Commi, dont les Egyptiens se servent ordinairement comme de colle. Les parens retirent ensuite le corps; ils font faire en bois un étui de forme humaine; ils y renferment le mort, & le mettent dans une salle destinée à cet usage; ils le placent droit contre la muraille. Telle est la maniere la plus magnifique d'embaumer les morts.

(a) Il y a dans le grec : *de bandes de toile coupées*; mais le terme de *bande* exprime cela.

LXXXVII. Ceux qui veulent éviter la dépense ; choisissent cette autre sorte : on remplit des seringues d'une liqueur onctueuse qu'on a tirée du cèdre ; on en injecte le ventre du mort, sans y faire aucune (284) incision, & sans en tirer les intestins. Quand on a introduit cette liqueur par le fondement, on le bouche, pour empêcher la liqueur injectée de sortir ; ensuite on sale le (285) corps pendant le temps (286) prescrit. Le dernier jour, on fait sortir du ventre la liqueur injectée : elle a tant de force, qu'elle (287) dissout le ventricule & les entrailles, & les entraîne avec elle. Le natrum consume les chairs, & il ne reste du corps que la peau & les os. Cette opération finie, ils rendent le corps sans y faire autre chose.

LXXXVIII. La troisième espèce d'embaumement n'est que pour les plus pauvres. On injecte le corps avec la liqueur nommée (288) Surmaïa ; on met le corps dans le natrum pendant soixante & dix jours, & on le rend ensuite à ceux qui l'ont apporté.

LXXXIX. Quant aux femmes de qualité, lorsqu'elles sont mortes, on ne les remet pas sur le champ aux Embaumeurs, non plus que celles qui sont belles, & qui ont été en grande considération, mais seulement trois ou quatre jours après leur mort. On prend cette précaution, de crainte que les Embaumeurs n'abusent des corps qu'on leur confie. On raconte qu'on en prit un sur le fait avec une femme morte récemment, & cela sur l'accusation d'un de ses camarades.

LXXXX. Si l'on trouve un corps mort d'un Egyptien ou même d'un étranger, soit qu'il ait été enlevé par un Crocodile, ou qu'il ait été noyé dans le fleuve, la ville, sur le territoire de laquelle il a été jetté, est obligée de l'embaumer, de le préparer de la maniere la plus magnifique, & de le mettre dans des tombeaux sacrés. Il n'est permis à aucun de ses parens ou de ses amis d'y toucher; les seuls (289) Prêtres du Nil ont ce (290) privilege; ils l'enfvelissent de leurs propres mains, comme si c'étoit quelque chose de plus que le cadavre d'un homme.

LXXXXI. Les Egyptiens ont un grand éloignement pour les coutumes des Grecs (a); en un mot, pour celles de tous les autres hommes. Cet éloignement se remarque également dans toute l'Egypte, excepté à Chemmis, (291) ville considérable de la Thébaidé, près de Néapolis, où l'on voit un temple (292) de Persée, fils de Danaë. Ce temple est de figure quarrée, & environné de palmiers; le vestibule est vaste & bâti de pierres, & sur le haut on remarque deux grandes statues de pierre: dans l'enceinte sacrée est le temple, où l'on voit une statue de Persée. Les Chemmites disent que ce Héros apparôit souvent dans le pays & dans le temple; qu'on trouve quelquefois une de ses sandales, qui a deux coudées de long, & qu'après qu'elle a paru, la fertilité &

(a) Dans le grec; & pour tout dire.

l'abondance régnent dans toute l'Égypte. Ils célèbrent en son honneur, & à la manière des Grecs, des jeux gymniques, qui, de tous les jeux (293), sont les plus excellens. Les prix qu'on y propose, sont du bétail, des manteaux (294) & des (295) peaux.

Je leur demandai un jour pourquoi ils étoient les seuls à qui Persée eût coutume d'apparoître, & pourquoi ils se distinguoient du reste des Égyptiens par la célébration des jeux gymniques. Ils me répondirent que Persée étoit originaire de leur ville, & que Danaüs & Lyncée qui firent voile en Grece, étoient nés à Chemmis. Ils me firent ensuite la généalogie de Danaüs & de Lyncée, en descendant jusqu'à Persée; ils ajoutèrent que celui-ci étant venu en Égypte, pour enlever de Libye, comme le disent aussi les Grecs, la tête de la (296) Gorgone, il passa par leur ville, où il reconnut tous ses parens; que, lorsqu'il arriva en Égypte, il favoit déjà le nom de Chemmis par sa mere; enfin que c'étoit par son ordre qu'ils célébroient des jeux gymniques en son honneur.

LXXXII. Les Égyptiens qui habitent au dessus des marais, observent toutes ces (a) coutumes; mais ceux qui demeurent dans la partie marécageuse, suivent les mêmes usages que le reste des Égyptiens,

(a) Cela ne se rapporte point aux usages établis à Chemmis, mais à ceux dont il a été fait mention plus haut,

&, entr'autres, ils n'ont qu'une (297) femme chacun, ainsi que les Grecs.

Quant aux vivres, ils ont imaginé des moyens pour s'en procurer aisément. Lorsque le fleuve a pris toute sa crue, & que les campagnes sont comme une espece de mer, il paroît dans l'eau une quantité prodigieuse de lys, que les Egyptiens appellent (298) Lotos; ils les cueillent, & les font sécher au soleil; ils en prennent ensuite la graine; cette graine ressemble à celle du pavot, & se trouve au milieu du Lotos; ils la pilent; ils en font du pain qu'ils cuisent au feu. On mange aussi la racine de cette plante; elle est d'un (299) goût agréable & doux; elle est ronde & de la grosseur d'une pomme. Il y a une autre espece de lys ressemblant aux roses, & qui croît aussi dans le Nil. Son fruit a beaucoup de rapport avec les rayons d'un guêpier: on le recueille sur une (300) tige qui sort de la racine, & croît auprès de l'autre tige. On y trouve quantité de grains (301) très-bons, de la grosseur d'un noyau d'olive: on les mange verts ou secs.

Le Byblus (302) est une plante annuelle. Quand on l'a arraché des marais, on en coupe la partie supérieure, qu'on employe (302*) à différens usages; quant à l'inférieure, ou ce qui reste de la plante, & qui a environ une coudée de haut, on le mange (a) crud, ou on le vend. Ceux qui veulent rendre ce

(a) Voyez la note 301.

mets plus délicat, le font rôtir dans un four (303) ardent. Quelques-uns d'entr'eux ne vivent que de poissons (304) : ils les vident, les font sécher au soleil, & les mangent quand ils sont secs.

LXXXIII. Dans les différentes branches du fleuve, on trouve très-peu de ces sortes de poissons qui vont par troupes; ils croissent dans les étangs. Quand ils commencent à sentir les ardeurs de l'amour, & qu'ils veulent frayer, ils se rendent à la mer par bandes. Les mâles (305) vont devant, & répandent sur leur route la liqueur féminale : les femelles qui les suivent, (306) la dévorent, & c'est ainsi qu'elles conçoivent. Lorsqu'elle se font fécondées dans la mer, les poissons remontent la rivière; pour regagner chacun sa demeure accoutumée. Ce ne sont plus alors les mâles qui vont les premiers; les femelles conduisent la troupe. En la conduisant; elles font ce que faisoient les mâles; elles jettent leurs œufs, qui ne sont pas plus gros que des grains de millet; & les mâles qui les suivent, les avalent. Tous ces grains sont autant de petits poissons. Ceux qui restent, & que les mâles n'ont pas dévorés; prennent de l'accroissement, & deviennent des poissons. •

Si l'on prend de ces poissons lorsqu'ils vont à la mer, on remarque que leurs têtes sont meurtries du côté gauche : ceux au contraire qui remontent, ont la tête froissée du côté droit. La cause (307) en est sensible. Quand ils vont à la mer, ils cotoyent la

terre du côté gauche, & , lorsqu'ils reviennent, ils s'approchent du même rivage, le touchent, & s'y appuyent tant qu'ils peuvent, de peur que le courant de l'eau ne les détourne de leur route. Quand le Nil commence à croître, l'eau se filtre à travers les terres, & remplit les fossés & les lagunes qui sont près du fleuve. A peine sont-ils pleins, qu'on y voit fourmiller de toutes parts une multitude prodigieuse de petits poissons : mais quelle est la cause vraisemblable de leur production ? Je crois la connoître.

Lorsque le Nil se retire, les poissons qui, l'année précédente, avoient déposé leurs œufs dans le limon, se retirent aussi avec les dernières eaux. L'année révolue, lorsque le Nil vient de nouveau à se déborder, ces œufs commencent aussi-tôt à éclore, & à devenir de petits poissons (308).

LXXXIV. Les Egyptiens qui habitent dans les marais, se servent d'une huile exprimée du fruit du *Sillicyprion* ; ils (309) l'appellent *Kiki*. Voici comment ils la font : ils sement sur les bords des différentes branches du fleuve & sur ceux des étangs du *Sillicyprion*. En (310) Grèce, cette plante vient d'elle-même & sans culture ; en Egypte, on la sème, & elle porte une grande quantité de fruits d'une odeur forte. Lorsqu'on les a recueillis, les uns les broient & en tirent l'huile par expression ; les autres les font bouillir, après les avoir fait rôtir : l'huile se détache, & on la ramasse. C'est une liqueur

grasse qui n'est pas moins bonne pour les lampes que l'huile d'olive ; mais elle a une odeur forte & désagréable.

LXXXV. On voit en Egypte une quantité prodigieuse de mouchérons. Les Egyptiens ont trouvé des moyens pour s'en garantir. Ceux qui habitent au dessus des marais, se mettent à couvert de ces insectes en dormant sur le haut d'une tour : le vent empêche les mouchérons de voler si haut. Ceux qui demeurent dans la partie marécageuse, ont imaginé un autre moyen : il n'y a personne qui n'ait un filet. Le jour, on s'en sert pour prendre du poisson ; la nuit, on l'étend autour du lit ; on passe ensuite sous ce filet, & l'on se couche. Si on vouloit dormir avec ses habits, ou enveloppé d'un drap, on seroit piqué par les mouchérons, au lieu qu'ils ne l'essayent pas même à travers le filet.

LXXXVI. Leurs vaisseaux de charge sont faits avec l'épine (311), qui ressemble beaucoup au Lotos de Cyrene, & dont il sort une larme qui se condense en gomme. Ils tirent de cette épine des planches d'environ deux coudées ; ils les arrangent de la même manière qu'on arrange les briques, & les attachent avec des chevilles (312) fortes & longues ; ils placent sur leur surface des solives, sans se servir de varangues ni de courbes ; mais ils affermissent en dedans cet assemblage avec des liens de Byblus : ils font ensuite un gouvernail qu'ils passent à travers

la carène , puis un mât avec l'épine , & des voiles avec le Byblus.

Ces navires (313) ne peuvent pas remonter le fleuve , à moins d'être poussés par un grand vent ; aussi est-on obligé de les tirer de dessus le rivage. Voici la maniere dont on les conduit en descendant : on a une claie de bruyere , tissue avec du jonc , & une pierre percée , pesant environ deux talents ; on attache la claie avec une corde à l'avant du vaisseau , & on la laisse aller au gré de l'eau ; on attache la pierre à l'arriere avec une autre corde : la claie , emportée par la rapidité du courant , entraîne avec elle le (314) Baris ; (c'est ainsi qu'on appelle cette sorte de navires) la pierre qui est à l'arriere , gagne le fond de l'eau , & sert à diriger sa course. Ils ont un grand nombre de vaisseaux de cette espece , dont quelques-uns portent une charge de plusieurs milliers de talens.

LXXXXVII. Quand le Nil a inondé le pays , on n'apperçoit plus que les villes ; elles paroissent au dessus de l'eau , & ressemblent à-peu-près aux isles de la mer Egée. Toute l'Egypte en effet n'est qu'une vaste mer , si vous en exceptez les villes. Tant que dure l'inondation , on ne navigue plus sur les canaux du fleuve , mais par le milieu de la plaine. Ceux qui remontent de Naucratis à Memphis , prennent alors par les pyramides : ce n'est point là (315) cependant la navigation ordinaire , mais par la pointe du Delta & par la ville (315*) de Cercasore.

Si de la mer & de Canope, vous allez à Naucratis par la plaine, vous passerez près des villes (316) d'Anthylle & d'Archandre.

LXXXXVIII. Anthylle est une ville considérable; elle fait toujours partie du revenu de la femme des Rois d'Egypte, & lui est particulièrement assignée pour (317) sa chaussure. Cet usage s'observe depuis que ce pays appartient aux Perses. La ville d'Archandre me paroît avoir pris son nom d'Archandre de (318) Phthie, gendre de Danaüs, & fils d'Achæus. Peut-être y a-t-il eu quelqu'autre Archandre; mais certainement ce nom n'est pas Egyptien.

LXXXXIX. J'ai dit jusqu'ici ce que j'ai vu, ce que j'ai su par moi-même, ou ce que j'ai appris par mes recherches. Je vais maintenant parler de ce pays selon ce que m'en ont dit les Egyptiens; j'ajouterai aussi à mon récit quelque chose de ce que j'ai vu par moi-même.

Ménès, qui fut le premier Roi d'Egypte, fit (319) faire, selon les Prêtres, des digues à (320) Memphis. Le fleuve, jusqu'au regne de ce Prince, couloit entièrement le long de la montagne sâbloneuse qui est du côté de la Libye; mais, ayant comblé le coude que forme le Nil du côté du midi, & construit une digue environ à cent stades au dessus de Memphis, il mit à sec son (320*) ancien lit, & lui fit prendre son cours par un nouveau canal, afin qu'il coulât à égale distance des montagnes; & encore aujourd'hui, sous la domination des Perses, on a

une attention particuliere à ce même coude du Nil, dont les eaux retenues par les digues, coulent d'un autre (321) côté, & on a soin de les fortifier tous les ans. En effet, si le fleuve venoit à les rompre, & à se répandre de ce côté-là dans les terres, Memphis risqueroit d'être entièrement submergée. Ménès, leur (322) premier Roi, fit bâtir, au rapport des mêmes Prêtres, la ville qu'on appelle aujourd'hui Memphis, dans l'endroit même d'où il avoit détourné le fleuve, & qu'il avoit converti en terre ferme; car cette ville est aussi située dans la partie étroite de l'Égypte. Le même fit creuser au nord & à l'ouest de Memphis un lac qui communicoit avec le fleuve, n'étant pas possible de le faire à l'est, parce que le Nil s'y oppose; enfin il éleva dans la même ville un grand & magnifique temple en l'honneur de Vulcain.

C. Les Prêtres me lurent ensuite dans leurs annales les noms de trois cents trente autres Rois qui régnerent après lui. Dans une (323) si longue suite de générations, il se trouve dix-huit (324) Ethiopiens & une femme du pays; tous les autres étoient hommes & Egyptiens. Cette femme qui régna en Égypte, s'appelloit (325) Nitocris, comme la Reine de Babylone. Ils me raconterent que les Egyptiens, après avoir tué son frere, qui étoit leur Roi, lui remirent la couronne; qu'alors elle chercha à venger sa mort, & qu'elle fit périr par artifice un grand nombre d'Egyptiens. On pratiqua sous terre, par

son ordre, un vaste appartement, qu'elle destinoit en apparence à des (326) festins ; mais elle avoit réellement d'autres vues : elle invita à un repas un grand nombre d'Egyptiens qu'elle connoissoit pour les principaux auteurs de la mort de son frere, & pendant qu'ils étoient à table, elle fit entrer les eaux du fleuve par un grand canal secret. On (a) ajoute qu'après cette action elle se jetta dans (327) une chambre remplie de cendres, afin d'échapper à la vengeance du peuple.

CI. Les Prêtres me dirent que, de tous ces Rois, il n'y en eut aucun qui se fût distingué par des ouvrages remarquables ou par quelques actions d'éclat, si vous en exceptez Mœris, le dernier de tous ; que ce Prince s'illustra par plusieurs monumens ; qu'il bâtit le vestibule du temple de Vulcain, qui regarde le nord, & creusa un lac dont je donnerai dans la suite (b) les dimensions, & y fit élever des pyramides, dont je décrirai la grandeur quand il s'agira du lac. Ils me raconterent que ce Prince fit faire tous ces ouvrages, & que les autres ne laisserent aucun monument à la postérité ; aussi les passerai-je sous silence, & me contenterai-je de faire mention de (328) Sésostris qui vint après eux.

(a) Il y a dans le grec : *ils ne disent rien davantage de cette Princesse, si ce n'est qu'après avoir fait cela, &c.*

(b) Voyez §. 149.

CII. Ce Prince fut, selon ces Prêtres, le premier qui, étant parti du golfe Arabique avec des (329) vaisseaux longs, subjuga les peuples qui habitoient les bords de la mer Erythrée : il fit voile encore plus loin, jusqu'à une mer qui n'étoit plus navigable à cause des bas fonds.

Delà (330), selon les mêmes Prêtres, étant revenu en Egypte, il leva une nombreuse armée, &, avançant par la terre ferme, il subjuga tous les peuples qui se (331) trouverent sur sa route. Quand il rencontroit des nations courageuses & (332) jalouses de leur liberté, il érigeoit dans leur pays des colonnes, sur lesquelles il faisoit graver une inscription qui indiquoit son nom, celui de sa patrie, & qu'il avoit vaincu ces peuples par la force de ses armes; quant aux pays qu'il subjugoit aisément, & sans livrer bataille, il élevoit des colonnes, avec une inscription pareille, mais il faisoit ajouter les parties naturelles (333) de la femme, emblème de la lâcheté de ces peuples.

CIII. En parcourant ainsi le continent, il passa d'Asie en Europe, & subjuga les Scythes & les Thraces (334) : mais je crois que l'armée Egyptienne (335) n'alla pas plus avant ; car on voit chez ces nations les colonnes qu'il y fit ériger, & l'on n'en trouve point au-delà. Il retourna ensuite sur ses pas : quand il fut arrivé sur les bords du Phase, je ne puis assurer s'il y laissa une partie (336) de son armée pour cultiver le pays, ou bien si quelques-uns

de ses soldats, ennuyés de la longueur de ces voyages, ne s'établirent point sur les bords de ce fleuve.

CIV. Quoi qu'il en soit (a), il paroît que les Colchidiens sont Egyptiens d'origine, & je l'avois présumé avant que d'en avoir entendu parler à d'autres; mais, comme j'étois curieux de m'en instruire, j'interrogeai ces deux peuples: les Colchidiens se ressouvenoient beaucoup mieux des Egyptiens, que ceux-ci ne se ressouvenoient des Colchidiens.

Les Egyptiens pensent que ces peuples sont des descendans d'une partie des troupes de Sésostris. Je le conjecturai aussi sur deux indices; le premier, c'est qu'ils sont noirs, & qu'ils ont les cheveux crêpus, preuve (b) assez équivoque, puisqu'ils ont cela de commun avec d'autres peuples; le second, & le principal, c'est que les (337) Colchidiens, les Egyptiens & les Ethiopiens sont les seuls hommes qui se fassent circoncire de temps immémorial. Les (338) Phéniciens & les Syriens de la Palestine conviennent eux-mêmes qu'ils ont appris la circoncision des Egyptiens; mais les Syriens (c) qui

(a) Cela n'est pas dans le texte; je l'ai ajouté afin de servir de liaison. Le grec dit : *car les Colchidiens paroissent, &c.*

(b) Dans le grec : *cela ne revient à rien.*

(c) Ce sont les Cappadociens dont il a parlé Liv. I, §. 72, & dont il parlera encore Liv. III, §. 90; Liv. V, §. 49; Liv. VII, §. 72, & peut-être ailleurs.

habitent

habitent sur les bords du Thermodon & du Parthénus, & les Macrons, leurs voisins, avouent qu'ils la tiennent depuis peu des Colchidiens. Or, ce sont là les seuls peuples qui pratiquent la circoncision, & encore paroît-il qu'en cela ils ne font qu'imiter les Egyptiens.

Comme la circoncision paroît, chez les Egyptiens & les Ethiopiens, remonter (339) à la plus haute antiquité, je ne saurois dire laquelle de ces deux nations (340) la tient de l'autre; à l'égard des (a) autres peuples, ils l'ont prise des Egyptiens, par le (341) commerce qu'ils ont eu avec eux. Je me fonde sur ce que tous les Phéniciens qui fréquentent les Grecs, ont perdu la coutume qu'ils tenoient des Egyptiens de circoncire les enfans nouveaux nés.

CV. Mais voici un autre trait de ressemblance entre ces deux peuples : ce sont les seuls (342) qui travaillent le lin de la même façon; ils vivent de même, & ont aussi la même langue. Les Grecs appellent *lin* (343) sardonique celui qui leur vient de la Colchide, & *lin* Egyptien celui qu'ils tirent d'Egypte.

CVI. La plupart des colonnes que Sésostris fit élever dans les pays qu'il subjuga, ne subsistent plus aujourd'hui. J'en ai pourtant vu dans la Palef-

(a) Ce sont les Colchidiens, les Phéniciens & les Syriens dont il vient de parler.

tine de Syrie, & j'y ai remarqué les parties naturelles de la femme, & les inscriptions dont j'ai parlé plus haut.

On voit aussi vers l'Ionie deux figures de ce Prince, taillées dans le roc; l'une, sur le chemin qui conduit d'Ephese à Phocée; l'autre, sur celui de Sardes à Smyrne. Elles représentent, l'une & l'autre, un homme de cinq palmes (a) de haut, tenant de la main droite un javelot, & de la gauche un arc (b) : le reste de son armure est pareillement (343*) Egyptien & Ethiopien. On a gravé sur la poitrine, d'une épaule à l'autre, une inscription en caractères égyptiens & sacrés, conçue en ces termes : J'AI CONQUIS CE PAYS PAR LA FORCE DE MON (344) BRAS. Sésostris ne dit (345) pas pourtant ici ni qui il est, ni de quel pays il est : il l'a indiqué ailleurs. Quelques-uns de ceux qui ont examiné cette figure, conjecturent qu'elle représente Memnon; mais ils sont fort éloignés de la vérité.

CVII. Les Prêtres me dirent encore que Sésostris, en revenant en Egypte, amena avec lui un grand nombre de prisonniers faits sur les nations qu'il avoit subjuguées; qu'étant arrivé à Daphnes de

(a) Le palme ou spithame est d'environ 8 pouces 3 lignes : les cinq palmes sont par conséquent 3 pieds 5 pouces 3 lignes.

(b) L'arc étoit une arme propre aux Ethiopiens. Voyez ci-dessous, Liv. III, §. 21.

Péluse, son (346) frere, à qui il avoit confié le gouvernement du royaume, l'ayant invité, lui & ses enfans, à loger chez lui, fit (a) environner la maison de matieres combustibles, auxquelles on mit le feu. Sésostris n'en eut pas plutôt connoissance, qu'il délibéra avec la Reine, sa femme, qu'il avoit menée avec lui, sur le parti qu'il avoit à prendre. De six enfans qu'il avoit, elle lui conseilla d'en étendre deux (347) sur le bûcher enflammé, & de faire de leur corps une espece de pont sur lequel il pourroit passer & se sauver. Sésostris la crut : ainsi périrent deux de ses enfans; les autres se sauverent avec leur pere.

CVIII. Les Prêtres ajouterent que Sésostris, après s'être vengé de son frere à son retour en Egypte, employa les (348) prisonniers de guerre à traîner jusqu'au temple de Vulcain ces pierres énormes qu'on y voit. Ce furent ces mêmes prisonniers que l'on força de creuser les fossés & les canaux dont l'Egypte est entrecoupée. Avant ces travaux exécutés (349) malgré eux, l'Egypte étoit commode pour les chevaux & pour les voitures; mais, depuis ce temps-là, quoique le pays soit plat & uni, il est devenu impraticable aux uns & aux autres, à cause de la multitude de canaux qu'on y rencontre de toutes parts & en tout sens. Ce Prince les fit creuser, parce que toutes les fois que le fleuve

(a) Dans le grec : fit entasser autour de la maison.

venoit à se retirer, les villes qui n'étoient point sur les bords, mais au milieu des terres, se trouvoient dans une grande disette d'eau, n'ayant pour leur boisson que l'eau (350) faumache des puits.

CIX. Les Prêtres me dirent encore que ce même Roi fit le partage des terres, assignant à chaque Egyptien une portion égale de terre, & quarrée, qu'on tiroit au fort, à la charge néanmoins de lui payer tous les ans une certaine redevance, qui composoit son revenu. Si le fleuve enlevoit à quelqu'un une partie de sa portion, il alloit trouver le Roi, & lui exposoit ce qui étoit arrivé. Ce Prince envoyoit sur les lieux des Arpenteurs, pour voir de combien l'héritage étoit diminué, afin de ne faire payer la redevance qu'à proportion du fonds qui restoit. Voilà, je crois, l'origine (351) de la géométrie, qui a passé de ce pays (352) en Grece. A l'égard du pole, du cadran (353) solaire, & de la division du jour en douze (354) parties, les Grecs les tiennent des Babylonien.

CX. Sésostris (355) est le seul Roi d'Egypte qui ait régné en Ethiopie. Ce Prince fit poser (a) des statues de pierre devant le temple de Vulcain, en mémoire du (356) danger qu'il avoit évité. Il y en avoit deux de trente coudées de haut, dont l'une le représentoit, & l'autre représentoit sa femme, & quatre de vingt coudées chacune, qui repré-

(a) Dans le grec : ce Prince laissa.

tentoient ses quatre fils. Long-temps (357) après, lorsque Darius, Roi de Perse, voulut faire placer sa statue devant celles-ci, le Grand-Prêtre (a) de Vulcain s'y opposa. Ce Prince, objectoit-il, n'avoit pas fait de si grandes actions que Sésostris. Celui-ci n'avoit pas moins soumis de nations que Darius; mais il avoit aussi subjugué les Scythes que Darius n'avoit pu vaincre. Il n'est donc pas juste, ajoutoit-il, de placer devant les statues (b) de Sésostris celles d'un Prince qui ne l'avoit point surpassé par ses exploits. On dit que Darius (358) pardonna au Grand-Prêtre cette remontrance généreuse.

CXI. Les Prêtres me raconterent qu'après la mort de Sésostris, son fils (359) Phéron monta sur le trône. Ce Prince ne fit aucune expédition militaire; mais il devint aveugle à cette occasion. Le Nil s'étant débordé en ce temps-là de dix-huit coudées, & ayant submergé toutes les campagnes, il s'éleva un vent impétueux qui en agita les flots avec violence. Alors Phéron, par une folle témérité, prit un javelot, & le lança au milieu du tourbillon des eaux: aussi-tôt après, ses yeux furent frappés d'un mal subit, & il devint aveugle. Il

(a) Le grec dit seulement *le Prêtre*; mais voyez la note 357.

(b) Dans le grec: *ses offrandes*. Les statues qu'on élevoit à quelqu'un, étoient toujours offertes aux Dieux, afin qu'étant sous la protection de la religion, personne n'osât les renverser.

fut dix ans en cet état. La onzième année, on lui apporta une réponse de l'oracle de Buto, qui lui annonçoit que le temps prescrit à son châtement étoit expiré, & qu'il recouvreroit la vue, en se lavant les yeux avec l'urine d'une femme qui n'eût jamais connu d'autre homme que son mari. Phéron essaya d'abord de l'urine de sa femme; mais comme il ne voyoit pas plus qu'auparavant, il se servit indistinctement de celle des autres femmes. Ayant enfin recouvré la vue, il fit assembler dans une (360) ville, qu'on appelle aujourd'hui Erythrèbolos, toutes les femmes qu'il avoit éprouvées, excepté celle dont l'urine lui avoit rendu la vue, & les ayant fait toutes brûler avec la ville même, il épousa celle qui avoit contribué à sa guérison.

Lorsqu'il eut été guéri, il envoya des présens dans tous les temples célèbres, & fit faire pour celui du Soleil deux obélisques remarquables, qui méritent sur-tout qu'on en fasse mention. Ils ont chacun cent coudées de haut, sur huit de large, & sont d'une seule pierre.

CXII. Les mêmes Prêtres me dirent que Phéron eut pour (361) successeur un citoyen de Memphis, que les Grecs appellent Protée dans leur (362) langue. On voit encore aujourd'hui à Memphis un lieu (a) magnifique & très-orné, qui lui est con-

(a) Il y a dans le grec : *τέμενος*, qui est une pièce de terre, accompagnée quelquefois d'un bocage, & consacrée à

facré. Ce lieu est au sud du temple de Vulcain. Des Phéniciens de Tyr habitent à l'entour, & tout ce quartier s'appelle le camp (363) des Tyriens. Il y a dans le lieu consacré à Protée une chapelle dédiée à Vénus, surnommée l'Etrangere. Je conjecture que cette Vénus est Hélène, fille de (364) Tyndare, non-seulement parce que j'ai oui dire qu'Hélène demeura autrefois à la cour de Protée, mais encore parce que cette chapelle (365) tire son nom de Vénus l'Etrangere; car, de tous les autres temples de Vénus, il n'y en a aucun qui lui soit consacré sous ce nom.

CXIII. Ayant questionné les Prêtres au sujet d'Hélène, ils me répondirent qu'Alexandre (a), après l'avoir (366) enlevée de Sparte, mit à la voile pour retourner dans sa patrie. Quand il fut parvenu dans la mer Egée, des vents contraires le repousserent dans la mer (367) d'Egypte; & comme ces vents continuoient, il vint delà en Egypte, où il aborda à l'embouchure du Nil, qu'on appelle aujourd'hui la bouche Canopique, & à Tarichées. Il y avoit sur ce rivage un temple d'Hercules, qu'on y voit encore maintenant. Si quelqu'esclave s'y retire, & s'y fait marquer des stigmates sacrés, afin de se consacrer au Dieu, il n'est pas permis

un Héros. Cette piece de terre étoit probablement environnée d'un mur, avec de beaux portiques.

(a) Paris : c'est aussi le nom qu'Homere donne le plus souvent à ce Prince.

de mettre la main sur lui. Cette loi continue à s'observer de la même manière depuis son institution jusqu'à présent. Les esclaves d'Alexandre ayant eu connoissance des privilèges de ce temple, s'y réfugièrent, & se tenant en posture de suppliants, ils se mirent à accuser leur maître, dans l'intention de lui nuire, & à publier l'injure qu'il avoit faite à Ménélas, & tout ce qui s'étoit passé au sujet d'Hélène. Ces accusations se faisoient en présence des Prêtres, & de Thonis (368), Gouverneur de cette bouche du Nil.

CXIV. Là-dessus, Thonis dépêcha au plutôt un courier à Memphis, avec ordre de dire à Protée ces paroles : « il est arrivé ici un Teucrien qui a » commis en Grece un crime atroce. Non content » d'avoir séduit la femme de son hôte, il l'a enlevée » avec des richesses considérables. Les vents con- » trairens l'ont forcé de relâcher en ce pays. Le » laisserons-nous partir impunément, ou lui ôterons- » nous ces (a) richesses ? »

Protée renvoya le courier au Gouverneur, avec un ordre conçu en ces termes : « arrêtez cet étranger, » quel qu'il soit, qui a commis un tel crime contre » son hôte ; amenez-le-moi, afin que je sache ce » qu'il peut aussi alléguer en sa faveur ».

CXV. Thonis, ayant reçu cet ordre, fait les vaisseaux d'Alexandre, le fit arrêter, & le mena

(a) Dans le grec : *ce qu'il avoit en venant.*

à Memphis avec Hélène , avec ses richesses & les (a) suppliants du Dieu. Lorsqu'ils furent tous arrivés , Protée demanda à Alexandre qui il étoit , & d'où il venoit avec ses vaisseaux. Ce Prince ne lui déguisa point sa famille , le nom de sa patrie , ni d'où il venoit ; mais quand Protée lui eut ensuite demandé où il avoit pris Hélène , il s'embarassa dans ses réponses , & comme il déguisoit la vérité , ses esclaves , qui s'étoient rendus suppliants , l'accuserent , & raconterent au Roi toutes les particularités de son crime. Enfin Protée prononça ce jugement : « Si je ne pensois pas qu'il est de la plus » grande conséquence de ne faire mourir aucun » des étrangers que les vents forcent à relâcher sur » nos terres , je vengerois par ton supplice l'insulte » que tu as faite à Ménélas. Ce Prince t'a donné » l'hospitalité , & toi , le plus méchant de tous » les hommes , tu n'as pas craint de commettre » envers lui une action exécrationnable. Tu as séduit la » femme de ton hôte , & , non content de cela , » tu l'as engagée à te suivre , & tu (369) l'emmenes » furtivement. Ce n'est pas tout ; tu pillas encore , » en t'en allant , la maison de ton hôte. Puis donc » que je crois de la plus grande conséquence de » ne point faire mourir un étranger , je te (b)

(a) Les esclaves de Paris.

(b) Dans le grec : *je ne te laisserai point emmener cette femme & ses richesses.*

» laisserai aller ; mais tu n'emmeneras point cette
 » femme , & tu n'emporteras point ses richesses ;
 » je les garderai , jusqu'à ce que le Prince (a) Grec
 » vienne lui-même les redemander : pour toi , je
 » t'ordonne de sortir dans trois jours de mes états
 » avec tes compagnons de voyage , sinon tu seras
 » traité en ennemi ».

CXVI. Ce fut ainsi , au rapport des Prêtres , qu'Hélène vint à la cour de Protée. Il me semble qu'Homere avoit aussi oui raconter la même histoire ; mais , comme elle convenoit moins à l'épopée que celle dont il s'est servi , il l'a abandonnée : il a montré cependant qu'elle ne lui étoit pas inconnue. Il nous en donne un témoignage certain dans l'Iliade , lorsqu'il (370) décrit le voyage d'Alexandre ; témoignage qu'il n'a rétracté en aucun autre endroit de ses poëmes. Il nous y apprend qu'Alexandre , après avoir erré long-temps de côté & d'autre avec Hélène qu'il emmenoit , aborda à Sidon en Phénicie. C'est dans l'endroit (371) où il s'agit de la valeur de Diomedes. Voici ses vers : « là , se (b) trouvoient
 » des voiles brodés , ouvrage des Sidoniennes , que
 » le beau Paris avoit emmenées de Sidon , lorsqu'il
 » revint à Troie avec Hélène ». Il fait aussi mention du voyage d'Hélène dans (c) l'Odyssée : « Tels étoient

(a) Dans le grec : *ton hôte*.

(b) Iliade , liv. V , vers 289.

(c) Odyss. liv. IV , vers 228.

» les spécifiques efficaces & excellens que possédoit
 » Hélène, fille de Jupiter : elle les avoit reçus de
 » Polydamna, femme de (372) Thonis, dans son
 » voyage en Egypte, dont le terroir produit une
 » infinité de plantes, les unes salutaires, les autres
 » pernicieuses ». Il en parle aussi dans ces vers
 que Ménélas adresse à Télémaque : « quoique (a) je
 » désirasse de m'en retourner, les Dieux me re-
 » tinrent en Egypte, parce que je ne leur avois
 » pas offert des hécatombes parfaites ». Homere,
 par ces vers, nous montre assez qu'il n'ignoroit pas
 qu'Alexandre avoit été en Egypte. La Syrie touche
 en effet à l'Egypte ; & les Phéniciens, à qui appar-
 tient Sidon, habitent dans la Syrie.

CXVII. Ces (373) vers du Poëte, & principa-
 lement les deux derniers, prouvent que les (374)
 Cypriaques ne sont pas d'Homere (b) ; car on lit
 dans ce poëme, qu'Alexandre, profitant de la tran-
 quillité de la mer & d'un vent favorable, arriva
 à Troie avec Hélène, trois jours après son départ
 de Sparte, au lieu qu'Homere dit dans l'Iliade,
 qu'en revenant avec elle, il erra long-temps : mais
 en voilà assez sur Homere & les vers Cypriaques.

CXVIII. Je demandai ensuite aux Prêtres si ce
 que les Grecs racontotent de la guerre de Troie,
 devoit être mis au rang (375) des fables : ils me

(a) Odyss. liv. IV, vers 352.

(b) Le grec ajoute : *mais de quelqu'autre.*

répondirent qu'ils s'en étoient informés à Ménélas lui-même, & voici ce qu'il leur en avoit appris : après l'enlèvement d'Hélène, une nombreuse armée de Grecs passa dans la Teucride, pour venger l'outrage fait à Ménélas. Sortis de leurs vaisseaux, ils n'eurent pas plutôt assis leur camp (375*), qu'ils envoyèrent à Troie (a) des Ambassadeurs, au nombre desquels étoit Ménélas. Ces Ambassadeurs étant entrés dans la ville, demanderent Hélène, ainsi que les richesses qu'Alexandre avoit enlevées furtivement, & ils exigèrent une réparation de cette (b) insulte. Les Teucriens les assurèrent alors, & dans la fuite, sans serment, & même avec serment, qu'ils n'avoient ni Hélène, ni les trésors qu'on les accusoit d'avoir enlevés; que tout ce qu'on leur demandoit, étoit en Egypte, & qu'on avoit tort de les poursuivre pour des choses que retenoit Protée, Roi de ce pays : mais les Grecs, s'imaginant qu'ils se moquoient d'eux, firent le siège de Troie, & le continuerent jusqu'à ce (376) qu'ils se fussent rendus maîtres de cette ville; mais, quand ils l'eurent prise, Hélène ne s'y étant point trouvée, & les Troyens leur tenant toujours le même langage, ils ne douterent plus de ce qu'on leur avoit dit dès le commencement, & ils envoyèrent Ménélas lui-même vers Protée.

(a) Dans le grec : *Ilion*, mot réservé à la poésie dans notre langue.

(b) *Injustice*, dans le grec.

CXIX. Ménélas étant arrivé en Egypte, remonta le Nil jusqu'à Memphis, où il fit à ce Prince un récit véritable de ce qui s'étoit passé. Il en reçut toutes sortes de bons traitemens ; on lui rendit Hélène, pour (a) qui on avoit eu les égards & le respect convenables, & on lui remit tous ses trésors.

Ménélas ne reconnut ces bienfaits que par des outrages. Comme il vouloit s'embarquer, & que les vents contraires le retenoient, après avoir longtemps attendu, il imagina d'immoler (377) deux enfans du pays. Cette action impie, qui parvint bientôt à la connoissance des Egyptiens, le rendit odieux : on le poursuivit, & il fut obligé de se sauver par mer en Libye. Les Egyptiens ne purent m'apprendre de quel (378) côté il alla ensuite ; ils m'assurèrent qu'ils avoient une connoissance certaine d'une partie de ces faits, parce qu'ils s'étoient passés chez eux, & qu'ils avoient appris les autres par leurs recherches (b).

CXX. Je suis du sentiment des Prêtres d'Egypte au sujet d'Hélène, & voici quelques conjectures que j'y ajoute : si cette Princesse eût été à Troie, on l'auroit sûrement rendue aux Grecs, soit qu'Alexandre

(a) Il y a dans le grec : *qui n'avoit souffert aucun mal.*

(b) Il y a dans le grec, après cela : *les Prêtres d'Egypte me dirent ces choses.*

y eût consenti, soit qu'il s'y fût opposé. Priam & les Princes de la Famille Royale n'étoient pas assez dépourvus de sens pour s'exposer à périr eux, leurs enfans & leur ville, afin de conserver à Alexandre la possession d'Hélène. Supposons même qu'ils eussent été dans ces sentimens au commencement de la guerre; du moins, lorsqu'ils virent qu'il périssoit tant de Troyens toutes les fois qu'on en venoit aux mains avec les Grecs, & qu'en différens combats il en avoit déjà coûté la vie à deux ou trois des enfans de Priam, ou même à un plus grand nombre, s'il faut en croire les Poètes épiques; quand Priam auroit été lui-même épris d'Hélène, je pense qu'il n'auroit pas balancé à la rendre aux Grecs, pour se délivrer de tant de maux.

D'ailleurs Alexandre n'étoit pas l'héritier présomptif de la couronne; il n'étoit pas chargé de l'administration des affaires dans la vieillesse de Priam. Hector étoit son aîné, & jouissoit d'une plus grande considération. Priam venant à mourir, ce Prince devoit lui succéder; ainsi il ne lui eût été ni honorable, ni avantageux de favoriser les injustices de son frere, & cela, tandis qu'il se voyoit tous les jours, ainsi que tous les autres Troyens, exposé pour lui à de si grands maux: mais il n'étoit pas en leur pouvoir de rendre Hélène; & si les Grecs n'ajoutèrent point foi à leur réponse, quoique vraie, ce fut, à mon avis, par une permission du Ciel, qui, en détruisant les Troyens, vouloit apprendre

à tous les hommes que les Dieux proportionnent les châtimens à l'énormité des crimes (a).

CXXI. Les Prêtres me dirent que (379) Rhampfinite succéda à Protée. Il fit faire le vestibule du temple de Vulcain (b) qui est à l'occident; il fit aussi élever vis-à-vis de ce vestibule deux statues de vingt-cinq coudées de haut; l'une au nord; les Egyptiens l'appellent Été; l'autre au midi; ils la nomment Hiver. Ils adorent celle qu'ils appellent Été, & lui font des offrandes; quant à celle qu'ils nomment Hiver, ils la traitent d'une manière toute opposée.

Ce Prince possédoit tant de (380) richesses, que, de tous les Rois d'Egypte à qui l'on confia dans la suite le Gouvernement, il ne s'en est trouvé aucun qui en ait eu de plus grandes, ou même qui en ait approché.

Pour mettre ces richesses en sûreté, il fit élever un édifice en pierres, dont un des murs étoit hors de l'enceinte du palais. (381) L'Architecte, qui avoit de mauvais desseins (c), arrangea une des pierres avec tant d'art, que deux hommes, ou même un seul, pouvoient facilement l'ôter. L'édifice achevé,

(a) Il y a dans le grec, après ces mots : *j'ai dit ces choses de la manière qu'elles m'ont paru.*

(b) C'est le temple de Vulcain, à Memphis, que différens Rois ornerent à l'envi l'un de l'autre.

(c) Il y a après cela dans le grec : *imagina ceci.*

Rhampsinite y fit porter ses richesses. Quelque temps après, l'Architecte, sentant approcher sa fin, manda ses fils; il en avoit deux. Il leur dit qu'en faisant le bâtiment où étoient les trésors du Roi, il avoit usé d'artifice, afin de pourvoir à leurs besoins, & de leur procurer le moyen de vivre dans l'abondance; il leur expliqua clairement la maniere de tirer la pierre, ses dimensions & ses bornes; enfin il ajouta que, s'ils observoient exactement ce qu'il leur avoit dit, ils se verroient les dispensateurs de l'argent du Roi.

L'Architecte mort, ses fils se mirent bientôt après à l'ouvrage. Ils allèrent de nuit au palais, trouverent la pierre désignée, l'ôtèrent facilement, & emporterent de grosses sommes. Le Roi étant un jour entré dans son trésor, fut fort étonné, en visitant les vases où étoit son argent, de les trouver considérablement diminués: il ne savoit qui en accuser, parce que les sceaux étoient entiers, & que tout étoit bien fermé. Y étant revenu deux ou trois fois, & s'étant toujours apperçu que l'argent diminuoit, (car les voleurs ne cessoient point de piller) il fit faire des pièges qu'on plaça par ses ordres autour des vases où étoient ses trésors. Les voleurs vinrent comme auparavant. Un d'eux entre, va droit (382) au vase, donne dans le piège & s'y prend. Dès qu'il vit où il en étoit réduit, il appella son frere, lui dit l'état où il se trouvoit, le conjura d'entrer au plus vite, & de lui couper
la

la tête, de crainte qu'on ne le (a) reconnût, & qu'il ne fût la cause de sa perte. Celui-ci, voyant qu'il avoit raison, obéit (b), remit la pierre, & s'en retourna chez lui avec la tête de son frere.

Dès que le jour parut, le Roi se rendit à son trésor. A peine fut-il entré, qu'il fut frappé d'étonnement à la vue du corps du voleur, sans tête, pris & arrêté dans le piège; il ne le fut pas moins, en remarquant que l'édifice n'étoit pas endommagé, de n'appercevoir ni entrée ni sortie. Dans cet embarras, voici le parti qu'il prit : il fit pendre sur la muraille le cadavre, & plaça des Gardes auprès, avec ordre de lui amener celui qu'ils verroient pleurer à ce spectacle, ou en être touché de commisération. La mere du voleur, indignée de ce traitement, s'adressant au fils qui lui restoit, lui enjoignit de mettre tout en œuvre pour détacher le corps de son frere, & le lui apporter, le menaçant, s'il négligeoit de lui donner cette satisfaction, d'aller elle-même le dénoncer au Roi. Ce jeune homme, ne pouvant fléchir sa mere, quelque chose qu'il pût lui dire, & craignant (383) l'effet de ses menaces, imagina cet artifice.

Il chargea sur des ânes quelques outres remplies de vin, les chassa devant lui, & lorsqu'il fut près de ceux qui gardoient le corps de son frere, il

(a) Il y a dans le grec : *de crainte qu'étant vu & reconnu, il ne*, &c.

(b) Il y a dans le grec : *obéit & fait ces choses.*

déla le (384) col de deux ou trois de ces outres. Le vin s'étant mis aussi-tôt à couler, il se frappa la tête, en jettant de grands cris, comme un homme au désespoir, & qui ne savoit auquel de ses ânes il devoit aller le premier. Les Gardes, voyant le vin couler en abondance, accoururent pour le recueillir, comptant (384*) que c'étoit autant de gagné pour eux. Le jeune homme, feignant d'être en colere, leur dit beaucoup d'injures; mais, comme ils cherchoient à le consoler, il cessa ses emportemens, &, faisant semblant de s'appaifer, il détourna ses ânes du chemin, & se mit en devoir de refermer les outres. Il s'entretint ensuite avec les Gardes; &, comme ils tâchoient de l'égayer, en lui faisant des plaisanteries, il leur donna une de ses outres. Ils s'assirent aussi-tôt dans le lieu où ils se trouvoient, &, ne pensant plus qu'à boire, ils presserent le jeune homme de rester & de leur tenir compagnie. Il se laissa (385) sans doute persuader, & demeura avec eux; &, parce qu'en buvant, ils le traitoient avec honnêteté, il leur donna encore une outre. Les Gardes s'étant mis à boire avec excès, s'enivrèrent, &, vaincus par le sommeil, ils s'endormirent à l'endroit même où il buvoient. Dès que le jeune homme vit la nuit fort avancée, il leur rasa par dérision la joue droite, détacha le corps de son frere, le chargea sur un de ses ânes, & retourna chez lui, après avoir exécuté les ordres de sa mere.

Le Roi, apprenant qu'on avoit enlevé le corps du voleur, se mit fort en colere; mais, comme il vouloit absolument découvrir celui qui avoit fait le coup, il s'avisa d'une chose que je ne (385*) puis croire : il prostitua sa propre fille dans un lieu de débauche, lui ordonnant de recevoir également toutes sortes de personnes; mais, avant d'accorder ses faveurs à quelqu'un, de l'obliger à lui dire ce qu'il avoit fait en sa vie de plus subtil & de plus méchant; & , s'il s'en trouvoit un qui se vantât d'avoir enlevé le corps du voleur, il lui recommanda de l'arrêter & de ne le point laisser échapper. La fille obéit aux ordres de son pere; mais le voleur, ayant appris pourquoi tout cela se faisoit, voulut montrer qu'il étoit plus habile que le Roi. Il coupa près de l'épaule le bras (386) d'un homme nouvellement (386*) mort, & , l'ayant mis sous son manteau, il alla de ce pas trouver la fille du Roi. La Princesse lui ayant fait les mêmes questions qu'à tous ceux qui s'étoient déjà présentés, il lui conta que la plus méchante action qu'il eût jamais faite, c'étoit d'avoir coupé la tête à son frere pris à un piège dans le trésor du Roi, & que la plus subtile étoit d'avoir détaché son corps, après avoir enivré ceux qui le gardoient. Elle ne l'eut pas plutôt entendu, qu'elle voulut l'arrêter; mais, comme ils étoient dans l'obscurité, il lui tendit le bras du mort, qu'elle saisit, croyant que c'étoit celui du voleur. Il lâcha ce bras, courut à la porte & se sauva.

Le Roi, informé de ce qui s'étoit passé, fut extrêmement surpris de la ruse & de la hardiesse de cet homme; mais enfin il fit publier dans toutes les villes de son obéissance, qu'il lui accordoit sa grace, & que, s'il vouloit se présenter devant lui, il lui donneroit outre cela de grandes récompenses. Le voleur, se fiant à sa parole, vint le trouver. Rhampsinite conçut pour lui une si grande admiration, qu'il lui donna sa fille en mariage, le regardant comme le plus habile de tous les hommes, parce qu'il en savoit plus que tous les Egyptiens, qui sont eux-mêmes plus ingénieux que tous les autres peuples.

CXXII. Après cela, me dirent les mêmes Prêtres, Rhampsinite descendit vivant sous terre, dans ces lieux que les Grecs croient être les enfers. Il y joua au dez (387) avec Cérès : tantôt il gagna; tantôt il perdit. Quand il revint sur terre, la Déesse lui fit présent d'une serviette d'or. Les mêmes Prêtres me dirent aussi que les Egyptiens avoient institué une fête qui dure autant de temps qu'il s'en passa depuis la descente de Rhampsinite jusqu'à son retour. Je sais que, de mon temps, ils célébroient encore cette fête; mais je ne puis assurer s'ils l'ont établie pour ce sujet ou pour quelqu'autre.

Les Prêtres revêtent pendant cette fête l'un d'entr'eux d'un manteau tissu & fait le jour même de la cérémonie, &, lui couvrant les yeux d'un bandeau, ils le mettent dans le chemin qui conduit au temple

de (388) Cérès ; ensuite ils se retirent. Ils me dirent qu'après cela deux loups conduisoient le Prêtre, qui avoit les yeux ainsi bandés, au temple de Cérès, qui est éloigné de la ville de vingt stades, & qu'ensuite ils le ramenoient au même endroit où ils l'avoient pris.

Si ces propos des Egyptiens paroissent croyables à quelqu'un, il peut y ajouter foi ; pour moi, je n'ai d'autre but dans toute cette histoire, que d'écrire ce que j'entends dire à chacun.

CXXIII. Cérès & Bacchus ont, selon les Egyptiens, la puissance souveraine dans les enfers. Ces peuples sont aussi les premiers qui aient avancé que l'ame de l'homme est (389) immortelle ; que ; lorsque le corps vient à périr, elle entre toujours dans celui de quelqu'animal, & qu'après avoir passé ainsi successivement dans toutes les especes d'animaux terrestres, (a) aquatiques, volatiles, elle rentre dans un corps d'homme (b), & que ces différentes transmigrations se font dans l'espace de trois mille ans. Je fais que quelques (390) Grecs ont adopté cette opinion, les uns plutôt, les autres plus tard, & qu'ils en ont fait usage, comme si elle étoit à eux. Leurs noms (c) ne me sont point inconnus ; mais je les passe sous silence.

(a) De la mèr.

(b) Le grec ajoute : *qui naît alors.*

(c) Il veut sans doute parler de Phérécydes de Syros, & de Pythagore. Voyez la note.

CXXIV. Les Prêtres ajoutèrent que, jusqu'à Rhampsinite, on avoit vu fleurir la justice & régner l'abondance dans toute l'Egypte ; (a) mais il n'y eut point de mechanceté où ne se portât Chéops (391), son successeur. Il ferma d'abord tous les temples, & interdit les sacrifices aux Egyptiens ; il les fit après cela travailler tous pour lui. Les uns furent occupés à fouiller les carrieres de la montagne d'Arabie, à traîner delà jusqu'au Nil les pierres qu'on en tiroit, & à passer ces pierres sur des bateaux de l'autre côté du fleuve ; d'autres les recevoient, & les traînoient jusqu'à la montagne de Libye. On employoit tous les trois mois cent mille hommes à ce travail. Quant au temps pendant lequel le peuple fut ainsi tourmenté, on passa dix années à construire (392) la chaussée par où on devoit traîner les pierres. Cette chaussée est un ouvrage qui n'est gueres moins considérable, à mon avis, que la pyramide (393) même ; car elle a cinq (394) stades de long, sur dix orgyies de large, & huit orgyies de haut, dans sa plus grande hauteur ; elle est de pierres polies & ornées de figures (b) d'animaux.

(a) Feu M. le Président Bouhier pensoit qu'il y avoit ici une lacune considérable dans le texte d'Hérodote. Je crois qu'il y a véritablement une lacune ; mais je suis persuadé que ce n'est pas ici qu'elle se trouve. Voyez mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, Chap. I, §. 12, p. 225 & suiv.

(b) Ces ornemens ne doivent s'entendre que des pierres qui sont sur les côtés.

Il se passa, dis-je, dix années à cette chauffée, sans compter (395) le temps qu'on employa aux ouvrages de la (396) colline, sur laquelle sont élevées les pyramides, & aux édifices (397) souterrains qu'il fit faire, pour lui servir (397*) de sépulture, dans une isle formée par les eaux du Nil, qu'il y introduisit par un canal. La pyramide même coûta vingt années de travail: elle est quarrée; chacune de ses faces a huit (398) plethres de largeur, sur autant de hauteur; elle est en grande partie de pierres polies, parfaitement bien jointes ensemble, & dont il n'y en a pas une qui ait moins de trente pieds.

CXXV. Cette pyramide fut bâtie en forme (398*) de degrés. Quand (399) on eut commencé à la construire de cette manière, on éleva de terre les autres pierres, &, à l'aide (400) de machines faites de courtes pièces de bois, on les monta sur le premier rang d'assises. Quand une pierre y étoit parvenue, on la mettoit dans une autre machine qui étoit sur cette première assise; delà on la montoit par le moyen d'une autre machine, car il y en avoit autant que d'assises: peut-être aussi n'avoient-ils qu'une seule & même machine facile à transporter d'une assise à l'autre, toutes les fois qu'on en avoit ôté la pierre. Je rapporte la chose des deux façons, comme je l'ai oui dire. On commença donc par (401) revêtir & perfectionner le haut de la pyramide; delà on descendit aux parties voisines, & enfin on passa aux inférieures & à celles qui touchent la

terre. On a gravé sur la pyramide, en (402) caractères Egyptiens, combien on a dépensé pour les ouvriers en (403) raiforts, en oignons & en aulx; & celui qui m'interpréta cette inscription, me dit, comme je m'en souviens très-bien, que cette dépense se montoit à feize cents talens d'argent. Si cela est vrai, combien doit-il en avoir coûté pour les outils de fer, pour le reste de la nourriture & pour les habits des ouvriers, puisqu'ils employèrent à cet édifice le temps que nous avons dit, sans compter celui qu'ils mirent, à mon avis, à tailler les pierres, à les voiturer, & à faire les édifices souterrains, qui fut sans doute considérable.

CXXVI. Chéops, (a) épuisé par ces dépenses; en vint au point d'infamie de prostituer sa fille (404) dans un lieu de débauche, & de lui ordonner de tirer de ses amans une certaine somme d'argent. J'ignore à combien se monta cette somme; les Prêtres ne me l'ont point dit. Non-seulement elle exécuta les ordres de son pere, mais elle voulut aussi laisser elle-même un monument. Elle pria tous ceux qui la venoient voir, de lui donner chacun une pierre pour des ouvrages qu'elle méditoit. Ce fut de ces pierres, me dirent les Prêtres, qu'on bâtit (405) la pyramide qui est au milieu des trois, en face de la grande pyramide, & qui a un plethre & demi de chaque côté.

(a) Dans le grec : *ayant besoin d'argent.*

CXXVII. Chéops, suivant ce que me disoient les Egyptiens, régna cinquante ans. Etant mort, son frere (406) Chépren lui succéda, & se conduisit comme son prédécesseur. Entr'autres monumens, il fit aussi bâtir une pyramide : elle n'approche pas de la grandeur de celle de Chéops; je les ai mesurées toutes les deux; elle n'a ni édifices (407) souterrains, ni canal qui y conduise les eaux du Nil, au lieu que l'autre, où l'on dit qu'est le tombeau (408) de Chéops, se trouve dans (409) une isle, & qu'elle est environnée des eaux du Nil, qui s'y rendent (410) par un canal construit à ce dessein. La premiere assise de cette pyramide est de pierre (411) d'Ethiopie, de diverses couleurs, & elle a en hauteur quarante pieds de moins que la (412) grande pyramide à laquelle elle est contigüe. Ces deux pyramides sont bâties sur la même colline, qui a environ cent (413) pieds de haut.

CXXVIII. Les mêmes Prêtres m'apprirent que Chépren régna cinquante-six ans : ainsi les Egyptiens furent accablés cent six ans de toutes sortes de maux, &, pendant tout ce temps, les temples resterent fermés. Les Egyptiens ont tant d'aversion pour la mémoire de ces deux Princes, qu'ils ne veulent pas même (414) les nommer : ils appellent, par cette raison, ces pyramides du nom du Berger (415) Philitis, qui, dans ce temps-là, menoit paître ses troupeaux vers l'endroit où elles sont.

CXXIX. Après Chépren, me dirent-ils, Mycé-

rinus (a), fils de Chéops, monta sur le trône ; mais ; comme il défapprouvoit (b) les actions de son pere ; il fit rouvrir les temples , & rendit au peuple , réduit aux dernieres extrêmités par une longue suite de vexations , la liberté de vaquer à ses affaires , & d'offrir des sacrifices ; enfin il jugea les différens de ses Sujets (416) d'une maniere plus équitable que tous les autres Rois ; aussi les Egyptiens lui donnent-ils de grandes louanges , & le mettent-ils au dessus de tous les Rois qui jusqu'ici ont gouverné l'Egypte , non-seulement parce qu'il rendoit la justice avec équité , mais encore parce que , si quelqu'un se plaignoit (417) du jugement qu'il avoit prononcé , il le dédommageoit (c) , & tâchoit de l'appaiser.

Pendant que Mycérinus traitoit ses peuples avec tant d'humanité , & qu'il ne s'occupoit que de leur bonheur , il perdit sa fille unique , & ce fut le premier malheur qui lui arriva. Il fut excessivement affligé de sa perte ; & , comme il vouloit lui donner une sépulture plus recherchée qu'à l'ordinaire , on l'enferma (d) dans une genisse de bois qu'il avoit fait dorer.

(a) On l'appelloit aussi Méchérimus. Diodor. Sicul. Lib. I, §. 64 , tom. 1 , page 74.

(b) Dans le grec : *mais comme les actions de son pere lui déplaisoient.*

(c) *Il lui donnoit du sien.*

(d) Dans le grec : *il fit faire une vache de bois , creuse , & , après l'avoir fait dorer , il y enterra sa fille morte.*

CXXX. Cette genisse ne fut point mise en terre. De mon temps, elle étoit encore exposée à la vue de tout le monde, au palais royal (418) de Saïs, dans une salle richement ornée. Chaque jour on brûle devant elle toutes sortes de parfums, &, la nuit, il y a toujours une lampe allumée. Dans une autre salle, près de celle où est cette genisse, on voit plusieurs statues debout, qui représentent les concubines de Mycérinus; du moins les Prêtres de la ville de Saïs le disoient ainsi. Il est vrai qu'il y a environ vingt statues colossales de femmes nues, qui sont toutes de bois; mais je ne puis assurer qui elles représentent : je n'en fais que ce qu'on m'en a dit.

CXXXI. Quant à cette genisse & à ces colosses, on conte que Mycérinus fit violence à sa fille, dont il étoit devenu amoureux; que, cette jeune Princesse s'étant étranglée de désespoir, son pere fit mettre son corps dans cette genisse; que sa mere fit couper les mains aux femmes de sa fille, qui l'avoient livrée à Mycérinus, & qu'aujourd'hui leurs statues, qui n'ont point de mains, sont un témoignage du supplice dont elles furent punies pendant leur vie; mais je crois que tout ce que l'on raconte de cet amour & des mains des colosses, n'est qu'une fable : en effet j'ai remarqué, à la vue de ces colosses, que leurs mains étoient tombées de vétusté, &, de mon temps, on les voyoit encore aux pieds des statues.

CXXXII. Cette genisse est couverte d'une houffe cramoisie, excepté la tête & le cou qui sont dorés d'un or fort épais. Entre les cornes (a), elle a un soleil d'or. Elle n'est pas debout, mais sur les genoux, & elle est (b) de la stature des plus grandes genisses. On la transporte tous les ans hors de la salle. Cette cérémonie se fait dans le temps où les Egyptiens se frappent & se lamentent (419) pour un certain Dieu que je ne dois pas nommer ici : c'est alors qu'on expose cette genisse (420) à la lumière; car ils disent que la Princesse, en mourant, pria Mycérinus, son pere, de lui faire voir le soleil une fois par an.

CXXXIII. (c) Il arriva à Mycérinus un nouveau malheur après la mort de sa fille : il reçut de la ville de Buto un Oracle qui lui annonçoit qu'il n'avoit plus que six ans à vivre, & qu'il mourroit la septieme année. Il en conçut tant de chagrin, qu'il envoya vers l'Oracle, pour faire à la (421) Déesse de vifs reproches de ce que son pere & son oncle avoient vécu si long-temps, quoiqu'ils eussent opprimé leurs Sujets, & que, sans aucun égard pour les Dieux, ils eussent fait fermer les

(a) Entre les cornes est imité le cercle du soleil en or.

(b) Elle est, du côté de la grandeur, comme une grande vache en vie.

(c) Ce sont toujours les Prêtres qui parlent. Avec les infinitifs, il faut sous-entendre λέγουσι.

temples, tandis qu'il avoit si peu de temps à vivre, lui qui avoit eu tant de piété & de respect pour les Dieux. Il lui vint là-dessus une seconde réponse de l'Oracle, qui lui apprit que c'étoit pour cette raison-là même qu'il devoit mourir de si bonne heure; qu'il n'avoit point fait ce qu'il auroit dû; qu'il falloit que l'Egypte fût accablée de maux pendant cent cinquante ans; que les deux Rois, ses prédécesseurs, en avoient eu connoissance, & que lui il l'avoit ignoré.

Mycérinus, voyant, par cette réponse, que son arrêt étoit irrévocable, fit faire un grand nombre de lampes. Dès que la nuit étoit venue, il les faisoit allumer, & passoit le temps à boire & à se divertir, sans discontinuer ni jour ni nuit; il alloit dans les marais, les bois & tous les (422) lieux agréables, & qu'il croyoit les plus propres à inspirer du plaisir; il avoit dessein, en convertissant (423) les nuits en jours, de doubler le nombre des années; de six ans, en faire douze, & de convaincre par-là l'Oracle de mensonge.

CXXXIV. Il laissa aussi une pyramide; elle est quarrée, & de pierre (424) d'Erhiopie jusqu'à la (425) moitié, mais beaucoup plus petite que celle de son pere, ayant vingt pieds de moins, (426) & chacun de ses côtés trois plethres de large. Il y a des Grecs qui prétendent qu'elle est de la Courtisane (427) Rhodopis. Ils se trompent, & il me semble qu'ils ne connoissent pas même cette Cour-

tifane. S'ils l'eussent connue, ils ne lui eussent pas attribué la construction d'une pyramide qui, pour le dire en peu de mots, a coûté des (a) sommes immenses : d'ailleurs Rhodopis n'a pas vécu sous Mycérinus, mais sous Amasis (428) ; c'est-à-dire, un grand nombre d'années après la mort des Rois qui ont fait construire ces pyramides.

Rhodopis étoit originaire de Thrace, esclave d'Iadmon, fils de (429) Héphestopolis, de l'isle de Samos, compagne d'esclavage d'Esope (430) le Fabuliste ; car Esope fut aussi esclave d'Iadmon. On en a des preuves, & une des principales, c'est que les Delphiens ayant fait demander plusieurs fois par un Héraut, suivant les ordres de l'Oracle, si quelqu'un vouloit venger la mort (431) d'Esope, il ne se présenta qu'un petit-fils d'Iadmon qui portoit le même nom que son ayeul (b).

CXXXV. Rhodopis fut ensuite menée en Egypte par Xanthus, de Samos, pour y exercer le métier de Courtisane. Charaxus (432) de Mytilene, fils de Scamandronyme, & frere de Sappho, dont nous avons les poésies, donna (433) un prix considérable pour sa rançon. Ayant ainsi recouvré sa liberté, elle resta en Egypte, où sa beauté lui procura de grandes richesses (c) pour une femme (434) de son

(a) Des millions de talens sans nombre.

(b) Il y a dans le grec, après ces mots : *Esope fut ainsi l'esclave d'Iadmon.*

(c) Dans le grec : *pour une Rhodopis.*

état , mais fort au dessous de celles qui étoient nécessaires pour la construction d'une telle (a) pyramide. On doit d'autant moins lui attribuer de si grands biens, qu'on peut en voir encore aujourd'hui la dixieme partie ; car, voulant laisser dans la Grece un monument qui transmît son nom à la postérité, (b) elle fit faire autant de broches de fer propres à rôtir un bœuf, que put y suffire la dixieme partie de son bien ; chose que personne n'avoit encore imaginée, & dont on n'avoit point encore fait d'offrande. Elle les envoya (435) au temple de Delphes, où on les voit encore (436) aujourd'hui entassées derriere l'autel que les Habitans de Chios ont élevé vis-à-vis du temple même.

Les Courtisanes sont ordinairement d'une grande beauté à Naucratis. Celle dont nous parlons, devint si célèbre, qu'il n'y avoit personne en Grece qui ne fût son nom. Une autre Courtisane, nommée (437) Archidice, acquit aussi après elle beaucoup de célébrité en Grece ; mais elle fit moins de bruit. Charaxus étant retourné à Mytilene, après avoir rendu la liberté à Rhodopis, Sappho le déchira (438) dans ses vers. Mais en voilà assez sur ce qui regarde cette Courtisane.

(a) Voyez la dernière partie de la note 415.

(b) Dans le grec : elle fit faire une chose que personne autre n'a inventée, ni consacrée dans un temple, & la dédia à Delphes. Ayant donc fait faire des broches de fer....

CXXXVI. Les Prêtres me raconterent qu'après Mycérinus, Afychis (439) fut Roi d'Egypte, & qu'il fit bâtir, en l'honneur de Vulcain, le vestibule qui est à l'Est; c'est le plus grand & le plus magnifique. Tous les portiques du temple de ce Dieu, sont décorés de figures supérieurement sculptées, & de mille autres (a) ornemens dont on a coutume d'embellir les édifices; mais celui-ci les surpasse de beaucoup. Sous son regne, comme le commerce souffroit de la disette d'argent, il publia, me dirent-ils, une (440) loi qui défendoit d'emprunter, à moins qu'on ne donnât pour gage le corps de son pere. On ajouta à cette loi que le créancier auroit aussi en sa puissance la sépulture du débiteur, & que, si celui-ci refusoit de payer la dette pour laquelle il auroit hypothéqué un gage si précieux, il ne pourroit être mis, après sa mort, dans le sépulchre de ses peres, ni dans quelqu'autre, & qu'il ne pourroit, après le (441) trépas d'aucun des siens, leur rendre cet honneur.

Ce Prince, voulant surpasser tous les Rois qui avoient régné en Egypte avant lui, laissa pour monument une pyramide de brique, avec cette inscription gravée sur une pierre : NE ME MÉPRISE PAS EN ME COMPARANT AUX PYRAMIDES DE PIERRE. JE SUIS AUTANT AU DESSUS D'ELLES, QUE JUPITER.

(a) Dans le grec : & de mille autres choses qui se voient sur les édifices.

EST AU DESSUS DES AUTRES DIEUX ; CAR J'AI ÉTÉ
 BATIE DE BRIQUES FAITES DU LIMON TIRÉ DU FOND
 DU LAC (442). Voilà ce qu'Asychis fit de plus
 mémorable.

CXXXVII. Ce Prince eut pour successeur ,
 continuoient les même Prêtres, un aveugle de la
 ville d'Anyfis , appelé aussi Anyfis. Sous son regne ,
 Sabacos, (a) Roi d'Ethiopie , vint fondre en Egypte
 avec une nombreuse armée. Anyfis s'étant sauvé
 dans les marais , Sabacos fut maître de l'Egypte
 pendant cinquante ans. Il ne (443) fit mourir per-
 sonne pendant ce temps-là , pour quelque faute que
 ce fût ; mais , selon la qualité du crime , il con-
 damnoit le coupable à travailler aux levées & aux
 chauffées près de la ville où il étoit né. Par ce
 moyen , l'affiette des villes devint encore plus haute
 qu'elle ne l'étoit auparavant : elles avoient déjà été
 rehaussées sous le regne de Sésostris , par ceux qui
 avoient creusé les canaux ; mais elles le furent
 beaucoup plus sous la domination de l'Ethiopien,
 Bubastis est , de toutes les villes d'Egypte , celle dont
 on éleva le plus le terrain par les ordres de Sabacos.

CXXXVIII. Dans cette ville , est un temple de
 Bubastis qui mérite qu'on en parle. On voit d'autres
 temples plus grands & plus magnifiques ; mais il

(a) Ce ne peut être Sabacos : il s'est glissé une erreur
 dans le texte d'Hérodote par la faute des Copistes. Voyez mon
 Essai de Chronologie , chapitre I , §. 12 , page 218 & suiv.

n'y en a point de plus agréable à la vue. Bubastis est la même que (444) Diane parmi les Grecs. Son temple fait une presqu'île, où il n'y a de libre que l'endroit par où l'on entre. Deux canaux du Nil, qui ne se mêlent point ensemble, se rendent à l'entrée du temple, & delà se partagent, & l'environnent, l'un par un côté, l'autre par l'autre. Ces canaux sont chacun larges de cent pieds, & ombragés d'arbres. Le vestibule a dix orgyies de haut; il est orné de très-belles figures de six coudées de haut. Ce temple est au centre de la ville. Ceux qui en font le tour, le voient de tous côtés de haut en bas; car, étant resté dans la même assiette où on l'avoit d'abord bâti, & la ville ayant été (445) rehaussée par des terres rapportées, on le voit (446) en entier de toutes parts. Ce lieu sacré est environné d'un mur, sur lequel sont sculptées grand nombre de figures. Dans son enceinte, est un bois planté autour du temple proprement dit: (a) les arbres en sont très-hauts. La statue de la Déesse est dans le temple. Le lieu sacré a, en tout sens, un stade de long sur autant de large. La rue qui répond à l'entrée du temple, traverse la place publique, va à l'Est, & mene au temple (447) de Mercure (447*); elle a environ trois stades de long, sur quatre plethres de large, & est pavée & bordée des deux côtés de très-grands arbres.

(a) Dans le grec : du grand temple.

CXXXIX. Voici comment l'Égypte, ajoutoient les mêmes Prêtres, fut (448) délivrée de Sabacos. Une vision qu'il eut pendant son sommeil, lui fit prendre la fuite. Il s'imagina voir un homme qui lui conseilloit de rassembler tous les Prêtres d'Égypte, & de les faire couper en deux par le milieu du corps. Ayant fait ses réflexions sur cette vision, il dit qu'il lui sembloit que les Dieux lui offroient un prétexte pour violer le respect dû aux choses sacrées, afin de l'en punir ensuite par eux-mêmes ou par les hommes; qu'il ne feroit point ce que lui avoit suggéré la vision; (a) qu'il aimoit mieux se retirer, d'autant plus qu'il avoit déjà passé le temps qu'il devoit (b) régner en Égypte, selon les prédictions des Oracles; car, tandis qu'il étoit encore en Éthiopie, ayant consulté les (449) Oracles du pays, il lui fut répondu qu'il falloit qu'il régnât cinquante ans en Égypte. Comme ce temps étoit expiré, & qu'outre cela la vision qu'il avoit eue, le troubloit, il prit le parti de se retirer volontairement.

CXL. Il n'eut pas plutôt quitté l'Égypte, qu'Anyfis (c) sortit (450) des marais, & reprit les rênes du gouvernement. Il étoit resté cinquante ans dans une île qu'il avoit exhaussée avec de la cendre

(a) *Qu'il aimoit mieux se retirer.* J'ai ajouté ces mots pour me rendre plus clair.

(b) Il y a dans le grec : *qu'il devoit sortir de l'Égypte après y avoir régné.*

(c) *L'aveugle, dans le grec.*

& de la terre; car, lorsque les Egyptiens alloient lui porter des vivres, chacun selon sa cotisation, il les prioit de lui apporter de la cendre en pur don, à l'insu de (451) Sabacos. Avant Amyrtée (452), personne ne put trouver cette isle. Pendant plus de cinq (453) cents ans, les Rois, ses prédécesseurs, la chercherent inutilement. On l'appelle l'isle d'Helbo; elle a dix stades en tout sens.

.

CXLI. (a) Après Anyfis, un Prêtre de Vulcain (455) nommé Séthos, monta, à ce qu'on me dit, sur le trône. Il n'eut aucun égard pour les gens de guerre, & les traita (456) avec mépris, comme s'il eût dû n'en avoir jamais besoin. Entr'autres outrages, il leur ôta les douze (457) aroures de terre que les Rois, ses prédécesseurs, leur avoient données à chacun par distinction : mais, dans la suite, lorsque Sanacharib, Roi des (458) Arabes & des Assyriens, vint attaquer l'Egypte avec une armée nombreuse, les gens de guerre ne voulurent point marcher au secours de la patrie. Le Prêtre, se trouvant alors fort embarrassé, se retira dans le temple, & se mit à gémir devant la statue du Dieu, sur le fort fâcheux qu'il couroit risque d'éprouver. Pendant qu'il déplorait ainsi ses malheurs, il s'en-

(a) Le §. 141 ne suit pas immédiatement le §. 140 : il y a une lacune considérable dans le texte. Voyez mon Essai de Chronologie, chapitre I, §. 12, page 218 & suiv.

dormir, & crut voir le Dieu lui apparoître, l'encourager, & l'assurer que, s'il marchoit à la rencontre des Arabes, il ne lui arriveroit aucun mal, & que lui-même il lui enverroit du secours.

Plein de confiance en cette vision, Séthos prit avec lui tous les gens de bonne volonté, se mit à leur tête, & alla camper à Péluse, qui est la clef de l'Egypte. Cette armée n'étoit composée que de (459) Marchands, d'Artisans & de gens de la lie du peuple : aucun homme de guerre ne l'accompagna. Ces troupes étant arrivées à Péluse, une multitude (460) prodigieuse de rats de campagne se répandit la nuit dans le camp ennemi, & rongea les carquois, les arcs & les courroies qui servoient à manier les boucliers; de sorte que, le lendemain, les Arabes étant sans armes, la plupart périrent dans la fuite. On voit encore aujourd'hui dans le temple de Vulcain une statue de pierre qui représente ce Roi, ayant un rat sur la main, avec cette inscription : QUI QUE TU SOIS, APPRENDS, EN ME VOYANT, A RESPECTER LES DIEUX.

CXLII. Jusqu'à cet endroit de mon histoire; les Egyptiens & leurs Prêtres m'ont fait voir que, depuis leur premier Roi jusqu'au Prêtre de (461) Vulcain, qui régna le dernier, il y a eu (462) trois cents quarante & une générations, &, pendant (a) cette longue suite de générations, autant de Grands-

(a) Dans le grec : & dans ces générations.

Prêtres & autant de Rois. Or, trois cents générations font dix mille ans ; car trois générations valent cent ans ; & les quarante & une générations qui restent au-delà des trois cents, font mille trois cents quarante (a) ans. Ils ajoutaient que, durant ces onze mille trois cents quarante ans, aucun Dieu ne s'étoit manifesté sous une forme humaine, & qu'on n'avoit rien vu de pareil ni dans (463) les temps antérieurs à cette époque, ni parmi les autres Rois qui ont régné en Egypte dans les temps postérieurs ; ils m'assuroient aussi que, dans cette longue suite d'années, (464) le soleil s'étoit levé quatre fois hors de son lieu ordinaire, &, entr'autres, deux fois où il se couche maintenant, & qu'il s'étoit couché aussi deux fois à l'endroit où nous voyons qu'il se leve aujourd'hui ; que cela n'avoit apporté aucun changement en Egypte ; que les productions de la terre & les débordemens du Nil avoient été les mêmes, & qu'il n'y avoit eu ni plus de maladies, ni une mortalité plus considérable.

CXLIII. L'Historien (465) Hécatée, se trouvant autrefois à Thebes, parloit aux Prêtres de Jupiter de sa généalogie, & faisoit remonter sa famille à un Dieu qu'il comptoit pour le seizième de ses ancêtres. Ces Prêtres en agirent avec lui comme ils firent depuis à

(a) Hérodote auroit dû dire, suivant sa manière de compter, 1366 ans ; mais ce peut être une faute des Copistes.

mon égard, quoique je ne leur eusse rien dit de ma famille. Ils me conduisirent dans l'intérieur d'un grand bâtiment du temple, où ils me montrèrent autant de colosses de bois, qu'il y avoit eu de Grands-Prêtres ; car chaque Grand-Prêtre ne manque point pendant sa vie d'y placer sa statue. Ils les comptèrent devant moi, & me prouverent, par la statue du dernier mort, & en les parcourant ainsi de suite, jusqu'à ce qu'ils me les eussent toutes montrées, que chacun étoit le fils de (466) son prédécesseur. Hécatee (467) parloit, dis-je, à ces Prêtres de sa généalogie, & se faisoit remonter à un Dieu, qu'il regardoit comme le seizième de ses ancêtres. Ils lui opposèrent la généalogie de leurs Pontifes, dont ils lui firent l'énumération, sans cependant admettre qu'un homme eût été engendré d'un Dieu, comme il l'avoit avancé ; ils lui dirent que chaque colosse représentoit un (468) Piromis engendré d'un Piromis ; & , parcourant ainsi les trois cents quarante-cinq colosses, depuis le dernier jusqu'au premier, ils lui prouverent que tous ces Piromis étoient nés l'un de l'autre, & qu'ils ne devoient point leur origine à un Dieu ou à un Héros. Piromis est un mot Egyptien qui signifie (a) bon & vertueux.

CXLIV. Ces Prêtres me prouverent donc que tous ceux que représentoient ces statues, bien loin

(a) Il y a dans l'original : *qui signifie en grec καλός, καγαθός.*

d'avoir été des Dieux, avoient été (469) des Piromis; qu'il étoit vrai que, dans les temps antérieurs à ces hommes, les Dieux (470) avoient régné en Egypte, qu'ils avoient (471) habité avec les hommes, & qu'il y en avoit toujours eu un d'entr'eux qui avoit eu la souveraine puissance; qu'Orus (472), que les Grecs nomment Apollon, fut le dernier d'entr'eux qui fut Roi d'Egypte, & qu'il ne régna qu'après avoir ôté la couronne à (473) Typhon. Cet Orus étoit fils d'Osiris, que nous appellons Bacchus (474).

CXLV. Parmi les Grecs, on regarde (a) Hercules, Bacchus & Pan comme les plus nouveaux d'entre les Dieux. Chez les Egyptiens, au contraire, Pan passe pour très-ancien; on le met même au rang des huit premiers Dieux. Hercules a place parmi les Dieux du second ordre, qu'on appelle les douze Dieux, & Bacchus parmi ceux du troisième, qui ont été engendrés par les douze Dieux.

J'ai fait voir (b) ci-dessus combien les Egyptiens comptent eux-mêmes d'années depuis Hercules jusqu'au Roi Amasis. On dit qu'il y en a encore un plus grand nombre depuis Pan, & que c'est depuis Bacchus qu'on en trouve le moins, quoique, depuis ce dernier jusqu'à ce Prince, on compte quinze mille ans. Les

(a) l'Hercules Egyptien s'appelloit Chon ou Som; Pan, Mendès.

(b) Voyez ci-dessus, §. 43.

Egyptiens assurent ces faits comme incontestables, parce qu'ils ont toujours eu soin de supputer ces années, & d'en tenir un registre exact. De Bacchus, qu'on dit être né de Sémélé, fille de Cadmus, il y a, jusqu'à moi, environ mille soixante (475) ans; depuis Hercules, fils d'Alcmene, près de neuf cents ans; & Pan, que les Grecs disent être fils de Pénélope (476) & de Mercure, est postérieur à la guerre de Troie, & on ne compte de lui jusqu'à moi qu'environ huit cents ans.

CXLVI. De ces deux sentimens, chacun est libre d'adopter celui qui lui paroîtra le plus vraisemblable : je me contente d'exposer le mien. Si ces Dieux avoient été connus en Grece, & s'ils y avoient vieilli, tels qu'Hercules, fils d'Amphitryon, Bacchus, fils de Sémélé, & Pan, fils de Pénélope, on pourroit dire aussi, quoiqu'ils ne fussent que (477) des hommes, qu'ils étoient en possession des noms des Dieux nés dans les siècles précédens. Les Grecs assurent qu'aussi-tôt que Bacchus fut né, Jupiter le renferma (a) dans sa cuisse, & le porta à Nyse, ville d'Ethiopie, au dessus de l'Egypte; à l'égard de Pan, ils ne fautoient dire en quel endroit il fut transporté après sa naissance. Il me paroît par conséquent évident que les Grecs ont appris plus tard les noms de ces Dieux que ceux des autres, & qu'ils ne datent leur naissance que du temps où

(a) Dans le grec : *le coust.*

ils en ont oui parler. C'est aussi le sentiment des Egyptiens.

CXLVII. Je vais raconter maintenant ce qui s'est passé en Egypte, de l'aveu unanime des Egyptiens & des autres peuples, & j'y joindrai des choses dont j'ai été témoin oculaire.

Après la mort de Séthos, qui étoit en même-temps Roi & Prêtre de Vulcain, les Egyptiens recouvrèrent leur liberté; mais, comme ils ne pouvoient vivre un seul moment sans Rois, ils en élurent douze, & divisèrent toute l'Egypte en autant de parties qu'ils leur assignèrent. Ces douze Rois s'unirent entr'eux par des mariages, & s'engagerent à ne se point détruire, à ne point rechercher d'avantages au préjudice les uns des autres, & à entretenir toujours entr'eux une étroite amitié. Le but de ce traité étoit de se fortifier & de se prémunir contre tout danger, parce que, dès le commencement de leur regne, un Oracle leur avoit prédit que celui d'entr'eux qui feroit des libations dans le temple de Vulcain avec une coupe d'airain, auroit l'empire de l'Egypte entière. Ils tenoient en effet leurs assemblées dans tous les temples.

CXLVIII. Ils voulurent aussi laisser, à frais communs, un monument à la postérité. Cette résolution prise, ils firent construire un labyrinthe un peu au dessus du lac Mœris, & assez près de la ville (477*) des Crocodiles. J'ai vu ce bâtiment,

& l'ai trouvé au dessus de toute expression. Tous les ouvrages, tous les édifices des Grecs ne peuvent lui être comparés ni du côté du travail, ni du côté de la dépense; ils lui sont de beaucoup inférieurs. Les temples d'Ephese & de Samos méritent sans doute d'être admirés; mais les pyramides sont au dessus de tout ce qu'on peut en dire, & chacune en particulier peut entrer en parallele avec plusieurs des plus grands édifices de la Grece. Le labyrinthe l'emporte même sur les pyramides. Il est composé de douze cours couvertes, dont les portes sont à l'opposite l'une de l'autre, six au nord & (478) six au sud, toutes contigües; une même enceinte de murailles, qui régne en dehors, les renferme; les appartemens en sont doubles; il y en a quinze cents sous terre, quinze cents au dessus, trois mille en tout. J'ai visité les appartemens d'en haut; je les ai parcourus; ainsi j'en parle avec certitude, & comme témoin oculaire. Quant aux appartemens souterrains, je ne fais que ce qu'on m'en a dit. Les Egyptiens, gouverneurs du labyrinthe, ne permirent point qu'on me les montrât, parce qu'ils servoient, me disoient-ils, de sépulture aux (479) Crocodiles sacrés, & aux Rois qui ont fait bâtir entièrement cet édifice. Je ne parle donc des logemens souterrains que sur le rapport d'autrui; quant (480) à ceux d'en haut, je les ai vus & les regarde comme ce que les hommes ont jamais fait de plus grand. On ne peut en effet se lasser d'admirer la variété des issues des

différens corps de logis & des détours par lesquels on se rend aux cours, après avoir passé par une multitude de chambres qui aboutissent à des portiques. Ceux-ci conduisent à d'autres corps de logis, dont il faut traverser les chambres pour entrer dans d'autres cours. Le toit de toutes ces pieces est de (481) pierre, ainsi que les murs qui sont par-tout décorés de figures en bas-relief. Autour de chaque cour régne une colonnade de pierres blanches parfaitement jointes ensemble. A l'angle où finit le labyrinthe, s'éleve une pyramide de quarante orgyies, sur laquelle on a sculpté en grand des figures d'animaux. On s'y rend par un fouterrain.

CXLIX. Quelque magnifique que soit ce labyrinthe, le lac (482) Mœris, près duquel il est situé, excite encore plus d'admiration. Il a de tour trois mille six cents stades, qui font soixante schenes, c'est-à-dire, autant de circuit que la côte maritime de l'Egypte a d'étendue. Ce lac, dont la longueur va du nord au midi, a cinquante orgyies de profondeur à l'endroit où il est le plus profond. On l'a creusé de main d'homme, & lui-même il en fournit la preuve. On voit en effet presque au milieu du lac deux pyramides qui ont chacune cinquante orgyies de hauteur au dessus de l'eau, & autant au dessous. Sur l'une & sur l'autre est un colosse de pierre, assis sur un trône. Ces pyramides ont par conséquent chacune cent orgyies : or, les cent orgyies font juste (483) un stade de six plethres ; car l'orgyie

a six pieds ou quatre coudées; le pied vaut quatre palmes, & la coudée six.

Les eaux du lac Mœris ne viennent pas de source; le terrain qu'il occupe, est extrêmement sec & aride; il les tire du Nil par un canal de communication. Pendant six mois, elles coulent du Nil dans le lac, & pendant les six autres mois, du lac dans le fleuve. Pendant les six mois que l'eau se retire, la pêche du lac rend au trésor (484) royal un talent (485) d'argent chaque jour; mais, pendant les six autres mois que les eaux coulent du Nil dans le lac, elle ne produit que vingt mines.

CL. Ce lac forme un coude à l'occident, & se porte vers le milieu des terres, le long de la montagne, au dessus de Memphis, & se décharge, au rapport des habitans du pays, dans la Syrte de Libye par un canal souterrain. Comme je ne voyois nulle part la terre qu'il a fallu tirer pour creuser ce lac, & que j'étois curieux de savoir où elle pouvoit être, je m'en informai aux habitans du pays, les plus voisins du lac. Ils me dirent où on l'avoit portée, & j'eus d'autant moins de peine à les croire, que j'avois oui dire qu'il s'étoit fait quelque chose de semblable à Ninive, ville des Assyriens. En effet, des voleurs, cherchant à enlever les trésors immenses de Sardanapale, Roi de Ninive, qui étoient gardés dans des lieux souterrains, commencerent, dès la maison qu'ils habitoient, à creuser la terre. Ayant pris les dimensions & les mesures les plus justes, ils pouf-

ferent la mine jusqu'au palais du Roi. La nuit venue, ils portoit la terre qu'ils en avoient enlevée, dans le Tigre qui coule le long de Ninive : ils continuèrent ainsi leur entreprise jusqu'à ce qu'ils eussent atteints le but. On fit, à ce que j'ai oui dire, la même chose en Egypte, avec cette différence qu'on ne creusoit pas le bassin du lac la nuit, mais en plein jour. A mesure qu'on le creusoit, on en portoit la terre dans le Nil, qui la disperçoit. Ce fut ainsi, s'il faut en croire les habitans du pays, qu'on creusa ce lac.

CLI. Les douze Rois se conduisoient avec justice & équité. Au bout d'un certain temps, après avoir offert des sacrifices dans le temple de Vulcain, comme, le dernier jour de la fête, ils étoient sur le point de faire (487) des libations, le Grand-Prêtre leur présenta des coupes d'or, dont ils avoient coutume de se servir en cette occasion; mais il se trompa pour le nombre, &, au lieu de douze coupes, il n'en apporta que onze pour les douze Rois. Alors Pсамmitichus, qui se trouvoit au dernier rang, voyant qu'il n'avoit point de coupe comme les autres, prit son casque qui étoit d'airain, & s'en servit pour les libations. Tous les autres Rois étoient (488) aussi dans l'usage de porter le casque, & ils l'avoient alors en tête. Ce fut donc sans aucun mauvais dessein que Pсамmitichus se servit du sien : mais les autres Rois ayant réfléchi sur son action, & sur l'Oracle qui leur avoit prédit que celui d'entr'eux qui feroit des libations avec un vase

d'airain , deviendroit un jour seul Roi de toute l'Egypte , examinerent ce Prince , & , ayant reconnu , par ses réponses , qu'il n'avoit point agi de dessein prémédité , ils crurent qu'il seroit injuste de le faire mourir ; mais ils le dépouillerent de la plus grande partie de sa puissance , & le reléguerent dans les marais , avec défense d'en sortir , & d'entretenir aucune correspondance avec le reste de l'Egypte.

CLII. Ce Prince s'étoit auparavant sauvé en Syrie pour fuir la persécution de Sabacos , Roi d'Ethiopie , qui avoit fait mourir (a) son pere Nécos. Les habitans du Nome Saïtes le rappellerent , lorsque Sabacos abandonna l'Egypte (b) , à l'occasion d'une vision qu'il avoit eue. Depuis , il fut élevé sur le trône ; mais (c) les onze Rois le reléguerent dans les marais , pour avoir fait des libations avec son casque. Ce fut son (489) second exil. Sensible à cette insulte , & résolu de se venger des auteurs de son exil , il envoya à Buto consulter l'Oracle (490) de Latone , le plus véridique des Oracles d'Egypte. Il lui fut répondu qu'il seroit vengé par des hommes d'airain , sortis de la mer. D'abord il ne put se persuader que des hommes d'airain dussent venir à son secours ; mais , peu de temps après , des Ioniens & des (491) Cariens qui s'étoient mis en mer pour (492) pirater ,

(a) Voyez ci-dessus , §. 137 , & la note 443.

(b) Voyez ci-dessus , §. 139.

(c) Dans le grec : *il lui arriva d'être exilé , &c.*

s'étant vus obligés de relâcher en Egypte, descendirent à terre, revêtus d'armes d'airain. Un Egyptien courut en porter la nouvelle à Psammitichus dans les marais, &, comme jusqu'alors cet Egyptien n'avoit jamais vu d'hommes armés de la sorte, il lui dit que des hommes d'airain, sortis de la mer, pilloient les campagnes. Le Roi, comprenant par ce discours, que l'Oracle étoit accompli, fit alliance avec les Ioniens & les Cariens, & les engagea par de grandes promesses à prendre son parti. Avec ces troupes auxiliaires, & les Egyptiens qui lui étoient attachés, il détrôna les onze Rois.

CLIII. Psammitichus, devenu maître de toute l'Egypte, construisit à Memphis les portiques du temple de Vulcain, qui sont (493) du côté du midi. Vis-à-vis de ces portiques, il fit faire à Apis un bâtiment, où on le nourrit quand il s'est manifesté. C'est un péristyle orné de figures, & soutenu de colosses de douze coudées de haut, qui tiennent lieu de colonnes. Le Dieu (494) Apis est celui que les Grecs appellent en leur langue Epaphus.

CLIV. Psammitichus reconnut les services des Ioniens & des Cariens par des terres & des habitations qu'il leur donna vis-à-vis les uns des autres, & qui n'étoient séparées que par le fleuve. On les nomma (a) les Camps. Il leur donna avec

(a) Στρατιπέδα, *Castra*. Il y avoit en Egypte plusieurs endroits de ce nom.

ces terres toutes les autres choses qu'il leur avoit promises ; il leur confia même des enfans Egyptiens ; pour leur enseigner le grec ; & , de ces enfans qui apprirent alors cette langue , sont descendus les Interpretes qu'on voit actuellement en Egypte.

Les Ioniens & les Cariens habiterent long-temps les lieux où Psammitichus les avoit placés. Ces lieux sont situés près de la mer , un peu au dessous de Bubastis , vers l'embouchure Pélusiaque du Nil : mais , dans la suite , le Roi Amasis transféra ces étrangers à (495) Memphis , afin de les employer à sa défense contre les Egyptiens. Depuis leur établissement en Egypte , les Grecs ont entretenu avec eux un commerce si étroit , qu'à commencer du regne de Psammitichus , nous savons avec certitude tout ce qui s'est passé dans ce pays. Ce sont en effet les premiers peuples (a) étrangers que les Egyptiens aient reçu chez eux. On voyoit encore de mon temps , sur le territoire d'où on les avoit tirés , & leurs ports & les ruines de leurs maisons. Ce fut ainsi que Psammitichus se rendit maître de l'Egypte.

CLV. Quoique j'aie déjà (b) beaucoup parlé de l'Oracle de ce pays , je ne laisserai pas de le faire encore , parce qu'il le mérite. Il est consacré à Latone , dans une grande ville située vers l'em-

(a) Il y a dans le grec : *les premiers peuples d'une autre langue.*

(b) Ci-dessus , §. 59 , 83 , 133.

bouchure Sébennyrique du Nil. On la rencontre en remontant de la mer par cette bouche du fleuve.

Cette ville (a) s'appelle Buto. Je l'ai déjà nommée. On y voit plusieurs temples, celui d'Apollon & Diane, & celui de Latone, où se rendent les Oracles. Ce dernier (b) est grand; ses portiques ont dix orgyies de haut. De tout ce que je vis dans l'enceinte consacrée à Latone, le temple (c) de la Déesse me causa la plus grande surprise. Il est d'une seule pierre en hauteur & en longueur; les côtés en sont égaux. Chacune de ses dimensions est de (496) quarante coudées. Une autre pierre, dont les rebords ont quatre coudées, lui sert de couverture.

CLVI. De tout ce qu'on peut voir aux environs de l'enceinte consacrée à Latone, rien de plus admirable, à mon avis, que ce temple. L'isle Chemmis occupe le second rang; elle est dans un lac profond & spacieux, près du temple de Latone à Buto. Les Egyptiens assurent que cette isle est flottante; pour moi, je ne l'ai vue ni flotter, ni remuer, & je fus fort surpris d'entendre dire qu'il y eût réellement (497) des isles flottantes. On voit dans celle-ci une grande chapelle d'Apollon, avec trois autels. La terre y produit, sans culture, quantité de palmiers & d'autres arbres tant fruitiers que

(a) Dans le grec : la ville où est cet Oracle.

(b) Il s'agit ici de toute l'enceinte sacrée.

(c) C'est le temple proprement dit.

stériles. Voici, selon les Egyptiens, la raison pour laquelle elle flotte.

Latone, l'une des huit plus anciennes Divinités, demouroit à Buto, où est maintenant son Oracle. Isis lui ayant remis Apollon en dépôt, elle le cacha dans cette isle, qu'on appelle aujourd'hui l'isle flottante, & qui autrefois étoit fixe & immobile; elle le sauva dans le temps même qu'arrivoit Typhon qui cherchoit par-tout le fils d'Osiris; car ils disent qu'Apollon & Diane sont nés de Bacchus & d'Isis, & que Latone fut leur nourrice & leur conservatrice. Apollon s'appelle Orus en Egyptien; Cérès, Isis, & Diane, Bubastis.

Æschyle, (498) fils d'Euphorion, s'est emparé de cette histoire, & c'est d'après elle (a) qu'il rapporte dans ses vers, que Diane étoit fille de Cérès. Cette opinion lui est particuliere, & ne se remarque dans aucun Poëte précédent (b).

CLVII. Pſammitichus (499) régna en Egypte cinquante-quatre ans; il fit le siège d'Azotus, ville (500) considérable de Syrie, & le continua vingt-neuf ans, jusqu'à ce qu'elle fût prise. De toutes les villes que nous connoissons, c'est la seule qui ait soutenu un si long siège.

(a) Le grec ajoute : & non d'ailleurs.

(b) Il y a après cela dans le grec : cette isle devint par cette raison flottante : ils disent les choses de la sorte.

CLVIII. Il eut un fils appelé Nécós, qui fut aussi Roi d'Égypte. Il entreprit le premier de creuser (502) le canal qui conduit à la mer Erythrée. Darius, Roi de Perse, le fit continuer. Ce canal a de longueur quatre journées de navigation, & assez de largeur pour que deux trirèmes puissent y voguer de front. L'eau, dont il est rempli, vient du Nil, & y entre un peu au dessus de Bubastis. Ce canal aboutit à la mer Erythrée, près de Patumos, (503) ville d'Arabie.

On commença à le creuser dans cette partie de la plaine d'Égypte, qui est du côté de l'Arabie. La montagne qui s'étend vers Memphis, & dans laquelle sont les carrières, est au dessus de cette plaine, & lui est contiguë. Ce canal commence donc au pied de la montagne; il va d'abord pendant un long espace d'occident en orient; il passe ensuite par les ouvertures de cette montagne, & se (504) porte au midi dans le golfe d'Arabie.

Pour aller de la mer (a) septentrionale à la mer (b) australe, qu'on appelle aussi mer Erythrée, on prend par le mont Casius qui sépare l'Égypte de la Syrie: c'est le plus court. De cette montagne au golfe Arabique, il n'y a que mille stades; mais le canal est d'autant plus long, qu'il fait plus de détours. Sous le regne de Nécós, six vingt mille hommes

(a) Mer méditerranée.

(b) Mer rouge.

périssent en le creusant. Ce Prince fit discontinuer l'ouvrage sur la réponse d'un Oracle qui l'avertit qu'il travailloit pour le barbare. Les Egyptiens appellent barbares tous ceux qui ne parlent pas leur langue.

CLIX. Nécos, ayant donc abandonné l'entreprise du canal, tourna toutes ses pensées du côté des expéditions militaires. Il fit faire des trirèmes sur la mer (a) Septentrionale, &, dans le golfe Arabique, sur la mer Erythrée. On voit encore aujourd'hui les chantiers où on les construisit. Ces flottes lui servirent dans l'occasion. Nécos livra aussi sur terre une bataille contre les Syriens, près de (504*) Magdole; &, après avoir remporté la victoire, il prit Cadytis, ville considérable de Syrie. Il consacra à Apollon l'habit qu'il avoit porté dans ces expéditions, & l'envoya aux Branchides (505) dans le pays des Milésiens. Il mourut ensuite, après avoir régné seize ans en tout, & laissa la couronne à Psammis, son fils.

CLX. Sous le regne de ce Prince, des Ambassadeurs arriverent en Egypte, de la part des Eléens. Ces peuples se vantoient d'avoir établi aux jeux olympiques les réglemens les plus justes & les plus beaux, & s'imaginoient que les Egyptiens mêmes, quoique les plus sages de tous les hommes, ne pouvoient rien inventer de mieux. Etant donc

(a) Mer méditerranée.

arrivés à la cour , & ayant expliqué le sujet de leur ambassade , le Roi convoqua ceux d'entre les Egyptiens qui passioient pour les plus sages. Ceux-ci assemblés , les Eléens leur exposèrent tous les réglemens qu'il leur avoit paru convenable de faire , & leur dirent qu'ils étoient venus savoir si les Egyptiens pouvoient en imaginer de plus justes. Les Egyptiens ayant délibéré sur cet exposé , leur demandèrent si leurs concitoyens étoient admis à combattre à ces jeux : les Eléens ayant répondu que cela leur étoit permis comme à tous les autres Grecs , les Egyptiens leur dirent que ce règlement violoit entièrement les loix de l'équité , parce qu'il étoit impossible qu'ils ne favorisassent leur compatriote au préjudice de l'étranger , mais que , s'ils vouloient proposer des jeux où la justice fût observée , & que , si c'étoit-là le sujet de leur voyage en Egypte , on leur conseilloit d'en établir où les étrangers eussent seuls le droit de combattre , & où il ne fût pas (506) permis aux Eléens d'entrer en lice. Tel fut le conseil que les Egyptiens donnerent aux Ambassadeurs d'Elée.

CLXI. Psammis ne régna que six ans ; il mourut aussi tôt après son expédition d'Ethiopie. Son fils Apriès (507) lui succéda. Ce Prince fut , après Psammitichus , son bisayeul , le plus (508) heureux des Rois , ses prédécesseurs. Il régna (509) vingt-cinq ans , pendant lesquels il fit une expédition contre Sidon , & livra au Roi de Tyr un combat naval :

mais enfin la fortune devoit cesser de le favoriser. Je rapporterai ici en peu de mots à quelle occasion ses malheurs commencèrent, me réservant à en parler (510) plus amplement quand je traiterai (a) des affaires de Libye.

Après, ayant envoyé une armée contre les Cyrénéens, reçut un échec considérable. Les Egyptiens lui imputerent ce malheur, & se révolterent contre lui, s'imaginant que, de dessein (511) prémédité, il les avoit envoyés à une perte certaine, afin de les faire périr sans ressource, & de régner (b) avec plus d'autorité sur le reste de ses sujets. Les troupes qui étoient revenues du combat, & les amis de ceux qui y avoient perdu la vie, indignés contre le Roi, se souleverent ouvertement.

CLXII. Sur cette nouvelle, Après envoya Amasis pour les appaiser. Ce Seigneur les alla trouver; mais, tandis qu'il les exhortoit à rentrer dans le devoir, un Egyptien, qui étoit derrière lui, lui couvrit la tête (512) d'un casque, en lui disant que c'étoit pour le mettre en possession de la couronne. Amasis montra dans la suite que cela ne s'étoit pas (513) fait contre son gré; car les rebelles ne l'eurent pas plutôt proclamé Roi, qu'il se prépara à marcher contre Après. Sur cette nouvelle, ce Prince dépêcha Patarbémis, l'un des

(a) Liv. IV, §. 159.

(b) Dans le grec : plus sûrement.

hommes les plus distingués parmi ceux qui lui étoient restés fideles , avec ordre de lui amener Amasis en vie. Patarbémis étant arrivé au camp des rebelles , appella Amasis : celui-ci , qui pour lors étoit à cheval , le traita (514) d'une maniere méprisante , & lui ordonna de rapporter à Apriès l'accueil qu'on lui avoit fait ; & , comme Patarbémis ne laissoit pas de le prier de se rendre auprès du Roi qui le mandoit , Amasis (515) lui répondit qu'il s'y dispoisoit depuis long-temps ; qu'Apriès n'auroit pas sujet de se plaindre de lui , & qu'il iroit le trouver incessamment en bonne compagnie. Patarbémis , s'apercevant de ses desseins , & par sa réponse , & par les préparatifs qu'il lui voyoit faire , partit en diligence pour en donner au plutôt avis au Roi. Aussi-tôt qu'Apriès le vit revenir sans Amasis , il lui fit couper le nez & les oreilles , dans le premier mouvement de sa colere , & sans se donner le temps de la réflexion. Un si honteux traitement , fait à un homme de cette distinction , irrita à un tel point ceux d'entre les Egyptiens qui tenoient encore pour lui , que , sans (516) perdre de temps , ils passerent du côté d'Amasis , & se donnerent à lui.

CLXIII. Sur cette nouvelle , Apriès fit prendre les armes à ses troupes auxiliaires , & marcha contre les Egyptiens. Il partit de Saïs , où il avoit un grand & superbe palais , à la tête de trente mille hommes , tant Cariens qu'Ioniens , pour aller réduire

les rebelles. Amasis marcha de son côté avec ses troupes contre les étrangers. Les deux armées se rencontrèrent à (517) Momemphis, & se disposèrent à livrer bataille.

CLXIV. Les Egyptiens sont partagés en (518) sept classes; les Prêtres, les gens de guerre, les Bouviers, les Porchers, les Marchands, les Interpretes, les Pilotes ou gens de mer; ils tirent leurs noms de leurs professions: ceux qui suivent le métier des armes, s'appellent Calasiries & Hermotybies. Voici les Nomes ou (a) Provinces qu'ils habitent; car toute l'Egypte est divisée en Nomes.

CLXV. Les Nomes des Hermotybies sont Bufiris; Saïs, Chemmis, Paprémis, l'isle Profopitis, & (519) la moitié de Natho. Ces Nomes fournissent au plus cent soixante mille Hermotybies; ils sont tous consacrés (520) à la profession des armes, & pas un n'exerce d'art mécanique.

CLXVI. Les Calasiries occupent les Nomes de Thebes, de Bubastis, d'Aphthis, de Tanis, de Mendès, de Sébennys, (520*) d'Athribis, de Pharbæthis, de Thmuis, d'Onuphis, d'Anyfis, de Myecphoris, isle (521) située vis-à-vis de Bubastis. Ces Nomes fournissent, lorsqu'ils sont le plus peuplés, deux cents cinquante mille hommes. Il ne leur est pas

(a) J'ai ajouté ce mot, afin d'expliquer ce que c'étoit qu'un Nome.

permis non plus d'exercer d'autre métier que celui de la guerre ; le fils y succede à son pere.

CLXVII. Je ne faurois affirmer si les Grecs tiennent cette coutume des Egyptiens, parce que je la trouve établie parmi les Thraces, les Scythes, les Perfes, les Lydiens, en un mot, parce que, chez la plupart des barbares, ceux qui apprennent les arts mécaniques, & même leurs enfans, sont regardés comme les derniers des citoyens, au lieu qu'on estime comme les plus nobles, ceux qui n'exercent aucun art mécanique, & principalement ceux qui se sont consacrés à la profession des armes. Tous les Grecs ont été élevés dans ces principes, & particulièrement les Lacédémoniens ; j'en excepte toutefois les Corinthiens, qui font beaucoup de cas des Artistes.

CLXVIII. Chez les Egyptiens, les gens de guerre jouissent seuls, à l'exception des Prêtres, de certaines marques de distinction. On donnoit à chacun douze aroures exemptes de toute charge & redevance. L'aroure est une piece de terre qui contient cent coudées d'Egypte, en tout sens, & la coudée d'Egypte est égale à celle de Samos. Cette portion de terre leur étoit à tous particulièrement affectée ; mais ils jouissoient (a) tour-à-tour d'autres avantages. Tous les ans, mille Calasiries & mille Hermotybies alloient servir de Gardes au Roi : pendant leur service, outre les douze aroures qu'ils avoient, on

(a) Le grec ajoute : & jamais les mêmes.

leur donnoit par jour à chacun cinq mines de pain , deux mines de bœuf , & quatre (522) arusteres de vin (a).

CLXIX. Apriès , à la tête des troupes auxiliaires , & Amasis , avec tous les Egyptiens , s'étant rendus à Momemphis , en vinrent aux mains. Les étrangers combattirent courageusement ; mais , comme ils étoient de beaucoup inférieurs à leurs ennemis , ils furent défaits. On dit qu'Apriès s'étoit persuadé qu'aucun Dieu n'auroit pu le détrôner ; tant il s'imaginait avoir affermi sa puissance. Il fut néanmoins vaincu , & , ayant été pris , on le conduisit à Saïs , dans le palais qui lui avoit appartenu peu de temps auparavant , mais qui pour lors appartenoit à Amasis. Il y vécut quelque temps , & Amasis en prit beaucoup de soin ; mais enfin les Egyptiens ayant représenté à celui-ci qu'il n'y avoit pas de justice à laisser vivre plus long-temps leur plus grand ennemi & le sien , il leur abandonna ce Prince infortuné , qu'ils (523) étranglerent. On le mit dans le tombeau de ses ancêtres , dont la sépulture est dans l'enceinte consacrée à Minerve , près du temple , à gauche , en entrant. Les Saïtes ont enterré dans cette enceinte tous les Rois originaires du Nome de Saïs. En effet on y a placé le monument d'Amasis ; mais il est plus éloigné du temple que celui d'Apriès &

(a) Le grec ajoute : on donnoit toujours ces choses-là à ceux qui étoient de garde.

ceux de ses peres. Dans la cour du lieu sacré, est une grande salle de pierre, ornée de colonnes en forme de palmiers, avec d'autres ornemens : dans cette salle, est (524) une niche, avec une porte à deux battans; c'est-là qu'on a placé son cercueil.

CLXX. On montre aussi à Sais le sépulchre de celui que je ne me crois pas permis de nommer en cette occasion; il est dans l'enceinte sacrée, derriere le temple de Minerve, attenant (525) le mur de ce temple, dont il occupe toute la longueur. Il y a dans la piece de terre (a) de grands (526) obélisques de pierre, &, près de ces obélisques, on voit un lac, dont les bords sont revêtus de pierre. Ce lac est rond, &, à ce qu'il m'a paru, il n'est pas moins grand que celui de Délos, qu'on appelle Trochoïde (527).

CLXXI. La nuit, on représente sur ce lac les accidens (528) arrivés à celui que je n'ai pas cru devoir nommer. Les Egyptiens les appellent des mysteres. Quoique j'en aie une très-grande connoissance, je me garderai bien de les (529) révéler; j'en agirai de même à l'égard des initiations de Cérés, que les Grecs appellent (530) Thesmophories, & je n'en parlerai qu'autant que la religion peut le permettre. Les filles de Danaüs apportèrent ces mysteres (531) d'Egypte, & les enseignerent aux femmes des Pélasges; mais, dans la suite, les

(a) Τίμιον. Voyez Liv. I, §. 199, partie de la note 462.

Doriens ayant chassé les anciens habitans du Péloponnese , ce culte se perdit , excepté chez les Arcadiens , qui , étant restés dans le Péloponnese , & n'ayant pu en être chassés , furent les seuls qui le confervèrent.

CLXXII. Apriès étant péri de la sorte , Amasis , de la ville de (a) Siuph , dans le Nome Saïte , monta sur le trône. Au commencement de son regne , les peuples en faisoient peu de cas , & n'avoient que du mépris pour lui , à cause de son peu de (532) naissance ; mais il fut dans la suite se les rendre favorables par son adresse & son (533) habileté.

Parmi une infinité de choses précieuses qui lui appartenoient , on voyoit un (534) bassin d'or , où il avoit coutume de se laver les pieds , lui & tous les grands qui mangeoient à sa table. Il le mit en pieces , & en fit faire une statue d'un Dieu , qu'il plaça dans l'endroit le plus apparent de la ville. Les Egyptiens ne manquerent pas de s'y assembler , & de rendre un culte à ce simulachre. Amasis , informé de ce qui se passoit , les convoqua , & leur déclara que cette statue , pour laquelle ils avoient tant de vénération , venoit du bassin d'or qui avoit servi auparavant aux usages les plus (b) vils. Il en est ainsi de moi , ajouta-t-il : j'étois Plébéien ;

(a) Platon dit qu'il étoit de Saïs , in Tim. pag. 21 , E.

(a) Il y a dans le grec : *étoit faite du bassin dans lequel les Egyptiens avoient coutume de se laver les pieds , de vomir & d'uriner.*

mais actuellement je suis votre Roi ; je vous exhorte donc à me rendre l'honneur & le respect qui me font dus. Il gagna tellement , par ce moyen , l'affection de ses peuples , qu'ils trouverent très-juste de se foumettre à son gouvernement.

CLXXIII. Voici comment il régloit les affaires : depuis le point du jour , jusqu'à l'heure où la place (335) est pleine , il s'appliquoit à expédier celles qui se présentoient. Le reste du temps , il le passoit à table , où il railloit ses convives , & ne songeoit qu'à se divertir , & qu'à faire des plaisanteries indécentes (a). Ses amis , affligés d'une telle conduite , lui firent des représentations. Seigneur , lui dirent-ils , vous ne savez pas soutenir l'honneur de votre rang , & vous vous avilissez. Assis avec dignité sur votre trône , vous devriez vous occuper toute la journée des soins de l'Etat : les Egyptiens reconnoïtroient à vos actions , qu'ils sont gouvernés par un grand-homme , & votre réputation en seroit meilleure ; mais vous vous conduisez maintenant d'une manière indigne d'un Roi. Ne savez-vous pas , leur répondit Amasis , qu'on ne bande un arc que lorsqu'on en a besoin , & qu'après qu'on s'en est servi , on le détend : si on le tenoit toujours bandé , il se romproit , & l'on ne pourroit plus s'en servir au besoin. Il en est de même de l'homme ; s'il étoit toujours appliqué à des choses sérieuses , sans

(a) Voyez la note de M. Valckenaer.

que les amusemens & le relâche n'eussent leur tour, il deviendroit (535*) insensiblement, & sans s'en appercevoir, fou ou stupide; pour moi, qui en fais les conséquences, je partage mon temps entre les affaires & les plaisirs (a).

CLXXIV. On dit qu'Amasis, n'étant encore que simple particulier, fuyoit toutes les occupations sérieuses, & n'aimoit qu'à boire & à plaisanter. Si l'argent lui manquoit, & qu'il ne pût satisfaire son goût pour la table & les plaisirs, il avoit coutume de voler de côté & d'autre. Ceux qui le soupçonnoient d'avoir pris leur argent, le menotent, lorsqu'il venoit à le nier, à l'Oracle du lieu, qui souvent le convainquoit (536), & souvent aussi le renvoyoit absous. Lorsqu'il fut sur le trône, il méprisa les Dieux qui l'avoient déclaré innocent, ne prit aucun soin de leurs temples, ne songea ni à les réparer, ni à les orner, & ne voulut pas même y aller offrir des sacrifices, les jugeant indignes de tout culte, parce qu'ils n'avoient que de faux Oracles: il avoit au contraire la plus grande vénération pour ceux qui l'avoient convaincu de vol, les regardant comme étant véritablement Dieux, & ne rendant que des Oracles vrais.

CLXXV. Il fit bâtir à Saïs, en l'honneur de Minerve, le portique de son temple; édifice digne d'admiration, & qui surpasse de beaucoup tous les autres ouvrages de ce genre, tant par sa hauteur

(a) Le grec ajoute : *Il répondit ces choses à ses amis.*

& son étendue, que par la qualité & la grandeur des pierres qu'on y employa. Il y fit placer des statues colossales & des (537) Andro-Sphinx d'une hauteur prodigieuse. On apporta aussi par son ordre des pierres d'une grosseur démesurée, pour réparer le temple. On en tira une partie des carrières qui sont près de Memphis; mais on fit venir les plus grandes de la ville d'Éléphantine, qui est éloignée de Saïs de vingt journées de navigation.

Mais ce que j'admire encore davantage, c'est un édifice d'une (538) seule pierre qu'il fit apporter d'Éléphantine. Deux mille hommes, tous bateliers, furent occupés pendant trois ans à ce transport. Il a en dehors vingt-une coudées de long, quatorze de large & huit de haut. Telles sont les dimensions extérieures de cet ouvrage monolithe. Sa longueur en dedans est de dix-huit coudées, plus vingt doigts; sa largeur, de douze coudées, sa hauteur, de cinq. Cet édifice est placé à l'entrée du lieu sacré. On ne l'y fit point entrer, disent les Egyptiens, parce que, pendant qu'on le tiroit, l'Architecte fatigué & ennuyé d'un travail qui lui avoit coûté tant de temps, poussa un profond soupir. Amasis, regardant cela comme un (539) présage fâcheux, ne voulut pas qu'on le fit avancer plus loin. Quelques-uns disent aussi qu'un de ceux qui aidoient à le remuer avec des leviers, fut écrasé dessous, & que ce fut pour cela qu'on ne l'introduisit pas dans le lieu sacré.

CLXXVI. Amasis fit aussi présent à tous les autres temples célèbres d'ouvrages admirables par leur grandeur : entr'autres il fit placer à Memphis, devant le temple de Vulcain, le colosse de soixante & quinze pieds de long, qui est couché sur le dos. On voit sur le même fondement deux statues colossales debout, de pierre d'Ethiopie, l'une d'un côté du temple, l'autre de l'autre; chacune a vingt pieds de haut. Il y a à Saïs un autre colosse de pierre de la même grandeur que celui de Memphis & dans la même attitude. Ce fut aussi ce même Prince qui fit bâtir à Memphis ce vaste & magnifique temple d'Isis qu'on y admire.

CLXXVII. On dit que l'Egypte ne fut jamais (540) plus heureuse ni plus florissante que sous le règne d'Amasis, soit par la fécondité que le fleuve lui procura, soit par l'abondance des biens que la terre fournit à ses habitans, & qu'il y avoit alors en ce pays vingt (541) mille villes, toutes bien peuplées.

Ce fut aussi Amasis qui fit cette loi, par laquelle il étoit ordonné à chaque Egyptien de déclarer tous les ans au Nomarque (a), d'où il tiroit sa subsistance. Celui qui ne satisfaisoit pas à la loi, ou qui ne pouvoit prouver qu'il vivoit par des

(a) Les provinces d'Egypte s'appelloient nomes, & le Gouverneur ou principal Magistrat de chacune de ces provinces Nomarque.

moyens honnêtes , étoit puni de mort. Selon l'Arhénién emprunta (542) cette loi de l'Égypte , & l'établit à Arhenes, où elle est toujours en vigueur , parce qu'elle est sage , & qu'on n'y peut rien trouver à reprendre.

CLXXVIII. Amasis témoigna beaucoup d'amitié aux Grecs , & en obligea plusieurs. Il permit entr'autres aux Grecs qui alloient en Égypte de s'établir à Naucratis. Quant à ceux qui ne vouloient pas y fixer leur demeure , & qui n'y voyageoient que pour des affaires de commerce , il leur donna des places pour élever aux Dieux des temples & des autels. Le plus grand temple que ces Grecs aient en Égypte , & en même temps le plus célèbre & le plus commode , s'appelle Hellénion (a). Les villes qui le firent bâtir à frais communs, furent, du côté des Ioniens , Chios , Téos , Phocée , Clazomenes ; du côté des Doriens , Rhodes , Cnide , Halicarnasse , Phasélis ; & de celui des Eoliens , la seule ville de Mytilene. L'Hellénion appartient à toutes ces villes : elles ont droit d'y établir des (543) Juges. Toutes les autres villes , qui prétendent y avoir part , s'attribuent un droit qu'elles n'ont pas. Les Eginetes ont cependant bâti pour eux , en particulier , un temple à Jupiter ; les Samiens à Junon , & les Milésiens à Apollon.

CLXXIX. Naucratis étoit autrefois la seule ville

(a) C'est-à-dire temple grec.

de commerce qu'il y eût en Egypte. Si un Marchand abordoit à une autre bouche du Nil que la (a) Canopique, il falloit qu'il jurât qu'il n'y étoit point entré de son plein gré, & qu'après avoir fait ce ferment, il allât se rendre avec le même vaisseau à l'embouchure Canopique; ou du moins si les vents contraires s'y opposoient, il étoit obligé de transporter ses marchandises dans des Baris (b), autour du Delta, jusqu'à ce qu'il arrivât à Naucratis. Telles étoient les prérogatives dont jouissoit cette ville.

CLXXX. Le feu prit (544) fortuitement à l'ancien temple de Delphes, & il fut brûlé. Les Amphictyons (c) ayant fait marché à trois cents talens pour bâtir le temple actuel; les Delphiens, taxés à la quatrième partie de cette somme, firent une quête de ville en ville, & en rapportèrent de grands présens. Ceux qu'ils reçurent en Egypte ne furent pas les moins considérables. Amasis leur donna mille talens (545) d'alun, & les Grecs établis en Egypte leur en donnerent vingt mines.

CLXXXI. Ce Prince contracta amitié avec les Cyrénéens, & fit avec eux une alliance offensive &

(a) J'ai ajouté cela pour plus grande clarté. ἄλλο suppose qu'il y avoit une bouche où il étoit permis d'aborder, & cette bouche étoit la Canopique, comme on le voit deux lignes plus bas.

(b) Voyez ci-dessus §. 96.

(c) Voyez sur les Amphictyons, liv. V, §. 62, note 128.

défensive ; il résolut aussi de prendre une femme de leur ville , soit qu'il eût du goût pour les Grecs , soit qu'il voulût donner aux Cyrénéens ce témoignage de son affection. Il épousa Ladicé , que les uns disent fille de Battus (546) , fils d'Arcéfilas , les autres de Critobule , homme distingué parmi les concitoyens. Amasis n'étoit point homme pour elle , quoiqu'il le fût pour les autres femmes. Cet Etat ayant duré un temps assez considérable , Ladicé , lui dit-il , vous avez employé des charmes contre moi , mais sachez que rien ne peut vous soustraire à la mort la plus cruelle qu'on puisse faire souffrir à une femme. Quelque chose que pût dire cette princesse , Amasis ne s'appaîsa point. Elle eut recours à Vénus , & fit vœu , dans son temple , de lui envoyer une statue à Cyrene , si la nuit suivante Amasis pouvoit être content. C'étoit en effet (547) le remede au malheur dont elle étoit menacée. Aussi-tôt qu'elle eut fait ce vœu , Amasis fut heureux avec elle , & son bonheur ne fut jamais altéré , aussi l'aima-t-il tendrement. Ladicé accomplit son vœu ; elle fit faire une statue , & l'envoya à Cyrene , où elle subsiste encore à présent ; elle regarde le dehors de (548) la ville. Ladicé fut renvoyée dans la suite à Cyrene , sans qu'il lui fût fait aucun mal , lorsque Cambyse se fut rendu maître de l'Égypte , & qu'il eut appris de cette Princesse elle-même qui elle étoit.

. CLXXXII. Amasis fit aussi en Grece plusieurs

offrandes; il envoya à Cyrene une statue dorée de Minerve, avec son (549) portrait; à Minerve de la ville de Linde, deux statues de pierre, & un corselet de (550) lin qui mérite d'être vu; au temple de Junon, à Samos, deux statues de bois qui le représentoient. On les a placées dans le grand temple derrière les portes, où on les voit encore maintenant. Il fit ces présens à Samos, par amitié pour Polycrates, fils d'Ajax. Ce ne fut pas le même motif qui l'engagea à envoyer des présens à Linde, mais parce qu'on dit que les filles de Danaüs étant arrivées dans cette ville en fuyant les fils d'Egyptus, firent bâtir (551) le temple de Minerve qu'on y voit aujourd'hui. Telles sont les offrandes d'Amasis. Il est le premier qui se soit rendu maître de l'isle de Cypre, & qui l'ait forcée à lui payer (552) tribut.

Fin du second Livre.



N O T E S
SUR LE SECOND LIVRE
D'HÉRODOTE.

(1) §. II. *Les Egyptiens se croyoient avant le regne &c.*
C'est sans doute d'après ces idées des Egyptiens que (a) Cosmes, dans le premier Livre de son Histoire d'Egypte, & Cnossus, dans le premier Livre de sa Géographie de l'Asie, disent que les Egyptiens sont les plus anciens peuples de la terre, & que Thebes est la première ville qu'on ait bâtie en Egypte. Nicanor, Archémachus dans ses Métonymies, Xénagoras, au premier Livre de ses Chroniques, & Hippius, assurent la même chose.

Il est très-vraisemblable que l'Egypte a été peuplée par une colonie venue d'Ethiopie; mais ces pays, aussi bien que la Phrygie, que les Egyptiens regardoient comme antérieure à leur pays, ont dû être submergés par les inondations partielles qui ont parcouru la plus grande partie du globe, tandis que la Scythie, à raison de (b) son élévation, n'étoit point sous les eaux. Ce pays dut être en effet un des premiers qui parut, lorsqu'elles se retirèrent: *Editissimam quamque partem decurrentibus aquis primum detectam*. Aussi les Scythes se croyoient-ils, au rap-

(a) Scholiast. Apollonii Rhodii ad vers. 161. Lib. IV. pag. 104, ex edit. Aldi.

(b) Scythiam adeò editiorem omnibus terris esse, ut cuncta flumina sibi nata in Mæotim, tum deindè in Ponticum & Ægyptium mare decurrant. Justin. Lib. II. cap. 1, tom. 1, pag. 58.

port de Justin , beaucoup plus anciens (a) que les Egyptiens.

M. de Paw remarque , avec son exactitude ordinaire , « que (b) les montagnes , quelque hautes qu'elles soient , n'ont » pu , pendant les grandes inondations , servir de retraite » aux hommes échappés au naufrage de leur patrie , parce » que les sommets de ces montagnes , d'autant plus stériles , » d'autant plus arides , qu'ils sont plus élevés , ne fau- » roient produire assez de plantes alimentaires pour suf- » tenter les familles réfugiées avec leurs troupeaux... ». Aussi , (c) « comme c'est sur les plus grandes élévations con- » vexes de notre continent qu'on doit chercher les plus » anciens peuples , il n'y a aucun doute que les Tartares » ne l'emportent à cet égard sur tous les autres ».

(1) §. II. *Des sons inarticulés.* Τῶν ἀσήμεων κινζημαίων. Des vagissemens inarticulés. ἀσήμεα se dit ici des cris , des sons inarticulés des enfans. Il signifie communément des mots inconnus , qui paroissent ne rien signifier à celui qui les entend. ἰ δὲ φοιῶν (d) τινὰς ἀσήμευς φηγγόμενυς , οἷαι γένοιτ' ἂν Ἐβραίων ἢ Φοινίκων , ἔξιπληττε τῶν ἀνθρώπων , οὐκ εἰδόμεναι ἢ , τι λέγουσι. « En prononçant des mots inconnus , tels que le pour- » roient être des mots hébreux ou phéniciens , il étonnoit » ceux qui ignoroient ce qu'il disoit ».

(3*) §. II. *Semirent à crier Bécos.* Ces enfans prononcèrent , suivant toutes les apparences , le mot bec , cri des animaux qu'ils imitoient , comme le prétend le Scholiaсте d'Apol-

(a) Id. ibid. pag. 57 &c.

(b) Recherches Philosophiques sur les Américains. Tom. II. sixieme partie , Lettre troisieme , pag. 347.

(c) Ibid. pag. 346.

(d) Lucian. Alexand. §. 13. tom. II. pag. 221.

lonius (a) de Rhodes, os étant une terminaison qui appartient à la langue grecque.

(3) §. II. *Pfammitichus.*) Les manuscrits varient beaucoup sur ce mot. On le trouve écrit *Pfammitichus*, *Pfam-métichus* & *Pfammiétichus*. J'ai préféré le premier qu'on a vu (b) plus haut sans aucune variation.

(4) §. II. *Chez quels peuples on se servoit.*) ἑυδαίετος, οἷτινες ἀνθρώποι βεκοί τι καλέουσι. La version latine n'est pas exacte. Il falloit traduire : *Quinam homines quidquam Becos appellarent?*

(5) §. II. *Appelloient ainsi le pain.*) Hipponax (c), en parlant des habitans de Cypre, se sert de ce mot pour signifier le pain.

(6) §. II. *Céderent aux Phrygiens.*) *Pfammitichus* étoit donc très-peu instruit de l'origine des Phrygiens, peuple très-moderne, Européen d'origine, & (d) transporté en Asie. Il est vrai qu'Hérodote, qui nous a conservé ce trait historique, le rapporte comme une tradition des Macédoniens. Mais comme les Phrygiens, qui s'appelloient alors *Briges*, étoient leurs voisins, leurs traditions paroissent plus sûres que celles de *Pfammitichus*, qui vivoit à une trop grande distance d'eux. Cela est confirmé d'ailleurs par d'autres Auteurs graves, & entr'autres par Strabon, qui assure qu'ils sont une colonie de Thraces. Voyez Liv. X, page 722, A.

C'est au récit d'Hérodote que fait allusion Clément d'A-

(a) Scholiast. Apollon. Rhodii ad vers. 262. Lib. IV. pag. 204.

(b) Herodot. Lib. 1. §. 105.

(c) Strab. Lib. VIII. pag. 524. B. Eustath. ad Homeri Iliad. Lib. II. pag. 305.

(d) Herodot. Lib. VII. §. 73.

Alexandrie, lorsqu'il dit (a) : « Les chevres ne prouvent-elles pas l'ancienneté des Phrygiens ? »

Cette preuve est, je ne dirai pas équivoque, mais ridicule & fondée sur ce qu'on croyoit autrefois qu'il y avoit de certains noms dictés par la Nature. « Les premiers dialectes, dit Clément d'Alexandrie (b), ceux qui ont donné naissance aux autres sont barbares ; la Nature les leur a dictés ».

Platon, discourant dans le Cratylus (c) sur la conformité des premiers noms avec la Nature, en apporte pour raison que les Grecs en avoient reçu quelques-uns de quelques peuples barbares, & que les barbares sont plus anciens qu'eux.

On n'avoit point encore fait assez de réflexion du temps de Psammitichus, de Platon & de Clément d'Alexandrie, sur l'homme & sur sa nature. En le suivant depuis sa naissance jusqu'à la première lueur de raison qu'il fait appercevoir, on remarque que la faculté de parler n'est point un don de la Nature, mais un talent acquis comme tous les autres. En effet, si on ne se donnoit pas autant de soins & autant de peine qu'on en prend avec les enfans, ils n'apprendroient jamais à articuler. Le Sauvage, trouvé dans les bois d'Hanovre, sous George premier, Roi d'Angleterre, ne put jamais apprendre à parler. Cet art s'oublie comme tous les autres arts. Selkirk, cet Ecoissois délaissé dans une île déserte, oublia non-seulement sa langue, mais eut encore beaucoup de peine à l'apprendre de nouveau, lorsqu'il se vit dans le sein de sa patrie. Il y a même dans toutes les langues des lettres qu'on ne prononcera jamais bien, si on n'y a point été long-temps exercé dans sa jeu-

(a) Clément Alexand. Cohortatio ad gentes. pag. 6. lin. 29.

(b) Id. Stromat. Lib. I. pag. 405. lin. 18.

(c) Plato. Tom. I. pag. 425. E.

neffe. Tel étoit le théta des Grecs , que les Anglois prononcent si aisément aujourd'hui , & qui est l'écueil des autres Nations ; tel est le ch des Allemands & des Ecoissois , &c.

Un langage quelconque est impossible , avant que des sociétés plus ou moins nombreuses aient été formées. Il est même très-vraisemblable qu'elles ont subsisté long-temps , & que plusieurs arts ont été découverts avant l'invention de celui-ci.

(7) §. IV. *Inventé les premiers.*) Cette expression paroît tautologique , & ce seroit en vain que je chercherois à m'excuser par l'exemple d'Hérodote & de grand nombre d'Auteurs Grecs. On me répondroit que cette tournure , quoique conforme au génie de la langue grecque , ne l'étant point à celui de la nôtre , je n'aurois pas dû m'en servir. J'ai pesé ces raisons , & je ne m'en suis pas moins déterminé à adopter cette expression , qui n'est tautologique qu'en apparence. En effet , une chose peut avoir été inventée par deux personnes ou même par un plus grand nombre. Par exemple , les Chinois ont inventé la poudre à canon & l'imprimerie ; mais comme les Européens les ont inventés pareillement , sans savoir qu'on s'en servoit dans le même temps dans l'orient , ne pourroit-on pas demander quels ont été les premiers inventeurs de la poudre à canon & de l'imprimerie ?

(8) §. IV. *Ajoutent au commencement de la troisième année.*) δια τρίτου ἔτους. Au bout de deux ans révolus ou au commencement de la troisième année. Tel est l'usage des Grecs. En voici un exemple d'Aristophanes.

(D) Εἰ γὰρ (Ζεύς) ἐπλούτῃ , πῶς ἀν' ἑοῦν Ὀλυμπικὸν αὐτὸς ἀγάσῃ ,
ἵνα τοὺς Ἑλληνας ἅπαντας αἰὶ δι' ἔτους πέμπτου ξυγαίρει.

α Si Jupiter étoit riche , comment , en instituant les jeux

(a) Aristoph. Plut. § 83.

» Olympiques , où il rassemble tous les Grecs toujours au commencement de la cinquieme année . . . ». De là ces expressions triétériques , pentaétériques , ennéaétérique , pour désigner des cycles de deux , de quatre & de huit ans.

Voyez notre Historien (a) ci-dessus , & Henri Dodwell de *Cyclis* (b).

(g) §. IV. *Ils ajoutent à leur &c.*) Diodore de Sicile prétend (c) que les habitans de Thebes en Egypte , intercalent à la fin de chaque année cinq jours & un quart. Hérodote ne parle point de quart , & en cela il s'accorde très-bien avec Gémînus (d) , qui dit positivement que les Egyptiens ajoutent cinq jours aux douze mois , mais qu'ils n'intercalent point un quart. Je fais bien que M. Wesseling prétend , sur cet endroit de Diodore , que cette intercalation étoit tacite , & qu'ils n'ajoutoient point un jour épagomene tous les quatre ans. Ce Savant a peut-être raison ; cependant le texte de Diodore ne présente point ce sens.

Si le texte de Gémînus dit qu'on n'ajoutoit point ce quart , il ne s'en suit pas qu'on ne le réservât point tacitement , & qu'on ne l'ajoutât point tous les quatre ans aux cinq jours épagomenes. Je fais que la raison qu'il en donne prouve qu'on ne l'ajoutoit jamais. Mais cet Auteur étoit-il bien instruit de l'année égyptienne ? Eudoxe & Platon , qui ont vécu au moins trois (e) siècles avant Gémînus ,

(a) Herodot. Lib. I. §. 32.

(b) Dodwell. de *Cyclis* dissertat. I. pag. 50.

(c) Diodor. sicul. Lib. I. §. 50. pag. 59.

(d) Geminus Element. Astronom. cap. VI. pag. 19.

(e) Eudoxe étoit contemporain de Platon. Celui-ci naquit la première année de la quatre-vingt-huitième Olympiade , l'an 4286 de la période julienne , quatre cents vingt-huit ans avant J. C. , ou plutôt l'an 4284 de la période julienne , 430 ans avant notre ère. Gémînus fleurissoit , suivant le P. Petau (de *Doctrina tempor.* Tom III. pag. 19.) , la quatrième année de la cent soixante & quinzième Olympiade , c'est-à-dire soixante-dix-sept avant J. C. Mais si l'on en croit le P. Bonjour (id

affurent (a) qu'ils tenoient des Prêtres égyptiens les parties du jour & de la nuit qui excédoient les trois cents soixante-cinq jours, afin de compléter l'année. Peut-être y avoit-il deux sortes d'années en Egypte, la civile de trois cents soixante-cinq jours, & l'astronomique, dont les Prêtres seuls avoient connoissance, & qui leur servoit à régler les fêtes, & à se concilier, par ce moyen, le respect de la nation. Si l'on admet cette hypothese, Géminus n'est plus en contradiction avec Platon, & l'on conçoit très-aisément que les Prêtres ne voulurent point faire part à Hérodote de cette partie de leurs connoissances : car Hérodote ne vit, pour ainsi dire, qu'en passant, les Prêtres égyptiens; tandis qu'Eudoxe & Platon (b) vécutrent treize ans avec eux; & cependant ces Philosophes eurent bien de la peine à tirer d'eux cette découverte dont ils faisoient beaucoup de mystere. On pourroit dire cependant que les Prêtres n'avoient point encore découvert, du temps d'Hérodote, ce quart de jour : mais cela est d'autant moins vraisemblable, qu'il y a seulement cinquante-cinq ans entre la naissance de notre Historien & celle de Platon.

Il est certain qu'on réservoir à Alexandrie, & non dans le reste de l'Egypte, ce quart de jour, & qu'on l'intercaloit tous les quatre ans. Théon (c) est positif là-dessus; mais il y a grande apparence que les Alexandrins ne connoissoient cette méthode que depuis la réforme du calendrier par Jules-César, qu'ils avoient adoptée.

Dissertat. de nomine Josephi à Pharaone imposto, Romæ, 1696.) , il vint au monde la quatrième année de la cent soixantième Olympiade, c'est-à-dire, cent trente-sept ans avant notre ère.

(a) Strab. Lib. XVII. pag. 1160. A.

(b) Id. ibid. pag. 1159. D.

(c) Theon Mathem. sub initium commentarii in Ptolemæi ἑρῶχιστὸν καὶ νεώτερον.

Oſiris vint (a) au monde le premier de ces jours épagomenes, le ſecond Aruérís, que quelques-uns appellent Apollon, & d'autres, Orus l'ancien, le troiſieme Typhon, le quatrieme Iſis, le cinquieme Nephthys ou Vénus. Plutarque rapporte une fable égyptienne à ce ſujet. Le Soleil (b) ayant découvert le commerce ſecret de Rhéa avec Saturne, lui ſouhaita de n'accoucher, ni dans aucun mois, ni dans aucune année. Mercure, qui étoit amoureux de la même Déeſſe, ſe mit à jouer avec la Lune, & lui gagna chaque ſoixante & dixieme partie du temps qu'elle éclaire l'horizon. Il réunit ces parties, dont il fit cinq jours, qui furent ajoutés à l'année, qui étoit auparavant de trois cents ſoixante jours. Ces cinq jours ſont appellés, par les Egyptiens, épagomenes, & ils les fêtent comme les jours de la naiſſance de leurs Dieux.

(10) §. IV. *Les ſaiſons reviennent &c.*) Si leur année étoit de trois cents ſoixante-cinq jours juſtes, bien loin que les ſaiſons revinſſent au même point, les mois d'hiver devoient ſe trouver, au bout de quelques ſiecles, au printemps, & ainſi des autres. Voyez la note précédente. Je crois preſque inutile de faire obſerver que les Latins ont pris le terme *hora* du grec *ώρα* pour ſignifier les ſaiſons de l'année. Pline dit, en parlant du citronier (c), *omnibus horis pomifera eſt*. Cet arbre porte du fruit dans toutes les ſaiſons, & dans un autre (d) endroit, il appelle le printemps *genitalis anni hora*.

(11) §. IV. *Que Menés.*) Diodore de Sicile (e) s'accorde

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. 13. pag. 17. Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 355. E.

(b) Plutarch. de Iſide & Oſiride. pag. 355. D.

(c) Plin. Lib. XII. Cap. III. Tom. I. pag. 656.

(d) Id. Lib. IX. Cap. XXXV. Tom. I. pag. 520.

(e) Diodor. Sicul. Lib. I. §. 45. pag. 54.

avec Hérodote , en faisant régner Ménès en Egypte tout de suite après les Dieux & les Héros ; & c'est la raison pour laquelle notre Historien dit qu'il fut le premier des hommes. Voyez aussi Perizonius (a). Au reste, on ne peut rien dire (b) de certain sur le temps où il a vécu ; car il n'est point le même (c) que Misraïm , fils de Cham. Si l'on admet la chronologie égyptienne , l'époque où il est monté sur le trône remonte beaucoup plus haut que la création du monde , selon les systèmes des Hébreux ; car Mœris est mort en 1356 avant notre ère. Or il y avoit eu , depuis & compris Ménès , trois cents trente générations jusqu'à Mœris : ce qui fait , selon le calcul d'Hérodote , onze mille ans , c'est-à-dire , 12356 ans avant notre ère.

On lit quelques lignes plus bas , que sous ce Prince toute l'Egypte , à l'exception du nome Thébaique , n'étoit qu'un marais ; & qu'alors il ne paroïssoit rien de toutes les terres qu'on y voit aujourd'hui au-dessous du lac Mœris. Mais si cela étoit ainsi , comment Ménès put-il faire bâtir Memphis ? Hérodote prévient cette objection au §. 99.

(12) §. V. *Une terre de nouvelle acquisition &c.* Ce sentiment a été adopté par tous les anciens & la plupart des modernes. A les en croire , tout le pays (d) , depuis Memphis jusqu'à la mer , n'étoit autrefois qu'un golphe de la Méditerranée , parallèle au golphe Arabique. Ce terrain s'est exhaussé peu à peu par le dépôt du (e) limon que le Nil charie avec ses eaux. Ce terrain (f) s'étoit élevé de huit coudées depuis le regne de Mœris jusqu'au temps du

(a) Perizonius Origin. Ægypt. Cap. V. pag. 74.

(b) Ibid. pag. 77.

(c) Ibid. pag. 70 & seq.

(d) Aristot. Meteorol. Lib. I. Cap. XIV. pag. 547.

(e) Voyez plus bas la fin de la note 31 , sur le §. 11.

(f) Herodot. Lib. II. §. 13.

voyage d'Hérodote en Egypte, c'est-à-dire en huit cents ans. C'est une coudée par siècle. Mais comme depuis cet Historien jusqu'à nous, il s'est écoulé environ vingt-deux siècles, le sol de l'Egypte doit s'être élevé, suivant cette proportion, de vingt-deux coudées. Sous le Roi Mœris, quand le Nil s'élevoit au moins de huit coudées, il arrosoit tout le terrain qui est au-dessous de Memphis. Du temps d'Hérodote, il falloit qu'il crût de seize coudées ou au moins de quinze, afin de procurer l'abondance à l'Egypte. Si ce pays s'est élevé de vingt-deux coudées, comme on vient de le voir, il s'ensuit que le Nil doit monter de vingt-deux coudées plus haut que du temps d'Hérodote, c'est-à-dire en tout de trente-huit coudées, pour que la récolte soit abondante.

La plupart des voyageurs assurent que dans les années ordinaires l'eau s'éleve jusqu'à vingt-deux coudées. Elle monta en 1702 à vingt-trois coudées quatre doigts; & l'année précédente, elle avoit monté à vingt-deux coudées dix-huit doigts. Selon ces voyageurs, la crue favorable est donc de vingt-deux à vingt-trois coudées; & suivant Hérodote, de quinze à seize. La différence est sept.

Cette observation des voyageurs prouveroit que le sol de l'Egypte s'est beaucoup élevé depuis le siècle d'Hérodote, quoique ce ne fût pas dans la même proportion que nous avons établie d'après son récit. Mais cette observation est-elle bien juste? Il est certain que du temps de Pline, c'est-à-dire cinq cents ans après Hérodote, il n'étoit arrivé aucun changement. On regardoit encore alors la crue de quinze à seize coudées, comme la plus favorable. *Justum (nili) incrementum, dit ce grand Naturaliste (a), est cubitorum sexdecim: minores aquæ non omnia rigunt: ampliores detinent, tardiùs recedendo: hæ serendi tem-*

(a) Plin. Histor. Natur. Lib. V. Cap. IX. Tom. I. pag. 256. lin. 16.

pora absumunt solo madente : illæ non dant , fitiente : utrumque reputat provincia. In (a) duodecim cubitis famem sentit , in tredecim etiamnum esurit. Quatuordecim cubita hilaritatem afferunt : quindecim securitatem : sexdecim delicias. Maximum incrementum ad hoc ævi fuit cubitorum decem & octo, Claudio principe : minimum quinque , Pharfalico bello.

Ammien Marcellin, qui a vécu sous Julien, observe dans sa description de l'Égypte, que les possesseurs des terres ne souhaitent pas que le Nil s'éleve jamais au-dessus de seize coudées : *Abunde (b) itaque luxurians ita est noxius ; ut infructuosus , si venerit parcior : gurgitum enim nimietate humectans diutiùs terras , culturas moratur agrorum : parvitate autem minatur steriles segetes. Eumque nemo aliquandò extolli cubitis altius sexdecim possessor optavit.*

On voit dans un fragment de Calcasenda, écrivain

(a) Le P. Hardouin remarque que cela est contredit par Strabon. Ce savant Jésuite n'a point fait, assez d'attention au passage de cet Auteur ; le voici : dans les temps antérieurs à Pétrone, la fertilité étoit très-grande, lorsque le Nil s'élevoit à quatorze coudées ; lorsqu'il ne montoit qu'à huit, on avoit la famine. Mais sous son gouvernement, quand le fleuve ne croissoit que de douze coudées, l'année étoit très-abondante, & personne ne se ressentoit de la disette, lorsqu'il ne s'élevoit qu'à huit. Strab. Lib. XVII. pag. 1136. C. Le même Strabon venoit de dire : une crue plus grande arrose une plus grande quantité de terres ; mais lorsque la Nature vient à manquer, on parvient souvent, avec des soins & par le moyen des canaux & des digues, à arroser dans les plus petites crues autant de terres que dans les plus grandes. Cela ne contredit point Plin. Il y a grande apparence que les Gouverneurs qui succéderent à Pétrone n'eurent pas la même attention que lui. Pétrone succéda à Cornelius Gallus dans la préfecture de l'Égypte. Celui-ci se tua l'an de Rome 718. Voyez Dion Cassius, Lib. LIV. pag. 718.

(b) Ammian Marcell. Lib. XXII. Cap. XV. pag. 259.

arabe, publié dans les voyages de (a) M. Shaw, un extrait du dénombrement de l'Égypte. Al-Mas'ûdi, auteur de ce dénombrement, assure que lorsque le Nil s'éleve de quinze coudées & quelque chose, la récolte suffit pour nourrir les habitans; mais qu'on ne paie au Calife qu'une partie du tribut, & que lorsque les seize coudées sont complètes, on le paie en entier. Al-Mas'ûdi est mort, suivant d'Herbelot, l'an 957 de notre ère.

Vers l'an 1153, Al-Edrissi (b) suit la même règle. Lorsque le Nil croit de seize coudées, dit-il, toutes les terres fertiles d'Égypte sont arrosées; mais lorsqu'il ne monte qu'à douze coudées ou au-dessous, ou qu'il s'éleve à dix-huit coudées ou au-dessus, il s'ensuit une famine. Il n'étoit donc point encore arrivé de changement au sol de l'Égypte depuis le temps d'Hérodote jusqu'à celui d'Al-Edrissi, c'est-à-dire en seize siècles.

Que penser après cela des relations de nos voyageurs? Si on les admet, que deviennent tous les témoignages que je viens de rapporter; si on les rejette, on ne fait plus à qui se fier. Comme on a senti que ces voyageurs n'avoient aucun intérêt à altérer la vérité, on a inventé différens systèmes pour concilier leur sentiment avec celui des Auteurs grecs, romains & arabes. Il seroit d'autant plus inutile de les rapporter, qu'ils ne résolvent point le problème. Je dirai cependant un mot de la solution que donne M. le Comte de Caylus, parce qu'elle a quelque air de vraisemblance. Il prétend (c) que la coudée égyptienne augmenta sous les Ptolémées, sous les Romains & sous les Arabes; ce qui détruit, dit-il, les raisonnemens hasardés

(a) A la fin du second volume, parmi les extraits servans de preuves, n°. 31, pag. 145.

(b) Geographia Nubiensis, pag. 98.

(c) Mémoir. de l'Acad. des Inscrip. tom. XXXI. Hist. pag. 25.

de nos jours contre l'atériffement du fol de l'Égypte, & l'augmentation de la crue du Nil; les feize coudées d'un temps n'étant pas les feize de l'autre.

Je conviens que la coudée varia en différens temps; mais j'ose affurer que celle qui fervoit à mefurer la crue du Nil fut toujours la même.

La preuve en est claire; Hérodote, Pline le Naturalifte, Ammien Marcellin, Al-Mas'ûdi & Al-Edrissi, Auteurs qui comprennent environ feize fiecles, assignent toujours feize coudées pour la crue du Nil qui procure la fertilité. Si cette coudée eût changée, le nombre des coudées qui eût apporté l'abondance auroit nécessairement varié. Puisque ce nombre a toujours été le même depuis Hérodote jufqu'à l'an 1153, il s'ensuit que la coudée employée à mefurer la crue du Nil n'a jamais varié. La Religion peut bien avoir contribué à conferver cette sorte de coudée. Les Egyptiens croyoient que Sérapis étoit l'auteur de l'accroiffement du fleuve. Auffi gardoit-on très-religieufement cette mefure dans fon temple. Conftantin (a) l'en fit enlever, & la fit mettre dans l'Eglife d'Alexandrie. Mais Julien (b) la fit reporter dans le temple de Sérapis, où il paroît qu'elle refte jufqu'à la destruction de ce temple sous l'empire de Théodofe (c), l'an 391.

Mais indépendamment de cette mefure portative, il y en avoit une fixe à Memphis, à Syene & en d'autres endroits. Celle de Syene étoit la même que celle de Memphis, & fans doute que tous les Nilometres fixes qu'on voyoit en différens endroits de l'Égypte avoient été construits d'après

(a) Socrat. Hist. Ecclef. Lib. I. Cap. XVIII. pag. 47.

(b) Sozomen. Hist. Ecclef. Lib. V. Cap. III. pag. 183.

(c) Vide Jac. Gothofredum ad Codicem Theodof. Tom. VI. fol. 273.

celui de Memphis. Héliodore nous en a donné une description dans ses Ethiopiques (a).

La solidité de ces Nilometres, & le respect pour le Dieu auquel ils étoient consacrés, ont dû les rendre stables malgré les variations & les changemens apportés dans les mesures sous les différens peuples qui ont été les maîtres de l'Egypte. Je ne dissimulerai pas cependant qu'Al-Kodhâï nous apprend (b) que les anciens Nilometres d'Al-Sa'id qui est l'Egypte supérieure, étoient de vingt-quatre doigts par chaque coudée, au lieu que les coudées actuelles sont de vingt-huit doigts. Mais s'il y a quelque différence, elle est bien petite; parce que Kalkafenda (c) observe que jusqu'à ce que le Nil ait atteint douze coudées, on se sert de la coudée de vingt-huit doigts, & que l'excédent de ces douze coudées se mesure avec une coudée de vingt-quatre doigts. Il faudroit ensuite vérifier si la coudée de vingt-huit doigts, qui est celle de Constantinople, a réellement quatre doigts de plus que les anciens Nilometres, & si la différence de ces coudées ne vient pas de la maniere de les diviser. Tout ce qu'on trouve à ce sujet dans les Voyages de Shaw, Tom. II. pag. 175, &c. me paroît fort obscur & fort embrouillé.

Richard Pocock m'a fait naître une idée qui rend inutiles ces systèmes, & qui me paroît concilier d'une maniere bien simple les relations anciennes & modernes.

Il nous apprend, dans sa (c) Description de l'Egypte, que lorsque les Prêtres disoient à Hérodote que le Nil ne croissoit que de huit coudées sous le Roi Mœris, il falloit entendre cela de la crue véritable de ce fleuve, & que lorsqu'ils

(a) Heliodori Æthiop. Lib. IX. pag. 443.

(b) Kalkafenda, à la fin du second volume des Voyages de Shaw, parmi les extraits servant de preuves, pag. 154.

(c) Ibid. pag. 153.

(d) A Description, of the East. vol. I. pag. 251.

lui parloient de seize coudées, il falloit les compter depuis le fond du lit du fleuve. Cette solution ingénieuse, & dont il auroit dû profiter pour se tirer de l'embarras où l'avoient mis les vingt-deux coudées dont parlent les relations de nos voyageurs, m'a fait soupçonner que ces vingt-deux coudées étoient la mesure totale des eaux du Nil, depuis le fond de son lit jusqu'à sa surface dans le temps de sa plus grande hauteur; & que les seize coudées, dont parlent les Ecrivains grecs, latins & arabes, sont la mesure de la quantité dont les eaux du Nil s'étoient élevées au-dessus de la hauteur qu'elles avoient, avant que le fleuve commençât de croître. Ces soupçons se sont tournés en certitude, en comparant la crue du Nil en 1738 avec la hauteur totale de ses eaux, à compter du fond de son lit. Il avoit (a) cinq coudées quand il commença à monter. Il s'éleva à vingt coudées quinze doigts; mais la crue ne fut que de quinze coudées treize doigts. Je n'ai pu faire usage des autres exemples que rapporte le même Auteur, parce qu'il y finit le journal de la crue le jour qu'on coupe la digue. Mais il paroît évident que cela se seroit toujours rapporté. Si cette raison, simple & naturelle, concilie parfaitement les relations des anciens & des modernes sur la crue des eaux du Nil, on ne peut disconvenir, d'un autre côté, qu'Hérodote & ces mêmes modernes ne se soient trompés, en prétendant que la Basse-Egypte n'avoit été formée que par le dépôt du Nil.

Strabon (b) & Pline (c) en rapportent, il est vrai, une preuve qui paroît triomphante. Ils se fondent sur un endroit, où Homere assure (d) que l'île du Phare étoit à une jour-

(a) Description of the East by Rich. Pococke, vol. I. pag. 251 & 258.

(b) Strab. Lib. VI. pag. 63. B. & pag. 810 C.

(c) Plin. Hist. Nat. Lib. V. Cap. XXXI. Tom. I. pag. 283. lin. 21.

(d) Homeri. Odyss. Lib. IV. vers. 355. & seq.

née de navigation de l'Égypte ; au lieu que de leur temps, cette île tenoit au continent par une levée de sept stades.

Je ne répondrai (a) point, avec Paulmier de Grentemesnil, que la navigation n'étant point encore alors perfectionnée, comme elle l'a été depuis, & que les soldats & leurs Officiers faisant en ce temps-là les fonctions de rameurs, & se reposant quand ils étoient fatigués, une journée de navigation devoit être beaucoup plus courte qu'elle ne l'a été depuis. Il paroît en effet, par plusieurs endroits de l'Odyssée, que cette journée devoit être beaucoup plus longue que ne le prétend ce savant. Si l'on s'en tient donc à la relation d'Homère, comme on évalue la journée d'un vaisseau à dix-huit ou vingt lieues communes, cela suppose un accroissement prodigieux du sol de l'Égypte. Mais cet accroissement est impossible ; 1°. parce qu'avant Alexandre, il n'y avoit point de canal qui portât les eaux du Nil de ce côté-là ; 2°. parce que la côte entre le Nil & le Phare est élevée & bordée de rochers, qui ne doivent certainement pas leur existence au limon du Nil. Homère avoit entendu parler de l'accroissement du continent de l'Égypte par les alluvions du Nil. Il sut profiter habilement de cette opinion pour jeter du merveilleux dans son poëme, en éloignant l'île du Phare beaucoup plus qu'elle ne l'étoit. Il faut cependant faire attention qu'il ne la met pas à une aussi grande distance qu'on se l'imagine d'abord sur une fausse interprétation de son texte. De son temps, le Nil (b) ne s'appelloit point encore de la sorte, il avoit nom Egyptus, & ce Poëte ne lui en donne point d'autre. Il falloit donc traduire ces mots, Ἀγύπτου πρὸς ἄρσις, vis-à-vis le Nil. Or de l'île du Phare, à la bouche Canopique, il y a, selon

(a) Palmerii Exercit. in Græcos auctores. pag. 479.

(b) Strab. Lib. I. pag. 52. B. & Hesychius, au mot Ἀγύπτου.

Strabon (a), cent cinquante stades , ce qui feroit six lieues & un tiers , en comptant huit stades par mille. Mais comme Homere parle d'une journée de navigation qu'on évalue à dix-huit ou vingt lieues , il suppose la distance du Phare de douze à quatorze lieues plus considérable qu'elle ne l'étoit réellement.

Il s'ensuit de tout ce que je viens de dire , que le sol de l'Egypte n'est pas plus élevé actuellement , qu'il ne l'étoit du temps d'Hérodote , & que cet Historien s'est trompé , lorsqu'il a pensé que la Basse-Egypte étoit un don du Nil , & ne devoit son existence qu'au limon que le fleuve avoit peu à peu déposé.

En lisant les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres , j'ai été flatté de me trouver d'accord avec M. Fréret , & la dissertation de ce savant m'a servi à rectifier quelques endroits de cette note. Voyez ces Mémoires , Tom. XVI. pag. 333 & suiv.

Quoique je n'admète point le sentiment d'Hérodote , je n'en suis pas moins persuadé que la mer a couvert autrefois ce pays de ses eaux. Les volcans de la Haute-Egypte en sont une preuve. On sera peut-être surpris de m'en voir placer dans ce pays , quoique jusqu'à présent on n'en ait eu aucune connoissance , & que l'Historien le plus ancien , & qui nous a transmis fidelement ce qu'il avoit vu conigné dans les archives de ce pays , n'en parle point. Le silence des anciens ne doit pas nous surprendre. Ces volcans étoient probablement éteints avant l'envoi de la colonie qui peupla la Haute-Egypte. Le basalte , que Pline prend pour une espece de marbre , & qui se trouve en abondance dans la Thébaïde , n'est que de la lave , comme l'ont reconnu les Naturalistes modernes , beaucoup plus habiles que les anciens. Ces laves prouvent qu'il y a eu des volcans dans des

(c) Strab. Lib. XVII. pag. 1140. B.

siècles antérieurs à toutes nos histoires. On n'est pas plus en droit d'en contester l'existence, qu'on ne le seroit actuellement de nier celle des volcans de l'Auvergne, de la Provence, &c., parce qu'aucune histoire n'en a fait mention.

Tous les volcans connus sont dans des isles ou sur le bord de la mer; ce qui fait croire (a) que l'eau de la mer est nécessaire pour enflammer les pyrites sulphureuses & ferrugineuses, qui semblent être le principal aliment de tous les volcans connus. Les expériences faites sur ces especes de pyrites, prouvent qu'elles ne s'enflamment jamais que par le contact de l'eau. Les anciens avoient peut-être quelque idée de cela, puisqu'ils donnoient à Neptune les épithetes d'*ἑσπέραιος*, *σεισίχθων*, *τινάκτωρ γαίης*, qui ébranle la terre. La mer Méditerranée couvroit donc alors non-seulement l'Égypte inférieure, mais encore la supérieure; & si ces volcans sont actuellement éteints, ce n'est point probablement faute de nourriture, mais parce que la mer, en se retirant, a cessé d'avoir communication avec les pyrites qui les produisoient. Platon, qui avoit voyagé en Égypte, cite un entretien qu'eurent les Prêtres égyptiens avec Solon; ils assurèrent à ce Philosophe, que toutes les Nations avoient été submergées par des inondations, tandis que (b) la leur n'avoit jamais essuyé de pareilles catastrophes. Les Prêtres égyptiens n'en savoient pas davantage. L'Égypte inférieure n'étoit peuplée que depuis la retraite de la mer, & il paroît très-certain que depuis ce temps-là elle n'a éprouvé aucun cataclysm. Mais ces Prêtres ignoient que dans les temps antérieurs à sa population, elle avoit été couverte des eaux de la Méditerranée. On présume

(a) Recherche Philosophiques sur les Américains. Tom. II. pag. 337.

(b) Plat. in Timæo. Vol. III. pag. 22. D. E.

que cela a subsisté de la sorte pendant un grand nombre de siècles. Les Naturalistes de la Suede ont observé que la mer du nord baïsoit à peu près de quatre pieds six pouces en cent ans. On a remarqué pareillement que la Méditerranée diminueoit d'un siècle à l'autre ; & le port qu'Auguste avoit fait construire à Ravenne est actuellement dans les terres, où il est connu sous le nom de *classe*. On peut donc conjecturer, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il a fallu une suite de siècles étonnante pour que la Méditerranée se soit retirée & ait laissé l'Egypte à sec. Ce pays, quoique très-ancien, est cependant bien moderne en comparaison de quelques autres pays, dont les annales ne sont point parvenues jusqu'à nous, & dans le temps qu'il étoit couvert des eaux de la mer, il y avoit probablement des Etats policés, qui ont été submergés depuis avec leurs habitans, & le sont encore.

Les Recherches Philosophiques sur les Américains m'ont fait naître l'idée de ce système sur l'inondation de l'Egypte. J'invite les Lecteurs à lire la quatrième partie, lettre III de cet ouvrage.

On vient de voir de quelle manière j'étois affecté, il y a environ quinze ans, lorsque j'entrepris la traduction d'Hérodote. Les raisons, qui me paroïssent alors solides, n'ont plus aujourd'hui, pour moi, le même degré de force, & je suis presque tenté de revenir au sentiment de notre Historien. Il est incontestable que le Nil entraîne dans ses débordemens une quantité prodigieuse de limon. Ce limon a dû élever nécessairement l'Egypte inférieure, qui dans l'origine n'étoit qu'un golphe. Si depuis Hérodote jusqu'à nos jours le sol de cette partie de l'Egypte ne s'est pas beaucoup accru, on n'en peut rien conclure pour les temps précédens. Il peut se faire que le Nil charie actuellement beaucoup moins de limon qu'il ne le faisoit dans les siècles les plus reculés, Les terres qu'il détache peuvent

n'être plus si abondantes qu'elles l'étoient autrefois. D'ailleurs, depuis Hérodote jusqu'à cette année 1784, il ne s'est écoulé que deux mille deux cents soixante-huit ans. Du voyage d'Hérodote en Egypte, jusqu'à la mort de (a) Mœris, le dernier des trois cents trente Rois d'Egypte, il y avoit environ huit cents quatre-vingt-seize ans. Ces trois cents trente Rois, à trois générations par siecle, suivant la maniere de compter (b) d'Hérodote, doivent donner onze mille ans, qui, ajoutés à huit cents quatre-vingt-seize, font onze mille huit cents quatre-vingt-seize ans avant le voyage d'Hérodote, & douze mille trois cents cinquante-six ans avant notre ere. Qu'on joigne maintenant à ce nombre les temps fabuleux & héroïques, & l'on aura plusieurs autres milliers d'années.

Si l'on fait attention à la prodigieuse quantité de limon qu'a du déposer le Nil dans ce laps immense de temps, on n'aura pas de peine à croire que le golphe d'Egypte ait pu se combler & former ce qu'on appelle le Delta.

(13) §. VI. *Est de soixante schenes.*) Hérodote évalue le schene à soixante stades. Diodore de Sicile lui donne aussi la même mesure, selon (c) M. d'Anville; puisque les dix schenes, dit-il, que cet Historien compte entre Memphis & le lac Mœris, sont par lui évalués à six cents stades. Cet habile Géographe n'a jetté les yeux que sur la traduction latine de Diodore, où l'on trouve en effet ces mots: *Et supra urbem lacum per X inde schœnos, i. DC. stadia, deductum effodit.* Mais le texte grec se contente de dire, qu'il creusa un lac dix schenes (d) au-dessus de la ville. C'est le Traducteur latin qui, ayant ajouté pour plus

(a) Herodot. Lib. II. §. XIII, C & CI.

(b) Herod. Lib. II. §. CXLIII.

(c) Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres. Vol. XXVI. pag. 83.]

(d) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LI. pag. 61.

grande clarté cette évaluation, a trompé M. d'Anville. Ce n'est, au reste, qu'une bagatelle, qui ne diminue rien du mérite de ce savant Géographe. Je l'aurois même passée sous silence, si les plus légers méprises des grands hommes ne tiroient à conséquence, & si, à la faveur de leur nom, elles n'étoient point sujettes à se perpétuer.

Hérodote donne à l'Égypte, depuis le golphe Plinthinères jusqu'au lac Serbonis, trois mille six cents stades ou soixante schenes.

Cette évaluation ne paroît point s'accorder avec ce qu'on trouve dans Strabon & les autres Auteurs. Entre Taposiris & Alexandrie (a), il y a vingt-cinq milles, ce qui, à huit stades par mille, fait deux cents stades. De l'isle du Phare à l'embouchure Canopique, on (b) compte cent cinquante stades, & de cette embouchure à Péluse (c), il y en a treize cents; de Péluse au temple de (d) Jupiter Casius, près duquel se trouve le lac Serbonis, on compte quarante milles; ce qui fait trois cents vingt stades. Le total se monte à mille neuf cents soixante-dix stades, somme bien différente de celle d'Hérodote.

La raison de cette différence vient de ce que Strabon s'est servi du stade olympique de quatre-vingt-quatorze toises & demie, & qu'Hérodote en a employé un plus petit qui n'a guere plus de cinquante-une toises. En effet, les mille neuf cents soixante-dix stades 'ci-dessus reviennent à cent quatre-vingt-six mille cent soixante-cinq toises, & les trois mille six cents stades d'Hérodote à cent quatre-vingt-

(a) Voyez la Table de Peutinger. Segm. VI.

(b) Strab. Lib. XVII. pag. 1140. B.

(c) Ibid. On observera seulement qu'à la page 1135, il met trois mille trois cents stades, ce qui est une faute des copistes, confirmée par le récit de Diodore de Sicile, Liv. I. §. XXXIV. pag. 40.

(d) Antonini Itinerar. pag. 152.

trois mille six cents toises, ce qui approche beaucoup. On ne peut douter de la réalité de ce petit stade. Aristote s'en sert dans son (a) Traité du Ciel. On fait que la circonférence de la terre est divisée en trois cents soixante degrés. Or, les Mathématiciens évaluoient de son temps cette circonférence à quatre cents mille stades; ce qui fait onze mille cent onze stades par degré. Or, le degré se prenant pour cinq mille sept cents toises de compte rond, le stade doit être de cinquante-une toises ou à-peu-près.

Ceux qui voudront s'instruire plus particulièrement du schene feront bien de recourir à l'excellente dissertation de M. d'Anville sur cette mesure (b).

Diodore de Sicile (c) prétend que le côté maritime de l'Égypte est de deux mille stades. Ou il ne comprenoit pas, comme Hérodote, toute la côte depuis le golphe Plinthinetes jusqu'au lac Serbonis, ou bien, en supposant que cet Historien se servoit du stade olympique de quatre-vingt-quatorze toises & demie, ces deux mille stades doivent s'évaluer à cent quatre-vingt-huit mille toises, ce qui s'éloigne seulement alors de quatre mille quatre cents toises du calcul d'Hérodote, différence assez légère pour le temps où cela a été écrit.

Ce que dit (d) Suidas du schene se rapporte manifestement à cet endroit d'Hérodote, quoique Kuster dans ses notes sur ce Grammairien prétende qu'il avoit en vue ce passage du premier Livre, §. LXVI, où les Lacédémoniens mesurèrent au cordeau les campagnes des Tégéates. Σχῆσις διαμετρῶσάμηναι τὸ πεδῖον τὸ τεγεατικόν.

(a) Aristot. Lib. II. Cap. XIV. pag. 471. B.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Tom. XXVI. pag. 82.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXI. pag. 36.

(d) Au mot Σχῆσις.

(14) §. VI. *Selon les bornes &c.*) Κατὰ est ioniquement pour κατὰ. Voyez Lib. I, §. 208, note 473.

(15) §. VI. *Lac Serbonis.*) Ce lac s'appelle actuellement Sebaket Bardoil, ou lac de Baudouin, & le mont Casus, le mont El-Kas.

(16) §. VI. *Les peuples qui ont un territoire très-petit &c.*) Cette phrase est embarrassante. Tous les Interprètes, tant latins qu'en langue vulgaire, l'entendent des particuliers. *Ceux qui n'ont que peu de terres les mesurent par Orgyies, ceux qui en ont un peu plus les mesurent par stades, &c.*

Suivant cette interprétation, il devoit y avoir beaucoup de particuliers assez grands terriens pour se servir du schene, mesure qui répond à une de nos lieues communes & près d'un quart. Mais où s'en trouve-t-il? Il me paroît très-vraisemblable qu'il s'agit ici des mesures en usage chez les différens peuples, selon le plus ou le moins d'étendue de leur pays. Les Grecs, dont les Etats n'étoient pas considérables, comptoient par stades; les Perses, plus grands terriens, par parasanges, & enfin les Egyptiens, dont le pays étoit encore plus étendu que la Perse (a) proprement dite, par schenes. Remarquez qu'Hérodote, en disant que le schene est une mesure particulière à l'Egypte, fait voir par-là que le stade & le parasange n'appartiennent point à ce pays.

(17) §. VII. *De la mer d'Héliopolis.* On croiroit, au premier coup d'œil, qu'il faut entendre cela de Péluse, parce que Sésostris fit, suivant Diodore de Sicile (b), construire à l'est de l'Egypte un mur depuis Péluse jusqu'à Héliopolis, pour défendre ce pays contre les incursions des

(a) Hérodote remarque, Liv. IX. §. CXXI. que la Perse proprement dite est un petit pays.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LVII. pag. 67

Syriens & des Arabes. Ce mur traversoit un pays désert & avoit quinze cents stades d'étendue. Mais la ville d'Héliopolis, dont parle cet Auteur, n'est pas la même que celle dont il est fait mention dans Hérodote, comme je le prouverai dans une dissertation particulière. Si M. d'Anville (a) eût fait attention qu'il y avoit en Egypte deux villes de ce nom, il n'auroit point reproché au pere de l'Histoire de s'être mépris sur la différence des stades.

(18) §. VII. *De l'autel des douze Dieux.*) Cet autel étoit dans la place publique d'Athènes. Pisistrate (b), fils de cet Hippias, qui avoit été Tyran, l'avoit dédié aux douze Dieux pendant son archontat. On ne fait en quelle année placer ce Magistrat; la liste des Archontes étant très-défectueuse. Il faut bien prendre garde de le confondre avec un Pisistrate, qui fut Archonte (c) la quatrième année de la vingt-septième Olympiade.

Je soupçonne cependant le Pisistrate dont il est ici question, d'être un Archonte Pseudonyme, & tel qu'on en trouve beaucoup dans les anciens Orateurs. On fait qu'il y avoit à Athènes neuf Archontes. Le premier s'appelloit proprement Archonte ou Archonte Eponyme, parce que son nom servoit à désigner l'année, & qu'il étoit en tête de tous les décrets. Le second s'appelloit le Roi, le troisième le Polémarque, & les six autres les Thesmothetes. Comme on mettoit toujours dans les décrets du peuple ou du Sénat le nom du Magistrat qui y présidoit, si l'Archonte Eponyme ne se trouvoit point à ces assemblées, soit qu'il fût mort ou qu'il eût été cassé, ou que quelque affaire l'eût

(a) Mémoires sur l'Egypte ancienne, &c. pag. 13 & 14.

(b) Thucyd. Lib. VI. §. LIV. pag. 412. Il me semble que tel est le sens de Thucydide, quoique M. Wesseling ait dit dans sa note, sur cet endroit d'Hérodote, que c'étoit Hippias qui avoit élevé cet autel.

(c) Pausan. Corinth. sive. Lib. II. Cap. XXIV. pag. 167.

obligé de s'absenter, on mettoit en tête du décret le nom de celui des huit autres Archontes qui présidoit en sa place. C'est ce qu'on appelloit Archonte Pseudéponyme (a). Le P. Corsini, Clerc régulier des Ecoles Pies, a fait plusieurs dissertations savantes sur ces sortes d'Archontes. On fera bien de les consulter.

(19) §. VIII. *En remontant.*) L'Égypte va toujours en montant, à mesure qu'elle s'éloigne de la mer Méditerranée.

(20) §. VIII. *On y voit les carrieres.*) Ἐν τῷ καὶ λιθοτομίαι ἔτισι. Cela veut dire : il y a aussi dans cette montagne des carrieres. Mais comme l'Auteur n'a pas parlé plus haut qu'il y eût des carrieres autre part, il est évident qu'il faut lire, avec le msst A de la Bibliothèque du Roi, ἐν τῷ αἰ λιθοτομίαι ἔτισι, αἰ κ. τ. λ.

(20ⁿ) §. VIII. *Vers le pays, dont je viens de parler.*) Il y a dans le grec ἐς τὰ ἔρηται. Cela n'est pas clair, & la version latine ne l'est pas plus. Une courte note auroit répandu de la lumière sur ce passage. Malheureusement les Editeurs l'ont passé sous silence, ainsi qu'une multitude d'autres. Ces mots se rapportent à ceux-ci du commencement de ce paragraphe : ἀπὸ δὲ Ἡλικόλιος αἶνω ἰέντι, & c'est comme s'il y avoit ἐς τὰ αἶνω Ἡλικόλιος.

(21) §. VIII. *De l'autre côté.*) Corneille de Paw lit ici : τῆ δὲ πρὸς, au lieu de τὸ δὲ πρὸς, qui se trouvent dans toutes les éditions. M. Wesseling approuve cette conjecture. Je n'en vois pas la nécessité. Τὸ δὲ πρὸς Λιθύης n'est pas l'apodétique de τοῦτοι μὲν τινι τὸ ἕρος qui précèdent immédiatement, mais de τῆ μὲν γὰρ τῆς Αραβίης ὄρος qui sont au commencement de ce paragraphe.

Je rétablis deux lignes plus bas τετραμμέσι, que Grono-

(a) Corsini. Fast. Attic. Tom. I. pag. 311.

vius, fondé sur le mss de Médicis, avoit fait disparaître mal-à-propos de son édition.

(22) §. VIII. *De pierre.*) On lit dans le mss A de la Bibliothèque du Roi *ὄπισθεν*, qui signifie *pierreuse en dessous*.

(23) §. VIII. *Mais au-delà.*) Depuis le canton où l'on arrive d'Héliopolis en quatre jours de navigation, comme on vient de le voir.

BELLANGER.

Aristides prétend (a) que l'Égypte, bien loin de s'élargir à quatre journées d'Héliopolis en remontant, se rétrécit tellement, que les deux montagnes (celle d'Arabie & celle de Libye) se joignent, & que le Nil est obligé de les franchir, ce qui forme les cataractes. Hérodote savoit très-bien que les deux montagnes se joignoient aux cataractes; mais il pensoit qu'en deçà l'Égypte étoit plus large que pendant les quatre premières journées depuis Héliopolis. Le récit d'Hérodote se trouve confirmé par la carte de M. Norden. Voyez les deux parties de la planche 27 du premier volume. M. Savary (b) assure que cette plaine n'a pas plus de neuf lieues dans sa plus grande largeur. Cela confirme ce que dit Hérodote, qu'elle a deux cents stades, c'est-à-dire, six lieues deux tiers dans sa moindre largeur.

Mais voici une difficulté que je ne contente de faire sentir. Hérodote (c) compte, d'Héliopolis à Thebes, neuf journées de navigation; ce qui fait, dit-il, quatre mille huit cents soixante stades. Et de crainte qu'on ne vienne à se tromper sur la grandeur de ces stades, il ajoute que cela fait quatre-vingt-un schenes. Il s'ensuit de là que cet Auteur évalue la journée de navigation à cinq cents quarante stades. Les quatre journées de navigation, dont parle

(a) Aristid. Orat. Ægypt. fol. 92, in aversa parte. lin. 38.

(b) Lettres sur l'Égypte. Lettre I, pag. 5.

(c) Herodot. Lib. II. §. IX.

ici Hérodote, équivalent par conséquent à deux mille cent soixante stades ou trente-six schenes, c'est-à-dire à près de quarante-quatre de nos lieues communes.

1°. Je remarque dans l'*Ægyptus* (a) antiqua de M. d'Anville, qu'il y a de Thebes à Héliopolis, en ligne directe, environ cinq mille deux cents stades; au lieu que, selon Hérodote, il ne doit y en avoir que quatre mille huit cents soixante, en suivant même toutes les sinuosités du fleuve.

2°. Suivant la même carte de M. d'Anville, la vallée qui est entre les deux montagnes commence à s'élargir un peu au-dessous d'Ancyrôn-polis. Il devoit donc y avoir d'Héliopolis, en cet endroit, quatre jours de navigation, c'est-à-dire trente-six schenes, ou deux mille cent soixante petits stades. Il s'en faut cependant de beaucoup qu'on les y trouve.

Quoique M. d'Anville se trompe sur la position d'Héliopolis, comme je l'ai insinué ci-dessus §. VII, note 17, il n'en est pas moins vrai qu'il y a ici une difficulté qui vient, suivant toutes les apparences, de ce que le schene n'avoit point par toute l'Égypte la même valeur. Hérodote ne connoissoit probablement que le schene de soixante stades; & comme il n'avoit jamais entendu parler que de celui-là, il aura cru que cette mesure étoit uniforme par toute l'Égypte. Il peut bien se faire aussi qu'il ait connu la diversité des schenes, & qu'il ait cependant négligé de nous en instruire, à-peu-près comme nos Historiens qui, ayant à exprimer de certaines distances, se servent du mot lieue, quoiqu'il soit bien vague, & que cette mesure soit plus longue ou plus courte dans de certaines provinces que dans d'autres.

(a) Dans la carte intitulée : *Orbis Romani pars orientalis*, cet habile Géographe donne environ quatre-vingt-six schenes à la même étendue, ce qui revient à-peu-près au même.

On ne peut douter qu'il n'y ait eu différentes sortes de schenes en différens endroits de l'Égypte. Strabon le dit positivement. Écoutons-le :

« Le (a) circuit depuis Alexandrie jusqu'à la pointe du Delta est, à ce que dit Artémidore, de vingt-huit schenes en remontant le fleuve, ce qui fait huit cents quarante stades, en comptant trente stades au schene. Dans le cours de notre navigation, les Égyptiens exprimoient les distances par une autre sorte de schene dont ils faisoient usage ; de sorte qu'ils convenoient qu'ils en avoient de quarante stades, & même de plus grands suivant les lieux. Artémidore fait voir lui-même dans la suite, que chez les Égyptiens le schene n'est point une mesure fixe. Car, dit-il, de Memphis à la Thébaïde chaque schene est de cent vingt stades, de la Thébaïde à Syene il est de soixante ; mais en remontant de Péluse vers le même sommet (du Delta), il dit qu'il y a vingt-cinq schenes, c'est-à-dire, sept cents cinquante stades ; ce qui fait voir qu'il se sert de la même mesure (de la mesure de trente stades au schene). »

Il y avoit donc des schenes de trente, de quarante, de soixante, & même de cent vingt stades, & peut-être d'autres encore.

(24) §. IX. *Six mille cent vingt stades.*) « Cela ne sauroit être vrai, qu'il n'y ait erreur dans ce qu'on a vu, ou du chemin de la mer à Héliopolis, ci-dessus §. VII, ou de celui d'Héliopolis à Thebes. Car quinze cents stades ajoutés à quatre mille huit cents soixante, en donnent six mille trois cents soixante, c'est-à-dire deux cents quarante de plus qu'Hérodote n'en compte ici. Cependant je ne crois pas qu'il faille rien changer. Héliopolis étoit située à l'orient du Nil, un peu au-dessus du Delta, &

(a) Strab. Lib. XVII. pag. 1156. A & B.

» l'on verra un peu plus bas qu'Artémidore comptoit de la
 » pointe du Delta à l'embouchure de Péluse, sept cents
 » cinquante stades de son temps, qui en valoient quinze
 » cents quatre-vingt-cinq & quelques toises de ceux d'Hé-
 » rodote. Une différence de quatre-vingt-cinq stades à cin-
 » quante-une toises est assez peu de chose ».

BELLANGER.

Il faut nécessairement qu'il y ait ici une erreur de calcul. Le simple exposé du paragraphe VII ne permet pas de croire qu'il y ait erreur dans la distance de la mer à Héliopolis. Ce que dit M. Bellanger pour concilier ces deux endroits, ne me paroît pas juste. Héliopolis n'étoit pas hors du Delta & à l'orient du Nil, mais dans le Delta & près du canal Sébennitique, comme je le prouverai ailleurs. Quand Hérodote parle de la longueur de l'Égypte, il compte depuis l'embouchure Sébennitique.

(25) §. X. *Un présent du Nil.* Il y a seulement dans le grec : *est une terre acquise par les Égyptiens.* Mais comme cette terre ne provenoit que du limon qu'avoit déposé le fleuve, j'ai cru devoir, pour plus grande clarté, m'exprimer comme j'ai fait.

(26) §. X. *De même que l'avoient été les environs &c.*
 » Il est nécessaire d'avertir ceux qui appréhendent qu'Hé-
 » rodote n'ait pris trop de plaisir à raconter les choses
 » merveilleuses qu'il avoit oui dire pour en examiner de
 » près la vérité, qu'au moins il a raison d'affurer ce qu'il
 » dit des environs de Troie & des isles Echinades.

» Grelot, auteur digne de foi, assure, dans la description
 » de son voyage de Constantinople, que le Scamandre n'est
 » plus qu'un fort petit ruisseau qui se perd dans la mer
 » près de sa source. C'étoit une riviere assez considérable
 » au siècle d'Homere, qui assure (Iliade, Livre XXII.)
 » qu'elle avoit deux sources, l'une froide & l'autre chaude.

» La source chaude ne subsistoit plus dès le temps de
 » Démétrius de Scepsis, cité par Strabon, Liv. I. Le même
 » Démétrius observe qu'Artémia, qui étoit une des isles
 » Echinades, étoit unie au continent lorsqu'il écrivoit;
 » qu'Hésiode, à qui ce pays-là ne pouvoit être inconnu,
 » avoit assuré que le bras de mer qui séparoit ces isles de la
 » terre ferme, se combloit de jour en jour, & que dans
 » leur voisinage il y avoit eu une petite isle nommée
 » Asterie, qui après avoir eu de bons ports, dont Ho-
 » mere fait mention dans l'Odyssée, Liv. IV, étoit devenue
 » un promontoire de l'Italie, où l'on ne pouvoit pas même
 » jeter l'ancre. Voilà, si je ne me trompe, de quoi con-
 » vaincre un homme raisonnable qu'Hérodote étoit sûr de
 » ce qu'il écrivoit ».

BELLANGER.

Arrien (a) dit la même chose qu'Hérodote, & le cite pour garant de ce qu'il avance. Pline ne fait guere que le traduire : *Herodoto (b) quidem si credimus, mare fuit supra Memphim usque ad Æthiopum montes; itemque à planis Arabiæ. Mare & circa ilium, & tota Teuthrania, quaque campos intulerit Mæander.*

(27) §. X. *Une seule des cinq embouchures.*) Je me suis décidé pour cette leçon, qui est autorisée d'un manuscrit de Florence, & d'un autre du Docteur Askew, parce qu'Hérodote n'attribue, §. XVII, que cinq embouchures naturelles au Nil; la Bolbitine & la Bucolique étant l'ouvrage des Egyptiens. Mais ce qui confirme merveilleusement cette leçon, c'est qu'Eustathe, dans son commentaire sur Denys le Périegète, s'exprime ainsi : « Hérodote (c) dit que le Nil a cinq bouches, c'est-à-dire des

(a) Arrien. de Expedit. Alex. Lib. V. Cap. VI. pag. 352 & 353.

(b) Plin. Histor. Nat. Lib. II. Cap. LXXXV. Tom. I. pag. 114.

(c) Eustath. ad versum 236. Dionys. Perieg. pag. 40. col. 2.

» bouches naturelles , parce qu'il y en a deux qui ont été
» creuſées de main d'homme ».

(28) §. X. *Qui ſont inférieures à ce fleuve.*) Il y a dans les éditions ordinaires Μεγαθίαι, qui ne fait aucun ſens. M. Weſſeling y a ſubſtitué Μεγαθία, d'après les mſſts de Florence , de Vienne & du Docteur Askew ; mais comme cela fait deux accuſatifs tout de ſuite , dont l'un eſt gouverné par la prépoſition κατά exprimée , & l'autre par la même prépoſition ſous entendue , j'aime mieux lire Μεγαθίαι où nous conduit la leçon du manſcrit de Sancroft Μεγαθίαι. Les Ioniens terminent par une diareſe le datif ſingulier en αι , comme Βίλαι au lieu de Βίλει. Voyez George, Archevêque de Corinthe, ſur les Dialectes, pag. 199. Quoi qu'il en ſoit, le ſens eſt le même.

(29) §. X. *A joint au continent la moitié de ces îles.*) « La plupart (a) des îles Echinades ſont ſituées
» vis-à-vis la ville d'Æniades , & peu éloignées de l'em-
» bouchure de l'Achéloüs. Ce fleuve, qui eſt conſidérable,
» accumule beaucoup de limon ; il y a déjà quelques-unes
» de ces îles qui ſont jointes au continent , & l'on s'attend
» que toutes les autres éprouveront le même fort en peu de
» temps ».

Cette prédiction de Thucydides n'étoit point accomplie du temps de Pauſanias (b), & les choſes ſont encore à préſent à-peu-près au même état où elles étoient alors. Cependant M. Wood remarque, dans ſon excellent (c) ouvrage ſur le Génie original & ſur les écrits d'Homere, qu'il a eu occaſion d'observer que l'Achéloüs continue à joindre ces îles au continent par le limon que cette riviere dépoſe à ſon embouchure.

(a) Thucyd. Lib. II. §. 102. pag. 166.

(b) Pauſan. Arcad. Lib. VIII. Cap. XXIV. pag. 647.

(c) An Eſſay on the original Genius and Writings of Homer. pag. 9.

(29^a) §. XI. *Un golphe long & étroit.*) Voyez sur ce golphe Diodore de Sicile, Liv. III. §. XV, & plus particulièrement le §. XXXVIII. & suiv.

(30) §. XI. *Un flux & un reflux.*) Ce flux & reflux étoit constant, suivant Hérodote : mais il en étoit arrivé un plus considérable, dont la mémoire s'étoit conservée chez les Ichthyophages. Un reflux (a) considérable étant survenu, le golphe fut totalement à sec; mais le flux étant venu, la mer le recouvrit en entier de ses eaux. Cela a beaucoup de rapport à ce reflux miraculeux qui sauva les Israélites. Les Perses voulurent profiter (b) d'un semblable reflux pour entrer dans la presqu'île de Pallene; mais à peine avoient-ils fait les deux cinquièmes du chemin, que Neptune, indigné des insultes qu'ils avoient faites à son temple, envoya le flux, qui en noya la plus grande partie.

(31) §. XI. *Comment donc.... dans l'espace de &c.*) Ce passage a donné la torture à tous les interpretes. Je ne parlerai point ici des traductions de Duryer & de M. Bellanger. On peut voir dans les notes latines les corrections des Commentateurs, qui supposent, avec raison, que le texte est altéré. M. Wesseling ne paroît guere les approuver. La conjecture de M. Valckenaer me semble la plus juste. Il met un point après *χωσθηται αἷ.*, & change *κὺ γὰρ δὴ* en *κῶς γὰρ δὴ* *quomodo tandem....* J'entends ces mots *ὅπως αἷ χωσθηται κάλπος* du golphe égyptien; aussi l'ai-je exprimé dans ma traduction, afin de me rendre plus clair.

Voici le raisonnement d'Hérodote. Si le Nil, venant à se détourner de son cours, alloit porter ses eaux dans le golphe arabe, il le combleroit, par le limon qu'il charie,

(a) Diodor. Sicul. Lib. III. §. XL. tom. I pag. 208.

(b) Herodot. Lib. VIII. §. CXXIX.

en vingt mille ans, ou même en moins de dix mille. Comment donc n'auroit-il pu combler un golphe comme celui d'Égypte, ou même encore un plus grand dans tout l'espace qui a précédé ma naissance, espace qu'Hérodote supposoit immense.

Gronovius a proposé à-peu-près la même conjecture, comme je m'en suis aperçu après avoir fait ma note.

J'ajoute que le raisonnement d'Hérodote n'est pas aussi concluant qu'il le semble au premier coup d'œil. « La » vase (a) que voiturent les eaux des fleuves n'est pas si » considérable qu'il le paroît, & il y a en cela une illu- » sion d'optique très-réelle. Les eaux d'une riviere quel- » conque, les plus troubles au jugement des yeux, ne » contiennent qu'environ soixante grains de terre sur cent » vingt livres d'eau. En faisant déposer de l'eau du Nil » dans un tube de verre, on a vu que le sédiment n'étoit » pas d'un huitieme de ligne sur un volume d'eau qui sem- » bloit avoir cinquante fois plus de limon qu'on n'en a » obtenu par la précipitation ».

(32) §. XII. *On y trouve des coquillages.*) Il est très-certain qu'on trouve encore actuellement beaucoup de coquillages sur les montagnes d'Égypte. Mais cela ne prouve point l'existence du golphe égyptien. On rencontre des coquillages sur des montagnes beaucoup plus hautes que celles d'Égypte, en Europe, en Asie, en Amérique. Cela prouve seulement que tous ces pays ont été en partie couverts des eaux de la mer, les uns dans un temps, les autres dans un autre. Je dis en partie, parce qu'il paroît certain, d'après les observations des plus habiles Naturalistes, que les plus hautes montagnes n'ont point été couvertes des eaux. C'étoient, dans le temps de ces inondations autant

(a) Recherches Philosophiques sur les Américains, sixieme partie, Let. III, tom. II. pag. 338.

«*Isles.* » M. de Haller (a) dit qu'on ne trouve aucune espece
 » de coquillage sur les plus hautes pointes des Alpes, d'où
 » l'on peut calculer à-peu-près l'élévation des eaux dans
 » notre hémisphère ». Au témoignage du Baron de Haller,
 je vais joindre celui de Séba. *Observationibus (b) constat*
in apicibus altissimorum montium nunquam reperiri pe-
rrificata, & vel rarissimè in fastigiis minus altorum.
Exstantes igitur illi montium apices totidem tunc tem-
poris insulæ erant, variâ altitudine & latitudine, in
summis aquis extensæ. Quemadmodum hodièque, quot-
quot habentur insulæ aquis circumdatæ non esse viden-
tur nisi montes in fundo aquarum radicati quorum
culmina plus minùs lata, de maris superficie sese effe-
runt, ut solum habitabile exhibeant.

J'ajoute que ces pays ont été couverts des eaux de la mer, les uns dans un temps, les autres dans un autre, parce qu'à raisonner (c) philosophiquement, un cataclysme universel paroît impossible. Dans le temps que les eaux se portoient du sud au nord, tous ces pays-ci, qui sont actuellement policés, n'étoient qu'une vaste mer. Elle s'est retirée peu à peu de ces pays, & les abandonne continuellement pour se jeter du côté des terres australes. Une partie de cette vaste étendue de mer dans cette partie du monde, étoit peut-être alors peuplée & couverte de villes policées, qui ont été englouties avec leurs habitans. Lorsque la mer retournera du sud au nord, nous disparaîtrons alors avec

(a) Recherches Philosophiques sur les Américains, tom. I. pag. 257
 note.

(b) Seba. Theaur. rerum nat. Tab. CVI. pag. 125. tom. IV. Amstelodam. 1765.

(c) Je dis philosophiquement, parce que je n'ai point intention de donner atteinte au déluge universel, qui est fondé sur une autorité bien supérieure à celle de la raison.

nos arts, nos sciences, nos histoires. La salure de l'Égypte ne me (a) paroît pas une preuve plus solide. Elle ne provient pas du sel marin; c'est une espèce de nitre, ou plutôt du natrum.

(33) §. XII. *Est le seul endroit de ce pays où il y ait du sable.*) Il y a ici un contresens dans la version latine, qui semble dire que la montagne au-dessus de Memphis n'a que du sable. Il est certain qu'elle étoit de pierre couverte de sable. Hérodote vient de le dire lui-même : « Vers (b) » la Libye est une montagne de pierre couverte de sable ». D'ailleurs, *μῆρις*, qu'on fait rapporter à *ψάμμος*, ne peut s'accorder avec ce substantif qui est féminin, mais avec *ἄρος* qui est neutre; ou plutôt il se prend ici adverbiallement, & c'est le sens que j'ai suivi.

(34) §. XIII. *Croissoit seulement de huit coudées.*) Le Docteur Richard Pococke (c) pense qu'Hérodote se trompe, que ces huit coudées doivent s'entendre de l'élévation de l'eau, & non de sa hauteur depuis le fond du lit du Nil; au lieu que les seize coudées dont il parle plus bas doivent s'entendre de la hauteur totale des eaux depuis le fond du lit du fleuve. Cette raison, en prouvant une uniformité dans les inondations depuis le temps de Mœris jusqu'à nous, détruit absolument le système de notre Historien, qui prétendoit que le sol de l'Égypte s'étoit beaucoup élevé depuis le règne de ce Prince. Cela m'a paru très-ingénieur; mais je suis persuadé que ce que rapporte Hérodote est une fable des Prêtres égyptiens, qui paroissent avoir cherché à en imposer à notre Auteur. Voyez cependant la note 12.

(34*) §. XIII. *Il n'y avoit pas encore neuf cents ans.*) J'ai discuté cela dans mon Essai de chronologie Chap. I,

(a) Mémoires de l'Acad. des Inscript. Tom. XVI. pag. 347.

(b) Lib. II. §. 8.

(c) A Description of the East by Rich. Pococke. Vol. I. pag. 257.

§. XI & XII. J'ai parlé aussi dans ce dernier paragraphe de l'année de la naissance d'Hérodote, & j'ai rapporté cette naissance d'après des autorités incontestables à l'an 484 avant notre ère, & son voyage en Egypte à l'an 460 avant la même ère. J'ai prouvé aussi, dans ce même paragraphe, page 242 & 243, que Cambyse avoit conquis l'Egypte l'an 525 avant notre ère. Il y avoit donc, entre la conquête de l'Egypte par Cambyse, & la naissance d'Hérodote, un intervalle de quarante & un ans, & entre cette conquête & le voyage de cet Historien en Egypte, un intervalle de soixante-cinq ans. Je ne vois donc pas ce qui a pu engager M. Savary (a) à dire qu'Hérodote se rendit à Péluse quelques années après la conquête de Cambyse.

(35) §. XIII. *A s'élever dans la même proportion, & à recevoir de nouveaux accroissemens.*) Il n'y a point ici de tautologie, comme l'ont cru quelques personnes. Le second membre regarde le terrain que l'Egypte doit gagner journellement sur la mer, suivant le système d'Hérodote.

(36) §. XIII. *Ils courroient risque.*) Il s'ensuit que les Egyptiens n'avoient aucune connoissance de ces sept années de stérilité qu'éprouva leur pays (b) sous le ministère de Joseph. Elles étoient cependant d'autant plus remarquables, qu'elles occasionnerent un changement total dans la constitution de l'Etat; que les peuples donnerent d'abord leur or & leur argent au Prince pour avoir du bled, qu'ils lui livrèrent ensuite leur bétail, leurs terres, & enfin qu'ils se rendirent ses esclaves.

(37) §. XIII. *Au lieu de pleuvoir.*) Il y a dans le grec: *que si le Dieu ne veut pas leur donner de la pluie, & plus bas, ils n'ont d'autre ressource que dans l'eau qui vient de Jupiter.* Quand les anciens demandoient quel

(a) Lettres sur l'Egypte, &c. pag. 332.

(b) Genes. Cap. XLI. XLVII. vers. 14. &c.

temps il faisoit, ils disoient *τί γὰρ ὁ Ζεὺς ποιεῖ*; comme on peut voir dans (a) Aristophanes. *Χῶ* (b) *Ζεὺς ἄλλοκα μὲν πάλαι αἰθρίας, ἄλλοκα δ'ὑεῖ*. Tantôt il fait beau, & tantôt il pleut. *Εἰ* (c) *ποιήσεται ὁ Ζεὺς ὕδωρ*. S'il venoit à pleuvoir.

(38) §. XIV. *Comme je l'ai dit précédemment.*) *Ὡς δὲ πρότερον ἔειπον*. Les mss̄ts de la Bibliothéque du Roi ont *ὡς καὶ πρότερον ἔειπον*. C'est la véritable leçon. Hérodote s'exprime toujours ainsi: *Ὡς καὶ πρότερόν μοι ἔρηται*. Lib. I. §. CLXIX.

(39) §. XIV. *Ne faudroit-il pas.*) Il y a dans le grec: *ἄλλοτι ἢ*. La traduction latine seroit plus claire, si au lieu de mettre *aliud quàm*, on eût traduit, *numquid Ægyptiī qui isihic incolunt fame laboraturi sunt*? C'est un de ces tours particuliers à la langue grecque, qu'a remarqué le P. Viger (d) dans son excellent Traité des Idiôtismes de cette langue; & avant lui Budée, qui en rapporte des exemples tirés de Platon, qu'on peut voir dans les Commentaires sur la langue grecque, page 903.

(40) §. XIV. *Puisqu'il ne pleut point en leur pays.*) Hérodote vouloit sans doute parler de l'été, saison où la pluie est extrêmement rare par toute l'Égypte. « Il en » tombe (e) quelquefois un peu dans l'Égypte supérieure, » & l'on me dit qu'en huit ans on n'y avoit vu pleuvoir » considérablement que deux fois pendant environ une » demi-heure, quoiqu'il ait plu beaucoup du côté d'Ak-

(a) Aristoph. in Avib. vers. 1501.

(b) Theocrit. Idyll. IV. vers. 43.

(c) Theophrasti Charact. de Garrulitate. pag. XVI.

(d) Vigerus, de præcipuis græcæ dictionis Idiôtismis. Cap. III. sect. XI. §. 8. pag. 152.

(e) A Description of the East and some other countries by Rich. Pococke. Vol. I. pag. 125.

» mim (a), tandis que j'y étois ». M. Norden (b) remarque aussi qu'il pleut rarement en Egypte. Il dit cependant que depuis Alexandrie (c) jusqu'à Feschn (d) le ciel est souvent couvert, l'air chargé de brouillards, & que souvent il pleut; mais qu'à Feschn, & au-delà en remontant, le ciel est toujours serein, quoiqu'il ait essuyé à Mochie une pluie violente & accompagnée de tonnerre, qui dura une heure. « Du côté (e) de la mer il tombe quelquefois beau-
 » coup d'eau depuis Novembre jusqu'en Mars; mais plus
 » haut, aux environs du Caire, il en tombe rarement, sinon
 » en Décembre, Janvier & Février, & ce ne sont que
 » de petites pluies, qui ne durent qu'un quart-d'heure ou
 » une demi-heure ».

Suivant les observations météorologiques de Greaves, rapportées par le Docteur Shaw (f), en 1639 il plut seize fois en Janvier, & il neigea une fois, & huit fois en Février. Vansleb raconte que le 25 Février 1673 la pluie commença à tomber de grand matin de l'autre côté du Nil, vis-à-vis du vieux Caire, & dura jusqu'à midi. Il ajoute qu'elle fut si violente, que peu s'en fallut que sa barque ne coulât à fond.

(41) §. XIV. *De pénibles fillons.*) Voyez Diodore de Sicile, Livre I, §. XXXVI, page 43. Au reste, cette culture, qu'Hérodote croit particulière à l'Egypte, ne lui est pas tellement propre, qu'elle ne se retrouve ailleurs. Il y a de ma connoissance, à Armenvilliers près de Tourmans, dans la Brie-Comte-Robert, un étang de cent quatre-

(a) L'ancienne Chermis.

(b) Travels in Egypt and Nubia. Vol. I. pag. 53.

(c) Id. ibid. Vol. I. pag. 89 & 90.

(d) L'ancienne Fenchi.

(e) A description of the East &c. Vol. I. pag. 195.

(f) Voyages de Shaw. Vol. II. Appendix, pag. 142.

vingts arpens : on le pêche tous les trois ans , après qu'on en a fait écouler les eaux. La pêche achevée , on y sème de l'aveine sans aucun labour.

(42) §. XIV. *Lâche des pourceaux.*) Les Latins appelloient *porca* la terre relevée entre deux raies , entre deux sillons. De là ils ont fait leur diminutif *porcellæ* dont se sert Pline (Lib. XVIII. Cap. XVIII). Ces sillons , relevés en dos d'âne , étoient nécessaires en Egypte afin d'égoutter l'eau. Ainsi pratiquer des rayons relevés de la sorte , c'est ce que Pline appelle *sues immittere* , & Hérodote *ἰβάλλειν* ὕψι. L'action d'enfouir le grain sous la terre s'appelloit par Hérodote *καταπατίειν τῆσι ὕψι* , & par Pline , *vestigiis semina deprimere*.

BELLANGER.

Cette remarque de M. Bellanger , que j'ai conservée , moins à cause de sa justesse qu'à cause de sa singularité , prouve que l'usage des pourceaux pour enfoncer le bled ne lui faisoit pas moins de peine qu'aux autres Commentateurs. Il paroît , par le récit d'Hérodote , qu'il s'agit de vrais pourceaux. Les termes *ἰβάλλειν immittere* , & *καταπατίειν* , fouler aux pieds , répugnent au sens de M. Bellanger. La suite met la chose hors de doute : « On se sert aussi » de pourceaux pour faire sortir le grain de l'épi ». Or je demande comment un sillon relevé en dos d'âne , comme le vouloit M. Bellanger , peut faire sortir le grain de l'épi.

Plutarque (a) , Eudoxe (b) & Pline (c) , rapportent la même chose. De très-habiles gens n'en ont pas moins été révoltés contre ce trait. M. Valckenaer ne balance point à

(a) Plutarch. in Sympos. Lib. IV. Quæst. V. pag. 670. B.

(b) Apud Ælian. de Nat. Animal. Lib. X. Cap. XVI. tom. I. p. 563.

(c) Plin. Histor. nat. Lib. XVIII. Cap. XVIII. tom. II. pag. 123. lin. 6.

le regarder comme une fable de l'invention d'Hérodote, & le sage M. Wesseling paroît assez de cet avis, quoiqu'il n'ait pas tranché le terme. Thomas Gale, qui ne croyoit pas les pourceaux propres à enfoncer le bled, y substitue des bœufs, sur ce que le mot *β* paroît signifier un bœuf, dans Hésychius & dans Phavorin. Mais M. Wesseling a corrigé il y a long-temps cet article d'Hésychius, dans ses notes sur Diodore de Sicile, & le savant M. Alberti n'a pas fait difficulté d'adopter sa correction. Si ce que rapporte notre Historien n'est point un conte, comment a-t-on pu se servir d'un animal aussi vorace, & plus propre à manger le grain qu'à le fouler? On s'en sert en quelques-unes de nos provinces pour chercher les truffes, & on leur met une espèce de muselière pour les empêcher de les manger. Les Egyptiens avoient sans doute trouvé un pareil expédient. Pour moi je pense qu'Hérodote s'est trompé seulement sur le temps où l'on permettoit aux pourceaux d'entrer dans les champs. Ce n'étoit point probablement après qu'on avoit semé le grain, mais auparavant, afin de leur faire manger les racines des plantes aquatiques qui auroient pu nuire au bled. Voyez aussi Diodore de Sicile, qui cependant a cherché (a) à éluder la difficulté, en se servant d'une expression générale.

(43) §. XIV. *On se sert aussi de pourceaux &c.* C'est ce que les Latins appellent *tritura*. Dans tout l'orient on faisoit servir les bœufs à cet usage. D'autres méthodes étoient usitées en d'autres lieux. Nous y suppléons par le moyen du fléau. Les Egyptiens remédioient sans doute à la voracité du pourceau d'une manière ou d'autre. Mais on objecte que ces peuples regardoient cet animal comme immonde. Il ne pouvoit donc y en avoir parmi eux suffisamment pour enfoncer le grain & pour la trituration. Je

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXVI. pag. 43.

réponds à cela que les Egyptiens en nourrissoient, suivant toutes les apparences, un grand nombre, puisque dans le temps de la pleine lune ils en sacrifioient à la lune & à Bacchus, & même il leur étoit alors permis (a) d'en manger. Le jour de la fête de Bacchus (b) chacun immoloit devant sa porte un porc; mais ils ne le mangeoient point. Ils le rendoient à celui qui le leur avoit vendu. Ces deux cérémonies supposent nécessairement qu'il y avoit en Egypte une grande quantité de porceaux.

Quoi qu'il en soit, les Egyptiens se servent actuellement d'une machine (c) traînée par deux bœufs, dans laquelle l'homme qui les conduit est à genoux, tandis qu'un autre homme tire la paille en arrière, & la sépare du grain qui reste dessous. Il faut cependant convenir que Norden ne parle que du ris. Quand la moisson (d) est faite, dit le savant Evêque d'Ossory, on étend sur terre les gerbes, & un bœuf traîne dessus une machine qui, de même que le bœuf, contribue à faire sortir le grain & coupe la paille. Cette machine ressemble à l'essieu d'une voiture, armé tout au tour de trois ou quatre morceaux de fer aiguîsé, qui ont environ six pouces.

(44) §. XV. *Tarichées de Péluse.*) Ce nom vient probablement de ce qu'on conservoit en cet endroit les corps des hommes & des animaux embaumés à la maniere du pays, qu'on appelloit *ταρικήα*. Ce nom étoit commun (e), par cette raison, à plusieurs endroits de l'Egypte. Aussi Hérodote voulant distinguer celui dont il parle de tout

(a) Herodot. Lib. II. §. XLVII.

(b) Id. ibid. §. XLVIII.

(c) Travels in Egypt. and Nubia by Norden, vol. I. pag. 50 & 51.

(d) A Description of the East by Poccocke, vol. I. pag. 208.

(e) Stephan. Byzant. in voce, & Herodot. Lib. II. §. CXIII.

autre, ajoute le terme de Péluse, qui le désigne parfaitement.

(45) §. XV. *S'assurer qu'elle en seroit la langue.*) Cela a rapport à ce que notre Historien a dit au commencement de ce livre, §. II.

(46) §. XV. *Qu'ils ont toujours existé.*) Diodore de Sicile (a) assure que les Ethiopiens regardent les Egyptiens comme une de leurs colonies, à la tête de laquelle étoit Osiris. Cependant il dit autre part (b) que les habitans de la Thébaidé se regardoient comme les plus anciens de tous les hommes. Cet Historien respecte sans doute les traditions de ces deux peuples, sans y joindre son sentiment.

(47) §. XVI. *Se divise en trois parties.*) Beaucoup d'anciens ne partageoient le monde qu'en deux parties, l'Europe & l'Asie. L'Afrique faisoit partie de l'Europe.

*Tertia (c) pars rerum Libye, si credere famæ
Cuncta velis; at, si ventos cælumque sequaris,
Pars erit Europæ.*

« Toute la terre, dit Isocrates (d), se partage en deux parties, l'Asie & l'Europe ». Il se trouve aussi des Auteurs qui joignent l'Afrique à l'Asie, témoin Silius Italicus :

*Æoliis (e) candens austris, & lampade Phæbi
Æstifero Libye torretur subdita Cancro,
Aut ingens Asiæ latus, aut pars tertia terris.*

(48) §. XVI. *Ce n'est pas le Nil qui.*) Je trouve dans

(a) Diodor. Sicul. Lib. III. §. III. tom. I. pag. 175.

(b) Idem. Lib. I. §. L. tom. I. pag. 59.

(c) Lucan. Pharsal. Lib. IX. vers. 411.

(d) Isocrat. in Panegyrico. Vol. I. pag. 216. sub fin.

(e) Silius Italic. Lib. I. vers. 193.

les papiers de M. Bellanger une note attribuée à M. de la Barre, qui traite de faux & d'absurde le raisonnement d'Hérodote, parce que le Nil sépare réellement l'Asie de l'Afrique. Il corrige en conséquence le texte, & au lieu de οὐ γὰρ δὴ ἰ &c., il veut qu'on lise ἴ γὰρ δὴ ἰ &c.

Cette remarque de M. de la Barre ne me paroît pas juste. Le Nil ne sépareroit pas l'Asie de l'Afrique, suivant la manière de penser d'Hérodote; cette opinion n'étoit pas cependant la même que celle des Ioniens, qu'il rapporte ici. Car suivant eux, l'Asie & l'Afrique avoient pour bornes le Nil jusqu'à la pointe du Delta; mais en cet endroit c'étoit le Delta lui-même qui servoit de limites à ces deux parties du monde. Ce pays étoit donc entre deux, suivant la remarque d'Hérodote. C'étoit toujours le Nil, suivant ce sentiment, qui séparoit l'Asie de l'Afrique; mais l'Asie étoit bornée par la branche Pélusienne, & l'Afrique par la branche Canopique ou fleuve Agathodémon; ce qui laissoit le Delta entre deux. Au lieu que, suivant Hérodote, l'Egypte est un pays à part, qui n'est ni de l'Asie, ni de la Libye, & qui renferme tout le terrain (a) occupé par les Egyptiens.

(49) §. XVII. *Je pense qu'on doit &c.*) Il y a dans le grec : *Voici ce que nous disons de l'Egypte.*

(50) §. XVII. *La bouche Canopique.*) Les Grecs, trop épris d'eux-mêmes, se voyoient par-tout, & leur vanité ridicule les faisoit tomber dans des erreurs puériles. Ils s'imaginoient que la bouche Canopique du Nil tiroit son nom (b) d'un pilote de Ménélas, nommé Canobus, qui mourut de la piquure d'un serpent pendant le sé-

(a) Herodot. Lib. II. §. XVII.

(b) Ἀϊώνιμον Παράφρασις εἰς τὴν Διογυσίαν περιήγησι. ad vers. 10.
jour

jour de ce Prince en Egypte. Ménélas lui ayant rendu les derniers devoirs, bâtit une ville de son nom, où il laissa les gens inutiles de son armée. On lui donna (a) aussi le nom de bouche Héracléotique, parce qu'Hercules, à son retour de Libye, où il étoit allé chercher les pommes d'or, passa au temple de Jupiter Ammon, sacrifia au Dieu, & se rendit de là en cet endroit de l'Egypte.

Mais sans m'arrêter à de vaines étymologies, je crois devoir parler des sept branches du Nil, parce que les anciens ne sont pas d'accord entr'eux. Ce fleuve, dont la source n'est pas encore connue, vient, par un seul canal, de l'Ethiopie jusqu'à la pointe du Delta. Lorsqu'il est arrivé à cette pointe, il se partage en trois branches principales, dont l'une prend sa direction à l'est, & s'appelle le canal Pélusien; l'autre au nord, & se nomme le canal Sébennytique, & la troisième à l'ouest, & prend le nom de Canopique. De la branche Sébennytique partent deux autres branches, la Saïtique & la Mendésienne. La Saïtique est entre le canal Bolbitine, qui a été creusé de main d'homme & le canal Sébennytique. Le Bucolique est aussi l'ouvrage des habitans : il coule entre le canal Sébennytique, dont il dérive, & le Mendésien. Viennent ensuite le canal Mendésien & le Pélusien. Les sept bouches du Nil sont donc de l'est à l'ouest, la Pélusienne, la Mendésienne, la Bucolique, la Sébennytique, la Saïtique, la Bolbitine & la Canopique. Tel est le récit d'Hérodote.

Tous les Géographes (b) sont d'accord avec Hérodote sur les branches Pélusiennes & Canopiques. Strabon (c), Diodore de Sicile & Ptolémée, placent, de même que

(a) Id. Ibid. ad vers 19.

(b) Strab. Lib. XVII. pag. 1136. D. 1153. B. Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXIII. pag. 39. Ptolem. Geograph. Lib. IV. Cap. V. pag. 116.

(c) Strab. pag. 1153. B.

cet Historien, le canal Bolbitine après le Canopique, sans ajouter cependant qu'il a été creusé par les habitans. Le même Strabon ne nomme la branche Saitique, que pour la (a) confondre avec la Tanitique : car il prétend que cette branche est une dérivation de la Péluſiène ; tandis que, selon Hérodote, elle dérive de la Sébennytique, & se trouve entre celle-ci & la Bolbitine. Diodore de Sicile & Ptolémée l'ont omise. M. Wesseling (b) pensoit que ce canal avoit pris son nom du nome Saitique qu'il cotoyoit. Cela est vrai. Mais lorsque ce savant ajoute, pour le prouver, un passage du Timée de Platon, où il est dit que le nome Saitique est au sommet du Delta, son assertion cesse d'avoir aucun fondement. Un nome, situé au sommet du Delta, ne pouvoit avoir donné son nom à un canal qui commençoit vers l'extrémité du Delta. Le fait est que la ville de Sais & le nome, dont elle étoit la capitale, sont beaucoup plus bas & près d'un canal dérivé de la branche Sébennytique, & que ce sont cette ville & ce nome qui ont donné à ce canal le nom qu'il porte. Sais n'étoit point proche du Delta. Platon a voulu parler d'une autre ville, comme je le prouverai dans une dissertation particulière.

Quant à la branche Sébennytique, Strabon (c) assure qu'elle est la troisième en grandeur, & qu'elle commence près du sommet du Delta. Hérodote dit de même que « la » troisième (branche) va tout droit, depuis le haut de » l'Égypte jusqu'à la pointe du Delta, qu'elle partage par le » milieu, en se rendant à la mer.... On la nomme le » canal Sébennytique ».

Si Hérodote nomme cette branche la troisième, il ne

(a) Strab. pag. 1154. C.

(b) Wessel. in notis ad Herodot. pag 112. not. 91.

(c) Strab. Lib. XVII. pag. 1153. D.

veut pas dire qu'elle soit la troisième depuis la Canopique en allant de l'ouest à l'est; mais qu'elle est la troisième en grandeur, comme il est aisé de s'en convaincre en lisant attentivement son texte. Je ne vois donc pas quel a été le motif qui a déterminé M. d'Anville (a) à soutenir que la bouche Sébennytique d'Hérodote étoit la Phatmitique de tous les autres Ecrivains de l'antiquité.

Le canal Bucolique a été creusé de main d'homme. Il est entre la branche Sébennytique & la Mendésienne. Il paroît le même que le Phatmitique des autres Auteurs. Car (b) Diodore de Sicile ayant dit qu'Antigonus fit voile vers la bouche Phatmitique, ajoute que la côte voisine est remplie de marais, & Héliodore (c) observe que ces marais, infestés par des brigands, & propres aux pâturages, étoient nommés, par les Egyptiens, *Bucolia*. On voit donc, par ces Auteurs, la raison qui avoit fait appeller cette bouche la bouche Bucolique. Il me paroît que cette embouchure est la Mendésienne de tous les Ecrivains, tant anciens que modernes, si l'on excepte Hérodote.

Strabon, Diodore de Sicile & Ptolémée ayant oublié la bouche Saïtique, ont été forcés de donner à la Sébennytique le nom de Phatmitique, à la Bucolique ou Phatnitique celui de Mendésienne, & à la Mendésienne celui de Tanitique, afin de compléter le nombre des sept embouchures du Nil. Ce qui favorisa l'erreur de ces Ecrivains, c'est que la branche Bucolique passoit près du nome Mendésien, & que cette branche prit peut-être en conséquence, peu après le siècle d'Hérodote, le nom de branche Mendésienne, & que la branche Mendésienne, qui passoit près de Tanis, prit dans le même temps celui de branche Tani-

(a) Mémoires sur l'Égypte &c. pag. 48.

(b) Diodor. Sicul. Lib. XX. §. LXXV. & LXXVI.

(c) Heliodori Æthiop. Lib. I. pag. 10.

tique. Quoi qu'il en soit, Strabon est inexcusable, puisque la description qu'il fait du canal Sébennytique ne peut convenir qu'au canal auquel Hérodote donne le même nom. Le canal Mendésien d'Hérodote est donc le Tanitique des autres Ecrivains.

Quant au Pélusiaque, il n'y a pas la plus petite difficulté. Il vient de la pointe du Delta, forme la ligne orientale du triangle, & se jette dans la mer près d'Al-Farameh. M. Savary assure, dans sa carte de l'Egypte, qu'il est actuellement comblé.

Quant au canal, dont on rencontre l'embouchure avant la bouche Phamitique, en allant de la Mendésienne à la Phamitique, canal qui, selon (a) M. Savary, n'a été indiqué par aucun Géographe, je réponds que Strabon l'a indiqué, ainsi que plusieurs autres. « Entre ces (b) embouchures, dit ce savant Géographe, il y en a d'autres » moins remarquables que l'on appelle Pseudostomata, » fausses embouchures ». Et dans un autre endroit, il dit : « Entre (c) les bouches Pélusiaque & Canopique il y en a » cinq autres remarquables & beaucoup d'autres plus » petites ». Diodore de Sicile, après avoir parlé des sept embouchures du Nil, ajoute : « Il y en a (d) d'autres creu- » sées de main d'homme, sur lesquelles je n'ai aucune » raison qui me presse d'écrire ». La découverte de M. Savary n'est donc pas nouvelle.

(51) §. XVIII. *S'abstenir de la chair des genisses.*) Il paroît par ce passage, & plus bas, §. XLI, & Livre IV §. CLXXXVI, que les Egyptiens ne mangeoient point de

(a) Lettres sur l'Egypte, pag. 339.

(b) Strab. Lib. XVII. pag. 1153. B.

(c) Id. ibid. pag. 1137. A.

(d) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXIII. pag. 39.

vaches. Ce peuple superstitieux (a) s'abstenoit pareillement des bœufs, s'ils étoient jumeaux, s'ils étoient tachetés, s'ils avoient déjà travaillé, &c.

(52) §. XVIII. *Leur langage étant différent.*) Du Ryer me paroît avoir bien rendu le sens de ce passage ; aussi n'ai-je pas balancé à le suivre. Il paroît qu'il s'agit ici du langage. Hérodote s'est déjà servi, suivant la remarque de M. Wesseling, d'une expression semblable, Livre premier, §. CXLII.

(52*) §. XVIII. *qui, habitant buvoient.*) Les anciens, dit (b) Strabon, n'appelloient Egypte que la partie habitée & arrosée par le Nil, depuis les environs de Syene jusqu'à la mer.

(53) §. XIX. *Commence à grossir au solstice d'été.*) L'inondation (c) commence régulièrement environ le mois de Juillet, ou trois semaines après que les pluies ont commencé en Ethiopie. En (d) 1714 elle commença le 30 Juin, en 1715 le premier Juillet, en 1738 le 20 Juin.

(54) §. XIX. *Ayant crû.*) Πιλάσας δ' ἐστὶ τὸν ἀριθμὸν τῶν τῶν ἡμερῶν ἐπίσω ἀπέρχεται. Gronovius lisoit, d'après le msst de Florence, πίλας δ' ἐστὶ τὸν . . . Il a rendu en conséquence ce passage : *Et propè ad numerum horum dierum retrocedat.* La leçon que j'ai suivie & que j'ai rapportée au commencement de cette note, est celle de tous les mssst de la Bibliothèque du Roi, de l'édition d'Alde &c. C'est la vraie leçon. Πιλάζειν signifie *accedere*. *Accessus maris est la marée. Quid de fretis (e) aut de marinis aestibus plura dicam ? quorum accessus & recessus lunæ motu*

(a) Porphyr. de Abst. ab esu Animal. Lib. IV. §. VII. pag. 314. lin. ult. & pag. 315.

(b) Strab. Lib. XVII. pag. 1139. C.

(c) Voyages de Shaw. Tom. II. pag. 173. note.

(d) Pococke's Description of the East. Vol. I. pag. 256 & 257.

(e) Cicér. de Divinat. Lib. II. §. XIV.

gubernantur. On trouve aussi dans Senèque *accessio Nilæ* pour l'accroissement du Nil. *Nilus (a) autem per menses quatuor liquitur, & illi æqualis accessio est.*

(55) §. XIX. *Et baisse.*) Il y a dans le grec : *abandonne son lit.* D'abord les eaux se retirent *ἐπίσω ἀτίρχεται;* elles quittent ensuite leur lit au point qu'elles sont basses tout l'hiver, & qu'il n'y a plus, dans cette saison, qu'un filet d'eau, *ἀπολείπει τὸ ῥέεθρον, ὥστε βραχὺς &c.* Dans un autre endroit il se sert des mêmes termes, pour exprimer que le Scamandre fut mis à sec par l'armée de Xerxès. *Ἀπικομένῃς (b) δὲ τοῦ στρατοῦ ἐπὶ ποταμὸν Σκάμανδρον, ὃς πρῶτος ποταμῶν, ἐπέτε ἐκ Σαρδίων ὀρμηθέντες ἐπεχείρησαν τῇ ἰδίῃ, ἐπέλιπε τὸ ῥέεθρον.*
« L'armée arriva sur le Scamandre. Ce fut le premier fleuve qui fut mis à sec depuis qu'elle s'étoit mise en marche de Sardes ». Il est vrai qu'il y a des éditions où l'on trouve *ἐπέλιπε*, mais cela revient au même. *ῥέεθρον* se dit du lit d'un fleuve. Philémon dit (c), dans un lexique mss, dont M. de Villoison nous a donné des fragmens dans son édition du lexique d'Homère d'Apollonius, *Φημὶ δὲ ἐπὶ τοῦ τόπου καθ'οὔ ὁ ποταμὸς φέρεται. ῥέεθρον* se dit aussi, à mon avis, du lit d'un fleuve.

(56) §. XIX. *De sa nature, le contraire de tous les autres.*) J'ai rendu *πεφυκέναι* de sa nature. Voy. le Trésor de la langue grecque de Henri Etienne, tom. IV, col. 265.

Le Nil n'est pas le seul fleuve qui croisse en été. Il a cela de commun avec plusieurs rivières de l'Afrique & de l'Inde. Abulféda dit dans sa géographie, que le fleuve Saleph, qui est très-considérable, prend sa source au mont Wanf-

(a) Senec. Natural. Quæst. Lib. IV. Cap. II. pag. 752. tom. II.

(b) Herodot. Lib. VII. §. XLII.

(c) Apollonii Lexicon. pag. 700. not. 1.

charifch, & qu'à l'instar du Nil, il croit dans le temps que les autres diminuent.

« Il est (a), dans le Royaume de Siam, certaines saisons
 » de l'année où les eaux qui tombent des montagnes,
 » enflent tellement les grandes rivières, que l'eau ne pou-
 » vant s'écouler par les canaux trop étroits, se répand dans
 » les campagnes qu'elle couvre pendant six mois de l'an-
 » née. L'inondation commence à la fin de Juillet, & l'eau
 » croissant chaque jour de deux pouces, parvient quelque-
 » fois jusqu'à treize & quatorze pieds de hauteur.... Cette
 » inondation constante & réglée porte la fertilité dans les
 » campagnes, & l'on peut dire que le fleuve Ménan est à
 » ce Royaume ce que le Nil est à l'Égypte. Les habitans
 » favorisés de ce bienfait de la Nature, n'ont pas besoin
 » d'arroser la terre de leur sueur pour avoir une abondante
 » récolte de riz : il leur suffit d'ouvrir légèrement la su-
 » perficie du sol, & d'y jeter la semence que l'inondation
 » fait germer, & que la chaleur du climat conduit à une
 » prompte maturité ».

(57) §. XIX. *On ne sent point de vent frais.*) « Le
 » Nil, dit Diodore de Sicile (b), est le seul fleuve sur
 » lequel il ne s'amasse jamais de nuages, aux environs
 » duquel il ne souffle jamais de vent frais, & où l'air n'est
 » point épaissi par des brouillards ».

Αὔρα diffère d'*ἀνεμος*. *Αὔρα* est un vent qui se forme des
 exhalaisons, d'un lieu aqueux, tel qu'une rivière, & qui
 par conséquent est frais. *Ἄνεμος* est un souffle dans l'air,
 une agitation de l'air. *Διαφέρουσι* (c) *δὲ ἀλλήλων, τῷ μίει*

(a) Histoire civile & naturelle du Royaume de Siam, publiée par
 M. Turpin, pag. 15 & 16.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXVIII. pag. 46.

(c) Parva schol. ad Sophoclis Ajacem. pag. 41. col. 1. lin. ult. ex
 Edit. Brunckii.

τῆν αἰρᾶν ἐπὶ τῷ ἐξ ὑγρῶ ἐκπιεῖν τάττεσθαι · τὸν δὲ ἄνεμον, ἐπὶ τῶν ἐν αἰερί πνευμάτων. Sur toutes les rivières, il y a un courant d'air frais ; sur le Nil, il y a un courant d'air, mais il est chaud.

(58) §. XX. *Ce sont les vents Etésiens.*) C'étoit l'opinion de Thalès. *Si Thaleti (a) credis, Etesia discendenti Nilo resistunt, & cursus ejus alto contra ostia mari sustinent : ita reverberatus in se recurrit : nec crescit, sed exitu prohibitus resistit, & quacumque mox potuit, inconcessus erumpit.* Diodore de (b) Sicile réfute cette opinion par les mêmes raisons qu'emploie Hérodote. Ces vents contribuent cependant beaucoup à la crue (c) des eaux de ce fleuve. M. Maillet l'a remarqué dans sa Description (d) de l'Egypte, & (e) Philon Juif avant lui. Mais ces vents ne sont pas la seule & unique cause de cette crue.

(59) §. XX. *Il y a en Syrie.*) Cela est vrai des fleuves de Syrie. Mais comme ces fleuves, en se jettant dans la Méditerranée, ont leur embouchure à l'ouest, & qu'on prétend que les vents Etésiens ne soufflent que du nord, on a accusé Hérodote ou ses copistes de s'être trompés. Ces Critiques se trompent eux-mêmes, les vents Etésiens ne soufflent pas moins de l'ouest que du nord (f).

(60) §. XXI. *Il vient de l'océan.*) C'étoit le sentiment d'Euthyménès, de Marseille. Ce Philosophe pensoit que l'océan ou mer extérieure, qui est source de sa

(a) Senec. Natural. Quæst. Lib. IV. Cap. II. tom. II. pag. 752.

(b) Diodori Sicul. Lib. I. §. XXXVIII. inir. pag. 46.

(c) Pococke's Description of the East. Vol. I. pag. 199.

(d) Description de l'Egypte, pag. 55.

(e) Phil. Vit. Mosi. Lib. I. tom. II. pag. 95.

(f) Aristotel. Meteorol. Lib. II. Cap. VI. pag. 562. D.

Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXIX. pag. 47.

nature, étoit la cause de la crue de ses eaux. (a) Εὐθυμένης ὁ Μασσαλιώτης ἐκ τοῦ Ὠκείνου, καὶ τῆς ἕξο θαλάσσης, γλυκίαια κατ' αὐτῆς ὕδατος, ἰσχυρίζεται πληρῶσθαι τὸν ποταμὸν. Euthymenes (b) *Massiliensis testimonium dicit : navigavi, inquit, Atlanticum mare. Inde Nilus fluit major, quamdiu Etesiae tempus observant : tunc enim ejicitur mare instantibus ventis. Cum resederint & pelagus conquiescit : minorque discedenti inde vis Nilo est. Ceterum dulcis maris sapor est, & similes niloticis belluae.*

Cette opinion qu'Hérodote & Diodore de Sicile traitent d'absurde, étoit celle des Prêtres Egyptiens, si l'on en croit ce dernier (c) Historien.

(61) §. XXII. *Provient de la fonte des neiges.*)

« Le (d) Philosophe Anaxagoras attribue la crue du Nil
 » à la fonte des neiges en Ethiopie. Le poëte Euripides,
 » qui étoit son disciple, le suit en cela, lorsqu'il dit ;
 » Danaüs (e) abandonnant l'excellente eau du Nil, qui,
 » coulant de la noire Ethiopie, s'enfle, lorsque la neige
 » vient à se fondre. . . .

« Ce sentiment n'a pas besoin d'une longue réfutation,
 » puisque tout le monde voit clairement qu'à cause des
 » chaleurs excessives de l'Ethiopie, il est impossible qu'il
 » y tombe (f) de la neige ; car il n'y a dans ce pays

(a) Plutarch. de Placitis Philos. Lib. IV. pag. 897. F. ex Editione vero Corsini, pag. 97. lin. 1.

(b) Senec. Natur. Quæst. Lib. IV. Cap. II. tom. II. pag. 752.

(c) Diodor Sicul. Lib. I. §. XXXVII. pag. 45.

(d) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXVIII. pag. 46.

(e) Fragment. ex Archelai tragædiâ. La même opinion se trouve encore dans l'Hélène du même Poëte, vers. 3.

(f) Cela n'est pas exactement vrai. Il fait froid sur les hautes montagnes d'Ethiopie, & même il y tombe de la neige & de la grêle, quoique cela n'arrive pas communément. Voyez l'Histoire d'Ethiopie de Ludolf, Lib. I. Cap. V, & la Relation historique d'Abissinie de Jérôme Lobo, pag. 141.

» ni glace, ni froid, ni aucun indice d'hiver, principa-
 » lement dans le temps de la crue du Nil. Mais quand
 » même on accorderoit qu'il tombe beaucoup de neige dans
 » les pays au-dessus de l'Ethiopie, on n'en prouveroit pas
 » moins que cette opinion est fausse. Car tout fleuve formé
 » de la fonte des neiges produit, de l'aveu de tout le monde,
 » des vents froids, & rend l'air épais. Or il est certain
 » que le Nil est le seul fleuve sur lequel on ne voit point
 » de nuages; on n'y sent point non plus de vents froids, &
 » l'air ne s'y épaissit jamais ».

(62) §. XXII. *D'un climat très-chaud.*) « Le Nil
 » vient (a) du pays le plus chaud de la terre; nous ne
 » commençons à le connoître que lorsqu'il entre en Egypte,
 » où il fait très-chaud, quoique beaucoup moins que dans
 » le pays où il prend sa source ».

(63) §. XXII. *Un homme capable.*) Il y a dans le
 grec : un homme *du moins* capable ἀδρπί γε ἴσθ τε
 ἰόντι, *du moins* exprime la force de la particule γε, qui
 n'est nullement explétive, comme se l'imaginent mal-à-
 propos la plupart des Grammairiens.

(64) §. XXII. *Ni pluie. &c.*) Nonnose rapporte, dans
 l'Histoire (b) de son ambassade, que dans le temps où le
 Nil inonde l'Egypte, il y a des orages violens depuis Aue
 jusqu'à Auxumis & dans le reste de l'Ethiopie. L'air se
 couvre de nuages, & la pluie tombe en si grande abon-
 dance, que le pays en est inondé.

Les (c) Missionnaires Portugais nous ont appris que
 depuis Juin jusqu'en Septembre il ne se passoit point de
 jour en Abyssinie sans pluie, que le Nil recevoit toutes

(a) Aristid. Orat. Ægypt. pag. 91. lin. 30. Le texte m'a paru altéré.
 Je l'ai traduit comme il m'a semé qu'il devoit y avoir.

(b) Photii Biblioth. Cod. III. col. 8.

(c) Voyages de Shaw. Tom. II. pag. 173. not.

les rivières, les ruisseaux & les torrens qui tombent des montagnes.

Les pluies sont donc la vraie cause de la crue du Nil. Il paroît qu'Homère la connoissoit, puisqu'il donne au Nil l'épithète de *δυσπύκνός*, qui est grossi par les pluies, comme l'explique très-bien le Lexique (a) d'Apollonius. Il est bien étonnant, suivant la remarque de M. de Villoison, qu'Homère ait eu connoissance d'une cause qui a été ignorée de tous les Ecrivains postérieurs.

(65) §. XXII. *Dans l'espace de cinq jours.*) M. Wesseling rejette, avec raison, les corrections qu'ont voulu faire à ce passage Tannegui Lefevre & Gronovius. Un passage d'Aulu-Gelle qu'il rapporte, fait voir qu'il faut laisser le texte dans l'état où il est. Peut-être Hérodote, ajoute M. Wesseling, avoit-il remarqué à Halicarnasse ou à Thurium où il a vécu, qu'il ne manquoit jamais de pleuvoir peu de jours après qu'il étoit tombé de la neige.

(66) §. XXIII. *Et je pense qu'Homère.*) Il est bien étonnant qu'Hérodote ait douté de l'existence de l'océan, après ce qu'en avoit dit Homère. Suivant ce Poète, le soleil se couche dans l'océan & se leve dans l'océan. L'océan environne donc la terre. Il paroît que les connoissances d'Homère en géographie étoient plus étendues que celles d'Hérodote. Peut-être aussi cet Historien ne parle-t-il de la sorte que parce que les Egyptiens donnoient au Nil le nom d'océan (b).

(67) §. XXV. *Il s'en réserve une partie.*) « Les anciens (c) Philosophes, qui ont soutenu que l'eau servoit d'aliment au soleil, me paroissent tous ridicules ».

(a) Apollonii Lexicon Homeri, pag. 280. voc. *Δυσπύκνός* conf. not. Clarif. Editoris.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCVI. Tom. I. pag. 108.

(c) Aristot. Meteorol. Lib. II. Cap. II. pag. 551. E.

(67*) §. XXV. *Des eaux de pluie.*) Voyez §. XIV, note 40. Remarquez cependant que les pluies qui tombent en hiver en Egypte, ne sont pas assez fortes pour grossir le Nil.

(68) §. XXV. *La seule riviere dont les eaux &c.*) Voyez ci-dessus note 56.

(69) §. XXV. *Mette à contribution.*) Ce raisonnement me paroît ridicule. Plutarque en fait mention (a). En voici la réfutation par Diodore de Sicile. « Répondons (b) » à Hérodote, que si le soleil attire à lui l'humidité du Nil, » il faut aussi qu'il attire à lui une partie de l'humidité du » reste des fleuves de la Libye. Mais puisqu'on ne remarque » rien de pareil en Libye, il est clair que ce Historien est » convaincu d'avoir écrit à la hâte. Si les rivieres grossissent » l'hiver en Grece, ce n'est point à cause de leur grand » éloignement du soleil, mais à cause des pluies abondantes ». Aristides (c) réfute aussi ce raisonnement.

(70) §. XXVII. *De souffler d'un pays froid.*) Diodore de Sicile (d), Pline le Naturaliste (e) & Aristides (f) sont de ce sentiment. On ne sera peut-être pas fâché de voir les raisons qu'en apporte Théophraste, qui étoit un habile Physicien, si on considère le temps où il a vécu. « Il paroît (g) qu'il n'y a que le Nil d'où il ne souffle point » de vent frais, ou du moins très-peu. La raison en est » que le pays d'où il vient & où il coule est très-chaud, & » que les vents frais viennent d'une humidité condensée :

(b) Plutarch. de Placitis Philosoph. Lib. IV. Cap. I. pag. 898. A.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXVIII. pag. 47.

(c) Aristid. fol. 92, in aversâ parte. lin. 8. &c.

(d) Diodor. Sicul. Tom. I. Lib. I. §. XXXVIII. pag. 46.

(e) Plin. Histor. Natur. Tom. I. Lib. V. Cap. IX. pag. 256. lin. 24.

(f) Aristid. fol. 96. lin. 38.

(g) Theophrast. Περὶ Ἀέριων. pag. 249.

« aussi n'en sent-on point non plus sur aucun fleuve de Libye, parce qu'ils sont tous chauds. Il est clair qu'il en est de même aussi des fleuves qui coulent de Babylone & de Suses. . . . On dit, il est vrai, que l'air se refroidit merveilleusement à l'est. Mais il faut faire attention, que, s'il se refroidit promptement, il ne peut point aller plus avant & former un vent frais, lorsqu'un lieu chaud vient soudain à le recevoir ».

(71) §. XXVIII. *Les sources du Nil.*) Hérodote raconte ce qu'il avoit entendu dire. Aristides, qui le reprend souvent, n'a pas osé nier qu'entre Syene & Eléphantine il y eut deux rochers, au milieu desquels étoient, suivant l'opinion des Egyptiens, les sources du Nil, d'une si grande profondeur qu'on ne pouvoit (a) les sonder.

Malgré les recherches postérieures au temps d'Hérodote, ces sources n'en étoient pas moins inconnues, lorsque des Jésuites Portugais s'imaginèrent, il y a un peu plus d'un siècle, en avoir fait la découverte. Mais il paroît qu'ils avoient pris pour le Nil une des deux rivières qui se jettent dans ce fleuve. Il résulte par conséquent de là que les sources du Nil sont maintenant aussi peu connues qu'elles l'étoient autrefois. C'est ce que prouve M. d'Anville dans un excellent (b) Mémoire qu'on trouve parmi ceux de l'Académie des Belles-Lettres.

(72) §. XXVIII. *Le garde des trésors.*) On appelloit (c), chez les Athéniens, γραμματεῖον le coffre où l'on gardoit l'argent. On peut voir aussi Harpocraton (d.) Cette raison & ces mots τῶν ἰσθῶν χρημάτων m'ont déterminé à donner à ce

(a) Aristid. fol. 93. lin. 35.

(b) Mémoires de l'Acad. des Belles-Lettres. Tom. XXVI. pag. 46.

(c) Julius Pollux. Lib. IV. Cap. II. Segm. 19. pag. 359.

(d) Au mot ἀργυροθήκη.

terme cette acception. Peut-être le scribe sacré, l'Hiéro-grammateus avoit-il en Egypte la garde des trésors des temples.

(73) §. XXVIII. *Si le récit de ce Garde est vrai.*) C'est le sens de ces mots ἐἴ ἄρα τὰντα γειόμενα. Aristides les a parfaitement bien rendus par ceux-ci : ἐἴ ἄρα (a) τὰντ' ἀληθῆ, δεκτικὸν αὐτῶ δίκας ἐντὰνθα εἶναι &c. Que si ces choses étoient vraies, il lui paroïssoit qu'il y avoit en cet endroit des eaux tournoyantes.

Hérodote ne pouvoit pas nous dire plus clairement qu'il ne croyoit pas tout ce qu'il venoit de rapporter. On ne voit point, par cette raison, ce qui a pu engager Strabon à traiter à ce sujet Hérodote de conteur de fables (b), qui les emploie dans son Histoire comme une harmonie, un rythme, & un assaisonnement à son style. Ce Géographe étoit si éloigné d'avoir toujours une si mauvaise idée de notre Historien, que souvent il le copie & même sans en avertir.

(74) §. XXVIII. *Je pense.*) Il y a dans le grec : *le Garde me fit un tel récit ; si tant est que ce qu'il me dit soit vrai : quant à moi je pense, &c.* C'est le sens que j'ai suivi, & celui des meilleures éditions. C'est la réflexion que fait l'Historien sur le récit du Garde du trésor sacré de Minerve, supposé qu'il soit vrai. Dans l'édition toute grecque de Henri Etienne de l'an 1570 (c), il n'y a pas de point après ἀπίφρασι, & (ὡς ἐμὲ κατανοεῖν) est entre parentheses, ce qui change tout-à-fait le sens, & attribue au Garde du trésor la réflexion d'Hérodote.

(75) §. XXIX. *Si le cable casse.*) Dans l'édition de

(a) Aristid. pag. 93. lin. 30.

(b) Strab. Géograph. Lib. XVII. pag 1174. A.

(c) Pag. 62. lin. 15. à fine.

Henri Etienne 1570, une virgule placée après *πλῆθι* dérange le sens, & attribue au bateau ce que Hérodote n'a dit que du cable avec lequel on le tiroit. Il faut sous-entendre avec *ἀπορῆσθῆναι* le mot *κάλωι* ou tout autre pareil, qui est compris dans *διαδήσαντα* qu'on trouve plus haut.

(76) §. XXIX. *Ce lieu a quatre jours.*) Tous les Interpretes ont traduit, ce lieu est à quatre journées de navigation. Je crois qu'Hérodote entend par ce terme : *ce lieu*, tout l'espace depuis Eléphantine jusqu'à Tachompso.

(77) §. XXIX. *Vous arrivez ensuite &c.*) Longin admire ici l'élégance de la narration d'Hérodote, qu'il cite, en supprimant tout ce qui n'alloit pas à ses vues. « Le changement (a) de personnes, dit-il, rend la chose présente, & très-souvent il fait que l'Auditeur se croit au milieu des dangers »

Cela se voit dans Hérodote : « *A la sortie de la ville d'Eléphantine, dit cet Historien, du côté qui va en montant, vous rencontrez d'abord une colline, & de là vous descendez dans une plaine. Quand vous l'avez traversée, vous pouvez vous embarquer tout de nouveau, & en douze jours arriver à une grande ville, qu'on appelle Méroë. Voyez-vous, mon cher Tértianus, comme il prend votre esprit avec lui, & le conduit dans tous ces différens pays, vous faisant plutôt voir qu'entendre* ».

Lucien a imité Hérodote (b) dans son Histoire Véroitable. « *Lorsque vous aurez passé ces isles, vous arriverez à un grand continent opposé à celui qui est habité par vous*

(a) Longin *περὶ ὕψους*. Sect. 26. pag. 86. Je me sers de la traduction de Boileau.

(b) Lucian. *Vera. Histor. Lib. II. §. XXVII. Tom. II. pag. 125.*

» autres hommes. Après y avoir beaucoup souffert, après
 » avoir parcouru beaucoup de pays & de Nations infocia-
 » bles, vous arriverez enfin à l'autre continent (la terre) ».

(78) §. XXIX. *Jupiter & Bacchus.*) Strabon dit, en décrivant les usages des Ethiopiens, qu'ils reconnoissent (a)
 » deux Dieux; l'un immortel, qui est l'auteur de toutes
 » choses, & l'autre mortel, qui n'a point de nom & n'est
 » pas connu. Ils mettent au nombre des Dieux leurs bien-
 » faiteurs, tant les particuliers que ceux qui ont été Rois.
 » La Nation regarde ceux-ci comme ses Dieux sauveurs &
 » tutélaires: à l'égard de ceux-là, ceux qui ont reçu des
 » bienfaits leur rendent des honneurs en particulier. Parmi
 » les habitans du pays brûlé, il y en a quelques-uns qui
 » passent pour athées. Ils détestent le soleil, & le mau-
 » dissent lorsqu'ils le voient se lever, à cause qu'il les
 » incommode par sa trop grande ardeur, & ils se retirent
 » dans les marais. Ceux de Méroë honorent Hercules, Pan
 » & Isis, sans compter un autre Dieu barbare ».

Ce Géographe ne fait mention ni de Jupiter, ni de Bacchus. Tout avoit donc changé depuis le siècle d'Hérodote jusqu'à celui de Strabon, ou ces deux Auteurs avoient sur ce pays des Mémoires très-différens. Les soins, les peines que s'est données notre Historien pour s'en procurer d'exacts, semblent répondre de l'authenticité des siens.

(79) §. XXIX. *Sur les réponses duquel ils portent la guerre.*) On sent bien, sans que j'en avertisse, que c'étoient les Prêtres eux-mêmes qui dictoient ces oracles, & qu'ils devoient avoir acquis un ascendant étonnant sur la Nation. Aussi faisoient-ils descendre à leur gré les Princes du trône, ou les immoloient à leurs caprices. « Ce qui arrive concernant (b) la mort des Rois, dit Diodore de Sicile, est

(a) Strab. Lib. XVII. pag. 1177. D.

(b) Diodor. Sicul. Lib. III. §. VI. Tom. I. pag. 177 & 178. Strab. Lib. XVII. pag. 1178. B.

» très-extraordinaire. Car à Méroë les Prêtres qui s'occu-
 » pent du service des Dieux & des honneurs qui leur sont
 » dûs, jouissent d'une très-grande autorité. Lorsqu'il leur
 » en prend fantaisie, ils envoient dire au Roi de se tuer :
 » que les Dieux l'ont ordonné par leurs oracles, & qu'un
 » mortel ne doit point mépriser les ordres des immortels.
 » Ils ajoutent d'autres discours que pourroit admettre un
 » caractère simple & élevé parmi des préjugés anciens &
 » difficiles à effacer, & qui n'a point de preuves à opposer
 » à des choses qui ne sont pas nécessairement ordonnées.
 » Les Rois obéissoient dans les siècles précédens, sans y être
 » contraints par les armes, ou sans qu'on leur fit violence ;
 » mais seulement par la force de la superstition qui capti-
 » voit leur entendement. Mais sous le second Ptolémée,
 » Ergamènes, Roi d'Ethiopie, qui avoit été instruit dans
 » les sciences des Grecs, & qui s'étoit appliqué à la Philo-
 » sophie, osa le premier mépriser les ordres des Prêtres.
 » Ce Prince, qui avoit la grandeur d'ame d'un Roi, entra
 » avec des soldats dans le lieu saint, où étoit la chapelle
 » d'or des Ethiopiens, & ayant fait égorger tous les Prêtres,
 » il abolit cette coutume, & gouverna ses sujets suivant sa
 » volonté ».

Il est bien étonnant que M. de Paw (a) prenne le parti
 des Prêtres Ethiopiens, & qu'il assure, contre l'autorité de
 Diodore de Sicile & de Strabon, qu'ils ne furent massacrés
 que pour s'être opposés aux progrès du despotisme, comme
 si leur tyrannie n'avoit pas été la plus odieuse & la plus
 insupportable de toutes les tyrannies.

(80) §. XXX. *Asmach.*) On lit *Ascham* dans le manu-
 crit de Médicis, & M. Reiske approuve cette leçon, parce
 qu'en arabe ce mot signifie le côté gauche. Mais est-il bien

(a) Recherches Philosoph. sur les Egypt. & sur les Chinois, Sect. VII.
 Tom. II. pag. 119.

fût que l'ancien éthiopien soit un dialecte de l'arabe! Jé suspens mon jugement.

Il paroît très-vraisemblable (a) que l'Égypte a été peuplée par les Ethiopiens. La langue égyptienne étoit donc un dialecte de l'ancien éthiopien. Si on pouvoit en retrouver quelques traces, ce ne pourroit être que dans le copte. L'arabe, même l'ancien, est peut-être très-moderne en comparaison de l'ancien éthiopien. Si au contraire l'Éthiopie a été peuplée par l'Égypte, comme c'étoit l'opinion de quelques Auteurs, la même raison subsiste dans toute sa force.

(81) §. XXX. *Signifie.*) Δύναται. Les Athéniens se servoient de ce mot en ce sens. Straton, ou plutôt Strattis, introduit dans son Phénicien un cuisinier, qui affectoit de se servir de termes d'Homère, en parlant à son maître, citoyen d'Athènes. Celui-ci, à qui ce langage n'étoit point familier, dit: Il me (b) faudra prendre les livres de Philéas, afin d'examiner la signification de chacun de ces mots, la valeur de chacun de ces mots.

Τῶν τῷ Φιλίτα λαμβάνοντα βιβλίον

Σκεπῆν ἕκαστα τί δύναται τῶν ῥημάτων.

Remarquez ici que les Dictionnaires étoient déjà communs à Athènes du temps de Strattis, poète de l'ancienne Comédie.

(82) §. XXX. *Daphnes de Peluse &c.*) Dans l'édition (c) d'Étienne, un point placé après Πηλυονίσι fait deux garnisons d'une seule. Daphnes étoit frontière de l'Arabie & de la Syrie. J'ai rétabli la Syrie, d'après le

(a) Diodor. Sicul. Lib. III. §. III. Tom. I. pag. 175.

(b) Athen. Deipnosoph. Lib. IX. Cap. VII. pag. 383. B.

(c) Edit. de 1570. pag. 63. lin. 14.

manuscrit de Sancroft, la version latine de Valla & les raisons de M. Valckenaer, qu'on peut voir dans sa note.

(83) §. XXX. *Ces Egyptiens étant restés trois ans &c.* « Le caractère (a) dur & fâcheux du Roi d'Égypte » ayant forcé plusieurs de ses sujets (b) à se retirer en » Éthiopie, on les pria de retourner vers leurs enfans & » leurs femmes. Eux, découvrant impudemment les par- » ties que la pudeur ne permet pas de montrer, leur ré- » pondirent qu'ils trouveroient toujours à se marier, & » qu'ils ne manqueroient jamais d'enfans tant qu'ils auroient » cela avec eux ».

Ces peuples paroissent les mêmes que les Sébrites, qui furent chassés (c), suivant Strabon, par Psammitichus, & qui occupoient Ténéfis, pays dans l'intérieur des terres. M. d'Anville les appelle (d) *Sébrides*; ce peut être une faute d'impression. Mais lorsqu'il ajoute que ces *Sébrides* obéissent à une Reine en possession du trône à Meroë, veut-il dire que lorsque ces Egyptiens passèrent en Éthiopie, ils devinrent sujets de la Reine de Meroë, ou bien qu'il y avoit toujours en cette île une Reine de qui dépendoient leurs descendans? Strabon, d'après qui M. d'Anville rapporte ce trait d'Histoire, se contente de raconter que ces peuples étoient (e) gouvernés par une femme qui tenoit aussi sous sa dépendance Meroë, île voisine des pays habités

(a) Plutar. de Exilio. pag. 601. E.

(b) Le Traducteur latin de Plutarque, a mal rendu ce passage *ab offenso & irato Rege in Æthiopiam deportati*. Ce ne fut point le Roi qui les fit transporter en Éthiopie, ils s'y rendirent d'eux-mêmes. De là leur venoit le nom d'Automoles, qui passent librement, & de leur plein gré, dans un autre parti, des transfuges.

(c) Strab. Lib. XVI. pag. 1115. D.

(d) Géographie ancienne abrégée, vol. III. pag 51.

(e) Strab. pag. 1115. D. & 1116. A.

par les Sébrites, formée par le Nil, & au-dessus de laquelle est dans le même fleuve une autre île, qui n'en est pas loin, & qui est occupée par les mêmes exilés. Il me paroît clair que Strabon veut parler de l'état de ce pays tel qu'il étoit de son temps.

Diodore de Sicile rapporte, d'une manière différente d'Hérodote, les raisons qui engagèrent les Egyptiens à passer en Ethiopie. Pſammitichus (a) ayant entrepris, suivant cet Historien, une expédition en Syrie, donna aux étrangers la place d'honneur, en les mettant à l'aile droite, & montra peu d'estime pour les gens du pays, en les plaçant à l'aile gauche. Les Egyptiens, qui étoient plus de deux cents mille, l'abandonnerent & s'avancerent vers l'Ethiopie, dans l'intention de se faire une nouvelle patrie. Le Roi leur envoya d'abord quelques-uns de ses Généraux, pour se justifier au sujet de la place peu honorable qu'il leur avoit donnée; mais comme ils ne les écoutèrent pas, il les poursuivit lui-même par eau avec ses amis. Ils étoient auprès du Nil, & déjà ils avoient passé les frontières de l'Egypte, lorsque ce Prince les pria de changer de pensée, en rappelant à leur mémoire les temples des Dieux, la patrie, leurs femmes & leurs enfans. Ils s'écrierent tous alors d'une voix unanime, en frappant de leurs piques sur leurs boucliers, qu'avec ces armes ils trouveroient aisément une patrie; levant ensuite leurs habits, & montrant ce qu'il n'est point décent de faire voir, ils dirent que tant qu'ils auroient cela, ils ne manqueroient ni de femmes ni d'enfans. Ce fut par cette grandeur d'ame & par ce mépris de ce que le reste des hommes estime le plus, qu'ils s'emparèrent du meilleur pays de l'Ethiopie, qu'ils partagerent entr'eux au sort.

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVII. Tom. I. pag. 77.

Aristote (a) fait allusion à ce trait d'histoire dans sa Rhétorique.

« Le (b) foible génie du fils d'Amasis, dit M. Savary, n'ayant pu prévenir la défection de deux cents mille Egyptiens, qui allèrent fonder une colonie au-delà des Cataractes, n'eut pas des forces suffisantes à opposer au torrent qui venoit fondre sur ses Etats ».

M. Savary applique à Psamménit, fils d'Amasis, ce qu'Hérodote & les autres Historiens racontent de Psammitichus, quoiqu'il y ait entre la mort de ce dernier Prince, & l'avènement au trône de l'autre, un intervalle de quatre-vingt-douze ans, selon (c) Hérodote, & de cent vingt-cinq^e selon (d) Diodore de Sicile.

(84) §. XXX. *A les dissuader.*) M. Valckenaer remarque très-bien que dans Hérodote *ὄν ἰσθί* signifie dissuader; mais lorsqu'il ajoute que cet Auteur ne s'en sert jamais dans le sens de défendre, d'empêcher, je pense qu'il se trompe. Il a certainement cette signification, Liv. II. §. LXIII. Liv. IV. §. CLXIV. & Liv. VIII. §. XXXVI.

(85) §. XXX. *De chasser.*) Il y a dans le grec: *ἔξιλλντας*. M. Wesseling préfère, avec raison, *ἔξιλλντας* de *Les chasser*. Voyez M. Pierson, *ad Mœridem*, pag. 146.

(86) §. XXXI. *Pour se rendre d'Eléphantine &c.*) Aristides (e) ne s'accorde pas avec Hérodote sur le nombre de mois qu'on met à aller d'Eléphantine à Meroë ou chez les Automoles.

(a) Aristot. Lib. III. Cap. XVI. pag. 603. B. Et de l'édition toute grecque de la Rhétorique imprimée à Oxford en 1759. in-8°. c'est Liv. III. Cap. II. Sect. XI. pag. 190.

(b) Lettres sur l'Egypte. pag. 332.

(c) Essai de Chronologie. Chap. I. §. XHI. pag. 252.

(d) Essai de Chronologie. Chap. I. §. IX. pag. 201.

(e) Aristid. Orat. Ægyptiac. fol. 93. lin. 7 à fine.

(86*) §. XXXII. *A l'orient de la Syrte.*) α Quatre nations Libyenes, dit (a) Diodore de Sicile, habitent aux environs de Cyrène, & des Syrtes, & le milieu des terres qui environnent ce pays. Les Nafamons occupent la partie méridionale &c. η.

(87) §. XXXII. *Mangerent des fruit.*) ἄπτεσθαι καρτῦ, n'est pas cueillir des fruits, mais en manger (b). Τὰ γὰρ ὄρνια καὶ τετραπόδα ὅσα ἀθρώπων ἀπτεται. Car les oiseaux & les quadrupedes qui ont coutume de se nourrir de corps humains. . . . Longus se sert aussi de cette expression en parlant des chiens qui, prenant Dorcon pour un loup, le déchiroient à coup de dents (c). Τοῦ σώματος ἤπτετο αὐτοῦ. Voyez aussi Xénophon *Socratis Memorab. Diſta Lib. I. Cap. III. §. XII. pag. 41.* Cicéron, perpétuel imitateur des Grecs, dit de même : (d) *noluerunt feris corpus objicere, ne bestiis quoque, quæ tantum scelus attigissent, immanioribus uteremur.*

(88) §. XXXII. *De petits hommes.*) Il y a long-temps qu'on a relégué ces petits hommes au pays des fables. Cependant Nonnose (e) raconte, dans l'histoire de son ambassade, qu'il a vu sur les confins de l'Ethiopie des hommes noirs, d'une taille très-petite & velus par-tout le corps. Il ajoute qu'ils n'étoient nullement hardis, & qu'ils tremblent en appercevant ceux qui l'accompagnoient. Si ce sont les mêmes peuples que ceux dont parle Hérodote, il peut se faire qu'ils ne s'enhardirent que parce qu'ils virent les Nafamons en petit nombre.

(a) Diodor. Sicul. Lib. III. §. XLIX. pag. 217.

(b) Thucyd. Lib. II. §. L. pag. 130. lin. 32.

(c) Longi Pastoral. Lib. I. pag. 18.

(d) Cicero pro Sex. Roscio Amerino. §. XXVI.

(e) Phot. Biblioth. Cod. III. col. 8.

(89) §. XXXII. *Une grande riviere.*) « Je n'ignore (a) » point qu'Hérodote déterminant les bornes de la Libye à » l'est & à l'ouest de ce fleuve (le Nil) attribue aux Na- » sams une exacte connoissance de son cours, & qu'il » dit que le Nil sort d'abord d'un lac & traverse un pays » immense de l'Ethiopie. Mais en cela il ne faut croire ni » les Libyens, quand même ils auroient dit vrai, ni cet » Historien, qui ne prouve point ce qu'il avance ».

Diodore de Sicile attribue à Hérodote des choses qu'il n'a jamais dites. Notre Historien ne garantit rien, il se contente de rapporter ce que lui ont raconté les Cyrénéens, & de faire quelques conjectures d'après leur récit.

(90) §. XXXIII. *Etéarque conjecturoit que c'étoit le Nil.*) Tout ceci a quelque chose de fort approchant de ce que nous voyons dans nos anciennes cartes; & j'y remarque une très-grande conformité avec ce que les cartes modernes représentent en travers de l'Afrique au-dessus des déserts.

Quoique M. de l'Isle détermine les sources du Niger, qui va se perdre dans l'océan, néanmoins il place tout auprès les sources d'une autre riviere, qu'il appelle aussi Niger, & dont le cours est tout différent. Cette riviere se grossit en passant par des marais, & coule ensuite droit à l'orient jusqu'au lac de Bournou, où l'on suppose qu'elle se perd.

Le Géographe, qui l'a représentée dans sa nouvelle mappemonde, est sans doute en état de rendre compte au Public des raisons qui l'ont engagé à le faire. Au près du lac il représente des montagnes qui doivent avoir épouvanté les voyageurs. S'ils avoient osé affronter le péril qu'il y avoit à les passer, je ne fais s'ils n'auroient pas retrouvé la même riviere au-delà du lac, où il y a peu d'apparence qu'elle se perde entièrement. Ce qui me feroit croire qu'ils

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXVII. pag. 46.

l'auroient retrouvée, c'est que ce second Niger me paroît n'être autre chose que le vrai Nil, & que je m'imaginai que le lac de Bournou est celui que Strabon appelle lac de Psébo, qui étoit, à ce qu'il dit Livre XVII, un grand lac au-dessus de l'isle de Meroë, peu éloignée du lac de Bournou.

Quoi qu'il en soit de ces coniectures, il est du moins certain que c'est cette riviere que virent les Nasamons, & qu'Étérarque prit pour le Nil. Il ne l'est peut-être pas moins que c'est celle que Juba, Roi de Mauritanie, prit aussi pour le Nil, & dont la source s'appelloit aussi Nigris. La maniere dont Plin en parle ne permet gueres d'en douter, & mérite quelques réflexions. Voici ce que je trouve de suite, Liv. V, Chap. IX. Le Nil a sa source, autant que Juba l'a pu découvrir, au pied d'une montagne de la Basse-Mauritanie, & cette source est un grand lac, qu'on appelle Nilide. Ce qui a fait prendre ce lac pour la source du Nil, c'est premierement parce qu'on y pêche plusieurs poissons qu'on pêche aussi dans le Nil, & entr'autres des crocodiles; & en second lieu, parce qu'il ne cesse de pleuvoir en Mauritanie, quand le Nil déborde. La riviere qui sort de ce lac ne tarde pas à se cacher, & l'on suppose, pour les mêmes raisons, que c'est elle qui reparoît ensuite au sortir d'un lac encore plus grand dans la Mauritanie Césarienne: elle se cache une seconde fois, & ne reparoît qu'au bout de vingt journées de chemin, *en sortant de la source qu'on appelle Nigris. Elle sépare pour lors l'Afrique de l'Ethiopie, & va ensuite couler au milieu des Ethiopiens, où on l'appelle Astapus. Voilà ce que dit Plin, qui ajoute aussi-tôt après, que le Nil se sépare en deux branches, dont la gauche s'appelle Astaboras, & la droite Astofabas, au milieu desquelles est l'isle de Meroë. Ce dernier trait n'est pas tout-à-fait aussi indifférent qu'on pourroit se l'imaginer. Plin a fait une véritable isle de l'isle de Meroë. On ne sau-*

roit douter qu'il ne se soit trompé. Mais si on est sûr qu'il a mal pris le sens des Ecrivains grecs dans ce qu'ils disoient de l'Astaboras & de l'Astofabas, il est visible qu'on a eu tort de ne se pas défier de l'honneur qu'il a fait à l'Astapus, dont ces deux rivieres ne sont, selon lui, que des bras, de le prendre pour le Nil. On fait bien, dira-t-on, qu'il s'est trompé à l'égard de l'Astapus même, en prétendant que sa source venoit d'occident, j'en conviens. Mais sur quoi se fonde-t-on pour croire cet Ecrivain, qui faisoit tous ses voyages dans son cabinet, plutôt que les Ecrivains qu'il copioit, & entre lesquels il y en avoit qui avoient vu les sources de l'Astapus? C'est cette riviere, disoient-ils, comme nous l'apprenons d'Eratosthene, cité par Strabon; c'est cette riviere qui, en venant d'un lac au midi, forme le corps du Nil en droite ligne. S'ils l'avoient prise pour le Nil même, ils ne se seroient pas exprimés de cette façon. D'ailleurs, ayant été si loin & en bateau, il étoit impossible qu'ils ignorassent qu'il y avoit une autre riviere plus occidentale que l'Astapus, qui le recevoit en allant en Egypte. C'est donc cette riviere plus occidentale, dont les anciens cherchoient, & dont nous devons chercher encore aujourd'hui les sources, si nous voulons connoître celles du Nil. C'est elle dont on assura à Hérodote qu'elle avoit un si long cours, & qu'elle venoit des endroits où le soleil se couche. C'est elle encore dont Etéarque comprit qu'on cherchoit la source en cherchant celle du Nil; & si l'on veut douter de ces anciens temps où il ne paroît pas que l'Astapus fût connu, du moins est-il certain que lorsqu'on vint à le connoître, on n'auroit plus cherché la source du Nil, si on l'avoit pris lui-même pour le Nil, comme a fait Pline.

Mais après avoir montré que le témoignage du Naturaliste n'autorisoit pas les modernes à prendre l'Astapus pour le Nil, il est à propos d'observer que la riviere qu'Etéarque

pris pour le Nil sur des ouï-dire qui pouvoient être suspects, a paru l'être aussi au Roi Juba après d'exactes recherches, & que c'est celle qu'on prend aujourd'hui pour un second Niger. Les marais dont on parla à Etéarque, ne manquent pas auprès de sa source. Le nom de Nigris qu'on donnoit à cette source dans le pays, est celui qu'elle conserve encore; & ce second Niger, qui sépare l'Ethiopie de l'Afrique, comme la riviere que Juba a prise pour le Nil, coule d'occident en orient, comme la riviere dont les Nafamons donnerent la connoissance à Etéarque. Pline parle encore ailleurs (Liv. VIII, Chap. XXI.) du lac Nigris, & dit qu'il est *apud hesperios Æthiopas*, dans l'Ethiopie occidentale; ce qui s'accorde avec ce qu'on a vu ci-dessus.

DE LA BARRE.

Cette note, quoiqu'écrite de la main de M. Bellanger, est signée du nom de M. de la Barre; je la rends à son Auteur.

On fera bien aussi de consulter, sur les sources du Nil, ce qu'en a écrit M. d'Anville dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. XXVI, pag. 46.

(91) §. XXXIII. *La raison le veut ainsi.*) Il y a dans le grec: *καὶ ὁ λόγος οὗτος αἰρήσι*, que je ne me repens pas d'avoir traduit de la maniere qu'on vient de voir. Cependant il me semble qu'on pourroit aussi rendre ce passage: & je suis de cet avis; *λόγος* signifiant quelquefois, dans Hérodote, *animus*, *voluntas*. *Ἀποφέρειται ὁ θύσας τὰ κρέα, καὶ χρεῖται ὁ, τι μὲν ὁ λόγος αἰρήσι*. Celui qui a offert le sacrifice emporte les chairs de la victime, & en dispose selon son goût. Herod. Liv. I. §. CXXXII. On peut voir aussi Liv. VII. §. XLI.

(92) §. XXXIII. *Qu'il part des mêmes points.*) Les Traducteurs ne me paroissent pas avoir entendu ce passage, lorsqu'ils font dire à Hérodote que le cours du Nil est égal

à celui de l'Ister. Notre Historien conjecture seulement que ces deux fleuves prennent leur source vers le même point du monde, le Nil dans la partie occidentale de la Libye comme l'Ister dans la partie occidentale de l'Europe.

(93) §. XXXIII. *Auprès de la ville de Pyrene.*) Plusieurs personnes, & entr'autres M. Bellanger (a), croient qu'Hérodote a voulu parler des monts Pyrénées, mais qu'il se trompe faute de connoître la situation de ces montagnes: Il ne s'agit point de ces monts, mais d'une ville ou bourgade, près de laquelle l'Ister prenoit sa source dans le pays des Celtes. Or ce pays étoit très-étendu, car il comprenoit non-seulement la Germanie, mais encore une partie de la Gaule, de l'Espagne, &c. Hérodote ne désigne l'endroit de cette source que par la ville de Pyrene. S'il parle des Celtes d'Espagne, il n'y place point pour cela cette source, il a seulement intention de parler des bornes du pays que ces peuples occupoient. On ne peut douter que l'Ister ou Danube ne prenne sa source dans la Germanie. On sait par Stuckius, *ad Periplum Ponti Euxini*, & Daléchamp sur Plin (b), que près de la source du Danube il sortoit deux petites rivieres, qui s'alloient jeter dans ce fleuve, dont l'une s'appelle *die Bregen*, & l'autre *die Prigen*, & que le pays voisin en prend le nom. Or Brige est un mot celtique qui signifie brûlé. Prigen approche assez du terme grec. Les Grecs altéroient communément les termes qu'ils empruntoient des autres langues. D'ailleurs, depuis le temps d'Hérodote jusqu'au nôtre, Bregen ou Prigen peuvent bien être des corruptions d'un mot encore plus approchant du Pyrene de notre Historien.

Bien plus, le Danube prend sa source au mont Abnoba,

(a) Essais de critique, pag. 289.

(b) Plin. Hist. Nat. Lib. IV. Cap. XII. pag. 222. Edit. variorum.

qu'on appelle actuellement Brenner. Et ce mot signifie en allemand la même chose que Pyrene en grec.

M. Pelloutier me paroît donc avoir tort d'accuser Hérodote de faire des monts Pyrénées une ville de ce nom, & de confondre ces montagnes avec les Alpes.

L'Auteur de l'Origine des premières sociétés (b) dit qu'Hérodote fait venir le Danube des Pyrénées, & il justifie Hérodote, sur ce que les Alpes ont eu anciennement ce nom. Il est fort douteux que les Alpes aient été appellées autrefois Pyrénées. Les Auteurs qui ont donné ce nom à la partie des Alpes qui est dans la Rhétie, & qui avoisine Trente, sont tous très-récens en comparaison d'Hérodote. D'ailleurs, comme je l'ai remarqué, cet Historien ne parle que d'une ville de Pyrene, & non des monts Pyrénées.

(94) §. XXXIII. *Traverse l'Europe par le milieu.* (Cela n'est pas exactement vrai. Il en est de même de ce qu'il a dit un peu plus haut, que le Nil coupoit la Libye par le milieu. Mais cette erreur ne suffit pas pour accuser Hérodote, de confondre le Nil avec le Niger, comme a fait M. le Président Bouhier (c).

(95) §. XXXIII. *Les Celtes sont au-delà des colonnes d'Hercules.* Il s'agit des Celtes de la Lusitanie. Les colonnes d'Hercules étoient à Calpé. Tout ce qu'il y avoit au-delà du détroit vers l'océan, étoit censé au-delà des colonnes d'Hercules, & les isles de la Méditerranée (d), près de l'Espagne en deçà. Gadès étoit au-delà, comme on peut le voir dans (e) Strabon. Cette extrémité de la Lusitanie (f), qui avance beaucoup, étoit aussi au-delà de ces

(a) Hist. des Celtes. Tom. I. pag. 12.

(b) Page 90, note.

(c) Recherches & Dissertations sur Hérodote. pag. 120.

(d) Strab. Lib. III. pag. 256. B. & C.

(e) Id. ibid. pag. 256. C.

(f) Id. Lib. I. pag. 112. B.

colonnes. Il y avoit des Celtes sur le fleuve Anas (le Guadiana), & aux promontoires Sacré & Nérius.

Cela posé, je ne vois pas ce qui a pu engager le Clerc & M. le Président Bouhier (a) à changer ἔξω en ἔσω.

(96) §. XXXIII. *Et touchent aux Cynésiens qui sont &c.*) M. Bellanger (b) prétend que M. de la Martinière s'est trompé, en plaçant les Cynésiens les derniers peuples de l'Europe du côté de l'occident; & il croit qu'il faut traduire cette phrase : *Celtæ autem sunt extrâ Herculeas columnas; finitimi sunt Cynesii, qui (qui Celtæ, & non pas, qui Cynesii) ultimi ad occasum habitant populorum in Europâ habitantium.* C'est faire une violence manifeste au texte, que de traduire de la sorte. Suivant toutes les règles de la syntaxe, si ἔσχατοι doit se rapporter à ΚΥΝΗΣΙΟΙΣ, qui le précède immédiatement. Etienne de Byzance (c) dit précisément que les Cynetes (c'est le même peuple que les Cynésiens) sont les derniers peuples à l'occident. Cela est exprimé de la manière la plus claire dans Aviénus (d).

Indè Cempsis adjacent

*Populi Cynetum propè Cyneticum jugum,
Qua syderalis lucis inclinatio est,
Alte tumescens ditis Europæ extimum
In belluosi vergit oceani salum.
Ana amnis illic per Cynetas effluit,
Sulcatque glebam.*

(a) Recherches & Dissertat. sur Hérodote. pag. 201.

(b) Essais de Critique. pag. 287 &c. & 290.

(c) C'est un fragment que nous a conservé l'Empereur Constantin, Administ. Imper. C. 23. Il faut le placer au mot ἔσχατα. J'ignore si Berkélius l'a mis dans son édition. Il ne se trouve pas dans celle dont je me sers.

(d) Avieni Ora maritima, vers 100.

(97) §. XXXIII. *L'Ister se jette dans le Pont-Euxin.*) J'ai rejeté ces mots *πίον δ'αὐτὰς πάλιν ἐκέρωνται*, qui paroissent ne s'être glissés dans le texte que par la négligence des Copistes. M. Valkenaer m'en a montré l'exemple; on peut consulter sa note. Voyez aussi, sur le cours de l'Ister ou Danube, Hérodote, Liv. IV, §. XLIX & suiv.

(98) §. XXXIII. *Où sont les Istriens.*) Ces peuples tiroient leur nom du Danube, que les Grecs appellent *Ἰστρος*, & les Latins Ister.

(99) §. XXXIV. *L'Egypte est presque vis-à-vis.*) Cette situation a donné occasion à cette comparaison d'Oppien (a). « L'Ister & le Nil, opposés dans leur cours, ne descendent pas à la mer avec tant de rapidité; d'un côté, l'Ister traversant les blanches campagnes de l'Aquilon, mugit en se précipitant du haut des rochers de la Scythie; de l'autre, vient de la Libye, le Nil, dont les ondes sacrées se brisent dans la mer, qu'elles font trembler de frayeur ».

(100) §. XXXIV. *Peut entrer en comparaison avec l'Ister.*) Hérodote compare le cours du Nil avec celui de l'Ister; il dit que le Nil partage par le milieu la Libye, de même que l'Ister coupe l'Europe par le milieu. Le Nil coule de la partie occidentale de la Libye, l'Ister de la partie occidentale de l'Europe. L'Ister se jette dans le Pont-Euxin; le Nil passe en Egypte, & venant à changer de cours, il se jette dans la mer. Il ne s'agissoit que de montrer que l'embouchure de l'Ister étoit vis-à-vis de l'Egypte. La Cilicie montueuse, dit-il, est vis-à-vis de l'Egypte. De là on va en cinq jours à Sinope sur le Pont-Euxin, Sinope est à l'opposite de l'Ister. Je pense donc, ajoutez-il en concluant, qu'on peut mettre en parallèle le Nil avec l'Ister.

(a) Oppiani Cynegeticor, Lib. II. vers. 138.

(101) §. XXXV. *Je vais m'étendre.*) ἔρχομαι
 μηκυνίω. Μηκυνίω est le futur ionien du participe.

(102) §. XXXV. *Au-dessus de toute expression.*)
 Ἔργα λόγῳ μείζω. C'est ce que dit Euripides quelque part :
 Κρείσσοι ἢ λίσαι λόγῳ πολύμηματα. Et (a) Thucydides, en
 parlant de la peste qui fit tant de ravages à Athenes, γρημέων
 γὰρ κρείσσει λόγῳ τὸ ἴδιον τῆς νόσου.

(103) §. XXXV. *Vont sur la place.*) C'étoit l'opposé
 des mœurs de la Grece. Les femmes n'y sortoient point. Les
 hommes se rendoient à la place, & c'étoit sur eux que rou-
 loit tout le commerce. Ἀγοράζειν signifie être dans la place,
 se promener sur la place. Hérodote l'emploie toujours en
 ce sens. Voyez Liv. III, §. CXXXVII & CXXXIX. Liv.
 IV, §. CLXIV &c. Οἱ δὲ (b) θεοὶ εἰδότες ὅτι ποτὲ καὶ δευνόντες
 ξυνηλαβατόμεθα, καὶ καθύδοντες, καὶ ἀγοράζοντες. Les
 Dieux sachant qu'on nous arrêtoit tandis que nous étions
 tantôt à table, tantôt à dormir & tantôt à nous promener sur
 la place. Les anciens Athéniens se sont rarement servis de
 ce mot dans le sens d'acheter, & c'est par la raison qu'il
 s'employoit rarement dans ce sens qu'Harpocraton l'a ex-
 pliqué dans son Lexique.

Les fonctions des deux sexes prouvent qu'en Egypte les
 femmes avoient plus d'autorité que leurs maris, quoiqu'Hé-
 rodote n'en dise rien. Mais Diodore de Sicile en convient,
 & il pense qu'ils voulurent perpétuer par cet usage la recon-
 noissance qu'ils avoient du gouvernement bienfaisant d'Isis.
 Aussi (c), dit-il, les Reines sont-elles en Egypte plus hon-
 orées que les Rois, & l'autorité des femmes y est plus grande
 parmi les particuliers: il est stipulé dans le contrat de ma-

(a) Thucyd. Lib. II. §. L. pag. 129. lin. 28.

(b) Xenoph. Hellen. Lib. II. Cap. IV. §. X. pag. 110.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXVII. pag. 31.

riage que la femme fera la maîtresse de son mari, & que celui-ci lui obéira en tout.

Au reste Diodore de Sicile ne se contredit pas, lorsqu'il dit (a) que les Egyptiens ne regardent aucun de leurs enfans comme bâtard, quand même ils les auroient eus d'une femme achetée à prix d'argent, parce qu'ils pensent, ajoute-t-il, que le pere est le seul auteur de la naissance, & que la mere ne fournit à l'enfant que les alimens & la place. Cet Historien étoit donc bien éloigné de dire qu'on n'avoit aucun égard à la race maternelle, qu'on ne la considéroit en aucune maniere, comme l'annonce M. de (b) Paw, afin de bâtir ensuite son système sur un pareil fondement.

Nymphodore (c) raconte, au treizieme livre des Usages des Nations barbares, que Sésostris voyant que l'Egypte étoit extrêmement peuplée, & craignant que ses habitans ne se réunissent contre lui, les força à prendre les occupations des femmes, afin de les amollir. Il entre ensuite dans les mêmes détails qu'Hérodote.

(103*) §. XXXV. *S'occupent du commerce.*) Ce fait est attesté par d'autres Ecrivains. « En Egypte, dit (d) Sophocles, les hommes, assis dans l'intérieur de leurs maisons, s'occupent à faire de la toile, tandis que leurs compagnes vont chercher au dehors ce qui est nécessaire à la nourriture ». L'ancien Scholiaste cite sur ces vers un passage de l'Historien Nymphodore, que l'on peut voir dans la note précédente. Pomponius Méla a rapporté (e) le même trait,

(a) Id. Lib. I. §. VIII. pag. 91.

(b) Recherches philosop. sur les Egyptiens & les Chinois, part. I, Sect. II, pag. 36.

(c) Schol. Sophoc. ad Œdip. Col. Romæ. 1518. signature S. 11.

(d) Sophocl. Œdip. Col. vers. 352. ex Edit. vero Cl. Brunck 339.

(e) Pompon. Méla, Lib. I. Cap. IX. pag. 62 & 63.

ou plutôt il s'est contenté de traduire Hérodote. Si M. Savary s'étoit rendu plus familière la lecture des anciens, il se seroit donné bien de garde de (a) reprocher à ce Géographe d'avoir avancé un fait, qui est, dit M. Savary, démenti par tous les Ecrivains qui ont voyagé dans ce pays.

(104) §. XXXV. *En poussant la trame en haut.*) Ceux qui veulent s'instruire plus particulièrement là-dessus n'ont qu'à consulter Saumaïse sur l'Aurelien de Vopiscus parmi les Ecrivains de l'Histoire Auguste, tom. II, pag. 564.

(105) §. XXXV. *Quant aux autres besoins naturels, ils se renferment.*) Les Grecs au contraire sortoient de leurs maisons. Voyez Casaubon sur Théophraste, Chap. XIV. Voyez aussi les Concionatrices d'Aristophanes, vers 316 & suiv.

(106) §. XXXV. *Les femmes ne peuvent être Prêtresses.*) Hérodote semble se contredire ci-dessous §. LIV. Mais M. Valkenaer a bien vu que le texte étoit altéré, & qu'il falloit lire *γυναῖκας ἰσὰς*, de même qu'au paragraphe LVI. Le témoignage d'Hérodote est positif. On pourroit cependant y opposer la Table Isiaque, où l'on voit deux Prêtresses. M. le Comte de Caylus (b) croit accorder notre Historien avec ce monument ancien, en disant qu'il n'y avoit sans doute que les femmes mariées qui fussent exclues du sacerdoce; mais que les filles y étoient admises. ce n'est point répondre, c'est éluder la difficulté. Mais est-il sûr que ce soient des Prêtresses que l'on remarque dans la Table Isiaque? Ne seroient-ce pas plutôt des femmes, qui étant attachées aux temples, & qui y avoient des fonctions, sans être Prêtresses dans le sens stricte. Ce pouvoit être des femmes esclaves, & telles qu'il y en avoit dans le temple

(a) Lettres sur l'Egypte, &c. Lettre XV. pag. 158. note.

(b) Recueil d'Antiquités Égyptiennes, Etrusques. Vol. VII. pag. 58.

de Vénus sur le mont Eryx, que Strabon nomme (a) *ιεροδύλας* & *ιερά σώματα*. Les Prêtres paroissent avoir eu seuls le dépôt des choses saintes, & avoir présidé aux sacrifices, aux prières publiques & aux autres cérémonies religieuses.

Tel avoit été l'état des choses avant Hérodote, & tel il étoit de son temps. J'en suis d'autant plus persuadé, que les Hébreux qui avoient emprunté des Egyptiens leurs usages, tant religieux que civils, n'admettoient point les femmes au service des autels. Il peut se faire que dans la suite l'exemple des peuples voisins, & sur-tout celui des Grecs, avec qui les Egyptiens furent beaucoup en relation, ait apporté des changemens dans le culte. Les monumens qu'on cite pour prouver le sacerdoce des femmes en ce pays, sont tous très-postérieurs à notre Historien. Perse, Juvenal, Apulée ne font qu'attester ce qui se passoit de leur temps. Ils sont trop modernes pour qu'on puisse s'appuyer de leur témoignage dans ce qui regarde le siècle d'Hérodote.

(107) §. XXXV. *Si les enfans mâles &c.*) Cette loi me paroît barbare, & je n'y reconnois pas cette sagesse si vantée des Egyptiens. Je trouve bien plus louable la loi de Solon, qui permettoit (b) à un jeune homme de ne point nourrir son pere, & de ne point l'admettre dans sa maison, si celui-ci l'avoit profitué. Elle lui ordonnoit cependant de lui donner la sépulture après sa mort, & de s'acquitter envers lui des sacrifices & autres cérémonies funebres.

La loi dont parle Hérodote, étoit peut-être fondée sur ce que les Prêtres & les gens de guerre, ayant des fonctions qui ne leur permettoient pas de prendre soin de leurs peres, ceux-ci auroient pu être trop négligés pendant leurs absences. On fait que les Prêtres étoient Juges, & qu'on les envoyoit dans les différentes villes pour rendre la justice,

(a) Strab. Geograph. Lib. VI. pag. 418. B.

(b) *Æschin.* contra Timarch. pag. 262. D.

& par conséquent qu'ils étoient très-souvent absens de leurs maisons.

(108) §. XXXVI. *Ils les rasent.*) Hérodote ne me paroît avoir fait cette remarque, que pour opposer cet usage des Prêtres Egyptiens à ceux des Prêtres des autres Nations qui portoient leurs cheveux : car cette coutume ne caractérisoit pas les Prêtres, puisque toute la Nation se rasoit la tête & le menton, excepté dans les temps de deuil, comme le dit le même Auteur deux lignes plus bas. Mais les Prêtres seuls se rasent les sourcils & tout le reste du corps. Sotion (a) raconte qu'Eudoxe se rasa la barbe & les sourcils pendant les quatorze mois qu'il demeura avec les Prêtres Egyptiens, & Hérodote dit, §. XXXVII, que les Prêtres se rasent le corps entier tous les trois jours.

(109) §. XXXVI. *Chez les autres Nations.*) Hérodote n'y comprend point sans doute les Grecs, qui suivoient en cela l'usage des Egyptiens. « Lorsqu'il survient, » dit (b) Plutarque, quelque malheur aux Grecs, les femmes se rasent, & les hommes laissent croître leurs cheveux, parce qu'ils sont dans l'usage de les couper & les femmes de les porter ».

(110) §. XXXVI. *Sur-tout les plus proches parens.*) Le texte d'Hérodote porte : καὶ εἰ . . . τοῖς μάλιστα ἐκίεται, ceux que le deuil regarde de plus près. Démosthènes les nomme εἰ προσήκοντες dans le plaidoyer contre (c) Macartatus. L'expression de Sophocles, en pareil cas, approche encore davantage de celle de notre Historien (d) ἕκαστος

(a) Diogen. Laert. Lib. VIII. Segment. 87. pag. 545.

(b) Plutarch. Quest. Roman. pag. 367. B.

(c) Demosth. adversus Macart. pag. 609. 104.

(d) Sophocli. Œdipus Colon. vers. 771. ex edit. vero illustrif. Brunck

γίνε τὰ πῶδε κρυβῆν τιμήματα, *Le soin de pleurer ses maux me regarde de près à cause de ma parenté.*

(111) §. XXXVI. *D'Epautre.*) Il y a dans le grec : *Mais ils tirent tous leurs alimens de l'olyre, que quelques-uns appellent Zea. Le Zea est l'Epautre.*

(112) §. XXXVI. *Excepté celles qu'ils ont instruites.)* Hérodote dit plus bas, §. CIV, qu'il ignore si la circoncision vient des Egyptiens ou des Ethiopiens. J'ai dit, notes 338 & 340, sur ce paragraphe, ce que je pensois là-dessus. A l'égard des Juifs, il me paroît clair qu'ils avoient pris cet usage chez les Egyptiens. Abraham ne fut circoncis qu'à son retour d'Egypte, & Joseph ne s'inscrit point (a) en faux contre le témoignage d'Hérodote, qui avoit dit, §. CIV, que les Syriens de la Palestine avoient appris la circoncision des Egyptiens. Il se contente de dire qu'il faut entendre les Juifs par ces Syriens de la Palestine; ce qui n'est pas trop sûr. J'étois d'un autre sentiment, lorsque j'écrivis le Supplément à la Philosophie de l'Histoire. Je pense actuellement que l'Egypte étant un pays civilisé lorsqu'Abraham y voyagea, & que les Egyptiens ayant un attachement extrême à leurs usages & une prodigieuse aversion pour ceux des étrangers, il est contre toute vraisemblance que ce peuple ait adopté cette coutume d'après l'exemple de ce Patriarche, qui ne fut lui-même circoncis qu'à son retour d'Egypte, ou d'après celui des Hébreux, qui vinrent dans la suite s'établir chez eux, & qu'ils méprisèrent au point qu'ils les traitèrent en esclaves. Diodore de Sicile (b) est aussi du sentiment de notre Historien, aussi bien que Strabon, qui se trompe cependant (c), lorsqu'il avance qu'on faisoit chez les Juifs l'excision aux filles.

(a) Joseph. contra Apion. Lib. I. §. XXII. Tom. II. pag. 453.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXVIII. tom. I. pag. 33.

(c) Strab. Lib. XVII. pag. 1180. A.

(113) §. XXXVI. *Se font circoncire.*) Il n'y avoit d'obligation que pour les Prêtres ; les autres Egyptiens étoient dispensés de cette cérémonie, à moins qu'ils ne voulussent se faire initier aux mystères, ou se procurer la connoissance des sciences sacrées. Voyez le célèbre Evêque d'Avranche sur (a) Origenes.

WESSELING.

(114) §. XXXVI. *Ils ont deux sortes de lettres.*) Diodore de Sicile (b) est d'accord en cela avec notre Historien. Mais Clément d'Alexandrie & Porphyre comptent trois sortes de lettres. « Ceux (c) qu'on instruit chez les » Egyptiens, dit le premier, apprennent d'abord les différentes sortes de lettres, dont la première s'appelle » l'épistolaire ; la seconde, la sacerdotale, dont se servent » les Scribes sacrés ; la troisième, l'hieroglyphique. Pendant (d) le séjour de Pythagore en Egypte, dit Porphyre, » il y apprit la sagesse & la langue du pays, & les trois » différentes sortes de lettres, l'épistolaire, l'hieroglyphique » & la symbolique ».

M. Schmidt tâche d'accorder ces Auteurs dans une (e) Dissertation qui a remporté le prix de l'Académie des Inscriptions. Mais le Docteur Warburton (f), bien loin de les croire d'accord, ne pense pas même que Clément

(a) In Origen. ad Genes. pag. 16 & in Homil. V. in Jerem. pag. 159. Edit. Nov.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXI. Tom. I. pag. 91. Lib. III. §. III. Tom. I. pag. 176. où il dit que les Ethiopiens se servoient indistinctement de ces deux sortes de lettres en usage chez les Egyptiens.

(c) Clement. Alex. Stromat. Lib. V. Tom. II. pag. 657.

(d) Porphyr. in vitâ Pythag. pag. 15.

(e) De Sacerdot. & Sacrific. Ægypt. pag. 68. &c.

(f) The Divine Legation of Moses, Book IVth. Sect. IVth. Vol. III. pag. 127th. &c.

d'Alexandrie & Porphyre le soient entr'eux, & il attribue aux Egyptiens quatre sortes de lettres, sur lesquelles on fera bien de le consulter.

« Les Egyptiens (a) ont eu un caractère alphabétique à peu-près semblable au nôtre; mais il ne s'enfuit pas, » ajoute le judicieux M. de Paw, qu'ils eussent inventé ce caractère en perfectionnant leurs hiéroglyphes, comme quelques Savans l'ont prétendu; il est plus probable qu'ils avoient emprunté cet alphabet d'un autre peuple, puisqu'ils n'ont commencé à s'en servir que fort tard, & peut-être pas avant l'invasion de Smerdis ».

Quoique j'ignore le temps où les Egyptiens commencèrent à avoir un alphabet, il me paroît certain qu'il précède de beaucoup celui de l'invasion de Cambyfes. Cela peut se prouver. Il me paroît aussi certain qu'ils n'en ont point l'obligation à aucun de leurs voisins; leur peu de sociabilité devant fermer tout accès aux connoissances qui auroient pu, sans cela, s'introduire chez eux. Au reste, si on lit dans l'ouvrage de M. de Paw *l'invasion de Smerdis*, ce ne peut être qu'un faute d'impression qu'on ne doit point lui imputer.

(115) §. XXXVII. *C'est un usage universel dont personne ne s'exempte.*) Il y a dans le grec : Οὐχ ἰ μὲν, ἰ δ' οὐν, ἀλλὰ πάντες. « Non celui-ci, & celui-là non, mais tous ». Il faut lire, οὐκ ἰ μὲν, ioniquement avec le mss B de la Bibliothèque du Roi, & c'est ainsi qu'Hérodote écrit partout, οὐκ ἦριστα, plus bas §. XLIII & passim.

(116) §. XXXVII. *Par principe de pureté.*) Par principe de pureté, afin que le corps ne contracte point de souillure. M. de Voltaire cherche (b) d'autres raisons

(a) Recherches Philosophiques sur les Américains. Vol. II. pag. 206.

(b) Philos. de l'Histoire. pag. 138.

de cette coutume ; mais il me semble que les Prêtres Egyptiens devoient être instruits des motifs qui la leur faisoient pratiquer.

Le Médecin des Anglois à Haleb , dit M. Niebuhr (a), m'assura que dans les pays chauds il se ramassoit plus d'humidité sous le gland que dans les pays froids , & un de mes amis , qui dans les chaleurs des Indes n'avoit observé que la propreté européenne , gagna en cet endroit une tumeur qu'il auroit évitée , s'il eût été circoncis. Dès qu'il eut lavé cette partie avec soin , la tumeur se dissipa.

Philon (b) dit aussi que la circoncision a été établie pour prévenir un mal dangereux & difficile à guérir , qu'on appelle le charbon. Ce mal vient très-aisément à ceux qui ont leur prépuce.

Les habitans (c) de l'isle du Roi George , autrement dite Otahitee , pratiquent aujourd'hui la circoncision par le même principe.

(117) §. XXXVII. *Ni vermine , ni aucune autre ordure.*) Philon assure la même chose : les Prêtres (d) Egyptiens se rasent le corps , de crainte qu'il ne s'attache quelque ordure sous les poils ou sous le prépuce , qui puisse nuire à la pureté de leur ministère. Il en étoit de même chez les Juifs ; s'il se trouvoit de la poussiere ou de la vermine morte entre l'habit du Prêtre & sa peau , il ne pouvoit s'acquitter des fonctions du sacerdoce. *Si pulvis (e) aut*

(a) Description de l'Arabie par M. Niebuhr. pag. 68.

(b) Philo. de Circumcisione Tom. II. pag. 211.

(c) A Journal of a voyage round the world in his Majesty's ship Endeavour in the year 1768, 1769, 1770 and 1771 undertaken in pursuit of natural Knowledge at the desire of the Royal Society. see the London chronicle. Vol. XXX. pag. 321.

(d) Philo. De Circumcisione. Tom. II. pag. 211.

(e) Maimonides de suppellectile templi. Cap. IX. Confer. Schmidt de Sacerdot. & sacrif. Ægypt. pag. 15. not.

pediculus mortuus effret intrà carnem aut vestem, discrimen habebatur, & ministerium ejus sacerdotis hoc modo fiebat illegitimum.

Les Prêtres cherchoient moins, par cet usage, à se distinguer du reste de la Nation, qu'à entretenir la pureté & la propreté du corps, d'où la santé dépendoit dans un climat aussi chaud. Leurs ablutions fréquentes, dont il est parlé dans ce même paragraphe, tendoient au même but.

(118) §. XXXVII. *Une robe de lin.*) Plutarque observe que les Prêtres d'Isis portoient des habits de lin, & il ajoute qu'ils le faisoient, parce qu'il n'y avoit que (a) les purs, dit Platon, à qui il fût permis d'approcher des purs. Or les superfluités de nos alimens ne peuvent être regardées comme pures; nos cheveux, nos ongles, la laine, le duvet sont dans ce cas-là. Ceux qui se purifient prenant tant de soin d'ôter tous les poils du corps, ce seroit à eux une absurdité de porter des habits faits avec le poil des animaux. Le lin sort de la terre immortelle, il porte un fruit bon à manger, & de quoi faire des habits minces & propres, qui ne chargent pas ceux qui les portent, & qui conviennent très-bien aux différentes saisons de l'année.

Pline paroît d'un autre sentiment; il assure que les habits de coton étoient (b) très-agréables aux Prêtres. Mais ce n'est pas donner l'exclusion à ceux de lin. Cependant il est d'autant plus vraisemblable, que Plutarque, Hérodote & tous les autres Auteurs qui ont parlé des habillemens des Prêtres égyptiens se sont trompés, qu'ils regardoient le byssus, qui est certainement le coton, comme une (c) espece de lin. D'ailleurs, les (a) initiés portoient un habit

(a) Plutarch. de Iside & Osiride, pag. 352. D. E.

(b) Plin. Histor. Nat. Lib. XIX. Cap. I. Tom. II. pag. 156.

(c) Pollucis Onomast. Lib. VII. Cap. XVII. Segm. 75. Tom. II. pag. 741.

(d) Apul. Metamorph. Lib. XI. pag. 388.

de coton; ce qui fait présumer que ceux des Prêtres en étoient aussi.

Cette robe des initiés étoit de toile blanche. *Tunc influunt turbæ sacris (b) divinis initiatæ, viri fæminæque omnis dignitatis & omnis ætatis, linteæ vestis candore puro luminosi.*

Ce passage semble dire le contraire de ce que je viens d'avancer; mais il prouve seulement que le coton (byssus) étant rare, on se servoit, à son défaut, de lin.

Dans les fêtes tristes & lugubres, telles que celles de la mort d'Osiris, les Prêtres prenoient (c) un habillement noir. On les appelloit alors Mélanéphores.

Les jeunes Prêtres d'un rang inférieur n'avoient d'autre habillement qu'un (d) caleçon qui descendoit jusqu'aux genoux; ceux dont le caleçon alloit jusqu'aux pieds, paroissent d'un (e) degré plus élevé. La ceinture de ces caleçons étoit ornée de caractères hiéroglyphiques. Ils portoient encore une autre ceinture qui leur serroit le corps (f) très-étroitement au-dessous des mammelles. Des Prêtres plus distingués avoient un habit attaché un peu au-dessus des reins, qui descendoit jusqu'aux pieds. L'habit de ceux d'un ordre plus considérable leur serroit étroitement le corps, & alloit jusqu'aux pieds; mais ils avoient les bras nus. L'habillement des grands Prêtres & des Prophetes étoit fort ample, & les couvroit entierement, excepté l'extrémité des mains.

Les Prêtres portoient, de même que leurs Dieux, des

(a) Id. Ibid. Lib. XI. pag. 371.

(b) Voyez une inscription rapportée par M. Schmidt de Sacerdot. & Sacrific. Ægypt. pag. 208.

(c) Recueil d'Antiquités Egyptiennes &c. Tom. II. Pl. VIII. Tom. III. Pl. II. & III. &c.

(d) Ibid. Tom. V. Pl. XVIII, I.

(e) Ibid. Tom. V. Pl. XVIII, IV.

colliers différens, suivant la diversité de leurs grades, comme on peut s'en convaincre à l'inspection des Antiquités Egyptiennes &c. de M. le Comte de Caylus, Tom. IV. Pl. VIII. Tom. V. Pl. XX, 1. Tom. I. Pl. VI, 2. Tom. II. Pl. III, 4. Tom. IV. Pl. I, 1. Tom. V. Pl. XVIII, 4.; & de l'Antiquité expliquée par Dom de Montfaucon, Suppl. II. 50, 2. 52, 2.

Les Prêtres (a) avoient aussi, de même que les Rois, un sceptre fait comme une charue égyptienne, dont on peut voir les figures dans les Voyages de Norden, planche LVI, & dans la Description de l'Arabie par M. Niebuhr, Pl. XV. Fig. C. Ils tenoient cet usage des Ethiopiens, dont les Egyptiens étoient une colonie.

(119) §. XXXVII. *D'avoir.*) Il y a dans le grec λαβῆν, de prendre. On lit, dans les mss. A & B du Roi, καλιῶν de jeter sur soi, de se couvrir; & dans l'édition d'Alde, καλιῖν, ce qui est plus ionique. C'est la vraie leçon, ces deux mots se changent facilement par la négligence des Copistes. Voyez M. Brunck sur le vers 536 des *Concionantes* d'Aristophanes, & sur le vers 475, d'Œdipe à Colone de Sophocles.

(120) §. XXXVII. *Ils se lavent deux fois.*) Il y a ici quelque légère différence avec ce qu'on lit dans Porphyre. « Ils se lavoient, dit (b) cet Auteur, trois fois par jour » avec de l'eau froide, au sortir du lit, avant le repas, » & immédiatement avant de se coucher. S'il leur arrivoit » par hasard une pollution nocturne, ils se purifioient sur » le champ en se baignant. Ils faisoient usage d'eau dans » le reste de la vie, mais cependant pas si souvent. » Ceux (c) d'entre les Prêtres qui observent plus stric-

(a) Diodor. Sicul. Lib. III. §. III. Tom. I. pag. 176.

(b) Porphyr. de Abstinent. ab esu Animal. Lib. IV. §. VII. pag. 317 & 318.

(c) Plutarch. de Iude & Osiride. pag. 381. D.

» tement la loi, prennent, pour se purifier, de l'eau pure
 » dont l'ibis a bu; car cet oiseau, bien loin d'en boire
 » qui puisse causer des maladies, ou qui soit empoisonnée,
 » n'en approche même pas ».

(121) §. XXXVII. *Mille pratiques religieuses.*) « Ils
 » se purifioient (a) quand ils observoient la chasteté. Ils la
 » gardoient un certain temps, lorsqu'ils devoient faire
 » quelque acte de religion, les uns quarante-deux jours,
 » d'autres plus, d'autres moins, mais jamais moins de sept
 » jours. Ils s'abstenoient, pendant ce temps, de la chair
 » des animaux, des légumes & des herbages, & par-dessus
 » tout, du commerce des femmes; à l'égard de celui des
 » garçons, ils ne s'y adonnoient point le reste du temps....
 » Leur lit est tissu de branches de palmier qu'ils appellent
 » baïs; un demi cylindre de bois bien poli leur sert à
 » appuyer la tête. Ils s'exercent à supporter la soif & la
 » faim, & à vivre de peu pendant toute leur vie ».

A ces traits, & à bien d'autres qu'il seroit facile de rassembler, & qui se trouvent épars dans ce livre, qui pourroit s'empêcher de reconnoître que le système religieux & civil des Juifs a été calqué sur celui des Egyptiens?

(122) §. XXXVII. *Ils jouissent en récompense de grands avantages.*) Ils jouissoient d'une autre prérogative bien plus importante, dont notre Historien n'a point parlé, & que je ne crois pas devoir omettre. Ils étoient Juges de la Nation, comme le dit positivement (b) Elien, & comme on peut l'inférer de Diodore de Sicile (c), qui exclud des fonctions civiles les militaires, les cultivateurs, les ouvriers, en un mot, tous ceux qui n'étoient point de l'ordre sacerdotal. Ajoutez que parmi cette Nation, les Prêtres étant

(a) Porphyr. Loco superius laudato.

(b) Ælian. Hist. Var. Lib. XIV. Cap. XXXIV. Tom. II. pag. 977.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXIII. & LXXIV. pag. 84 & 85.

les seuls dépositaires des sciences, devoient être les seuls qui fussent instruits des loix. Chaque ville avoit sans doute ses Juges particuliers ; mais le tribunal suprême de la Nation se tenoit probablement à Thebes. On voyoit en effet dans cette ville , sur les murailles du Sépulchre (a) d'Osymandias, les trente Juges sculptés. On en (b) tiroit dix d'Héliopolis, dix de Memphis, & dix de Thebes. Ces trente Juges rassemblés choisissoient entr'eux (c) le plus homme de bien, & l'établissoient leur Président. La ville envoyoit un autre Juge en sa place. Il portoit au cou une chaîne d'or où étoit suspendue une image formée par l'arrangement de pierres précieuses ; on l'appelloit la Vérité. Cette figure (d) avoit les yeux fermés ; d'où l'on peut conclure que c'étoit une figure humaine.

- On est frappé de ces traits de ressemblance avec ce qui se pratiquoit chez les Juifs. 1°. Le grand Prêtre rendoit chez eux la justice avant l'établissement des Rois, à moins qu'il n'y eût un Juge spécialement nommé. 2°. L'Urim & le Thummim de ce grand Prêtre ressembloit beaucoup à l'image que portoit sur la poitrine le premier Juge en Egypte. L'un & l'autre étoient attachés avec des chaînes d'or, & composés de pierres précieuses. On n'a point, il est vrai, de description exacte du Thummim des Juifs, & l'on doit d'autant moins s'arrêter à celle qu'en ont fait les Rabbins, qu'ils se plaisent sur-tout à rapporter des fables, & que dans le temps qu'ils écrivoient, le Thummim n'existoit plus. Indépendamment de ces deux rapports qu'avoient entr'eux l'image que portoit le premier Juge & le Thummim du grand Prêtre,

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XLVIII. Tom. I. pag. 58.

(b) Id. ibid. §. LXXV. Tom. I. pag. 86.

(c) Elien dit qu'on choisissoit le plus âgé. Histor. Var. Lib. XIV. Cap. XXXIV. Tom. II. pag. 977.

(d) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XLVIII. Tom. I. pag. 58.

J'en vois encore un autre, c'est que Thummim est rendu, Exod. chap. XXVIII. vers. 30 par le terme Ἀλήθεια Vérité, qui est le même dont se servent Diodore de Sicile & Elien.

(123) §. XXXVII. *Ne consomment rien de leurs biens propres.*) L'Égypte (a) entière étoit partagée en trois parties. La première appartenoit à l'ordre sacerdotal, & servoit aux sacrifices, & à l'entretien des Ministres des temples. Elle (b) étoit aussi exempte de toute sorte d'impôts. Ce fut Isis (c) qui donna aux Prêtres le tiers de son Royaume, pour les engager à déférer les honneurs divins à son époux Osiris après sa mort. Lorsque Pharaon, Roi d'Égypte, s'empara de l'argent, du bétail, & des terres de ses sujets par le conseil barbare d'un étranger, qu'il avoit fait son Ministre, & qui avoit épousé la fille du grand Prêtre du Soleil, il ne toucha point (d) aux possessions des Prêtres; & tandis que le peuple aimoit mieux se faire esclave que périr de faim, les Ministres des autels ne se sentoient point des miseres publiques, & on leur fournissoit du bled en abondance. *Car ergò moriemur te vidente? Et nos & terra nostra tui erimus: eme nos in servitutem regiam, & præbe semina, ne pereunte cultore redigatur terra in solitudinem. Emit igitur Joseph omnem terram Ægypti vendentibus singulis possessiones suas præ magnitudine famis, subjecitque eam Pharaoni & cunctos populos ejus à novissimis terminis Ægypti usque ad extremos fines ejus, præter terram Sacerdotum quæ à Rege tradita fuerat eis: quibus & statuta cibaria ex horreis publicis præbebantur, & id circò non sunt compulsi vendere possessiones suas.*

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXIII. Tom. I. pag. 84.

(b) Id. ibid.

(c) Id. §. XXI. Tom. I. pag. 25.

(d) Genes. Cap. XLVII. vers. 17--22.

(124) §. XXXVII. *On leur donne aussi du vin.* Le grec ajoute *de vigne*, afin de le distinguer de la bière, qui est le vin d'orge *σίμη ἐκ κριθίων*. « Les Prêtres (a) d'Héliopolis ne portent jamais de vin dans le temple du Dieu, » comme étant indécent de boire le jour, sous les yeux de leur Seigneur & Roi. Les autres en buvoient avec modération; mais ils s'en abstenoiént dans les temps où ils observoient la continence, & ces temps étoient fréquens. Ils se livroient alors entièrement à l'étude, à la méditation & à l'enseignement des vérités qui regardent la Nature Divine. Comme les Rois étoient Prêtres eux-mêmes, on ne leur en donnoit, suivant Hécatée, qu'une certaine mesure prescrite dans les livres sacrés, & même cette coutume ne s'introduisit que depuis le règne de Psammitichus. Car avant ce Prince, ils ne buvoient point de vin, & s'ils faisoient quelquefois des libations aux Dieux avec cette liqueur, ce n'est pas qu'ils crussent qu'elle leur fût agréable; mais parce qu'ils la regardoient comme le sang de ces ennemis des Dieux qui avoient autrefois combattu contre eux ».

Le vin étoit par conséquent extrêmement rare avant Psammitichus; il le devint sans doute beaucoup moins sous ce Prince, & sous les Ptolemées. Celui de Maréotis ou d'Alexandrie acquit beaucoup de réputation. Celui d'Anthylle, ville peu éloignée d'Alexandrie, lui étoit (b) cependant préférable, au rapport d'Athénée, qu'on peut consulter sur les (c) différens vins de l'Egypte. Celui de Coptos étoit si léger, & passoit si facilement, qu'on en donnoit aux malades sans inconvénient.

(a) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 353. A.

(b) Athen. Deipnosoph. Lib. I. Cap. XXV. pag. 33. F.

(c) Id. ibid. D. E. F.

(125) §. XXXVII. *Manger du poisson.*) « Les
 » Prêtres (a) s'abstiennent de toutes sortes de poissons. Le
 » neuvieme du premier mois, tandis que les Egyptiens
 » mangent chacun devant sa porte un poisson cuit, les Prê-
 » tres, au lieu d'en manger, en brûlent devant la leur. Ils
 » en apportent deux raisons, l'une sacrée & subtile, qui
 » s'accorde avec leur théologie au sujet d'Osiris & de Ty-
 » phon; l'autre, qui est claire & manifeste, c'est que le
 » poisson est un aliment superflu & nullement nécessaire.
 » La vraie (b) raison est la haine qu'il portent à la mer, cet
 » élément nous étant étranger & n'ayant aucun rapport avec
 » nous, ou plutôt étant tout-à-fait ennemi de la Nature
 » humaine. Car ils ne s'imaginent pas qu'il nourrisse les
 » Dieux, comme les Stoïciens pensent qu'il nourrit les
 » astres; mais ils croient que le pere & le sauveur du
 » pays, qu'ils appellent l'écoulement d'Osiris, y périt. En
 » disant qu'il est né dans la partie du pays qui est à gauche,
 » & en déplorant sa mort arrivée dans celle qui se trouve à
 » droite, ils font entendre, d'une maniere énigmatique,
 » que c'est le Nil qui finit & se détruit dans la mer ».

Ce passage rend en apparence raison de la haine que de-
 voient avoir les Prêtres d'Egypte pour les poissons de mer;
 mais il n'explique pas pourquoi ils avoient aussi en averfion
 ceux du Nil. Pour moi, je pense que la chair des poissons
 sans écailles épaississant le sang & diminuant la transpira-
 tion, irritoit toutes les maladies qui ont rapport avec l'E-
 léphantiafe; & que les Prêtres, qui prenoient toutes les pré-
 cautions imaginables pour se garantir de cette maladie,
 n'osoient manger d'aucune espece de poisson, de crainte
 d'en prendre le germe. Mais quelle que puisse être la cause

(a) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 353. D.

(b) Plutarch. Sympos. Lib. VIII. Quæst. VIII. pag. 729. A, B.

de cette aversion, le poisson (a) étoit, chez les Egyptiens, le symbole de la haine.

Les Pythagoriciens, qui avoient pris en Egypte leurs usages, avoient les poissons encore plus en aversion que les autres nourritures animales, & cela fait le sujet de la question huitième du livre huitième des Symposiaques de Plutarque, page 728 &c.

(126) §. XXXVII. *Ils ne les mangent ni crues ni cuites.*) Voyez aussi (b) Sextus Empiricus. C'est en Egypte que Pythagore avoit pris de l'aversion pour les fèves. On fait qu'il avoit été instruit par (c) Œnuphis, Prêtre d'Héliopolis. Il interdisoit l'usage de ce légume, parce qu'étant venteux, il participoit beaucoup à ce qui est animé. *Prisco ritu (d) fabacia suæ religionis Diis in sacro est, prævalens pulmentari cibo, & hebetare sensus existimata, insomnia quoque facere. Ob hæc Pythagoricâ sententiâ damnata: ut alii tradidere, quoniam mortuorum animæ sint in eâ. Quâ de causâ parentando utique assumitur. Varro & ob hæc Flaminem eâ non vesci tradit, & quoniam in flore ejus litteræ lugubres reperiantur. In eâdem peculiaris religio: namque fabam utique è frugibus referre mos est auspicii causâ, quæ ideò referiva appellatur.*

Jubet (e) igitur Plato, sic ad somnum proficisci corporibus adfectis, ut nihil sit, quod errorem animis perturbacionemque adferat. Ex quo etiam Pythagoricis

(a) Clement. Alexand. Stromat. Lib. V. §. VII. Tom. II. pag. 770. lin. 30.

(b) Sext. Empir. Pyrrhon. Hypoth. Lib. III. Cap. XXIV. pag. 184.

(c) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 354. E. Diogen. Laert. Lib. VIII. Segm. XXIV. pag. 507.

(d) Plin. Histor. Nat. Lib. XVIII. Cap. XII. Tom. II. pag. 114. lin. 28.

(e) Cicero de Divinat. Lib. I. §. XXX.

interdictum putatur, ne fabâ vescerentur, quod habet inflationem magnam is cibus, tranquillitati mentis, quarenti vera, contrariam.

Fabâ (a) quidem Pythagorei utique abstinuere : quasi verò es cibo mens non venter inflatur. Sed nescio quomodo nihil tam absurde dici potest, quod non dicatur ab aliquo Philosophorum.

Réflexion judicieuse qu'il auroit pu pousser plus loin.

(127) §. XXXVII. *Il est remplacé par son fils.*) Les Prêtres, chez les Egyptiens, composoient une classe d'hommes, tels que les Lévites parmi les Juifs & les Brachmanes chez les Indiens. Les enfans succédoient à leurs peres, & nul autre que ceux de race sacerdotale ne pouvoit exercer les fonctions du ministère sacré. Diodore de Sicile (b) remarque que les Prêtres transmettoient à leurs enfans le même genre de vie, & Eusebe (c), que le fils tient de son pere le sacerdoce, & que ce droit est héréditaire.

Il y avoit aussi à Athenes de certaines familles à qui étoient attachées les fonctions du sacerdoce, telles que les (d) Eumolpides, les Céryces, les (e) Eteobutades &c.

(128) §. XXXVIII. *Que les bœufs mondes.*) Le texte est défectueux en cet endroit. M. Wesseling souhaiteroit qu'on lût *τὸν δὲ καθὰ τὸν τὸν ἐφοῦναι*. J'ai suivi la correction de ce Savant, qui fait un sens clair & net. Voyez la note.

Je parlerai d'Epaphus Liv. III. §. XXVII. note 43.

(a) Cicer. de Divinat. Lib. II. §. LVIII.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXIII. Tom. I. pag. 84.

(c) Euseb. Præparat. Evangel. Lib. II. pag. 50. A.

(d) Diodori Sicul. Lib. I. §. XXIX. Tom. I. pag. 34.

(e) Æsch. de falsâ Legat. pag. 478. D. Confer. Cl. Taylor. Præfat. ad Lycurgum.

(129) §. XXXVIII. *Un seul poil noir.*) « Les Egyptiens, (a) persuadés que Typhon étoit roux, n'immolent que des bœufs de cette couleur. Ils observent cela avec une exactitude si scrupuleuse, que s'il se trouve sur la victime un seul poil noir ou blanc, on ne peut la sacrifier. Ils pensent en effet qu'on ne doit point offrir aux Dieux des choses qui leur soient agréables, mais au contraire tous les animaux dans lesquels ont passé les âmes des scélérats & des hommes injustes ». Ils avoient encore une autre raison, c'est qu'Apis (b) étoit noir avec quelques marques blanches ».

Les Juifs avoient pris des Egyptiens le sacrifice de la vache rousse sans tache. *Præcipe (c) filiis Israël ut adducant ad te vaccam rufam ætatis integræ, in quâ nulla sit macula.* Maimonides s'exprime encore d'une manière plus précise. *Si (d) duos solum pilos albos aut nigros sibi mutuò incumbentes, habebant . . . ad sacrificium ineptæ judicabantur.*

(130) §. XXXVIII. *Dont font mention les Livres Sacrés.*) Il y a dans le grec : *qui sont exposées, expliquées.* C'étoit sans doute dans les Livres Sacrés ; & c'est ce que j'ai exprimé. *Ἐὶ καθαρὸν* signifie s'il est exempt, de même que *purus* en latin. *Purus sceleris*, dans Horace. *Purum ab humano cultu solum est* dans Tite - Live, Lib. I. §. XLIV. Une terre inculte, une terre qui n'est point cultivée. Un bœuf qui auroit eu quelque'une des marques qui caractérisoit Apis, auroit été censé immonde, & n'auroit point été sacrifié.

(a) Plutarch. de Iside & Osir. pag. 363. B.

(b) Herodot. Lib. III. §. XXVIII.

(c) Numb. Cap. XIX. vers. 2.

(d) In Lib. de Vaccâ rufâ apud Judæos immolandâ Cap. I.

(131) §. XXXVIII. *Il imprime son sceau.*) « L'em-
 » preinte de ce sceau représente, suivant (a) Castor, un
 » homme à genoux, les mains derrière le dos, avec une
 » épée la pointe sur la gorge ».

(132) §. XXXVIII. *Un bœuf qui n'a point cette em-
 preinte.*) Après ces mots, il y a dans le grec : *Voilà la
 manière dont on examine ces animaux.* J'ai retranché
 cette phrase par les mêmes raisons que j'ai alléguées ci-
 dessus.

(133) §. XXXIX. *Sur cet autel.*) Je fais rapporter
 ἰὲρ αὐτῷ à *Comis*, qui est un peu plus haut.

(134) §. XXXIX. *La jettent à la rivière.*) « Comme
 » les Ombites (b) ne veulent point manger de la tête des
 » animaux qu'ils ont sacrifiés, ils la portent aux crocodiles
 » & la leur jettent. Les crocodiles dansent autour de cette
 » tête ».

(135) §. XXXIX. *Parmi les imprécations.*) Ces im-
 précations ont beaucoup de conformité avec ce qui s'obser-
 voit chez les Juifs à l'occasion du bouc émissaire. *Postiā (c)
 utraq̃ manu super caput ejus (hirci) confiteatur
 omnes iniquitates filiorum Israel & universa delicta
 atque peccata eorum : quæ imprecans capiti ejus,
 emittet illum per hominem paratum, in desertum.*

(136) §. XXXIX. *Quant à l'inspection des entrailles.*)
 il y a dans le grec : Ἐξαιρέσις, qu'Henri Etienne explique
 très-bien, dans son Trésor de la langue grecque. *Peculia-
 riter autem dicuntur quæ exenterando eximuntur.* Je
 pense qu'il s'agit ici de l'inspection des entrailles des victi-
 mes qui servoient à la divination. Ἐκάλισι (d) γὰρ τις αὐτῶν

(a) Plutarch. de Iside & Osir. pag. 363. B. C.

(b) Ælian. de Nat. Animal. Lib. X. Cap. XXI. pag. 567.

(c) Levitic. Cap. XVI. vers. 21.

(d) Xenophon. Anab. Lib. II. Cap. I. §. VII. pag. 78.

τῶν ὑπηρετῶν, ὅπως ἴδου τὰ ἱερά ἐξηρημίνα. « Un serviteur vint » l'appeller, afin qu'il allât voir les entrailles des victimes ». M. Bellanger avoit interprété ce mot du choix des victimes.

(137) §. XL. *Pendant que &c.*) Avant ces mots, il y a dans le grec: *Ayant jeûné auparavant, ils sacrifient.* C'est une de ces répétitions familières à Hérodote, que M. Wesseling a bien fait de conserver dans le texte, malgré l'autorité du manuscrit de la bibliothèque de Médicis, mais que j'ai cru devoir retrancher dans la traduction, parce qu'elle l'auroit rendue languissante.

(138) §. XL. *Ils se frappent tous.*) « Ce qui (a) se pratique chez les Egyptiens n'est-il pas ridicule ? Les jours des grandes fêtes ils se frappent la poitrine dans les temples, comme si c'étoit pour déplorer la mort de ceux à qui ils sacrifient comme Dieux ». Il est bien singulier qu'un Chrétien ait trouvé cette cérémonie ridicule.

(139) §. XLI. *De sacrifier des genisses.*) « L'utilité (b) de cet animal & sa rareté en Egypte étoient la cause de cette défense. Aussi quoiqu'ils sacrifiasent & qu'ils mangeassent des bœufs, ils épargnoient les femelles pour en avoir de la race, & la loi regardoit comme un sacrilege celui qui en auroit mangé. Saint Jérôme dit (c) aussi : *In Ægypto & Palæstinâ propter boum raritatem nemo vaccam comedit* ».

Ce règlement, qui dans son principe étoit très-sage, dégénéra peu à peu en superstition. Les Brachmanes, qui ne mangent point de vache actuellement, s'en abstenoient autrefois probablement par la même raison. Dans nos Colonies, on ne peut tuer un veau sans la permission du Gou-

(a) Athenag. Legatio pro Christian. §. XII. pag. 51. vel. §. XIV. pag. 290. D. Ex Edit. Benedictin.

(b) Porphyr. de Abst. Animal. Lib. II. §. XI. pag. 120, 121.

(c) Hieronym. advers. Jovin. II. 7.

verneur. Ce qui s'étoit pratiqué dans les commencemens par un motif d'utilité, le fut depuis par superstition « Et les » Egyptiens (a) & les Phéniciens auroient plutôt mangé » de la chair humaine que de celle de vache ».

(140) §. XLI. *Avec le couteau d'un Grec.*) Avec de pareils usages, ce peuple devoit être infociable. On fait même par les Auteurs sacrés, que les Egyptiens ne mangeoient point avec les étrangers. Cette coutume s'observoit déjà du temps de Joseph. *Quibus (b) (panibus) appositis seorsum Joseph, & seorsum fratribus, Ægyptiis quoque qui vescebantur simul, seorsum (illicitum est enim Ægyptiis comedere cum Hebræis & profanum putant hujusce modi convivium) sederunt &c.*

(141) §. XLI. *Avec l'une des cornes.*) On trouve la même chose dans la collection d'Histoires merveilleuses d'Antigonus Carysius, chap. XXIII, édition de Leyde, 1619, in-4°.

(142) §. XLI. *Un temple consacré à Vénus.*) C'étoit ce temple qui avoit donné le nom à cette ville. Atar ou Athor, comme le dit Orion dans (c) l'*Etymologicum magnum*, signifie Vénus, & Bek une ville, comme on le voit dans Balbek la ville du soleil, que les Grecs rendoient par Héliopolis. Baki se prend encore aujourd'hui dans le même sens chez les Coptes, & l'on fait que dans leur langue la lettre A se prononce de même que notre E. Is est une terminaison grecque.

Strabon en parle, & lui donne (d) le nom d'Aphroditesf-

(a) Porphyr. de Abst. ab esu Animal. Lib. II. §. XI. pag. 120.

(b) Genes. Cap. XLIII. vers. 32.

(c) Etymologic. magn. voc. Αθυρ. pag. 26.

(d) Strab. Lib. XVII. pag. 1154. C.

polis. Pline (a) en parle aussi en faisant l'énumération des villes du Delta.

(142*) §. XLI. *Et les mettent tous.*) Je lis, avec feu M. Gefner, *πάρτα*. Voyez Chrestomath. Græca. pag. 22.

(142**) §. XLII. *Hercules, disent-ils, vouloit &c.*) M. Savary (b) a appliqué ce passage au bouc de Mendès.

(143) §. XLII. *Le nom d'Amun à Jupiter.*) Les Egyptiens écrivoient de la sorte ce nom, comme l'a remarqué Plutarque (c) dans son traité sur Isis & Osiris. Eustathe cite de même ce passage d'Hérodote dans son Commentaire (d) sur Denys le Périégète. Ce nom étoit tellement celui sous lequel les Egyptiens connoissoient le souverain des Dieux, que Thebes s'appelloit dans la langue du pays, comme il se voit dans l'écriture, Amun ou Amon-no, ou même No-Amon, que les Grecs ont rendu par Diospolis.

(144) §. XLII. *Se frappent en déplorant.*) C'est ainsi que M. Wesseling corrige dans ses notes la version de Gronovius. Cet exemple, & mille autres qu'on pourroit apporter, prouvent la force du verbe moyen. Consultez la Dissertation de Kuster *de verbis mediis*. (e)

† (145) §. XLIII. *Cet Hercules.*) Non-seulement Hérodote remarque que l'Hercules Égyptien n'avoit rien de commun avec celui des Grecs, mais encore tous les Auteurs qui ont eu occasion d'en parler. Cicéron entr'autres, lui donne le Nil pour pere : *Nilo (f) genitus*. Malgré ces autorités, M. de Paw (g) assure, avec le ton qu'on lui

(a) Plin. Histor. Natur. Lib. V. Cap. X. pag. 259. lin. 1.

(b) Lettres sur l'Égypte, pag. 338.

(c) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 354. C.

(d) Eustath. ad Dionys. Perieget. vers. 211. pag. 37. Col. 2.

(e) Pag. 100. edit. Lips. 1752. in-12.

(f) Cicero de naturâ Deorum. Lib. III. § XVI.

(g) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, Sect. VII. pag. 126.

connoît, que cet Hercules n'est qu'une seule & même Divinité avec Hercules de Thebes en Béotie. Mais comme il se contente de donner un démenti aux anciens sans apporter la preuve la plus légère de son opinion, je ne m'arrêterai point à le réfuter.

M. l'Abbé Bergier (a) dit que « les anciens n'ont jamais » décidé nettement si Hercules & Bacchus étoient deux » Dieux ou deux Héros : selon Hérodote les Egyptiens les » revendiquoient comme deux de leurs anciens Dieux ; les » Phéniciens adoroient le second avant qu'il fût connu des » Grecs ».

1°. Il falloit dire que les *Phéniciens adoroient le premier avant &c.* Hérodote ne parle en effet nulle part du culte que rendoient à Bacchus les Phéniciens, mais de celui d'Hercules chez le même peuple, Liv. II. §. XLIV. :

2°. Si Hercules & Bacchus étoient reconnus comme Dieux chez les Egyptiens, & Hercules regardé comme une Divinité à Tyr, comment M. Bergier peut-il dire que les anciens n'ont jamais décidé nettement s'ils étoient deux Dieux ou deux Héros. Les Egyptiens n'ont jamais été en suspens là-dessus. Hercules étoit un de leurs douze Dieux, nés des huit anciens. Liv. II. §. CXLV. Il s'appelloit Chon en Egyptien. On peut voir ce que j'en ai dit dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 332. &c. de la seconde édition. L'Hercules Tyrien s'appelloit Melcartha. Son culte étoit (b) aussi ancien que la fondation de Tyr.

3°. Hercules ne fut jamais, chez les Grecs, qu'un Héros. Aussi Hérodote approuve-t-il (c) ceux de sa nation qui avoient élevé deux temples à Hercules, & qui offroient à l'un des sacrifices comme à un immortel, & c'étoit l'Egyp-

(a) L'Origine des Dieux du Paganisme.

(b) Herodot. Lib. II. §. XLIV.

(c) Herodot. *ibid.*

zien , & qui faisoient à l'autre , c'est-à-dire au Grec , des offrandes funebres. Les Grecs ayant remarqué quelque rapport entre le Chon des Egyptiens , le Melcarth des Tyriens & leur Hercules , conclurent légèrement que c'étoit le même Dieu. Mais Hérodote est plus exact , & l'on doit s'en rapporter à lui. On fera bien cependant de lire ce qu'en dit Diodore de Sicile Liv. I. §. XXIV.

4°. Il faut dire la même chose de Bacchus, l'Osiris (a) des Egyptiens , que cette Nation regardoit comme un Dieu (b) du troisieme ordre , né des douze Dieux qui devoient le jour aux huit Dieux plus anciens.

Bacchus ne fut , chez les Grecs , qu'un Héros , fils de Jupiter & de Sémélé , & ne devint Dieu que parce qu'Orphée voulant faire la cour aux Cadméens , transporta la naissance d'Osiris à un temps plus moderne. Les Mythographes & les Poëtes firent retentir le théâtre de cette opinion , qu'il s'accrut au point que la postérité l'admit avec une foi inébranlable. Voyez Diodore de Sicile , Liv. I. §. XXII. dont la fin de cette note est un extrait.

(146) §. XLIII. *Amphytrion & Alceme étoient originaires d'Egypte.*) Témoin l'inscription gravée sur une table d'airain qu'on trouva (c) à Haliarte en Béotie sur le tombeau d'Alceme. Avec le corps étoit un petit bracelet d'airain & deux amphores de terre , qui contenoient de la terre , qui avec le temps s'étoit durcie comme de la pierre. Agesilaüs fit transporter ces restes à Sparte. L'inscription avoit , par l'ancienneté de ses caractères , l'air merveilleux. On ne put y rien connoître , même après avoir lavé la table d'airain. On reconnut cependant que ces lettres étoient barbares & ressembloient beaucoup à

(a) Id. ibid. §. XLII. & CXLIV.

(b) Id. Ibid. §. CXLV.

(c) Plutarch. de Socrat. Genio. pag. 577. E. F.

celles des Egyptiens. Agésilaüs en fit prendre des copies qu'il envoya en Egypte. Agétoridas (a) les remit, de la part de ce Prince, au Prophete Chonuphis. Celui-ci ayant été trois jours à rassembler dans les livres anciens ces diverses sortes de caracteres, en donna l'explication & l'envoya au Roi.

C'étoit donc dans la langue des anciens Egyptiens que les Amateurs des étymologies auroient dû chercher la signification des noms d'Amphitryon, d'Alcmene & d'Hercules.

M. l'Abbé Bergier (b), qui voit de l'eau par-tout, fait venir Amphitryon d'ἀμφι & de τρύων, qui signifie, dit-il, *coulant, aquatique*; parce que τρύων veut dire un jonc, *trua* en latin, un vase, & parce que *truinus* & *truventus* sont deux rivieres d'Italie, & traie une riviere du Gévaudan &c. Cela me paroît curieux. Mais τρύων n'est pas grec, & quand il le seroit, quel rapport auroit ce mot avec θρύων? passe encore que les Doriens n'eussent point prononcé le théta suivant leur coutume; mais pourquoi les Athéniens, qui l'aimoient beaucoup, l'eussent-ils retranché? Alcmene? continue le même Auteur, s'entend aisément, quand on fait attention qu'Ἀλκίς est une riviere de Bithynie, & Μάγης un vase, un instrument; ainsi Alcmene est un réservoir. Voilà, je l'avoue, une étrange logique! Pline est le seul qui parle de cette riviere, ainsi que de plusieurs autres de Bithynie; ce qui fait conjecturer que c'est le nom que les Bithyniens donnoient dans leur langue à une riviere connue sous un nom grec. Ainsi, ce seroit dans la langue de ce peuple qu'il faudroit en chercher l'étymologie. Μανές signifie quelquefois un vase à boire, mais de là à un résér-

(a) Plutarch. de Socrat. Genio. pag. 578. F.

(b) Origine des Dieux du Pagan. Remarques sur le Bouclier d'Hercules. pag. 141.

voir & à un instrument, il y a loin. On pourroit faire dans toutes les langues cent étymologies pareilles, *stans pede in uno*. Les deux volumes de M. Bergier sont de même force.

(147) §. XLIII. *De quelque Dieu.*) ὄνομα τῶν δαίμονος. Mais comme τῶν est un terme indéfini pour τινός, il faut accentuer, avec l'édition d'Alde & le misit A de la Bibliothèque du Roi, ὄνομά τῶν δαίμονος.

(148) §. XLIII. *Comme je le pense, fondé sur de bonnes raisons.*) J'ai cherché à exprimer la force des termes grecs, ὡς ἔλπομαι τε καὶ ἐμὴ γνώμη αἰρεῖται. La seconde partie dit plus que la première, & signifie un sentiment appuyé sur la raison. Voyez la note de M. Wesseling.

(149) §. XLIV. *D'émeraude qui jettoit la nuit un grand éclat.*) L'émeraude, dit (a) Theophraste, est rare & petite, à moins qu'on n'ajoute foi aux registres publics de l'Égypte, où il est (b) rapporté qu'un Roi de ce pays reçut en présent, d'un Roi de Babylone, une émeraude de quatre coudées de long sur trois de large. Les mêmes registres font aussi mention de quatre émeraudes de quarante coudées de longueur, dont l'une en avoit quatre de largeur & une autre deux; elles étoient enchassées dans l'obélisque de Jupiter. On fait aussi mention d'une grande colonne d'émeraude qui étoit à Tyr dans le temple d'Hercules, à moins que ce ne soit une fausse émeraude, un pseudomaragdus. Pline, qui traduit à son ordinaire Théophraste, ajoute qu'Apion (c), surnommé Plistonices, avoit écrit qu'on voyoit dans le labyrinthe d'Égypte un Sérapis colossal d'une émeraude de neuf coudées.

(a) Theophrast. in Libro de Lapide. pag. 256. in averſâ parte, lin. 7.

(b) Le texte est altéré ici dans l'édition dont je me sers.

(c) Plin. Hist. Nat. Lib. XXXVII. Cap. V. Tom. II. pag. 776.

Cette colonne, dont Hérodote parle, étoit donc une émeraude batarde, un pseudosmaragdus. Cependant ces sortes de pierres ne rendent point de clarté la nuit. Si donc notre Historien a été bien informé, & si l'on n'a point abusé de son ingénuité, je croirois volontiers, avec les Auteurs de l'Histoire Universelle Angloise, que cette colonne n'étoit pas même un pseudosmaragdus, mais du verre coloré, dont l'intérieur étoit éclairé par des lampes.

M. le Baron d'Holbach, dont les connoissances sont de beaucoup supérieures à celles de ces Auteurs, & dont le nom seul fait autorité, m'a paru de même sentiment.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il y avoit en Egypte beaucoup d'émeraudes aux environs de Coptos, & qu'on en faisoit grand cas. *Tertium (a) locum Ægyptii habent, qui eruuntur circa Copton oppidum Thebaidis in collibus & cautibus.* Strabon (b) dit la même chose; mais il ajoute qu'on y trouve aussi d'autres pierres précieuses.

(150) §. XLIV. *Deux mille trois cents ans.*) M. Desvignoles croit que le texte d'Hérodote a été altéré en cet endroit par les Copistes; mais il y a plus d'apparence que les Prêtres de Tyr voulurent en imposer à notre Historien, ou plutôt suspendons notre jugement sur un point d'Histoire si éloigné de notre siècle. Si cependant nous ne sommes pas révoltés de la haute antiquité des Egyptiens, nous en serons moins étonnés de celles que se donnoient les Tyréens. Voyez l'Essai de Chronologie, Chapitre II.

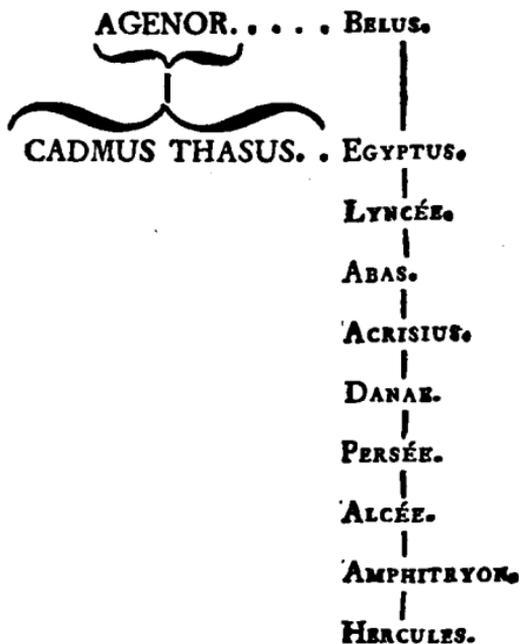
Au reste, on lit ἀπὸ οὐ dans toutes les éditions & dans les manuscrits A & B de la Bibliothèque du Roi: c'est une faute. Il faut, suivant le dialecte des Ioniens, ἀπὸ οὐ. Ταΐ φιλιά, dit Grégoire, Archevêque de Corinthe, ἀπὸ δ'αοίων

(a) Plin. Histor. Natur. Lib. XXXVII. Cap. V. Tom. II. pag. 774 lin. 25.

(b) Strab. Lib. XVII. pag. 1170. B.

ἀσπάζονται, ἀπιγμένοι λέγοντες. Les Ioniens préfèrent les tenues aux aspirées. Ils disent ἀπιγμένοι pour ἀφιγμένοι. Hérodote s'exprime toujours de même. Plus bas §. CLXII, il dit ἐπ' ἴππυ pour ἐφ' ἴππυ. Voyez aussi Livre IX. §. CXV. note 138.

(151) §. XLIV. *Ce qui arriva cinq générations.*) Ce passage a beaucoup exercé les Critiques. M. le Président Bouhier (a) pensoit qu'il falloit lire huit générations, parce qu'en effet il s'en trouve autant en remontant d'Hercules à Egyptus, contemporain de Cadmus. J'avois admis cette correction dans ma traduction d'autant plus volontiers, que M. Wesseling l'avoit approuvée. Voici ces générations.



(c) Recherches & Dissertations sur Hérodote, Chap. XI. pag. 127. & suiv.

Ma traduction étant finie, je m'apperçus, en travaillant à mon Essai de chronologie, qu'Hercules ne remontoit pas directement à Egyptus, & que ce Héros descendoit de ce Prince, par Danaë, fille d'Acricus, & qu'Acricus lui-même n'étoit arriere petit-fils d'Ægyptus que du côté des femmes, Lyncée ayant épousé une de ses filles. Cette généalogie ne pouvoit donc déterminer le calcul par les générations, qu'en en comptant cinq générations & une succession, comme je l'ai prouvé dans mon Essai sur la chronologie d'Hérodote, chap. IX. Il m'a paru plus naturel de penser que cet Historien avoit eu en vue la généalogie de Cadmus. De Cadmus à Œdipe, contemporain d'Hercules, il n'y a véritablement que cinq générations, ainsi qu'on le verra dans mon Essai de chronologie, chap. X. Je prouverai dans ce chapitre que l'Isle de Thasos fut fondée par Thasos l'an 3164 de la pér. Jul. 1550 avant notre ere. Je prouverai aussi, dans le chapitre XII du même ouvrage, qu'Hercules est né l'an 3330 de la pér. Jul. 1384 ans avant notre ere. Il y a donc, entre la fondation de Thasos & la naissance d'Hercules, un intervalle de 166 ans ou cinq générations. J'ai cru, par ces raisons, devoir conserver la leçon du texte d'Hérodote, & cela, d'autant plus qu'il ne se trouve aucune variété dans les manuscrits du Roi, & dans toutes les éditions de notre Historien.

(152) §. XLIV. *Des offrandes funebres.*) Les Latins les appelloient *inferiæ*. C'étoit, au rapport de Cicéron, le troisieme Hercule, & l'un des Dactyles Idéens à qui on faisoit ces offrandes. *Tertius (a) est ex Idæis Digitis, cui inferius offerunt.*

(153) §. XLV. *Aux cérémonies préparatoires.*) C'étoit l'orge sacré & les libations qu'on répandoit sur la victime.

(a) Cicero de Nat. Deor. Lib. III. §. XVI.

Denys d'Halicarnasse prend ce terme dans cette signification, lorsqu'il dit (a) θυμάτων καταρχόμενον, & dans un autre endroit, ἴσι (b) τῶν θυσῶν κριθῶν καταρχόμενα. Voyez Liv. I. §. CLX. note 359. Liv. IV. §. LX. note 110. même Liv. §. CIII. note 188.

(154) §. XLV. *Des cochons.*) Il est très-sûr que les Egyptiens (c) avoient cet animal en horreur, & que jamais ils n'en sacrifioient aux Dieux, si ce n'est à la Lune & à Bacchus. Mais puisqu'ils en immoloient à ces deux Divinités dans le temps de la pleine lune, & que même il leur étoit alors permis d'en manger, je ne vois pas pourquoi M. Walkenaer veut substituer dans le texte ἴων des brebis, au lieu de ὄων des cochons, qui est la leçon de toutes les éditions & de tous les manuscrits.

(155) §. XLV. *Qu'ils voulussent immoler des hommes.*) J'ai parlé de cela amplement dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, page 245 & suivantes de la première édition, & page 355 & suiv. de la seconde.

(156) §. XLVI. *Je me ferois une sorte de scrupule.*) Il y a dans le grec : ἰλ ne m'est point agréable. Ce qui exprime une sorte de scrupule de notre Auteur. Voyez plus bas §. XLVII. Il n'est point inutile de remarquer aussi l'expression grecque ἰδὲ μοι ἥδιον. Les Attiques mettent souvent le comparatif pour le positif. On trouve plus bas (c) οὐκ ὑπερίστερος pour οὐκ ὑπερίπης. Voyez l'Hippolyte d'Euripides, vers 446, l'Alceste du même, vers 981, avec les notes de M. Musgrave.

(157) §. XLVI. *Pour ceux-là.*) « Les Egyptiens ont » mis le (d) bouc au nombre des Dieux, par la même raison

(a) Dionys. Halicarn. Antiq. Rom. Lib. II. Cap. XXV. pag. 92.

(b) Ibid. Antiq. Rom. Lib. III. Cap. XXXV. pag. 170.

(c) Herod. Lib. II. §. XLVII.

(d) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXVIII. Tom. I. pag. 98.

» que les Grecs honorent, à ce qu'on dit, Priape; je
 » veux dire à cause du membre qui sert à la génération,
 » cet animal étant très-enclin à l'amour. Ils veulent qu'on
 » rende des honneurs convenables à cette partie du corps
 » qui est l'instrument de la génération, parce qu'elle donne
 » la vie à tous les animaux ».

(157*) §. XLVI. *C'est à cause de ces animaux.*) Il faut sous-entendre *βίαια* avec *τιώται*, & faire rapporter ce pronom aux boucs & aux chevres. Sans cette attention, on dénature le sens de la phrase.

(158) §. XLVI. *Un bouc.*) J'ai suivi l'interprétation de M. Wesseling qui m'a paru très-juste. Les Traducteurs rapportent cela aux bergers qui prennent soin des chevres. Ce sens est ridicule. Il est clair qu'Hérodote veut parler du bouc de Thmuis.

(159) §. XLVI. *S'appellent Mendès en égyptien.*) M. Jablonski (a) prétend qu'Hérodote s'est trompé, & que Mendès n'a jamais signifié un bouc en égyptien. Il se fonde sur ce que dans l'Ancien & le Nouveau Testament traduits en langue Copte, on ne trouve jamais ce nom; mais toujours *Bareit*, pour exprimer le bouc & *Baempi* pour signifier la chevre.

Mais la langue Copte représente-t-elle parfaitement l'ancien égyptien? De plus, ne pourroit-il pas se faire que les Egyptiens aient eu plusieurs noms pour désigner cet animal? Dans ce cas-là, il sera aisé de concevoir que ceux qui auront traduit les Livres Saints en égyptien ou en Copte n'auront jamais voulu se servir d'un terme équivoque, & qui pouvoit également s'appliquer à Pan & au bouc.

Rien de si certain que la détestable coutume d'enfermer des femmes avec le bouc de Mendès. La même chose se

(a) Panth. Ægypt. Lib. II. Cap. VII. §. II. Tom. I. pag. 273.

pratiquoit (a) à Thmuis. Mille Auteurs en ont parlé ; mais tirons le rideau sur ces infamies.

(160) §. XLVII. *Un animal immonde.*) Le lait de la truie , comme on le dira dans la note 162 , donnoit la lepre ou des dartres à ceux qui en buvoient. Cet animal , qui transpire peu , à cause qu'il en est empêché par la graisse , est fort sujet à des éruptions , & porte avec lui le principe de la lepre. De là cette aversion que les Egyptiens avoient pour le pourceau , & que les Juifs prirent d'eux , mais les Juifs n'en immoloient & n'en mangeoient en aucun temps , au lieu que les Egyptiens en sacrifioient & en mangeoient une fois l'année à la fête de la pleine lune , Θύσειν (b) ἀντην (Σιλήνη) ἀπαξ τῶν ἔτους ὕ. Ils sacrifient une fois l'année un pourceau à la Lune. Quelques Egyptiens en donnoient pour raison , que (c) Typhon , poursuivant dans le temps de la pleine lune un pourceau , trouva un cercueil de bois où étoit le corps d'Osiris qu'il mit en pieces.

(161) §. XLVII. *Personne ne veut leur donner ses filles.*) L'ingénieur & judicieux Auteur de l'Histoire Philosophique des établissemens & du commerce des Européens dans les Indes , remarque avec raison (d) que les institutions des Egyptiens ont beaucoup de rapport avec celles des Indiens. Mais lorsqu'il ajoute que les loix de l'Égypte , en distinguant les conditions , n'en avilissoient aucune , ce passage d'Hérodote me persuade qu'il se trompe.

(a) Clement. Alex. Protrept. pag. 27. lin. 37.

(b) Ælian. Nat. Animal. Lib. X. Cap. XVI. pag. 562.

(c) Plutarch. de Iude & Osiride. pag. 354. A.

(d) Histoire Philosophique & Politique des établissemens & du commerce des Européens dans les deux Indes. Tom. I. pag. 63.

(162) §. XLVII. *D'immoler des pourceaux.*) « Eu-
doxe (a) dit que les Egyptiens n'immolent point de
pourceaux, parce que les femailles faites, ils les lâchent
dans leurs champs. Ces animaux foulent aux pieds le
grain, l'enfoncent dans la terre humide, afin qu'il y
trouve la vie & qu'il ne soit pas dévoré par les oiseaux ».
Mais Plutarque (b) nous apprend que c'est parce que cet
animal s'accouple dans le déclin de la lune, & parce que
le lait de truie donne la lepre ou des dartres à ceux qui
en boivent.

(163) §. XLVII. *Font avec de la pâte.*) Les pauvres
faisoient des victimes avec de la pâte. Cela se pratiquoit
aussi dans des temps de disette. « Les Cizicéniens (c) ne
pouvant se procurer une genisse noire pour un sacrifice,
ils en firent une avec de la pâte, & l'approcherent de
l'autel ».

(164) §. XLVIII. *A celui &c.*) Dans le grec : *au même
porcher.*

(165) §. XLVIII. *La fête de Bacchus.*) C'est, je crois,
la fête qu'on appelloit Pamyliia. Il faut se ressouvenir que
le Bacchus des Egyptiens est Osiris. « Ils disent (d) qu'Osiris
naquit le premier des jours épagomenes, & qu'à (e) son
entrée dans le monde, on entendit en même temps ces
paroles : le Seigneur de l'Univers est né. Quelques autres
personnes racontent, il est vrai, qu'un certain Pamylius
étant allé chercher de l'eau au temple de Jupiter qui est
à Thebes, il entendit une voix qui lui ordonnoit de pu-

(a) Ælian. de Naturâ Animal. Lib. X. Cap. XVI. pag. 563.

(b) Plutarch de Iside & Osiride. pag. 553. F.

(c) Plutarch. in Lucullo. pag. 497. F.

(d) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 355. E.

(e) Je lis *ταχέϊστι* avec l'édition d'Alde. *Ταχέϊστι* des autres éditions
ne fait aucun sens.

» blier que le bon, le grand Roi Osiris venoit de naître ,
 » & que par cette raison Saturne lui confia l'éducation
 » d'Osiris, & qu'en mémoire de cet événement on institua
 » dans la suite une fête qui ressembloit beaucoup aux Phal-
 » léphories ».

Quoi qu'il semble au premier coup-d'œil que cette fête se soit célébrée en l'honneur de Pamylyus, à cause qu'elle porte son nom, cependant il paroît, par le passage de Plutarque, qu'elle se faisoit en l'honneur d'Osiris, & l'on ne peut en douter, lorsqu'on lit les paroles suivantes du même Auteur : « Les Pamyliques (a) qui ont, comme on l'a remar-
 » qué, beaucoup de ressemblance avec les Phalléphories
 » des Grecs, prouvent qu'Osiris est le grand principe de
 » la fécondité. On porte dans cette pompe, & l'on expose
 » à la vue du Public une statue de ce Dieu avec un triple
 » phalle, donnant par-là à entendre qu'il est le premier
 » principe, & que ce principe, par le moyen de la vertu
 » générative, multiplie ce qui provient de lui ».

On trouve souvent dans la table isiaque le triple phalle sous cette forme . C'est aussi le sentiment de M. Jablonski. Voyez le *Panth. Ægypt. Lib. V. Cap. VII. §. IV. Tom. III. pag. 205.*

(166) §. XLVIII. *Les Grecs.*) Les mystères d'Osiris & de Bacchus sont les mêmes ; ils ne diffèrent que par le nom. Bacchus étoit l'Osiris des Egyptiens. Voyez ci-dessus §. XLII. & ci-dessous §. CXLIV.

(167) §. XLVIII. *Mais je ne dois point la rapporter.*) Cela n'est pas dans le grec ; le sens y mene. Ce n'est point, comme on voit, par pudeur, mais par scrupule, & pour ne point révéler les mystères, qu'Hérodote ne dit pas la raison de cette vilaine coutume.

(a) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 365. B.

Clément d'Alexandrie va y suppléer.

« Je vais révéler hautement (a), dit ce Pere, vos mysteres secrets, sans rougir de publier ce que vous ne rougissez pas d'adorer. . . . Bacchus désiroit (b) ardemment descendre aux enfers, mais il en ignoroit le chemin. Prosymnus promit de le lui indiquer, pourvu qu'il lui accordât une récompense. Cette récompense n'étoit point honnête, mais elle l'étoit pour Bacchus. Elle consistoit en ses faveurs. Prosymnus explique sa demande, le Dieu l'accorde, & fait serment de tenir sa promesse s'il revient. Ayant appris le chemin, il partit. Mais à son retour, il trouva Prosymnus mort. Bacchus se rend à son monument, afin de lui rendre les derniers devoirs, & désire ses embrassemens. Prenant donc au hazard une branche de (c) figuier, il lui fit prendre, en la taillant, la forme du membre viril, & s'asseyant dessus, il tint au mort la promesse qu'il lui avoit faite. On porte dans les villes des phalles en l'honneur de Bacchus, afin de conserver la mémoire mystique de cette action ».

Je pense qu'il est de l'équité d'avertir que le zele des Peres contre le paganisme les a quelquefois emportés au-delà des justes bornes, & leur a fait souvent adopter des fables qu'auroient défavoué les Payens. Je doute fort que Clément ait saisi la vraie raison des Phalléphories. Celle qu'en donne Plutarque me paroît plus juste, on peut la voir note 165. On peut y joindre celle-ci que rapporte encore le même Auteur.

(a) Clem. Alex. Protrept. pag. 13. lin. 9. La même raison se trouve aussi dans le Scholiaste de Lucien, de Syriâ Deâ, §. XVI. Tom. III. pag. 463, mais avec quelque légère différence.

(b) Idem Protrept. pag. 29 & 30. lin. 26 & seq.

(c) Cela rend raison du choix qu'on faisoit du figuier pour les statues de Priape.

« Isis (a) rassembla les membres épars d'Osiris, excepté
 » le membre viril qu'elle ne put trouver. Il avoit été jetté
 » dans le fleuve, & le Lépidotus, le Phagrus & l'Oxyrin-
 » chus l'avoient sur le champ dévoré, & c'est (b) par cette
 » raison que les Egyptiens ont principalement en horreur
 » ces poissons. Elle consacra en sa place le phalle qui en est
 » une imitation, en mémoire de quoi les Egyptiens obser-
 » vent encore actuellement une fête.

Les phalles n'avoient pas toujours la figure indécente
 qu'on leur connoît. Ils paroissent souvent sous la forme
 d'une croix surmontée d'une anse . On en voit plusieurs

sur la table isiaque, dans le Recueil des Antiquités Eryp-
 tiennes de M. le Comte de Caylus & ailleurs. Ces sortes de
 croix étoient une représentation grossière du phalle, comme
 on l'apprend de M. de la Croze, pag. 431 de l'Histoire
 du Christianisme des Indes. A l'égard de l'anse ou anneau à
 l'extrémité du phalle, je conjecture que les Egyptiens ont
 voulu indiquer de cette manière que le phalle étoit con-
 sacré à Osiris, qu'ils désignoient ou par un œil ou par plu-
 sieurs, comme je le prouverai §. CXLIV. note 474. Ce
 cercle ou anneau pouvoit être une représentation grossière
 de l'œil.

Je ne dissimulerai pas cependant qu'on donne aussi une
 autre explication de cette croix surmontée d'un anneau à son
 extrémité.

(168) §. XLIX. *Mélampus, fils d'Amythaon.* Mé-
 lampus (c) étant venu au monde, Rhodope, sa mere,

(a) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 358. B.

(b) Il y a dans les éditions *ὡς ἢ μάλιστα*. M. Squire retranche *ὡς*.
 M. Reiske corrige *ἢς ὡς μάλιστα*, & ensuite *ἀφισιῶνται*. Quand
 à moi, je lis *ὡς τε τῆς*.

(c) Scholiast. Theocrit. ad Idyll. III. vers 43.

l'exposa dans un lieu élevé. Tout son corps étoit couvert, excepté ses pieds. Le soleil ardent les brûla, & ils devinrent noirs. De là il fut appelé Mélémpus. Ce nom signifie pied-noir. Salmonée (a) & Créthée furent fils d'Æole, petit-fils d'Hellen, & arrière-petit-fils de Deucalion. Salmonée eut une fille nommée Tyro, qui, étant fille, eut de Neptune Pélias & Nélée (b). Créthée bâtit la ville (c) d'Iolcos; il épousa Tyro, fille de Salmonée, & en eut entr'autres fils, Amythaon. Cet Amythaon s'établit à Pylos en Messénie où régnoit Nélée. Il eut deux fils, Bias & Mélémpus, d'Idomene, fille de Phérès, qui étoit aussi fils de Salmonée, suivant Apollodore (d), ou d'Aglaïa, selon Diodore de Sicile (e), qui rapporte aussi toute cette généalogie. Voyez encore, sur Mélémpus, Hérodote, Livre IX. §. XXXIII. note 53. Homère, Odyssée, Liv. XI. 286 &c. Liv. XV. 226 &c. Apollonius Rhodius, Lib. I. fol. 7. vers. 5 & seq. Talaüs, Aréius & Léodocus étoient fils de Bias, & du nombre des Argonautes. Voyez Apollonius Rhodius *ibid.*

(169) §. XLIX. *Des cérémonies de son culte.*) Les mystères (f) d'Osiris & de Bacchus étoient les mêmes. La différence ne consistoit que dans le nom.

(170) §. XLIX. *Instruit par les Egyptiens.*) Comme l'Égypte étoit alors renommée pour les sciences & les arts, les Grecs, qui commençoient à sortir de la Barbarie, y

(a) Apollodor. Lib. I. Cap. II. §. II. pag. 24. & Cap. IX. §. VIII. pag. 40 & 41.

(b) Le Scholiaste de Théocrite dit, sur le vers 45 de la troisième Idylle, qu'elle eut Nélée de Créthée. Les éditions portent *Κρηθίως*; mais le ms. de Médecis nous a conservé la vraie leçon *αΚρηθίως*.

(c) Apollodor. Lib. I. Cap. IX. §. XI. pag. 42.

(d) *Id. ibid.*

(e) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. LXVIII. pag. 312 & 313.

(f) *Id. Lib. I. §. XCVI. Tom. I. pag. 107.*

voyageoient pour y puiser des connoissances & en faire part à leurs compatriotes. Ce fut dans cette vue que de très-grands hommes s'y rendirent, tels (a) « qu'Orphée, Musée, » Mélampus, Dædale, Homere, Lycurgue de Sparte, » Solon d'Athenes, le Philosophe Platon, Pythagore de » Samos, Eudoxe, Démocrite d'Abderes, Œnopsis de » Chios, dont le voyage étoit constaté par les registres » sacrés ». On pourroit y ajouter, d'après Théodore de Mélitene (b), Phérécydes de Syros, Thalès de Milet, Anaxagore de Clazomenes. Eudoxe avoit été auditeur de (c) Chonuphis de Memphis, Solon de Sonchis de Saïs, Pythagore d'Œnuphis d'Héliopolis. Mais la superstition, qui étoit le caractère dominant des Grecs, les empêcha de tirer tout le fruit qu'on devoit se promettre de leurs peines & de leurs soins. Ils sortirent de leur patrie superstitieux ignorans, ils y revinrent superstitieux systématiques. Joseph & Clément d'Alexandrie, enthousiasmés des Loix judaïques, faisoient bonnement honneur aux Juifs des traces qu'ils en remarquoient dans la philosophie des Grecs. Ils ne vouloient pas voir que ces Philosophes avoient puisé à la même source que les Juifs.

(171) §. XLIX. *Ne se trouveroient pas si éloignées des mœurs &c.*) Je ne rapporterai point les changemens que M. de la Barre faisoit à ce passage, & l'explication qu'il en donnoit. On peut les voir dans les (d) Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres. Feu M. Wesseling a démontré dans ses notes, qu'ils n'étoient point recevables. Voici le sens dont il est susceptible, selon cet illustre Sa-

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCVI. pag. 107.

(b) Theodori Meliten. Proœm. in Astronom. Cap. XII. Biblioth. Græc. Tom. IX. pag. 211.

(c) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 354. E.

(d) Tom. XII. Hist. pag. 177.

vant : *Ce n'est point par un effet du hasard que les cérémonies de Bacchus s'accordent entr'elles en Egypte & en Grece. Elles seroient en effet alors parfaitement semblables entr'elles. &c.* J'avoue que je n'entends pas cette seconde phrase, & que je ne vois pas pourquoi, si le hasard eût introduit ces cérémonies en Grece, elles eussent dû se trouver parfaitement semblables à celles qui s'observoient en Egypte.

Hérodote veut prouver ce qu'il a avancé, qu'il ne faut point attribuer au hasard la conformité qui se trouve entre les cérémonies des Grecs & celles des Egyptiens dans le culte de Bacchus. Car si cette conformité n'étoit due qu'au hasard, les cérémonies qui s'observent dans le culte de ce Dieu en Grece porteroient l'empreinte du caractère national, & n'auroient rien qui leur fût étranger. En un mot, si ces cérémonies n'eussent point été apportées d'un autre pays, & qu'elles n'eussent été introduites que par hasard, bien loin d'avoir quelque chose d'étranger qui les caractérisât, bien loin d'être éloignées des mœurs & des usages des Grecs, elles auroient eu cet air national qu'avoient tous les autres usages du pays.

Comme je désirois appuyer mon sentiment du suffrage des personnes du mérite le plus distingué, je consultaï M. Valckenaer, Wyttenbach & Brunck. Le premier, un des plus habiles critiques qu'il y ait en Europe, & qui n'a rien donné que d'excellent, me fit réponse : « Le sens » que présente votre traduction est meilleur que ce que » d'autres ont pensé ; mais vous sentez vous-même qu'il y » reste encore quelque difficulté que je ne puis lever ». M. Brunck, dont le mérite est assez connu par les excellentes éditions qu'il a données au Public, & principalement par celles d'Aristophanes & de Sophocles, m'écrivit à-peu-près la même chose. M. Wittenbach, qui joint à la connoissance intime de la langue grecque la critique la plus

exquise , a approuvé mon explication. S'il reste encore dans ce passage de l'obscurité pour des personnes d'un savoir aussi profond , j'espère que le Lecteur voudra bien avoir pour moi quelque indulgence.

(172) §. XLIX. *Qu'il eut avec Cadmus.*) Il avoit dit un peu plus haut , que Mélampus avoit été instruit en Egypte , ici Cadmus lui fait part des mystères. Cela ne se contredit point. Il pouvoit avoir été instruit en Egypte , & ensuite par Cadmus , qui avoit été lui-même en Egypte. Le voyage de Mélampus dans ce pays me paroît très-certain. Il est attesté par Diodore de Sicile. « On dit que (a) » Mélampus apporta d'Egypte les cérémonies sacrées que » les Grecs observent en l'honneur de Bacchus , les fables » de Saturne , du combat des Titans , & l'histoire com- » plette des passions des Dieux ». Clément d'Alexandrie dit (b) aussi que Mélampus apporta d'Egypte en Grece les fêtes de Cérès &c. Je ne m'arrêterai point à réfuter Nicéphore , qui , dans ses Scholies sur Synésius , assure (c) que Mélampus étoit Egyptien , un Scribe sacré & un Hiérophante. Il étoit Grec & fils d'Amythaon , & remontoit à Deucalion à la sixieme génération. Il étoit contemporain d'Hercules , & ne peut par conséquent avoir vu Cadmus , qui étoit antérieur à ce Héros de cinq générations. Le texte d'Hérodote a été altéré par les Copistes , & le terme d'ἀγρονομία ayant été omis par la négligence de l'un d'eux , tous ceux qui copierent cet exemplaire , & ceux qui en étoient dérivés , l'omirent également , sans s'embarrasser du sens. Mais voyez mon Essai de chronologie , où j'ai discuté cela plus au long , chap. VI. §. II.

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCVII. pag. 109.

(b) Clemens Alexandr. in Protreptico. pag. 12. lin. 28 & 29.

(c) Nicephor. in Synesium. pag. 419.

(173) §. XLIX. *Qu'on appelle aujourd'hui Béotie.*)

La Béotie (a) prit ce nom de Bœotus, fils d'Itonus & de la Nymphé Ménalippe, & petit-fils d'Amphictyon. Diodore de Sicile (b) suppose que Bœotus étoit le pere d'Itonus, qu'il régna en Thessalie, qu'on appelloit alors Eolide, & qu'il appella ses sujets Béotiens.

Mais on ne trouve pas dans cet Auteur comment ces Béotiens passerent dans le pays auquel on a donné depuis le nom de Béotie. Thucydides va y suppléer.

« Les peuples (c), qu'on appelle actuellement Béotiens, ayant été chassés d'Arné (d) par les Thessaliens soixante ans après la prise de Troie, vinrent s'établir dans le pays qui porte actuellement le nom de Béotie, & qu'on appelloit alors la Cadmeïde. Il y avoit eu autrefois dans ce pays une certaine portion de cette nation, de laquelle étoient issus ceux qui allerent à la guerre de Troie ».

(174) §. L. *Neptune.*) Neptune étoit un Dieu originaire de Libye. Voyez ci-dessous, Livre IV. §. CLXXXVIII. note 279.

(175) §. L. *Junon.*) Manéthon (e) parle de la Junon des Egyptiens, & assure qu'on lui sacrifioit trois hommes par jour, qu'on examinait comme les veaux mondes. Amosis abolit ces sacrifices barbares. Diodore (f) de Sicile, Horapollon (g) & d'autres Auteurs font aussi mention de cette Junon. Lorsque les Grecs remarquoient quelque légère ressemblance d'une de leurs Divinités, avec

(a) Pausan. Boeot. Cap. I. pag. 711.

(b) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. LXVII. pag. 311 & 312.

(c) Thucydid. Lib. I. §. XII. pag. 11.

(d) Cette ville d'Arné étoit en Thessalie.

(e) Apud Porphyr. de Abst. Lib. II. §. LV. pag. 200.

(f) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XIII, XV. pag. 17 & 18.

(g) Horapoll. Hieroglyphic. Lib. I. Cap. XI. pag. 22.

quelque Dieu étranger, ils ne manquoient point de donner à celui-ci le nom de l'autre. De là vient que la Divinité égyptienne, à qui des Auteurs donnent le nom de Vénus, est appelée par d'autres Junon. Hérodote parloit de la Junon des Grecs, qui véritablement n'étoit point connue en Egypte, & les Auteurs cités au commencement de cette note, avoient probablement en vue la Junon des Orientaux que l'on appelloit communément Vénus; mais l'on ajoutoit alors le surnom d'Uranie (a) pour la distinguer de la Vénus des Grecs. Cette Junon des Orientaux ou Vénus céleste s'appelloit en égyptien Athor.

Voyez ce qu'en a écrit M. Jablonski dans la première partie du Pantheon Ægyptiorum.

(176) §. L. *Aucun honneur funebre.*) Je pense que c'est le vrai sens de ces mots νομιζουσι δ' ὧν Ἀ' ἱστῆται ἰνδ' ἕρωτα ἰνδ' ἰνδ', que le Traducteur latin a mal rendu, *sed Heroas Ægyptii nullo cultu prosequuntur.* Ce terme me paroît consacré; tout le monde connoît le τὰ νομιζόμενα (b) qu'on trouve par-tout. On sait que les Grecs rendoient tous les ans des honneurs funebres aux Héros. Hérodote, qui n'en voyoit point établis en Egypte, saisit cette différence & la fait remarquer. Il avoit dit plus haut (c), qu'il y avoit des Grecs chez qui on honoroit deux Hercules, l'un à qui l'on sacrifioit comme à un immortel, l'autre à qui on rendoit des honneurs funebres comme à un Héros. Cicéron a dit depuis (d) : *Tertius (Hercules) est ex Idæis Digisis, cui inferias offerunt.*

(177) §. LI. *Rites usités.*) C'est ainsi que je traduis νομιξασι, que je ne trouve rendu dans aucune traduction.

(a) Ælian. de Nat. Animal. Lib. X. Cap. XXVII. pag. 575.

(b) Demosth. pro Coronâ. pag. 513. C. & passim.

(c) Herodot. Lib. II. §. XLIV.

(d) Cicero de Naturâ Deorum. Lib. III. §. XVI.

Νομιζο signifie *usurpo consuetudine*. Il faut sous-entendre παραλαβόντις, ou tout autre verbe.

(178) §. LI. *Une attitude indécente.*) Il y a dans le grec : *Ils n'ont point appris des Egyptiens à faire les statues de Mercure le membre viril en érection*. Cicéron distingue (a) expressément ce Mercure de celui des Egyptiens. Celui dont nous parlons étoit fils de Cælus & de la Lumière. *Mercurius* (b) *unus cælo patre, die matre natus; cujus obscœnius excitata natura traditur*. Les Cylléniens (c) rendoient de grands honneurs à une statue de Mercure représenté dans cette attitude. Je m'en tiens à ces exemples, dont il seroit facile d'augmenter le nombre. Les Pélasges l'appelloient (d) *Casmilus* dans les mysteres des Cabires. C'étoit le quatrième Cabire.

(179) §. LI. *Dans le même canton que les Athéniens.*) Voyez Livre I. §. LVII. note 125.

(180) §. LI. *Les mysteres des Cabires.*) « Les Cabires » étoient, au rapport de *Mnaseas* (e), au nombre de quatre. » *Oxiérés* ou *Cérés*, *Axiokersa* ou *Proserpine*, *Axiokersos* ou *Pluton*; le quatrième qu'on a ajouté est *Casmilus* » ou *Mercury*, comme le dit *Dionysodorus* ». Il y a sur ces Cabires d'autres sentimens qu'on peut voir dans le même Scholiaste.

Ceux (f) qui étoient initiés à leurs mysteres passaient pour des gens de bien; ils n'avoient rien à craindre dans

(a) Cicero de *Naturâ Deorum*. Lib. III. §. XXII.

(b) Id. *ibid.*

(c) *Pausan.* *Eliacor.* post. sive Lib. VI. Cap. XXVI. pag. 519. lin. 5.

(d) Voyez le Scholiast. d'*Apollon*. *Rhod.* sur le vers 917 du premier Livre, pag. 94.

(e) Id. *ibid.*

(f) *Aristophan.* Scholiast. ad *Pacem* vers. 276 & 277. P. 343.

les dangers, dans les tempêtes. Plutarque (a) nous apprend que ceux qui avoient appris les noms des Cabires s'en servoient comme d'un amulette pour détourner les malheurs en les prononçant lentement. J'aime bien la réflexion de ce judicieux Ecrivain, qui ajoute tout de suite que dans le trouble de l'ame & dans les occasions difficiles, les hommes qui ont déjà fait quelques progrès dans la vertu, n'ont qu'à se rappeler les gens vertueux, & qu'à se représenter ce qu'ils auroient faits en de telles occurrences, pour se soutenir dans la vertu & s'empêcher de tomber. Ces mysteres se célébroient à Samothrace dans l'autre de Zérinthe. On y invoquoit les Corybantes & Hécate; ce qui avoit fait donner à cette isle le surnom de (b) ville des Corybantes. Voyez sur les mysteres Liv. VIII. §. LXV. note 84.

(181) §. LI. *Que célèbrent les Samothraces.*) Après ces termes, on voit dans le grec ceux-ci : *Qui les tiennent des Pélasges.* Je les ai supprimés, parce qu'ils sont répétés dans la phrase suivante.

(182) §. LI. *Une raison sacrée.*) C'est sans doute celle que rapporte Cicéron (c). *Mercurius unus Calo patre, Die matre natus; cujus obscurius excitata natura traditur, quod ad spectu Proserpinæ commotus sit.*

(183) §. LI. *Que l'on trouve expliquée.*) Dans le grec : *Comme cela est expliqué.* Τα est pour καθά. Hérodote dit plus communément κατά τα. Τα est ioniquement pour α & κατά pour καθά. Voyez la note de M. Wesseling. C'est peut-être aussi la figure de grammaire, que l'on appelle enallage. Τα se rapportera alors à ἀρρητά τινα, que l'Auteur avoit dans l'esprit, & en la place desquels il a écrit ἐπί τῶν λόγων.

(a) Plutarch. de Profectu in Virt. sent. pag. 85. B.

(b) Dionys. Perieget. vers. 524.

(c) De Naturâ Deor. Lib. III. §. XXII.

(184) §. LII. *Qu'on peut leur offrir.*) Il faut sous-entendre *θύσιμα* avec *ἔθου δὲ πάντα*, comme on l'a vu Livre premier, §. L. J'en avertis ici, parce que Paulmier de Grentemesnil s'y est trompé, en expliquant *πάντα* (a) par *πάντως*.

(185) §. LII. *A cause de l'ordre &c.*) Cela est fondé sur l'étymologie du mot *Θεός* qu'on fait venir de *Θῶ*, d'où l'on a fait *τίθημι*. Ainsi (b) Dieu *Θεός* est celui qui a tout fait, tout arrangé, *ὁ πάντα τίθει καὶ ποιεῖ*.

Platon (c) apporte une autre étymologie du même mot, & le fait venir de *θεῶ κύρο*, à cause du mouvement perpétuel des astres, du soleil, de la lune, du ciel, qui furent les premiers objets de l'adoration des plus anciens peuples de la Grece.

(186) §. LII. *Ensuite.*) On lit dans l'édition d'Alde, dans le msst A du Roi, *ἔπειτα δὲ*. Il falloit laisser subsister cette leçon, ou la changer en *ἔπειτα δὲ*, qui est un ionisme. Voyez Liv. I. §. CXLVI. note 339.

(187) §. LIII. *Quatre cents ans avant moi.*) Hérodote est né, suivant Aulu-Gelle, cinquante-trois ans avant la guerre du Péloponnese, c'est-à-dire, l'an 4230 de la période Julienne, au commencement de la soixante-quatorzième olympiade, 484 ans avant l'ère vulgaire. Homere & Hésiode doivent être nés par conséquent l'an 3830 de la même période, 884 ans avant notre ère.

Dans la vie d'Homere, attribuée à notre Historien, on place le passage de Xerxès 622 ans après la naissance de ce Poète, qui vint au monde, suivant le même Auteur, 160 ans après la prise de Troie. Par conséquent Homere vivoit

(a) Exercitationes in optimos autores Græcos. pag. 11.

(b) Eustath. ad Homer. Iliad. Lib. XVIII. pag. 1148. lin. 51.

(c) Plato. in Cratylo. Tom. I. pag. 397. C. D.

l'an 3612, 1102 ans avant notre ère. Ces deux calculs sont bien différens. Scaliger prétendoit (a) que le texte de la vie d'Homere étoit altéré, & il le rétabliſſoit conformément à ce qu'on voit dans ce paragraphe. Feu M. le Président Bouhier (b) penſoit au contraire que le texte de la vie d'Homere étoit bien, mais qu'il falloit réformer celui de la grande hiſtoire, d'après ce qu'on lit en cette vie.

Il me paroît très-certain que la vie d'Homere, attribuée à Hérodote, n'eſt pas de cet Auteur. Il ſeroit, je penſe, fort aisé de le prouver; mais cela exigeroit une diſſertation, & les bornes d'une note ne me le permettent point. Il faut donc laiſſer les textes tels qu'ils ſont, & regarder comme le ſeul & véritable ſentiment d'Hérodote ſur l'ancienneté d'Homere, ce qu'il dit en cet endroit-ci.

Hérodote paroît faire Homere & Héſiode contemporains; il ne s'explique pas cependant d'une manière claire à ce ſujet. Quelques Ecrivains prétendent qu'Héſiode étoit plus ancien. Mais je crois plus sûr de ſuivre le ſentiment de Cicéron, qui aſſure qu'Homere l'a devancé de pluſieurs ſiècles. On peut en apporter des preuves. La première ſyllabe de καλός eſt toujours longue dans Homere. Or, comme on trouve ce mot plus de deux cents ſoixante-dix fois dans cet Auteur, c'étoit donc la prononciation de ſon ſiècle. Dans Héſiode, cette première ſyllabe eſt tantôt longue & tantôt breve. Homere fait toujours longue la pénultième du mot ἐκωπίος, au lieu qu'Héſiode la fait toujours breve avec les modernes; ce qui prouve qu'il étoit lui-même moderne en comparaiſon d'Homere. Voyez Clarke ſur l'Illiade d'Homere, Liv. II. vers. 43.

(188) §. LIII. *Ont décrits en vers.*) Ποῦν ſignifie faire des vers, écrire en vers. Entre mille exemples que je

(a) Euseb. Chronic. pag. 102.

(b) Recherches & Diſſertat. ſur Hérodote. pag. 124.

pourrois citer de ce terme pris en ce sens, je me contente de ceux-ci : Τισαύτην (a) ἀφθονίαν παρσκειάσσει ἢ τέτων ἀρετῶν καὶ τοῖς ποιῆν δυναμένοις καὶ τοῖς ἐπιῆν βουληθεῖσιν ὥστε καλὰ μὲν πολλὰ τοῖς προτέροις περὶ αὐτῶν εἰρῆσθαι, πολλὰ δὲ καὶ ἐκείνοις παραλειφθῆναι ἰκανὰ δὲ καὶ τοῖς ἐπιγιγιομένοις ἐξῆναι ἐπιῆν.

« La vertu de ces illustres morts a fourni une si grande »
 » abondance de matiere, & aux Poëtes & aux Orateurs,
 » que si ceux qui m'ont précédé ont dit beaucoup de choses
 » à leur louange, ils en ont aussi omis un très-grand
 » nombre, & que ceux qui viendront après eux en auront
 » encore suffisamment à dire ». Ὡσπερ (b) δὲ καὶ ἡ Κρίων Ευρεπίδῃ πεποιῆται τὸν Τυρισίαν ἰδὼν ἔχοντα τὰ στίφην. « De »
 » même qu'Euripides nous dit dans ses vers que Créon »
 » voyant Tiréfiás avec une couronne »... Ce passage avoit été mal rendu par le Traducteur latin. (c) Μελετώ, ἔπει, στρατηγῆν, ὃ ἀἰδρεῖς, ἐπειδὴ περ Περικλῆς ποιῆν μὲν ἔφη με, στρατηγῆν δ' οὐκ ἐπίστασθαι. Je m'exerce, dit-il, aux fonctions de général, puisque Périclès prétend que je fais bien à la vérité faire des vers, mais que je ne fais pas commander une armée. (d) Εἰ δὲ Πεισίστρατον ἐπαινοῦμεν ὑπὲρ τῆς τῶν ἑτέρῳ πεποιημένων συλλογῆς, πῶς βήσομεν τὸν Ὁμήρου μιμητῆν; si nous louons Pisistrate, parce qu'il a rassemblé les poésies d'un autre, quelle place donnerons-nous à l'imitateur d'Homere?

Ce terme ne peut se prendre en cet endroit d'Hérodote dans une autre acception; autrement on feroit dire à cet

(a) *Lyfias Funeb. Orat. pag. 17.*

(b) *Plat. Alcibiad. II. Vol. II. pag. 151. B.* Ce passage de Platon fait allusion au vers 865 des Phéniciennes d'Euripides.

(c) *Athen. Deipnosoph. Lib. XIII. Cap. VIII. pag. 604. D.*

(d) *Libanius in Panegyrico Juliani Conf. Dióto. Tom. II. pag. 240. B. C.*

Historien qu'Homere & Hésiode sont les inventeurs de la Théogonie, ce qui est absolument faux. Si M. l'Abbé Bergier eût fait attention à cette signification du verbe ποιῶν, d'où les Grecs ont fait ποιήσις, les Latins le mot *poësis*, & les François, à l'imitation de ceux-ci, celui de *poësie*, il me semble qu'il n'auroit point reproché à Hérodote « d'avoir été (a) assez peu instruit des antiquités grecques pour croire que la Théogonie n'étoit pas plus ancienne qu'Homere & Hésiode ».

(189) §. LIV. *Deux femmes consacrées.*) Je lis, avec M. Valckenaer, γυναικας ἱρὰς. Mais voyez ci-dessus la note 106 sur le §. XXXV.

(190) §. LIV. *Qu'elles furent vendues pour être transportées.*) Il y a dans le grec : ἐς Λιβύην κρηβίσσαν. La préposition ἐς avec l'accusatif, indique le mouvement, & par conséquent on fait un contresens, en traduisant comme du Ruy, *elles furent vendues, l'une en Afrique &c.* Le Traducteur latin auroit dû rendre ce passage, *fuisse venditam ut in Libyen abduceretur.*

Les exemples de cette expression sont très-communs. Πραθίς (b) ἐς Λευκάδα. Vendu pour être mené en Leucade. παρά (c) δὲ Ἰσσοκράτους τοῦ Μινδάρου ἐπιστολίας, ἐς Λακιδαιμονικὰ γράμματα περιφθίγτα ἔαλωσαν ἐς Ἀθήνας. On intercepta des lettres qu'Hippocrates, fils de l'envoyé Mindarus, envoyoit à Lacédémone ; on les porta à Athenes.

(191) §. LV. *Les Prêtresses des Dodoniens.*) Suivant une autre tradition qu'on ne sera peut-être pas fâché de voir, ce furent d'abord (d) des hommes qui rendirent à

(a) Origine des Dieux du Paganisme, première partie, page 36.

(b) Demosth. pag. 708.

(c) Xenoph. Hellen. Lib. I. Cap. I. §. XV. pag. 7.

(d) Strab. Lib. VII. pag. 506. C.

Dodone les oracles. On les appelloit Selles , ou même Helles , du Thessalien Hellus (a) qui avoit donné le nom d'Hellopie au pays qui environne Dodone. Ces Prêtres pratiquoient de grandes austérités ; ils menoient une vie agreste , demeuroient sur les (b) montagnes , couchoient à terre (c) , sur des (d) peaux , & ne prenoient jamais (e) les bains , croyant honorer par-là Jupiter , dont ils étoient les Ministres. Car c'est ainsi qu'il faut interpréter *οὐ ἀντιτίθει , χαμαῖς ἕναι* d'Homere (f). *Σεῖ* signifie pour vous , en votre honneur , pour vous plaire. On appelloit aussi ces Prêtres Tomures (g) , mot composé qui vient de *τίμος* & de *ὄρα* *caudam demeto* , *castro* ; probablement à cause qu'on leur faisoit certaine opération qui les forçoit à la chasteté. Leurs places ne devoient pas être par conséquent fort brigüées ; aussi voyons-nous qu'ils furent bientôt remplacés par des Prêtresses que l'on choissoit dans un âge avancé , & qui portoient le nom de (h) Tomures. Je ne dissimulerai pas cependant que le temple de Dodone étoit sur une montagne , qu'on appelle (i) Tomaros , ou Tmaros ; que Strabon prétend que c'est de cette montagne que les Ministres (k) du Dieu prirent le nom de Tomores ou de

(a) Eustath. in Iliad. Lib. XVI. pag. 1057. lin. 61. Voyez aussi sur les Selles ou Helles l'ancien Scholiaste de Sophocles sur le vers 1164 des Trachiniennes, ex edit. Brunckii.

(b) Sophocl. Trachin. vers. 1164.

(c) Id. ibid. & Homer. Iliad. Lib. XVI. vers. 235.

(d) Eustath. in Homeri Iliad. pag. 1057. lin. 63.

(e) Homer. Iliad. Lib. XVI. vers. 235.

(f) Id. ibid.

(g) Eustath. in Homeri Iliad. Lib. XVI. pag. 1057. lin. 64.

(h) Eustath. ibid. pag. 1058. lin. 1. & Odyss. Lib. XVI. pag. 1806.

lin. 41.

(i) Strab. Lib. VII. pag. 505. C.

(k) Id. ibid. pag. 506. A. B.

Tomures, par abbréviation pour Tomarures, c'est-à-dire gardes du mont Tomarus. Eustathe ne fait que copier notre Géographe dans ses Commentaires (a) sur l'Odyssée d'Homere.

A l'égard de l'étymologie du mot Dodone, je me garderai bien d'aller chercher dans les langues anciennes & modernes quelque mot dont le son en approche, pour en faire ensuite une application telle quelle. Dodone est un nom de lieu où l'on bâtit ensuite une ville. Ce lieu étoit planté de chênes auxquels la crédulité & la superstition firent rendre des oracles. Les chênes étoient consacrés au Souverain des Dieux, à Jupiter. Ce Dieu dictoit ses oracles aux chênes, & les Selles les recevoient des chênes. Aussi ces Prêtres s'appelloient-ils Hypophetes, mot qui désigne leur subordination, & qui fait voir qu'ils ne recevoient pas les oracles immédiatement du Dieu. Lucain, & peut-être quelques autres Poètes, ont appelé une forêt de chênes *Sylva Dodones* (b), par la même raison qu'on a donné au vin le nom de Bacchus, & au pain celui de Cérés. Car de dire, avec l'Auteur de l'Origine des premières sociétés, que Dodone désigne toute espece de fruit sauvage, parce que ce mot signifie tout ce qui est gras, ainsi que le prouve notre mot *dodu*, c'est se jouer du Public. Quelques Savans ont voulu voir tout dans les langues orientales, & l'on ne peut disconvenir qu'ils n'aient étrangement abusé de leur loisir & de la patience des Lecteurs. La langue celtique viendra peut-être à la mode, & à la faveur de quelque vaine conformité de son, on bâtira de nouveaux systèmes qui n'auront pas plus de soli-

(a) Eustath. in Odyss. Lib. XVI. pag. 1806. lin. 38. &c.

(b) Lucan. Pharsal. Lib. III. vers. 441.

(c) Origine des premières Sociétés. Paris, 1769. in-8°. pag. 12. note.

dité que les précédens. Le même Auteur fait venir le *fuga* des Latins (page 19 note) de *fuego*, feu, mot celtique d'origine; parce que, dit-il, les premiers hommes, épouvantés à l'aspect du feu, prirent la fuite. Les autres étymologies rapportées par le même Auteur me paroissent tout aussi plaisantes, & sur-tout celle qu'il donne du mot cyclope. Ce mot signifie, dit-il, tournant (a) autour du feu; car Opas est le nom du feu ou de Vulcain en langue égyptienne, comme l'observe Cicéron. 1°. Cela n'est fondé que sur une leçon vicieuse de cet Auteur. On a très-bien vu depuis long-temps, qu'il falloit lire Phthas en cet endroit de Cicéron. Aussi M. Davies a-t-il admis dans son édition des Livres de la Nature des Dieux; Liv. III. §. XXII. cette leçon à la place de l'ancienne. 2°. Phthas n'a jamais signifié le feu chez les Egyptiens. Les Grecs avoient rendu ce mot par celui de Vulcain, parce qu'ils avoient reconnu à cette Divinité égyptienne quelque une des qualités de leur Vulcain. Quoique le mot *Opas* soit manifestement altéré, notre Auteur ne balance pas cependant à en faire venir le mot latin *opus*, & le françois *opérer*, sans doute parce que Vulcain étoit un grand ouvrier. Il en dérive aussi Pélops (pag. 171), Cécrops (pag. 177); les Opines en Corse, les Opisines en Thrace &c. Selon le même Ecrivain, le Dorat, petit pays aux environs de Limoges, est le berceau des Doriens, qui ont été les maîtres du Péloponnèse.

Toutes ces rêveries, & bien d'autres encore qu'il seroit trop long de rapporter, sont, à en croire cet Auteur, autant de démonstrations. J'ignore de quel œil le Public les a vues; pour moi, je pense qu'elles ont autant de certitude que l'existence de son peuple Urien, dont il suit

(a) Ibid. pag. 21. note. & pag. 104.

tous les pas, toutes les mesures & toutes les migrations, comme s'il eût assisté à tous ses conseils & à toutes ses démarches. Je crois qu'on peut appliquer à cet ouvrage ce mot *difficiles nugæ*.

(191) §. LV. *Sur un chêne.*) Le φηγός des Grecs n'est pas le *fagus* des Latins. Celui-ci est un hêtre, l'autre une espèce de chêne, & peut-être l'*Æsculus*.

(191*) §. LV. *Preuménia.*) On lit communément Proménia. Mais comme les noms des Grecs suivent l'analogie de la langue, & qu'on ne trouve point en grec προμενής, M. Valckenaer en conclut que l'Auteur avoit probablement écrit Preuménia., qui vient de προμητής, *benevolus*.

(192) §. LVI. *Qu'on appelloit alors Pélasgie.*) Tous les peuples (a) qui composèrent depuis la nation Hellénique, donnerent, dans les temps anciens, leurs noms aux pays qu'ils occupèrent. Les Pélasges étoient très-répandus. Au reste, je lis ce passage, comme M. Valckenaer. On peut consulter sa note.

(193) §. LVI. *Pour être conduite en Libye.*) Je lis ici ἡ Λιβύη, afin de faire accorder ce passage avec ce qu'on a vu un peu plus haut, §. LIV, où l'on peut consulter la note 190.

(194) §. LVII. *Le nom de Colombes à ces femmes.*) Les habitans de Cos & les Epirotes appelloient, suivant Hécy chius, les vieillards πηλίοι, & comme le même Grammairien donne le nom, de πηλίοι aux Prophétesses de Dodone, & que ce mot qui dans un coin de la Grece signifioit de vieilles femmes, marquoit dans le reste du pays

(a) Thucydid. Hist. Lib. I. §. III.

des Colombes , feu M. l'Abbé Sallier (a) en concluoit que la double signification de ce mot avoit causé l'erreur & changé en prodige un fait également simple & ordinaire. M. Valckenaer (b) est aussi de ce sentiment dans ses notes sur les Phéniciennes d'Euripides. Cette conjecture est très-ingénieuse; mais si la double signification de ce mot eût été la source de l'erreur, Hérodote ne l'auroit pas ignoré. Il me semble qu'il vaut mieux s'en rapporter à notre Historien.

(195) §. LVIII. *Tel qu'il se pratique dans les temples.* L'explication de Gronovius est contraire à ce qu'on lit plus bas, §. LXXXIII. J'ai suivi celle de M. Wesseling. Voyez sa note.

(196) §. LVIII. *Qui aient établi des fêtes.* Ce peuple recueilloit sans peine d'abondantes moissons que la terre lui donnoit, pour ainsi dire, d'elle-même, comme on l'a vu ci-dessus §. XIV. Oisif une partie de l'année, il pouvoit avoir un grand nombre de fêtes, sans qu'elles lui portassent aucun préjudice, suivant la remarque de M. Schmidt dans sa Dissertation de *Sacerdotibus & Sacrificiis Ægyptiorum*, qui a remporté le prix à l'Académie des Inscriptions en 1764, pag. 3, note. Il n'en seroit pas de même d'un peuple qui habiteroit un pays moins favorisé de la nature. Les fêtes lui seroient perdre un temps précieux, l'accoutumeroient à la fainéantise, & même à la débauche.

(197) §. LVIII. *La maniere d'approcher de la Divinité.* Πρὸς αὐτῶν est un terme emprunté de la Cour des Rois, où il y avoit des charges d'Introducteurs. Hérodote l'applique aux cérémonies de la Religion, qui nous familiarisoient avec la Divinité & nous introduisoient en sa présence.

(a) Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Tom. V. Hist. pag. 33, & 34.

(b) Ad vers. 1475. pag. 497. Col. 2.

(198) §. LVIII. *Sont en usage.*) φαίνονται... πισύμενα. Cette façon de parler n'exprime point un doute ; mais elle renferme une affirmation. Voyez la Cyropédie (a), où M. Hutchinson développe cela parfaitement dans ses notes.

(199) §. LIX. *Busifris.*) Βου, chez les Egyptiens, signifioit un tombeau, un sépulchre. On trouve dans Héfyichius que ces peuples appelloient Boutoi les lieux où ils mettoient les morts. Ainsi Boufiris seroit le tombeau d'Osiris. Plutarque nous apprend (b), d'après Eudoxe, que quoiqu'Osiris ait différens sépulchres, son corps avoit été inhumé à Busifris, dont le nom signifie la même chose que Ταφείρις, ou le tombeau d'Osiris.

(200) §. LIX. *Un très-grand temple.*) Le pere Sicard (c) nous a donné une description des ruines d'un temple qui paroît être celui-ci ; elles nous donnent une grande idée de ce qu'il devoit être dans le temps de sa splendeur.

(201) §. LIX. *Elle se fait à Saïs.*) Suivant Pausanias, Minerve s'appelloit Saïs en égyptien : la Minerve de Thebes, dit-il, se nomme (d) Onca, comme dans la langue Phénicienne, & non Saïs comme en égyptien. L'historien (e) Charax est aussi de même sentiment. Mais on leur en avoit imposé. Saïs est le nom de la ville où Neith, la Minerve des Egyptiens, étoit adorée. Saith signifie, il est vrai, un olivier en hébreu. Peut-être aussi a-t-il eu la même signification en égyptien. Mais conclure de là, avec M. Pluche, que les habitans de cette ville

(a) Cyri Instit. Oxoniæ 1727. in-4°. pag. 6. not.

(b) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 359. C.

(c) Mémoires des Missions du Levant, Tom. II. pag. 118.

(d) Pausan. Bœotic. sive Lib. IX. Cap. XII. pag. 734. L'Abbé Gédoyen a défiguré ce passage.

(e) Charax in Scholiis græcis mss. ad Aristid. Panathen. vide Luc. Holsten. ad Stephan. Byzant. voc. Saïs.

cultivoient (a) particulièrement l'olivier, qu'ils rendoient de solennelles actions de grace à Neith de l'abondance dont ils jouissoient par la culture de cet arbre, un des bienfaits de cette Divinité; en un mot, qu'ils avoient institué des fêtes & des sacrifices en reconnoissance de l'huile excellente dont elle leur avoit fait présent, c'est supposer ce qu'il falloit prouver. Bien loin que le territoire de Saïs fût fertile en oliviers, on fait que cet arbre étoit très-rare en Egypte. Il en croissoit seulement dans le nome (b) Héracléotique, & dans les jardins aux environs d'Alexandrie. Les oliviers de ce nome donnoient de bonne huile, si l'on prenoit les précautions convenables; mais si on les négligeoit, l'huile avoit une odeur forte. Ceux d'Alexandrie ne donnoient point d'huile.

La ville de Saïs ne tiroit donc point son nom de l'olivier; mais quand on auroit accordé cela à M. Pluche, il n'en auroit pas été plus avancé. Les Athéniens regardoient l'olivier comme un don de Minerve, au lieu que les Egyptiens croyoient en avoir obligation à Hermès. Hermès, dit Diodore de Sicile (c), découvrit, suivant les Egyptiens, l'olivier, & non Minerve, comme le prétendent les Grecs.

Voyez §. LXXXIV. note 309.

(201*) §. LX. *Voici ce qui s'observe.*) M. Savary a traduit ce paragraphe, page 284 de ses Lettres, sur l'Egypte. En comparant sa traduction avec la mienne, on reconnoitra sans peine qu'il prête à Hérodote des choses auxquelles n'a pas pensé cet Historien.

(a) Histoire du Ciel, Tom. I. pag. 185.

(b) Strab. Geograph. Lib. XVII. pag. 1163. A. B.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XVI. pag. 20.

(202) §. LX. *Retroussent indéceûment leurs robes.* C'est ce que signifie proprement ἀιασύρεσθαι. Αἱ (a) γυναῖκες κατὰ πρόσωπον ἰστάμεναι δεικνύουσι ἀιασυράμεναι τὰ ἑαυτῶν γυναικικά μόρια. Les femmes se tenant debout devant le Dieu Apis, levent leurs robes & lui montrent les parties de la génération. De là ces sortes de femmes ἀιασυρτίσσαι, comme le fait voir M. Toup, *in Epistola critica*, pag. 84. Voyez aussi Héfy chius au mot ἀιασειυρμένη & ἀιασύρατ, & la note de feu M. Alberti.

(203) §. LX. *De vin.*) Dans le grec : *de vin de vigne*, afin de le distinguer de la biere, qu'il appelle vin d'orge. J'ignore ce qui a pu donner occasion à M. Schmidt (b) de conjecturer qu'il étoit question de vin d'orge, de biere. Toutes les éditions & les manuscrits que j'ai consultés portent οἶνος ἀμπελίνος, vin de vigne.

(204) §. LX. *Jusqu'à sept cents mille personnes.*) Je ne sais où M. Dupuis a pris (c) soixante-dix mille ames. Il y a dans le grec, & même dans l'édition toute grecque de Henri Etienne, dont il paroît que s'est servi ce savant, αἱ ἰσόδομήκοντα μυριάδες. Dans un homme de ce mérite, on ne peut regarder cela que comme une faute d'impression. Je n'en dirai pas autant de Duryer & de M. Rollin (d) son copiste, qui mettent aussi soixante-dix mille ames.

(205) §. LXI. *Qui se frappent &c.*) « Xénophanes (e) » le Physicien voyant les Egyptiens se frapper & se lamenter dans leurs fêtes, leur dit fort à propos : *Si vos Dieux sont véritablement Dieux, ne les pleurez*

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXV. Tom. I. pag. 96.

(b) De Sacerdot. & Sacrif. Egypt. pag. 236.

(c) Mémoir. de l'Acad. des Inscript. Tom. XXXI. Hist. pag. 221

(d) Histoire Ancienne. Tom. I. pag. 40.

(e) Plutar. de Superstitione. pag. 171. E.

» pas ; si ce sont des hommes , ne leur faites point de
» sacrifices ».

On trouve à-peu-près la même pensée dans (a) Athénagoras.

(206) §. LXI. *En l'honneur de qui ils se frappent.*) Τῶν δὲ τύπτονται. C'est ici un exemple du verbe moyen pris dans le sens réfléchi. Il faut, sous-entendre la préposition δὲ avec τῶν δὲ. C'est la même chose que s'il y avoit τῶν δὲ τύπτονται qui se trouve dans l'édition toute grecque de Henri Etienne, pag. 71. Athénagoras (b) nous a conservé ce passage ; mais les Peres Bénédictins l'ont mal rendu par *quomodo autem verberentur*. Un savant, d'ailleurs très-estimable , & que par cette raison je ne veux pas nommer , s'y est trompé dernièrement.

La manière dont M. (c) de Voltaire a traduit ce passage est trop curieuse pour ne la point rapporter. « On frappe » dans la ville de Busris , dit Hérodote , les hommes & » les femmes après le sacrifice ; mais de dire où on les » frappe , c'est ce qui ne m'est pas permis ».

(207) §. LXII. *De sel & d'huile.*) On faisoit usage du sel dans toutes les cérémonies religieuses. Ici il gaignoit le fond du vase & n'empêchoit point la lampe de brûler. M. Wesseling cite Pline. Mais ce Naturaliste se contente de dire , à l'endroit cité , que l'eau qu'on tire des puits à Babylone , & qu'on jette sur les salines , se condense d'abord & forme un bitume semblable à l'huile dont on se sert dans les lampes. Lorsqu'on l'a enlevé , on trouve le sel

(a) Athenagor. Legat. pro Christianis. §. XXV. pag. 114. ex Edit. vero Benedictin. pag. 306. E.

(b) Id. Ibid. pag. 306. D. Ce passage est rendu de même dans l'édition d'Oxford , page 114.

(c) Questions sur l'Encyclopédie VII. part. art. Initiation , pag. 2334

deffous. *Fit (a) & é puteis in salinas ingestis. Prima densatio Babylone in bitumen liquidum cogitur, oleo simile, quo & in lucernis utuntur: hoc detracto subest sal; ce qui n'a aucun rapport avec le passage d'Hérodote. Mais peut-être ne l'a-t-il rapporté que pour prouver que le sel va au fond du vase, chose qui me paroît d'autant plus inutile, qu'elle est constatée par une expérience journaliere. Au reste, cette huile étoit celle qu'on exprimoit de la plante nommée kiki, & non de l'huile d'olive. Voyez note 309.*

(208) §. LXII. *La fête des lampes ardentes.*) Cette fête, qui ressemble beaucoup à celle des lanternes, établie à la Chine depuis un temps immémorial, pourroit servir à confirmer le sentiment de M. de Guignes, qui a soupçonné le premier que la Chine n'étoit qu'une colonie de l'Egypte.

(209) §. LXIII. *Et à Buto.*) Pline (b), & quelques Auteurs Grecs (c), appellent cette ville Butos, mais comme Hérodote lui donne le nom de (d) Buto, j'ai cru devoir m'y conformer.

(209*) §. LXIV. *Elevé loin d'elle.*) Il y a dans le grec ἀπὸ τριφῶν, qu'Hésychius explique très-bien par μακρὰς τετραμμένον.

(210) §. LXIV. *De lui parler.*) Ce passage entier a été misérablement rendu par tous les Traducteurs, si l'on en excepte MM. Wesseling & Valckenaer. 1°. Ἀπὸ τριφῶν ne signifie pas *nutrimentis depulsus*, mais *élevé loin de ses parens*, comme l'explique très-bien Hésychius, &

(a) Plin. Histor. Nat. Lib. XXXI. Cap. VII. Tom. II. pag. 552. lin. 39.

(b) Id. Hist. Nat. Lib. V. Cap. X. Tom. I. pag. 258. lin. 21.

(c) Ptolem. Lib. IV. Cap. V. pag. 123.

(d) Lib. II. §. CLV, où il est au nominatif.

comme il se trouve en plusieurs Auteurs. 2°. *Ἐξαρσώμενος* signifie, *qui est parvenu à l'âge viril*, ainsi qu'on le voit dans Suidas & ailleurs, & non *viriliter impulsus*, qui présente une idée fautive, qui n'est point celle d'Hérodote. Æmilius Portus ne s'y est point trompé. 3°. On interprète *τῆ μητρὶ συμμίξαι* d'une manière infame, quoiqu'il ne soit question que d'un entretien, d'une simple conversation. On en trouve plusieurs exemples dans notre Auteur. Peut-être Hérodote a-t-il emprunté cette expression d'Homère, qu'il a souvent imité. Ce Poète (a) l'a employée dans ce sens. On peut voir les remarques d'Eustathe (b) sur cet endroit, & les réflexions de (c) Boileau sur Longin.

(211) §. LXIV. *Dans les lieux sacrés.*) On a rapporté des exemples de cette coutume, Liv. I. notes 461 & 462.

(211*) §. LXV. *J'évite sur-tout d'en parler.*) Les anciens étoient très-scrupuleux sur tout ce qui regardoit la Religion. Du temps de Diodore de Sicile, les étrangers n'avoient pas le même égard pour le culte des Egyptiens. Aussi cet Historien n'a-t-il pas craint de nous faire connoître les motifs qui engagèrent les Egyptiens à rendre aux animaux les honneurs divins. « Isis, dit-il, ayant (d) remis » aux Prêtres le corps d'Osiris, leur ordonna de lui consacrer une des espèces d'animaux qui naissent dans le pays, » à leur choix, de l'honorer pendant la vie, comme ils » honorent Osiris, & de lui faire, après sa mort, les » mêmes honneurs funebres ». Le même Diodore rapporte

(a) Odyss. Lib. VI. vers. 288.

(b) Eustath. ad Odyss. VI. pag. 1563. lin. 57 & seq.

(c) Réflexions critiques sur quelques passages de Longin par Boileau. Réflex. troisième, Tom. V. pag. 47 & suiv. de l'édition de Paris. 1772.

(d) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXI. pag. 25.

plus bas, §. LXXXVI & suivans, plusieurs autres raisons, parmi lesquelles il s'en trouve, je crois, quelques-unes qui sont vraies. Mais comme en les rapportant j'allongerois beaucoup cette note, je prie le Lecteur de recourir à l'endroit cité de cet Historien.

(212) §. LXV. *C'est un emploi honorable.*) « Bien (a) » loin de refuser cet emploi, ou de rougir de l'exercer en » public, ils en tirent au contraire vanité, comme s'ils » participoient aux plus grands honneurs des Dieux. Lors- » qu'ils vont par les villes & par les campagnes, ils por- » tent de certaines marques qui font connoître l'espece » d'animal dont ils prennent soin, & ceux qui se trouvent » sur leur passage les respectent & les adorent ».

(213) §. LXV. *S'acquittent des vœux.*) Ces vœux (b) regardent la santé de leurs enfans.

(214) §. LXV. *Ils le donnent à la femme &c.*) Ces fonds n'étoient pas les seuls qui fussent destinés à la nourriture de ces animaux. « Il y a un champ (c) consacré à » chaque espece d'animaux qu'ils vénérent. Il est d'un » revenu suffisant pour leur nourriture & le soin qu'on en » prend. On donnoit aux éperviers de la viande cou- » pée par morceaux, qu'on leur jettoit jusqu'à ce qu'ils les » prissent, en les appellant à haute voix. On servoit aux » chats & aux ichneumons du pain émié dans du lait, ou » des poissons du Nil coupés par morceaux. Ils fournissent » de la même maniere à chaque espece d'animal l'aliment » qui lui convient ».

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXIII. Tom. I. pag. 93.

(b) Id. Lib. I. §. LXXXIII. Tom. I. pag. 93.

(c) Id. *ibid.*

(215) §. LXV. *Un ibis ou un épervier.*) *Ne (a) fando quidem auditum est crocodilum, aut ibim, aut felem violatum ab Ægyptio.*

Ægyptiorum (b) morem quis ignorat? Quorum imbutæ mentes pravis erroribus quamvis carnificinam priùs subierint quam ibim, aut aspidem, aut felem, aut canem; aut crocodilum violent, quorum etiamse imprudentes quidpiam fecerint, pœnam nullam recusent. « Celui (c) qui a tué volontairement quelque animal » consacré est puni de mort; mais si quelqu'un a tué, » même involontairement, un chat ou un ibis, il ne peut » éviter le dernier supplice, le peuple l'y traîne & le » traite d'une manière cruelle, & quelquefois sans attendre » qu'il y ait eu un jugement rendu. Ce traitement inspire » une telle frayeur, que si quelqu'un vient à appercevoir » un de ces animaux morts, il s'en éloigne, & par ses cris » & ses gémissemens il témoigne qu'il a trouvé cet animal » mort. Cette superstition est tellement empreinte dans » l'ame des Egyptiens, & ils sont tellement portés à respecter ces animaux, que dans le temps que le Roi Ptolémée n'étoit point encore déclaré l'ami du peuple Romain, » qu'ils faisoient leur cour avec tout le soin possible à tous » les étrangers qui venoient d'Italie, & que la frayeur » leur faisoit éviter tout ce dont on auroit pu les accuser, » & tous les prétextes de leur faire la guerre: cependant » un Romain ayant tué un chat, le peuple accourut à sa » maison, & ni les prieres des Grands que le Roi leur » envoya, ni la terreur du nom Romain ne furent point » assez fortes pour arracher cet homme au supplice, quoiqu'il eût fait cette action involontairement. Je ne rap-

(a) Cicero de Nat. Deor. Lib. I. Cap. XXIX.

(b) Id. Tusculan. Quæst. Lib. V. Cap. XXVII.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXIII. Tom. I. pag. 94.

» porte point ce trait sur la foi d'autrui, j'en ai été témoin
» oculaire dans mon voyage d'Égypte ».

Cependant Sextus Empiricus (a) prétend qu'on sacrifie
un chat à Horus dans la ville d'Alexandrie.

(216) §. LXVI. *Tient du prodige.*) Il est étonnant
qu'Hérodote ait regardé cela comme un prodige. Le chat
est timide. Le feu l'effraye ; les précautions que l'on prend
pour l'empêcher d'y tomber l'effrayent encore davantage &
lui font perdre la tête. Il n'est point étonnant qu'il se jette
de lui-même dans le feu.

(217) §. LXVI. *De mort naturelle.*) J'ai long-temps
balancé si je traduirois *par accident* ou *de mort natu-*
relle. Enfin je me suis déterminé pour le dernier sens sur
l'autorité d'Aulugelle, qui dit : *ἀντίματος* (b) *θάνατος quasi*
naturalis & fatalis, nullâ extrinsecûs vi coactus veniens.
C'est ce que les Latins appellent *mori suâ morte*. Ce n'est
pas que *ἀπὸ τοῦ ἀντιμάτου* ne signifie très-bien par hasard,
témoin ces passages de Xénophon *τῶντων* (c) *δὲ μάρτυρες ἂν*
ἑωθίντες ἀπὸ τοῦ ἀντιμάτου. « J'en ai pour témoins ceux qui se
» sont sauvés par hasard. *Ἀπὸ* (d) *τοῦ ἀντιμάτου χθὲς ἤκοντες πλοῖον* ;
» un bateau étant arrivé hier par hasard ». Mais comme ces
termes de hasard, d'accident, peuvent aussi s'appliquer à
une mort causée involontairement par un homme, & qu'on
faisoit mourir l'auteur de cette mort même involontaire ;
comme on peut le voir §. LXV, note 215, je me suis
persuadé qu'Hérodote ne le prenoit point ici en cette
signification.

(a) Sext. Empiric. Pyrrhon. hypotyp. Lib. III. Cap. XXIV. pag. 1831

(b) Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. XIII. Cap. I. Vol. II. pag. 135.

(c) Xenop. Hist. Hellen. Lib. I. Cap. VII. §. X. pag. 59.

(d) Xénocrp. *Αισίας*. Lib. VI. Cap. IV. §. XII. pag. 351.

(218) §. LXVI. *On se rase la tête.*) C'est que le chien étoit consacré à Anubis, qu'on représentoit (a) avec une tête de chien. Aussi Virgile (b) & Ovide (c) appellent-ils ce Dieu *larrator Anubis*, & Properce (d) & Prudence (e) *latrans Anubis*. Les Egyptiens rendoient de plus grands honneurs aux chiens (f) qu'aux autres animaux; mais Cambyse ayant fait tuer le bœuf Apis, & tous les autres animaux n'ayant pas voulu y toucher, excepté le chien, celui-ci déchet beaucoup des honneurs qu'on lui avoit jusqu'alors rendus. On l'avoit cependant encore en grande vénération, comme on le voit par ce passage d'Hérodote, & par la guerre que les habitans de (g) Cynopolis firent à ceux d'Oxyrinchis, qui avoient tué un chien & l'avoient mangé.

(219) §. LXVII. *Après qu'on les a embaumés.*)
 « Lorsqu'un (h) de ces animaux vient à mourir, on l'enve-
 » loppe dans un linge, & après qu'on s'est frappé la poi-
 » trine en poussant des cris lamentables, on le porte aux
 » Tarichées (i) : on l'embaume avec le cédria & d'autres

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXVII. Tom. I. pag. 97.

(b) Virgil. Æneid. Lib. VIII. vers. 698.

(c) Ovid. Metamorph. Lib. IX. 692.

(d) Propert. Lib. III. Eleg. XI. 41. ex Edit. Broukhuf. IX. 41.

(e) Prudent. Apotheos. vers. 196.

(f) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 368. F.

(g) Id. Ibid. pag. 380. B.

(h) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXIII. Tom. I. pag. 94.

(i) Le lieu où l'on embaumoit les corps; c'est le même lieu qu'Hérodote appelle *ἱπαι στίγαι*. On rendoit aux animaux sacrés à-peu-près les mêmes honneurs qu'aux hommes après leur mort. Ils avoient leurs embaumeurs particuliers. Elien les appelle « gens qui président aux » embaumemens des animaux, & habiles dans cet art ». Hist. Animal. Lib. X. Cap. XXIX. Tom. I. pag. 578.

» substances qui ont la vertu de conserver les corps , après
» quoi on les enterre dans les monumens sacrés ».

(120) §. LXVII. *Aux ichneumons.*) Dans le grec : ἰχνηνται. Ce ne sont point des chiens de chasse , comme quelques-uns l'ont cru ; Héſychius l'explique parfaitement bien. ἰχνηνται , εἰ νῦν ἰχνημόνες λεγόμενοι. Les ichneutes s'appellent actuellement ichneumons. C'est une espece de rat ennemi mortel du crocodile , dont il casse (a) les œufs. Lorsque le crocodile est endormi , ce petit animal entre par sa gueule , & le tue en lui rongeanſt les entrailles.

L'ichneumon détruit pareillement les œufs (b) de l'aspic , & se bat contre ce reptile dangereux. Si l'on peut ajouter foi au trop crédule Elien , cette espece de rat va se rouler dans la vase (c) dont il se fait une espece de cuirasse à l'épreuve des morsures de l'aspic. L'extrémité du museau est la seule partie qui soit exposée , mais il a soin de la couvrir de plusieurs tours de sa queue. S'il est mordu en cet endroit , il périt ; sinon , c'est en vain que l'aspic exerce ses dents contre la boue. L'ichneumon l'attaque à l'improviste , & le saisissant à la gorge , il l'étrangle. On trouve la même chose dans Plin (d). Diodore de Sicile raconte au contraire que c'est (e) le chat qui tue l'aspic. On n'a cependant pas moins de peine à croire cela que ce que raconte autre part le même Elien avec sa bonhomie ordinaire. L'ichneumon , dit-il , est mâle & (f) femelle , & par un don de la Nature il est pere & mere. Ces animaux se battent entr'eux , & ceux qui ont le dessous servent de

(a) Diodor Sicul. Lib. I. §. LXXXVII. Tom. I. pag. 97 & 98.

(b) Ælian. Nat. Anim. Lib. VI. Cap. XXXVIII. Tom. I. pag. 345.

(c) Id. ibid. Lib. III. Cap. XXII. Tom. I. pag. 149.

(d) Plin. Histor. Nat. Lib. VIII. Cap. XXXIV. Tom. I. pag. 452.

(e) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXVII. Tom. I. pag. 97.

(f) Ælian. Nat. Animal. Lib. X. Cap. XLVII. Tom. I. pag. 595.

femelles

Femelles aux autres ; de peres qu'ils étoient, ils deviennent meres, & souffrent les douleurs de l'enfantement, en punition de leur lâcheté.

Je n'ai pu (a) apprendre, dit Pococke, dans la Haute-Egypte, si l'ichneumon détruisoit les œufs du crocodile, & s'il entroit par sa gueule & lui rongeoit les entrailles. Il est probable qu'il détruit les œufs de cet animal ; mais il me paroît hors de vraisemblance qu'il puisse entrer dans son corps sans être étouffé. Il y a en Egypte un animal qu'on appelle rat de Pharaon, & qui passe en Europe pour l'ichneumon. Il a quelque chose de la figure du furet, mais il est beaucoup plus grand.

Le même Auteur (b) apperçut dans le désert, en allant à Suez, les trous d'un animal qu'on appelle jerdaon ; il s'imagina que ce pouvoient être ceux de l'ichneumon ; mais il négligea de s'en instruire : on en trouve par toute l'Egypte.

(221) §. LXVII. *A Hermopolis.*) Il y avoit en Egypte deux villes de ce nom, dont je parlerai dans l'Index géographique. Je pense, avec M. Wesseling, qu'il s'agit ici de celle qui étoit en Thébaïde, à cause de la mansion appelée *Ibeum*, qui n'en est pas fort loin, & qui paroît avoir pris son nom des ibis qu'on y enterroit.

(222) §. LXVII. *Les ours qui sont rares en Egypte, & les loups qui &c.*) *Ursis (c), lupis, vulpibusque ea provincia non est destituta, etsi hæc animalia non admodum ibi sint copiosa. Ursi ovibus nostratibus haud majores visuntur, omnesque colore ferè albicant, & cicures nostratibus faciliùs redduntur, minùsque*

(a) Pococke's Description of the East. Tom. I. pag. 203.

(b) Id. ibid. Tom. I. Book. IV. chap. IX. pag. 207.

(c) Prosper. Alpin. Histor. Natur. Ægypti. Lib. IV. Cap. IX. pag.

feroces sunt. Lupi iidem & vulpes duplo minores quam apud nos apparent. Hérodote a seulement dit des loups, qu'ils n'étoient gueres plus grands que les renards, & cela est exactement vrai. Ainsi l'on ne voit pas ce qui a pu engager M. de Paw (a) à dire que des momies de loups bien conservées ont fait connoître que le caractère de cet animal étoit fort différent de celui qu'indique Hérodote. Prosper Alpin, qui avoit demeuré en Egypte est un garant sûr de l'exactitude de notre Historien.

(223) §. LXVII. *Les loups &c.* « Les loups (b) étoient » honorés en Egypte, à cause qu'ils ont quelque ressem- » blance avec le chien, & parce qu'autrefois, disent les » Egyptiens, Isis étant avec son fils Orus sur le point de » combattre Typhon, Osiris vint à leur secours, des en- » fers, sous la forme d'un loup. D'autres disent que les » Ethiopiens ayant fait une expédition contre l'Egypte, » furent mis en fuite par une grande multitude de loups, » & que cette aventure donna occasion de nommer Lyco- » polite le nome où cela arriva ».

(224) §. LXVIII. *Il ne mange point pendant les quatre mois les plus rudes de l'hiver.* « Hérodote (c) dit que » les crocodiles ne mangent point en hiver pendant quatre » mois, & Pline (d), qu'ils se cachent en cette saison » dans des antres; mais j'en ai vu en grand nombre pen- » dant tout le mois de Janvier, & l'on m'assura qu'ils ne » s'éloignoient pas plus de trente ou quarante pas de la » riviere, & même qu'ils ne se hasardoient à cette distance » que la nuit. Il est probable qu'en hiver ils se tiennent la

(a) Recherches Philosoph. sur les Egypt. & sur les Chinois, Sect. VII. pag. 133.

(b) Eusebii Præpar. Evangel. Lib. II. §. I. pag. 50. B. C.

(c) A Description of the East by Poccocke, Tom. I^{er}. pag. 203.

(d) Je n'ai pu trouver le passage de Pline.

» plupart du temps sur terre, afin de se chauffer au soleil,
 » comme je l'ai remarqué, & il est vraisemblable que l'été
 » ils se tiennent le jour dans l'eau, lorsque le soleil est
 » chaud ».

(225) §. LXVIII. *L'eau en est plus chaude.*) L'eau échauffée pendant le jour conserve sa chaleur la nuit, & est alors plus chaude que l'air. C'est un fait certain que Gronovius n'auroit point dû contredire.

(226) §. LXVIII. *Dix-sept coudées.*) La coudée étant d'un pied cinq pouces, les dix-sept coudées font vingt-quatre pieds un pouce. Mais comme il y avoit des coudées d'un pied huit pouces cinq lignes, les dix-sept coudées doivent faire, suivant cette évaluation, vingt-huit pieds onze pouces une ligne.

Elien (a) raconte qu'on a vu, sous Psammitichus, un crocodile de vingt-cinq coudées, c'est-à-dire, de plus de trente-cinq pieds, & sous Amasis, un autre de plus de vingt-six coudées, c'est-à-dire, de plus de trente-six pieds. M. Norden (b) en a vu de trente pieds de long & même de cinquante.

(227) §. LXVIII. *Les dents saillantes.*) Il y a dans le grec : *χавлиδοντας*, que j'avois d'abord rendu avec M. l'Abbé Bellanger, *il a les dents en forme de scie*, & je m'appuyois de ce passage de Pline (c), *pellinatim stipante se dentium serie*, & de la description anatomique d'un (d) crocodile par MM. de l'Académie des Sciences, où il n'est point parlé de dents saillantes. Mais après avoir

(a) Ælian. Nat. Animal. Lib. XVII. Cap. VI. Tom. II. pag. 922.

(b) Travels in Ægypt and in Nubia. Vol. II. pag. 43.

(c) Plin. Histor. Natur. Lib. VIII. Cap. XXV. Tom. I. pag. 452.

lin. 11.

(d) Mémoires de l'Académie des Sciences. Tom. III. part. III. pag. 366.

comparé grand nombre d'Auteurs qui ont fait mention des chauliodontes, j'ai remarqué qu'ils entendoient tous, par ce terme, des dents saillantes. Jean Diacre l'explique très-bien, χαυλιόδοντα (a) μὲν λέγονται, ὅσα ἔχουσι τοὺς ἰσθμίας ἐξιστηκίτας (lego ἐξιστηκίτας) τῷ στόματι, εἰν ἑλίφαι καὶ ὀχίρις. « On appelle chaudiolontes les animaux qui ont les » dents saillantes hors de la bouche, tels que l'éléphant, » le cochon ». Si l'on pouvoit avoir encore quelque doute, Diodore de Sicile le leveroit. « Le crocodile a, dit-il (b), » beaucoup de dents à l'une & à l'autre mâchoire, dont » deux sont chauliodontes, & beaucoup plus grandes que » les autres ». Si par ce mot il eût entendu des dents en forme de scie, il n'auroit pas remarqué qu'il y en avoit deux seulement de la sorte, puisqu'elles l'étoient toutes.

(228) §. LXVIII. *Qui n'aît point de langue.*) Aristote (c) croyoit, de même qu'Hérodote, que le crocodile n'avoit pas de langue. Cet animal (d) a une substance charnue, semblable à une langue, & adhérente dans toute sa longueur à la mâchoire inférieure, qui peut lui servir à retourner ses alimens. Mais voici quelque chose de plus exact. « La (e) langue étoit longue de trois pouces, & large » de cinq lignes vers son milieu, ce qui se doit entendre » de la chair & des muscles de la langue; car la peau qui » la couvrit étoit bien plus grande, étant étendue dans » la mâchoire inférieure, au bord inférieur de laquelle » elle étoit attachée. Cette membrane, qui est la partie » la plus considérable de la langue des animaux qui ne

(a) Joh. Diacon. Scholia in Scut. Hesiodi vers. 303. fol. CLXXXII. in aversâ parte. lin. 11.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXV. Tom. I. pag. 41.

(c) Aristot. Hist. Animal. Lib. II. Cap. X. pag. 784. E.

(d) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. Ist. pag. 102.

(e) Mémoires de l'Acad. des Sciences. Tom. III. part. III. pag. 173.

» s'en servent pas pour parler , ou pour remuer , ou re-
 » tourner ce qu'ils mâchent ; mais qui , comme les croco-
 » diles , les poissons & les serpens , ne l'emploient qu'à
 » goûter leur nourriture , étoit toute percée de quantité de
 » petits trous , qui sont les embouchures des conduits
 » sortant des glandes , dont la partie supérieure de la langue
 » est garnie ».

(229) §. LXVIII. *Qu'elle est impénétrable.* C'est (a)
 la raison pour laquelle on les tire sous le ventre , où la
 peau est tendre , & n'est point armée d'écaillés comme le
 dos. Voici ce qu'en disent MM. de l'Académie des Sciences.
 « Tout le (b) corps étoit couvert d'écaillés , à la réserve de
 » la tête. . . . Ces écaillés étoient de trois sortes : celles
 » qui couvroient les flancs , les bras , les jambes , & la
 » plus grande partie du col , étoient de figure à-peu-près
 » ronde , de grandeurs différentes , & semées irrégulière-
 » ment : toutes les autres avoient une figure & une situa-
 » tion plus régulières. Elles étoient de deux especes. Celles
 » qui couvroient le dos , le milieu du col , le dessus de la
 » queue , n'étoient point séparées les unes des autres ;
 » c'étoient des bandes qui traversoient le corps allant d'un
 » des flancs à l'autre , & sur ces bandes il y avoit des gra-
 » vures ou fillons qui représentoient des écaillés rondes qui
 » n'étoient point disposées alternativement en manière de
 » tuiles , mais tous les entre-deux étoient au droit l'un de
 » l'autre ; ce qui faisoit des rangs selon la longueur du
 » corps par le moyen des gravures , de même que les bandes
 » en faisoient d'autres en travers : les séparations des
 » bandes étoient bien plus visibles que celles des écaillés ,
 » qui n'étoient distinguées que par les gravures , au lieu
 » que les entre-deux des bandes n'étoient garnis que de la

(a) A Description of the East by Rich. Pococke. vol. Ist. pag. 203.

(b) Mém. de l'Acad. des Sciences. Tom. III. part. III. pag. 162.

» peau , les écailles étant mises les unes contre les autres
 » comme des pavés , & non l'une sur l'autre comme les
 » tuiles. Pour percer le crocodile , il faut le frapper
 » très-droit & perpendiculairement dans les joints des
 » bandes , où il n'y a que de la peau : car ces bandes sont
 » comme impénétrables ; leur substance , qui paroît moyenne
 » entre celle de l'os & du cartilage , ayant une dureté qui
 » surpasse beaucoup celle des os les plus durs , & une flexi-
 » bilité qui fait que comme les cartilages elle n'est point
 » cassante.

» Les écailles qui garnissoient le ventre , le dessous de la
 » queue , le dessous du col & de la mâchoire , le dessous
 » des jambes & le dessous des pattes étoient minces , flexi-
 » bles , & sans créte. Elles étoient , de même qu'au dos ,
 » arrangées comme des pavés , sans poser l'une sur l'autre ;
 » mais elles ne faisoient pas des bandes continues , parce
 » qu'elles étoient séparées les unes des autres , & jointes
 » seulement par de forts ligamens. Leur figure étoit quar-
 » rée , & leur substance n'avoit pas l'impénétrabilité de
 » celles du dos ».

(230) §. LXVIII. *Il a la vue très-perçante.*) J'ai (a) trouvé par expérience que les crocodiles ont la vue excellente. Lorsque je faisois un circuit pour me placer derrière eux , afin de pouvoir les tirer , j'ai toujours remarqué qu'ils commençoient à regagner tout doucement la rivière , aussitôt que j'étois à la portée de leur vue.

(231) §. LXVIII. *Le trochilus.*) Marmol (b) assure que c'est un oiseau blanc , environ de la grosseur d'une grive. La plupart des Traducteurs rendent ce mot par celui de roitelet ; mais cet oiseau hante les masures , les vieilles

(a) Description of the East by Rich. Pococke. vol. I^{er}. pag. 202.

(b) Dans son Afrique. Tom. III. de la traduction de d'Ablancourt.

murailles, les haies &c. Au lieu que le (a) trochilus se plaît sur le bord des marais, des lacs, des rivières.

(232) §. LXVIII. *Qu'il ne lui fait point de mal.*) M. Blanchard (b) prétend que « la retraite ne seroit pas si sûre pour le trochilus, si la Nature n'avoit point donné à ses plumes, soit sur le dos, soit au bout des ailes, une roideur qui picoteroit durement les parties charnues de la gueule du crocodile, s'il vouloit la fermer ». M. Blanchard cite en marge Pline 8. & Aristote Hist. Anim. 9. 6.

Pline parle du trochilus, Liv. VIII. Chap. XXV. & Aristote, dans son Histoire des animaux, Liv. IX. Chap. VI. pag. 927. E. Mais il n'y est point question des particularités que rapporte M. Blanchard d'après ces deux Auteurs.

(233) §. LXIX. *D'autres les traitent en ennemis.*) Les habitans de Tentyres détestoient les crocodiles. Ils les cherchoient de tous côtés pour les tuer. Quelques-uns (c) croyoient qu'ils avoient contre les crocodiles la même vertu naturelle qu'ont les Pssylles dans la Cyrénaïque contre les serpens; ils se plongent hardiment dans la rivière, & même ils la traversent sans en souffrir aucun mal, quoique personne autre n'osât le faire. On transporta à Rome des crocodiles pour les faire voir au peuple, & des Tentyrites les accompagnèrent. On prépara un réservoir, & l'on pratiqua à un des côtés une machine où ils étoient exposés à l'ardeur du soleil au sortir de l'eau. Les Tentyrites entroient dans l'eau, & tiroient sur cette machine les crocodiles avec un filet, afin que le peuple pût les voir. Ils les traînoient ensuite dans le réservoir.

Séneque me paroît avoir raison de rejeter la vertu des Tentyrites contre les crocodiles. Il l'attribue (d) avec justice

(a) Plutarch. de Solertiâ Animal. pag. 980. D.

(b) Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, Tom. IX. Mém. pag. 250.

(c) Strab. Geograph. Lib. XVII. pag. 1169. B. C.

(d) Senec. Natur. Quæst. Lib. IV. Cap. II. tom. II. pag. 751.

à leur audace & au mépris qu'ils font de ces animaux. Tout animal fuit ordinairement devant ceux qui font assez hardis pour lui résister, & il devient hardi, quand il paroît qu'on le craint. Le même Sénèque remarque que ces peuples devoient si peu cette propriété de faire fuir les crocodiles à leur sang ou à leur race, que ceux qui, en les poursuivant, ne conservoient pas leur présence d'esprit, périssoient pour la plupart.

Voici un autre trait de hardiesse des Tentyrites. Pline (a) raconte que lorsqu'ils apperçoivent des crocodiles dans le fleuve, ils vont à eux en nageant, leur sautent sur le dos à la façon de ceux qui montent à cheval, & leur passent un gros bâton dans la gueule, qu'ils tiennent ouverte, & la tête panchée en arriere dans la disposition de mordre. Ils empoignent ensuite, avec les mains, les deux extrémités de ce bâton, & s'en servent comme d'un frein pour mener à terre leurs prisonniers. Quelquefois aussi ils les épouvantent seulement de la voix, & les forcent à rendre les corps qu'ils ont engloutis récemment, afin de leur donner la sépulture. Aussi l'Isle qu'habitent les Tentyrites est-elle la seule dont les crocodiles n'osent point approcher.

(234) §. LXIX. *Et qu'ils instruisent à se laisser sou-*
cher.) Il paroît que c'est une espece particuliere de crocodile. On rend (b) de grands honneurs, dans le nome Arfinoite, au crocodile; il est sacré & élevé à part dans le lac. Il est apprivoisé par les Prêtres. On l'appelle sonchis. Le sonchis, dit Damascius dans la Vie d'Isidore, est une espece de crocodile. Le nom de champse, que lui donne dans ce paragraphe Hérodote, est sans doute le terme générique.

(a) Plin. Hist. Nat. Lib. VIII. Cap. XXV. Tom. I. pag. 453.

(b) Strab. Lib. XVII. pag. 1165. D.

(235) §. LXIX. *Des pendans d'oreilles.*) Cela semble supposer que le crocodile a des oreilles externes ; cependant ceux (a) que le Sultan envoya à Louis XIV, & que l'Académie des Sciences disséqua, n'en avoient point. On leur trouva les ouvertures des oreilles placées au-dessus des yeux, mais cachées & recouvertes de la peau, qui formoient comme deux paupières exactement fermées.

Lorsque l'animal étoit en vie & hors de l'eau, ces paupières s'ouvroient probablement. Quoi qu'il en soit, c'est, suivant toutes les apparences, à ces membranes qu'on attache les pendans d'oreilles.

(236) §. LXIX. *Ou de pierre factice.*) Il y a dans le grec : *λίθια χυτά*, qui signifient des ouvrages en pierre fondue. Etoit-ce du verre, de l'émail, ou quelque pierre précieuse factice ? c'est ce que je n'oserois décider. Le verre est très-ancien ; mais l'on ne sauroit déterminer son origine.

(237) §. LXIX. *Avec la chair des victimes.*) Je ne puis me persuader qu'il s'agisse ici d'un culte rendu aux crocodiles, & qu'on leur sacrifie des victimes. J'aime mieux croire qu'il est question de la coutume des Ombites, qui donnoient aux crocodiles les têtes des victimes. Voyez §. XXXIX. note 134.

(238) §. LXIX. *Champses.*) Les Coptes (b) traduisent, dans l'Ancien Testament, le terme de crocodile *Amsah*, & dans un Glossaire Copte Grec de la Bibliothèque du Roi, on l'appelle, avec l'article masculin, *P-amsah*. Les Egyptiens modernes lui donnent le nom de *Timfah*, au rapport

(a) Mémoires de l'Acad. des Sciences. Tom. III. part. III. pag. 165 & 166.

(b) Panth. Egypt. Lib. V. Cap. II. pag. 70.

de Pococke (a). Cela approche beaucoup du mot champfes, qui peut d'ailleurs avoir été défiguré par les Copistes.

(239) §. LXX. *Un morceau de porc.*) Il y a dans le grec : *une partie du dos d'un porc.* M. Blanchard (b) dit que c'est un jambon, & il cite en marge Hérodote. Le reste de sa dissertation est écrit dans le même goût & avec autant d'exactitude.

(240) §. LXX. *Il auroit beaucoup de peine.*) J'ai rapporté note 233, sur le §. LXIX, une manière différente de prendre les crocodiles, qu'on trouve dans Pline, en voici une autre qu'on lit dans Pococke, & qui me paroît tenir de celles d'Hérodote & de Pline. « On fait crier (c), » dit-il, un animal à quelque distance de la rivière, & » lorsque le crocodile sort, on lui perce le corps d'un javelot auquel on a attaché une corde; on le laisse retourner » dans l'eau, pour qu'il perde ses forces. On l'en tire ensuite, on lui passe un bâton dans la gueule, & quelqu'un » lui sautant sur le dos, lui attache les mâchoires ».

Les habitans (d) d'Apollonopolis, qui font partie des Tentyrites, les prennent avec des filets, les suspendent à des arbres, les battent de verges malgré leurs pleurs & leurs gémissemens, les coupent par morceaux & les mangent.

(241) §. LXXI. *La queue.... du cheval.*) Aristote (e) dit la queue du cochon; Achilles Tattius (f) la queue courte & sans poils. Cette description s'accorde mieux avec les relations des Voyageurs que ce qu'en rapporte Hérodote.

(a) A Description of the East by Dr. Pococke. Vol. II. pag. 203.

(b) Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres. Tom. IX. Mém. pag. 26.

(c) A Description of the East by Rich. Pococke. Vol. II. pag. 203.

(d) Elian. de Nat. Animal. Lib. X. Cap. XXI. pag. 567.

(e) Aristot. Hist. Animal. Lib. II. Cap. VII. pag. 783. D.

(f) Achill. Tat. de Amoribus Leucipp. Lib. IV. pag. 223.

(242) §. LXXI. *On en fait des javelots.*) Ces javelots étoient garnis d'une pointe de fer. Voyez le Trésor de la langue grecque au mot ζυγός. Les Abyssins font actuellement des boucliers avec la peau de cet animal. *Dantur qui (a) venatione hippopotamorum se sustentant & carne vescuntur. Corium autem crassissimum ad varios usus, in primis ad scuta, adhibent.*

(243) §. LXXII. *Lépidote.*) Λεπιδωτός signifie écailé, & une espèce particulière de poisson ; mais quelle espèce de poisson ? c'est ce que j'ignore. Le Chevalier Von Linnée prétend que c'est la carpe rousse du Nil, *cyprinus (b) rubescens Niloticus*. Strabon (c) reconnoît, de même qu'Hérodote, que ce poisson étoit honoré par tous les Egyptiens.

On ne peut douter qu'il ne le fût dans la ville de ce nom, comme l'Oxyrynchus, qui me paroît être le brochet, l'étoit à (d) Oxyrynchus. Mais ce qui me persuade que les honneurs rendus à ces deux poissons ne s'étendoient pas au-delà du district de ces deux villes, c'est que Plutarque nous apprend que les Egyptiens avoient (e) en aversion le lépidote, l'oxyrynchus & le phagros, à cause que ces poissons avoient dévoré le membre viril d'Osiris, que Typhon avoit jetté dans le Nil. D'ailleurs, nous savons par le même Auteur, que les habitans de (f) Cynopolis mangeoient, sans scrupule, de l'oxyrynchus, & les Oxyrynchites des chiens, ce qui excita de son temps une guerre très-vive entre les habitans de ces deux villes.

(a) Ludolf. Hist. Æthiop. Lib. I. Cap. II.

(b) Linnæi Syst. Nat. Tom. I. pag. 528.

(c) Strab. Lib. XVII. pag. 1167. A.

(d) Strab. ibid. pag. 1166. C. 1167. A.

(e) Plutarch. de Iside & Osir. pag. 358. B.

(f) Id. ibid. pag. 380. B.

(244) §. LXXII. *De l'anguille.*) « Antiphanes (a) » dans son Lycon, se mocque des Egyptiens sur leur culte. » Les Egyptiens, dit-il, si habiles dans le reste, le sont encore bien plus en ce qu'ils regardent l'anguille comme » égale aux Dieux. Elle est d'un bien plus grand prix (b) » qu'eux. Nos prieres suffisent pour obtenir des Dieux ce » que nous leur demandons ; mais il faut dépenser douze » drachmes au moins ou même davantage pour les flairer » seulement, tant cet animal est parfaitement saint.

Le même Antiphanes s'adressant aux Egyptiens peu après, leur dit : « Vous adorez le bœuf, je le sacrifie » aux Dieux, vous regardez l'anguille comme une très- » grande Divinité, & nous, comme le meilleur des » mets ». Antiphanes, & les Auteurs grecs qui s'égayoient sur le culte des Egyptiens, ignoroient sans doute le motif qui avoit fait proscrire l'usage de ce poisson. La chair de l'anguille, & de quelques autres poissons, épaississant le sang & diminuant la transpiration, irritoit toutes les maladies qui ont rapport à l'éléphantiasis. Les Prêtres défendoient au peuple de s'en nourrir, & pour rendre la défense plus sûre, ils faisoient regarder ces poissons comme sacrés.

M. de Paw (c) prétend que les Grecs ont été dans l'erreur, en mettant l'anguille au nombre des poissons sacrés. Mais je demanderai toujours à ce Savant où sont ses preuves.

(245) §. LXXII. *Le cravan.*) Cet oiseau ressemble beaucoup à l'oie pour la figure ; mais il a toute la ruse & la

(a) Athen. Deipnosoph. Lib. VII. Cap. XIII. pag. 299. E. F.

(b) J'ai tâché de conserver l'équivoque du grec, que le Traducteur latin n'a pas saisie.

(c) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, Sect. VII. pag. 135.

finesse du renard. Belon l'appelle oie nonnette. Le mot grec est oie renard *chenalopex*.

(246) §. LXXIII. *S'il ressemble.*) On ne croyoit point encore, du temps d'Hérodote, que le phénix renaquit de ses cendres. Cette opinion s'accrédita dans la suite. Suidas assure, au mot *φœνιξ*, que lorsque cet oiseau s'est brûlé, il naît de ses cendres un ver qui se change en phénix.

Les Peres de l'Eglise Grecque & Latine ajouterent foi à cette fable, & ne manquèrent pas de l'apporter comme une preuve solide de la résurrection, à laquelle il n'étoit pas possible de se refuser. « Nous regardons comme une » merveille, dit Saint Clément le Romain (a) que le » Créateur de l'Univers ressuscite ceux qui l'ont servi » saintement dans la persuasion de la foi, lorsqu'il nous » donne par un oiseau des preuves de la magnificence de » ses promesses. Il dit en effet quelque part, vous me » ressusciterez, & je vous louerai. Je me suis endormi, & » je me suis réveillé, parce que vous êtes avec moi. Job » dit aussi : vous ressusciterez cette chair qui a souffert » tous ces maux ».

Il me seroit très-aisé d'accumuler les passages des Peres qui disent tous la même chose, mais comme cela me meneroit trop loin, je me borne à celui-ci, qui est de Saint Ambroise. *Avis (b) in regione Arabiæ, cui nomen est phœnix, redivivo suæ carnis humore reparabilis, cum mortua fuerit reviviscit. Solos non credimus ressuscitari? Atqui hoc relatione crebrâ, & scripturarum auctoritate credimus.* Le même Pere dit autre part : *Phœnix (c) avis in Arabiæ locis perhibetur &c...*

† (a) Clemens Rom. Epist. ad Corinth. Cap. XXVI. pag. 121. Edit. Cantab. 1718.

(b) Ambros. de fide Resurrect. Cap. VIII.

(c) Ambros. Hexaemer. Lib. V. Cap. XXIII.

doceat igitur nos hæc avis exemplo sui resurrectionem credere.

Ce n'est point assez d'avoir trouvé dans le phénix des preuves de la résurrection. On y en a vu aussi de l'incarnation. *Quid mirum (a) videtur, si virgo conceperit, cum Orientis avem, quam phœnicem vocant, in tantum sine conjugè nasci vel renasci constet, ut semper & una sit, & semper sibi ipsa nascendo vel renascendo succedat?*

Photius (b) me paroît bien judicieux, lorsqu'il dit qu'on pourroit peut-être reprocher à Clément d'avoir fait servir le phénix de preuve très-solide.

On lit dans toutes les éditions d'Hérodote : ἴστί δ' ἐν τῇ γραφῇ παρόμοιος. Ce qui fait dire à notre Historien, que cet oiseau ressemble à son portrait, quoiqu'il eût dit, peu auparavant, qu'il n'en avoit jamais vu qu'en peinture. Gronovius s'est écarté du texte dans sa traduction. Deux manuscrits, l'un des Bénédictins de Saint-Remi à Rheims, l'autre de la Bibliothèque impériale à Vienne, portent ἴστί δ' ἐν τῇ κ. τ. λ. Ce qui fait un sens excellent que j'ai suivi. Voyez la note de M. Wesseling. M. Borheck a admis cette leçon dans son édition.

(247) §. LXXIII. *Avec de la myrrhe.*) Il y a dans le grec : *il bouche cela avec de l'autre myrrhe, dans l'endroit de l'œuf, par où creusant, il a introduit son pere.* Κατότι τῷ ὄν. Il faut corriger κατότι, qui est la forme ionique qu'Hérodote suit perpétuellement. Il écrit toujours κατὰτιρ, κατὶτιρβι, κατὰ, pour κατὰτιρ κατὶτιρβι, κατὰ.

(a) Rufinus in Symboli exposit. pag. 548.

(b) Photii Bibliotheca Cod. CXXVI. pag. 305. lin. 20. &c.

De plus, cela est confirmé par le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, où on lit κατ' ἕντι.

(248) §. LXXIV. *Serpens sacrés.*) A (a) Métélis (c'est ainsi qu'il faut lire dans Elien, & non Mélite, d'après la note de M. Wesseling) en Egypte, il y a dans une tour un dragon sacré qu'on vénère, & qui a des hommes & des femmes attachés à son culte. On pose devant lui une table sur laquelle est un cratere où l'on a mis de la farine délayée dans de l'hydromel. On se retire ensuite, & le lendemain on trouve le cratere vuide.

Phylarque (b) raconte qu'on rend de grands honneurs en Egypte aux aspics, que ces honneurs & la nourriture qu'on leur donne les apprivoisent. Ils vivent avec les enfans sans leur faire de mal; ils sortent de leurs trous quand on les appelle. Ils viennent au bruit qu'on fait avec les doigts. Lorsque les Egyptiens ont dîné, ils mettent sur la table de la farine délayée avec du vin & du miel, appellent les aspics qui prennent leur repas. Cette espece d'aspic se nomme thermouthis. On en couronne les statues d'Isis comme d'un diadème.

(249) §. LXXV. *Les serpens ailés.*) Ceux qui ont mis ces sortes de serpens au rang des fables ont certainement tort. Pausanias me paroît bien plus sage. « Il ne faut » point (d) être trop prompt à croire les choses qui sont » rares, ni refuser d'y ajouter foi. Quoique je n'aie ja- » mais vu de serpens ailés, je crois cependant qu'il y en » a, parce qu'un Phrygien apporta en Ionie un scorpion » qui avoit des ailes ressemblantes à celles de la faute- » relle ». Il y a grande apparence que c'est le *seraph*

(a) Ælian. Nat. Animal. Lib. XI. Cap. XVII. pag. 629.

(b) Id. Ibid. Lib. XVII. Cap. V. pag. 921.

(c) Id. ibid. Lib. X. Cap. XXXI. pag. 581.

(d) Pausan. Lib. IX. Cap. XXI. pag. 752.

volans d'Isaïe (a) que la Vulgate a rendu par *Regulus volans*, & les Septante, par *ἀσπίς volant*, ἔκφυγε ἀσπίδων πτερομένωι.

(250) §. LXXV. *Le lieu où sont ces os amoncelés.*) M. Blanchard l'appelle, très-élegamment, *un charnier*. Au reste, ἀκανθα signifie non-seulement l'épine du dos, mais encore les os des serpens, & du poisson, ce que nous appellons *Arête*. Νίγρος (b) δὲ ὁ ἡμίτερος. . . . ἀκανθας ἐτύχασεν ἰχθύος καταπεπρωτός. *Notre ami Niger avala un jour une arête de poisson*. On appelle ἀκανθας, dit le scholiaste (c) d'Apollonius Rhodius, les os des serpens.

M. Blanchard (d) fait dire à Hérodote que les os de ces serpens étoient d'une longueur qui passe toute croyance. . . . les uns plus grands, les autres plus petits. Le grec ne parle pas de la longueur ou grosseur de ces os, il n'y est fait mention que du plus ou moins de grosseur de ces tas d'os. M. Blanchard (e) continue : « Méla dit (Lib. III. Cap. VIII.) » que ces serpens, qui étoient très-petits, & dont le » poison étoit très-présent, naissoient en certain temps de » l'année de la boue des marais, & prenoient leur vol du » côté de l'Égypte, où les vents qui régner en cette saison » (le printemps) les chassent, & que les ibis en déli vroient » le pays. Je ne fais comment le Pere Hardouin a pu dire » que Méla avoit copié Hérodote. Cette description de » Méla ne s'accorde pas avec la *grandeur des os*, dont » Hérodote parle comme témoin oculaire ».

(a) Isaï. Cap. XXX. vers. VI.

(b) Plutarch. de Sanit. tuendâ. pag. 131. A.

(c) Apollonii Rhodii Schol. ad Argonaut. Lib. IV. vers. 150. page 201. lin. 14.

(d) Mém. de l'Acad. des Inscrip. Tom. IX. Mém. pag. 29.

(e) Ibid.

Le Pere Hardouin ne se trompe point; c'est M. Blanchard qui fait dire à notre Historien ce qu'il n'a point dit.

(251) §. LXXV. *Volent d'Arabie en Egypte.*) Cicéron avoit sans doute d'autres Mémoires, puisqu'il fait venir ces serpens d'Afrique. *Avertunt (a) pestem ab Ægypto, (ibes) cum volucres angues ex vastitate Libyæ vento africo investas interficiunt, atque consumunt.* Elien (b) avoit eu sous les yeux ces Mémoires, puisqu'il rapporte le trait cité par Cicéron, après avoir parlé de celui dont fait mention Hérodote. Les autres Auteurs, où il est question de cet oiseau, ne disent rien de la guerre qu'il fait aux serpens ailés qui venoient de l'Arabie, si l'on excepte (c) Ammien Marcellin & (d) Philès. Tant que nous n'aurons pas les sources où ont puisé Cicéron & Elien, nous ne pourrons assurer qu'ils ne se soient pas trompés. Ce qui me fait soupçonner quelque méprise de la part de ces deux Ecrivains, c'est le vers de Philès, où ce Poëte, qui a écrit en vers Politiques, dit : *L'ibis s'étant nourrie des scorpions de Libye, tue les serpens ailés qui viennent d'Arabie en Egypte.* Quelqu'autre Auteur aura avancé le même fait, & Cicéron & Elien auront, par négligence, appliqué aux serpens ailés ce que cet Auteur avoit dit des scorpions.

(252) §. LXXV. *Ils honorent ces oiseaux.*) L'ibis étoit consacré au Dieu Theuth (e), le Mercure des Egyptiens.

(252*) §. LXXVI. *Du crex.*) Le crex est une (f) espece

(a) Cicero de Natura Deorum. Lib. I. §. XXXVI.

(b) Ælian. Histor. Animal. Lib. II. Cap. XXXVIII. pag. 107.

(c) Ammian. Marcellin. Lib. XXII. Cap. XV. pag. 262.

(d) Philæ de Animal. Propriet. Cap. XVI. vers. 11.

(e) Plat. in Phædro. Tom. III. pag. 274. C.

(f) Scholiast. Aristophanis ad Aves, vers 1138.

d'oiseau, dont le bec est très-pointu, & en forme de scie.

(253) §. LXXVI. *Et l'on en rencontre souvent.* M. Blanchard (a) traduit ce passage : « L'autre espèce a les pieds taillés comme les pieds humains ». Du Ryer avoit dit avant lui : « Ils ont les pieds semblables à ceux des hommes ». MM. de l'Académie des Sciences, trompés par ces infidèles traductions, ou peut-être par celle de Laurent Valla que je n'ai pas sous les yeux, prennent de là occasion de faire des reproches à Hérodote, & remarquent (b) très-sérieusement que cette ressemblance ne se trouve en aucun oiseau.

M. Bellanger avoit très-bien relevé ce contre-sens (c) de Du Ryer; mais dans le reste de ce paragraphe, il a fait les mêmes fautes que ce Traducteur, comme on peut s'en convaincre en lisant sa traduction que j'ai déposée à la Bibliothèque du Roi.

(254) §. LXXVI. *Dénuées de plumes.* M. Blanchard rend (d) cet endroit : « Elles ont la tête & le col minces & déliés ». Du Ryer a traduit de même, la tête & le col menu. Ce sont deux contre-sens en deux mots : 1^o. $\psi\lambda\acute{\iota}\varsigma$ signifie sans poils, sans plumes, *glaber*, *depilatus*. Oppien (e), en parlant de la giraffe, dit qu'elle a le haut de la tête sans plumes, $\psi\lambda\acute{\iota}\varsigma \epsilon\pi\iota\theta\epsilon\iota \kappa\alpha\pi\iota$, que tous les Interpretes, & même Gesner, rendent *parvum superne caput*. Mais M. Schneider, qui nous a donné une meilleure édition de cet Auteur, traduit *glabrum supra caput*.

(a) Mém. de l'Acad. des Inscrip. Tom. IX. Mém. pag. 28.

(b) Mém. de l'Acad. des Sciences. Vol. III. Part. III. pag. 62.

(c) Essais de Crinque, pag. 151.

(d) Mém. de l'Acad. des Inscrip. Tom. IX. Mém. pag. 28.

(e) Oppiani Cynegeticis. Lib. III. vers. 470.

Ψιλῶς se dit, dans les Historiens, des troupes légères, & par opposition à ἐπιλαῖται, ou *soldats armés pesamment*. Ils n'avoient ni casques, ni corselets, ni grévieres, ni boucliers. Ψιλῶς ταῖς (α) κεφαλῶν, dans Xénophon, ne veut pas dire la tête nue, mais sans casques; car les Perses avoient, dans les combats, la tête couverte de leur tiare. *Nudus*, chez les Latins, se prend souvent pour un homme habillé légèrement. Il est très-certain que ψιλῶς, dans le sens de *tenuis*, est un terme de grammaire, qui même est assez rare, suivant la remarque de Henri Etienne dans son Trésor de la Langue Grecque. 2°. Δειρῆ n'est point le col, mais la partie qui est en devant du col, la gorge. Le Traducteur latin s'y est trompé pareillement, puisqu'il explique τὴν δειρῆν τᾶσαν, *totum collum*. Ammonius a bien saisi la différence qu'il y avoit entre ἀυχὴν & δέρν. Ἀυχὴν se dit, suivant cet excellent Grammairien, du derrière du cou, δέρν de la partie de devant (b), ἀυχὴν καὶ δέρν διαφέρει. Ἀυχὴν μὲν γὰρ λέγεται τὸ ὀπίσθιν τῆς τραχήλου· δέρν δὲ τὸ ἔμπροσθιν. Thomas Magister dit aussi la même chose page 129. Cette différence est sensible dans Homere, en parlant de Paris, que Ménélas tiroit par le casque; la courroie, dit-il, qui attachoit son armet sous la gorge l'étrangloit,

Ἄγχω (c) δέ μιν πολύκιστος ἰμάς ἀπαλὴν ὑπὸ δειρῆν.

(c) Κέψι γὰρ αὐτὸν ἔχοντα κατὰ στήθος, παρὰ δειρῆν Ἰδιωθεῖς ὄπισθιν.

« Le serpent, se repliant, blessa l'aigle à la poitrine près de la gorge ».

(a) Xenophon. Exped. Cyri. Lib. I. Cap. VIII. §. IV. pag. 53.

(b) Ammonius de Vocabulorum Differentiâ. voc. ἀυχὴν. pag. 27.

(c) Homeri Iliad. Lib. III. vers. 371.

(d) Id. ibid. Lib. XII. vers. 204.

La signification d'αύχην n'est pas moins déterminée dans Homère.

(a) Ἐν περ γάρ κε βλεῖο ποιούμενος, ἢ τυτείεις,
 Οὐκ ἀν' ἐν αύχην ὄπισθε πίσει βίλας, εὐδ' ἐπ' ἰώτη,
 Ἀλλά κει ἢ στέριων, ἢ ἰνδύας ἀντιάσεις
 Πρῶσω ἰμέμειο

« Car si dans les combats vous étiez blessé de près ou de
 » loin, ce ne seroit point au col, ou au dos, mais à la
 » poitrine ».

MM. de l'Académie des Sciences ont reproché à Hérodote d'avoir dit que l'ibis avoit la tête & le col sans plumes; cette accusation ne doit tomber que sur ceux qui ont défiguré cet Auteur. Ces Savans (b) ont remarqué que
 « l'ibis avoit le dessus de la tête, l'entour des yeux & le
 » dessous de la gorge proche du bec dégarni de plumes, &
 » revêtu d'une peau rouge & ridée ». Cela confirme le récit de notre Historien.

On pourroit peut-être croire que notre Auteur se contredit, & qu'il n'est pas d'accord avec la description de MM. de l'Académie des Sciences, parce qu'il a assuré plus bas que l'ibis a le plumage blanc, excepté la tête & le col qui sont noirs, tandis qu'il venoit de dire que cet oiseau avoit la tête & la gorge entiere sans plumes.
 1^o. Hérodote ne parle point de la couleur de la gorge & de la partie de la tête qui étoit sans plumes. 2^o. Cet Auteur, en disant la gorge entiere, fait entendre clairement qu'il ne s'agissoit en cet endroit que d'une partie de la tête; & c'est ce que j'ai exprimé dans ma traduction, afin de me rendre plus clair.

(a) Homeri Iliad. Lib. XIII. vers. 288.

(b) Mémoir. de l'Acad. des Sciences Tom. III. part. III. pag. 64.

On ne fera peut-être pas fâché de trouver ici une description de cet oiseau. La voici telle qu'on la voit dans les Mémoires de (a) l'Académie des Sciences.

L'ibis ressemble, suivant (b) Strabon, beaucoup à la cigogne ; mais « celle-ci (c) est absolument plus grande, » & l'autre a le col & les pieds plus longs à proportion. » L'ibis a, depuis l'extrémité des pieds jusqu'au bout du bec, trois pieds & demi. Il y en avoit un à Versailles dans le même temps, qui étoit encore plus petit. . . . son plumage étoit d'un blanc sale & un peu rousseâtre presque par tout le corps, y ayant seulement au-dessous de l'aile des taches de deux sortes de rouge ; savoir, quelques-unes d'un rouge pourpré, & d'autres d'un rouge de couleur de chair. Les grandes plumes du bout des ailes étoient noires ; tout le haut de la véritable jambe étoit couvert de petits filets de plumes fort rares, ainsi qu'il se voit en quelques autruches. Il avoit le dessus de la tête, l'entour des yeux, & le dessous de la gorge, proche le bec, dégarni de plumes, & revêtu d'une peau rouge & ridée. Le bec de l'ibis étoit fort gros vers le commencement, où il avoit un pouce & demi de large, le bout n'étoit point en pointe, mais paroissoit coupé, ayant demi-pouce en cet endroit ; il se recourboit en dessous dans toute sa longueur & dans ses deux parties ; au contraire de ce qui se voit dans la plupart des autres oiseaux dont le bec est recourbé, parce qu'il ne l'est ordinairement que par le bout, & seulement en la mâchoire supérieure : il étoit d'un jaune fort clair à son commencement, & cette couleur se fortifiant insensiblement, devenoit de couleur aurore fort chargée vers le

(a) Tom. III. part. III. pag. 62 &c.

(b) Strab. Lib. XVII. pag. 1179. B.

(c) Mémoires de l'Académie des Sciences, Tom. III. part. III. pag. 63.

» bout.... sa surface étoit lisse & polie comme de l'ivoire
 » ou de la corne. Les côtés du bec étoient tranchans , &
 » avoient , ainsi que tout le reste du bec , une dureté & une
 » fermeté capable de couper les serpens , dont il est telle-
 » ment l'ennemi , qu'il va les attendre à leur passage d'Ar-
 » bie (a) en Egypte.... Le bas des véritables jambes étoit
 » rouge ; cette partie , à qui Gesner , Bélon & Johnston ne
 » donnent pas un pouce de longueur dans leurs figures ,
 » en avoit plus de quatre.... Cette partie , aussi bien que
 » le pied , étoit par-tout garnie d'écaillés de figure hexa-
 » gone , à la réserve des écaillés des doigts , qui étoient
 » toutes en table..... Les doigts étoient bordés par
 » des peaux qui s'allongeoient jusqu'à leur extrémité ; ce
 » qui faisoit que le doigt du milieu en avoit des deux côtés ,
 » & que les deux autres n'en avoient qu'en dedans. Le qua-
 » trième doigt , qui est derrière , avoit , de même que le
 » grand doigt du milieu , de petites peaux de chaque côté ;
 » ce doigt étoit long & menu à l'ordinaire , & les ongles
 » étroits , pointus & noirâtres , de même que les extrémi-
 » tés des doigts. *Enfin nous avons remarqué que la*
 » *figure des pieds de l'ibis blanc n'a aucun rapport*
 » *avec ce qu'Hérodote en dit , savoir qu'ils sont sem-*
 » *blables (b) à ceux de l'homme».*

Cet oiseau est consacré (c) à la Lune , & se laisse , dit
 Elien , mourir de faim , lorsqu'on le transporte hors de
 l'Egypte. Il y en a eu pendant plusieurs années à la mén-
 agerie de Versailles ; ce qui prouve qu'il faut être sur ses
 gardes en lisant les anciens.

(a) Hérodote dit que ce n'est point cette espèce d'ibis qui attaque
 les serpens , mais la noire.

(b) Cela n'a d'autre fondement que l'ineptie des Traducteurs.

(c) *Ælian.* de Naturâ Animal. Lib. II. Cap. XXXVIII. Tom. I,
 pag. 107.

Il faut encore mettre au rang des fables ce que rapporte le même (a) Auteur, d'après ceux d'entre les Egyptiens qui préfédoient aux embaumemens de l'ibis, savoir que les intestins de cet oiseau avoient quatre-vingt-seize coudées de long ; c'est-à-dire, cent trente-six pieds ; MM. de l'Académie des Sciences ne (b) leur ont trouvé que quatre pieds huit pouces. Il n'en est pas ainsi de ce qu'Élien (c) & Pline (d) nous disent que l'ibis se donne un lavement avec le bec. Cela se trouve confirmé par le mécanisme de son bec, qui, lorsqu'il est fermé (e), paroît parfaitement rond en dehors, & forme un canal en dedans de la même figure. Les deux parties ainsi jointes laissoient une petite ouverture par le bout pour en faire sortir l'eau de mer, dont on dit qu'il se nettoie le corps.

(255) §. LXXVII. *Qui de tous les hommes cultivent le plus &c.*) Cet endroit a été mal rendu : ἐπιμαρτυροῦσι signifie j'exerce, μάλιστα se rapporte à ἀπρόσβλητον, & par conséquent la virgule doit se mettre après μάλιστα. Enfin, il ne s'agit point, en ce passage, de l'Histoire, comme l'a pensé un très-habile homme (f). Voyez aussi les notes de MM. Valckenaer & Wesseling.

M. Bellanger s'est trompé pareillement, lorsqu'il traduit : (g) *s'exerce à connoître, ou à écrire, tant pour leur instruction, que pour celle de la postérité,*

(a) Élian. de Nat. Animal. Lib. X. Cap. XXIX. Tom. I. pag.

379.

(b) Mém. de l'Acad. des Sciences. Tom. III. Part. III. pag. 68.

(c) Élian. Hist. Nat. Animal. Lib. II. Cap. XXXV. Tom. I. pag.

105.

(d) Plin. Hist. Natur. Lib. VIII. Cap. XXVII. Tom. I. pag. 453.

(e) Mém. de l'Acad. des Scienc. Tom. III. Part. III. pag. 65.

(f) Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres. Tom. XXXI. Hist. pag. 22.

(g) Essais de Critique sur les écrits de Rollin, pag. 152.

les actions de tous les hommes. On est bien surpris, en lisant le grec, d'y trouver à peine un mot de cette longue phrase, qui n'est pas seulement une paraphrase, mais un contre-sens. On peut voir ma traduction, qui est exacte & littérale. Voyez les Essais de Critique de M. Bellanger, ouvrage qui a fait beaucoup d'honneur à ce savant, quoiqu'il s'y trouve presque autant de contre-sens qu'il en a relevés.

On louoit (a) Thoth d'avoir inventé les lettres, ce qui étoit un soulagement à la mémoire. Le Roi Thamus croyoit que cette invention avoit rendu les hommes négligens, & qu'elle étoit causée qu'ils ne cultivoient plus cette faculté avec le même soin.

(256) §. LXXVII. *Il n'y a point d'hommes si sains.*) Cela étoit vrai avant Hérodote, & cela l'a été long-temps après lui; mais lorsqu'on commença à négliger les canaux, l'eau se corrompit, les vapeurs qui s'en éleverent rendirent l'air de l'Egypte très-mal sain, les fièvres malignes s'y firent bientôt appercevoir; elles devinrent épidémiques; & ces vapeurs s'y concentrant & devenant tous les jours de plus en plus pestilentielle, causèrent enfin cette maladie funeste connue sous le nom de peste. Il n'en étoit pas de même avant qu'on eût pratiqué des canaux, ou tant que ces canaux furent bien entretenus. Il peut se faire cependant que la partie de la Basse-Egypte, qui touchoit à l'Eléarchie, n'ait jamais été bien saine.

(257) §. LXXVII. *Ils n'ont point de vignes.*) M. Dupuy (b) a parfaitement bien vu qu'Hérodote ne parloit en cet endroit que de la partie de l'Egypte destinée à la culture du bled. Aux exemples d'Hérodote qu'a rapporté ce Savant pour faire voir qu'il y avoit des vignes en Egypte,

(a) Plato in Phædro. Tom. III. pag. 275. A.

(b) Mém. de l'Acad. des Inscrip. Tom. XXXI. Hist. pag. 20. &c.

on peut ajouter celui-ci , qui est d'un temps bien antérieur à celui de notre Historien. *Quare (a) nos fecistis ascendere de Ægypto & adduxistis in locum istum pessimum, qui feri non potest, qui nec ficum gignit, nec vineas, nec malo-granata, insuper & aquam non habet ad bibendum.* Hellanicus (b) dit que la vigne a été découverte, pour la première fois, dans le territoire de Plinthine. Cette ville n'étoit pas loin de Marée, renommée pour la bonté de son vin. Voyez aussi §. XXXVII. note 124.

(258) §. LXXVII. *De la biere.*) Comme le vin étoit rare en Egypte, du moins dans la partie destinée à la culture du bled, on y avoit suppléé par une boisson qu'on faisoit avec de l'orge, & que j'ai appelée, par cette raison, de la biere. Le houblon étant inconnu en ce pays, les Egyptiens y ajoutoient du chervi & du lupin (c), qui lui donnoient de l'amertume, de même que la racine d'une plante qui venoit d'Assyrie, que Saumaïse (d) croit être le gingidion : témoins ces vers de Columelle.

*Jam fiser, Assyrioue venit quæ femine radix,
Se&aque præbetur madido satiata lupino,
Ut Pelusiaci proritet pocula zythi.*

Au reste, Strabon ne dit pas, comme le prétend (e)

(a) Numb. Cap. XX. vers. 5.

(b) Athen. Deipnosoph. Lib. I. Cap. XXV. pag. 34. A. Je lis dans ce passage *πρωτην*, au lieu de *πρωτη*.

(c) Columell. Lib. X. de Cultu Hortor. vers. 114.

(d) Salmat. Exercitat. ad Solin. Cap. LIII. pag. 820. quem & confes de homonymis Hyles Iatricæ. Cap. XVII.

(e) Recherches philosoph. sur les Egyptiens & les Chinois, Tom. I. Sect. III, pag. 149.

M. de Paw, que la maniere de brasser la bière varioit beaucoup en Egypte ; mais que la bière (a) étoit une boisson commune à plusieurs peuples, & que chacun avoit une maniere particuliere de la faire.

Ce vin d'orge ou bière, s'appelloit en grec, en un seul mot, βρύτος, comme nous l'apprend Athénée (b), qui rapporte un vers du Triptoleme de Sophocles, tragédie, actuellement perdue, où ce mot se trouve employé.

Le grain, qu'Hérodote nomme un peu plus haut oÿté, me paroît de l'épautre, après un examen réfléchi d'un grand nombre de passages des anciens, & je l'ai traduit ainsi. Il est très-certain que ce n'est point le riz, comme l'a cru (c) M. Shaw, & que cette plante n'a été connue en Egypte que plusieurs siècles après Hérodote. Le pain qu'en faisoient les Egyptiens se terminoit en pointe, comme le disent Pollux (Αἰγύπτιοι δὲ (d) τοὺς εἰς ἕξ' ἀκτυμαίους ἄρτους καλλιστέϊς (lege ex Herodot. καλλήστει) φέμαζον) & Athénée, corrigé d'après Pollux par Casaubon, Liv. III. Chap. XXIX. pag. 114. C. Ainsi, l'on ne voit pas pourquoi M. de Paw (e) fait dire à ces deux Auteurs qu'il falloit ajouter à ce pain beaucoup de pâte fermentée, ce qui lui communiquoit un goût acide.

(259) §. LXXVII. *Dans de la saumure.*) « Les Egyptiens (f) regardent la mer comme Typhon, & le Nil,

(a) Strab. Geograph. Lib. XVII. pag. 1179. C. D.

(b) Athen. Lib. X. Cap. XIV. pag. 447.

(c) Voyages de Shaw. Tom. II. pag. 171.

(d) Jul. Pollucis Onomast. Lib. VI. Cap. XI. Segm. 73. Tom. I. pag. 609.

(e) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, Sec. III. pag. 148.

(f) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 363. D. E.

« qui s'y perd & s'y disperse, comme Osiris. — Les Prêtres ont, par cette raison, en horreur la mer; & le sel, qu'ils appellent l'écume de Typhon, est du nombre des choses qui leur sont interdites ». Ils faisoient cependant usage de sel fossile; car Plutarque avance dans un autre endroit, que les Prêtres (a) ne mettoient point de sel dans leurs alimens, lorsqu'ils observoient la continence. Ils faisoient donc usage de sel lorsqu'ils ne l'observoient pas. Or, comme ils avoient en horreur le sel marin, il falloit donc nécessairement qu'ils se servissent d'une autre espece de sel.

Nous apprenons par Arrian, que le pays d'Ammon (b) produisoit du sel fossile que quelques Prêtres d'Ammon portoient en Egypte. Les Egyptiens se servoient de cette espece de sel dans leurs sacrifices, parce qu'il est plus pur que celui de mer. Je croirois volontiers qu'Hérodote veut parler ici de cette espece de sel.

(259*) §. LXXVIII. *Un cercueil avec une figure en bois.* Plutarque parle aussi de cet usage; mais il prétend que (c) ce n'est pas pour exhorter les convives à boire & à se réjouir qu'on leur présentoit ce squelette, mais pour les engager à s'aimer réciproquement, & à ne point s'exposer aux maux qui font regarder la vie longue, quoiqu'elle ne soit que trop courte. J'ai bien peur que Plutarque, qui étoit un homme grave & vertueux, n'ait imaginé un but moral, dans cet usage où il n'y en avoit pas.

L'idée de la mort étoit moins révoltante chez les anciens, qu'elle ne l'a été depuis. « La vie, dit (d) Anacréon, court comme un char rapide. Dans peu nous ne

(a) Plutarch. de Iside & Osir. pag. 352. F.

(b) Arrian. de Exped. Alex. Lib. III. Cap. IV. §. VI. & VIII. pag. 187.

(c) Plutarch. in septem Sapient. Convivio. pag. 148. B.

(d) Anacr. Od. IV.

» serons plus qu'un peu de poussière. Pourquoi donc rē-
 » pandre sur terre de vaines libations ? Parfumez - moi
 » plutôt, pendant que je vis encore ; couronnez-moi de
 » roses, & faites venir ma maîtresse ».

Telle est l'idée sous laquelle il faut envisager cet usage
 des Egyptiens, & le passage suivant du festin de Trimalchion
 prouve que c'en est l'esprit.

*Potantibus (a) ergo, & accuratissime nobis lautissias
 mirantibus, larvam argenteam attulit servus, sic ap-
 tam, ut articuli ejus vertebræque laxatæ in omnem
 partem flecterentur. Hanc cum super mensam semel
 iterumque abjecisset, & catenatio mobilis aliquot figu-
 ras exprimeret, Trimalchio adjecit:*

*Heu, heu nos miseros, quam totus homuncio nil est!
 Sic erimus cuncti, postquam nos auferet Orcus.
 Ergo vivamus, dum licet esse bene.*

(260) §. LXXIX. *Contens des chansons.*) Il ne s'agit,
 dans ce paragraphe, que des chansons des Egyptiens, &
 entr'autres de leur Manéros ; *νόμοι* ne peut par consé-
 quent convenir aux loix, & doit s'entendre des chansons. Thomas
 Gale a saisi parfaitement dans ses notes le sens de notre
 Auteur. Athénée prétend (b) que la chanson de Linus
 s'appelloit *νόμοι*. Peut-être faut-il lire *νόμοι*.

(261) §. LXXIX. *Et sur-tout celle qui se chante.*)
 Ce passage est altéré dans toutes les éditions. M. Wesse-
 ling me paroit l'avoir bien rétabli. Je l'ai suivi. Voici
 comme il l'écrivit : *καὶ δὲ καὶ ἄισμα ἢ ἴστι, ὅτι ἢ τε φοιτικῆ
 αἰδιδμοί ἴστι καὶ ἢ κύρη, καὶ ἄλλῃ κατὰ μέτροι ἴθια οὐτομα
 ἔχου· συμφέρεται δὲ ταῦτὸ εἶναι τὸ εἰ Ἕλληνας Ἀἰῶνι ὀνομάζοντες*

(a) Petronii Satyric. Cap. XXXIV. sub finem.

(b) Athen. Deipnosoph. Lib. XIV. Cap. III. pag. 619. C.

δαίδυσι· ὅστις πολλὰ μὲν καὶ ἄλλα ἀποθούμαζεν με τῶν περὶ
 Αἴγυπτιν ἰόντων, ἐν δὲ δὴ καὶ τὸν Λῆϊον ἰκέθειν ἔλαβον.

10. Il sépare ἔισσι en deux, ce qui est très-heureux
 20. Il efface Λῆϊος qui le suivoit, parce qu'il ne se trouve
 point dans deux excellens manuscrits & dans celui de Valla,
 & parce que ce mot trouble le sens. Il n'est pas non plus dans
 le manuscrit B. de la Bibliothèque du Roi. 30. Il efface
 τῶμα, ou bien il y substitue ἴμον, ce qui me paroît mieux.

J'ai changé depuis de sentiment, & je crois que la leçon
 ordinaire est très-bonne, pourvu que l'on substitue Μανέρως
 à Λῆϊος après ἔισσι. Καὶ δὴ καὶ ἀίσμα ἔισσι Μανέρως. Il faut
 aussi changer ἔλαβον en ἔλαβι avec l'édition d'Alde. Si l'on
 suit cette conjecture, il faudra traduire : il y en a plusieurs
 dont l'institution est louable, & sur-tout le Manéros, qui se
 chante en &c.

(262) §. LXXIX. *Qu'ils appellent Linus.*) « Uranie
 » eut (a) un fils aimable & gracieux, qui fut appelé
 » Linus : tous les chantres & joueurs d'instrumens le célé-
 » brent dans les chœurs & dans les festins, au commen-
 » cement & à la fin de tous les airs, ils invoquent Linus.
 » Linus, dit (b) Diodore de Sicile, fut chez les Grecs
 » le premier inventeur du rythme & de la mélodie.
 » Cadmus ayant apporté de Phénicie en Grece les lettres
 » ou caracteres, Linus fut le premier qui les transporta
 » dans le dialecte des Grecs, qui leur donna des noms, &
 » qui en forma les caracteres. On les appelloit lettres phé-
 » nicienes, parce qu'elles étoient venues du pays des Phé-
 » niciens dans celui des Grecs. Mais comme les Pélasges
 » furent les premiers qui firent usage de ces caracteres,
 » & qu'ils les substituerent aux anciens, on les surnomma

(a) Fragment. Hesiodi apud Eustath. ad Iliad. 18. vers. 570. pag.
 2163. lin. 61.

(b) Diodor. Sicul. Lib. III. §. LXVI, pag. 236.

» Pélasgiques. Linus s'étant fait admirer par ses talens pour
 » la poésie & la musique, eut plusieurs disciples, dont
 » les trois plus illustres furent Hercules, Thamyris &
 » Orphée. Hercules apprenoit à jouer de la cithare; mais il
 » avoit l'esprit tardif & ne pouvoit apprendre. Linus l'ayant
 » frappé dans un mouvement d'impatience, Hercules se
 » mit en colere, & lui donna un coup si violent de sa
 » cithare, qu'il le tua. Linus avoit écrit en lettres
 » pélasgiques les exploits du premier Bacchus, & d'au-
 » tres Mythologies qu'il laissa à la postérité ».

Il y avoit, dit (a) Eustathe, un Linus plus ancien que celui qui fut le maître d'Hercules. C'est celui-ci dont parle Hérodote. Si le Clerc eût fait attention à cela, il auroit épargné à Hérodote plusieurs reproches, Voyez ses notes sur le premier fragment d'Hésiode.

L'épigramme que rapporte Eustathe dans ses commentaires sur Homere, (tom. II. pag. 1163. lin. 59.) regarde le second Linus.

« Linus (b) est, au rapport d'Aristarque, une sorte
 » d'hymne ou de chanson, de même que le Pæan & le
 » Dithyrambe ». Cette sorte de chanson étoit lugubre; Athénée (c) en a fait la remarque. Aussi trouve-t-on chez les Poëtes αιλιοι ou αιλια, adverbe composé de λιοι & de αι, particule plaintive, pour exprimer les gémissemens.

(d) Μάτηρ, νιν ὄται ποῦντα

Φρενομήτως ἀκόνση,

Ἄιλιοι, αἰλιοι,

Οὐδ'

Ἦσει δὺσμορος.

(a) Eustath. pag. 1163. lin. 63.

(b) Eustath. Tom. II. pag. 1163. lin. 55.

(c) Athen. Deipnosoph. Lib. XIV. Cap. III. pag. 619. C.

(d) Sophocl. Ajax Mæstigoph. vers. 625.

« Lorsque sa mere apprendra qu'il a perdu l'esprit, elle ne cessera de chanter *Ælinon*, *Ælinon* ».

Tout le monde connoit le commencement de l'Idylle de Moschus sur la mort de Bion, *ἀλιτιά μου στυγαχῆτε*. Ce terme venoit des langues asiatiques. Les Barbares, dit Euripides, commencent (a), dans la langue de l'Asie, les chansons lugubres par *Ælinon*, lorsque le sang de leurs Rois est versé. Lin signifie en (b) phénicien, plainte, gémissement.

(263) §. LXXIX. Elle s'appelle en Egyptien *Manéros*.) « Isis (c) ne fut pas plutôt arrivée dans un lieu désert, où elle s'imaginoit être seule, qu'elle ouvrit le coffre, & se mit à embrasser le corps mort d'Osiris, en pleurant amèrement. Pendant qu'elle étoit ainsi occupée, le fils du Roi de Byblos, qui l'avoit suivie, s'approcha doucement d'elle, & s'apperçut du sujet de sa douleur. Eile se retourna tout-à-coup, & dans sa colere, elle jetta sur lui un regard si terrible, qu'il mourut de frayeur. D'autres disent qu'il tomba dans la mer. Quoï qu'il en soit, on lui rend de grands honneurs à cause de la Déesse. Ce Manéros, que les Egyptiens chantent dans leurs festins, est cet enfant. Quelques-uns prétendent qu'il s'appelloit Palæstinus ou Pélusius, & que la Déesse fit bâtir la ville de ce nom pour en conserver la mémoire. Ils ajoutent que le Manéros, que les Egyptiens célèbrent dans leurs fêtes, fut l'inventeur de la musique. D'autres disent que Manéros n'est point un nom d'homme ;

(a) Euripid. *Orest.* vers. 1404.

(b) Le Clerc, not. in Hesiod. pag. 338. Edit. Amstel. in-8°. 1701.

(c) Plutarch. de *Iside & Osiride.* pag. 357. D. E.

» mais une (a) chanson qui convient aux festins & aux
 » plaisirs de la table, & qu'ils chantent, afin que tout leur
 » soit prospère. C'est en effet dans la joie du repas qu'ils
 » font retentir les airs de ce Manéros ».

Les Mariandyniens avoient une chanson pareille qu'ils appelloient Bormus, comme le disent (b) Athénée & (c) Héfychius. C'est une chose remarquable, que le Manéros, le Linus (d) & le Bormus fussent des chansons lugubres.

Ceci contredit la dernière partie du passage de Plutarque que je viens de citer; mais il peut se faire qu'il y ait eu deux chansons connues sous le nom de Manéros; l'une qui le célébroit comme l'inventeur de la musique; l'autre qui déplorait sa mort prématurée.

(264) §. LXXX. Il n'y a parmi les Grecs que les Lacédémoniens qui &c.) Il faut (e) aussi que les jeunes gens respectent non-seulement leurs peres, & qu'ils leur soient soumis, mais même les vieillards, qu'ils leur cedent le pas, qu'ils se levent lorsqu'ils surviennent, & qu'ils se tiennent tranquilles en leur présence. Xénophon met dans la bouche du jeune Périclès ces paroles. Quand (f) les Athéniens auront-ils pour les vieillards le même respect que les Lacédémoniens, eux qui commencent par mépriser leurs peres, & passent de là aux gens âgés? Tout le monde fait l'histoire de ce vieillard athénien (g), qui étant allé

(a) Je lis $\omega\delta\delta\iota$ d'après Hérodote. $\Delta\iota\alpha\lambda\epsilon\iota\kappa\tau\omega\iota$ ne fait aucun sens. Je fais ensuite quelques autres changemens au texte, qui me paroissent nécessaires, mais dont ce n'est pas ici le lieu de parler.

(b) Deipnosoph. Lib. XIV. Cap. III. pag. 619. F.

(c) Au mot Βορμῶς.

(d) Athen. Loco laudato C. & hefyich. au mot Βορμῶς.

(e) Plutarch. Instit. Laconic. pag. 237. D.

(f) Xenoph. Memor. Socrat. Dict. Lib. III. Cap. V. §. XV. p. 152.

(g) Valer. Maxim. Lib. IV. Cap. V. Extern. 2. pag. 381.

au spectacle, ne put trouver place parmi ses compatriotes. Etant venu par hasard à l'endroit où étoient les Ambassadeurs de Lacédémone, ils se leverent par respect, & le firent asseoir parmi eux en la place d'honneur. Le peuple leur donna de grands applaudissemens; sur quoi l'on dit qu'un Lacédémonien s'ecria : les Athéniens connoissent la vertu, mais ils en négligent la pratique. Cependant Xénophon fait dire à (a) Socrates que c'est un usage universellement établi, que les jeunes gens cedent le pas aux plus âgés, qu'ils se levent lorsqu'ils entrent, & qu'ils leur donnent la place d'honneur. Ces usages s'observent (b) encore actuellement en Egypte, dit M. Savary.

Les Athéniens avoient aussi emprunté (c) des Egyptiens une loi bien sage, qui défendoit de faire mourir une femme enceinte, avant qu'elle eût accouché.

(265) §. LXXXI. *Avec des franges.*) Ces franges servoient non-seulement d'ornement; mais elles étoient encore nécessaires pour empêcher ces habits de s'effiler. Les habits sans franges étoient ourlés; ce qui faisoit le même effet.

(266) §. LXXXI. *Cérémonies orphiques.*) « Bacchus (d) » voulant passer avec ses troupes d'Asie en Europe, con- » tracta amitié avec Lycurgue, Roi de la Thrace, située » près de l'Hellespont. Il y envoya d'abord les Bacchantes » comme dans un pays ami : mais Lycurgue ordonna à ses » troupes d'attaquer la nuit Bacchus, & de le tuer, lui & » toutes les Ménades. Bacchus ayant appris cette nouvelle » par un homme du pays nommé Tharops, en fut effrayé »

(a) Xenoph. Socrat. Memorabil. Lib. II. Cap. III. §. XVI. pag. 93.

(b) Lettres sur l'Egypte, &c. Lettre XIII. pag. 143 & suiv.

(c) Plutarch. de Serâ Numinis Vindictâ, pag. 552. D.]

Ælian. Var. Hist. Lib. V. Cap. XVIII. pag. 432.

(d) Diodor. Sicul. Lib. III. §. LXIV. pag. 234. lin. 55.

» parce que ses forces étoient encore au-delà de la mer, &
 » qu'il n'étoit passé qu'avec un très-petit nombre de ses
 » amis. Il retourna, par cette raison, secrètement à son
 » armée. Cependant Lycurgue ayant attaqué les Ménades,
 » les fit toutes passer au fil de l'épée dans le lieu qu'on
 » appelle Nysus. Bacchus étant revenu avec son armée,
 » vainquit les Thraces dans un combat, Lycurgue fut
 » pris, on lui creva les yeux, & après lui avoir fait souffrir
 » toutes sortes de supplices, on le mit en croix. Bacchus,
 » donna par reconnaissance, à Tharops, le Royaume
 » de Thrace, & lui enseigna les mystères & les orgies.
 » Œagre, fils de Tharops, succéda à son père, & ayant
 » appris de lui les cérémonies des mystères, il les enseigna
 » à son fils Orphée, qui surpassoit tout le monde en génie
 » & en savoir. Celui-ci en changea plusieurs cérémonies,
 » & c'est pour cela qu'on a appelé Orphiques les mystères
 » que Bacchus avoit inventés & célébrés ».

Tel est le sentiment de Diodore de Sicile. Il rapporte cependant autre part que les Prêtres Egyptiens racontotent qu'Orphée (a) avoit emprunté de leur pays la plupart des mystères, tels que ceux d'Osiris & d'Isis, qui sont les mêmes, au nom près, que ceux de Bacchus & de Cérès, aussi bien que la fable des Enfers. En introduisant en effet les peines des méchants & les récompenses des gens pieux, il ne faisoit qu'imiter, suivant ces mêmes Prêtres, ce qui se pratiquoit aux funérailles des Egyptiens.

Pausanias assure qu'Orphée étoit Egyptien. « Un Egyptien (b), dit-il, pensoit qu'Amphion étoit Egyptien, & qu'Orphée, cet homme habile dans la magie, que nous autres Grecs croyons Thrace, étoit pareillement Egyptien ». C'est ainsi qu'il faut rendre ce passage. Or, son

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCVI. Tom. I. pag. 107.

(b) Pausan. Eliacor. post. sive Lib. VI. Cap. XX. pag. 505.

nom est Egyptien , & s'accorde très-bien avec la fable des Grecs , qui vouloit qu'il fût fils d'Apollon,

Εξ (α) Απόλλωνος δὲ φερ—

/ Μικτὰς ἀειδᾶν πατὴρ

Ἐμολεν ἐναίετος Ὀρφύς.

« Vint aussi Orphée , fils d'Apollon , cet excellent poète » & joueur de cithare ».

Le Scholiaste de Pindare rapporte sur ces vers un oracle de la Pythie , où Orphée est appelé fils d'Apollon.

Or ou *Orus* , suivant la terminaison grecque , est une Divinité Egyptienne , qui répond à l'Apollon des Grecs (b).

Phe (c) ou Pho signifie , chez les Coptes , engendrer. Ainsi , Orphée doit être le fils d'Or ou Oros , c'est-à-dire , d'Apollon. De là Semphos est rendu par fils d'Hercules ; Sem ou Som étant l'Hercules Egyptien ; & l'Hellebore blanc qu'on appelle *genitura Herculis* , étoit nommé Somphia par les Egyptiens.

Remarquez aussi que parmi les monumens Egyptiens on trouve Orus ou Harpocrates (d) , qui est le même , environné de plusieurs animaux ; ce qui prouve encore que les Grecs , en mettant à la suite d'Orphée différens animaux , avoient puisé cette fable en Egypte.

(267) §. LXXXI. *Et Pythagoriques.*) Diogenes Laerce rapporte (e) , d'après Aristote , que Pythagore faisoit usage d'habits & de couvertures de laine , parce qu'on ne connoissoit point encore le lin dans le pays où il demuroit.

(a) Pindar. Pyth. Od. IV: vers. 313. pag. 233.

(b) Herodot. Lib. II. §. CXLIV & CLVI.

(c) Frid. Sam. de Schmidt opuscula, pag. 108.

(d) Recueil d'Antiquités Égyptiennes, Etrusques. Tom. III. Planc. X. n°. 2.

(e) Diogen. Laert. Lib. VIII. Segment. XIX, pag. 504.

Cependant Apulée (a) nous apprend que les Pythagoriciens ne portoient point d'habits de laine. *Quippè lana, signifi-
fimi corporis excrementum, pecori detracta, jam inde
Orphei & Pythagoræ scitis, profanus vestitus est. Sed
enim mundissima lini seges, inter optimas fruges terræ
exorta, non modò indutui & amictui sanctissimis
Ægyptiorum sacerdotibus, sed opertui quoque in rebus
sacris usurpatur.* Il seroit fort aisé de grossir le nombre
des citations; mais elles ne diroient rien de plus.

Il ne sera peut-être pas inutile de faire observer que
Pythagore, quoiqu'un très-beau génie, étoit extrêmement
superstitieux, & qu'il adopta le régime des Prêtres Egypti-
tiens, qui étoit fondé sur la nature du climat qu'ils habi-
toient, sans considérer que ce même régime ne convenoit
point à la Grece.

Ceux qui étoient initiés à ces mystères ne mangeoient
rien qui eût eu vie. Voyez Euripides (b), καὶ δι' ἀψύχῃ
βρωῆς σίτοις κατέλειν, Ορφία τ' αἰακτ' ἔχων, βάρχειν. « Et ne
» vous nourrissant que des choses qui n'ont point eu vie,
» cherchez à vous faire un nom, & prenant pour votre
» guide Orphée, observez les cérémonies bachiques ».
Plutarque dit aussi (c) que l'on raconte que l'ancien Orphée
s'abstint de toute nourriture animale.

Dans les éditions d'Hérodote on lit seulement : ἰμολογεῖσθαι
δὲ ταῦτα τοῖσι Ορφικῶσι καλεομένοισι καὶ Πυθαγορείοισι. Mais on
trouve dans l'édition d'Alde, ἰμολογεῖσθαι δὲ ταῦτα τοῖσι
Ορφικῶσι καλεομένοισι, καὶ Βακχικῶσι, ἔϋσι δὲ Λιγυπτιοῖσι,
καὶ Πυθαγορείοισι. Cette leçon est appuyée par le manuscrit B.
de la Bibliothèque du Roi, & par plusieurs autres dont font

(a) Apul. Apologia. pag. 495. lin. ultimâ.

(b) Euripid. Hippolyt. vers. 963.

(c) Plutarch. in septem Sapient. conviv. pag. 159. C.

mention les variantes de l'édition de M. Wesseling. Aussi n'ai-je pas balancé à l'admettre dans ma traduction. Voyez aussi le savant M. Valckenaer sur l'Hippolyte d'Euripides, vers 952, page 266, col. seconde.

(268) §. LXXXII. *Ils se persuadent que l'issue sera la même.*) Un prodige est un effet dont on ignore la cause & qui arrive rarement. Les prodiges sont, dans ce sens, également soumis aux loix invariables de la Nature. L'événement qui les a suivis dans le physique, doit se reproduire, quand ils reparoissent, si toutes les circonstances sont d'ailleurs égales : de même que deux plats d'une balance étant en équilibre, si l'on met dans un de ces plats un poids quelconque, ce plat doit nécessairement baisser en raison de la pesanteur de ce poids, & l'autre nécessairement s'élever dans la même proportion.

Il en est de même des opérations de notre ame. Elles sont toutes également nécessaires, puisque nous ne pouvons vouloir sans un motif prédéterminant. On ne peut point cependant fixer *a priori* comment un homme agira dans un cas particulier quelconque, parce qu'on n'est point particulièrement instruit de la disposition de son ame, de sa situation précise & de ses motifs. Mais on ne peut assurer non plus de quel côté le vent tournera demain, quoique l'air soit certainement sujet aux loix nécessaires du mouvement.

Ce raisonnement détruit absolument la divination, qui me paroît fondée sur ce principe, *post hoc, ergo propter hoc*. Logique singulière, & qui n'est cependant que trop commune.

(269) §. LXXXIV. *Ceux-ci pour les dents.*) Les maux de dents n'étoient donc pas aussi rares en Egypte que le pensoit M. (a) Michaëlis.

(a) Description de l'Arabie par M. Niebuhr. pag. 116.

(270) §. LXXXV. *De sa maison.*) Οἰκίαις, ou ioniquement οἰκίαις, de même que οἰκίαις, s'entend non-seulement des esclaves, mais encore de la femme & des enfans de la maison, en un mot de toutes les personnes de la maison. On en trouve plusieurs exemples dans Hérodote.

(271) §. LXXXV, *A l'endroit où on les embaume.*) Les Egyptiens prenoient ce soin de la conservation des corps, parce qu'ils croyoient que l'ame restoit dans le corps tant qu'il subsistoit, & qu'elle ne passoit point dans d'autres corps qu'il ne fût détruit. *Ægyptii (a) periti sapientia, condita diu servant cadavera, scilicet ut anima multo tempore perduret, & corpori sit obnoxia, nec citò ad alios transeat.*

Cassien donne une autre raison de cette coutume, qui est très-vraisemblable, sans cependant être incompatible avec celle que je viens de rapporter. Il prétend (b) qu'on avoit imaginé cette méthode, parce qu'on ne pouvoit enterrer les morts tout le temps de l'inondation. Mais Hérodote observe que cela se pratiquoit, à cause qu'il n'étoit (c) pas permis d'abandonner aux bêtes les corps morts. Ils ne les enterroient pas, de crainte qu'ils ne fussent mangés des vers, & ils ne les brûloient pas, parce qu'ils regardoient le feu comme une bête féroce qui dévore tout ce qu'il peut saisir.

Comme Hérodote n'a rien dit des cérémonies concernant la sépulture des Egyptiens, j'ai cru faire plaisir à mes Lecteurs, en mettant ici ce qu'on en trouve dans Diodore de Sicile.

« Les parens (d) du mort fixent le jour des obsèques,

(a) Servius ad Virgil. *Æneid.* Lib. III. vers. 68. Tom. II. pag. 342. col. 1. lin. ult.

(b) Jo. Cassian. collat. XV. 3.

(c) Herodot. Lib. III. §. XVI.

(d) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCII. Tom. I. pag. 102.

» afin que les Juges, les parens & les amis du mort aient à
» s'y trouver, & ils le déterminent, en disant qu'il doit
» passer le lac de son nome. Arrivent ensuite les Juges au
» nombre de plus de quarante, ils se placent & forment un
» demi cercle au-delà du lac. On approche de ses bords un
» bateau que tiennent prêt ceux qui sont chargés de cette
» cérémonie, & sur lequel est un nautonnier que les Egyp-
» tiens nomment en leur langue *Charon*. Aussi dit-on
» qu'Orphée ayant remarqué cet usage dans son voyage
» en Egypte, en prit occasion d'imaginer (a) la fable des
» Enfers, en imitant une partie de ces cérémonies, & en y
» en ajoutant d'autres de son invention. Avant que de placer
» sur le bateau le cercueil où est le corps du mort, la loi
» permet à un chacun de l'accuser. Si l'on prouve qu'il a
» mal vécu, les Juges le condamnent, & il est exclus du
» lieu de sa sépulture. S'il paroît qu'il a été accusé injus-
» tement, on punit sévèrement l'accusateur. S'il ne se
» présente personne pour l'accuser, ou si celui qui l'a fait
» est reconnu pour un calomniateur, les parens ôtent les
» marques de leur douleur, & font l'éloge du mort, sans
» parler de sa naissance, comme cela se pratique en Grece,
» parce qu'ils pensent que les Egyptiens sont tous également
» nobles. Ils s'étendent sur la maniere dont il a été élevé
» & instruit depuis son enfance, sur sa piété, sa justice,
» sa tempérance & ses autres vertus depuis qu'il est par-
» venu à l'âge viril, & ils prient les Dieux des Enfers de
» l'admettre dans la demeure des gens pieux. Le peuple
» applaudit & glorifie le mort qui doit passer toute l'éternité
» dans les Enfers avec les bienheureux. Si quelqu'un a un
» monument destiné à sa sépulture, on y dépose son corps ;
» s'il n'en a point, on construit dans sa maison une

(a) Il est utile d'observer la progression des opinions humaines.

» chambre, & l'on pose sa biere droite contre la partie
 » du mur la plus solide. On place dans leurs maisons ceux
 » à qui on n'a point accordé la sépulture, soit à cause des
 » crimes dont on les a accusés, soit à cause des dettes
 » qu'ils avoient contractées, & il arrive quelquefois dans
 » la suite qu'on leur donne une sépulture honorable, parce
 » que leurs petits enfans devenant riches, payent leurs
 » dettes, ou les font absoudre ».

Les Prêtres Egyptiens disent (a) qu'Orphée, en introduisant les peines des méchans dans les Enfers, & en admettant les prairies des bienheureux, n'avoit fait qu'imiter ce qui se pratiquoit aux funérailles des Egyptiens : que suivant l'ancienne institution de ces peuples, Mercure, le conducteur des ames, ayant mené le corps d'Apis jusqu'à un certain endroit, l'avoit remis à celui qui portoit le masque de Cerbere : Orphée ayant communiqué ces usages aux Grecs, Homere, marchant sur ses traces, en orna sa poésie. « Mercure (b), dit-il, sa baguette à la main, convoquoit
 » les ames des Pour suivans ». Et peu après : « Elles tra-
 » verserent l'Océan, passerent près de Leucade, entrerent
 » par la porte du Soleil dans le pays des songes, & bientôt
 » elles arriverent dans la prairie d'Asphodele, où habitent
 » les ames qui sont les images des morts ».

Le Poëte donne le nom d'Océan au fleuve, parce que les Egyptiens appelloient ainsi le Nil en leur langue. Il entend par les portes du Soleil, la ville d'Héliopolis. Il pense que la prairie & la demeure feinte des morts est le lieu qui borde le marais Achérusia près de Memphis, où il y a de très-belles prairies, des marais & des campagnes de Lotos. C'est en suivant les traces d'Orphée qu'il dit que les morts habitent en ces lieux, puisque c'est-là que

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCVI. Tom. I. pag. 107, 108.

(b) Homeri Odyss., Lib. XXIV, vers. 1 & seq.

Ils font la plupart des funérailles des Egyptiens, & surtout les plus magnifiques, & qu'on n'y dépose les cadavres qu'après qu'ils ont passé le fleuve & le lac Achérusien. Le reste des fables que débitent les Grecs sur les Enfers, s'accorde avec ce qui s'observe encore actuellement en Egypte. Car le navire qui transporte les cadavres s'appelle *Baris* (a), & l'on paye pour le passage une obole au nautonnier, qu'on nomme, dans la langue du pays, Charon. On dit que près de ces lieux sont le temple d'Hécate Ténébreuse, les portes du Cocyte & de Léthé fermées avec des barres d'airain, & celles de la Vérité, & proche de celles-ci une statue, sans tête, de la Justice.

Ces passages de Diodore sont d'autant plus curieux, qu'ils font voir l'origine des fables. Les vers qu'il cite d'Homère prouvent que ce Poète connoissoit l'immortalité de l'ame. Mais où avoit-il pris cette doctrine? demande Madame Dacier dans ses notes sur cet endroit de l'Odyssée. Elle répond que c'est dans la Théologie des Hébreux. Il est cependant certain que les Hébreux n'eurent connoissance de ce dogme que pendant leur captivité à Babylone. D'ailleurs, les Hébreux ne commencerent à être connus des Grecs que

(a) Quoique tous les navires égyptiens s'appellassent proprement *Baris*, (Herodot. Lib. II. §. XCVI.) Cependant on nommoit ainsi la barque de Charon, témoin ces vers de Zonas. (Analect. Veter. Poetar. Græcor. Tom. II. pag. 81. n°. VII.)

Ἀΐδῃ δὲ ταύτης καλαμώδεις ὕδασι λίμνη

κωπιύει τεκύνων ἄρην ἐλαυτομένη,

.

. Χάρων.

« O vous ! Charon, qui conduisez la barque des morts sur ce marais
 couvert de joncs

dans le temps d'Alexandre. Eh pourquoi ne point voir, comme je l'ai dit ailleurs, que les Grecs avoient puisé cette doctrine chez les Egyptiens ?

(272) §. LXXXVI. *Que la loi a chargées des embau-memens.*) Il y a dans le grec *κατάταται*. Ce terme, quoique général, s'applique particulièrement à ceux qui exercent ces arts, que les Latins appellent *artes fellularia*. Il y a dans la version latine, *certi ad hoc ipsum constituti*. On diroit que le Traducteur à lu *κατατάχεται*, qui se trouve dans le manuscrit de Sancroft. J'ai suivi cette dernière leçon comme faisant un meilleur sens.

(273) §. LXXXVI. *Celui dont je me fais scrupule.*) C'étoit sans doute la figure de quelque Divinité, peut-être celle d'Osiris. On fait qu'Isis portoit par-tout avec elle le corps de son mari, ce qui suppose qu'elle l'avoit fait embaumer. Voyez Plutarque, *de Iside & Osiride*.

(274) §. LXXXVI. *Qui ne coûte pas si cher.*) L'embaumement (a) de la première façon coûte un talent d'argent; celui de la seconde vingt mines, & celui de la dernière peu de chose.

(275) §. LXXXVI. *En partie par le moyen des drogues &c.*) J'avois cru qu'Hérodote vouloit dire qu'on tiroit d'abord la cervelle par les narines, & qu'ensuite on introduisoit en sa place des parfums. La remarque de M. Rouelle m'avoit confirmé dans cette opinion. Cet habile Chimiste avoit trouvé des drogues aromatiques (b) dans la tête de plusieurs momies. Si Hérodote, me disois-je, n'en parle point en cet endroit, il n'en parle nulle part. Or, il n'est pas vraisemblable que cet Historien ait oublié

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCI. Tom. I. pag. 102.

(b) Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1750. Mém. Fig. 143.

une partie essentielle de l'embaumement. Je m'étois trompé. Τα μίτ, τὰ δὲ se rapportent manifestement à ἐξάγχοι πρὸ ἰγκίφαλι. Il étoit impossible de vider entièrement le crâne avec ce ferrement. On en tiroit ce qu'on pouvoit. Les drogues dissolutives qu'on y injectoit enlevoient le reste. La phrase grecque ne peut s'entendre autrement. Il est vrai qu'en suivant ce sens, Hérodote ne dit plus qu'on ait embaumé la tête; mais il peut avoir oublié ce point, quoiqu'il soit essentiel, comme il est convaincu d'en avoir oublié d'autres dans le reste de ce qui concerne les embaumemens.

(276) §. LXXXVI. *Ils font ensuite une incision.*) « Le corps étant (a) étendu par terre, le Scribe trace sur le flanc gauche tout ce qu'on doit couper. Celui qui doit faire l'incision, coupe, avec une pierre d'Ethiopie, autant de chair que l'ordonne la loi. Cela fait, il s'enfuit de toutes ses forces, & les assistans le poursuivent à coups de pierres, en le chargeant d'imprécations, comme s'ils vouloient détourner sur lui ce crime. Ils regardent en effet comme odieux quiconque fait violence à un corps de même nature que le leur, quiconque le blesse, en un mot, quiconque lui fait quelque mal ».

(277) §. LXXXVI. *Les intestins.*) Hérodote ne dit pas ce qu'on faisoit de ces intestins après qu'on les avoit nettoyés & passés au vin de palmier. Porphyre y suppléa. « Lorsqu'on (b) embaume les cadavres des gens de qualité, on en tire les intestins, on les met dans un coffre, & entr'autres (c) choses qu'on fait pour le mort, on prend le coffre, on atteste le soleil, & l'un des embaumeurs lui adresse, pour le mort, ces paroles qu'Euphantus a tra-

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCI. Tom. I. pag. 101 & 102.

(b) Porphyr. de abstinentiâ ab Esu Animal. Lib. IV. §. X. pag. 329.

(c) Le Traducteur latin a rendu cela d'une manière absurde & intelligible.

» duites de sa langue maternelle : *Soleil, souverain maître,*
 » & vous tous Dieux , qui avez donné la vie aux
 » hommes , recevez-moi , & permettez que j'habite avec
 » les Dieux éternels. J'ai persisté tout le temps que
 » j'ai vécu dans le culte des Dieux que je tiens de
 » mes peres ; j'ai toujours honoré ceux qui ont engen-
 » dré ce corps ; je n'ai tué personne ; je n'ai point
 » enlevé de dépôt ; je n'ai fait aucun autre mal. Si
 » j'ai commis quelqu'autre faute dans ma vie , soit en
 » mangeant , soit en buvant , ce n'a point été pour
 » moi , mais pour ces choses. L'embaumeur montrait ,
 » en achevant ces mots , le coffre où étoient les intestins.
 » On jettoit ensuite le coffre dans le fleuve. Quant au
 » reste du corps , quand il étoit pur , on l'embaumoit ».

Plutarque s'accorde bien avec Porphyre ; mais il omet des particularités essentielles. Je vais mettre les deux passages où il parle de ce fait , afin d'avoir occasion de les corriger. Le premier est dans le Banquet des sept Sages. « Ceux (a) » qui ont fait l'incision , montrent au soleil les intestins , les » jettent ensuite dans le fleuve , & prennent soin du reste du » corps , comme étant déjà pur ». Οἱ τῶν τέκρον ἀτατίμωντες εἰσεῖξαν τῷ ἡλίῳ , εἶτ' αὐτὰ μὲν εἰς τὸν ποταμὸν κατέβαλον τῷ δὲ ἄλλῳ σώματος ἥδη καθαρῷ γενοίτος ἐπιμέλειται. Ce texte est manifestement corrompu : mais il ne faut pas corriger , avec M. Reiske , εἶτα τὰ μὲν ἔγκατα εἰς τὸν π. κ. Il faut conserver εἶτ' αὐτὰ , à cause du passage ci-dessus cité de Porphyre. Εἰ δέ τι ἄρα κατὰ τὸν ἱμαντῶν βίον ἥμαρτον.... ἀλλὰ δισσὸ ταῦτα , δειξας τὴν κίβωτον , εἰ ἢ ἡ γαστήρ ἦν. Je lis : Οἱ τὸν τέκρον ἀτατίμωντες , καὶ τῆς κοιλίας ἔξελόντες εἰσεῖξαν κ. τ. Δ. La preuve de cette correction se tire d'un autre passage du

(a) Plutarch. in VII. Sapient. Convivio. pag. 159. B.

même Auteur, que voici. (a) Ἀγύπτιοι τῶν νεκρῶν τὴν κιλία, ἐξελίπτες, καὶ πρὸς τὸν ἥλιον ἀνασχίζοντες ἐκβάλλουσιν ὡς αἰτίαν ἀπάτων ᾧ ὁ ἄνθρωπος ἥμαρτεν. Ce passage est pareillement altéré. L'incision a dû précéder l'extraction des intestins. Ἀνασχίζοντες ne fait donc aucun sens. Je lis καὶ πρὸς τὸν ἥλιον μαρτύροντες ἐκβάλλουσιν, comme à l'endroit cité de Porphyre, πρὸς τὸν ἥλιον μαρτύρονται; cependant j'aurois mieux lire, en suivant la trace des lettres & le premier passage de Plutarque, καὶ πρὸς τὸν ἥλιον ἀναδείξαντες ἐκβάλλουσιν κ. τ. λ. Ce passage, ainsi corrigé, doit être traduit: « Les Egyptiens tirent les intestins des cadavres, & après les avoir montrés au soleil, ils les jettent, comme la cause de toutes les fautes qu'a commis l'homme ».

(278) §. LXXXVI. *De natrum.*) Ce que notre Auteur appelle λίτρον ou nitre, est le natrum, c'est-à-dire un sel (b) alkali fixe, qui s'unit aux liqueurs lymphatiques, huileuses & aux graisses. Les embaumeurs égyptiens employoient le natrum pour enlever les liqueurs lymphatiques, & la graisse, & les séparer des parties solides & fibreuses. En couvrant le corps de cette espèce de sel, on avoit pour but de le dessécher, & ce devoit être la première opération. Il paroît par conséquent qu'Hérodote n'a pas rapporté dans un ordre convenable la méthode des embaumemens. Si on eût commencé en effet à remplir le corps de myrrhe & d'aromates avant de le saler, le natrum agissant sur les matières balsamiques, & formant avec leurs huiles, une matière savonneuse très-soluble, & par conséquent très-

(a) Plutarch. de Esu Carnium Orat. II. pag. 996. E.

(b) Tout ce que je dis ici concernant les embaumemens, est tiré de l'excellent Mémoire de M. Rouelle sur ce sujet, qu'on peut voir dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1750, Mémoires, pag. 123 & suiv.

facile à être emportée par les lotions , auroit détruit la plus grande partie de ces aromates. Ajoutez à cela que Diodore de Sicile (a) rapporte que la myrrhe & la canelle étoient les ingrédiens qu'on employoit en dernier lieu dans les embaumemens , & qu'il ne fait aucune mention du natrum.

(179) §. LXXXVI. *Pendant soixante-dix jours.*) Cet usage étoit fondé sur ce que le natrum , en restant plus long-temps, auroit attaqué les parties solides ou fibreuses & les auroit dissoutes. Si le natrum eût été un sel neutre, tel que notre nitre, la défense de tenir les corps plus long-temps dans le sel auroit été superflue.

(180) §. LXXXVI. *Ils lavent le corps.*) Cette lotion achevoit non-seulement d'emporter les matieres lymphatiques, mais encore les restes du natrum, qui auroient été une source d'humidité, & par conséquent un principe de corruption. Cette méthode devoit donc précéder l'emploi de la myrrhe & des aromates qui auroient été enlevés par ce procédé.

(181) §. LXXXVI. *L'enveloppent entièrement de bandes de toile de coton.*) « La momie (b) que l'on conserve dans le cabinet de Sainte-Genevieve, & celles qui sont dans celui des Céléstins, ont deux especes de bandages ; le corps & les membres sont chacun séparément enveloppés avec des bandes de toile enduite de résine ou de bitume, & elles sont si bien unies ensemble, qu'elles ne font qu'une masse. C'est sans doute ce qui a fait croire à quelques Auteurs que cette épaisseur n'étoit que les chairs embaumées. Il y a d'autres bandes de toile sans matiere bitumineuse, qui enveloppent tout le corps, les deux bras étant croisés sur l'estomac, & les deux jambes collées ensemble. Ces momies sont emmaillotées par ces

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCI. Tom. I. pag. 102.

(b) Mémoires de l'Acad. des Sciences, année 1750, Mém. pag. 135.

» nouvelles bandes, ou, si l'on veut, par ce dernier bandage, de même qu'on emmaillote les enfans. Ces bandes sont jaunâtres, particulièrement celles de la momie du cabinet de Sainte-Genevieve, & elles sont absolument sans matiere résineuse. On peut donc facilement conclure que ces bandes ont pu être simplement enduites de gomme. Il paroît qu'Hérodote a oublié de décrire l'usage du premier bandage employé pour soutenir les matieres résineuses à la surface du corps, & qu'ayant peut-être vu, chez les embaumeurs ou autre part, quelques corps emmaillotés comme les enfans, il n'aura décrit que le deuxieme bandage».

(282) §. LXXXVI. *De coton.*) Le coton ou byssus étoit probablement consacré par la religion pour les embaumemens. Cet usage venoit sans doute de ce qu'Isis (a) ayant rassemblé les membres d'Osiris tué par Typhon, les enveloppa avec du byssus. Il me semble qu'on ne peut douter que le byssus ne soit le coton. M. Rouelle en donne la preuve. «Toutes les toiles des momies, dit-il (b), qui sont sans matiere résineuse, que j'ai eu occasion d'examiner, sont toutes de coton; les morceaux de linge dont les oiseaux embaumés sont garnis, afin de leur donner une figure plus élégante, sont également de coton». Greaves assure (c) cependant que les bandes de toile qui enveloppoient les momies, étoient de lin. Mais Greaves pouvoit n'avoir pas examiné cette toile avec autant de soin que M. Rouelle.

J'ai remarqué la même chose dans les momies qui sont conservées dans le *Museum Britannicum*, & que j'ai examinées en 1752 avec feu M. le Docteur Maty.

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXV. Tom. I. pag. 96.

(b) Mémoires de l'Acad. des Sciences, année 1750. Mémoires. pag. 150.

(c) Greaves's Miscellaneous Works. vol. 18. pag. 68.

A ces preuves, on peut joindre celle-ci, qui ne me paroît pas moins forte. Je la trouve dans Julius Pollux. « Le byffus, dit-il (a), est, chez les Indiens, une espece de lin. En Egypte, on trouve sur un arbrisseau une espece de laine dont on fait des toiles, qu'on pourroit regarder comme ressemblant beaucoup à celles de lin, excepté qu'elles ont plus de corps. Sur cet arbre vient un fruit qui ressemble fort à une noix; ce fruit à trois parties. Lorsqu'il est mûr, il se fend. On en tire alors quelque chose qui est comme de la laine ». Les anciens donnoient quelquefois à ce duvet le nom de laine (b) des arbres ou de lin d'arbre ou de bois. *Superior (c) pars Ægypti in Arabiam vergens gignit fruticem, quem aliqui gossipion vocant, plures xylon, & idèd lina indè facta xylina. Parvus est, similemque barbatae nucis defert fructum, cujus ex interiore bombyce lanugonetur. Nec ulla sunt eis candore mollitiave præferenda.* On lit aussi dans Arrien : « Les Indiens (d) font usage de habillemens de lin, comme le dit Néarque, je veux dire de ce lin qu'on recueille sur les arbres, & dont j'ai déjà parlé ». Les habits de toile de coton étoient très-agréables aux Prêtres égyptiens, comme on le voit dans Pline à la suite du passage que je viens de citer. *Vestis indè sacerdotibus Ægypti gratissima.* Les initiés por-

(a) Pollucis Onomast. Lib. VII. Cap. XVII. Segment. LXXV. Tom. II. pag. 741. Il est certain que Pollux veut parler du coton; car le lin n'a point été anciennement connu des Indiens, & maintenant encore cette plante n'est point cultivée chez eux. Voyez aussi le passage d'Arrien que je rapporte quelques lignes plus bas.

(b) Théophraste appelle les arbrisseaux qui portent ce duvet ἐπιπέρας δένδρα, arbres portant laine. Hist. plant. Lib. IV. pag. 53.

(c) Plin. Histor. Nat. Lib. XIX. Cap. I. Tom. II. pag. 156.

(d) Arrian. Indic. Cap. XVI. §. I. pag. 582.

toient aussi des habits de coton. *In (a) ipso ædis sacræ meditullio, ante deæ simulachrum constitutum tribunal ligneum jussus superstiti, byssinâ quidem, sed floride depictâ veste conspicuus.* Comme le coton étoit peu connu des Grecs, il n'est point étonnant qu'ils s'y soient mépris, & qu'ils lui aient quelquefois donné le nom de lin. Il y a grande apparence qu'Hérodote, §. XXXVII. Plutarque (b) &c. se sont trompés, lorsqu'ils ont avancé purement & simplement, que les habits des Prêtres égyptiens étoient de lin; ou s'ils ont voulu parler de ce lin qui croit sur les arbres, ils auroient dû l'ajouter, afin d'ôter toute équivoque.

J'ajouterai à cela que si le byssus eût été du lin, on ne voit pas comment Pausanias, qui devoit connoître le lin, a pu dire que le byssus (c) ne croissoit nulle part ailleurs en Grèce que dans l'Elide. Voyez aussi Liv. III. note 167. Liv. VII. §. 181. note 257.

Il y avoit déjà plusieurs années que cette note étoit faite; lorsqu'il parut à Londres en 1776 une excellente dissertation de M. le Docteur Forster, de la Société Royale & de celle des Antiquaires de Londres sur le byssus des anciens. J'ai été très-flatté de m'être rencontré avec un homme de ce mérite.

(283) §. LXXXVI. *De commi.*) C'est la gomme arabique (d) qu'on appelle aujourd'hui gomme de Sénégal. On la tire de l'acacia (e), arbre très-commun dans la Haute-Egypte, où il est connu sous le nom de Sount, de même

(a) Apul. *Metamorph.* Lib. XI. pag. 388. lin. 9.

(b) Plutarch. de *Iside & Osiride.* pag. 352. C.

(c) Pausan. Lib. V. *Sive Eliac.* prior. Cap. V. pag. 384.

(d) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions.* Tom. XXIII. Hist. pag. 124.

(e) *A Description of the East by Rich. Pococke.* vol. I^{er}. pag. 69.

qu'il l'est sous celui de cyale dans l'Arabie Pétrée. Strabon appelle cet arbre (a) épine de la Thébaïde, & remarque qu'il produit de la gomme. Voyez aussi notre Auteur ci-dessous, §. XCVI.

(284) §. LXXXVII. *Sans y faire aucune incision.*) M. Rouelle (b) remarque avec beaucoup de justesse qu'il est impossible de faire une pareille injection par le fondement du mort, sans le secours de quelques incisions. Elle ne pourroit remplir qu'une très-petite partie des intestins, & ce peu de liqueur injectée ne pourroit pas agir assez puissamment pour dissoudre les viscères. Il a donc fallu faire une incision du côté de l'anus, & même en d'autres endroits.

(285) §. LXXXVII. *Ensuite on sale le corps.*) Hérodote a fait ici la même transposition que dans le premier embaumement, si le cédria n'étoit point corrosif. Il y a grande apparence qu'on commençoit par couvrir le corps de natrum, ou peut-être l'injectoit-on, afin de consumer les viscères.

(286) §. LXXXVII. *Le temps prescrit.*) C'est-à-dire Soixante & dix jours, comme on l'a vu au paragraphe précédent. Il paroît que le deuil commençoit avec ce procédé, & qu'il finissoit en même temps. Le deuil pour les Rois duroit (c) soixante & douze jours; celui de Joseph fut de soixante & dix (d) jours.

(287) §. LXXXVII. *Qu'elle dissout le ventricule &c.*) M. Rouelle (e), juge compétent en ces matieres, assure que la liqueur du cedre, n'étant qu'un baume ou une espece

(a) Strab. Lib. XVII. pag. 1163. A.

(b) Mémoires de l'Acad. des Sciences. Année 1750. Mém. pag. 1394

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXII. Tom. I. pag. 83.

(d) Genes. Cap. L. vers. 3.

(e) Mémoir. de l'Acad. des Scienc. année 1750. Mém. pag. 1397

de résine molle, ne pouvoit consumer les visceres. Cependant Dioscorides remarque que cette liqueur (a) a une qualité septique à l'égard des corps vivans, & qu'elle conserve les corps morts. De là vient que quelques-uns l'ont appelée la vie des morts. Le même Auteur ajoute qu'elle détruit les habits & les peaux, parce qu'elle les dessèche & les échauffe excessivement.

Voilà la vraie raison pour laquelle le cédria étoit la vie des morts & la mort des vivans, comme le remarque M. Rouelle d'après Pline. Si cette liqueur a réellement la dernière qualité que lui attribue Dioscorides, il n'y a point de transposition dans le procédé que décrit Hérodote. On injectoit le cédria, afin de détruire les visceres, & on faisoit le corps, afin d'enlever les graisses & les liqueurs lymphatiques.

(288) §. LXXXVIII. *Surmaia.*) On est fort incertain sur la signification de ce mot. Selon quelques Auteurs, c'étoit une potion purgative composée de sel & d'eau, sans nous apprendre quelle espece de sel c'étoit. Le Scholiaste d'Aristophanes (b) prétend que c'est le suc d'une plante qu'il ne nomme pas, dont les Egyptiens se servoient pour se purger, & je le croirois d'autant plus volontiers, que le cassier étoit un arbre indigene en Egypte, & que le scné vient de lui-même dans la Thébaidé.

Nous verrons plus bas ce nom (c) employé pour signifier le raifort, dont je ne crois pas que le suc soit détersif.

Le Traducteur latin a rendu ce passage *ablutione ubi ventrem percolaverunt*. M. Rouelle, qui n'a lu Hérodote que dans la traduction latine, demande avec raison,

(a) Dioscorid. Lib. I. Cap. CV. pag. 56.

(b) Scholiast. Aristoph. ad Pac. vers. 1253.

(c) §. CXXV.

quelles (a) sont ces injections dont parle notre Historien; après quoi il ajoute : il est naturel de croire qu'elles sont faites avec la liqueur du cedre , puisque Hérodote n'a parlé que de celle-là. Si cet habile Chymiste eût sçu le grec , il auroit vu que cet Historien parloit ici de la liqueur appelée surmaia , & peut-être auroit-il fait là-dessus quelque remarque intéressante.

(289) §. XC. *Les seuls Prêtres du Nil.*) Les Egyptiens rendoient un culte au Nil , on lui avoit élevé des temples , il en avoit un magnifique à (b) Nilopolis , ville de la province d'Arcadie , & l'on ne doute point qu'il n'en eût ailleurs. Du moins est-il certain , par ce passage-ci d'Hérodote , qu'il devoit avoir des Prêtres dans toutes les villes situées sur les bords du Nil ; & suivant toutes les apparences , on lui rendoit une espèce de culte dans toutes ces villes. A l'égard de ce culte , voyez ce qu'en dit M. Jablonski (c) , qui paroît avoir épuisé la matiere.

M. de Voltaire prétend (d) qu'environ deux mille ans avant notre ere , on noyoit déjà , dans les eaux du Nil , une jeune fille , pour obtenir de ce fleuve un plein débordement , & il cite Hérodote. Cette particularité ne se trouve dans aucun Auteur ancien. Nous n'en devons la connoissance qu'à des Auteurs Arabes fort suspects.

J'ai dit , dans le Supplément (e) à la Philosophie de l'Histoire , que M. de Voltaire avoit puisé cette anecdote dans l'ouvrage du Docteur Hyde ; mais comme ce savant Anglois cite Murtadi , Auteur Arabe , il est plus vraisem-

(a) Mémoires de l'Acad. des Sciences. Année 1750. Mém. pag. 140.

(b) Stephan. de Urb. in voce Νίλας.

(c) Panth. Ægypt. Parf. 2. Lib. IV. Cap. I. pag. 171. &c.

(d) Philos. de l'Histoire, pag. 197.

(e) Supplément à la Philosophie de l'Histoire, premiere édit. pag. 249 ; seconde édit. pag. 360.

blable que M. de Voltaire l'a prise dans Pococke (a), qui la rapporte comme une tradition ancienne. Voici ce qu'on trouve dans (b) Kalkafenda. Abdol-Rahhman raconte que lorsque les Musulmans se rendirent maîtres de l'Egypte, les habitans de ce Royaume vinrent trouver Amru, & lui dirent, que suivant une tradition, le Nil ne se répandoit que lorsque vers le douze du mois de Bouna on noyoit une vierge dans le fleuve. Amru n'ayant pas voulu leur permettre ce sacrifice, le Nil ne crut point pendant deux mois. Là-dessus il en écrivit à Omar, qui adressa une lettre au Nil, dans laquelle il lui dit : « Si tu refuses de te » répandre volontairement & de ton propre mouvement, » sache qu'il y a un Dieu vainqueur qui peut te contraindre » à le faire ; en attendant, nous prions Dieu instamment » de te faire couler ». Amru jetta cette lettre dans le Nil, & le lendemain les eaux crurent de seize coudées.

Si jamais ce culte abominable a été établi, ce ne peut être que dans les derniers temps. Mais voyez la réponse qu'on a fait à cela dans le Supplément à la Philosophie de l'Histoire, pag. 355 & suiv. de la seconde édition.

(190) §. XC. *Ont seuls ce privilege.* Οἱ ἱεῖς αὐτοί... χειραπαζόντες θάπτουσι. 1°. J'ai traduit αὐτοί seuls, comme il le signifie en cent occasions. 2°. J'ai rendu χειραπαζόντες θάπτουσι, ils ont ce privilege, & l'ensevelissent de leurs propres mains. Ce privilege est celui de toucher le corps mort dont je venois de parler. Il faut lire ici χειραπαζόντες, mot composé qui vient de χεῖρ & ἀπάζω, ioniquement pour ἀφάζω. Ἀφάζει, dit Hélysichius, ἀναδέχεται, ἀπὸ τῆς ἀφῆς.

(a) A Description of the East by Rich. Pococke, vol. II. pag. 27.

(b) Extrait des Extraits de Kalkafenda qui se trouvent à la suite du second volume des voyages de Shaw, pag. 148 & 149.

Cette leçon est autorisée d'un manuscrit du Docteur Askew & de deux autres cités dans les variantes de l'édition de M. Wesseling.

Voyez M. Ruhnken. in *Auctar. Emendat. ad Hesych* tom. II. pag. (a) 249, lin. 9 voc. κηροτάζουα.

(291) §. XCI. *Chemmis.*) Les Egyptiens appelloient (b) cette ville Chemmo. Chemmis paroît une terminaison grecque. C'est la même ville que Panopolis. Diodore de Sicile nous l'apprend à l'endroit cité, & l'on voit dans Plutarque (c) que les Pans & les Satyres avoient autrefois habité aux environs de Chemmis : tradition fondée, suivant toutes les apparences, sur ce que le culte de Pan commença peut-être dans cette ville. Elle étoit très-ancienne; mais je n'oserois assurer qu'elle ait été fondée par Ichmin, fils de Misraim, comme l'assurent Leon l'Africain (*in Descriptione Africa*, pag. 724.), & Vansleb, d'après quelques Auteurs Arabes. Quoi qu'il en soit, son nom moderne s'écrit diversement Akmim, Achmim, Ekmin, ou même Ichmin. M. Jablonski remarque que les Coptes (d) ont coutume de prononcer une voyelle devant les mots qui commencent par une consonne. En retranchant cette voyelle, ce mot approche beaucoup du nom ancien. On y voit encore quelques (e) restes d'antiquité, & entr'autres des ruines de trois temples. Le Docteur Pococke conjecture, d'après des

(a) Ces chiffres répondent à ceux qui sont cités en marge de l'édition d'Hésychius.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XVIII. Tom. I. pag. 22.

(c) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 356. D.

(d) Panth. Ægypt. Lib. II. Cap. VII. pag. 294.

(e) A Description of the East. by Rich. Pococke. Tom. I^{er}. pag. 77th. and 78th.

indices assez légers, que le premier étoit consacré au Soleil, & le second à Pan. Les pierres en sont très-grandes & ornées d'hiéroglyphes. On remarque aussi sur une place de cette ville des colonnes de granit rouge, qui font croire à ce s'avant qu'il y avoit en cet endroit quelque ancien bâtiment.

(292) §. XCI. *Le temple où l'on voit une statue de Persée.*) C'est toute l'enceinte sacrée qui renfermoit le temple. Les temples des anciens différoient des nôtres. Ils étoient environnés de murs. Il y avoit dans cette enceinte une fontaine, un bocage, & ce qu'on appelloit proprement le temple, qui n'étoit gueres qu'une chapelle, où les Prêtres seuls avoient, je crois, le privilège d'entrer. Quelquefois j'appelle toute l'enceinte sacrée du mot temple, & quelquefois je la désigne d'une manière plus particulière.

(293) §. XCI. *Qui de tous les jeux sont les plus excellens.*) Il y a dans le grec : *διὰ πάντων ἀγωνίων ἔχοντα.* Je crois que cela ne peut se prendre que dans le sens que je lui ai donné. En voici d'autres exemples tirés du même *Autour* (a) : *ἐνδοκιμῆντι διὰ πάντων τῶν Βασιλέων*, le plus estimé de tous les Rois. (b) *Διὰ πάντων φασμάτων ἄξια θαυμάσαι*, de tous les prodiges le plus digne d'admiration.

(294) §. XCI. *Des manteaux.*) Le chlæna étoit proprement un habillement d'hiver; cependant il y en avoit de légers. Ceux qu'on donnoit pour prix à Chemmis, dont le climat étoit très-chaud, devoient être de cette nature. Les prix différoient suivant la différence des jeux & des lieux où on les célébroit. A Pellene en Achaïe, le chlæna étoit le prix du victorieux dans les Théoxénies, fête qui se

(a) Herodot. Lib. VI. §. LXIII.

(b) Id. Lib. VIII. §. XXXVII.

faisoit en l'honneur de Mercure & d'Apollon. Voyez le Scholiaste de Pindare à l'endroit ci-dessous cité,

(a) Καὶ ψυχρᾶν . . . ἰνδία--
Νόν Φάρμακον αὐρᾶν
Πελλάταια Φέρε.

« Il eut pour prix à Pallene le remède contre la rigueur des hivers ». C'est-à-dire le chlæna.

(b) Ἐκ δὲ Πελλάταια, ἐπισσάμιναι
Νῶτον μαλακᾶσι κρέκασι.

« Ils furent couverts à Pallene d'un doux manteau ».

Pausanias (c) s'est donc trompé, lorsqu'il dit qu'aux Théoxénies qui se célébroient à Pallene, le prix étoit de l'argent.

(295) §. XCI. *Des peaux.*) « Les anciens, dit un Scholiaste manuscrit d'Homere, qui se conserve dans la Bibliothèque de Leyde, donnoient en prix des peaux ». Cette coutume ancienne se prouve encore mieux par ces vers d'Homere.

(d) Οὐχ ἱερῆιον, ἐνδὲ Κορινθῶν
Ἀγνύσθη, ἃ, τε ποσσὶν αἰθλία γίνεται ἀιδρῶν.

Il ne s'agissoit pas de gagner un animal ou une peau de bœuf qui sont les prix des courses.

WESSELING.

(a) Pindar. Olympic. IX. vers. 146.

(b) Id. Nem. X. vers. 82.

(c) Pausan. Achaic. sive Lib. VII. Cap. XXVII. pag. 395.

(d) Homer. Iliad. Lib. XXII. vers. 159.

(296) §. XCI. *La tête de la Gorgone.*) Tout le monde connoit la fable de la Gorgone ; mais il y en a une autre que peut-être peu de personnes connoissent.

« Alexandre le (a) Myndien rapporte, au second livre de son Histoire des animaux, qu'il y a en Afrique un certain animal que les Africains nomades appellent gorgone ; qu'il a l'haleine si empestée, qu'il tue tous ceux qui le rencontrent ; que selon d'autres, c'est de sa vue, & non de son haleine, qu'il les tue. Le même Auteur ajoute que dans la guerre contre Jugurtha, quelques soldats de Marius prenant cet animal pour une brebis sauvage, fondirent dessus à coups d'épées pour le tuer. La gorgone alors écarta sa crinière, qui lui couvroit les yeux & les tua sur le champ d'un de ses regards. Pareille chose arriva à d'autres ; enfin ayant appris des gens du pays la nature de cet animal, on lui tendit des embûches par ordre du Général, & on le tua de loin à coups de fleches. La peau de la gorgone & l'expédition de Marius sont des preuves de cette histoire ».

Cet animal fabuleux donna sans doute aux Grecs occasion d'imaginer la fable de la gorgone. Peut-être aussi est-elle fondée sur le récit de Proclès de Carthage, qui a paru très-vraisemblable à Pausanias. Les déserts (b) de la Libye ont, dit-il, toujours eu des monstres qui passent toute créance ; parmi ces monstres, il y a des hommes & des femmes sauvages. Il avoit lui-même vu un de ces sauvages qu'on avoit transporté à Rome. Il soupçonne que Méduse étoit une de ces femmes qui, sortie du fonds des forêts, faisoit des courses jusqu'au lac Tritonis, & faisoit beaucoup de dégâts dans tous les lieux d'alentour, jusqu'à ce que Persée en purgeât le pays.

(a) Athen. Deipnosoph. Lib. V. Cap. XX. pag. 221. B. &c.

(b) Pausan. Corinthiac, sive Lib. II. Cap. XXI. pag. 159.

On peut voir aussi la Dissertation de M. l'Abbé Maffieu sur les gorgones dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome III. Mém. pag. 51.

(297) §. XCII. *Ils n'ont qu'une femme chacun.* Diodore de Sicile remarque (a) qu'en Egypte les particuliers épousoient autant de femmes qu'ils vouloient. On pourroit, ce me semble, concilier ces deux Auteurs, en disant qu'Hérodote parle de l'usage, & Diodore de la Loi. La Loi permettoit la pluralité des femmes, mais plusieurs raisons détournoient sans doute les particuliers d'user de leur droit. Ce qui se passe aujourd'hui en Turquie, nous autorise à le présumer. La Loi mahométane, dit Lady Wortley Montague (b), permet aux Musulmans d'avoir jusqu'à quatre femmes, mais il n'y a peut-être pas d'exemple qu'un mari ait fait usage de ce privilege. Si un Turc épouse une femme de qualité, il lui est défendu de penser à une autre; elle ne le souffriroit pas. Tout ce qu'il peut faire, c'est d'avoir des concubines, & en ce cas même, il ne peut jamais les introduire dans la maison où demeure sa femme légitime: les autres femmes, quoique de moindre condition, ne sont pas moins jalouses de leur droit, & quoique la polygamie soit permise en Turquie, il n'y a peut-être aucun pays où elle soit moins exercée. Cela est pareillement confirmé par M. Niebuhr, qui dit que (c) la polygamie n'est pas si universelle en Orient qu'on le croit en Europe... Il y a peu d'hommes d'un état médiocre, qui aient plus d'une femme, & beaucoup de gens distingués s'en tiennent à une pour toute leur vie.

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXX. pag. 91.

(b) Je cite de mémoire les Lettres de cette Dame, dont le mari étoit Ambassadeur à Constantinople.

(c) Description de l'Arabie, pag. 65.

Mais après un examen plus réfléchi , je crois très-facile de concilier ces deux Historiens. Hérodote ne parle ici que des Egyptiens qui habitoient la partie marécageuse de l'Égypte , & il peut très-bien se faire que Diodore de Sicile n'ait eu en vue que ceux qui habitoient au-dessus.

Les Prêtres égyptiens n'avoient (a) qu'une seule femme.

Chez les Hébreux , qui avoient pris tant de choses des Egyptiens , le souverain Pontife (b) ne pouvoit épouser qu'une seule femme , & encore falloit-il qu'elle fût vierge.

(298) §. XCII. *Que les Egyptiens appellent Lotos.*)

Le lotos croit (c) dans les champs arrosés par le Nil ; sa tige ressemble à celle de la fève ; il pousse une petite fleur blanche & semblable à celle du lys ; il produit plusieurs fleurs entassées les unes sur les autres ; elles se resserrent quand le soleil se couche , & plongent la tête dans l'eau ; mais au lever du soleil , elles se relevent au-dessus de l'eau & s'épanouissent. Il jette une tête grosse & dentelée comme celle du pavot , mais qui porte plus de graine. Il défleurit enfin , & sa graine se forme. Les Egyptiens ramassent les têtes du lotos , les mettent en un tas , afin que leurs gouffes pourrissent ; ensuite ils les lavent au Nil en séparant la graine des gouffes ; ils sechent cette graine au soleil , & en font du pain. Cette plante a une racine faite en forme d'une pomme de coing , ayant une écorce noir-brune comme une châtaigne. La chair de cette racine est blanche , & bonne à manger crue ou cuite ; mais elle est meilleure bouillie dans de l'eau , ou cuite sous la braise ; car alors elle a les mêmes qualités que le jaune ou le blanc d'un œuf. Cette racine s'appelle corsion. Quant à la graine du lotos , elle est plus petite & plus grêle qu'une fève.

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXX. pag. 91.

(b) Levitic. Cap. XXI. vers. 13.

(c) Dioscor. Lib. IV. Cap. CIX.

Malgré cette description, & ce qu'ont écrit sur cette plante les modernes, & entr'autres Prosper Alpin, on ne la connoît pas encore parfaitement. On fait seulement que c'est une espece de *Nymphæa*. Il seroit à souhaiter qu'un habile Botaniste parcourût les diverses provinces de l'Égypte, qu'il en examinât les plantes avec tout le soin possible, & qu'il les comparât avec les descriptions que nous en ont laissé Théophraste, Dioscorides & les Auteurs Arabes.

Cette note étoit faite il y a bien des années, lorsque l'ouvrage de M. Savary a paru. Voici ce qu'il dit du lotos.

« Le lotus (a) est une nymphée particuliere à l'Égypte, »
 « qui croît dans les ruisseaux & au bord des lacs. Il y en a »
 « de deux especes, l'une à fleur blanche, & l'autre à fleur »
 « bleuâtre. Le calice du lotus s'épanouit comme celui »
 « d'une large tulipe, & répand une odeur suave, appro- »
 « chante de celle du lis. La premiere espece produit une »
 « racine ronde, semblable à une pomme de terre. Les »
 « habitans des bords du lac Menzalé (*Tennis*) s'en nour- »
 « rissent. Les ruisseaux des environs de Damiette sont cou- »
 « verts de cette fleur majestueuse, qui s'éleve de deux »
 « pieds au-dessus des eaux. M. Paw assure qu'elle a disparu »
 « de l'Égypte, & en donne une description qui ne lui »
 « ressemble aucunement, Recherches sur les Egyptiens & »
 « les Chinois, tome I. pages 165 & 166; mais il n'est pas »
 « étonnant que ce savant se soit trompé, puisque la plupart »
 « des voyageurs qui ont parcouru l'Égypte n'ont jamais vu »
 « le lotus, qui ne se trouve point sur les grands canaux du »
 « Nil, mais dans les ruisseaux qui traversent l'intérieur des »
 « terres ».

Il y a un arbre de ce nom, il en sera parlé plus bas.

(a) Lettres sur l'Égypte &c. page 8, note 9.

(299) §. XCII. *Elle est d'un goût agréable.*) Cela doit se rapporter nécessairement à la racine , ainsi que la suite. Henri Etienne (a) pense qu'il s'agit ici du fruit du lotos qui est au milieu de la plante. Il se fonde sur ce qu'au livre IV. §. CLXXVII. il est dit que le lotos a le fruit doux. Mais il est ici question du lotos plante , & au liv. IV du lotos arbre.

On pourroit objecter que τὸ ἐκ τῆς μίσθ τῆς λωτῆ étant au neutre , ἐν στρυγγύλοι, qui est aussi au neutre, doit s'y rapporter plutôt qu'à ρίζα, qui précède immédiatement, parce que ce mot est féminin. Je réponds à cela que les changemens de genre sont très - communs parmi les Grecs & les Latins, qui sous-entendent χρῆμα. Le P. Vigier en fournira des exemples dans ses Idiotismes de la Langue grecque.

(300) §. XCII. *Sur une tige &c.*) Il y a dans le texte : ἐν ἄλλῃ κάλυκι παραφυομένη ἐκ τῆς ρίζης. On a traduit : *in alio folliculo adnascente ex radice.* κάλυξ ne signifie point un follicule. Qu'entendrait-on par un follicule qui sortiroit de la racine & qui croîtroit près d'un autre follicule ? Il faut nécessairement qu'un follicule vienne sur une tige. Héfy-chius explique κάλυξ par ἐλάστημα. Je n'ai plus alors balancé à traduire une tige. Tout devient alors clair , & le terme ἄλλη suppose qu'il y avoit d'autres tiges , celles par ex. qui soutenoient les feuilles.

La figure du lotus ægyptia dans Prosper Albin de *Plantis Exoticis* , pag. 213 , & celle du Colocassia Strongylorhiza ibid. pag. 237 , donnent une idée claire de ce que dit Hérodote , que le fruit vient sur une tige qui sort de la racine , & croît auprès d'une autre tige.

(a) Index in Thesaurum Ling. Græc. in voc. ἑγγλύσει. pag. 798.

Cette espèce de lys paroît être le *nymphæa indica major* dit Taratti dans l'*Herbarium Amboinense. Lib. II. Cap. V.*

(301) §. XCII. *Très-bons.*) Il y a dans le grec : *πρωτὰ . . . πρώται δὲ*, qui se disoit autrefois des choses qui se mangeoient crues. *Πρώτοις* est expliqué par (a) Galien par ces mots : *ὡμοῖς ἰσθιμίσις* » des choses mangées crues ». Voyez aussi *Foesii Œconom. pag. 628. Col. 1 & 2.*

(302) §. XCII. *Le byblus.*) La plante qu'Hérodote appelle byblos, est le papyrus. Voici la description qu'en donne Théophraste, à laquelle je joindrai celle de Pline avec les remarques de Guilandin. « Le Papyrus (b) ne vient » pas dans une eau profonde, mais d'environ deux coudées, » ou même moins. La racine, qui est de la grosseur du » poignet d'un homme robuste, & longue de plus de dix » coudées, croît au-dessus de la terre même ; mais elle y » tient par un grand nombre de racines obliques & minces. » La tige de cette plante est triangulaire & environ de » quatre coudées. Elle a une chevelure foible & ne servant » à rien. Elle ne porte point de fruit.

» On fait usage des racines en place de » bois, non-seulement pour brûler, mais aussi pour faire » un grand nombre d'ouvrages ; car le bois en est beau & » considérable. Le papyrus sert lui-même à beaucoup de » choses. On en construit en effet des barques, & de (c) la » pellicule qui est sous l'écorce on fait des voiles, des » nattes, de certains vêtements, des couvertures de lit,

(a) Galeni Glossarium in Hippocratem. pag. 580.

(b) Theophrast. de Plantis. Lib. IV. pag. 54. in adverb. parte.

(c) *Liber,*

» des cordages , & beaucoup d'autres choses en plus grand
» nombre.

» On tire sur-tout de la plante un très-grand secours
» pour la nourriture. Car tous les habitans (a) mâchent le
» papyrus , crud , cuit à l'eau ou rôti ; ils en avalent le
» suc , & rejettent ce qu'ils ont mâché. Le papyrus est tel ,
» & sert à ces choses. Il en vient en Syrie , dans le lac où
» croît la canne odoriférante. Antigonus en fit faire des
» cordages pour ses vaisseaux.

» Le papyrus (b) , dit Pline , croit dans les lieux maré-
» cageux de l'Egypte , ou dans des eaux dormantes , que le
» Nil laisse après son inondation , quand elles n'ont pas plus
» de deux coudées de profondeur. La racine est tortueuse &
» de la grosseur du bras (c) ; la tige est triangulaire , &
» n'excede pas (d) dix coudées. Elle va toujours en dimi-

(a) Pline, Lib. XIII. Cap. XI. pag. 597, copie Théophraste , qui s'exprime d'une manière un peu trop générale. Hérodote est plus précis en quelque chose , puisqu'il dit qu'on mange la partie inférieure de la longueur d'une coudée ; mais il est trop général , puisqu'il fait entendre qu'on mange cette partie , au lieu qu'on se contente de la mâcher.

Guilandin (in C. Plinii Major. Capita auctore Guilandin. Lausan. 1756. in-8°. Sect. VII.) dit aussi avoir remarqué que les habitans en mangeoient la partie inférieure & succulente de la tige ; mais lorsqu'il ajoute que cette particularité peut servir à faire reconnoître le papyrus , je pençe qu'il se trompe , puisque les Egyptiens mangeoient aussi le sari & le rnausion. Theophrast. Hist. Plant. Lib. IV pag. 54. in adverb. & averf. parte.

(b) Plin. Hist. Nat. Lib. XIII. Cap. XI. Tom. I. pag. 690.

(c) Théophraste dit de la grosseur du poignet.

(d) Théophraste dit que la tige a environ quatre coudées , & Prosper Alpin (de Plantis Ægypti Cap. XXXVI. pag. 110.) assure que les tiges de cette plante s'élevent de six ou sept coudées au-dessus de l'eau , ce qui avec les deux coudées couvertes par l'eau , fait huit ou neuf coudées.

» nuant & se termine en pointe. Le haut, en forme de
 » thyrsé, ne contient point de graine, & ne sert qu'à faire
 » des couronnes aux Dieux au défaut de fleurs. Les habitans
 » se servent des racines en la place de bois, non-seulement
 » pour brûler, mais encore pour en faire différens vases.
 » De la tige du papyrus (a) entrelassée, on construit des
 » barques, & du *liber* on fait des voiles, des nattes, des
 » habillemens, des couvertures de lit & des cordes. On
 » mâche aussi cette plante (b) crue ou cuite, & on n'en
 » avale que le suc. Il vient aussi en Syrie aux environs
 » d'un lac où l'on trouve la canne odoriférante. Le Roi
 » Antigonus, au défaut de Sparte, fit usage de ce papy-
 » rus pour les cordages de ses vaisseaux. On a appris
 » depuis peu qu'il croissoit du papyrus dans l'Euphrates aux
 » environs de Babylone, & qu'on en faisoit aussi du
 » papier ».

Cette plante croissoit dans le nome Sébennytique :
*Cum (c) in Sebennytico saltem ejus nomo nonnisi
 Charta nascatur.* Le nome Saïtique en produisoit aussi en
 grande abondance : *Post (d) hanc Saïtica (charta) ab
 oppido ubi maxima fertilitas.* C'est une espèce de cy-
 pèrus (fouchet). Morisson (e) l'appelle *cyperus Niloticus
 vel Syriacus maximus papyraceus.*

Cette plante étoit très-commune en Egypte, & il est
 naturel de penser qu'Hérodote en mangea pendant le long

(a) Théophraste se contente de dire, on fait des barques du papyrus
 πλοῖα ποῖσιν ἐξ αὐτοῦ.

(b) Voyez la note a sur le passage cité de Théophraste. pag. 351.

(c) Plin. Histor. Natur. Lib. XIII. Cap. XI. Tom. I. pag. 690.
 lin. 1.

(d) Id. ibid. Cap. XII. Tom. I. pag. 691. lin. 2.

(e) Morisson Hist. Plantar. universal. Oxoniæ. 1715. III. 239. Sect.
 VIII, Tab. II. fig. 41.

Œjour qu'il fit en ce pays. Il est donc plus croyable que Théophraste, qui, n'ayant jamais été en Egypte, n'a pu savoir aussi certainement qu'Hérodote, si on mangeoit la partie inférieure du papyrus, ou si on se contentoit de la mâcher, comme il le dit. Il est aussi beaucoup plus croyable que M. de Paw (a), qui prétend que les anciens ont pris la canne à sucre pour le papyrus.

« Le byblus, dit (b) Strabon, croît dans les lacs & dans les marais, & s'éleve à environ dix pieds de haut. Sa tige est nue & porte au sommet une chevelure Le biblos ne (c) croît pas en grande quantité en ces lieux (les environs d'Alexandrie) : car on ne le cultive pas. Mais on en trouve beaucoup dans les parties inférieures du Delta. Il y en a deux especes, l'une d'une qualité inférieure, & l'autre, qui est la meilleure, se nomme hiératique (propre aux usages sacrés). Quelques-uns de ceux qui veulent donner de l'extension aux revenus publics, ont employé, à l'égard de cette plante, la ruse qu'ont imaginé les Juifs à l'égard du dattier & du baumier. Car ils ne la laissent pas croître en beaucoup de lieux, & sa rareté faisant hausser le prix, ils augmentent le revenu de l'État aux dépens de l'utilité publique, à laquelle ils portent grand dommage ».

(302*) §. XCII. *Qu'on emploie à différens usages.*)
On en fait des barques, des voiles, des nattes, des étoffes, des couvertures de lit, des cordages. Voyez le passage de Pline dans la page précédente.

(a) Recherches Philosoph. sur les Egypt. & sur les Chinois, Sect. III. pag. 168.

(b) Strab. Lib. XVII. pag. 1151. A.

(c) Id. ibid. B.

(303) §. XCII. *Dans un four ardent.*) Ἐν κλιβαίῳ διαφανί. M. Wesseling a fort bien expliqué dans sa note que διαφανί signifioit, *ardent, rouge*. Aux exemples qu'il rapporte, on peut joindre celui-ci de l'Odyssée (a), où Homere, parlant du pieu qu'Ulysse fit chauffer, pour l'enfoncer ensuite dans l'œil de Polypheme, dit : διαφάντε δ' ἄνω, *il étoit bien rouge*. Cette expression est elliptique. Il faut sous-entendre ἐκ πυρός, comme s'est exprimé notre Auteur plus bas, Liv. IV. §. LXXIII.

(304) §. XCII. *Ne vivent que de poissons.*) Quoique les Prêtres (b) ne mangeassent point de poissons, il s'en faisoit cependant une consommation d'autant plus grande dans l'intérieur du pays, qu'on en nourrissoit (c) les animaux sacrés. Les canaux du Nil, les lacs & les deux mers en fournissoient une très-grande quantité, qu'on pouvoit conserver facilement avec du sel qu'on trouve en abondance en Egypte. Lorsque les Egyptiens commencerent à commercer avec l'étranger, la pêche devint un objet encore plus considérable. Celle du lac Mœris rapportoit elle seule un talent (d) par jour pendant les six mois que l'eau se retiroit, & vingt mines seulement par jour durant les six autres mois. Encore à présent on fait en Egypte un très-gros commerce de poissons (e) salés, qui se vendent à Constantinople, en Syrie & en Cypre.

(305) §. XCIII. *Les mâles vont devant.*) « L'accouplement (f) des poissons ovipares dure si peu, qu'on ne s'en aperçoit que difficilement ; ce qui a fait croire

(a) Hom. Odyss. Lib. IX. vers. 379.

(b) Voyez ci-dessus, §. XXXVII.

(c) Ci-dessus, §. LXV.

(d) Voyez §. CXLIX.

(e) Nouveaux Mémoires des Missions du Levant, Tom. VI. pag. 229.

(f) Aristot. Hist. Animal. Lib. V. Cap. VI. pag. 856. A. B.

» à plusieurs que les femelles devoient pleines en dévorant la semence. En effet on voit souvent (a) cela arriver.
 » Dans le temps du frai, les femelles suivent les mâles,
 » elles leur frappent le ventre avec la tête, & les mâles
 » répandent plus promptement la semence & en plus
 » grande abondance. Au contraire, dans le temps de la
 » production, les mâles suivent les femelles, ils avalent
 » la plupart des œufs à mesure qu'elles les pondent; &
 » des œufs pondus qu'ils ne dévorent point, il vient des
 » poissons ».

« Les (b) poissons femelles répandent leurs œufs; les
 » mâles en avalent la plus grande partie; il en périt aussi
 » dans l'eau; mais ceux qui tombent dans des endroits
 » propres à les conserver, se conservent & produisent enfin
 » des poissons. Je suppose, & je dis qu'il en périt aussi
 » dans l'eau; car si tous les œufs se conservoient & produi-
 » soient, il y auroit une trop grande quantité de poissons.
 » Mais les œufs qui se conservent ne sont pas tous féconds;
 » il n'y a que ceux sur lesquels le mâle, en suivant la
 » femelle, a répandu sa semence pour leur donner la
 » fécondité ».

(306) §. XCIII. *La dévorent.*) Voyez la note précédente où Aristote nie avec raison que les femelles conçoivent de cette manière. *Κάπτειν* & *ἀνακάπτειν* signifient manger avec avidité, dévorer. De là cette machine (c) ronde qu'on mettoit au cou des esclaves, & qui les empêchoit de

(a) Il ne veut point dire qu'elles conçoivent en dévorant la semence, car dans un autre endroit, il rejette cela comme une fable, mais qu'elles l'avalent.

(b) Aristot. Hist. Animal. Lib. VI. Cap. XIII. pag. 869. C. D.

(c) Julii Pollucis Onomast. Lib. VII. Cap. IV. Segm. XX. Tom. II. pag. 699.

porter les mains à la bouche, & par conséquent de manger ; s'appelloit *πανσιμάτην*.

(307) §. XCIII. *La cause en est sensible.*) Il y a dans le grec : *ils éprouvent cela par cette raison-ci.*

(308) §. XCIII. *De petits poissons.*) Après ces mots il y a dans le grec : *Il en est ainsi au sujet des poissons.* J'ai cru devoir supprimer cela par les raisons suivantes.

(309) §. XCIV. *Ils l'appellent kiki.*) *Proximum (a) (Oleum) fit è cici, arbore in Ægypto copiosa: alii crotonem, alii trixin, alii sesamum silvestre appellant: ibique non pridem. Et in Hispaniâ repente provenit altitudine Oleæ, caule ferulaceo, folio vitium, semine uvarum gracilium pallidarumque. Nostri eam ricinum vocant à similitudine seminis. Coquitur id in aquâ, innatansque oleum tollitur. At in Ægypto, ubi abundat, sine igne & aquâ sale aspersum exprimitur, cibis fœdum, lucernis utile.*

La plante qui fournit cette huile s'appelle ricin, nom qui lui vient du mot latin *ricinus*, qui lui a été donné à cause de la ressemblance de sa graine avec la tique, insecte que les Latins appelloient *ricinus*. Il y avoit en Egypte peu d'oliviers, & par conséquent l'huile d'olive devoit y être fort rare. Lorsque ce pays devint commerçant, on y en apporta de Judée & de Grèce. On fait (h) que Platon fournit aux dépenses de son voyage en Egypte en y vendant son huile. Voyez aussi §. LIX. note 201.

Quoique depuis le temps de Platon on ait importé en Egypte une très-grande quantité d'huile, je n'ai pu me persuader, malgré le témoignage (c) de M. Savary,

(a) Plin. Hist. Nat. Lib. XV. Cap. VII. Tom. I. pag. 736.

(b) Plutarch. in Solon. pag. 79. E.

(c) Lettres sur l'Égypte, pag. 27.

qu'Amrou, Général d'Omar, ait trouvé 12000 vendeurs d'huile fraîche dans Alexandrie, lorsqu'il prit cette ville. Paris est beaucoup plus peuplée que ne l'a été Alexandrie dans son état le plus brillant, & je ne crois pas qu'il se trouve dans cette ville un aussi grand nombre de marchands d'huile. Ce doute m'a fait naître la curiosité de consulter l'Auteur Arabe cité par M. Savary. J'ai été bien surpris d'y trouver ces (a) mots, *oua tshna aschr alph bakkal iabioun al bakl al achdir*, que j'interprete avec le dictionnaire de Golius, *12000 jardiniers vendans de l'herbe verte*. La traduction d'Erpénius porte : *12000 olitores vendentes olus viride*. Il seroit bien étonnant que M. Savary ait pris *olitores* pour des marchands d'huile, & *olus* pour de l'huile. C'est une singulière méprise, & sur laquelle je ne veux point me permettre de faire de réflexions. Vattier, qui a traduit en françois l'ouvrage d'Elmacin, a bien rendu ce passage, à cela près qu'il se trompe sur le nombre : *il y avoit (b) quatre mille revendeurs qui vendent des herbes potageres*. Le passage d'Elmacin est alors raisonnable. Dans un climat aussi chaud qu'Alexandrie, il devoit se faire une grande consommation d'herbages.

(310) §. XCIV. *En Grece.*) Suivant une autre leçon cette plante vient dans les marais. L'opposition entre *πάντα ἐν Ἑλλήσι ἀντίματα φύεται* & *πάντα ἐν τῷ Αἰγύπτῳ σπιρίμια* prouve que *Ἑλλήσι* est la vraie leçon.

(311) §. XCVI. *Avec l'épine.*) Il y en a plusieurs espèces qu'on peut voir dans Dioscorides & ailleurs. L'A-

(a) *Historia Saracenica Arabice cum latinâ interpretatione Th. Erpenii Lugd. Bat. 1625. in-fol. Lib. I. Cap. III. pag. 30. lin. 17.*

(c) *Histoire Mahométane, ou les quarante-neuf Chalifes du Macine par Vattier, Paris 1657. in-4°. pag. 32.*

canthe ou épine, dont parle ici Hérodote, ressemble beaucoup au lotos de la Cyrénaïque. Il ne faut pas cependant le confondre avec cet arbre, comme a fait Servius (a). *Acanthos*, dit-il, *arbor est in Ægypto, semper frondens ut oliva & laurus: & Acanthos dicta, quia spinis plena est. Abundat hęc etiam circina insula.* En effet, l'isle de Cercine n'abonde pas en Acanthes ou épines, mais en lotos. C'est une isle de la grande Syrte, où il vient beaucoup de lotos. L'épine d'Egypte étoit un grand & gros arbre, dont on faisoit des poutres de vingt-quatre, & même de trente pieds, selon Théophraste. *Nec minus (b) spina celebratur in eadem gente, dumtaxat nigra, quoniam incorrupta etiam in aquis durat, ob id utilissima navium costis. Candida facillè putrescit. Aculeus spinarum & in foliis. Semen & in siliquis, quo coria perficiuntur gallæ vice. Flos & coronis jucundus, & medicamentis utilis. Manas & gummi ex eâ.* C'est l'acacia. Je parlerai du lotos arbre, liv. IV. §. CLXXVII. note 263.

(312) §. XCVI. *Avec des chevilles.*) Je me suis écarté de la traduction latine. ῥόμφος signifie une cheville ou un clou, comme on peut le voir dans Homere (c). Ζυγά sont des piéces de bois qu'on met en travers. *Transstra* se prend aussi en ce sens chez les Latins, *Et ὅτι ἐπάκτωσαν* ne peut signifier *inferciunt*. Il ne s'agit point ici de garnir les intervalles avec du byblus en guise d'étoupes, mais d'*affermir* cet assemblage, & c'est ce que signifie le verbe ἐπάκτω. Eustathe (d) l'interprete très-bien *καταφελίζονται*.

(a) Servius ad Georgic. Lib. II. vers. 119.

(b) Plin. Histor. Natur. Lib. XIII. Cap. IX. Tom. I. pag. 688. Voyez aussi Lib. XXIV. Cap. XII. Tom. II. pag. 343.

(c) Homeri Odyss. Lib. V. vers. 248.

(d) Eustath. ad Homeri Odyss. Lib. V. pag. 1532. lin. 52.

Les Arabes ont (a) encore actuellement une sorte de petits bâtimens qu'ils nomment *trankis*, dont les planches ne sont point clouées, mais liées & comme cousues ensemble.

(313) §. XCVI. *Ces navires ne peuvent.*) Τὰντα τὰ πλοῖα . . . ἐν δύνανται. Cela contredit les regles des Grammairiens, qui veulent qu'on mette toujours le verbe au singulier avec un substantif neutre plurier. On trouve mille exemples contraires dans les bons Auteurs.

(314) §. XCVI. *Le baris.*) On lit dans Ammonius (b) que cette sorte de navires étoit en usage parmi les Egyptiens; mais le Scholiaste (c) d'Eschyle dit que les vaisseaux portoient en Perse ce nom, qui leur venoit de la ville de Baris.

(315) §. XCVII. *Ce n'est point-là cependant.*) Je lis avec M. Reiske : ἔστι δὲ οὐ τῆ δὲ ἔστι. Hérodote veut dire qu'on ne passe plus par-là, lorsque le Nil n'est point débordé. L'interprétation de Corneille de Paw ne me paroît pas juste : *ce n'est pas-là la seule route &c.*, parce que cela devoit s'entendre du temps de l'inondation. Or Hérodote venoit de dire que lorsque le fleuve étoit débordé, on ne naviguoit plus dans les canaux.

(315ⁿ) §. XCVII. *La ville de Cercasore.*) Hérodote décrit (d) très-bien la situation de cette ville : « L'Egypte, » dit-il, en s'éloignant de la mer, s'étend, vers le milieu » des terres, jusqu'à la ville de Cercasore, où le Nil se » partage en deux bras, dont l'un se rend à Péluse & l'autre » à Canope ». Le même Historien dit (e) un peu plus bas :

(a) Description de l'Arabie par Niebuhr. pag. 265.

(b) Ammon. de Differentiâ Verbor. pag. 29.

(c) Eschyl. Scholiast. Perf. vers. 553.

(d) Herodot. Lib. II. §. XV.

(e) Id. §. XVII.

« Jusqu'à la ville de Cercafore , le Nil n'a qu'un seul canal.
 » Mais au-dessous de cette ville , il se sépare en trois
 » branches ». On voit par cette description , que Cercafore
 étoit un peu au-dessus de la pointe du Delta , sans cepen-
 dant pouvoir déterminer sa position ; c'est-à-dire , si elle
 étoit sur la rive orientale & du côté de l'Arabie , ou sur la
 rive occidentale & du côté de la Libye. Strabon éclaircit
 cette difficulté. « Lorsqu'on remonte (a) le Nil , la partie
 » de l'Egypte qui est à droite s'appelle Libye ; celle qui est
 » à gauche se nomme Arabie. Cercafore est dans la
 » Libye ».

M. d'Anville a donc eu raison de placer cette ville ,
 comme il l'a fait , & M. Savary auroit (b) dû le suivre
 plutôt que de le contredire. Hérodote & Pomponius Méla ne
 disant pas sur quelle rive cette ville étoit située , quoique
 M. Savary assure le contraire dans sa note , il falloit né-
 cessairement s'en rapporter à Strabon.

(316) §. XCVII. *d'Anthylle.*) Il paroît que c'est la
 même ville que Gynæopolis ; mais il me semble que M.
 d'Anville n'auroit pas dû la placer sur le canal Canopique ,
 puisqu'au rapport d'Hérodote on s'y rendoit par la plaine ,
 quand le Nil étoit débordé. L'excellence de son vin qu'il
 l'emportoit (c) même sur celui de Marée , lui donna dans la
 suite de la célébrité.

(317) §. XCVIII. *Assignée pour sa chaussure.*) Athénée
 raconte (d) que ce revenu étoit affecté aux Reines d'Egypte
 & de Perse pour leur ceinture. Athénée veut seulement
 parler des Reines de Perse , qui l'étoient aussi d'Egypte

(a) Strab. Lib. XVII. pag. 1160. A. B.

(b) Lettres sur l'Egypte, pag. 276.

(c) Athen. Deipnosoph. Lib. I. Cap. XXV. pag. 33. F.

(d) Id. ibid.

depuis la conquête de ce pays par Cambyfes. M. de Paw a donc eu tort de le reprendre (a) à ce sujet.

(318) §. XCVIII. *De Phthie.*) Le grec est équivoque. Gronovius traduit Archandre, fils de Phthius, petit-fils d'Achæus. Pausanias empêche, à ce qu'il me semble, qu'on ne s'y méprenne. « Archandre, dit-il (b), & Architèles, fils d'Achæus, se rendirent de la Phthiotide à Argos. Ils devinrent à leur arrivée gendres de Danaüs, Architèles ayant épousé Autométa, & Archandre Scæa ». Voilà la raison pour laquelle Hérodote l'appelle *Phthius*, que j'ai rendu par *de Phthie*.

J'avois fait cette remarque avant que l'édition de M. Wesseling eût paru. Voyez le commencement de la note 331 sur le §. CXLV. du Liv. I.

Le Prince, nommé Danaüs, ne peut-être celui qui vint d'Égypte, & qui régna à Argos. Celui-ci est antérieur. Voyez mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chapitre XIV. Sect. II. §. III. pag. 459.

(319) §. XCIX. *Fit faire . . . des digues.*) M. Wesseling lit ici ἀπιστινυρῶσαι, sans aucune nécessité. Il me semble que ἀπιγιφυρῶσαι peut très-bien signifier faire une digue, puisque γιφυρῶ se prend quelquefois en ce sens: Οἱ (c) αὐτοὶ Ἀθηναῖοι ἀξιώσαντι ἐκ τῶν Δράκοντος καὶ Σίλωνος νόμων ἐπισυντάξαι, χιμάσας εἰς Ἀθήνας καὶ μυθεῖς τὰ Ἐλευσίαια, καὶ γιφυρῶσας Ἐλευσίαια κατακλυθεῖσθαι ὑπὸ Κηφισοῦ ποταμοῦ. Les Athéniens avoient demandé des loix à Adrien & il leur en donna qui étoient un mélange de celles de Dracon & de Solon. Il passa l'hiver à Athenes, se fit

(a) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, Sect. III. pag. 116.

(b) Pausan. Achaic. sive Lib. VII. Cap. I. pag. 522. sub finem.

(c) Eusebi. in Chronico. pag. 81. lin. 30.

initier aux mystères d'Eleusis, & fit construire une digue à Eleusis, qui étoit submergée par les eaux du Cephisse.

Οἱ ἱεῖς ἔλαβαν τούτο μὲν ὡς ῥαππορτε ἀ τῶντε μὲν, εἰ αὐτῶ πάλιν κτίσαι, & son apodotique est τῶντε δὲ, τῶν Ηφαίστου τῶ ἱερῶ ἰδρύσασθαι, qui se trouve presque à la fin de ce paragraphe.

(320) §. XCIX. *Memphis.*) Comme cet article seroit trop long pour l'index géographique, j'ai cru devoir lui donner place ici. M. d'Anville (a) a très-bien vu que Gizeh n'occupe point l'emplacement de Memphis. Ce n'étoit pas non plus le sentiment de M. Norden ; mais la raison qu'en donne ce savant Danois ne me paroît pas juste. « Est-il » croyable, dit-il (b), que les Egyptiens aient bâti une » ville si grande & si célèbre dans un lieu sujet à être » inondé la moitié de l'année ? On peut encore moins » imaginer que les Auteurs anciens eussent oublié une » circonstance aussi particulière ». On pourroit répondre à M. Norden qu'Hérodote a (c) rapporté que Menès avoit fait construire, à cent stades de Memphis, une digue qui empêchoit le Nil de submerger cette ville. Diodore de Sicile (d) parle aussi d'une digue que fit faire le Roi Uchoreus pour empêcher les inondations & arrêter les incursions de l'ennemi. Quoique cette digue soit peut-être différente de celle dont fait mention Hérodote, toujours est-il certain qu'elle remédioit à l'inondation du Nil. M. d'Anville place cette ville vis-à-vis El Aduvich. Je ne m'arrêterai point à discuter les raisons qu'il en apporte ; on

(a) Mémoires sur l'Égypte ancienne & moderne, pag. 139 & suiv.

(b) Travels in Egypt and Nubia by Captain Norden. Vol. 1^{re}, pag. 49.

(c) Herodot. Lib. II. §. XCIX.

(d) Diodor. Sicul. Lib. I. §. L. pag. 607.

peut les voir dans son (a) ouvrage sur l'Égypte. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il ne s'éloigne pas de beaucoup du sentiment du Docteur Pococke, qu'on sera peut-être d'autant moins fâché de trouver ici, qu'il est fondé sur ce que rapportent Hérodote & Diodore de Sicile, & que ce Savant avoit été sur les lieux. « Il est (b) très-extraordinaire, dit-il, qu'on ne connoisse pas bien la situation de Memphis, ville grande & célèbre, qui a été long-temps la capitale de l'Égypte; mais comme on transporta à Alexandrie un grand nombre des meilleurs matériaux, on ne doit pas être surpris que lorsqu'on vint à bâtir le Caire & les places voisines, on y ait porté ce qui en restoit. Cette ville étant ainsi détruite, il est aisé de concevoir que le Nil venant à la couvrir de ses eaux dans le temps de l'inondation, ses ruines ont été enterrées peu-à-peu & ont disparu, de manière à rendre méconnoissable son emplacement. Strabon fait mention (c) de deux distances qui servent à fixer la situation de Memphis; elle étoit, suivant cet habile Géographe, environ à onze milles (d) du Delta, & à cinq (e) de la hauteur sur laquelle on avoit

(a) Mémoires sur l'Égypte &c. pag. 142.

(b) A Description of the East by Rich. Pococke. Vol. II. pag. 39. and following.

(c) Strab. Lib. XVII. pag. 1169. C. 1161. B.

(d) Le texte de Strabon (pag. 1169. C.) dit trois stades. En supposant le stade de quarante stades, & huit stades par mille, comme on comptoit du temps de cet Auteur, cela seroit quinze milles, & Plin en compte tout autant. Ce qui me persuade que c'est une faute d'impression dans Pococke, c'est qu'il évalue tout de suite les quarante stades de Strabon à cinq milles,

(e) Strabon dit à quarante stades, ce qui revient à cinq milles, à huit stades par mille. Voyez page 1161. B.

» bâti les pyramides. Diodore de Sicile se trompe (a) ,
 » lorsqu'il met les pyramides à quinze milles de cette ville.
 » Strabon ajoute qu'elle étoit près de Babylone. Elle étoit
 » par conséquent située sur le bord du Nil , entre les py-
 » ramides de Gizeh & celles de Sacara aux environs de
 » Mocanan & de (b) Métrahenny , qui sont sur le chemin
 » du Caire à (c) Faiume , sur le bord occidental du Nil ,
 » & plus près des pyramides de Sacara que de celles de
 » Gizeh. J'ai vu en effet à Mocanan des ruines & des dé-
 » combres , mais il y en avoit davantage à Métrahenny ,
 » & vis-à-vis sur le côté oriental de la riviere un grand
 » nombre de grottes taillées dans le roc , où l'on enterroit
 » probablement le peuple de Memphis, de même que celles
 » qui étoient sur le côté occidental , servoient à la sépul-
 » ture des Divinités , des Rois & des grands Seigneurs. Je
 » remarquai aussi au sud de Métrahenny une grande
 » digue , qui s'étendoit du côté de Sacara , & qui pourroit
 » bien être celle dont fait mention Diodore de Sicile (d) ,
 » & qui mettoit cette ville non-seulement à l'abri des
 » inondations du Nil , mais encore à couvert des incurfions
 » de l'ennemi. Elle devoit par conséquent (e) être fort
 » différente de celle dont parle Hérodote , qui changeoit
 » la direction de la riviere , & qui étoit à douze milles &

(a) Cent vingt stades. Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIII. pag. 72.

(b) M. d'Anville la nomme Miniet Rabiné.

(c) Feïum dans M. d'Anville.

(d) Lib. I. §. L. Tom. I. pag. 60.

(e) Il me semble que c'est la même digue ; la distance que lui donne Hérodote me fait pancher vers le sentiment de M. d'Anville. Cependant comme cette ville avoit cent cinquante stades de tour , il pouvoit se faire qu'elle touchât par une de ses extrémités à Métrahenny , & que l'autre s'approchât beaucoup de l'endroit où M. d'Anville suppose qu'elle étoit.

» demi au sud de Memphis, distance trop grande pour
 » servir de défense à la ville. Pline est encore plus précis.
 » En plaçant (a) les pyramides entre Memphis & le Delta
 » à quatre milles de la rivière & à six de Memphis, il
 » fixe cette ville aux environs de l'endroit dont je parle.
 » On trouve dans Hérodote une autre circonstance non
 » moins importante. Il y avoit, dit cet Historien (b), au
 » nord & à l'ouest de cette ville, un grand lac . . . J'ai
 » vu pareillement plusieurs lacs au nord & à l'ouest de
 » Métrahenny. Il est très-remarquable aussi que Ménès
 » changea le cours du Nil, qui couloit au pied de la
 » montagne occidentale, & qu'il le fit passer à égale dis-
 » tance de ces montagnes, & de celles qui sont à l'est. Il
 » est probable que Calig Al-Heran, c'est-à-dire le canal
 » des pyramides, & le canal occidental, quelques milles
 » au-delà de Métrahenny, sur lequel est un très-grand
 » pont, & qui passe à présent au pied de ces montagnes,
 » peuvent être du moins, en quelques parties, des restes
 » de l'ancien lit du Nil. Il paroît par ce récit, que Mem-
 » phis s'étendoit depuis le vieux canal jusqu'au nouveau,
 » & qu'elle touchoit aux montagnes par quelques-unes de
 » ses parties, car le Sérapium étoit dans un lieu (c) très-
 » sablonneux, & par conséquent vers les montagnes, dans
 » un endroit que le Nil ne couvre pas de ses eaux, &
 » dans l'espace de plus d'un mille depuis les montagnes,
 » je trouvai le pays sablonneux. Le palais des Rois étoit
 » aussi sur un terrain élevé, & s'étendoit vers les parties
 » basses de la ville. Fort près de ce palais, on voyoit
 » des lacs & des bocages. J'ai vu près de Sacara un bois
 » d'acacia, qui, avec celui de dendéra, est le seul qui

(a) Plin. Hist. Natur. Lib. XXXVI. Cap. XII.

(b) Lib. II. §. XCIX.

(c) Strabon. Lib. XVII. pag. 807. Edît. Paris.

» croisse en Egypte sans art. Il peut se faire que ce bois
 » soit un reste des anciens bocages qui étoient aux environs
 » de Memphis. Cette ville ayant, suivant quelques (a)
 » Auteurs, dix-huit milles de circonférence, elle auroit
 » pu très-bien occuper l'espace entier qui est entre la
 » riviere & les montagnes, qui n'excede pas, à ce que
 » je pense, quatre ou cinq milles. Mais ce qui fixe Mem-
 » phis en cet endroit, c'est le récit de Pline, qui dit que
 » les pyramides étoient entre Memphis & le Delta ».

M. Fourmont (b) prétend que les ruines de Memphis se voient encore aujourd'hui à Ménof, & il appuie son sentiment des mêmes raisons qu'apporte le Docteur Pococke pour prouver que Métrahenny & ses environs étoient l'emplacement de l'ancienne Memphis; ce qui me fait croire que Manof & Métrahenny sont deux noms du même lieu, & je suis d'autant plus porté à le penser, que le Docteur Pococke & MM. Norden & d'Anville n'ont point parlé de Manof.

M. Savary n'a rien dit de plus que ce qu'on lit dans Pococke. Son témoignage sert cependant à confirmer le récit du Docteur Anglois, & l'on fera bien de lire la Lettre XXXI. pag. 257 & suiv.

(320*) §. XCIX. *Son ancien lit.*) Si l'on en croit M. Savary, « ce (c) canal n'est point ignoré; on le suit à
 » travers le désert; il passe à l'occident des lacs de Natron.
 » Des bois pétrifiés, des mâts, des antennes, débris des
 » bâtimens qui y naviguoient, en marquent encore la trace.

(a) L'enceinte de cette ville étoit de cent cinquante stades. Diodor Sicul. Lib. I. §. L. pag. 60.

(b) Description historique & géographique des plaines d'Héliopolis & de Memphis. Paris, Briasson, 1759. in-12. petit format. pag. 204. &c.

(c) Lettres sur l'Egypte &c. page 12.

» Les Arabes ont conservé à ce canal presque comblé le nom de Bahr Bela ma, mer sans eau ». M. Savary me paroît avoir rencontré plus juste que M. d'Anville. Voyez ce dernier dans ses Mémoires sur l'Égypte, page 75.

(321) §. XCIX. *Coulent d'un autre côté.*) Ὅς ἀπερ-
μαίος ῥίσι. M. Reiske lit ἰν ῥίσι, ce qui ne me paroît pas assez clair. Je lis ἄλλη ῥίσι, comme je l'ai exprimé dans la traduction.

(322) §. XCIX. *Ménès, leur premier Roi.*) Diodore de Sicile (a) convient avec Hérodote, que Ménès a été le premier qui ait régné en Égypte; mais ils ne s'accordent pas sur le nom du fondateur de Memphis. Hérodote prétend que ce fut Ménès, & Diodore, que ce fut (b) Uchoreus, huitième descendant d'Osymandyas. Il peut se faire que Ménès ait commencé à bâtir Memphis, que cette ville ait été peu de chose dans son origine, & qu'elle soit restée dans son état de médiocrité jusqu'au règne d'Uchoreus, qui l'aura agrandie, & en aura fait une ville royale, ce qui aura fait accorder à ce Prince le titre de fondateur.

Eusebe (Canon, pag. 26) le Syncelle, pag. 152, & le Scholiaste de Stace, sur le liv. IV. de la Thébàide, attribuoient la fondation de cette ville à Epaphus, & le même Syncelle, pag. 148, à Apis, fils de Phoronée. Mais ces Auteurs sont trop modernes, & leur fidélité trop suspecte pour faire autorité.

(323) §. C. *Dans une si longue suite de générations.*) Il est clair qu'Hérodote ne veut point parler ici de générations proprement dites, mais de successions. On peut consulter cependant ce que j'ai dit dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chap. I. §. XI.

(a) Diodor. Sicul. Tom. I. Lib. I. §. XLV. pag. 54.

(b) Diodor. Sicul. Tom. I. Lib. I. §. L. pag. 60.

(324) §. C. *Dix-huit Ethiopiens.*) Ces dix-huit Rois Ethiopiens prouvent que le trône n'avoit pas toujours été héréditaire en Egypte. Ce qui me le confirme, c'est que des Auteurs dignes de foi, & qui avoient fait des recherches curieuses sur ce pays (a) nous apprennent que le Roi s'éliſoit. Synéſius nous a conſervé les formalités qui s'obſervoient en pareille occaſion.

Près de (b) Thebes eſt une montagne ſacrée, & vis-à-vis on en voit une autre, entre lesquelles paſſe le Nil. Ceux qui aſpirent à la couronne ſe rendent à la montagne de Libye, & ſur la ſacrée, qu'on appelle la montagne d'Egypte, on dreſſe la tente du Roi; les Prêtres y prennent place ſuivant le rang qu'ils occupent. Lorsqu'on a prononcé à haute voix le nom d'un des candidats, les ſoldats élevent leurs mains, les (c) Comaſtes, les Zæcores & les Prophetes donnent leur ſuffrage. Ils ſont en petit nombre, mais leur autorité eſt d'un très-grand poids, le ſuffrage d'un Prophete équivalant à cent mains, celui d'un Comaſte à vingt, & celui d'un Zæcore à dix.

(325) §. C. *Nitocris.*) On trouve dans ce nom des traces de celui de Minerve, que les Egyptiens appelloient Neith au rapport de Platon dans le Timée, vol. III. pag. 21. Et Euſèbe interprete Nitocris, Minerve victorieuſe *Chronic. pag. 21. ſub finem.*

(326) §. C. *Qu'elle deſtinoit en apparence à des feſtins.*) Dans un climat auſſi chaud on devoit rechercher les appartemens ſouterrains, afin d'avoir de la fraîcheur. Au reſte le texte eſt altéré, & je doute qu'on ſoit fort content de ce qu'en ont dit MM. Valckenaer & Weſſeling. M. Toup me paroît l'avoir bien rétabli. (d) *Καινὴ μὲν τῶν*

(a) Voyez ci-deſſous §. CXLI. note 451.

(b) Synef. de Provid. pag. 94.

(c) Différens ordres de la hiérarchie égyptienne.

(d) Emendationes in Suidam. Part. 3a. pag. 193.

ἀέγῳ, νόσ δὲ ἄλλα μηχανᾶσθαι. *Hæc minimè sana sunt. Nam illud καίνῃ putidum est, & nullius salis. Alii καίῳ, alii κίνῃ. Neutrum rectè. Rescribo ex vi & ductu sententiæ ξειῶνα μὲν τῷ λόγῳ, νόσ δὲ ἄλλα μηχανᾶσθαι. Verbo quidem ξειῶνα, animo autem aliud machinari. Mendum ortum ex affinitate litterarum. Ξειῶν, καίῳ, καίνῃ. Sic error errorem parit.*

(327) §. C. *Dans une chambre remplie de cendres.*) Etoit-ce dans l'intention de s'étouffer, afin d'échapper à la vengeance des Egyptiens qui l'auroient peut être fait mourir d'une manière cruelle, ou avoit-elle seulement envie de se soustraire aux perquisitions? C'est ce qu'on ignore.

(328) §. CI. *De Sésostris.*) Ce Prince vivoit un peu moins d'un siècle avant la guerre de Troie, & il étoit à-peu-près contemporain d'Hercules, fils d'Alcmene. Il monta sur le trône après ces trois cents trente Rois dont il vient de parler, & dont Mœris fut le dernier. Il y avoit en effet environ neuf cents ans (a) que Mœris, le dernier de ces trois cents trente Rois, étoit mort, lorsqu'Hérodote alla en Egypte. Il se passa environ huit cents ans (b) depuis la guerre de Troie jusqu'à Hérodote, & neuf cents depuis Hercules jusqu'au même Historien.

WESSELING.

Diodore de Sicile (c) fait ce Prince postérieur de sept générations à Mœris; mais Hérodote, beaucoup plus ancien que cet Ecrivain, & qui a fait des recherches curieuses sur-tout concernant l'Egypte, mérite plus d'être cru que

(a) Herodot. Lib. II. §. XIII.

(b) Id. lib. II. §. CXLV.

(c) Diodor. Sicul. Lib. J. §. LIII. Tom. I. pag. 62.

Diodore, qui ne fait souvent que compiler les Mémoires de ceux qui l'ont devancé.

Tacite l'appelle (a) Rhamsès. Scaliger remarque (b) qu'il avoit deux autres noms, Ramèsès & Ægyptus. Il est nommé Ramestis sur un obélisque dont on voit une description dans (c) Ammien Marcellin, Ramèsès & Rampèsès dans Joseph, Sésoosis dans Diodore de Sicile, & Sésofis dans Pline.

Voyez mon Essai de chronologie, chap. I. §. VII & XII.

(329) §. CII. *Avec des vaisseaux longs.*) Au nombre de quatre cents, dit Diodore (d) de Sicile, qui ajoute que ce Prince fut le premier Roi d'Égypte qui fit construire des vaisseaux longs. Il ne se trouva point lui-même à cette expédition, il se contenta d'envoyer une flotte qui s'empara des îles qu'elle rencontra dans la mer rouge, & qui subjuga la partie du continent qui touchoit à la mer jusqu'aux Indes.

(330) §. CII. *De-là.*) Il y a dans toutes les éditions une virgule après εἰδόντες δὲ. Cette ponctuation vicieuse embarrasse la construction en forçant à rapporter εἰδόντες à λαβών, tandis qu'il faut le joindre avec ἀπίκτες. On lit très-bien dans le manuscrit A de la Bibliothèque du Roi, εἰδόντες δὲ ἐπὶ ἰσίου ἀπίκτες εἰς Αἴγυπτον κ. τ. λ. L'édition d'Alde ne met pas non plus de virgule après εἰδόντες δὲ, mais on y trouve τῶν après πολλῶν, qu'il faut effacer, ou changer en ἀτῶν, suivant la remarque de M. Valckenaer.

(331) §. CII. *Qui se trouverent sur sa route.*) Diodore de Sicile est plus précis. « Sésostris, dit cet

(a) Tacit. Annal. Lib. II. §. LX.

(b) Ad Eusebii Chronic. N. DXXXIV.

(c) Ammian. Marcell. Lib. XVII. Cap. IV. pag. 126.

(d) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LV. Tom. I. pag. 64.

» Historien (a), étant parti lui-même avec une armée de
 » terre, subjuga toute l'Asie. Il envahit non-seulement
 » le pays dont s'empara dans la suite Alexandre, Roi de
 » Macédoine; mais encore des contrées où ce Prince n'a
 » point été. Il passa en effet le Gange, & parcourut l'Inde
 » entière jusqu'à l'océan, & les Scythes jusqu'au Tanais
 » qui sépare l'Europe de l'Asie. On dit que ce fut en
 » cette occasion que des Egyptiens, laissés autour du Palus
 » Mæotis, fondèrent la nation des Colchidiens».

(332) §. CII. *Jaloufes.*) Le célèbre M. Valckenaer lit
 δειῶς μαχόμενοισι περι, au lieu de δειῶς γλιχομένοισι περι,
 & il apporte des raisons très-plausibles pour faire ce chan-
 gement. Mais comme Hérodote a des tournures qui lui
 sont particulières, & qu'on ne peut assurer qu'une phrase n'est
 pas grecque, parce qu'elle ne se trouve point ailleurs, j'ai
 d'autant moins osé admettre la conjecture de ce Savant, que
 la leçon reçue fait un sens très-bon.

(333) §. CII. *Les parties naturelles de la femme.*)
 Diodore de Sicile dit (b) que chez les peuples qui s'étoient
 bien défendus, il faisoit graver sur les colonnes le membre
 viril.

(334) §. CIII. *Les Thraces.*) Suivant une autre tra-
 dition rapportée par Valérius Flaccus, les Getes, les plus
 braves (c) & les plus justes des Thraces, battirent Sésos-
 tris, & ce fut sans doute pour assurer sa retraite, que ce
 Prince laissa une partie de ses troupes en Colchide.

(d) *Cunabula gentis*

Colchidos hic ortusque tuens : ut prima Sesostris

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LV. Tom. I. pag. 64.

(b) Id. ibid. pag. 65.

(c) Herodót. Lib. IV. §. XCIII.

(d) Valerius Flaccus Argonaut. Lib. V. vers. 418.

*Intulerit Rex bella Getis ; ut clade suorum
Territus , hos Thebas , patriumque reducat ad amnem,
Phasidis hos imponat agris , Colchosque vocari
Imperet.*

(335) §. CIII. *L'armée égyptienne n'alla pas plus
avant.*) Cela veut dire que cette armée ne pénétra pas
plus avant en Europe ; mais cela ne signifie point qu'elle ne
pénétra pas dans l'Inde, comme l'a prétendu prouver un
Savant, dont je tairai le nom.

(336) §. CIII. *S'il y laissa une partie de son armée.*)
Pline le Naturaliste assure, je ne sai sur quelle autorité,
que Sésostris fut battu par les Colchidiens. *Jam (a) regna-
verat in Colchis Salauces & Esubopes , qui terram
virginem nactus , plurimum argenti aurique eruisse di-
citur in Suanorum gente , & alioqui velleribus aureis
inicyto regno. Sed & illius aureæ cameræ , argenteæ
trabes narrantur , & columnæ , atque parastaticæ ,
victo Sesostræ Ægypti Rege , tam superbo , ut pro-
datur annis quibusque sorte reges singulos è subjectis
jungere ad currum solitus , atque ita triumphare.*

(337) §. CIV. *Les Colchidiens , les Egyptiens & les
Ethiopiens sont les seuls.* Je me rappelle d'avoir lu
quelque part, & sur-tout dans les Mémoires de l'Acadé-
mie des-Inscriptions, que les Colchidiens étoient un reste
des dix tribus d'Israël transportées dans ce pays par Sal-
manasar. On se fait, à ce qu'il me semble, sur cette
transmigration des dix tribus, des idées, bien éloignées
du vrai. 1°. Il périt beaucoup de monde dans la guerre qui
la précéda. 2°. On ne transplanta dans des provinces éloi-

(a) Plin. Histor. Natur. Lib. XXXIII. Cap. III. Tom. II. pag. 614.
lin. 5.

gnées, que les principaux habitans, ceux qui avoient quelqu'intérêt à exciter des soulèvemens, & on laissa dans le pays le peuple, afin de le cultiver. 3°. On les transporta dans la Médie, l'Assyrie & la Mésopotamie, comme on le voit au quatrième liv. des Rois, chap. XVII. vers. 6. & chap. XVIII. vers. 11. Comment donc ces Israélites auroient-ils pu planter une colonie dans la Colchide? Si, contre toute apparence, ils avoient été dans ce pays, n'est-il pas vraisemblable qu'ils l'auroient abandonné, lorsque Cyrus permit aux Hébreux de rebâtir Jérusalem & son temple? L'édit de ce Prince regardoit en effet non-seulement les Juifs, mais encore les Israélites. Mais ce qui leve absolument toute difficulté, & ce qui détruit entièrement cette opinion, c'est que les Colchidiens étoient noirs, & qu'ils avoient les cheveux crépus, comme le rapporte Hérodote. Saint Jérôme & Sophronius, cités par (a) Bochart; appellent la Colchide la seconde Ethiopie, & Sophronius avance, dans la vie de Saint André, que vers l'embouchure de l'Apfarus, & sur les bords du Phafe, il y avoit des Ethiopiens. Or les Hébreux n'avoient aucune ressemblance avec ce peuple.

Hérodote n'est pas le seul Auteur de ce sentiment. Pindare (b) avoit avant lui nommé ces peuples *Κελαιάπεις*, aux visages noirs. Surquoi le Scholiaste remarque, pag. 237. col. 2, qu'étant originaires d'Egypte, ils étoient de couleur noire *μειλίχρεις*. Apollonius Rhodius dit aussi que « de l'Egypte (c) il sortit quelqu'un qui parcourut toute l'Europe & l'Asie, se fiant au courage & à la force de ses troupes. Il fonda dans ces pays un grand nombre de

(b) Bochart. Geograph. Sacr. Lib. IV. Cap. XXXI. pag. 286.

(b) Pindar. Pyth. IV. vers. 377.

(c) Apollonii Rhodii Argonaut. Lib. IV. vers. 272. &c.

» villes, dont les unes sont encore habitées, & les autres ne le sont plus; car il s'est écoulé bien des siècles depuis ce temps-là. *Æa* subsiste encore actuellement; ses habitans descendent des hommes qu'il y établit ». Le Scholiaste d'Apollonius Rhodius nous apprend sur ces vers que ce conquérant est Sésonchosis, c'est-à-dire Sésostris (a), qu'il fonda la ville d'*Æa*, & que les Colchidiens sont une colonie des Egyptiens.

M. de Voltaire (b) prétend que ces Colchidiens descendoient plutôt de ces esclaves, que les Scythes emmenèrent de l'Égypte, lorsqu'ils vinrent la rançonner. Mais 1°. Il ne paroît pas que ces Scythes fussent des Colchidiens. 2°. Les Scythes n'entrèrent point en Égypte. Psammithichus, Roi de ce pays, vint (c) au-devant d'eux dans la Syrie de la Palestine, & les engagea, à force de présens & de prières, à s'en retourner. L'opinion de M. de Voltaire porte donc absolument à faux.

Si d'un côté ce peuple avoit conservé la circoncision, d'un autre il avoit perdu l'usage des embaumemens. La difficulté de se procurer les aromates nécessaires en fut sans doute la cause. Le voisinage des Scythes leur fit ensuite adopter l'usage de couvrir (d) leurs morts dans de la peau, de les suspendre à un arbre, & de les laisser pourrir en cet état.

L'Auteur du poëme des Argonautes dit aussi, qu'il n'est permis aux Colchidiens, ni de brûler les corps morts ni de les couvrir de terre; mais qu'ils les mettent dans des

(a) Diodore de Sicile le nomme de même, Lib. I. §. LIII. Vol. I. pag. 62.

(b) Philosoph. de l'Hist. pag. 113.

(c) Herodot. Lib. I. §. CIV.

(d) *Ælian.* Var. Hist. Lib. IV. Cap. I. pag. 330 & 331.

peaux de bœufs non tannées, qu'ils suspendent aux arbres loin de la ville (a).

J'ai dit qu'ils avoient pris cet usage des Scythes. Voyez sur la sépulture de ces derniers, livre IV. §. LXXIII. note 141.

(338) §. CIV. *Les Phéniciens &c.*) Le Chevalier Marsham prend occasion d'un passage de Joseph pour identifier Sésac avec Sésostris. M. Desvignoles (b) a très-bien vu que Joseph disoit que ce que racontoit Hérodote sur l'expédition de Sésostris en Palestine étoit vrai; que cet Historien seulement s'étoit trompé sur le nom de ce Prince, & que ce n'étoit point Sésostris, mais Sésac, qui avoit conquis la Judée, en un mot, que Sésostris & Sésac sont des Princes très-différens. Au reste, ce que dit Joseph en cet endroit & (c) ailleurs, est cependant très-équivoque. Il est certain que les Juifs n'étoient pas les seuls peuples de ce pays qui fussent circoncis; les Ammonites l'étoient pareillement aussi bien que les Arabes qui occupoient Azor & les autres villes maritimes de la Palestine. Voyez la note de Gronovius.

(339) §. CIV. *A la plus haute antiquité.*) Ἀρχαῖον, signifie un usage qui remonte à l'origine de la nation, qui est établi de tout temps. *Institutum ab ipsâ primâ gentis origine susceptum.*

(340) §. CIV. *Laquelle de ces deux Nations &c.*) Il est très-vraisemblable que la Haute-Egypte a été peuplée par les Ethiopiens, & que les usages Egyptiens avoient beaucoup de ressemblance avec ceux de l'Ethiopie. Il est

(a) Apollon. Rhod. Argonaut. Lib. III. vers. 204.

(b) Joseph. Antiq. Jud. Lib. VIII. Cap. X. §. III.

(c) Chronologie de l'Histoire Sainte. Tom. II. pag. 116.

(d) Joseph. contra Apionem. Lib. I. §. XXII. pag. 453.

par conséquent très-probable que la circoncision a pris naissance chez les Ethiopiens, qui s'y sont vu forcés probablement par des raisons de santé. Le savant & judicieux Auteur des Recherches Philosophiques sur les Américains, prétend que les Egyptiens & les Abyssins ont été contraints de se (a) circoncire, afin de se garantir des vers qui s'engendroient en ces pays entre les replis du prépuce & sous le gland.

M. de Paw ne cite aucun Auteur, & comme je n'ai trouvé ce fait nulle part, je conjecture que ce Savant ayant lu un peu rapidement Hérodote, aura confondu ce que cet Historien dit de la circoncision avec ce qui suit. Voici le passage d'Hérodote, §. XXXVII. « Les Egyptiens se font circoncire par principe de propreté, parce qu'ils en font plus de cas que de la beauté. Les Prêtres se rasent le corps entier tous les trois jours, afin qu'il ne s'engendre ni vermine, ni autre ordure, sur des hommes qui servent les Dieux ».

Il faut être cependant très-réservé, quand il s'agit de condamner un Ecrivain tel que M. de Paw. Son observation peut se trouver dans quelque Auteur que je n'ai point lu, ou bien elle peut m'avoir échappé. Quoi qu'il en soit, c'est une faute légère, & qui ne fait aucun tort à son excellent ouvrage.

Les peuples de l'Abyssinie, quoique Chrétiens, & les Coptes, qui sont les Chrétiens d'Egypte, ont conservé cette coutume, parce que la même raison subsiste encore aujourd'hui. Le même motif qui engagea les Egyptiens à adopter cet usage, détermina probablement les Hébreux

(a) Recherches philosoph. sur les Américains, Tom. II. quatrième partie, sect. IV. pag. 120.

à le recevoir. Mais ceux-ci en firent une partie essentielle de leur culte religieux.

Un besoin physique avoit aussi fait admettre une espece de circoncision dans le Mexique. Mais on fera bien de lire les Recherches Philosophiques sur les Américains, quatrième partie, sect. IV, & sur-tout les pag. 121 &c. & 135 &c.

(341) §. CIV. *Par le commerce.*) Ἐπιμυριμίμοι (a) ne peut se rapporter aux Ethiopiens ; autrement cela contrediroit ce que venoit de dire Hérodote, qu'il ignoroit laquelle des deux nations tenoit la circoncision de l'autre. Ce terme doit donc se rapporter aux autres peuples qui ont eu commerce avec l'Egypte.

On connoît l'attachement qu'ont toutes les Nations pour les coutumes qu'elles tiennent de leurs peres. Si ces peuples-ci n'eussent point reçu la circoncision de l'Egypte, & si elle eût été établie de tout temps chez eux, ils y auroient été plus attachés, & ne l'auroient point quittée en fréquentant d'autres Nations. Or c'est cependant ce qui arriva à ceux d'entre les Phéniciens qui étoient en relation avec les Grecs : ils prirent de nouvelles coutumes, & négligerent tout-à-fait cette pratique, ce qu'ils n'auroient point fait, si cet usage eût été fondé sur leurs loix, & s'il ne leur eût point été étranger.

(342) §. CV. *Ce sont les seuls qui &c.*) Les Egyptiens avoient donc une maniere particuliere de travailler le lin. Hérodote (b) a dit ci-dessus qu'en faisant de la toile les autres Nations pouffoient la trame en haut, & que les Egyptiens la pouffoient en bas. C'est peut-être de cette coutume dont il veut parler ici.

(a) M. Wesseling est aussi de cet avis.

(b) Lib. II. §. XXXV.

(343) §. CV. *Lin Sardonique.*) Le lin de Colchide passoit donc en Sardaigne, & de-là en Grece. Ce tour me paroît bien long. Il me semble cependant qu'on ne peut donner d'autre raison de cette appellation. Mais pourquoi envoyoit-on d'abord en Sardaigne cette sorte de lin? Les Auteurs n'en disent rien; & cela me paroît bien extraordinaire. Il me semble qu'il y a une faute dans l'original, & qu'il faut lire *Σαρδαιϊκός*, au lieu de *Σαρδωνικός*, du lin de Sardes. Cette ville pouvoit servir commodément d'entrepôt à cette sorte de marchandise. Le lin s'y manufacturoit probablement & s'y teignoit. Les teintures de Sardes étoient renommées. On trouve dans Hefychius (a) *βάμμα Σαρδαιϊκόν*; surquoi on peut consulter les Commentateurs. Le lin de Sardes avoit aussi de la réputation, & c'étoit sans doute celui qui venoit de la Colchide. Pollux dit que le lin dont on fait les filets (b) doit être d'Egypte, ou de la Colchide, ou de Carthage, ou de Sardes. Je ne dissimulerai pas cependant qu'il ajoute tout de suite qu'Hérodote dit que les Grecs nomment lin de Sardaigne celui qui vient de la Colchide. Mais il peut se faire que cette faute soit très-ancienne, & que Pollux l'ait trouvée dans l'exemplaire dont il se servoit.

La Colchide rapportoit autrefois beaucoup de lin, & le Prince de (c) Mingrelie, qui est l'ancienne Colchide, paye actuellement aux Turcs un tribut annuel de soixante mille brasses de toile de lin faite dans le pays.

(343*) §. CVI. *Est pareillement Egyptien & Ethiopien.*) *Καὶ γὰρ Αἰγυπτίον καὶ Αἰθιοπίδα ἔχει.* Il y a dans l'édition d'Aldo, *καὶ γὰρ Αἰγυπτίον καὶ Αἰθιοπίδα ἔχει*, qui

(a) Hefych. voc. *βάμμα*.

(b) Jul. Polluc. Onomastic. Lib. V. Cap. FV. Segment. 26. pag. 487.

(c) Voyages de Chardin. Tom. I. pag. 225.

me paroît la véritable leçon. Cette leçon ne se trouve point dans les variantes de l'édition de M. Wesseling.

(344) §. CVI. *Par la force de mon bras.*) C'est, à ce qu'il me semble, sans sujet qu'on voudroit lire avec Diodore (a) de Sicile, ἔπλευσι τῆσι ἰμῶσι. Ce vers de Claudien paroît une traduction d'Hérodote,

(b) *Ast ego, quæ terras humeris pontumque subegi.*

Le terme grec ἰμῶσι doit se rendre en françois par un équivalent. Il en est de même du mot latin *humeris*, qui n'auroit pas dû choquer Rubenius, Barthius & Burmann.

(345) §. CVI. *Sésostris ne dit.*) Quelques traductions rapportent Δαλῆ & Δεδήλωκε à l'inscription; mais cela fait un contre-sens. Comment cette inscription, gravée dans un pays, auroit-elle pu indiquer le nom de la personne représentée dans un autre pays? Bien plus, si dans un autre endroit de la même figure, il se fût trouvé une autre inscription qui l'eût indiqué, comment auroit-il pu se trouver des personnes qui eussent cru que c'étoit une figure de Memnon? Il faut nécessairement sous-entendre Σίσωστρις avec Δαλῆ & Δεδήλωκε.

(346) §. CVII. *Son frere.*) Il s'appelloit Armais, & l'on peut croire ce que dit (c) Manéthon, qui ajoute que c'est le même Prince que les Grecs appelloient Danaüs. Mais voyez ce que j'ai dit là-dessus dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, chapitre LX. des Rois d'Argos, §. IV. pag. 357 & suivantes.

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LV.

(b) Claudian Bell. Gildon, vers. 115.

(c) Joseph. contra Apionem. Lib. I. §. XV. Tom. II, pag. 447.

(347) §. CVII. *D'en étendre deux sur le bûcher.*) Diodore de Sicile est bien plus prudent : « Séfostris, dit-il (a), » revenant en Egypte de sa grande expédition, séjourna » près de Péluse ; tandis qu'il étoit en cet endroit, son » frere lui tendit des embûches dans un repas où il l'avoit » invité avec sa femme & ses enfans. Lorsqu'ils se furent » endormis après s'être enivrés, il fit porter pendant la » nuit, autour de la tente du Roi, une grande quantité de » roseaux secs, qu'il tenoit prêts depuis long-temps, & » auxquels il fit mettre le feu. La flamme ayant paru » tout-à-coup, les gardes du Roi, qui étoient pris de vin, » ne lui donnerent que de foibles secours. Ce Prince, le- » vant les mains au ciel, & faisant des vœux aux Dieux » pour son salut, & celui de sa femme & de ses enfans, » se sauva par les intervalles de la flamme. Etant échappé » contre toute espérance, il fit aux Dieux les offrandes » dont on a parlé plus haut, & sur-tout à Vulcain, comme » lui étant redevable de son salut ».

(348) §. CVIII. *Les prisonniers de guerre.*) Il y a dans le grec : la troupe qu'il avoit amenée des pays qu'il avoit subjugués.

(349) §. CVIII. *Avant ces travaux exécutés malgré eux.*) Il y a dans le grec, mot à mot : ils faisoient contre leur gré que l'Egypte, qui auparavant étoit commode pour les chevaux &c. M. Bellanger a rendu cela : « Par (b) ce » travail, sans mauvaise intention & sans le vouloir, » ils firent un grand tort à l'Egypte, puisque d'un » pays où auparavant l'on pouvoit commodément aller par- » tout avec des chevaux &c. ». Sans mauvaise intention & sans le vouloir, est un contre-sens. Ils firent un grand

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LVII. Tom. I. pag. 67.

(b) Essais de critique sur les écrits de Rollin, les traductions d'Hérodote &c. pag. 153.

sort de l'Égypte, n'est pas dans le grec, & contredit formellement Hérodote. Autant vaudroit dire que les Hollandois ont fait un grand tort à leur pays, en l'entrecoupant de canaux.

(350) §. CVIII. *De l'eau saumache.*) Πλατυτίροις, dans le grec. Héfychius (a) explique πλατυ ὕδωρ par τὸ ἐλαφρὸν. D'ailleurs Plutarque (b) rapporte que les eaux des sources & des puits en Égypte étoient salées & ameres. On peut aussi consulter Casaubon dans ses notes sur le (c) chap. IV. du Livre second des Deipnosophistes d'Athénée. Sans ces autorités, j'aurois cru que c'étoit cette espece d'eau que l'on appelle eau dure, eau qui n'a point de saveur, & qui contient un sel neutre, qu'on appelle sélénite. La raison tirée de l'eau saumache des puits est très-vraisemblable, & subsiste encore actuellement. Le Docteur Pococke (d) remarque qu'on trouve par toute l'Égypte des puits d'eau saumache. Mais ce ne fut point la seule raison qui engagea Sésostris à faire creuser ces canaux. Diodore de Sicile en apporte deux autres. « Sésostris (e), dit-il, » creusa dans tout le pays, depuis Memphis jusqu'à la mer, » une grande quantité de canaux qui aboutissoient au » fleuve, afin que les Egyptiens pussent transporter leurs » denrées d'une maniere commode & abrégée, afin qu'ils » pussent plus facilement commercer ensemble, & qu'il y » eût par-tout une plus grande abondance de toutes les » choses nécessaires. Mais la principale de toutes les raisons étoit de fortifier le pays contre les incursions de » l'ennemi, & de le rendre d'un accès difficile ». Ces

(a) Au mot πλατύ.

(b) Plutarch. de Idée & Osiride. pag. 367. B.

(c) Col. 84. lin. 55.

(d) A Description of the East by Rich. Pococke. Vol. II. pag. 198.

(e) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LVII. Tom. I. pag. 66 & 67.

deux raisons me paroissent très-vraisemblables. Dans un temps où les Egyptiens, bien loin d'entretenir aucun commerce avec les étrangers, les abhorroient, Sésostris, en Prince sage, facilita le commerce intérieur, qui amena dans la suite celui de dehors. Celui-ci commença à Psammitichus, qui favorisa les Grecs; mais il ne fut jamais brillant qu'après la fondation d'Alexandrie, & sous les Ptolémées. Après cette phrase, il y a dans le grec: ce fut par ces raisons que l'Egypte fut entrecoupée. J'ai cru devoir supprimer cela par les raisons que j'ai déjà alléguées.

(351) §. CIX. *L'origine de la géométrie.*) *Inventa (a) enim hæc ars est, tempore, quo Nilus, plus æquò crescens, confudit terminos possessionum, ad quos innovandos adhibiti sunt Philosophi, qui lineis divisissent agros: inde geometrica dicitur.*

Anticlides rapporte (b) cependant, au second Livre de la vie d'Alexandre le Grand, que ce fut Moëris qui inventa les élémens de cette science, & que Pythagore la perfectionna. Platon (c) en fait remonter l'invention beaucoup plus haut, & l'attribue à Theuth, qui est le Mercure des Egyptiens. Ce Dieu inventa aussi les nombres, le calcul & l'astronomie.

Clément d'Alexandrie attribue aussi l'invention (d) de cette science aux Egyptiens, mais sans en déterminer le temps.

(352) §. CIX. *Qui a passé de ce pays en Grèce.* Pamphila (e) raconte que Thalès de Milet apprit la géométrie des Egyptiens, & qu'il en apporta la connoissance en

(a) Servius ad Eclog. Virgil. III. vers. 41. pag. 48.

(b) Diogen. Laert. Lib. VIII. Segm. XI. Tom. I. pag. 497.

(c) Plato in Phædro. Tom. III. pag. 274. C.

(d) Clem. Alex. Stromat. Lib. I. pag. 361. lin. 22.

(e) Diogen. Laert. Lib. I. Segm. 24. Tom. I. pag. 16.

Grece. *Thales Milefius (a) ex septem illis sapientiâ memoratis viris faciliè præcipuus. Fuit enim geometricæ penes Graios primus repertor.*

(353) §. CIX. *Du pôle, du cadran solaire.)* M. Wefeling entend par *πόλις* un cadran solaire, & il s'appuie d'un passage de Julius Pollux (b), qui dit que ce que l'on appelloit un horloge pourroit aussi s'appeller un pôle : *Τὸ δὲ καλούμενον ὀρελόγιον ἢ πῦ πόλις αἰ τις ἴσται.*

Je suis fâché de ne pouvoir adopter le sentiment d'un aussi habile homme. Si *πόλις* signifie un cadran solaire, que veut dire dans Hérodote *γνώριον*? Conçoit-on un cadran solaire sans style, sans aiguille? Hérodote fait très-à-propos mention du pôle en cette occasion, parce que celui qui veut tracer un cadran solaire doit connoître la hauteur du pôle, afin qu'il puisse poser le style d'une manière parallèle à l'axe du monde.

Cette invention étoit très-récente en Grece, puisque Suidas & Diogene Laerce (c) l'attribuent à Anaximandre, soit qu'il en fût l'inventeur, ou qu'il la tint des Babylo-niens. Or Anaximandre est né, suivant le même Auteur, la troisième année de la quarante-deuxième olympiade.

(354) §. CIX. *De la division du jour en douze parties.)* Il paroît par ce passage, que du temps d'Hérodote le jour se partageoit en douze parties. Cependant on ne peut en conclure qu'on donnoit à ces douze parties le nom d'heures, comme le croyoient Leon Allatius & feu M. Wefeling. On ignore quand on commença à distinguer les vingt-quatre parties du jour par le nom d'heures : mais il est

(a) Apulzi Florida. pag. 816.

(b) Julii Pollucis Onomast. Lib. IX. Cap. V. Segment. XLVI. Tom. II. pag. 1009.

(c) Diogen. Laert. in Anaximandro. Lib. II. Segm. II. pag. 79.

certain que ce fut assez tard , & les passages qu'on apporte d'Anacréon & de Xénophon , pour prouver le contraire , ne doivent pas s'entendre de ce que nous appellons heures.

1°. Dans Anacréon *μισσηκτίσις καθ' ὄρας* , Od. III, signifie seulement au milieu de la nuit , sans aucun rapport à une heure particulière. *Νυκτός ἀμολγῶ* dans Homere , qui signifie le temps avancé de la nuit , est expliqué par le (a) Scholiaste ἢ τῷ *μισσηκτίῃ ὄρα* , qui est l'expression d'Anacréon.

2°. Le passage de Xénophon n'est pas plus décisif. *Ὁ μὲν ἥλιος φωτεινός ἀνὰ τὰς τε ὄρας τῆς ἡμέρας ἡμῖν καὶ τὰλλα πάντα σαφηνίζει* , le soleil nous montre par sa lumiere & les temps & tout le reste. C'est le véritable sens , & la suite le fait voir clairement. *Ἡ δὲ νύξ, διὰ τὸ σκοτεινὴ εἶναι, ἀταφιστέρα ἐστίν, ἄστρο ἐν τῇ νυκτὶ ἀίφηναι, αἳ ἡμῖν τὰς ὄρας τῆς νυκτός ἐμφανίζει.* « Les ténèbres rendant la nuit obscure , » ils ont fait paroître les astres qui nous montrent les temps » de la nuit ». L'expression est ici la même que dans la première partie de ce passage. Or si le commencement devoit s'entendre des heures indiquées par un cadran solaire , la suite devoit s'expliquer des cadrans lunaires. Or on fait que ces sortes de cadrans sont d'une invention très-moderne.

La partie du jour , qu'on a depuis appelée heure , se nommoit alors *σημίον* , *στοιχείον*. Voyez Pollucis Onomast. Lib. I. Cap. VII. Segment. LXXI & LXXII. Tom. I. pag. 47.

(a) Ad Homeri Odyss. Lib. IV. vers. 841.

(b) Xenoph. Memorab. Socrat. Lib. IV. Cap. III. §. IV. pag. 225 & 226.

(355) §. CX. *Sésostris est le seul Roi d'Egypte &c.*)
 « Sésostris ayant rassemblé (a) des forces, marcha contre les
 » premiers Ethiopiens, je veux dire, ceux qui habitent
 » au midi, & les ayant vaincus, il les força à lui payer
 » tribut en ébène, en or & en dents d'éléphant ».

(356) §. CX. *Du danger qu'il avoit évité.*) Μνημόειον
 est un monument destiné à conserver la mémoire de quel-
 que chose. J'ai ajouté ces termes *du danger qu'il avoit*
évité, afin de me rendre clair, & parce qu'ils sont de
 la plus exacte vérité, & qu'ils sont fondés sur le §. CVII.
 & sur le récit de Diodore de Sicile. « Il (Sésostris) fit poser
 » dans (b) le temple de Vulcain qui est à Memphis, sa
 » statue & celle de sa femme, de trente coudées de haut,
 » & celles de ses enfans, de vingt. Chacune étoit d'une
 » seule pierre. Ce fut en mémoire de cet accident-ci ».
 Diodore raconte ensuite les embûches que lui tendit son
 frere; embûches dont Hérodote a fait mention un peu plus
 haut au paragraphe CVII. Il ajoute que Sésostris échappa
 par le secours de Vulcain au danger qui le menaçoit, &
 que ce fut pour perpétuer la mémoire du bienfait de ce
 Dieu, qu'il fit poser ces statues dans le temple de cette
 Divinité.

(357) §. CX. *Long-temps après.*) « La gloire (c) de
 » ce Roi s'accrut avec le temps, au point que l'Egypte
 » étant tombée, beaucoup de générations après, sous la do-
 » mination des Perses, & Darius, pere de Xerxès, vou-
 » lant ardemment faire placer sa statue à Memphis devant
 » celle de Sésostris, le Grand-Prêtre s'y opposa, déclara-
 » rant dans l'assemblée des Prêtres, où l'on disputoit là-
 » dessus, que Darius n'avoit point encore surpassé les

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LV. pag. 64.

(b) Id. ibid. §. LVII. Tom. I. pag. 67.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LVIII. Tom. I. pag. 68.

» actions de ce Prince. Bien loin d'être irrité de la liberté
 » du Grand-Prêtre, Darius en fut charmé, & dit qu'il
 » tâcherait d'égaliser Sésostris, s'il vivoit autant de temps
 » que lui; qu'il invitoit cependant le Grand-Prêtre à com-
 » parer les actions que tous deux avoient faites dans le
 » même âge, & que de cette comparaison résulteroit la
 » plus juste preuve de la vertu de l'un & de l'autre ».

(358) §. CX. *Que Darius pardonna.*) On ne voit pas que, selon Hérodote, Darius ait jamais été en Egypte. Peut-être lui fit-on savoir l'opposition du Grand-Prêtre, & qu'il la pardonna. Il paroît par un passage d'Aristote, que Darius attaqua ce pays, & qu'il le mit sous le joug. « Darius (a), dit-il, ne voulut point tourner ses armes » contre la Grece, qu'il n'eût auparavant assujetti l'Egypte : » aussi-tôt qu'elle fut à lui, il attaqua les Grecs ». Dans ce cas-là, le Prêtre de Vulcain a pu s'opposer à Darius en personne. Cependant l'autorité d'Aristote est de peu de poids, lorsqu'on la compare à celle de notre Historien. Mais peut-être faut-il lire Xerxès dans Aristote au lieu de Darius.

(359) §. CXI. *Son fils Phéron.*) Eusebe l'appelle Pharaon, Diodore de Sicile (b) Sésostris. S'il est vrai, comme on le fait d'ailleurs, que Pharaon soit un nom commun aux Rois d'Egypte, ou Phéron ou Phouron, comme on trouve dans l'ancienne langue des Coptes, alors il aura pu s'appeller Pharaon Sésostris, de même qu'il y a eu Pharaon Néco, Pharaon Hophra, qui sont Nécos & Apriès, dont il est parlé ci-dessous §. CLVIII & CLXI.

WESSELING.

(360) §. CXI. *Dans une ville &c.*) Diodore (c) de

(a) Aristot. Rhetoric. Lib. II. Cap. XX. pag. 570. A.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LIX. Tom. I. pag. 69.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LIX. Tom. I. pag. 69.

Sicile nomme cette ville Hiérobolos. C'est peut-être une faute des Copistes. Quoi qu'il en soit, cet Historien rapporte la même fable qu'il paroît avoir puisée dans notre Auteur.

(361) §. CXII. *Phéron eut pour successeur.*) Après Phéron, que Diodore de Sicile nomme Sésostris, il y eut un (a) grand nombre de Rois qui ne firent rien de mémorable. Beaucoup de générations après, Amasis ou Amosis, comme d'autres Auteurs l'écrivent, monta sur le trône. Ce Prince traita durement ses sujets, en punit beaucoup contre les règles de la justice, & en priva un grand nombre de leurs biens. On supporta pendant quelque temps sa tyrannie; mais Actisânès, Roi d'Ethiopie, étant entré en Egypte, les Egyptiens se révolterent, & Actisânès monta sur le trône. Ce Prince ne fit mourir, pendant son regne, aucun malfaiteur; il se contenta de leur faire couper le nez, & de les reléguer ensuite dans une ville sur les frontières de Syrie, à laquelle on donna le nom de Rhinocolure, à cause des nez coupés. Mendès, Egyptien, que quelques-uns appellent aussi Marrus, lui succéda. Il fit (b) le labyrinthe. Ce Prince étant mort, il y eut une anarchie pendant cinq générations. On choisit ensuite Protée.

(362) §. CXII. *Protée dans leur langue.*) Après l'anarchie (c), qui subsista pendant cinq générations, on élut pour Roi un homme de peu de naissance, que les Egyptiens appellent (d) Cétés, & les Grecs, Protée. Il

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LX. &c. pag. 69. &c.

(b) Diodore ne s'accorde pas avec lui-même. Voyez ci-dessous, §. CXLVIII. note 481.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXII. Tom. I. pag. 71.

(d) Ce nom a donné occasion d'imaginer la fable qu'il étoit le pâtre des troupeaux de Neptune; κῆτις en grec signifiant un animal marin, *Cetus, bellua marina.*

vivoit dans le temps de la guerre de Troie. A l'égard de ce qu'on dit de la grande connoissance qu'il avoit des vents, & de ce qu'il prenoit la forme d'un animal, & quelquefois celle d'un arbre, du feu ou de quelqu'autre chose, les Prêtres en conviennent, & cela s'accorde avec ce qu'ils en disent. En fréquentant assidument les Astrologues, il étoit devenu habile dans la connoissance des vents, & l'usage, observé par les Rois d'Egypte, donna lieu aux Grecs d'imaginer sa métamorphose. Ces Princes ont en effet coutume de mettre autour de leurs têtes des figures de lions, de taureaux & de serpens, emblèmes de leur dignité, & quelquefois aussi des arbres, du feu avec des parfums, qui leur servoient d'ornement, & les faisoient respecter de la multitude étonnée.

(363) §. CXII. *Le camp des Tyriens.*) Nous verrons au §. CLIV. le camp des Ioniens & des Cariens, & dans Joseph (a) le camp des Juifs.

(364) §. CXII. *Tyndare.*) Voici la généalogie de Tyndare. Jupiter (b), Lacédæmon, Amyclas, Cynortas, Œbalus, Tyndare. Hippocoon (c) chassa son frere Tyndare. Les enfans d'Hippocoon ayant tué Œonus, fils de (d) Lycimnius & ami d'Hercules, ce Héros, marcha contre eux, les défit dans un grand combat, en tua un grand nombre, & s'étant emparé de Sparte, il rétablit Tyndare, mais à condition qu'il remettrait le Royaume à ses descendans.

(365) §. CXII. *Tire son nom.*) Je lis *ἰτυνίμνι*, & j'ai suivi le sens que Stanley donne à ce mot. Voyez ses re-

(a) Antiq. Jud. Lib. XIV. Cap. VIII. §. II. pag. 696.

(b) Pausan. Laconic. Lib. III. Cap. I. pag. 204.

(c) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. XXXIII. pag. 278.

(d) Lycimnius étoit frere d'Alcmene. Pausan, Lib. III. Cap. XV. pag. 244.

marques sur le vers 188 de la pièce d'Eschyle, intitulée les Sept Chefs devant Thebes.

(366) §. CXIII. *Après l'avoir enlevée.*) La prise de Troie se rapporte à l'an 1184 avant l'ère chrétienne, 3530 de la Période Julienne. La dernière année du siège de Troie est la 1185 avant Jésus-Christ, 3529 de la période Julienne. Hélène (a) dit dans l'Iliade que cette année est la vingtième depuis qu'elle est sortie de sa patrie, & qu'elle est venue à Troie. Or le siège de Troie fut de dix ans. Il avoit donc déjà duré neuf ans. A ces neuf ans ajoutez-en onze pour faire les vingt ans du séjour d'Hélène à Troie : vous trouverez qu'elle fut enlevée par Paris ou Alexandre vers l'an 1204 ou 1205 avant l'ère chrétienne, 3510 ou 3509 de la Période Julienne, dans le système de ceux qui croient que Paris la conduisit à Troie aussitôt après l'enlèvement. Elle étoit fort jeune quand cela arriva. Thésée l'avoit déjà enlevée, qu'elle n'étoit pas encore nubile, *ἡ νεὴ ἄρα*, selon Hellanicus dans Plutarque (b). Elle n'avoit que dix ans, au rapport de (c) Diodore de Sicile. Paris l'enleva quinze ans après, suivant Thrasylus (d) ; car il compte onze ans depuis l'enlèvement d'Hélène par Thésée, jusqu'à l'apothéose d'Hercules, & quatre ans de là à celui de la même Hélène par Paris. Hélène avoit donc quarante-cinq ans au temps de la prise de Troie.

BELLANGER.

Le calcul de M. l'Abbé Bellanger est fondé sur la chronologie d'Eusebe. J'ai discuté tout ce qui concerne la prise de Troie dans mon Essai de Chronologie, chap. XIII.

(a) Iliad. Lib. XXIV. vers. 765 & 766.

(b) Plutarch. in Theseo. pag. 14. E.

(c) Diodor. Sicul. Lib. IV. §. LXIII. pag. 307.

(d) Clem. Alexand. Stromat. Lib. I. pag. 401.

(367) §. CXIII. *Dans la mer d'Egypte.*) Hérodote appelle mer d'Egypte celle qui non-seulement baignoit l'Egypte, mais encore les côtes adjacentes. Strabon paroît être du même sentiment. « Le mer (a) se sèpare, dit-il, » en deux golphes, dont l'un, qui est à gauche, s'appelle » le Pont-Euxin; l'autre est composé de la mer d'Egypte, » de Pamphylie & d'Issus».

WESSELING.

(368) §. CXIII. *Thonis, Gouverneur de cette bouche du Nil.*) Quelques (b) autres Ecrivains prétendent que Thonis étoit Roi de la bouche Canopique, & qu'il fut l'inventeur de la médecine chez les Egyptiens. Il traita Ménélas d'une manière fort honorable, avant que d'avoir vu Hélène. Mais quand il l'eut vue, il lui fit la cour, & même il voulut lui faire violence. Ménélas en ayant eu connoissance, le tua. La ville de Thonis & Thoth, le premier mois des Egyptiens, tirent de lui leur nom.

Ce récit paroît moins croyable que celui d'Hérodote. Thoth, ou le Mercure des Egyptiens, est beaucoup plus ancien.

(369) §. CXV. *Tu Femmenes furtivement.*) Il y a dans le grec: ὄϊχται ἔχων ἐκκλίψας, que M. Reiske changeoit en οἰκίων &c. Cela n'est pas nécessaire. On trouve souvent le participe joint à ce verbe. Hérodote en fournit des exemples. On trouve dans Alcidas (c), en parlant de ce même Paris, ἀποκλείει ἄχεται. Il mit à la voile.

(a) Strab. Geograph. Lib. II. pag. 182. C. D.

(b) Eustath. ad Homeri Odyss. Lib. IV. vers. 228. pag. 1493. lin. 55 & seq.

(c) Alcidas, κατὰ Παλαμίδος προδοσίας, inter Ora^r. Græc. pag. 186. lin. 3. ex edit. Steph. 1575.

ἔχων me paroît superflu. M. Reiske mettoit en sa place λιχίων (a).

(370) §. CXVI. *Lorsqu'il décrit.*) Il y a mot à mot : cela est certain ; car il a décrit de la sorte dans l'Illiade les courses d'Alexandre. κατά est ioniquement pour καθά ; car d'en faire une préposition qui gouverne πλάγιον, comme le prétend Portus dans son Lexique ionien, cela me paroît trop éloigné. Ἐποίησι signifie a décrit en vers. Voyez ci-dessus §. LIII. note 188. Ἀνατιδίξω veut dire, je reviens sur mes pas, je dis une seconde fois. Voyez les Commentaires de la Langue Grecque de Budée, pag. 806, édition de Robert-Etienne 1548.

(371) §. CXVI. *Dans l'endroit où il s'agit de la valeur.*) Ce sont les Grammairiens qui ont désigné de la sorte les livres d'Homere. Ils donnent, par exemple, au premier livre le nom de colere d'Achilles, au cinquieme celui d'exploits de Diomedes &c. Hérodote ne paroît point avoir connu ces dénominations. Je serois d'autant plus tenté de retrancher cela, que les Grammairiens désignent de la sorte le cinquieme livre, & que les vers cités sont tirés du sixieme, vers 289 & suiv.

(372) §. CXVI. *Femme de Thonis.*) On pourroit croire que j'aurois dû traduire *femme de Thon*, parce qu'il paroît au premier coup-d'œil, que Θώνος fait au nominatif Θών, on se tromperoit. Θώνος est une (b) syncope pour Θώνος dont le nominatif est Θώνος.

(373) §. CXVII. *Ces vers du Poëte.*) Je croirois volontiers que κατά est ici ioniquement pour καθά. J'aurois mieux cependant lire καί avec le savant M. Valckenaer, qui

(a) Miscellanea Lipsiens. nova. Tom. VII. pag. 639.

(b) Eustath. ad Homeri Odyss. Lib. IV. vers. 228. pag. 1493. lin. 34 & 35.

a fait sur ce passage une note très-curieuse & très-instructive, comme tout ce qui est sorti de la plume de cet habile critique. Je ne puis cependant être de son avis, lorsqu'il attribue ces mots de (a) Xénophon, ἢ ἄλλω δὲ τίτῳ à quelque Grammairien d'un siècle plus récent, le même passage se trouvant dans Stobée, pag. 31. ligne 5. édition de Francfort 1581. D'ailleurs, il nous reste si peu d'Auteurs grecs, qu'il me paroît trop hardi de décider que τίτῳ n'a jamais été employé que par des Grammairiens récents pour signifier un passage d'un Auteur.

(374) §. CXVII. *Les Cypriques.*) Le sujet de ce Poëme étoit la guerre de Troie depuis la naissance d'Hélène. Vénus avoit fait naître cette Princesse, afin de pouvoir promettre à Paris une beauté accomplie, & Jupiter (b) avoit consenti à sa naissance par le conseil de Momus, afin de détruire de nouveau le genre humain par la guerre de Troie qui devoit s'élever à son occasion. Comme l'Auteur de ce Poëme rapportoit tous les événemens de cette guerre à Vénus, Déesse de Cypre, cet ouvrage en a tiré son nom. Il n'y est donc pas question d'aventures amoureuses, comme le pensoit Dacier dans ses notes sur la Poétique d'Aristote. Ce Philosophe (c) loue Homere de ce qu'il n'a pris pour sujet de l'Iliade, qu'une seule partie de la guerre de Troie, la colere d'Achilles; & il lui oppose ceux qui embrassent dans leurs Poëmes la vie entière d'un homme, un temps complet, & une action, renfermant beaucoup de parties, comme ont fait les Auteurs des Cypriques & de la petite Iliade.

(a) Xenoph. Memorabil. Socratis dicta. Lib. II. Cap. I. §. XX. pag. 73.

(b) Schol. Homeri ad Lib. I Iliad. vers. 5.

(c) Ars Poët. Cap. XXIII. pag. 671. B. C.

Pindare attribue les Cypriaques à Homere (a), & d'autres à Hégésias (b) ou à Stafinus, ou à (c) Dicæogenes ou à quelqu'autre Poète, peut-être sans plus de fondement. Il ne paroît pas qu'Hérodote en connût l'Auteur, autrement il l'auroit nommé. Clément d'Alexandrie (d) se contente de dire, l'Auteur des Cypriaques, sans rapporter son nom.

Athénée (e) nous a conservé treize vers de ce Poème, & le Pseudo-Dydime six, sur le cinquième vers du premier livre de l'Iliade.

Personne n'a parlé plus sagement de ce Poème que M. Heyne. Voyez son Excursus I. ad Lib. II. Æneidos, pag. 229.

On feroit, si on vouloit, une très-grosse liste de tous les ouvrages attribués à des Auteurs qui n'y ont eu aucune part. Je me contente de dire qu'on a mis aussi sur le compte d'Homere le Poème sur la prise d'Æchalie, quoiqu'il soit (f) de Créophylus de Samos.

(375) §. CXVIII. *Des fables.*) *Μάταιος* signifie *futillis*, *mendax*, *falsus*. Rien de si aisé que ce passage, & je ne m'y ferois point arrêté, si M. l'Abbé Bergier n'avoit dit (g) qu'Hérodote appelle l'histoire du siege de Troie un discours insensé, *μάταιον λόγιον*, & s'il n'avoit donné à entendre que cet Historien regardoit le siege de Troie comme une fable. 1°. *μάταιος λόγιος* ne signifie pas un discours insensé. 2°. C'est une question que fait Hérodote; il

(a) Ælian. Var. Histor. Lib. IX. Cap. XV. Tom. II. pag. 600.

(b) Athen. Deipnosoph. Lib. XV. Cap. VIII. pag. 682. E.

(c) Aristot. Ars Poët. Cap. XVI. pag. 664. D.

(d) In Protreptico. pag. 26.

(e) Athen. Lib. XV. pag. 682 & 683.

(f) Callimachi Epigram. VI. Eustath. ad Homeri Iliad. Lib. II. Tom. I. pag. 332.

(g) Origine des Dieux du Pagan. Tom. I. Part. II. pag. 70.

demande aux Prêtres Egyptiens , si ce qu'on disoit du siege de Troie étoit vrai ; & il paroît par la suite qu'il y ajoutoit foi. Thucydides regardoit lui-même la guerre de Troie comme un fait certain , quoiqu'en dise le même M. Bergier au même endroit , où l'on voit , continue le même Auteur , que « Thucydides , dans le préambule de son Histoire , représente les premiers Grecs comme un peuple » nomade & vagabond , qui n'avoit ni demeure fixe ni » aucun lien de société , & qu'il ne tient aucun compte » de ce que l'on disoit des temps héroïques ou fabuleux ». M. Bergier venoit de parler de la guerre de Troie ; ainsi il est clair que cela doit s'appliquer à cette guerre. Voici maintenant ce qu'on lit dans Thucydides : « Ceci (a) est » pour moi une grande preuve de la foiblesse des anciens. » Car il ne me paroît pas qu'avant la guerre de Troie la » Grece ait rien fait en commun ».

Platon ne dit nulle part non plus qu'il ne « veut (b) pas » qu'on ajoute foi à ce qu'Homere & les autres Poëtes » racontent de la fureur d'Achille , & des bassesses de » Priam ». Mais ce Philosophe regarde (c) la colere de ce Héros , & les supplications de Priam , comme des choses de mauvais exemple pour les jeunes gens , & c'étoit une des raisons qui lui avoit fait proscrire Homere de sa République.

(375*) §. CXVIII. *Affés leur camps.* Il ne s'agit point ici de fortifications , comme on le voit dans la traduction latine. Les Grecs ne commencerent à fortifier leur camp que la dixieme année de la guerre , & après la colere d'Achilles. La valeur de ce Héros leur avoit tenu lieu auparavant de rempart.

(a) Thucydid. Lib. I. §. III.

(b) Origine des Dieux du Paganisme. Tom. I. Part. II. pag. 6.

(c) Plat. de Republ. Lib. III. pag. 388. A. B.

(376) §. CXVIII. *Jusqu'à ce qu'ils se fussent &c.*) Il y a dans le grec *ἰς ὃ ἐξήλου*. Cette façon de parler est particulière aux Ioniens , au lieu de *ἰως ὄν*. George de Corinthe (a) dit très-bien , *ἀπὸ τῆς ἰως οὗ εἰς ὃ λέγουσιν*. *Ἡρόδοτος ἰς ὃ ἐξήλου*. Voyez aussi la savante note de M. Brunck sur le vers 89 des Phéniciens.

Au reste , il étoit écrit dans les destinées que la ville de Troie devoit être prise. Teucer , fils de Scamandre , étant parti de l'isle de Crete , arriva en Asie , & appella de son nom le pays Teucrie , & les peuples Teucriens. Dardanus (b) , chassé de Samothrace par une inondation , se rendit à une colline qui étoit sur le rivage opposé. Comme il vouloit s'y établir , Apollon l'en détourna , & lui apprit que ceux qui l'habiteroient ne pourroient qu'être malheureux. Dardanus choisit en conséquence une autre colline , où il bâtit la ville de Dardanie. Tandis qu'il étoit en Phrygie , l'Oracle d'Apollon , qu'il consultoit , lui défendit d'habiter sur cette première colline , parce qu'elle étoit consacrée à la Déesse Até , & que cette raison avoit empêché Dardanus de s'y établir. Cependant Ilus ayant remporté en Phrygie la victoire à la lutte , eut pour prix cinquante garçons & cinquante jeunes filles qu'il emmena avec lui. Le Roi (c) lui donna aussi une genisse de diverse couleur , suivant l'ordre de l'Oracle , qui lui ordonna de bâtir une ville dans l'endroit où elle s'arrêteroit. Lorsqu'elle fut arrivée sur la colline d'Até , elle se coucha. Ilus y fonda une ville , à laquelle il donna le nom d'Ilion. Até étoit une Déesse qui nuisoit aux hommes. Até signifie *damnum* , *noxa*.

(377) §. CXIX. *D'immoler deux enfans.*) C'étoit sans

(a) Gregorius de Dialectis , pag. 223.

(b) Schol. Lycophr. ad Cassandr. vers. 29. pag. 6. col. 2. lin. 2.

(c) Apollodor. Lib. III. Cap. XI. §. III. pag. 207.

doute pour appaiser les vents. Ces sortes de sacrifices étoient ordinaires en Grece , mais odieux en Egypte.

(a) *Sanguine placastis ventos & virgine casã.*

.....

Sanguine quærendi reditus.

Voyez ci-dessous Liv. VII. §. CXCI.

(378) §. CXIX. *De quel côté il alla ensuite.*) Il paroît qu'il relâcha en Phénicie , avant que d'arriver en Grece.

Menandre (b) de Pergame parle dans ses écrits de l'arrivée de Paris en ce pays, qu'il fixe au temps où Hiram donna sa fille en mariage à Salomon. Si cela étoit , il faudroit mettre la prise de Troie environ cent quatre-vingt-douze ans après l'époque d'Eratosthenes & d'Apollodore , que suit Eusebe. Mais cet Ecrivain est trop récent , & ses écrits étant perdus , on ignore si son témoignage est de quelque poids. Voyez mon Essai de Chronologie , chap. XIII.

(379) §. CXXI. *Rhamphinite.*) Diodore de Sicile l'appelle (c) Rhemphis. Il fit beaucoup de mal à ses sujets par son avarice & par ses extorsions. Il amassa en or & en argent quatre cents mille talens ; ce qui , à mille écus le talent , comme on l'évalue communément , fait 1200000000 livres, somme incroyable.

(380) §. CXXI. *Tant de richesses.*) Πλαῦτοι.... ἀγύρω. Je remarque cette expression , parce qu'elle fait voir la fausseté de la critique de l'Abbé Sevin (d) , qui vouloit

(a) Virgil. Æneid. Lib. II. vers. 116.

(b) Clem. Alex. Stromat. Lib. I. pag. 386. lin. ult. & 387. Tatian. Orat. ad Græc. §. LVIII. pag. 128.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXII. pag. 71. sub finem.

(d) Mémoir. de l'Acad. des Inscrip. Tom. III. Hist. pag. 124.

qu'on lût, dans la vingt-troisième Ode d'Anacréon, δὲ πλεῖστες εἶγε Κρείσσον, au lieu de ὁ πλεῖστος εἶγε χρυσῶν, qui est cependant la véritable leçon.

(381) §. CXXI. *L'Architecte &c.*) Pausanias rapporte une (a) fable tout-à-fait semblable de Trophonius, dont l'autre devint si célèbre.

(382) §. CXXI. *Va droit au vase.*) En suivant ce sens, il faut placer la virgule après ἰθίως; autrement il faut rendre cet adverbe par *statim*.

(383) §. CXXI. *Craignant l'effet de ses menaces.*) J'ai traduit cela un peu librement. Le grec porte : *Comme il en étoit traité rudement*. Quant à ces mots-ci, ἡ μήτηρ τῷ περιόριστος παιδός, je les regarde, avec MM. Geinoz & Wesseling, comme une glose, & je les ai omis par cette raison.

(384) §. CXXI. *Le col.*) Τῶν ἀσκήν πεδισίας, *utriumque petiolos*. Ce terme, qui se prend ici dans l'acception propre, doit s'entendre au figuré dans l'oracle rendu à Egée :

(g) Ἀσκή με τῇ πρῶχοντα μὴ λῦσαι τίδα.

(384*) §. CXXI. *Comptant que c'étoit autant de gagné pour eux.*) Il y a dans le grec : ἐν κέρδει ποιουμένοις, *lucro apponentes*, comme s'exprime Horace, Ode IX^e du premier Livre. La traduction latine *lucri facientes* n'est pas exacte.

(385) §. CXXI. *Il se laissa sans doute persuader.*) Τὸν δὲ πεισθηταί τε δὴ, καὶ καταμίμαι. La particule δὴ a été omise dans la traduction latine. Elle n'est pas cependant

(a) Pausan. Bœot. Sive Lib. IX. Cap. XXXVII. pag. 785.

(b) Euripid. Medea. vers. 680.

oiseuse. Elle répond au *nimirum* ou *scilicet* des Latins, & se dit en raillant, ou d'une manière ironique, comme dans Térence : *populus id curat scilicet*.

(385^a) §. CXXI. *Que je ne puis croire.*) Hérodote, comme on le voit ici, ne croyoit pas aveuglément tout ce que lui racontaient les Prêtres. Voyez plus bas §. CXXII, & cent autres endroits de cet ouvrage, qui prouvent que cet Historien n'étoit pas aussi crédule qu'on le pense communément.

(386) §. CXXI. *Le bras.*) Il y a dans le grec *χείρ*. Ce mot se prend souvent pour signifier le bras avec la main. Palladius s'exprime ainsi dans son Commentaire sur le Livre d'Hippocrates de *Fracturis* : (a) Δεῖ δὲ εἰδέναι ὅτι τὰ τῆς χειρὸς μέρη τρία εἰσὶν. Ὡν τὸ μὲν εἶ, καλεῖται ὤμος. τὸ δὲ ἄλλο, ἄκρα χεῖρ· τὸ δὲ μέσον, πῆχυς. « Il faut savoir » que le bras (*χείρ*) est composé de trois parties, dont » l'une s'appelle l'épaule (*ὤμος*), l'autre, la main (*ἄκρα χεῖρ*, mot à mot l'extrémité du bras), celle du milieu, le » coude (*πῆχυς*) ». Galien est encore plus précis : « Il y a, » dit-il, une (b) certaine analogie entre les parties du » bras entier, τῆς χειρὸς ὅλης, & celles du (c) scélos. Le bras » (*βραχίον*) répond dans le *χείρ*, à la cuisse dans le scélos » & le coude au tibia. La partie restante, l'extrémité du » bras (*ἄκρα χεῖρ*, la main) a de l'analogie avec le pied, » & nous n'avons pas de nom particulier pour l'exprimer... » C'est donc avec raison qu'Hippocrates a dit simplement le » pied, *πούς*, sans ajouter l'épithète *ἄκρος*, & qu'il n'a pas

(a) Palladius in Lib. Hippocratis de Fracturis. pag. 201. Scd. VI. et Edit. Foëfii.

(b) Galen. in Hippocrat. de Fracturis. Tom. V. pag. 542. lth. 22.

(c) Le scélos, *σκεῖλος*, comprend la cuisse, la jambe & le pied,

» nommé simplement χείρ, & qu'il y a joint l'épithète
» ἄκρα » (L'extrémité du bras ou la main).

La même chose est clairement exprimée dans Démétrius de Phalere. « De même (a) que le bras χείρ est un certain
» tout, dont les parties entières sont parties de ce tout,
» telles que les doigts & le coude; car chacune de ces
» parties a une configuration qui lui est propre, & des
» parties particulieres: de même une sentence quelconque,
» qui comprend un grand tout, pourroit renfermer en elle
» quelques parties qui seroient elles-mêmes des tous ».

Homere emploie aussi très-souvent ce terme en ce sens:

(b) Νύξι δέ μιν κατὰ χεῖρα μέσσην, ἀγκῶνις ἔειρθεν.

« Il le blessa au milieu du bras, au-dessous du coude ».

(c) Κατὰ δ' ἄμα ἰεντόνυ ἕρρει χεῖρας.

« Le sang couloit de son bras nouvellement blessé ». La
preuve qu'en cet endroit χείρ signifie le bras, c'est qu'au vers
529, il dit: Μερῖονος . . . δουρὶ βραχίονα τύψεν. « Mériou
» le frappa de sa pique au bras ». Quand le même Poëte
veut désigner la main, il ajoute souvent ἐπὶ καρπῷ. ὄντασε
χεῖρα ἐπὶ καρπῷ, vulneravit ei manum. Iliad Lib. V.
vers. 458. Νάρκησι χεῖρ ἐπὶ καρπῷ, obtorpuit ei manus.
Lib. VIII. vers. 328. Ὀρχῆοντ' ἀλλήλοισι ἐπὶ καρπῷ χεῖρας
ἔχουσι. Saltabant alter alterius tenentes manus. Lib.
XVIII. vers. 594.

(a) Demet. Phaler. de Elocutione. pag. 545. lin. 11. &c.

(b) Homeri Iliad. Lib. XI. vers. 252.

(c) Idem ibid. Lib. XIII. vers. 539.

(386^a) § CXXI. *Nouvellement mort.*) Les Grammairiens prétendent qu'on ne joint πρόσφατος qu'avec νεκρός pour signifier un homme mort récemment. Phrynichus (a) avoue qu'il a long-temps hésité là-dessus ; mais enfin il l'a trouvé employé avec un autre substantif dans l'Andromède de Sophocles : Εὐρίσκειτο δὲ Σοφοκλῆς ἐν τῇ Ἀνδρομέδῃ ταῖς ἑντα-

Μηδὲν φοβέσθαι πρόσφατος ἐπιστολάς.

« Ne craignez point des ordres récents ».

(387) § CXXII. *Aux dés avec Cérés.*) M. Szathmari explique cela des années d'abondance & de stérilité, qui arriverent sous ce Roi. Voyez sa dissertation sur les Pharaons, imprimée à Franéker.

VALCKENAER.

(388) § CXXII. *De Cérés.*) De Déméter dans le grec. « Les Egyptiens (b) regardant la terre comme le réceptacle de tout ce qui naît, lui donnent le nom de mere. » Les Grecs l'appellent Déméter, mot qui en approche, & qui a été un peu changé avec le temps. Ils la nommoient autrefois Géméter (terre mere); témoin Orphée, où on lit : Γῆ μήτηρ πάντων Δημήτηρ πλανοδέτιρα, terre mere, Déméter, qui nous donnez toutes sortes de râteaux & de chesses ».

(389) § CXXIII. *Que l'ame de l'homme est immortelle.*) J'apperçois tant de rapports entre les Egyptiens & les Indiens, que je ne puis me persuader que ces rapports soient l'effet du hasard. J'aime mieux croire que l'Inde a été civilisée par les Egyptiens, qui accompagnerent Bac-

(a) Phryn. Eclog. Dist. Artic. pag. 68.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XII. Tom. I. pag. 16.

chus ou Sésostris dans leurs expéditions. Je ne suis plus alors surpris de retrouver parmi les Indiens l'architecture égyptienne, la division des peuples en tribus qui ne se confondent jamais, le respect pour les animaux, & particulièrement pour la vache, la métempychose &c. A l'égard de ce dernier dogme, je suis tenté de croire qu'il n'est point originaire d'Égypte, qu'il n'y étoit pas même fort ancien, & que les soldats de Sésostris (a) l'apportèrent au retour de leur expédition. Je fais, dit (b) Pausanias, que les Chaldéens & les Mages des Indiens ont avancé les premiers que l'ame de l'homme est immortelle. D'ailleurs Moïse, qui étoit antérieur à ce Prince, n'en avoit point entendu parler. En effet, s'il en eût eu connoissance, comment se persuader qu'il ne s'en fût point servi pour retenir sous les loix de Dieu & sous les siennes, ce peuple toujours prêt à se révolter? Or on fait que l'immortalité de l'ame ne fut connue des Juifs que par le commerce qu'ils eurent avec les Assyriens dans le temps de leur captivité.

(390) §. CXXIII. *Quelques Grecs ont embrassé cette opinion.*) L'immortalité de l'ame étoit connue depuis longtemps en Grece; les Poésies d'Homere la supposent manifestement. Aussi ce n'est point la pensée d'Hérodote. Cet Historien veut parler des Philosophes qui ont admis ce dogme. Phérécydes de Syros est, au rapport de Cicéron, le premier qui l'ait soutenu. *Pherecydes (c) Syrius primus dixit animos esse hominum sempiternos.* Tatien avance (d) au contraire que Phérécydes attaqua l'immor-

(a) Le Chevalier Marsham (*Chronic. Canon.* pag. 358.) fait ce Prince contemporain de Roboam; mais il a été réfuté par Périzonius (*Origin. Ægypt. Cap. XVI. pag. 307 & seq.*) qui le recule au temps des Juges.

(b) Pausan. Messen. sive. Lib. IV. Cap. XXXVI. pag. 360.

(c) Cicero. Tuscul. Disput. Lib. I. §. XVI.

(d) Tatian. Orat. ad Græcos. §. XLÍ. pag. 88 & 89.

talité de l'ame, & qu'Aristote hérita de lui cette opinion. Le savant M. Wesseling rétablissoit, avec sa dextérité ordinaire, le texte de Tatiën, qui est manifestement altéré. Πυθαγόρας Εὐφορβὸς γεγενῆσθαι φησὶ, τῷ Φερικύδῳ δόγματι κληρονομὸς ἐστὶ ὃ δὲ Ἀριστοτέλης τῆς ψυχῆς διαβάλλει τῇ ἀθανάσιαν. « Pythagore dit qu'il avoit été autrefois Euphorbe. » Il est l'héritier du dogme de Phérécydes. A l'égard d'Aristote, il attaque l'immortalité de l'ame ».

Voyez la note de feu M. Wesseling.

« Tous (a) les Grecs qui ont soutenu l'immortalité de l'ame, pensent qu'elle passe d'un corps dans un autre ».

Mais le pensoient-ils sérieusement ? Quoique j'aie dit plus haut, §. XLIX. note 170, que les Philosophes Grecs étoient superstitieux, & que je sois toujours de ce sentiment, je n'en suis pas moins d'avis qu'ils étoient encore plus fripons, & qu'ils ne croyoient rien à leurs systèmes. Car selon Timée de Locres, disciple & ami de Pythagore, « comme (b) on guerit quelquefois le corps par des poisons, » quand le mal ne cede pas à des remedes plus sains, on retient de même les esprits par des mensonges, lorsqu'on ne peut pas les retenir par la vérité. Qu'on y joigne, s'il est nécessaire, la terreur de ces dogmes étrangers qui font passer les ames des hommes mous & timides dans des corps de femmes, que leur foiblesse expose à l'injure; celles des meurtriers dans des corps de bêtes féroces; celles des hommes lubriques dans ceux des sangliers & des porceaux; celles des hommes légers &c.

Remarquez que Timée de Locres appelle les tourmens de l'enfer des supplices étrangers, ou comme traduit M.

(a) Nemesius de Naturâ hominis. Cap. II. pag. 82.

(b) Tim. Locr. de Animâ Mundi pag. 566. Je me sers de la traduction de M. l'Abbé Batreux.

l'Abbé Batteux, *la terreur des dogmes étrangers*, parce que Pythagore tenoit cette doctrine des Prêtres Egyptiens.

(391) §. CXXIV. *Chéops.*) Diodore de Sicile suit ici d'autres Mémoires. Après Rhampsinite, qu'il appelle Rhemphis, comme je l'ai remarqué plus haut, §. CXXI. note 379, il y eut sept (a) Rois fainéans. Le huitieme, qu'il nomme Chembès ou Chemmis, ou même Chemnis, suivant d'autres leçons, est le Chéops d'Hérodote.

On ne voit pas quelle raison a pu engager M. de Paw à faire l'apologie de ce Prince, & à rejeter comme une fable (b) ce que raconte Hérodote de son gouvernement despotique, comme si le despotisme n'étoit pas la maladie de tous les Souverains, & comme s'ils ne cherchoient pas tous à l'introduire dans leurs Etats. L'Egypte avoit eu de bonnes Loix dans son origine; elles furent sans doute observées pendant plusieurs siècles, & les peuples furent alors heureux. Mais les Princes chercherent à s'affranchir de la gêne qu'elles leur imposoient, & peu à peu ils y parvinrent.

M. de Voltaire a eu raison de regarder la construction des pyramides comme la preuve de l'esclavage des Egyptiens, & c'est avec beaucoup de justesse qu'il a remarqué qu'on ne pourroit contraindre les Anglois à élever de pareilles masses, quoiqu'ils soient beaucoup plus puissans que ne l'étoient alors les Egyptiens. Cela est exactement vrai, & M. de Paw, en attaquant M. de Voltaire, s'est écarté du point de la question. Il falloit prouver que les Rois d'Angleterre pourroient forcer les Anglois à élever de pareils monumens, comme Hérodote le dit positivement des Rois d'Egypte. Il falloit, dis-je, prouver cela, & ne point

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIII. Tom. I. pag. 72.

(b) Recherches Philosoph. sur les Egyptiens & les Chinois, Sect. VI. Tom. II. pag. 73.

avancer que la culture des campagnes coûte neuf fois plus de travail aux Anglois qu'en Egypte, & que leur marine fait périr en un an plus de monde chez eux que la construction de toutes les pyramides n'en a pu absorber en un long laps de siècles. M. de Paw ne veut pas voir que la cupidité, le desir de s'enrichir &c. font entreprendre librement aux Anglois des travaux étonnans, qu'ils n'y sont point forcés, en un mot qu'ils peuvent s'en dispenser, au lieu que les Egyptiens étoient contraints, par leurs Princes, à ces travaux pénibles, serviles & assujettissans.

(392) §. CXXIV. *A construire la chauffée.*) « On
 » pouvoit (a) transporter les pierres par le canal qui s'étend
 » environ deux milles au nord des pyramides, & delà par
 » cette chauffée extraordinaire. Car aujourd'hui on voit
 » une chauffée qui commence en cet endroit; elle a en-
 » viron mille verges de long sur vingt pieds de large.
 » Sa longueur s'accordant si bien avec le récit d'Héro-
 » dote, prouve qu'on l'a toujours entretenue depuis ce
 » temps-là, quoiqu'on en ait changé une partie des ma-
 » tériaux. Elle est fortifiée de chaque côté par des arcs-
 » bourans semi-circulaires d'environ quatorze pieds de
 » diamètre. Ces arcs-bourans commencent au nord, & sont
 » au nombre de soixante. Soixante pieds plus loin la chauffée
 » tourne à l'ouest pendant un petit espace, au bout du-
 » quel est un pont de douze arches, chacune de vingt pieds
 » de large, & les piles de dix pieds. Plus de cent verges
 » au-delà est un autre pont. La chauffée reprend en cet
 » endroit, & continue environ cent verges au sud, & aboutit
 » à-peu-près à un mille des pyramides, où le terrain est
 » plus haut. On a élevé cette chauffée, à ce qu'il paroît,
 » parce que le terrain sur lequel elle est construite, est

(a) A Description of the East, by Rich. Pococke. Tom. Ist. pag. 42.

» bas & long-temps couvert d'eau , & il semble que c'est
 » par la même raison qu'on a continué à l'entretenir ».

» Si vous (a) avez dessein de satisfaire votre curiosité
 » sur quelqu'autre sujet , vous n'avez qu'à approcher de
 » quelques anciens ponts , dont j'ai donné les plans , les
 » sections & les profils , & qui sont situés à l'est un quart
 » de rhumb nord de Gize , & au nord un quart de rhumb
 » ouest des pyramides. Ils sont sur une plaine qui est tous
 » les ans inondée dans le temps de la crue du Nil , en-
 » viron à une demi-lieue des montagnes , & à la même dis-
 » tance de la première pyramide. Il y a deux ponts , le
 » premier va du nord au sud , & le second de l'est à
 » l'ouest. On ignore à présent l'usage auquel on les avoit
 » destinés. Leur situation , dans un terrain qui n'est pas
 » plus exposé aux eaux que les autres plaines , surprend
 » un peu , & il n'est pas possible d'imaginer pourquoi on
 » les a construits , à moins de supposer qu'il y avoit au-
 » trefois un canal en cet endroit (b). Leur construction &
 » les inscriptions qu'on y voit , font voir qu'ils ont été
 » bâtis par les (c) Sarrasins. Celui qui va du nord au sud
 » a deux arches sur deux cents quarante-un pieds de lon-
 » gueur , & vingt pieds quatre pouces de largeur. Leur
 » hauteur est de vingt-deux pieds au-dessus de l'horizon.
 » La pierre de ces ponts est presque aussi tendre que celle

(a) Travels in Ægypt. and Nubia by Norden. Vol. I^r. pag. 80.

(b) Hérodote parle dans ce paragraphe d'un canal qui conduisoit les eaux du Nil à la première pyramide , & qui tournant autour formoit une île dans laquelle elle étoit.

(c) Le canal dont j'ai parlé dans la note (b) , prouve qu'on avoit aussi bâti des ponts. Ils peuvent avoir été réparés par les Sarrasins , & c'est tout ce qu'on peut inférer du récit de M. Norden. On voit , par ce que j'ai rapporté de Pococke au commencement de la note 392 , que la chaussée elle-même avoit été réparée.

» de Bentheim. Ils sont à quatre cents pas environ l'un
» de l'autre. A l'extrémité de chaque pont est une espee
» de mole de brique, qui n'aboutit à rien.

Il est à propos d'observer ici la différence sensible qui
se trouve dans la relation du Docteur Pococke & celle de
M. Norden.

Le pont a, suivant Po-	<i>Mes. angl.</i>		<i>Mes. franç.</i>	
cocke, douze arches de vingt				
pieds de large chacune . . .	240 pieds	225 pieds	3 pouc.	4 ^{li.}
Les onze piles à dix pieds..	110	102	11	9
Total des mesures du				
Docteur Pococke	350	328	3	2

Suivant M. Norden, le
pont n'a que dix arches de
quinze pieds sept pouces.

Voyez la planche 44 de son	<i>Mes. danoif.</i>		<i>Mes. franç.</i>	
premier' volume	155 Pl.	10 Po. envir.	154 Pl.	2 Po.

Les neuf piles à neuf				
pieds neuf pouces font	96	1 $\frac{1}{2}$	94	5

Total des mesures de Nor-				
den	251	11 $\frac{1}{2}$	248	7

Ce pont a, suivant le Docteur Pococke, environ quatre-vingt pieds de plus que ne lui en donne M. Norden. Il est bon de remarquer que dans la narration de M. Norden, il faut lire deux cents cinquante-un pieds, au lieu de deux cents quarante-un. Une différence si prodigieuse dans les dimensions de ces deux Savans, me fait soupçonner que le pont décrit par M. Norden est le second que le Docteur Pococke n'a fait qu'indiquer sans en donner les mesures.

(393) §. CXXIV. *La pyramide.*) Il ne sera peut-être pas inutile de dire ici deux mots de l'usage auquel on avoit

destiné les pyramides. Un Savant distingué (a) pensoit que les Egyptiens ayant dessein de faire passer à la postérité la plus reculée leur histoire, avec les connoissances qu'ils avoient acquises dans les sciences, & de les mettre à l'abri des révolutions qui pouvoient arriver à leur patrie, construisirent ces pyramides, sur lesquelles ils les avoient fait graver en caracteres hiéroglyphiques. Cette idée, grande, magnifique, sublime, que les bornes d'une note ne me permettent pas de développer, & qui l'est supérieurement dans l'Encyclopédie à l'article *Egyptiens* (Philosophie des) m'avoit d'abord subjugué. Quelques réflexions m'ont ensuite ramené au sentiment le plus communément reçu.

1°. Les hommes, voulant satisfaire leur vanité, laissoient ordinairement après eux des monumens qui empêchoient leur mémoire de s'effacer. On élevoit sur leurs tombeaux des tertres qui perpétuoient leurs noms, & on les plaçoit quelquefois sur le bord de la mer, afin qu'ils servissent de marque aux matelots, & qu'on les aperçût de loin. Il y avoit de ces élévations qui étoient immenses. Celle qu'on fit sur le tombeau (b) d'Alyattes, Roi de Sardes, avoit de tour six stades & deux plethres, c'est-à-dire, cinq cents quatre-vingt-dix-huit toises deux pieds dix pouces, & de largeur treize plethres, c'est-à-dire, deux cents quatre toises trois pieds neuf pouces. Il étoit de terres amoncelées & retenues par de grandes pierres. Gygès fit élever à sa maîtresse un monument si élevé, qu'on l'apercevoit de tout le pays qu'enferme le mont Tmolus. Il est par conséquent très-naturel de penser qu'il a pu se trouver en Egypte des Rois qui aient entrepris pour eux-mêmes des choses encore plus grandes.

2°. Qu'on se rappelle le soin qu'on prenoit en Egypte

(a) M. Diderot.

(b) Herodot. Lib. I. §. XCIII.

des cadavres ; on les embaumoit avec un soin & une profusion étonnante , & on les plaçoit dans des grottes taillées exprès dans le roc , où il s'en trouve encore aujourd'hui. Si l'on a taillé avec tant de peine des grottes pour recevoir les corps des simples particuliers , que n'ont pas dû faire des Rois pleins d'orgueil , & qui vouloient se distinguer de la foule de leurs sujets.

3°. Les Anciens racontent que ces pyramides ont servi à la sépulture des Rois. Si les Auteurs des deux premières n'y ont point été placés , c'est , au rapport de Diodore de Sicile (a) , parce qu'ils craignoient d'être mis en piéces après leur mort , par le peuple qu'ils avoient vexé : Strabon (b) dit pareillement qu'elles étoient destinées à la sépulture des Rois. M. Shaw (c) prétend que la seconde & la troisième pyramide n'ont pu servir de sépulture à leurs Auteurs , parce qu'elles sont absolument closes , & qu'il n'y a point d'ouverture pour y entrer. Mais cette ouverture a été fermée avec tant d'art qu'on ne puisse la reconnoître , que devient la conjecture de ce Savant ? « Elles ont , dit Strabon (d) , sur les côtés , à-peu-près vers le milieu de la hauteur , une pierre qu'on peut ôter ; lorsqu'on l'a fait , on trouve un passage tortueux qui conduit au cercueil ».

4°. Si , en construisant ces pyramides , les Egyptiens avoient eu dessein de transmettre à la postérité la plus reculée leurs sciences & les traits les plus frappans de leur histoire , ils les auroient gravés de manière à résister aux injures des temps. Les hiéroglyphes des obélisques subsistent encore aujourd'hui , & l'on en voit aussi sur d'autres monumens de la plus haute antiquité. Pourquoi n'y en a-t-il donc point sur

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. Tom. I. pag. 73 & 74.

(b) Strab. Lib. XVII. pag. 1161. C.

(c) Voyages de Shaw. Tom. II. pag. 152.

(d) Strab. Geograph. Lib. XVII. pag. 1161. C.

les pyramides ? Si le temps les a effacés, pourquoi a-t-il épargné ceux des obélisques ? Mais écoutons M. Norden.

Ce Voyageur curieux & habile ayant observé qu'il n'y avoit point d'hiéroglyphes sur les pyramides, ajoute : « Le » temps (a) ne peut les avoir effacés; car s'ils en eussent mis, » ils ne les auroient pas confiés à une pierre de sable, » mais à une pierre dure, qui les auroit certainement con- » servés jusqu'à notre siècle les monumens & les » édifices où on en a mis, en sont presqu'entièrement » couverts ».

5°. Il paroît, par la construction même des pyramides, qu'il n'y en a jamais eu. Elles devoient être toutes revêtues de marbre, quelques-unes le sont encore en partie d'un marbre poli, où l'on n'apperçoit pas le plus léger indice qu'il y ait eu des caractères gravés. J'ajoute à cela qu'Hérodote nous apprend qu'il y avoit des figures d'animaux sur les côtés de la chaussée, & sur la pyramide qui étoit à l'extrémité du labyrinthe (b). Je conjecture que ces figures d'animaux étoient des hiéroglyphes. Si cet Historien en a fait la remarque au sujet de la chaussée & de cette pyramide, est-il vraisemblable qu'il les eût passés sous silence en parlant des autres pyramides.

L'idée grande du Philosophe, dont j'ai dit deux mots au commencement de cette note, n'est pas cependant en pure perte. Qu'on l'applique aux obélisques, & je la crois alors en sa place. Voyez ci-dessous, §. CLXX. note 526.

(394) §. CXXIV. *Cinq stades de long sur dix orgyies de large.*) Voici l'évaluation des mesures d'Hérodote & du Docteur Pococke.

Le stade olympique dont il paroît qu'Hérodote se sert en cette occasion, paroît être de 94 toises $\frac{1}{2}$.

(a) Travels in Ægypt. and nubia. Vol. Ist. pag. 94.

(b) Herodot. Lib. II. §. CXLVIII. Cette pyramide ne subsiste plus.

Longueur de la chaussée, 5 stades. 452 toises $\frac{1}{2}$.

Largeur de la chaussée, 10 orgyies. 9 toises $\frac{1}{2}$ ou 55 pieds.

Longueur de la chaussée, suivant Pococke, 1000 verges (a). 469 toises, 1 pied, 11 pouces; 8 lig.

Largeur de la chaussée, suivant Pococke, 10 pieds anglois. 18 pieds, 9 pouces, 3 lign. $\frac{1}{2}$.

La largeur de la chaussée, suivant Hérodote, excède celle du Docteur Pococke de 36 pieds, 2 pouces, 8 lig. $\frac{1}{2}$.

La longueur de cette chaussée s'accorde très-bien avec le récit du Docteur Pococke. Il n'en est pas de même de la largeur; mais ayant été réparée, & les matériaux en ayant été changés, comme l'a remarqué ce Savant, il faut absolument qu'on ait retranché beaucoup de sa largeur, pour des causes que nous ignorons. En effet, il n'est pas possible qu'une chaussée destinée à charrier des pierres d'une grandeur aussi énorme que celles qui ont servi à la construction des pyramides, ait eu aussi peu de largeur qu'elle en a à présent.

Diodore de Sicile (b) prétend que cette chaussée n'existoit plus de son temps, & il croit qu'elle avoit été détruite après la construction des pyramides, parce qu'on n'en avoit plus besoin. Il y a grande apparence qu'il avoit mal observé, & ce n'est point là le seul endroit où il paroît mériter quelque reproche.

(395) §. CXXIV. *Sans compter.*) Le texte est manifestement altéré. M. Wesseling lit : *πείριξ καὶ τῶν ἐπὶ τῷ λόφῳ καὶ τῶν ὑπὸ γῆν.* J'ai suivi cette correction. Corneille de Paw rétablit le même passage de la sorte : *καὶ τῶν ἐπὶ τῷ λόφῳ καὶ τῶν ὑπὸ γῆν ἰκαμάτων, τὰς τῷ Νείλῳ*

(a) La verge Angloise équivalant à deux pieds, neuf pouces, neuf lignes, trois sixièmes de ligne.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIII. Tom. I. pag. 73.

ἡσυχαστὶ ἔργα οὐκ ἔλιγα. » Et l'on employa un grand nombre
 » d'années & aux ouvrages de la colline & aux édifices sou-
 » terrains ». Le sens est à-peu-près le même. Voyez la note
 de M. Wesseling.

(396) §. CXXIV. *De la colline.*) « Les pyramides (a)
 » ne sont pas dans une plaine, mais sur le roc qui est au
 » pied des hautes montagnes qui accompagnent le Nil, &
 » qui séparent l'Égypte de la Libye. Le roc (b) n'étant
 » point égal par-tout, on l'a aplani avec le ciseau, comme
 » on le reconnoît en différens endroits. Cette plaine artifi-
 » cielle va en talus du côté du nord & du côté de l'est ;
 » ce qui a rendu praticables de ce dernier côté les chaussées
 » qui ont facilité le transport des matériaux nécessaires
 » pour les pyramides : cette plaine peut avoir quatre-vingt
 » pieds d'élévation perpendiculaire au-dessus de l'horison
 » du terrain que le Nil couvre de ses eaux. Ce terrain a
 » une lieue danoise de circonférence ».

(397) §. CXXIV. *Aux édifices souterrains.*) « Au
 » nord (c) & à l'ouest de la seconde pyramide est un fossé
 » taillé dans le roc, qui a environ quatre-vingt-dix pieds
 » de large sur trente de profondeur. On y a taillé aussi dans
 » le roc de petits appartemens, dont quelques-uns sont
 » doubles. Au-dessus des portes, environ à dix pieds de
 » terre, il y a des trous taillés dans le roc, qui paroissent

(a) Travels in Ægypt. and Nubia by Norden. Vol. 1^{re}. pag. 67.

(b) Ibid. pag. 71.

(c) A Description of the East by Rich. Pococke. Vol. 1^{re}. pag. 45.
 Ce que dit le Docteur Pococke de ces fossés & des appartemens sou-
 terrains, fait voir qu'il applique à la seconde pyramide ce qui ne con-
 vient qu'à la première. On ne voit pas dans Hérodote qu'on ait rien
 fait de pareil à la seconde. On peut dire la même chose de M. Norden.
 Voyez les planches 50 & 51 du premier volume, où il a donné les
 plans de quatre canaux.

» destinés à recevoir les extrémités des pierres. Ces pierres
 » devoient , comme je le pense , couvrir un portique posé
 » sur des colonnes , qui auroient pu être devant ces appar-
 » temens. Dix pieds plus haut , on voit des trous taillés
 » pareillement dans le roc ; ce qui me fait croire qu'on
 » pouvoit avoir eu dessein de faire des appartemens au-
 » dessus de ceux-là , taillés aussi dans le roc ; & de pra-
 » tiquer une galerie devant ces appartemens , comme il y
 » en avoit une devant ceux du bas ».

(397*) §. CXXIV. *Pour lui servir de sépulture.*) Les canaux & le sarcophage ont été découverts , & il n'est plus permis de douter que ces pyramides n'aient servi de sépulture aux Rois. Voyez l'ouvrage curieux & intéressant de M. Savary, intitulé *Lettres sur l'Egypte*. Lettre XVII. page 186 , & la Lettre XVIII. qui est tirée de l'ouvrage de M. Maillet.

(398) §. CXXIV. *Huit plethres de largeur.*) Les différens Auteurs varient beaucoup entr'eux sur les dimensions de cette pyramide. Hérodote lui donne plus bas huit plethres de largeur , c'est-à-dire huit cents pieds ; Strabon un (a) peu plus d'un stade. C'est probablement , un stade de dix par mille. Diodore (b) de Sicile , sept plethres ou sept cents pieds. Pline (c) , huit cents quatre-vingt-trois pieds.

Qu'il me soit permis de relever ici une singulière méprise du P. Hardouin. Pline ayant dit que la largeur de la pyramide d'un angle à l'autre étoit de huit cents quatre-vingt-trois pieds, passe à la largeur de la pyramide à son sommet , qui étoit , selon ce Naturaliste , de vingt-cinq piéds , *latitudo à cacumine pedes 25*. Le P. Hardouin a changé cette leçon en celle-ci :

(a) Strabon. Lib. XVII. pag. 1161. C.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIII. Tom. I. pag. 71.

(c) Plin. Hist. Nat. Lib. XXXVI. Cap. XII. pag. 738. lin. 14.

altitudo à cacumine, pedes XV. S. C'est-à-dire, de la base à son sommet elle a 15500 pieds. Je ne crois pas qu'on puisse imaginer une leçon plus absurde. En effet, dans cette supposition, cette pyramide auroit eu plus de cinq lieues de hauteur, & comme sa largeur étoit égale à sa hauteur, elle auroit dû en avoir autant. Cependant Pline assure qu'elle n'avoit à sa base que huit cents quatre-vingt-trois pieds. Greaves lui (a) en donne six cents quatre-vingt-treize. Pococke & Norden ne parlent pas de sa largeur. Mais comme Hérodote (b) nous apprend que la hauteur étoit la même, & Norden lui assignant cinq cents pieds pour la hauteur, il faut supposer qu'il lui donne aussi la même largeur.

Je vais mettre ces mesures sous le même point de vue avec leur réduction, suivant celles qui sont en usage parmi nous, afin que d'un coup-d'œil on puisse en saisir les différences.

Evaluation suivant la mesure de France.

Largeur	Suivant Hérodote 8 plethres.	125	tois.	5	pi.	6	po.	8	lig.
.....	Suivant Diodore de Sicile, 7 plethres.	110		1		1		4	
.....	Suivant Strabon, 1 stade.	94		1					
.....	Suivant Pline, 883 pieds romains. Le pied romain évalué à 1306 parties du nôtre.	133		2		9		11	$\frac{2}{15}$
.....	Suivant Greaves, 693 pieds anglois.	108		2		5		10	
.....	Suivant le Bruyn.	117		2					

(a) Pyramidograph. pag. 68.

(b) Strabon & Diodore de Sicile disent qu'elle est un peu plus haute que large.

Ces mesures, qui sont exactes, diffèrent de beaucoup de celles que M. Savary prête (a) à ces Auteurs. Il avoit sans doute sous les yeux des éditions différentes de celles dont je fais usage.

La mesure de Diodore de Sicile approche de fort près de celle de Greaves, Mathématicien habile; mais celle de Le Bruyn ne s'éloigne pas beaucoup d'Hérodote.

« Ce qu'on (b) peut alléguer en général pour excuser & justifier les erreurs & les différences qui peuvent se trouver dans ces mesures, c'est que le terrain d'aucun des côtés de cette pyramide n'est exactement de niveau; car il va en pente depuis l'angle oriental, tout le long de ce flanc, jusqu'à l'angle méridional, & en revanche, on remonte depuis celui-ci jusqu'à l'angle occidental; de plus, les côtés de l'ouest & du nord se trouvent couverts de tout le sable que les vents éténiens y ont apporté de temps en temps. Ainsi, il est difficile d'en déterminer au juste la base horizontale: d'autant plus qu'on ne peut dire avec certitude, jusqu'à quelle hauteur ces sables mouvans s'y sont accumulés; ce qu'il seroit cependant principalement nécessaire de savoir, parce que sans cela tous les calculs des mesures qu'on en peut faire, sont extrêmement incertains, & doivent varier, suivant les circonstances particulières de la situation dans le temps qu'on en prend les dimensions ».

Voici à mon avis ce qui doit faire pencher la balance du côté d'Hérodote. M. Savary (c) observe que les assises de cette pyramide ont depuis deux pieds jusqu'à quatre d'élévation; que celles qu'il a mesurées avoient plus de trois pieds de hauteur, & qu'il n'en a point trouvé au-dessous de

(a) Lettres sur l'Égypte &c. page 190.

(b) Voyages de Shaw. Tom. II. page 145.

(c) Lettres sur l'Égypte, page 190, 191 & 192.

deux. D'un autre côté , il remarque qu'Albert Lewenstein en a compté deux cents soixante , & que cet Allemand ayant monté par l'angle sud-est ou sud-ouest , qui sont moins exposés aux sables de Libye , il n'est pas étonnant qu'il ait trouvé un plus grand nombre d'assises que la plupart des autres voyageurs. M. Savary donne à ces assises deux pieds & demi l'une portant l'autre. Je crois que c'est trop peu , & qu'il faut leur donner deux pieds neuf pouces. Les deux cents soixante assises feront alors sept cents quinze pieds. Si l'on suppose , comme cela est très-vraisemblable , qu'il y a eu plusieurs de ces assises recouvertes par les sables , on n'aura pas de peine à retrouver les sept cents cinquante-cinq pieds d'Hérodote , & à se rendre raison des différences qu'on remarque dans les observations des autres voyageurs.

(398*) §. CXXV. *En forme de degré.*) Le texte ajoute : *Que quelques-uns appellent Crosses & quelques autres Bomides.* Les Bomides sont de petits autels , ou plutôt , de petites bases. Quant aux Crosses , voyez la note de M. Wesseling. Ces degrés , sont des assises de pierre ; celle qui est à la base déborde de beaucoup , la seconde déborde moins , & ainsi des autres. Ces assises avoient (a) depuis deux pieds jusqu'à quatre d'élévation. Toutes celles qu'a mesurées M. Savary avoient plus de trois pieds de hauteur , & il n'en a point trouvé au-dessous de deux. Les Voyageurs varient beaucoup sur le nombre de ces assises , & l'on peut voir là-dessus M. Savary à l'endroit cité , & la fin de la note précédente.

(399) §. CXXV. *Quand on eut commencé &c.*) Ces pyramides étoient formées de différentes assises de pierres qui alloient en diminuant. L'assise inférieure débordoit toujours celle qui étoit immédiatement au-dessus , & chaque face de la pyramide présentait une espèce d'escalier. On

(a) Lettres sur l'Égypte &c. pag. 190.

posoit sur la première assise une machine propre à élever les pierres destinées à construire la seconde, & sur celle-ci une autre machine & ainsi de suite. Sans cette manière de bâtir, il auroit été peut-être impossible d'élever à une grande hauteur ces pierres énormes. Je dis peut-être, parce que les édifices surprenans élevés dans ces siècles reculés prouvent, à mon avis, que les mécaniques étoient alors portées au plus haut point de perfection. Quand ces pyramides étoient achevées, on les revêtoit de marbre ou d'autre matière; de sorte qu'elles ne présentent à la vue qu'un talus parfaitement uni. On commençoit ce revêtement par le sommet, ainsi que le vouloit la raison. C'étoit en quelque sorte la dernière main & la perfection de l'ouvrage. Aussi Hérodote se sert-il du mot *ἐκτίσις*.

(400) §. CXXV. *A l'aide de machines.*) On ignore quelle sorte de machines servoit à élever ces pierres, notre Historien n'en ayant rien dit. Diodore de Sicile (a) prétend qu'on fit usage de terres amoncelées, parce qu'on n'avoit pas encore inventé de machines pour élever les pierres. La grue, dont nous nous servons en pareil cas, est un moyen insuffisant, lorsqu'il est question des masses énormes employées par les anciens dans leurs bâtimens. Le bec de cet instrument ne peut opposer assez de résistance à l'effort de la pierre, & doit nécessairement se briser. Je soupçonne les Anciens d'avoir fait usage du plan incliné, & c'est peut-être la méthode qu'indique Diodore de Sicile en parlant de terres amoncelées. Ce plan oppose une résistance que rien ne peut surmonter. On plaçoit dessus des rouleaux qui facilitoient la marche de la pierre, & à l'aide des cabestans & à force de bras, on la faisoit avancer. Cette méthode est lente & doit être plus coûteuse que celle dont nous nous

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIII. Tom. I. pag. 73.

servons aujourd'hui , parce que ces plans doivent être d'une solidité capable de vaincre la pesanteur des pierres. Mais elle me paroît certaine , & elle est encore en usage à Genève , où l'on ne connoît point la grue. C'est par ce moyen qu'ici on a élevé , du bord de la rivière sur le quai du Cours-la-Reine , cet énorme bloc de marbre qui doit peser au moins dix milliers.

(401) §. CXXV. *Revêtir & perfectionner.*) *Εκτίθειν* signifie achever , perfectionner , orner , mettre la dernière main à un ouvrage. Hérodote veut parler du revêtement de la pyramide , & c'est par cette raison que j'ai traduit *revêtir & perfectionner*. Hérodote emploie ce terme dans ce sens Livre V. §. LXII. Voyez la note de M. Wesseling.

Ce revêtement étoit de marbre. M. Norden (a) dit , « qu'on n'apperoit pas la plus petite marque qui prouve » que cette pyramide ait été revêtue de marbre ; quoique » certains Voyageurs l'aient conjecturé en voyant le sommet » de la seconde pyramide doublée de granit. Il y a si peu » d'apparence qu'elle en ait été revêtue , qu'on ne remarque » pas dans les degrés le plus petit fragment de granit ou de » marbre , qu'il n'auroit pas cependant été possible d'enlever » de manière qu'il n'en fût resté aucun ».

Le même M. Norden observe (b) , en parlant de la seconde pyramide , que « le sommet est revêtu de granit sur les » quatre faces , si bien joint & tellement poli , que l'homme » le plus hardi n'oseroit y monter ».

M. Shaw va plus loin : « Il ne (c) paroît pas , dit-il , que » cette pyramide , non plus que les autres trois grandes , » aient jamais été entièrement finies . . . Les marches , ou » les *petits Autels* , comme les appelle Hérodote , ne

(a) *Travels in Egypt and Nubia* by Norden. Vol. Ist. pag. 73.

(b) *Id. ibid.* pag. 73.

(c) *Voyages de Shaw*. Tom. II. page 146.

« doivent pas non plus demeurer dans l'état où nous les
 « voyons , & où ils ont toujours été ; mais tous les coins en
 « doivent être remplis de pierres taillées en prisme , de
 « maniere que les faces de la pyramide doivent être tout
 « unies , comme celles de la pyramide de Cestius à Rome.
 « Il ne paroît pas qu'on ait jamais commencé ce travail à la
 « plus grande ni à la plus petite de ces trois pyramides ; il
 « manque même à la première une grande partie de sa
 « pointe ou du sommet , par où l'on devoit probablement
 « commencer l'ouvrage ».

Cela s'appelle donner un démenti formel à Hérodote.
 Cependant on pouvoit inférer du récit de Pline , que ce
 Naturaliste s'accordoit avec Hérodote : car il dit (a) que
 ces pyramides sont à un peu moins de quatre milles du Nil ,
 à sept mille cinquante pas de Memphis , près du village de
 Bufiris , où se trouvent des hommes accoutumés à les
 monter.

Si les degrés n'eussent pas été revêtus de marbre , il n'au-
 roit pas été fort étonnant qu'on eût monté au haut de ces
 pyramides , & cela n'auroit pas valu la peine d'être remar-
 qué. Mais ce qui met la chose hors de doute , c'est que le
 même Pline ajoute trois lignes plus bas , *est autem saxo*
naturali elaborata & lubrica. Elle est bâtie avec une
 pierre naturelle & polie. Heureusement M. Savary leve
 toutes les difficultés. « Il (b) suffisoit , dit-il , de remarquer
 « les débris du mortier que l'on trouve encore en plusieurs
 « endroits des gradins avec des éclats de marbre blanc ,
 « pour voir qu'elle a été revêtue ».

(402) §. CXXV. *En caracteres égyptiens.*) Probable-
 ment en caracteres ordinaires , & non point en hiéro-

(a) Plin. Hist. Natur. Lib. XXXVI. Cap. XII. pag. 738 & 739.

(b) Lettres sur l'Égypte &c. pag. 194.

glyphes. Comme M. Norden (a) n'a point apperçu d'hiéroglyphes sur ces pyramides, il conjecture que les pyramides ont précédé cette maniere d'écrire. Cette conséquence ne me paroît point juste. M. Norden n'y a point vu non plus les inscriptions dont parlent Hérodote, Diodore de Sicile, Pline &c. En conclura-t-il qu'elles n'ont point existé ? Il pouvoit seulement inférer que s'il y en avoit eu, elles étoient effacées, lorsqu'il voyagea en Egypte en 1737. Vansleb (b) en avoit vu en 1673. Mais peut-on compter sur son récit, & ne seroit-ce point plutôt quelque reste de l'inscription dont parlent les Historiens anciens. Aucun de ceux-ci n'a remarqué qu'il y ait eu des hiéroglyphes sur les pyramides, & leur construction indique assez qu'il n'a pu y en avoir. Les unes avoient été revêtues de marbre, & les autres devoient l'être. Le haut de la premiere pyramide, que les Voyageurs nomment communément la seconde, est encore revêtu de marbre poli, où l'on n'apperçoit pas la moindre trace qui indique qu'il y ait eu des hiéroglyphes.

(403) §. CXXV. *En raiforts.*) Il y a dans le grec, Συρμαίν. Je l'ai expliqué par raifort d'après Pline le Naturaliste. *Aliqui (c) prodiderunt in raphanos & allium ac capas, mille sexcenta talenta erogata.*

(404) §. CXXVI. *Prostituer sa fille.*) Cette histoire a (d) paru si horrible, que beaucoup de personnes en ont douté. On vit cependant en Angleterre, le siecle dernier, un crime de cette nature. Mervin, Lord Audley, Comte

(a) *Traveis in Ægypt. and Nubia by Norden. Vol. II. pag. 69.*

(b) Voyez la note du Docteur Templeman dans sa traduction des voyages de Norden. Vol. I. pag. 69.

(c) Plin. *Histor. Natur. Lib. XXXVI. Cap. XII. Tom. II. pag. 738. lin. 12.*

(d) Note du Docteur Templeman sur les voyages de Norden. Vol. I. pag. 67.

de Castlehaven, profittua sa femme, purement pour son plaisir.

Ἰκνημα signifie particulièrement, chez les Athéniens, un lieu de prostitution, *lupanar*. (a) Εὐθύμαχον δὲ (θαυὰτῃ ζήμιασάτῃ) δῶτι τὴν Ὀλυθίαν παιδίσκην ἔστησεν ἐπ' ἰκνήματος. Vous punîtes de mort Euthymachus, parce qu'il avoit profittué dans un lieu public une jeune fille d'Olymthe. (b) Τύτῃ (νεπερὲ τῶν ἐπιθυμῶν τῶν ἀφροδισίων) τῶν ἀπολυσίτων μισταὶ μὲν αἱ ἰδοὶ, μιστὰ δὲ τὰ ἰκνήματα. Les rues, les lieux de prostitution sont pleins de remedes aux plaisirs de l'amour. Charpentier a mal traduit *les maisons*.

(405) §. CXXVI. *Qu'on bâtit la pyramide qui est au milieu des trois.*) M. Shaw dit qu'Hérodote (c) raconte que la seconde pyramide « fut érigée de l'argent » que la fille de Chéops gagna par ses galanteries ». M. Shaw se trompe. Suivant notre Historien, la premiere pyramide est de Chéops, la seconde de Chéphren, & la troisieme de Mycérinus. Celle de la fille de Chéops étoit au milieu de ces trois pyramides & devant la premiere.

(406) §. CXXVII. *Son frere Chéphren.*) Diodore de Sicile (d) remarque qu'il y a des Auteurs qui assurent que ce ne fut pas son frere qui lui succéda, mais son fils Chabryin ou Chabryen, suivant une autre leçon. Chéphren ou Chabryen me paroissent le même mot écrit d'une maniere différente, suivant la diversité de la prononciation. Les manuscrits de Sancroft & de Vienne en Autriche, écrivent ce mot, dans Hérodote, Chébrein; ce qui approche beaucoup de Chabryin de Diodore de Sicile.

(a) Dinarch. adverb. Demosthen. pag. 93. lin. 11.

(b) Xenoph. Socratis Memorab. Lib. II. Cap. II. §. IV. pag. 83.

(c) Voyages de Shaw. Tome II, page 149.

(d) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. Tom. I. pag. 73.

(407) §. CXXVII. *Ni édifices souterrains.*) Cela prouve encore que MM. Norden & Pococke se sont trompés, & que ce qu'ils appellent la seconde pyramide, est véritablement la première. Voyez ci-dessus, note 397, la remarque *b*, page 411, & la note 401 sur le §. CXXV.

(408) §. CXXVII. *Où l'on dit qu'est le tombeau de Chéops.*) Hérodote n'assure point que le corps de Chéops fut dans cette pyramide. On lit dans Diodore de Sicile, en parlant de la première & de la seconde pyramide, « que quoique les Rois (*a*) les eussent destinées à leur servir de sépulture, il arriva cependant qu'aucun d'eux » n'y fut enterré. Le peuple indigné, à cause des travaux » dont ils l'avoient accablé & de la violence & de la cruauté » dont il en avoit été traité, menaçoit d'arracher leurs cadavres de leurs tombeaux & de les mettre en pièces; aussi » ces deux Rois ordonnerent-ils à leurs parens de les enterrer en cachette dans un lieu inconnu ».

(409) §. CXXVII. *Au lieu que l'autre... se trouve dans une isle.*) Hérodote entend par *l'autre*, la première pyramide. Le Docteur Pococke (*b*) s'y est trompé. Il fait dire à notre Historien, que la seconde n'avoit pas de bâtimens souterrains comme la première, ni un canal qui y conduisit les eaux du Nil, mais qu'on y avoit fait une isle par le moyen d'un aqueduc. Ce Savant ne s'est point aperçu que le texte étoit altéré. Voyez note 410.

(410) §. CXXVII. *Qui s'y rendent.*) Je lis avec M. Wesseling, ῥίευσά δι' ἰκισδομημένῃ ἀυλῶντες ἕως νῆσου περιρρέει. Il est clair en effet qu'il s'agit ici du canal qui portoit les eaux du Nil à la grande pyramide, où l'on disoit

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. Tom. I. pag. 73 & 74.

(b) A Description of the East by Rich. Pococke. Vol. I. pag. 41

que Chéops étoit enterré. Cette conjecture est confirmée par le manuscrit B de la Bibliothèque du Roi. Il n'y a pas de point après *πίεσσα*, & il y a un esprit doux sur *διεικοδομημένον*, ce qui prouve que le Copiste n'a oublié que l'apostrophe.

(411) §. CXXVII. *De pierre d'Ethiopie de diverses couleurs.*) Hérodote n'en dit pas davantage, λίθον Ἀθιοπικῶν περικίλων. Je crois que c'est la pierre que Pline appelle *Pyropæcylos*, & qui est, je pense, le granit. *Circa (a) Syenen verò Thebaidis Syenites quem ante Pyropæcilon vocabant.*

Aucun autre ancien, ni aucun moderne, n'a fait mention de cette particularité. Je conjecture que c'étoit la première assise, celle qui seroit de base; le terme *ὑποσίμων* paroît le déterminer.

On pourra m'objecter qu'Hérodote assurant que cette pierre étoit éthiopienne, elle ne pouvoit venir de Syene, ville de la Thébaïde. . . . Il faut observer 1°. qu'il étoit d'une difficulté presque insurmontable de faire venir par terre de l'Ethiopie proprement dite, des pierres d'une masse aussi prodigieuse, & tout-à-fait impossible de les faire venir par eau, à cause des cataractes. 2°. Syene étant frontière de l'Ethiopie, comme on le voit dans Strabon, (b) pouvoit très-bien, dans un langage peu exact, passer pour être de l'Ethiopie.

(412) §. CXXVII. *De moins que la grande.*) Le texte est altéré. Je suis M. Wesseling, qui lit: τὸ μίγαθος, au lieu de τὸ αὐτὸ μίγαθος & ἐικοδόμησεν, en la placé de ἐικοδομήσεν. Ἰσχυρὰς ne doit pas s'entendre des fondemens; Hérodote venoit de dire que cette pyramide n'approchoit pas de la

(a) Plin. Hist. Natur. Lib. XXXVI. Cap. VIII. Tom. II. pag. 731. lin. 7.

(b) Strab. Geograph. Lib. XVII. pag. 1171. D.

grandeur de celle de Chéops. Ὑπεραίω signifie très-bien *inferior sum*.

M. Borheck, qui a fait imprimer en 1781, à Lemgow, une édition toute grecque d'Hérodote, a admis dans le texte la conjecture de ce Savant, ὑποδείμας δὲ τὸν πρῶτον δέμηλίβη Ἀἰθιοπικῷ ποικίλῃ τεσσαράκοντα πόδας, ὑπέβασι τῆς ἰτέρης ταῦτὲ μέγαθος, ἔχομένης τῆς μεγάλης ἰκοδόμησι. « Il fit faire le premier étage de cette pyramide de quarante pieds de haut & d'une pierre d'Ethiopie de diverses couleurs. La base étoit de la même grandeur que celle de l'autre, & elle étoit contigue à la grande pyramide ».

Jusqu'à ce que ce Savant ait publié les motifs qui l'ont déterminé à suivre cette conjecture, je crois devoir préférer celle de M. Wesseling. On peut voir, dans la note de ce dernier, la conjecture de M. Paw, & les raisons dont l'appuyoit ce Savant.

(413) §. CXXVII. *Qui a environ cent pieds de haut.*) « Cette (a) plaine, dit M. Norden, peut avoir quatre-vingt pieds d'élévation perpendiculaire au-dessus de l'horison du terrain que le Nil couvre de ses eaux ».

Les cent pieds d'Hérodote reviennent à 94 pieds, 5 pouc. 4 ligne
 Les quatre-vingt pieds de M. Norden équivalent à 63 4

On ne doit point être surpris de cette différence. M. Norden paroît n'avoir jugé de la hauteur de cette colline que par estime.

(414) §. CXXVIII. *Qu'ils ne veulent pas même les nommer.*) C'est sans doute par cette raison que les His-

(a) M. Norden entend par-là cette colline dont le sommet est aplani. Travels in Ægypt. &c. Vol. 1st. pag. 71.

toriens font peu d'accord entr'eux sur le nom des Princes qui ont fait construire ces pyramides. *Qui de iis (a) scripserint, sunt Herodotus, Euhemerus, Duris Samius, Aristagoras, Dionysius, Artemidorus, Alexander Polyhistor, Butorides, Antisthenes, Demetrius, Demoteles, Apion. Inter eos omnes non constat à quibus factæ sint, justissimo casu oblitteratis tantæ vanitatis auctoribus.*

La premiere fut construite par Suphis, au rapport de Manérhon (b), ou par Armais, suivant quelques autres (c). Cet Armais étoit frere de Sésostris. Amasis étoit, au rapport (d) de quelques autres Historiens, le fondateur de la seconde, & Maron de la troisieme.

(425) §. CXXVIII. *Berger Philitis.*) « Hérodote, dit M. Shaw (e), raconte que la seconde pyramide fut érigée de l'argent que la fille de Chéops gagna par ses galanteries, & que les deux plus grandes étoient l'ouvrage du berger Philition; donnant la courtisane Rhodope pour fondatrice de la plus petite. Il faut avouer cependant qu'Hérodote, qui nous a transmis tous ces beaux contes, ne mérite pas trop d'être cru à cet égard ».

Il y a ici une inconsistance bien singuliere. Les deux grandes pyramides étoient la premiere & la seconde; si la seconde fut érigée par la fille de Chéops, comment peut-on dire que les deux plus grandes le furent par le berger Philition? J'ai fait voir ci-dessus, §. CXXVI. note 405, sur ce qui regardoit la pyramide de la fille de Chéops,

(a) Plin. Natur. Histor. Lib. XXXVI. Cap. XII. Tom. II. pag. 738. lin. 11.

(b) Syncell. Chronograph. pag. 56.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. Tom. I. pag. 75.

(d) Id. ibid.

(e) Voyages de Shaw. Tom. II. pag. 149. Sub finem

que M. Shaw s'étoit trompé. Quant à ce qu'il fait dire à notre Historien, que les deux plus grandes sont l'ouvrage du berger Philition, j'observe 1^o. qu'il falloit écrire (a) Philitis, mais c'est une bagatelle; 2^o. qu'Hérodote avoit trop de sens pour avancer une pareille absurdité. Aussi lisons-nous dans son Histoire que la premiere est de Chéops, & la seconde de Chéphren; mais que les Egyptiens, par aversion pour la mémoire de ces deux Princes, qui les avoient traités avec beaucoup de dureté, les appelloient: les pyramides de Philitis, berger qui faisoit paître en ce temps-là ses troupeaux dans leur voisinage.

M. Shaw ajoute qu'Hérodote donne la courtisane Rhodope pour fondatrice de la plus petite. C'est précisément le contraire. Nous voyons dans cet Historien, §. CXXXIV, que quelques Grecs prétendoient que cette pyramide étoit de la courtisane Rhodopis; mais il assure qu'ils se trompoient, que Mycérinus en étoit le fondateur, & §. CXXXV, il prouve qu'il auroit été impossible à cette courtisane de faire un pareil ouvrage. Je laisse maintenant à penser si M. Shaw a bonne grace de venir nous dire qu'Hérodote est un faiseur de contes qui ne mérite aucune créance. Il seroit fort aisé de rétorquer cela contre M. Shaw; mais rendons justice à ce Savant, il aura lu un peu trop rapidement notre Historien, & probablement il ne le cite que de mémoire. Cela n'empêche point que ses voyages ne soient curieux & instructifs.

(416) §. CXXIX. *Il jugea les différens de ses sujets &c.*) Il paroît par ce passage, & par le reste de ce paragraphe, que les Rois rendoient souvent eux-mêmes la justice à leurs sujets. On ne voit pas après cela ce qui a pu engager

(a) Un manuscrit de la Bibliothèque du Roi porte ΦΙΛΙΤΙΩΝ; ainsi Philition n'est pas, à proprement parler, une faute.

M. de Paw à dire que (a) les Rois d'Égypte n'eurent jamais le droit de juger ou de prononcer dans une cause civile.

(417) §. CXXIX. *Se plaignoit du jugement.*) « Il » dépensoit beaucoup d'argent (b) en rendant la justice, » parce qu'il faisoit des présens aux honnêtes gens qui pa- » roissoient avoir été maltraités dans les jugemens ». ΕΚ ΤΗΣ ΔΙΚΗΣ signifie à cause de son jugement.

(418) §. CXXX. *Sais.*) Didyme appelle cette ville (c) Mycérine, au rapport d'Hésychius; car Hérodote, ajoute-t-il, dit que Mycérinus y régna. Mais Hésychius donne ce nom à Memphis. Il la nomme autre part Mucérines.

(419) §. CXXXII. *Et se lamentent pour un certain Dieu.*) Il paroît que ce Dieu étoit Osiris. Du moins cette cérémonie avoit-elle quelque rapport avec celle qu'on faisoit en l'honneur de ce Dieu. « Ils font voir (d), pendant » quatre jours de suite, un bœuf doré couvert d'une houffe » de fin lin de couleur noire, à cause de la douleur de la » Déesse (Isis) ».

(420) §. CXXXII. *Cette genisse à la lumière.*) M. (e) Bryant, toujours préoccupé de son système, fondé sur de vaines étymologies, assure qu'Hérodote s'est trompé en cette occasion, & sur-tout M. Wesseling. Il est très-vraisemblable que la figure que ce dernier Savant a mise dans son édition de cet Auteur, regarde l'histoire dont fait mention Hérodote. Ce n'est point un taureau, comme le dit

(a) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, Sect. IX. Tome II. pag. 291.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. pag. 74.

(c) Hésych. voc. μυκέρηνα & μυκέρηνας.

(d) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 366. E.

(e) A new System. or an analysis of Ancient Mythology. pag. 302.

M. Bryant, mais une vache, & par conséquent ce ne peut être un emblème du bœuf Apis. L'inscription prouve, suivant le même M. Bryant, que ce *taureau* avoit rapport à une fête & non à des funérailles. Le récit d'Hérodote fait voir que dans une certaine fête on portoit tous les ans cette vache hors de la salle, où elle étoit enfermée le reste de l'année. Ainsi l'inscription a trait à cette fête. L'un ne détruit pas l'autre. Hérodote tenoit ces particularités des Prêtres, & il devoit en être mieux instruit que M. Bryant.

(421) §. CXXXIII. *Pour faire à la Déesse de vifs reproches.*) Je lis avec M. Valckenaer, *πίμψαι ἐς τὸ ματαίῳ τῆ βίῃ διηδισάσθαι μνησόμενον*. Voyez la note de ce Savant.

(422) §. CXXXIII. *Et tous les lieux agréables.*) *Εὐχρηστία*; ce sont des retraites agréables propres à inspirer la volupté, telles que les *Ἀἶα* des Siciliens & les *Μαιῦμα* des Egyptiens & des Syriens. Grégoire, Archevêque de Corinthe, rapporte ce passage dans son traité sur les Dialectes (a). Il y a seulement une légère différence, l'article *τῆς* après *ἵστας*, qui ne se trouve pas dans les éditions d'Hérodote, & qui ne fait même aucun sens. M. Valckenaer le change en *γῶ*, & je ne doute point que ce ne soit la véritable leçon.

(423) §. CXXXIII. *En convertissant les nuits en jours.*) Il suffisoit sans doute au bon Mycérimus, que la nuit fût éclairée, pour qu'elle passât pour le jour, & pour s'imaginer qu'il donnoit un démenti à l'Oracle. Si Hérodote dit un peu plus haut qu'il passoit le temps à boire & à se divertir, sans discontinuer ni jour ni nuit, cela ne doit pas se prendre au pied de la lettre. Il faut nécessairement dormir pour réparer les forces, & Hérodote avoit trop de

(a) Gregorius de Dialectis. pag. 224.

fens pour supposer que ce Prince ne prenoit aucun repos, comme l'avance M. de Paw, Recherches Philosophiques sur les Egyptiens, Sect. VIII. pag. 257.

(424) §. CXXXIV. *De pierre d'Ethiopie.*) Si Hérodote eût voulu parler ici de la même pierre dont il a fait mention plus haut §. CXXVII, il se seroit exprimé de même. Pline, content de le copier, nous dit : *Tertia minor (a) prædidis, sed multò spectatior, Æthiopicis lapidibus affurgit.* Diodore de Sicile est un peu plus précis. Il nous apprend (b) que cette pyramide étoit d'une pierre noire, approchante de la pierre de Thebes, & Strabon (c) d'une pierre noire, dure & difficile à travailler. Il y a grande apparence que c'est la même qu'on connoit sous le nom de Basalte, qu'on tiroit de la montagne d'Arabie (d) près de l'Ethiopie, & de l'Ethiopie, selon Pline. *Invenit (e) eadem Ægyptus in Æthiopiâ quem vocant Basalten, ferrei coloris atque duritiæ.* Sa couleur, & la grande quantité qu'on en trouvoit en Ethiopie, lui avoient peut-être fait donner, du temps d'Hérodote, le nom de pierre éthiopienne. Le mot Basalte est étranger à la langue grecque. Celui de Basanite, qu'on trouve dans Ptolémée, est probablement une corruption, peut-être aussi confondit-on le basalte avec la pierre de touche. Pline met à l'endroit ci-dessus cité,

(a) Plin. Hist. Nat. Lib. XXXVI. Cap. XII. Tom. II. pag. 738. lin. 16.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. Tom. I. pag. 74.

(c) Strab. Lib. XVII. pag. 1161. D.

(d) Quoique ce ne soit en quelque sorte que la même montagne, Ptolémée la distingue par différens noms, la montagne de Troie, celle d'Albâtre, celle de Porphyre, celle de Pierre noire, & celle de Basanite. Cette dernière touchoit à l'Ethiopie. Ptolem. Geograph. Lib. IV. pag. 121.

(e) Plin. Hist. Nat. Lib. XXXVI. Cap. VII. Tom. II. pag. 734.

cette pierre au nombre des marbres. Il se trompe, ainsi que les autres Naturalistes anciens qui ont avancé la même chose, puisqu'elle ne fait point effervescence avec les acides. Les Naturalistes modernes, beaucoup plus exacts que les anciens, s'en sont assurés dans ces derniers temps.

La fameuse statue du Nil, autour duquel jouent seize enfans, emblème de la crue de ce fleuve, étoit de basalte, c'est-à-dire, de cette lave dont on vient de parler. L'Empereur Vespasien la plaça à Rome dans le temple de la Paix. *Nunquam (a) hic major repertus est quam in templo Pacis ab Imperatore Vespasiano Augusto dicatus: argumento Nilii XVI liberis circâ ludentibus, per quos totidem cubiti summi incrementi augentis se amnis intelliguntur.* Cette statue n'existe plus. Celle qu'on voit aujourd'hui dans les jardins du Vatican en est probablement une copie. Elle est de marbre blanc, aussi bien que celle qui est aux Tuilleries autour du grand bassin.

(425) §. CXXXIV. *Jusqu'à la moitié.*) « Chaque (b) » côté de la base avoit trois plethres. Quant à la hauteur, » il la fit faire jusqu'à la quinzième (c) assise d'une pierre » noire approchant de celle de Thebes, & la finit d'une » pierre semblable à celle des autres pyramides. Si elle est » inférieure, par la grandeur, à celles dont on vient de » parler, elle l'emporte de beaucoup par la richesse des

(a) Plin. Histor. Natur. Lib. XXXVI. Cap. VII. Tom. II. pag. 734.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. Tom. I. pag. 74.

(c) Hérodote dit jusqu'à la moitié. Il y avoit par conséquent trente assises de pierre. Ces assises étoient de cinq pieds anglois chacune, c'est-à-dire de quatre pieds huit pouces trois lignes cinq sixièmes, comme les a trouvé le Docteur Pococke. Cela fait, pour la hauteur, cent cinquante pieds anglois, c'est-à-dire cent quarante pieds neuf pouces sept lignes de notre mesure.

» matériaux, & l'art avec lequel on l'a travaillée. On a
 » écrit sur (a) le côté qui est au nord le nom de Mycérinus
 » son Auteur. Plus (b) loin, on voit sur la plus grande
 » hauteur de la colline la troisième pyramide; elle est plus
 » petite que les deux autres, mais elle a coûté davantage.
 » Elle est, depuis les fondemens, presque jusqu'au milieu
 » d'une pierre noire qu'on transporte de loin des monta-
 » gnes d'Éthiopie, & dont on fait des mortiers. Cette pierre
 » étant dure & difficile à travailler, les ouvrages qu'on
 » en fait deviennent d'un grand prix.

» Il y a au sud (c) une chaussée de grandes pierres de onze
 » pas de large. Elle conduit à un temple qui est devant la
 » troisième pyramide. Les pierres de ce temple ont six pieds
 » de largeur sur autant d'épaisseur, ce qui est aussi l'épais-
 » seur de son mur. La plupart ont seize ou dix-sept pieds
 » de long, & quelques-unes vingt-deux. Le bâtiment en-
 » tier a cent soixante pieds de long, & cent quatre-vingt
 » de front. A l'est de cet édifice est la troisième pyramide
 » qu'on dit bâtie par Mycérinus. Hérodote dit qu'elle a
 » trois cents pieds carrés. Au sommet, elle en a quatorze
 » du côté du nord, & douze du côté de l'est. Elle a soixante-
 » dix-huit degrés d'un pied, neuf pouces de largeur. Notre
 » Auteur affirme qu'elle étoit bâtie jusqu'à la moitié de
 » marbre d'Éthiopie, c'est-à-dire qu'elle en étoit revêtue.
 » Diodore de Sicile parle de quinze assises; de sorte que
 » calculant chaque assise à cinq pieds d'épaisseur, cela fera
 » soixante-quinze pieds, ce qui répond, à six pieds près, à

(a) Si l'on eût gravé sur cette pyramide des hiéroglyphes, Diodore en auroit fait mention pareillement. Ceci est une nouvelle preuve que les pyramides n'avoient point été destinées à conserver l'histoire & les sciences de la nation.

(b) Strab. Geograph. Lib. XVII. pag. 1161. C. D.

(c) A Description of the East by Rich. Pococke. vol. II. pag. 47.

» la hauteur que j'ai trouvée de cent cinquante - six pieds ,
 » les degrés ayant deux pieds de haut ».

(426) §. CXXXIV. *Ayant vingt pieds de moins.*)

Cela doit s'entendre , à ce qu'il me semble , de la hauteur de la pyramide , puisqu'il parle tout de suite de sa largeur. Mais on ne voit point de proportion entre cette hauteur & la largeur de la base. Je crois le texte altéré , & cela me paroît d'autant plus vraisemblable , que si cette pyramide n'eût eu que vingt pieds de moins que celle de Chéops , Hérodote n'auroit pu dire qu'elle étoit beaucoup plus pesante. M. Norden (a) a trouvé qu'elle avoit cent pieds de moins que les deux autres. Pline la fait plus large qu'Hérodote de soixante-deux pieds. *Tertia (b) minor prædiſis, ſed multo ſpectatior, Æthiopicis lapidibus aſſurgit CCCLXII pedibus inter angulos.*

(427) §. CXXXIV. *De la courtiſanne Rhodopis.*)

« Quelques-uns (c) attribuent cette pyramide à Inaron (d);
 » d'autres diſent que c'eſt le tombeau de la courtiſanne
 » Rhodopis; les Gouverneurs de quelques Nomes en étant
 » devenus amoureux , firent faire cette pyramide à frais
 » communs , afin de gagner ſes bonnes grâces.

» On (e) dit que cette pyramide fut conſtruite par les
 » amans de la courtiſanne , que Sapho appelle Doricha;
 » elle étoit maîtrefſe de ſon frere Charaxus , qui condui-
 » ſoit à Naucratis du vin de Lesbos dont il faiſoit com-
 » merce ; d'autres la nomment Rhodope. On conte qu'un

(a) Travels in Egypt. and Nubia by Norden. Vol. II. pag. 75.

(b) Plin. Hiſt. Nat. Lib. XXXVI. Cap. XII. Tom. II. pag. 738.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXIV. Tom. I. pag. 75.

(e) On trouve dans d'autres leçons de Diodore , le nom de ce Roi écrit Inarus , Indron , Maron.

(c) Strab. Geograp. Lib. XVII. pag. 1161. D. 1162. A.

» jour qu'elle se baignoit , une aigle enleva un de ses sou-
 » liers à sa suivante , & le porta à Memphis. Le Roi ren-
 » doit alors la justice & l'aigle planant au-dessus de sa tête ,
 » laissa tomber le soulier dans son sein. Ce Prince , surpris
 » de cet événement singulier , & de la petitesse de ce sou-
 » lier , fit chercher par-tout le pays , la femme à qui il
 » appartenoit. Ayant été trouvée à Naucratis , on la pré-
 » senta au Roi , qui en fit sa femme. Lorsqu'elle mourut ,
 » on lui donna la sépulture dont on vient de parler ».

Achilles Tatius dit , dans son Roman (a) de Clitophon & de Leucippe , qu'il y avoit près du Tyr une petite île , que les Tyriens appelloient le tombeau de Rhodope.

(428) §. CXXXIV. *Sous Amasis.*) Elien (b) suppose que Rhodopis étoit femme de Psammitichus , mais comme il y a un intervalle de quarante-sept ans entre la mort de ce Prince , & l'avènement d'Amasis , on ne peut point dire que cette courtisane ait fleuri sous ce premier Roi. Périzonius prétend , dans ses notes sur cet endroit d'Elien , qu'il y eut deux Rhodopis ; l'une , qui de courtisane devint la femme de Psammitichus ; l'autre qui fut esclave avec Esope , & qui fleurit sous Amasis. Elien a tiré sans doute cette fable de Strabon (c) ; mais ces Auteurs ne parlent point de deux Rhodopis. Sur quelle autorité Périzonius les admet-il ?

(429) §. CXXXIV. *Fils d'Héphestopolis.*) Ou selon la version de Valla , de la ville d'*Héphestopolis* , de la ville de *Vulcain*. Mais est-il d'usage de dire en grec ,

(a) Achill. Tatius de Clitophontis & Leucippes amoribus. Lib. II. Cap. XVII. pag. 159.

(b) Elian. Histor. Var. Lib. XIII. Cap. XXXIII. Tom. II. pag. 901. &c.

(c) Voyez la seconde partie de la note précédente.

Γάδμονος τῶν Ἡφαιστοπόλιος? Ne faudroit-il pas τῶν Ἡφαιστοπολίτων οὐ Ἡφαιστοπολίτων?

BELLANGER.

M. Wesseling rapporte dans sa note des noms aussi singuliers, Agésipolis, Cratéipolis &c. Nous en avons aussi dans notre langue.

(430) §. CXXXIV. *Esopé le fabuliste.*) Ἀισώπῳ τῶν λογοποιῶν. Λογοποιός signifie un Historien & un Fabuliste. Il se prend dans le premier sens un peu plus bas, §. CXLIII, où notre Auteur parle de l'Historien Hécatee, & dans Lucien (a). Ici il signifie un Fabuliste. On peut consulter Suidas aux mots λογοποιός & λογοποιῶν. Aristophanes (b) appelle les fables d'Esopé λόγοι. Ὡς ἐν Αἰσώπῳ λόγοις ἴστιν λεγόμενοι δῆτι. « Car on conte dans les fables d'Esopé ». Voyez aussi le même Aristophanes dans la comédie intitulée la Paix, vers 129. Il paroît que c'étoit le terme consacré. Sénèque s'en est servi, quoiqu'il écrivit en latin. *Non (c) audeo te usque eo producere, ut fabellas quoque & Æsopæos logos.... solitâ tibi venustate connectas.* Xénophon (d) emploie ce mot dans le même sens : ἴτα δὲ λέγει αὐτοῖς τὸν τῷ κυνὸς λόγον ; « que ne leur dites-vous la fable du chien? » Antiphanes, Poëte comique, dans la Piece intitulée les Jeunes Gens, se sert (e) du mot λογοποίημα, pour dire une fable, une fiction : Ἐγὼ τίως μὲν φέμην τὰς Γοργόνας ἴναί τι λογοποίημα. « J'avois cru jusqu'ici que les Gorgones n'étoient qu'une fable ».

(a) Lucian. de Macrob. §. X. Tom. III. pag. 214.

(b) Aristoph. in Avib. vers. 651.

(c) Seneca Consolat. ad Polybium. Cap. XXVII. pag. 219.

(d) Xenoph. Memorabil. Lib. II. Cap. VII. §. XIII. pag. 122.

(e) Athen. Deipnosoph. Lib. VI. Cap. I. pag. 224. C. D.

Pendant λόγος, opposé à μῦθος, signifie la vérité, ou plutôt le sens caché sous l'enveloppe de la fable. Ἰδούτων μύθους ἀκύνουσι, ἃί τὸς λόγους οὐκ ἰσίστανται, μίγα ἐπ' αὐτοῖς φρονῶσι (a). « Des ignorans entendant des fables dont ils ne comprennent pas le sens, s'en enorgueillissent beaucoup ».

(431) §. CXXXIV. *La mort d'Esopé.*) Plutarque assure (b) que Crésus envoya Esopé à la Cour de Periandre, Tyran de Corinthe, & à l'Oracle de Delphes. Sur le témoignage de cet Auteur grave, on ne peut gueres douter qu'Esopé n'ait vécu du temps de Crésus & à sa Cour. Selon Suidas (c), ce Fabuliste étoit de Samos ou de Sardes, d'autres disent qu'il étoit de Mécambria, ou de Coryzum en Phrygie. Il vécut à la Cour de Crésus, & fut aimé de ce Prince. Il périt à Delphes d'une mort injuste; les Delphiens l'ayant précipité du haut des roches Phædriades vers la (d) fin de la quatrième année de la cinquante-quatrième olympiade. De là vint le proverbe, Sang Esopéen (e), dont on se servoit en parlant de ceux à qui on avoit ôté la vie injustement, & de ceux qui étoient coupables de crimes difficiles à expier; car le Dieu fut fort irrité contre les Delphiens, parce qu'ils avoient fait mourir injustement Esopé. Il étoit plus (f) ancien que Pythagore, car il vivoit vers la quarantième olympiade: on dit qu'il fut esclave de Xanthus le Lydien, ou d'un certain Samien, nommé Iad-

(a) Origen. contra Celsum. Lib. I. pag. 330. D.

(b) Plutarch. in Convivio septem Sapientium. pag. 150. A.

(c) Suidas voc. Ἀἰσωπός. Tom. I. pag. 660.

(d) Voyez mon Essai de Chronologie, Chap. XVII.

(e) Suidas voc. Αἰσωπείον αἷμα.

(f) Suidas voc. Ἀἰσωπός. Tom. I. pag. 660. Voyez aussi mon Essai de Chronologie, Chap. XVII & XIX.

mon, dont fut aussi esclave Rhodopis de Thrace, célèbre courtisane que Charaxus, frere de Sappho, épousa, & dont il eut des enfans. Plutarque (a) raconte que « Crésus » envoya Esope à Delphes avec beaucoup d'or, afin d'offrir » au Dieu un sacrifice magnifique, & de distribuer à chaque » citoyen de cette ville quatre mines. Ayant eu, à ce qu'il » paroît, quelque différend avec les Delphiens, il fit le » sacrifice, mais il renvoya l'argent à Sardes, regardant » les habitans de cette ville comme indignes de la géné- » rosité de ce Prince. Les Delphiens irrités l'accusèrent » d'un commun accord de sacrilege, & le firent mourir, » en le précipitant du rocher Hyampeia. Le Dieu de » Delphes, que cette action avoit irrité, rendit leurs » campagnes stériles, & leur envoya toutes sortes de mala- » dies terribles. Pour faire cesser ces fléaux, ils firent » proclamer, aux grandes fêtes de la Grece, que s'il se » trouvoit quelqu'un qui voulût exiger d'eux quelque satis- » faction de la mort d'Esope, ils la lui feroient. A la troi- » sieme génération, il se présenta un Samien, nommé » Idmon (le même qu'Idmon dont parle Hérodote), qui » n'étoit point parent d'Esope, mais un des descendans de » ceux qui l'avoient acheté à Samos. Les Delphiens lui » ayant fait quelque satisfaction, furent délivrés des maux » qui les affligeoient ». Les Athéniens se firent beaucoup d'honneur, en élevant une statue à Esope.

(b) *Æsopo ingentem statuam posuere Attici ;
 Servumque collocârunt æterrâ in basi,
 Patere honoris scirent ut cunclis viam,
 Nec generi tribui, sed virtuti, gloriam.*

(a) Plutarch. de his qui serò à Numine puniuntur. pag. 556. F. 557 A.

(b) Phædr. Fab. Lib. II. Epilog.

Cette statue étoit l'ouvrage du (a) célèbre Lysippe; on l'avoit placée en face de celle des sept sages.

Ptolémée, fils d'Hépheſtion, raconte, au fixieme livre de ſes Histoires extraordinaires, qu'Éſope (b) ayant été tué par ceux de Delphes, reſſuscita, & combattit avec les Grecs au paſſage des Thermopyles.

(432) §. CXXXV. *Charaxus de Mytilene.*) Sappho avoit deux autres freres (c) Eurygius & Larychus, ou plutôt Larichus, comme on le trouve écrit dans Athénée (d); les Doriens aimant les noms terminés en ichos, comme Boſporichos.

(433) §. CXXXV. *Donna un prix.*) On voit dans Athénée (e) que la courtiſanne de Naucratis, qui fut aimée de Charaxus, & qui fut déchirée par les vers de Sappho, ſe nommoit Dorica. Il ajoute qu'Hérodote l'appelle Rhodopis, parce qu'il ignoroit que Rhodopis, qui ſit préſent de ces fameuſes broches au temple de Delphes, étoit différente de cette Dorica. Mais ſur quelle autorité Athénée avance-t-il ce fait? Strabon (f) eſt de même avis que notre Auteur. Poſidippe fait ſouvent mention de Dorica dans ſon Ethiopie. Le même Poſidippe a fait ſur cette Dorica une épigramme que nous a conſervée Athénée à l'endroit que je viens de citer, & que l'on trouve beaucoup plus correctement dans le Recueil précieux de M. Brunck. *Analeſt. Veter. Poëtar. Græcor. Tom. II. pag. 51. XX.*

(a) *Analeſta veter. Poëtar. Græcor. Tom. III. pag. 45. n°. XXXV.*

(b) *Ptolem. Hephæſt. Hiſt. ad Hiſtoriz Poëticz ſcriptores antiquos. pag. 333 & 334.*

(c) *Suidas voc. Σαρφύ.*

(d) *Athen. Deipnoſophiſt. Lib. X. Cap. VI. pag. 424. lin. ult.*

(e) *Id. ibid. Lib. XIII. Cap. VII. pag. 596. B.*

(f) *Strab. Lib. XVII. pag. 1162. A.*

Suidas (a) dit que Sappho l'appelle Doricha.

(434) §. CXXXV. *Pour une femme de son état.*)

ὦς ἀν' ἱναι Π'δ'ῶτιν. M. Valckenaer a très-bien expliqué ce passage par celui-ci d'Élien (*de Naturâ Animal. IV, 54.*) πᾶσιδ' αὐραῖον, ὦς ἀν' ἱνας Ἀἰγύπτῳ, « bel enfant pour un » Egyptien » ; & par ceux-ci de Cicéron & de Cornélius Népos. *Multæ etiam, ut in homine Romano, litteræ, « il étoit très-savant pour un Romain ».* *De Senectute Cap. IV. satis exercitatum in dicendo, ut Thebanum scilicet, « du moins pour un Thébain ».* *Cornelius Nepos, in Epamin. XV. Cap. V. 2.* On peut joindre à ces exemples, celui-ci d'Élien : μόσχῳ (b) ἐλέφαντος ὑραῖαι ὦς ἡέτις, « un jeune éléphant femelle, beau autant que des » éléphans peuvent l'être, beau pour un éléphant ».

(435) §. CXXXV. *Elle les envoya au temple de*

Delphes.) « Celui qui (c) nous conduisoit (d) nous ayant » montré le lieu où avoient été les broches de fer de la » courtisane Rhodopis, ne convenoit-il pas, dit Diogé- » nianus en colere, à la même ville qui a fait mourir » Esope, de donner à Rhodopis une place pour y déposer » la dixme du prix de ses charmes ».

(436) §. CXXXV. *Où on les voit encore aujourd'hui.)*

Ces broches n'existoient plus du temps de Plutarque. Le *Cicerone* qui lui monroit les raretés de Delphes, lui fit voir seulement (e) la place où elles avoient été.

(a) Voc. Π'δ'ῶτις ἀνάθημα.

(b) Ælian. Nat. Animal. Lib. X. Cap. I. pag. 545.

(c) Plutarch. cur Pythia carmine desierit responderere. pag. 400. F. 401. A.

(d) Περικυρήτης, c'est celui que les Italiens appellent Cicerone.

(e) Plutarch. cur Pythia carmine desierit responderere. pag. 400. F.

(437) §. CXXXV. *Archidice.*) « Un jeune (a) homme » étoit amoureux d'Archidice, courtisane de Naucratis. » Celle-ci, fiere de ses charmes, le traitoit mal & exigeoit » une somme considérable. Lorsqu'il lui avoit fait quelque » présent, elle se livroit un peu, & se retiroit ensuite. Ne » pouvant donc obtenir ses faveurs, parce qu'il n'étoit pas » riche, il en jouit en songe, & son amour cessa aussi-tôt. »

Quelques personnes ont confondu Archidice avec une courtisane nommée Thonis, dont parle Plutarque, s'imaginant que Thonis étoit son nom égyptien, parce que cet Auteur en rapporte (a) une histoire semblable à celle qu'on vient de voir. Mais Thonis vivoit sous Bocchoris, c'est-à-dire au moins deux siècles avant Archidice, puisque celle-ci n'acquit de la célébrité qu'après Rhodopis, qui vivoit elle-même sous Amasis.

(438) §. CXXXV. *A Mytilene.*) Les Grecs ne mettent jamais ως avec des noms de villes, de provinces &c. comme l'a très-bien remarqué M. Valckenaer, l'un des plus habiles Critiques de ce siècle. On oppose à cette observation un passage de l'Odyssée d'Homere, Liv. XXIII, vers 311. Mais les éditions de Florence & d'Alde portent, ἄλλ' ἐς Λωτοφάγων. On ajoute un passage d'Eschines (c) de *falsâ Legat.* Mais il y a dans deux manuscrits, ἤκομαν ἐς Μακεδονίαν. Pour revenir à Hérodote, on trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi ως, & dans un autre ἐς.

(438) §. CXXXV. *Le déchira dans ses vers.*) Il y a dans le grec μιν, qui peut se rapporter à Charaxus ou à Rhodopis. Je me suis déterminé pour le premier, parce

(a) Ælian. Var. Hist. Lib. XII. Cap. LXIII. Tom. II. pag. 830. &c.

(b) Plutarch. Vit. Parall. in Demetrio. pag. 901. D.

(c) Æschin. de Falsâ Legat. pag. 31. lin. 7. ex Edit. Henr. Steph.

qu'il est le sujet de la phrase. Cependant comme les Grecs ne s'astreignent pas toujours à cette marche régulière, on peut d'autant plutôt le rapporter à Rhodopis, que l'on fait par Athénée (a), que Sappho la déchira dans ses vers.

(439) §. CXXXVI. *Afychis fut Roi d'Egypte.*) Diodore de Sicile n'est pas ici d'accord avec notre Auteur. Il ne parle ni d'Afychis qui succéda à Mycérinus, ni d'Anyfis, qui monta sur le trône après Afychis, mais il met en leur place Bocchoris (b), & il ajoute que long-temps après ce dernier Prince, Sabacon régna en Egypte. Ce n'est pas tout. Le même Historien raconte autre part (c) que Tnéphactus, pere de Bocchoris, régna aussi. Etoit-il donc le même que Mycérinus? Je n'en crois rien. Je pense plutôt que Diodore s'est trompé sur le rang où il place ces Princes, & qu'ils sont du nombre des trois cents trente Rois dont Hérodote ne parle point. (Voyez Liv. II. §. CI.) L'autorité du Syncelle (d), qui assure que Bocchoris ayant été vaincu & fait prisonnier par Sabacon, fut brûlé vif, me touche d'autant moins, que ce trait ne s'accorde pas avec ce que raconte Diodore de Sicile de la douceur de ce Prince, qui ne vouloit pas qu'on punit personne de mort. Voyez sur ces Princes mon Essai de Chronologie. Chap. I. §. VII & XII.

(440) §. CXXXVI. *Une loi.*) Cette loi a paru plus sage à Diodore de Sicile, « que (e) toutes les fables des » Grecs sur l'enfer. Elles étoient un moyen insuffisant pour » conduire les hommes à la vertu, & l'objet perpétuel des » railleries & des mépris des méchans. Les punitions des

(a) Athen. Deipnosoph. Lib. XIII. Cap. VII. pag. 596. B.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXV. Tom. I. pag. 75.

(c) Id. Lib. I. §. XLV. Tom. I. pag. 54.

(d) Syncell. Chronograph. pag. 74 & 184.

(e) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCIII. Tom. I. pag. 104.

» méchans, & les honneurs (a) des gens de bien étar^t
 » publics chez les Egyptiens, & ne consistant pas dans des
 » fables, les uns & les autres étoient tous les jours avertis
 » de leurs devoirs, & c'étoit la méthode la plus utile pour
 » la correction des mœurs ».

Une excellente éducation & de bonnes loix sont plus utiles pour la conduite de la vie, que toutes les chimeres dont on berce les pauvres humains. Mais les Législateurs ont, dans tous les pays, trouvé plus aisé de conduire les hommes par des fables, qu'en leur enseignant des vérités, & qu'en les excitant à la vertu par des motifs sensibles & réels.

(441) §. CXXXVI.) *Après le trépas d'aucun des siens.*) Il y a dans le grec : Μήτ' ἄλλον μὲν εἶτα τῶν ἰουῦτ' ἀπογεύμενοι θάψαι. Τῶν ἰουῦτ' doit s'entendre de ses enfans; ἀπογεύμενοι signifie étant mort. J'en fais la remarque, parce que tous les Traducteurs s'y sont trompés, excepté MM. Wesseling & Valckenaer qui en ont averti les premiers. Héfychius explique ἀπογεύμενοι παρ ἀποβαίνετε, & l'on trouve dans Hippocrates, (b) ἀπογευμένῳ τὶ ἐνθίως, aussi-tôt après sa mort. Mais qu'est-il nécessaire d'accumuler les exemples dans une chose si claire?

(442) §. CXXXVI. *Du fond du lac.*) Il y a mot à mot dans le texte : « Car mettant dans le lac, sous le limon, » l'extrémité plate de leurs avirons, tout le limon qui s'y » attachoit, on le rassembla & on en fit des briques. Telle » est la manière dont on s'est servi pour me faire ». Τῆς τεύξεως

(a) En Egypte on n'accordoit jamais les honneurs de la sépulture, même aux Rois, qu'après un examen de leur vie. Les honneurs des gens de bien, & la punition des méchans doivent s'entendre ici des honneurs de la sépulture ou de sa privation. Voyez le même Diodore.

(b) Hippocrat. Epidem. Lib. IV. §. XX. pag. 757.

signifie mettre quelque chose de plat sous une autre, afin de l'enlever. Nous en verrons plus bas deux autres exemples; le premier, Liv. III. §. CXXX; l'autre, Liv. VI. §. CXIX.

(a) Οἱ χῆνες ὑποτύπτουσι, ὅσπερ ταῖς ἀμαῖς,
 ταῖν ποδῶν.

« Les oies enlevant (la boue) avec leurs pieds, comme » si c'étoit avec une truelle ». On peut consulter la note de M. Hemsterhuis sur ce vers d'Aristophanes, & celle de M. Brunck.

(443) §. CXXXVII. *Il ne fit mourir personne.*) Il est dit cependant plus bas, §. CLII, qu'il fit mourir Nécos, pere de Psammitichus, mais peut-être Nécos étoit-il de la famille Royale, & Sabacos pouvoit craindre qu'il ne lui enlevât la couronne. Si l'on en croit le (b) Syncelle, il fit aussi brûler Bocchoris; mais je pense que ce dernier Prince est fort antérieur à Sabacos; car celui-ci ne régna en Egypte qu'un assez grand nombre d'années après, si l'on s'en rapporte à Diodore (c) de Sicile, qui place lui-même Bocchoris assez mal, à ce que je crois. Je serois d'avis de le mettre au nombre de ces trois cents trente Rois qui succéderent à Ménès, & dont Hérodote n'a pas jugé à propos de parler. Quoi qu'il en soit, ce n'est point lui qui fit couper le nez aux malfaïcteurs, & qui forma l'établissement de Rhinocolure, comme l'avance (d) M. de Paw. On

(a) Aristoph. Av. vers. 1145.

(b) Syncelli Chronograph. pag. 74 & 184.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXV. Tom. I. pag. 75.

(d) Recherches Philosoph. sur les Egypt. & sur les Chinois, Sect. IX. Tom. II. pag. 274.

voit qu'il le confond avec (a) Aëfianès, autre Prince éthiopien, qui régna aussi en Egypte, & qui traita de la sorte les brigands. Strabon, que M. de Paw critique en cette occasion, ne dit point le nom de ce Prince, mais on le fait par Diodore de Sicile.

Voyez mon Essai de Chronologie, Chap. I. §. XII.

(444) §. CXXXVIII. *Est la même que Diane.*) Bubastis étoit vierge, elle présidoit aux accouchemens & étoit le symbole de la lune. Cette ressemblance avec la Diane des Grecs l'avoit fait nommer par eux la Diane des Egyptiens. Elle ne lui ressembloit pas cependant exactement, & n'étoit pas chez ceux-ci Déesse des montagnes, des bois & de la chasse. C'est peut-être cette différence qui a fait dire à Juvenal :

Oppida tota canem venerantur, nemo Dianam.

Satyre XV. vers 8.

(445) §. CXXXVIII. *La ville ayant été rehaussée.*) Ce n'étoit pas seulement à Bubastis que cela s'étoit pratiqué, mais généralement à toutes les villes & à toutes les bourgades qui n'étoient point bâties sur des collines. Sésostris avoit déjà exhaussé ces villes, Sabacos les exhaussa encore davantage. Sésostris, dit Diodore de Sicile, ayant fait (b) faire de grandes élévations avec de la terre rapportée, il y fit bâtir les villes dont le terrain n'étoit point naturellement assez élevé, afin que dans la crue des eaux les hommes & les bestiaux eussent une retraite assurée. Le terrain (c) étant plat, dit le même Historien, les villes, les bourgs & les

(a) Diodore Sicul. Lib. I. §. LX. Vol. I. pag. 69.

Strab. Lib. XVI. pag. 1102. B.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LVII. Tom. I. pag. 66.

(c) Id. Lib. I. §. XXXVI, Tom. I. pag. 43.

hameaux étant situés sur des élévations faites de terres rapportées, on croit voir de loin les Cyclades.

(446) §. CXXXVIII. *On le voit en entier.*) Gronovius fait une longue note pour prouver que ἑστῆτος ἴσῆτος est une mauvaise leçon, & qu'il faut lire ἑστῆτος ἴσῆτος. Mais Henri Etienne avoit déjà mis cette dernière leçon dans son édition toute grecque de 1570. Gronovius l'avoit donc consultée avec beaucoup de négligence, puisqu'il impute cette faute à tous les Editeurs qui l'ont précédé. Deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi ont pareillement ἑστῆτος ἴσῆτος.

(447) §. CXXXVIII. *Au temple de Mercure.*) Le Mercure égyptien s'appelloit Thoth ou Theuth. Thoth étoit, chez les Egyptiens, l'inventeur des sciences, & comme Mercure, chez les Grecs, présidoit aux sciences, ceux-ci désignoiént Thoth en leur langue par le nom d'Hermès ou Mercure. Ils avoient aussi donné le nom de Mercure à Anubis, à cause de quelques autres rapports qu'ils avoient remarqué entre ces deux Divinités. « Ce n'est point le chien » proprement dit (a) qu'ils honorent sous le nom de Mercure; ce sont ses qualités, sa vigilance, sa bonne garde, son instinct qui lui fait distinguer l'ami de l'ennemi, ce qui, pour me servir des termes de Platon, a rendu cet animal un emblème convenable de ce Dieu, le patron immédiat de la raison ».

Servius dit aussi : *Quia Canino (b) capite pingitur Anubis, hunc volunt esse Mercurium, ideò quia nihil est cane sagacius.*

(447*) §. CXXXIX. *Temple de Mercure.*) Il y a ensuite dans le texte : ce temple est de la sorte. L'ἑστῆτος étoit

(a) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 355. B.

(b) Servius ad Æncid. Lib. VIII. vers. 638.

toute l'enceinte sacrée , le ναός étoit proprement le temple , ou plutôt une chapelle , où l'on plaçoit la statue du Dieu. Dans les Livres Saints le ναός est la partie du temple de Jérusalem , où les Prêtres seuls avoient le droit d'entrer. Hérodote l'appelle , quelques lignes plus haut , le grand temple , parce qu'il y avoit probablement dans l'enceinte sacrée ou ἱερῶν , d'autres temples ou chapelles plus petits. Voyez ci-dessus note 292.

(448) §. CXXXIX. *Fut délivrée.*) Τέλος δὲ τῆς ἀπαλλαγῆς. J'entends cela de même que τέλος θάνατος , τέλος γάμου dans Homère , pour θάνατος , γάμος. Ou bien il faut mettre une virgule après τέλος δὲ & lire τῆς ἀπαλλαγῆς. Dans ce cas-là il faudroit traduire : l'Égypte fut enfin délivrée de

(449) §. CXXXIX. *Les Oracles du pays.*) Il y a dans le grec : les Oracles dont se servent les Ethiopiens. Ces Oracles sont ceux de Jupiter. Voyez ci-dessus §. XXIX.

(450) §. CXL. *Anyfis sortit.*) Diodore (a) de Sicile dit qu'après le départ de Sabacos , il y eut une anarchie de deux ans , qui fut suivie du regne de douze Rois , qui firent bâtir à frais communs le labyrinthe.

(451) §. CXL. *À l'insçu de Sabacos.*) Thomas Magister explique très-bien cela au mot Σιγῆ. Τιθεται δὲ ἐνταῦθα (Ἡρόδοτος) τὸ σιγῆ ἀπὸ τῆ ἀγοίας. « Hérodote se sert ici du mot Σιγῆ , en silence ; en la place de ἀγοίας , à l'insçu ». Varinus Phavorinus (b) dit la même chose & dans les mêmes termes au mot κρύφα , en cachette.

(452) §. CXL. *Amyrtée.*) L'Égypte (c) s'étant révoltée sous Artaxerxe Longuemain , & Inaros ayant été pris ,

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVI. Tom. I. pag. 76.

(b) Pag. 321. sub hncem.

(c) Thucydid. Lib. I. §. CX. pag. 71.

Amyrtée, qui s'étoit fait Roi, se retira dans les marais; son fils (a) Pauliris régna après lui. Voyez, sur l'époque de la retraite de ce Prince dans l'isle d'Helbo, mon *Essai de Chronologie*, Chap. I. §. XII.

(453) §. CXL. *Pendants plus de cinq cents ans.*) Il y a dans le texte d'Hérodote, sept cents ans. Feu M. le Président Bouhier a tâché de prouver (b) qu'entre Anyfis & la retraite d'Amyrtée dans les marais, il n'y avoit gueres plus de trois cents ans. Il pense que les Copistes d'Hérodote ont confondu les lettres numériques HHH, qui signifient trois cents avec celles-ci $\overline{|H|}$ HH, qui marquent sept cents. M. Wesseling est de même avis. Les raisons de ces Savans n'en ont point imposé au dernier Editeur d'Hérodote, M. Borheck. Il a admis dans le texte πεντακίσια, cinq cents. J'ignore les motifs qui l'ont déterminé, parce qu'il n'a point accompagné son édition de notes. J'avois vu, avant que son édition parût, qu'il falloit lire cinq cents ans, d'après l'idée que je m'étois faite de la chronologie d'Hérodote. J'ai développé mon opinion dans mon *Essai sur la Chronologie de cet Historien*, Chap. I. §. XII.

(455) §. CXLI. *Un Prêtre de Vulcain.*) « Un Roi » ne (c) peut régner en Egypte, s'il n'a point la connoissance des choses sacrées. Si un homme d'une autre classe » vient par hasard à s'emparer de la couronne, il faut qu'il » se fasse recevoir dans l'ordre sacerdotal ». « Les Rois, » dit (d) Plutarque, » se prenoient parmi les Prêtres ou les » guerriers; ces deux ordres étant distingués, l'un par sa » sagesse, l'autre par sa valeur. Lorsqu'on choisissoit un

(a) Herodot. Lib. III. §. XV.

(b) Recherches & Dissertations sur Hérodote, Chap. VII. pag. 70.

(c) Plato in Politico. Tom. II. pag. 290. E.

(d) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 354. B.

» guerrier pour Roi , on l'admettoit sur le champ dans
 » l'ordre des Prêtres, qui lui faisoient part de leur philoso-
 » phie cachée. Les Prêtres (a) avoient le droit de censurer
 » le Prince, de lui donner des avertissemens & de diriger
 » toutes ses actions. Ils avoient aussi fixé (b) le temps de
 » sa promenade, de ses bains, & celui où il pouvoit voir
 » sa femme ». De telles prérogatives devoient leur inspirer
 du mépris pour le reste de la nation, & n'auroient pas
 manqué de l'indisposer contre eux, si elle n'eût point été
 aveuglée par la superstition. Séthos éprouva cependant com-
 bien il étoit dangereux de ne se gouverner que par les
 maximes sacerdotales.

« Le fait d'un Prêtre, dit M. l'Abbé Bellanger dans une
 note sur cet endroit, » est de vacquer au culte divin, & à
 » l'édification des peuples, & non pas de tenir les rênes du
 » gouvernement. L'Histoire nous donne ici un exemple,
 » qui fait voir combien il est dangereux de donner le
 » timon d'un Etat à un Prêtre : il néglige, il méprise même
 » les gens de guerre ; il laisse languir les arts libéraux, il
 » met le Royaume à deux doigts de sa perte, il faut un
 » miracle pour conserver l'Etat ».

(456) §. CXLI. *Et les traita avec mépris.*) M. Val-
 kenaer lit : τὸ τῶν μαχίμων. J'aurois mieux τὸς μαχίμους
 τῶν Αἰγ. Comme on trouve quelques lignes plus bas. Dans
 le manuscrit B. de la Bibliothèque du Roi, il y a τὸν ὁ
 ἀλογίηται ἔχει παραχρησάμετον τῶν μαχίμων Αἰγυπτίῳ ὡς οὐδὲν
 δεησόμενοι αὐτὸν.

(457) §. CXLI. *Douze aroures.*) L'aroure est de cent
 coudées égyptiennes ; si la coudée égyptienne est d'un pied,
 huit pouces, six lignes, comme le veut M. d'Anville,

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXX. Tom. I. pag. 80.

(b) Id. ibid. pag. 82.

l'aroure sera de vingt-huit toises, deux pieds, dix pouces en carré.

Hérodote ne dit pas que la paye du Général ne fût pas plus forte que celle du soldat, comme le lui fait dire gratuitement M. de Paw (a). Quand nous disons que les troupes n'ont en France que cinq sols par jour, nous entendons parler du simple soldat, du fantassin, & non des Officiers dont la paye est plus forte à proportion de leurs grades.

(458) §. CXLI. *Roi des Arabes.*) Les Arabes qui habitoient au-delà du Jourdain, & dans l'Arabie-Pétrée, étoient soumis aux Rois d'Assyrie. Joseph se trompe, lorsqu'il (b) accuse Hérodote de n'avoir point dit que Sennacherib fut Roi d'Assyrie, ou bien cela ne se trouvoit pas dans l'exemplaire dont il faisoit usage.

(459) §. CXLI. *De Marchands &c.*) Les Egyptiens étoient partagés en trois (c) classes, celle des gens de qualité qui parvenoient aux honneurs & occupoient, de même que les Prêtres, les places distinguées; celle des gens de guerre qui cultivoient aussi la terre; enfin celle des ouvriers, qui exerçoient les emplois les plus vils. La première classe comprenoit aussi les Prêtres, ou pour mieux dire, les places de distinction étoient réservées aux Prêtres. La dernière classe, qui devoit être très-nombreuse, se subdivisoit encore (d).

Diodore de Sicile parle probablement de trois divisions principales; Hérodote fait mention (e) de sept classes.

(460) §. CXLI. *Une multitude prodigieuse de rats.*) Cette fable a peut-être été forgée par les Prêtres d'Egypte,

(a) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois. Sect. VII. pag. 141.

(b) Joseph. Antiq. Jud. Lib. X. Cap. I. §. IV. Tom. I. pag. 513.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXVIII. Tom. I. pag. 33.

(d) Id. Lib. I. §. LXXIV. Tom. I. pag. 85.

(e) Herodot. Lib. II. §. CLXIII.

sur un événement réel, dont l'Écriture-Sainte (IV. Reg. Cap. XIX. vers. 9. & Isai. Cap. XXXVII. vers. 9.) & Joseph nous ont conservé la mémoire. Tharaca, Roi d'Ethiopie, vint au secours des Egyptiens, & défit (a) les Assyriens. Ces Ethiopiens étoient peut-être des Troglodytes, des peuples qui se logeoient dans des cavernes, dans des trous comme les rats, & les Egyptiens, les appellant rats par cette raison, auront trompé Hérodote en ceci, comme en ce qui concerne le soleil, qui, selon eux, avoit changé de lever & de coucher. Il y avoit des Troglodytes dans la partie orientale de l'Afrique, & dans la partie occidentale de l'Arabie, & l'une & l'autre étoit peuplée d'Ethiopiens du moins en partie.

BELLANGER.

La défaite de l'armée de Sennacherib paroît incontestable. Les Egyptiens l'attribuoient à la protection de Vulcain, & les Juifs à celle de Dieu, qui avoit envoyé dans le camp des Assyriens l'Ange exterminateur. Mais en quel endroit se passa ce mémorable événement? Fut-ce devant Jérusalem, comme le croient le très-grand nombre des Interpretes de l'Écriture, ou devant Péluse, comme le dit Hérodote? Car il paroît que cet Historien a eu en vue le même événement que rapportent les Livres Saints.

Il paroît très-certain, par le récit de l'Écriture, que Sennacherib se rendit en Egypte avant que de vouloir attaquer Jérusalem, & qu'il prit les places qui lui en ouvrirent le chemin. S'il eût eu dessein en effet de s'emparer d'abord des Etats d'Ezéchias, il auroit commencé par attaquer Jérusalem. Mais laissant cette place à l'écart, il va faire le siège de Lachis, qui paroît une clef de la Judée du côté

(a) On peut présumer que Tharaca défit les Assyriens; mais Joseph n'en dit rien; M. Bellanger lui prête cela.

de l'Egypte , & qui manifeste bien son intention d'entrer dans ce dernier pays. Tandis que Sennacherib faisoit le siege de cette (a) place , il dépêcha à Jérusalem Rabfacès , un de ses Généraux , avec ordre d'exhorter Ezéchias à se soumettre. « En quoi mettez-vous votre confiance , dit Rab-
 » facès à ce Prince , pour oser résister au Roi mon maître ?
 » Est-ce dans les (b) Egyptiens ? Mais c'est s'appuyer sur
 » un roseau qui vous percera. Est-ce dans le secours de
 » votre (c) Dieu ? Mais où sont les (d) Dieux Emath & Ar-
 » phad ? où est le Dieu Sépharvaim ? Ont-ils délivré Sama-
 » rie de mes mains ? » Si Sennacherib eût formé le siege de Lachis après la conquête d'Egypte , & en allant de ce pays à Jérusalem , comme l'ont cru les Interpretes de l'Écriture , Rabfacès auroit ajouté très-certainement : « Les
 » Dieux des Egyptiens n'ont pu délivrer l'Egypte de mes
 » mains , & vous mettez votre confiance en votre Dieu ! » Mais le langage de ce Général prouve manifestement que Sennacherib n'avoit point encore conquis l'Egypte , & qu'il étoit en marche pour s'y rendre , lorsqu'il l'envoya à Jérusalem. Aussi le Prophete dit en un autre endroit : *Baculum suum (e) levabit super te in viâ Ægypti.* « Il levera
 » son bâton sur vous , en allant en Egypte ».

Rabfacès retourna auprès de Sennacherib , après s'être acquitté des ordres de ce Prince. Celui-ci étoit pour lors devant (f) Lobna. Tandis qu'il en faisoit le siege , il apprit que Tharaca , Roi d'Ethiopie , venoit pour le lui faire lever ; aussi-tôt il renvoya Rabfacès à Jérusalem , avec des

(a) Isaïe. Cap. XXXVI. vers. 2.

(b) Ibid. vers. 6.

(c) Ibid. vers. 7. 15.

(d) Ibid. vers. 19.

(e) Isaïe. Cap. X. vers. 14.

(f) Id. Cap. XXXVII. vers. 8 , 9 , 14 , 33 . 36.

lettres menaçantes. Ezéchias les ayant lues, s'humilia devant Dieu, le Prophete le rassura, & l'Ange du Seigneur frappa dans le camp des Assyriens cent quatre-vingt-cinq mille hommes. Il est clair, par ce récit, que Sennacherib ne perdit point une partie si considérable de son armée devant Jérusalem, mais pendant qu'il étoit occupé au siege de Lobna. Mais quelle étoit donc cette ville? Il y en avoit une de ce nom dans la tribu de Juda. Ce ne peut être celle-là. En allant d'Assyrie en Judée, on la rencontre avant Lachis. Si l'Ecrivain sacré eût voulu parler de cette place, il l'auroit fait attaquer par Sennacherib avant Lachis, & non point commencer par celle-ci, & revenir ensuite sur ses pas pour former le siege de Lobna.

Il paroît par l'écriture, du moins à considérer la marche de Sennacherib, que Lobna étoit la clef de l'Egypte, dont ce Prince cherchoit à s'ouvrir l'entrée. Or tout le monde fait qu'on ne pouvoit pénétrer en Egypte du côté de l'orient, qu'après s'être rendu maître de Péluse. Il est donc très-vraisemblable que Lobna est la même ville que Péluse. Si on avoit connoissance de son nom égyptien, on seroit peut-être plus hardi à décider. Tineh, nom sous lequel elle est aujourd'hui connue, est moderne. Mais ce qui porte la vraisemblance presque jusqu'à la conviction, c'est que Joseph (a) dit que Sennacherib étoit devant Péluse, & près de prendre cette place, lorsqu'il apprit que Tarsicé, Roi d'Ethiopie, venoit au secours des Egyptiens. Ce récit, qui s'accorde très-bien avec celui de l'écriture, & qui est encore confirmé par le témoignage d'Hérodote, fait voir que la ville de Lobna dont parlent ici les Livres Sacrés, est la même que Péluse de Joseph & d'Hérodote.

Je me suis apperçu après coup que le feu pere Gillet, Chanoine Régulier de Sainte-Genevieve, étoit aussi de ce

(a) Joseph. Antiquit. Judaic. Lib. X. Cap. I. §. IV. Tom. I. pag. 512.

sentiment. On peut consulter la première remarque sur le dixième Livre des Antiquités Juives, tome II. pag. 358 & suivantes.

Passons maintenant à la manière dont périrent les troupes Assyriennes devant Péluse. Hérodote raconte qu'une grande multitude de rats ayant rongé la nuit leurs carquois, leurs arcs & les courroies de leurs boucliers, cette armée se voyant sans armes prit la fuite, & qu'il en périt beaucoup. Mais il me paroît plus vraisemblable que ce fut une maladie pestilentielle qui occasionna cette grande mortalité parmi les troupes des Assyriens, comme le raconte (a) Joseph. On fait que la Basse-Egypte est un pays malséant, & que dans ces sortes de pays les fièvres pestilentielles (b) font de grands ravages dans les armées. D'un autre côté, les Assyriens étant accoutumés à un climat sec, devoient être plus susceptibles que les Egyptiens des effets qui résultent des émanations des eaux croupies. Si l'Écriture dit que ce fut l'Ange du Seigneur qui frappa cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens, *venit (c) Angelus Domini, & percussit in Castris Assyriorum centum octoginta quinque millia*, cela ne doit pas se prendre au pied de la lettre. On connoît le langage figuré des Orientaux. En parlant de la peste que Dieu envoya à son peuple pour punir David, on trouve la même expression : « Dieu envoya aussi l'Ange à

(a) Joseph. Antiquit. Judaic. Lib. X. Cap. I. Tom. I. pag. 513. Cet Historien suppose que cette maladie attaqua les Assyriens devant Jérusalem. Il est probable, par l'Écriture, que ce fut devant Lobna; or j'ai prouvé, par Joseph, que Lobna de l'Écriture étoit la ville de Péluse. Voyez le commencement de cette note.

(b) Voyez les Observations sur les Maladies des armées dans les camps & dans les garnisons, par feu M. le Chevalier Pringle.

(c) Reg. Lib. IV. Cap. XIX. vers. 35. Isai. Cap. XXXVII. vers. 36.

» Jérusalem, afin de la frapper, *misit (a) quoque Angelum in Jerusalem ut percuteret eam.*

Les Egyptiens, ou peut-être Tharaca, Roi d'Ethiopie, profiterent sans doute de la foiblesse du reste de l'armée de Sennacherib, pour achever de la détruire.

Les Prêtres, qui vouloient persuader à Hérodote qu'ils étoient les favoris des Dieux, attribuoient cet événement simple & naturel à une cause surnaturelle. C'est ainsi que l'histoire a été écrite dans ces temps anciens, temps où la superstition a régné; c'est ainsi qu'on l'écrira encore, si l'on réussit à proscrire la saine philosophie.

(461) §. CXLII. *De Vulcain.*) Les Grecs rendoient de la sorte le Phthas des Egyptiens, comme on peut le voir dans Suidas. *Θθαῖς ἡ Φαίστος παρὰ Μιμφίταις.* « Vulcain est adoré » sous le nom de Phthas par les habitans de Memphis ». *Secundus Vulcanus*, dit Cicéron (b), *Nilo natus, Phthas, ut Ægyptii appellant.* C'étoit le grand Architecte de tout ce que nous voyons. « Les Egyptiens, dit (c) » Jamblique, l'appellent Phthas, parce qu'il a fait tout avec le » plus grand art & la plus grande vérité. Les Grecs ne consi- » dérant en lui que l'art, l'ont appelé Vulcain ». Il étoit, suivant les mêmes Egyptiens, le pere de tous les Dieux, *Ἡφαίστος ὁ πῶν θεῶν πατήρ*, comme on le voit sur l'obélisque de Ramefsès que Constance fit transporter à Rome (d).

(a) Paralipom. Lib. I. Cap. XXI. vers. 15.

(b) Cic. de Natur. Deor. Lib. III. §. XXII. Il y a long - temps que les Critiques ont expulsé Opas, qu'on trouvoit dans les anciennes éditions, & qu'ils lui ont substitué Phthas. L'Auteur de l'Origine des premières sociétés a cependant adopté ce premier terme, & il en fait venir Cyclope, Cécrops, Pélops, *opus*, opérer & mille autres. Voyez la note 191 sur le §. LV.

(c) Jamblich. de *Mysteriis Ægypt.* Sect. VIII. Cap. III. pag. 159.

(d) Ammian. Marcellin. Lib. XVII. Cap. IV. pag. 126.

C'étoit ce feu, cet éther, dont les ames ne font qu'une émanation, auquel elles doivent se réunir. Les Grecs, faute d'entendre cela, crurent qu'il s'agissoit du feu artificiel, & ils firent Phthas l'inventeur du feu, de même que leur Vulcain. Il y a cependant des Prêtres, dit Diodore de (a) Sicile, qui assurent que Vulcain a été le premier Roi, qu'il a été l'inventeur du feu, & que ce bienfait lui a fait obtenir la couronne.

(462) §. CXLII. *Il y a eu trois cents quarante-une générations.*) Les Prêtres d'Egypte confondoient probablement les générations avec les successions, puisqu'on a vu des freres succéder à leurs freres, & des étrangers monter sur le trône. Cette observation, qui se présente naturellement à l'esprit, m'avoit d'abord mis en garde contre la haute antiquité des Egyptiens. Mais c'est la facilité même de cette observation qui m'a ramené insensiblement à l'opinion de notre Historien : car il est impossible qu'elle lui eut échappé, si elle eût été juste. Ayant depuis ce temps-là médité plus profondément sur la Chronologie de ce peuple, je suis persuadé que les Prêtres n'ont pas confondu les générations avec les successions. Voyez mon Essai de Chronologie, page 209 & suivantes.

(463) §. CXLII. *Ni dans les temps antérieurs.*) Hérodote veut dire, à ce qu'il me semble, que pendant ces 11340 ans, ou même avant ce temps-là, ou après, aucun Dieu n'avoit eu une forme humaine. Du Ryer est, à son ordinaire, à cent lieues de son Auteur. M. l'Abbé Bergier me paroît aussi s'en être un peu éloigné. « Hérodote (b), » dit-il, rapporte, d'après les Egyptiens, que pendant

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XIII. Tom. I. pag. 17.

(b) Origine des Dieux du Paganisme, Tome I. Partie I. pag. 139 & 140.

» 11340 ans, aucun Dieu n'avoit paru en Egypte sous une
 » forme humaine, & qu'un homme ne peut pas naître
 » d'un Dieu ».

On ne trouve rien de pareil dans Hérodote, comme on peut le voir dans ma traduction, qui est littérale. Diodore de Sicile dit cependant qu'indépendamment des Dieux célestes, & qui avoient été de tout temps, les Egyptiens en avoient d'autres qui avoient été (a) des mortels, qu'on avoit élevé à ce rang suprême à cause de leurs vertus & de leurs bienfaits. Plutarque (b) assure que les habitans de la Thébaïde ne reconnoissoient point de Dieu qui eût été mortel, qu'ils n'adoroient que Cneph, qui étoit immortel, & n'avoit point eu de commencement : aussi étoient-ils le seul peuple de l'Egypte qui ne contribuât point à l'entretien des animaux sacrés.

(464) §. CXLII. *Le soleil s'étoit levé quatre fois.*
 Ce passage a exercé plusieurs Savans du premier mérite, entre autres MM. de la Nauze, de Brequigny, Goguet, le Chevalier de Louville, & un Anonyme, dont on peut voir les systèmes exposés & réfutés par M. Dupuy dans les Mémoires (c) de l'Académie des Inscriptions.

M. Dupuy pense 1°. que la préposition ἔξ doit se prendre dans la signification la plus ordinaire pour *ex de*. M. de Brequigny expliquoit cette préposition par ἔξ. M. Dupuy lui objecte que les exemples en sont rares, & qu'ils sont tirés d'ailleurs que d'Hérodote. Mais cette rareté est-elle une preuve suffisante qu'Hérodote ne s'en soit point servi en ce sens? Quand même il ne s'en trouveroit pas d'autre

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XIII. Tom. I. pag. 17.

(b) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 359. D.

(c) Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Tom. XXIX. Hist. pag. 79 & suiv.

exemple dans cet Auteur, il suffit qu'il y en ait dans les Ecrivains du siècle où il vivoit. La préposition *ἐκ* dans *ἐκτίμης* se prend en ce sens dans ces vers de Sophocle :

(a) Μήτ', εἰ τῷ πρόσκειμαι χρυσῷ,
 Ξυπαίσιμ' ἔγκηλος, γονίων
 Ἐκτίμης ἴσχυσα πτέρυγας,
 Ὄξυτίων γόνι.

Le Scholiaste explique très-bien *ἐκτίμης* par *ἀπὸ τοῦ ἐκτός τιμῆς*. *Ἐκπρέπτερον* dans Thucydides, Liv. III. §. LV. est expliqué par le Scholiaste, *ἔξω τοῦ πρέποντος*. Thomas Magister dit positivement *ἢ ἐξ ἔστιν ὅτι καὶ ἀπὸ τοῦ ἔξω τίθεται*. La préposition *ἐξ* se met aussi quelquefois pour *ἔξω*. Il apporte ensuite en preuve ce passage d'Hérodote : *Ἡρόδοτος ἐν τῇ δευτέρῃ τετρακτίῳ ἔλεγεν ἐξ ἠθίων τὸν ἥλιον ἀνατέλλαι ἤγουι, ἔξω τῆς συνήθειας*, c'est-à-dire hors de son lieu accoutumé. Cette explication du mot *ἠθίων* me donne occasion de passer à la seconde raison de M. Dupuy. Ce Savant est d'avis que *ἠθία* (b), par rapport au soleil, comprend toutes les parties de l'horison, toute l'amplitude ortive & occase, terminée par les deux tropiques.

ἠθία signifie lieu ordinaire, demeure ordinaire; Hérodote le prend toujours en ce sens. *Κιμμήριμι ἐξ ἠθίων ὑπὸ Σκυθίων τῶν Νεμάδων ἐξανάσταται*. Lib. I. §. XV. Quand il s'agit du soleil levant, *ἠθία* ne peut s'entendre que de l'endroit où il a coutume de se lever à tel jour de l'année; quand on parle de midi, c'est le lieu où il est à cette heure-là. Voilà ce qu'a toujours entendu le vulgaire de tous les

(a) Sophocl. Electr. vers. 240.

(b) Mém. de l'Acad. des Inscrip. Tom. XXIX. Hist. pag. 95.

temps & de tous les pays , vulgaire pour qui écrivent les Historiens , & en particulier celui-ci.

Soit donc qu'on interprète *εξ ἀθέου* contre son ordinaire , ou hors de son lieu accoutumé , le sens sera toujours le même. Hérodote dit que le soleil s'est levé quatre fois hors de son lieu accoutumé , parmi lesquelles il en remarque deux , comme plus extraordinaires que les deux autres , savoir , qu'il s'étoit levé où il se couche maintenant.

Les Egyptiens croyoient relever leur Nation par ces fausses merveilles , auxquelles Hérodote ne paroît pas avoir ajouté beaucoup de foi. Quant à moi je les regarde comme une fable grossière imaginée par des gens fort ignorans.

M. l'Abbé Bellange, croyoit que les Egyptiens avoient voulu indiquer , d'une manière mystérieuse , les désordres où avoit été leur année dans les temps anciens. Je me contenterai de donner un précis de sa note , parce qu'elle est trop longue , & que M. d'Origny l'a fait imprimer en entier dans sa (a) *Chronologie des Rois du Grand Empire des Egyptiens*.

Le soleil , dit-il , met environ trois-cents-soixante-cinq jours cinq heures quarante-neuf minutes à faire sa course annuelle. Notre année étant de trois cents soixante-cinq jours , nous insérons tous les quatre ans un jour dans le mois de Février. Cette année s'appelle biffextile. Mais comme tous les quatre ans il manque quarante-quatre minutes d'un jour complet , nous supprimons tous les cent ans une intercalation , suivant la réformation faite au calendrier par le Pape Grégoire XIII.

Avant que les Egyptiens se fussent avisés d'intercaler , leur année n'étoit que de trois cents soixante-cinq jours , suivant le témoignage d'Hérodote , Liv. II. Chap. IV. Les

(a) Tom. II. pag. 75 & suiv.

vingt heures quarante-neuf minutes de surplus s'accumuloient, & de quatre en quatre ans faisoient à-peu-près un jour. En 730 ans, le solstice d'hiver se rencontroit alors au même jour & au même mois où le solstice d'été s'étoit rencontré auparavant.

Cette explication n'appartient point à M. l'Abbé Bellanger. Scaliger l'avoit (a) proposée ; mais il avoit très-bien vu que ce n'étoit point-là changer de coucher & de lever, *sed hoc non fuerit occasum & orientem mutare.*

1°. En admettant cette hypothèse, le solstice d'hiver se seroit trouvé en 11340 ans quinze fois au même jour & au même mois où le solstice d'été s'étoit trouvé, ou dans le langage des Prêtres égyptiens supposé par M. Bellanger, le soleil se seroit levé dans cet espace de temps quinze fois à l'endroit où il avoit coutume de se coucher. Cependant ces Prêtres n'en comptoient que deux.

2°. M. Bellanger part d'une fausse supposition. Hérodote ne dit point qu'avant que les Egyptiens se fussent avisés d'intercaler, leur année fût de trois cents soixante-cinq jours. Il assure au contraire qu'elle étoit de trois cents soixante jours, mais qu'ils intercaloient tous les ans cinq jours. Les Egyptiens ont connu l'intercalation des cinq heures quarante-neuf minutes, mais on en ignore le temps. Voyez ci-dessus §. IV. note 9.

3°. Si cette intercalation n'eut pas eu lieu, comme le dit M. Bellanger, l'année égyptienne se seroit trouvée dans un grand désordre. Les Prêtres n'auroient donc eu garde d'énoncer comme un fait ancien & qui se perdoit dans la nuit des temps, une chose qui se passoit sous les yeux mêmes de notre Historien, & qui devoit être très-sensible.

Je l'ai déjà dit, & je le repete encore ; il me paroît que c'est un de ces contes que les Prêtres Egyptiens fai-

(a) De Emendat. Tempor. Lib. III. pag. 198. Edit. Genev. 1629.

soient à Hérodote , afin de faire valoir la haute antiquité de leur nation.

Les Grecs en avoient un pareil qu'ils avoient peut-être imaginé d'après les Egyptiens. Platon (a) rapporte comme une fable du vieux temps , que sous le regne d'Attrée , le soleil & les astres s'étoient couchés où ils se levent actuellement.

Un Lexique manuscrit (b) de la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés dit que les Grammairiens ne veulent pas qu'on dise ἦθ' au pluriel , mais seulement au singulier , mais qu'Antiphanes l'a dit au pluriel. ἦθ' se trouve dans tous les Auteurs ; ainsi je croirois le texte de ce lexique altéré , & je lirois ἦθ', qui ne se rencontre au pluriel , à ce que je pense , que dans les Ecrivains du siècle d'Antiphanes.

(465) §. CXLIII. *L'Historien Hécateé.* Ὁ λογοποιός. Nous avons vu ci-dessus , §. CXXXIV , ce terme dans un autre sens , & nous l'avons expliqué dans la note 430 sur cet endroit. Nous avons parlé de la signification qu'il a ici ; mais comme nous n'en avons point apporté de preuves , en voici quelques-unes. Ἐπίτοι (c) δὲ τῶν λογοποιῶν λέγεται ὡς τῆν τῆς μητρὸς ἀδελφὴν ἔγνωμεν. « Quelques Historiens disent qu'il » épousa sa tante maternelle ». Arrien appelle le même (d) Hécateé λογοποιός , & donne le même nom (e) à Hérodote. Harpocracion dit , λογοποιός , ὃ ὑφ' ἡμῶν ἱστορικῶς λεγόμενος. Ἰσακράτης Βουσιρίδης , καὶ Ἡρόδοτος ἐν τῷ δευτέρῳ. « Logopoios est

(a) Plat. in Politico. Tom. II. pag. 169. A.

(b) Biblioth. Coislin. pag. 482.

(c) Xenoph. Cyropæd. Lib. VIII. Cap. V. §. XIII. pag. 530.

(d) Arrian. De Expeditione Alexandri. Lib. II. Cap. XVI. pag. 252. & Lib. V. Cap. VI. pag. 352.

(e) Ibid. Lib. III. Cap. XXX. pag. 254. Lib. V. Cap. VI. pag. 352.

» ce que nous appellons un Historien, Isocrate dans l'éloge
» de Bufiris, & Hérodote dans son second livre ».

(466) §. CXLIII. *Chacun étoit le fils de son prédé-
cesseur.*) Il y a dans l'original, que chacun étoit fils de
son pere. M. Valckenaer conjecture qu'il faut lire *ἕκαστος*
ἰωυῖν, & je serois fort de son avis, si un manuscrit du Roi
& la marge de l'édition de Henri Etienne, ne portoient
ἰωυῖν ἕκαστον.

(467) §. CXLIII. *Hécatee.*) L'antiquité fait mention
de plusieurs Auteurs du nom d'Hécatee. Celui dont parle
Hérodote étoit Historien, de la ville de Milet, & fils
d'Hégésandre. (Liv. V. §. XXXVI. & CXXV. Liv. VI.
§. CXXXVII.) On le distinguoit d'Hécatee d'Abderes &c.
par le surnom de Milésien. Il avoit voyagé en Egypte
(Lib. II. §. CXLIII.) & ailleurs. On peut supposer qu'il
étoit né sous le regne de Cyrus. Car lors du soulèvement
des Ioniens contre Darius, successeur de Cambyse, Hé-
catee fut appelé à toutes les délibérations (Voyez les en-
droits d'Hérodote cités ci-dessus). Or dans les conjonctures
délicates, on ne consulte gueres que des gens d'un âge
mûr & en état de donner des avis salutaires. Il ne devoit
donc avoir gueres moins de quarante-cinq ans au commen-
cement de la soixante-neuvieme olympiade. Suidas le fait
vivre vers la soixante-cinquieme olympiade, & il ajoute
qu'Hérodote avoit beaucoup profité de ses écrits. Le plus
important de ses ouvrages étoit son Histoire. Elle conte-
noit les événemens mémorables arrivés dans les différens
pays de la Grece, & n'embrassoit point ce qui s'étoit passé
chez les Nations étrangères. Entre plusieurs faits véritables,
il avoit débité des traditions fort suspectes. Nous n'avons
plus aujourd'hui cet ouvrage. Le style en étoit clair, na-
turel & concis, les périodes en étoient bannies, ainsi que
les figures & les autres ornemens, qui depuis devinrent

fort à la mode parmi les Historiens Grecs ; c'est ce que nous apprend Denys d'Halicarnasse.

BELLANGER.

(468) §. CXLIII. *Piromis.*) Hécatee avoit eu la sottise de se faire remonter à un Dieu au seizieme degré. Les Prêtres d'Egypte, qui vouloient la lui faire sentir, le menerent dans l'intérieur du temple, où ils lui montrerent une suite de trois cents quarante-cinq statues. Ils lui dirent que ces statues représentoient des grands Prêtres, des Piromis engendrés de Piromis, & qu'ils ne devoient leur origine ni à un Dieu, ni à un Héros.

Ce sens est très-clair & a été très-bien saisi par feu M. Wesseling, & l'on ne voit pas pourquoi M. Bryant (a) assure qu'il y a sur ce passage des opinions étranges & contradictoires, que je n'apperçois ni dans M. Wesseling, ni dans les Commentateurs les plus intelligens.

M. Bryant conclud du passage d'Hérodote, que *Piromi signifie un homme*. Mais M. Renaudot (b) avoit remarqué avant lui que dans la langue Copte *Romi* signifie homme, & *Piromi* la même chose avec l'article. Il infere ensuite qu'Hérodote s'est trompé, en attribuant à ce mot la signification d'homme bon & vertueux. M. Jablonski étoit de même avis, puisqu'il prétendoit que notre Historien (c) avoit confondu *Piromi* avec *Piremei*, & que *Piremei* signifie *celui qui fait ce qui est juste*. Il peut se faire qu'Hérodote se soit trompé. Mais qui nous assurera que *Piromi* signifiait autrefois *un homme* simplement, & non un homme vertueux & bon ? Si l'on n'eût entendu par ce

(a) A New system of ancient Mythology by Jacob Bryant. Vol I. pag. 122. London. 1773. in-4°.

(b) Mémoir. de l'Acad. des Inscrip. Tom. II. pag. 256.

(c) Jablonski Prolegomen. ad Panth. Ægyptior. pag. 38.

mot que *un homme*, sans aucun égard à ses qualités morales, comme ce terme devoit revenir à tout instant dans la langue, il étoit impossible que notre Historien s'y méprit. Disons plutôt que de son temps *Piromi* signifioit un homme bon & vertueux, & que c'étoit le titre qu'on donnoit alors aux grands Prêtres égyptiens, comme nous donnons actuellement aux nôtres celui de *Saint-Pere*; mais que dans la suite, il ne signifia plus qu'un homme, sans aucun égard à ses qualités morales.

M. Lacroze observe (a) que *Brahma*, que les Indiens du Malabar prononcent *Biroumas*, a la même signification dans le *Samscret*, ou la langue sainte des Indiens, & que *Pirimia*, dans celle des habitans de l'isle de Ceilan, signifie encore aujourd'hui un homme. Ce rapport est-il l'effet du hasard, ou celui des conquêtes de *Sésostris*, qui laissa des colonies en divers endroits de l'Asie. Cela ne viendrait-il pas plutôt de ce que l'Asie a été peuplée postérieurement à l'Égypte, & par des Égyptiens, comme il ne seroit peut-être pas impossible de le prouver.

(469) §. CXLIV. *Avoient été des Piromis.*) Le grec dit, *avoient été tels*. Le sens de la phrase est, les Prêtres firent voir que tous ceux dont ils montroient les statues, bien loin d'avoir été des Dieux, avoient été des *Piromis* engendrés de *Piromis*, c'est-à-dire des hommes engendrés d'autres hommes. J'en avertis, parce que plusieurs personnes ont rendu ce passage : ils faisoient voir que tous ces Pontifes, dont ils montroient les colosses, avoient eu ces deux qualités, c'est-à-dire, qu'ils avoient été bons & vertueux.

Le mot *tels* ne doit point se rapporter aux deux qualités qu'Hérodote croit désignées par le terme *Piromis*. Il ne sert

(a) Hist. du Christ. des Indes. pag. 419.

qu'à indiquer ce qu'il a dit plus haut, que ces statues représentoient des hommes engendrés les uns des autres.

(470) §. CXLIV. *Les Dieux avoient régné.*) Le regne de ces Dieux paroitra fabuleux à un grand nombre de Lecteurs. Cependant Hérodote & Diodore de Sicile qui en font mention, ne l'auroient pas fait sans doute, quelques superstitieux qu'ils fussent, s'ils n'eussent eu les plus grandes autorités. Or quelle autorité plus authentique peut-on apporter d'un fait que celle des annales d'une Nation très-savante. On sait que tous les gouvernemens ont été d'abord théocratiques; qu'ensuite ils sont devenus monarchiques ou républicains. Dans la théocratie, les Prêtres gouvernoient seuls; dans les monarchies & les républiques, ils avoient conservé un grand ascendant. Qui empêche que l'Égypte n'ait été gouvernée plusieurs milliers d'années par les Prêtres, que ce gouvernement vraiment théocratique n'ait été appelé du nom du Dieu auquel étoit attaché le grand Prêtre qui jouissoit de l'autorité souveraine. Voyez mon Essai de Chronologie. Chap. I. §. X.

Diodore de Sicile prétend que le regne des Dieux (a) & des Héros, c'est-à-dire des hommes déifiés, a duré un peu moins de dix-huit mille ans, & que jusqu'à la cent quatre-vingtième olympiade, les hommes ont régné près de quinze mille ans. Le texte de Diodore est altéré dans cette dernière partie; mais ce n'est point ici le lieu de le discuter.

(471) §. CXLIV. *Qu'ils avoient habité avec.*) Je lis ici, avec le manuscrit de Sancroft, *ἔμικτας*, au lieu de *ὄνκ ἔμικτας*. Il paroît que Valla avoit trouvé la même leçon dans son manuscrit, puisqu'il a traduit *cum hominibus habitantes*. Voyez la note de M. Wesseling.

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XLIV. Tom. I. pag. 55.

(472) §. CXLIV. *Orus.*) Plutarque (a) rapporte qu'Orus fut tellement irrité de ce qu'Isis avoit rendu la liberté à Typhon, qu'il lui arracha le bandeau royal. Mais le même Auteur dit (b), dans un fragment trouvé dans un manuscrit qui avoit appartenu au Comte d'Oxford, & qui est actuellement dans le *Museum Britannicum*, qu'Orus tua sa mere pour venger son pere, & qu'un des plus anciens Dieux l'ayant jugé, lui laissa le sang & la moëlle qu'il tenoit de son pere, & lui ôta la graisse & les chairs qui s'étoient formées dans le sein de sa mere.

Orus est une terminaison grecque; les Egyptiens disoient Or, comme on le voit écrit dans Joseph contre Apion, Tom. II. pag. 460. On a mis, il est vrai, Orus dans le texte de cet Auteur, mais on trouve dans les variantes Or.

(473) §. CXLIV. *Typhon.*) Typhon étoit un mauvais génie, qui enleva la couronne à son frere Osiris, & le tua. Comme il étoit pâle & roux, les Egyptiens évitoient la compagnie des personnes de cette couleur. Dans les temps où l'on sacrifioit encore des hommes, on égorgoit ceux qui étoient roux sur (c) le sépulchre d'Osiris, ou bien on les (d) brûloit en vie. Isis, femme d'Osiris, le fit mourir suivant (e) Diodore de Sicile; mais Orus se contenta de le chasser du trône, si l'on aime mieux s'en rapporter à Hérodote. Quant à Plutarque, il raconte qu'Orus (f) lui livra bataille, & remporta la victoire après un combat de plusieurs jours; que l'ayant fait prisonnier, il le livra lié à

(a) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 338. D.

(b) Fragmenta duo Plutarchi. pag. 8. in-8°. Londini 1773.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXVIII. Tom. I. pag. 99.

(d) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 380. D.

(e) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXVIII. Tom. I. pag. 99.

(f) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 380. D.

Isis, qui lui rendit la liberté au lieu de le faire mourir. Il étoit fils de Saturne (a) & de Rhea.

Ceux qui seront curieux d'en savoir davantage sur Typhon, feront bien de consulter le *Pantheon Ægyptiorum* de Jablonski, Tome III. pag. 40 &c.

(474) §. CXLIV. *Oſiris, que nous appellons Bacchus.*) Quelques-uns prétendoient (b) en Egypte qu'Oſiris étoit le Nil qui fécondoit la terre, désignée par Isis. Mais ils avoient donné ce nom au Nil, parce qu'ils regardoient l'accroissement de ce fleuve comme un don d'Oſiris, qui étoit le même que le soleil. « Ils appellent le Nil, dit (c) » Plutarque, un écoulement d'Oſiris ».

Oſiris étoit le même que le Soleil. On ne peut en douter après les témoignages précis des anciens. *Nec (d) in occulto est, neque aliud esse Oſirin quàm Solem, nec Isin aliud esse quàm Terram, ut diximus, Naturamve rerum..... Hinc Oſirin Ægyptii, ut Solem esse asserant, quotiens hieroglyphicis litteris suis exprimere volunt, insculpunt sceptrum, in eoque speciem oculi exprimunt, & hoc signo Oſirin monstrant; significantes hunc deum Solem esse, regalique potestate sublimem cuncta despicere: quia Solem Jovis oculum appellat antiquitas.*

Diodore de Sicile rapporte la même chose. « Les anciens » Egyptiens, dit-il (e), frappés d'étonnement & d'admiration à la vue du ciel & de la nature de l'univers, penserent » qu'il y avoit deux Dieux éternels, & qui avoient devancé

(a) Plutarch. de Iside & Oſiride. pag. 355. D.

(b) Id. ibid. pag. 363. D.

(c) Id. ibid. pag. 366. A.

(d) Macrob. Saturn. Lib. I. Cap. XXI. pag. 210.

(e) Diodor. Sicul. Lib. XI. §. I. Tom. I. pag. 14.

les autres, le Soleil & la Lune, qu'ils appellent Osiris & Isis.

Les Grecs vouloient qu'Osiris fût Bacchus, parce qu'ils trouvoient beaucoup de rapport entre les fables qu'ils racontotent de Bacchus, les traditions des Egyptiens sur Osiris, & les cérémonies instituées en l'honneur de ces deux Divinités. Bacchus & Osiris avoient fait la conquête des Indes, raison de plus en faveur de leur identité. Des Savans (a) modernes ont cru qu'Isuren, l'une des trois Divinités auxquelles les Indiens rendent encore un culte, est l'ancien Osiris; mais il falloit le prouver. Bacchus n'étoit autre que le Soleil, comme l'a fait voir Macrobe dans ses Saturnales. Liv. I. Chap. XVIII.

Les Egyptiens désignoient Osiris par un sceptre avec un œil, comme on le voit dans le passage de Macrobe que je viens de rapporter. Son nom signifioit en Egyptien, *qui a grand nombre d'yeux, multioculus*. « Ils représentent (b) » le Roi & Seigneur Osiris avec un sceptre & un œil, & » quelques-uns interpretent son nom πολυφθαλμος, c'est-à-dire, qui a beaucoup d'yeux, parce qu'en Egyptien » Os signifie beaucoup, & Iri, œil ». Ce nom (Osiris) expliqué (c) en grec veut dire, « qui a beaucoup d'yeux, » & avec raison, parce que le soleil darde de tous côtés ses » rayons, qui sont comme un grand nombre d'yeux, dont il » voit la terre & la mer entieres ».

Osch (d) ou Os, comme prononçoient les Grecs par adoucissement, signifie *beaucoup*, en Copte & Iorh (e), *la prunelle de l'œil*.

(a) Histoire du Christ. des Indes, Liv. VI. pag. 430.

(b) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 354. F. & 355. A.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XI. Tom. I. pag. 14.

(d) Frid. Sam. Schmidt de Sacerd. & sacrif. Ægyptior. pag. 19. note.

Les Prêtres de ce Dieu portoient, par cette raison, des bonnets couverts d'yeux. On remarque, dans les Antiquités Égyptiennes, deux figures (a) que M. le Comte de Caylus prenoit pour des Égyptiens ordinaires & sans caractères ; mais les yeux dont leurs bonnets sont semés, font voir que c'étoient des Prêtres d'Osiris.

(475) §. CXLV. *Environ mille soixante ans.*) Il y a dans le texte grec, environ seize cents ans, & l'on ne trouve aucune variété dans les manuscrits. Mais Hérodote dit tout de suite que depuis Hercules jusqu'à lui, il n'y avoit que neuf cents ans. Or on fait par (b) Apollodore & Diodore de Sicile (c), qu'il n'y a eu que cinq générations entre Bacchus & Hercules, lesquelles cinq générations ne peuvent faire, suivant le calcul même d'Hérodote, qu'environ cent soixante ans. Il s'ensuit que de Bacchus à Hérodote, il ne doit y avoir que mille soixante ans. C'étoit aussi le sentiment de (d) Lydiat, de feu M. le Président Bouhier (e) & de M. Wesseling. Ces raisons ont paru sans doute si convaincantes à M. Borheck, qui a donné à Lemgow une édition toute grecque de notre Historien, qu'il n'a pas balancé à l'admettre dans le texte. J'ai cru devoir suivre l'exemple de ces Savans & traduire en conséquence.

(a) Antiquités Égyptiennes, Etrusques &c. Tom. III. pag. 12. Pl. 2. fig. 4 & 5.

(b) Apollodor. Lib. II. Cap. I. II. III.

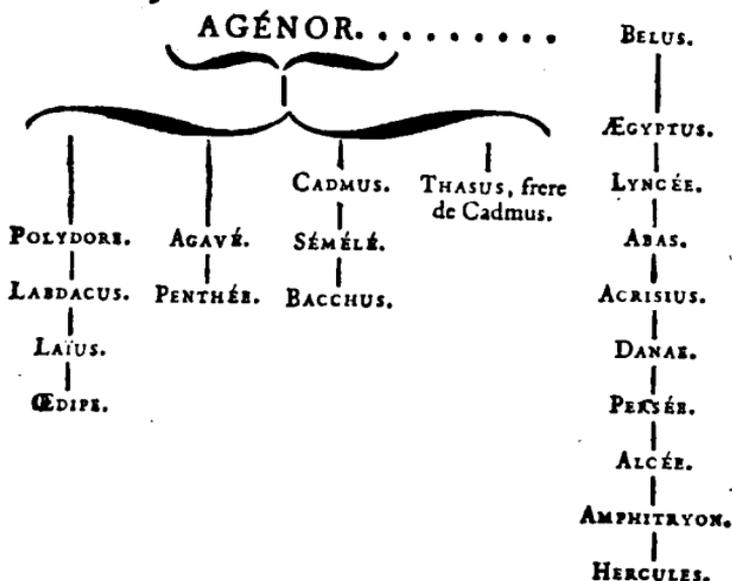
(c) Diodor. Sicul. Lih. IV. §. II. Tom. I. pag. 247.

La généalogie d'Hercules se tire des trois premiers chapitres du Livre II. de la Bibliothèque d'Apollodore, & de plusieurs passages détachés de Diodore de Sicile, qu'il seroit trop long de citer.

(d) Ad Marm. Arundell. pag. 243.

(e) Recherches & Dissertations sur Hérodote. Chap. XI. pag. 1241

Voici ces généalogies :



(476) §. CXLV. *Fils de Pénélope & de Mercure.*)

Tous les Mythologues en ont parlé. On peut y joindre cette épigramme de l'Anthologie : « Celui-ci (a) tire son » origine de Jupiter même, témoin l'auréole qu'il porte » sur la tête. Car Jupiter a engendré Mercure, & Mercure » Pan ». Remarquez que cette auréole ou nuage qu'on pla- » çoit sur la tête d'un Dieu, indiquoit qu'il descendoit de » Jupiter. Je vais ajouter les vers suivans du Syrx de » Théocrite, à cause de leur singularité.

Ουδενὸς ἰνάτιστα, Μακροπέλοισι δ' ἰμάτρη
Μαίας Ἀρτιπέτροι θεὸν τέκεν ἰδυτήρα'

(a) Antholog. sive Florilegium diversor. Epigrammat. pag. 336. Ana-
lecta veter. Poetar. Græc. Tom. III. pag. 204. n°. CCLXII.

Ὀυχι Κεράσται, ὅτι πικὰ θρέψατο ταυροτάτωρ,
 Ἀλλ' ὅν Πιλοπίς αἶθε πάρος φρένα Τίγμα σάκου.
 Ὀυνομ' ὄλον.

« La femme d'Outis, mere de Macroptolémus a engendré celui qui gouverna la nourrice d'Antipétrus; je ne veux point dire ce Céraslès que nourrit jadis la fille du taureau, mais celui dont le cœur étoit brûlé par le bord d'un bouclier à qui il manque la lettre pi. Son nom est Olon ».

Ou pour m'exprimer d'une maniere moins énigmatique: la femme d'Ulyffe, mere de Télémaque, a mis au monde celui qui préside aux chevres nourrices de Jupiter; je ne veux point parler du berger Céraslès que nourrirent jadis des abeilles, mais celui dont le cœur étoit brûlé par la Nymphe Pitus, & dont le nom est Pan.

Tout le monde sait que lorsque Polyphème demanda à Ulyffe son nom, il lui répondit qu'il s'appelloit Outis. Macroptolémus & Télémaque signifient la même chose. La chevre Amaltheé nourrit Jupiter. Le Poëte appelle ce Dieu Antipétrus, à cause que Rhea donna à Saturne une pierre en sa place. Céraslès est le même que Comatès, nourri par des abeilles. Voyez Théocrite VII. 84 & 85. Les abeilles sont appellées filles du Taureau, parce qu'on croyoit qu'elles provenoient de la putréfaction de la chair de cet animal. La circonférence d'un bouclier s'appelle en grec ἴτις; ajoutez un P, vous aurez Pitus, qui est le nom d'une Nymphe aimée de Pan. Olon & Pan signifient la même chose.

(477) §. CXLVI. *Quoiqu'ils ne fussent que des hommes.*) Il y a dans le grec, τῆντις ἄλλαντι. M. Wesseling aimeroit mieux lire τῶντις ἄλλαντι, ce qui ne remédie pas

à la difficulté. M. Toup (a), un des plus grands Critiques de ce siècle, corrige ἄλλως. Ἐφη ἂν τι καὶ τύπος ἄλλως γενομένος ἄνδρας ἔχειν τὰ ἐκείων ἐπιτόματα τῶν προγεγενησέντων θεῶν. *Dixerit aliquis & hos meros homines natos, habere non nisi nomina Deorum priscorum. ἄλλως ἄνδρας, non nisi homines.* Est notus græcismus, sed non omnibus notus.

(477^m) §. CXLVIII. *La ville des crocodiles.*) Nous ignorons le vrai nom de cette ville. Il y a grande apparence qu'il dériroit du mot champfes, qui signifie un crocodile en égyptien, selon la remarque d'Hérodote. Voyez ci-dessus §. LXIX.

(478) §. CXLVIII. *Et fix au sud.*) Il y a dans l'édition de M. Wesseling, ἐξ καὶ πρὸς νότον. Il faut nécessairement lire ἐξ δὲ πρὸς νότον, avec le manuscrit A du Roi, & les éditions d'Alde & de Henri Erienne. Dans le manuscrit B du Roi, il y a ἐξ μὲν πρὸς νότον, ce qui est une faute.

(479) §. CXLVIII. *De sépulture aux crocodiles sacrés.*) On embaumoit (b) les crocodiles sacrés, lorsqu'ils venoient à mourir, & on les mettoit dans une caisse sacrée. Je ne vois pas ce qui a pu engager M. Rollin à dire, dans son Histoire ancienne (c), qu'on nourrissoit dans les souterrains du labyrinthe ces crocodiles sacrés. M. l'Abbé Banier rapporte (d) aussi le même fait, quoiqu'Hérodote & les versions latines & françoises que j'ai consultées n'en parlent pas. D'ailleurs cela auroit été peut-être impossible. Cet animal aime la chaleur, & c'est pour cela qu'il (e)

(a) Epistola critica ad Episcopum Glocestriensem. pag. 80.

(b) Herodot. Lib. II. §. LXIX.

(c) Hist. anc. Tom. I. pag. 16.

(d) Mémoires de l'Acad. des Inscrip. Tom. V. Hist. pag. 248.

(e) Herodot. Lib. II. §. LXVIII.

passe la plus grande partie du jour sur terre, & qu'il se retire la nuit dans le Nil, parce que l'eau en est plus chaude que l'air & la rosée. Comment donc pourroit-il vivre dans un lieu souterrain & toujours froid?

(480) §. CXLVIII. *Quant à ceux d'en haut.*) Un Architecte, chargé de faire un plan du labyrinthe d'après la description d'Hérodote, seroit, je crois, fort embarrassé. On n'a point d'idée claire des piéces qui le composoient, & comme on distribuoit alors les appartemens d'une manière différente qu'on ne le fait aujourd'hui, ce qui n'étoit point obscur du temps de notre Historien, l'est beaucoup pour nous. Je compte, par cette raison, sur l'indulgence des Lecteurs. Voici en peu de mots la manière dont je conçois cet édifice. Il y avoit douze cours dans lesquelles on pouvoit se promener à couvert, δωδεκα ἀυλαὶ κατὰστυγι. Ces cours étoient ornées d'un péristyle, d'une colonnade de marbre blanc, ἀυλῆ δ'εἰκάστη περίστυλι λίθῳ λευκῷ ἄρμοσμίῳ ταμάλιστα. En un mot, ces cours devoient être dans le goût de celle de l'hôtel de Soubise. Ces deux phrases, quoiqu'éloignées l'une de l'autre, s'expliquent mutuellement.

Οἰκήματα, ce sont des chambres plus ou moins grandes. Οἶκημα a cette signification en cent endroits. Je me contente de celui-ci : (a) Κλεομένης ἠσθεὶς τῶν παιδῶν τῆ παραπέσει, ἦν ἐς ἄλλοι οἶκημα. « Cléomenes, charmé du conseil de sa » petite fille, passa dans une autre chambre ». Il y en avoit quinze cents sous terre, & quinze cents au rez-de-chaussée. Mais étoient-elles sous le même toit? Je n'en crois rien. Comme il y avoit douze cours, il y avoit aussi douze bâtimens ou corps de logis, qui sont appelés τὰστυγι de στυγίς, domus, ædificium. Reste le mot παστάς, qui est

(a) Herodot. Lib. V. §. LI.

susceptible de plusieurs sens , mais ici , à mon avis , il doit signifier *πρόδρομος* , ή πρό τῆς ἐκίτας οἰκία , un portique.

Ceux qui voudront se donner la peine de comparer ma traduction avec celles de Duryer & de M. l'Abbé Bellanger , que j'ai déposée à la Bibliothèque du Roi , s'appercevront qu'ils étoient bien éloignés de leur Auteur.

(481) §. CXLVIII. *Le toit de toutes ces pieces est de pierre.*) M. l'Abbé Banier reproche (a) à Hérodote d'avoir dit que les salles étoient voûtées. Hérodote ne parle pas de voûtes. On n'en voit que dans la traduction de Duryer. Paul Lucas a remarqué (b), dans les restes de l'édifice qu'il croit ceux du labyrinthe , que les plafonds étoient de grandes pierres de marbre qui occupoient toute la largeur des chambres.

Les Historiens ne sont pas d'accord sur les Princes qui ont fait construire ce labyrinthe. Hérodote prétend que ce sont les douze Rois qui régnerent conjointement & succéderent à Séthos. Diodore de Sicile attribue , en un (c) endroit , cet édifice à Mendès ou Marrus , en un (d) autre à Ménas , & ailleurs (e) , aux douze Rois. Pline (f) nomme Pétéfuccus le Prince qui le fit élever ; tandis qu'Eusebe (g) pense , ainsi que (h) Jules Africain , que ce fut Lacharis , fils de Sésostris.

De cette diversité d'opinion , quelques Savans ont conclu qu'il y avoit eu plusieurs labyrinthes. S'il falloit en

(a) Mémoir. de l'Acad. des Inscrip. Tom. V. Hist. pag. 248.

(b) Ibid.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXI. pag. 70. §. XCVII. pag. 109.

(d) Id. ibid. §. LXXXIX. pag. 100.

(e) Id. ibid. Lib. I. §. LXVI. pag. 76.

(f) Plin. Hist. Nat. Lib. XXXVI. Cap. XIII.

(g) Eusebii Chronicorum Lib. prior. pag. 15.

(h) Syncelli Chronographia , pag. 60.

admettre autant qu'il y a de Princes nommés par différens Écrivains, il faudroit en compter six, parmi lesquels il s'en trouveroit trois dans le seul Diodore de Sicile. Cependant ces six labyrinthes se réduisent à un seul, & c'est ce que je vais prouver. Pour procéder avec ordre, j'établirai d'abord, qu'il n'y a jamais eu de labyrinthe construit par Ménès, & ensuite que les labyrinthes de Mendès & de Pétéfuccus sont les mêmes que celui des douze Rois. Je commence par la première proposition.

1°. Il n'y a eu qu'un seul Roi en Egypte qui ait porté le nom de Ménas ou Ménès. 2°. C'est le premier Prince qui ait régné après les Dieux. 3°. Il est monté sur le trône, selon Diodore de Sicile, 14940 ans avant notre ère, comme je l'ai prouvé dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, Chap. I, §. VIII. pages 180 & 181. 4°. Si ce Prince introduisit (a) le luxe de la table, des lits & de l'ameublement, comme le dit cet Historien, on ne peut en conclure que les tables fussent alors servies avec délicatesse, & qu'il y eût de la somptuosité dans l'ameublement. Les arts n'étoient pas encore connus, ou du moins ils étoient dans leur enfance. Les Egyptiens avoient mené jusqu'alors une vie agreste; ils avoient demeuré dans des antres, de même que les Troglodytes, & ne s'étoient nourris que des fruits que la terre produisoit d'elle-même. Ménas les rassembla dans des habitations grossières, leur apprit à cultiver la terre & leur donna des loix. On ne peut rien inférer de plus du passage de Diodore, & tel fut le luxe introduit par Ménas. Tout est relatif. Ce genre de vie, très-grossier sans doute, en comparaison de celui qui fut connu dans la suite, étoit un vrai luxe relativement au genre de vie qu'avoient mené jusqu'alors les Egyptiens. Or je demande, si l'on peut concevoir que dans un temps où les sciences

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XLV. pag. 54.

étoient inconnues, où les arts étoient dans leur enfance, on ait pu élever une pyramide & un labyrinthe capables d'exciter l'admiration de la postérité, ouvrage, qui suppose dans les arts & dans les sciences des progrès étonnans & une perfection qui n'a jamais été que l'appanage des siècles éclairés. 5°. Ménas étant monté sur le trône 14940 ans avant notre ère, comment seroit-il possible que ce labyrinthe se fût conservé entier dans ce laps immense de siècles? Ménas le fit construire (a) pour éterniser sa reconnaissance envers un crocodile qui lui avoit sauvé la vie, lorsqu'étant poursuivi par les chiens, il fut forcé de se réfugier dans le lac Mœris. Mais ce lac n'existoit pas alors, & il ne fut creusé par le Prince de ce nom, que plus de 2300 ans après; puisque Mœris est le soixante-quatorzième Roi après Ménès, selon Diodore, & qu'il ne commença à régner que vers l'an 12598 avant notre ère, comme je l'ai prouvé dans mon Essai sur la Chronologie d'Hérodote, Chap. I. §. VIII. page 184. 7°. Lorsque cet Historien nous donne des détails sur la vie de Ménès, il passe sous silence la construction de ce monument, quoique c'eût été là le lieu d'en faire mention. 8°. Le même Diodore parle, en deux (b) endroits, du labyrinthe de Mendès, sans nous apprendre en quel lieu il étoit situé. Est-il vraisemblable que cet Historien eût omis une particularité aussi importante, s'il n'en eût pas déjà fait mention?

Toutes ces raisons réunies me persuadent que son texte a été altéré par les Copistes. Ce point démontré, il est facile de le rétablir, en substituant Mendès à Ménès. Ce changement est très-léger, & l'on ne peut disconvenir qu'il ne se soit glissé dans les manuscrits des fautes encore plus

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXIX. pag. 100.

(b) Id. Lib. I. §. LXI. pag. 70. §. XCVII. pag. 109.

graves, comme ne l'ignorent pas ceux qui ont pris la peine de les examiner. Le seul Diodore de Sicile en fourniroit un grand nombre d'exemples. Il est donc prouvé que Ménéès n'a jamais fait construire de labyrinthe, & que tout ce que cet Historien en raconte doit se rapporter à celui de Mendès.

Je passe maintenant à la seconde proposition : le labyrinthe de Mendès est le même que celui des douze Rois.

10. Le labyrinthe de Mendès étoit moins admirable par la grandeur des ouvrages, qu'il n'étoit inimitable par l'art : Οὐχ (a) οὕτω κατὰ τὸ μέγεθος τῶν ἔργων θαυμαστὸν, ὡς πρὸς τὴν φιλοτιμίαν δυσμίμητον. Si Strabon ne dit pas positivement la même chose, du moins le donne-t-il assez à entendre par la magnifique description qu'il en fait, & par ce qu'il ajoute, que cet édifice (b) égale les pyramides. Hérodote va encore plus loin en parlant du labyrinthe des douze Rois. « J'ai vu, dit-il, ce (c) bâtiment, & l'ai trouvé au-dessus » de toute expression. Tous les ouvrages, tous les édifices » des Grecs ne peuvent lui être comparés, ni du côté du » travail, ni du côté de la dépense ; ils lui sont de beau- » coup inférieurs. Les temples d'Ephèse & de Samos mé- » ritent sans doute d'être admirés ; mais les pyramides sont » au-dessus de tout ce qu'on peut en dire, & chacune en » particulier peut entrer en parallèle avec plusieurs des » plus grands édifices de la Grece. Le labyrinthe l'emporte » même sur les pyramides ».

Ce premier rapport donne lieu de penser que le labyrinthe de Mendès est le même que celui des douze Rois.

20. Le labyrinthe de Mendès étoit situé, selon (d) Dio-

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXI. pag. 70 & 71.

(b) Strab. Lib. XVII. pag. 1165.

(c) Herodot. Lib. II. §. CXLVIII.

(d) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXIX. pag. 100.

dore de Sicile, près du lac Mœris. Strabon, qui ne reconnoit d'autre labyrinthe que celui de Mendès & qui entre dans un plus grand nombre de détails qu'aucun autre Ecrivain, si l'on excepte Hérodote, nous (a) apprend qu'il étoit bâti à l'endroit où le canal, dérivé du Nil, se jetoit dans le lac Mœris. Cette particularité le fera toujours reconnoître. Or, c'est la même particularité que rapporte Diodore de Sicile en parlant du labyrinthe des douze Rois. « Ces (b) Princes, dit-il, ayant choisi dans la Libye un lieu près de l'endroit où le canal se jette dans le lac Mœris, ils y firent construire un tombeau avec les plus belles pierres ». Vient ensuite la description de ce monument, qui s'accorde avec celle de Strabon, quoique celle-ci soit plus détaillée.

Si le labyrinthe de Mendès de Diodore de Sicile correspond parfaitement dans le peu qu'en dit cet Ecrivain, avec la description qu'il fait de celui des douze Rois, & si celui-ci répond exactement à la description de celui de Mendès, donnée par Strabon, on ne peut douter que ce ne soit le même édifice.

30. Hérodote, qui ne connoit d'autre labyrinthe que celui des douze Rois, nous apprend (c) qu'ils le firent construire un peu au-dessus du lac de Mœris. Cette particularité s'accorde donc avec ce que Diodore de Sicile raconte de ceux de Mendès & des douze Rois, & avec ce que rapporte Strabon de celui de Mendès. Ces Ecrivains ont donc tous eu en vue le même édifice.

40. Si Hérodote (d) ajoute que ce labyrinthe étoit assez

(a) Strabon. Lib. XVII. pag. 1165.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVI. pag. 76.

(c) Herodot. Lib. II. §. CXLVIII.

(d) Id. *ibid.*

près de la ville des crocodiles, Strabon (a) nous instruit que celui de Mendès étoit à cent stades de la ville d'Arfinoë, que l'on appelloit anciennement la ville des Crocodiles. Donc le labyrinthe de Mendès est le même que celui des douze Rois.

5°. Diodore de Sicile raconte que Mendès (b) avoit fait élever près du labyrinthe une pyramide de figure quarrée. Strabon n'a pas oublié cette pyramide en parlant du labyrinthe de Mendès. « A (c) l'extrémité, dit-il, de ce bâtiment qui occupe plus d'un stade, est une pyramide quarrée, qui sert de tombeau, dont chaque côté a quatre plethres de largeur sur autant de hauteur ». Voici maintenant comment s'exprime Hérodote en parlant du labyrinthe des douze Rois. « A (d) l'angle où finit le labyrinthe, s'éleve une pyramide de quarante orgyies, sur laquelle on a sculpté en grand des figures d'animaux ». Quoique Strabon ne s'accorde pas avec Hérodote sur les dimensions de cette pyramide, puisque le premier lui donne quatre cents pieds, & le second seulement soixante, cependant on ne peut disconvenir que cette pyramide, ainsi que sa situation, ne soit un nouveau caractère qui démontre l'identité de ces labyrinthes, ou plutôt qu'il n'y en a qu'un.

6°. Il est évident que Pline ne reconnoissoit qu'un seul labyrinthe, & que ce labyrinthe étoit celui dont parle Hérodote, & par conséquent le même que celui dont il est fait mention dans Diodore de Sicile & dans Strabon. Voici ses propres paroles : (e) *Durat (labyrinthus) etiam nunc in Ægypto Heracleote nomo, qui primus factus*

(a) Strab. Lib. XVII. pag. 1165. D.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXXIX. pag. 100.

(c) Strab. pag. 1165. C.

(d) Herodot. Lib. II. §. CXLVIII.

(e) Plin. Lib. XXXVI. Cap. XIII. Tom. II. pag. 739.

est ante annos , ut tradunt , quater mille sexcentos , à Perefucco Rege , sive Tithoë , quanquam Herodotus totum opus regum esse dicit , novissimique Psummetichi. Ce passage prouve qu'il n'y avoit qu'un seul labyrinthe en Egypte , mais que l'on étoit incertain sur le Prince qui l'avoit fait commencer. Car ces mots , *primus factus est* ne doivent pas s'entendre , comme s'il y avoit eu d'autres labyrinthes en Egypte , mais seulement du temps où il avoit été commencé : ou peut-être Pline faisoit-il allusion au labyrinthe de Crete , qui ne peut être regardé comme postérieur à celui d'Egypte , qu'en supposant que celui-ci a été commencé plusieurs siècles avant qu'il ait été achevé par les douze Rois ; car il y a un intervalle de près de sept siècles entre la construction du labyrinthe de Crete & l'avènement des douze Rois au trône d'Egypte. D'ailleurs ces mots , *totum opus* , prouvent que si Hérodote pensoit que cet édifice étoit entièrement l'ouvrage des douze Rois , Pline ne le croyoit pas.

On pourroit m'objecter que Pline , plaçant ce labyrinthe dans le nome Héracléotique , ne pouvoit avoir en vue celui des Ecrivains précédens qui mettent le leur à une médiocre distance d'Arfinoë. Je réponds que ce nome étant dans la Libye , & confinant à l'Arfinoïte , pouvoit s'étendre jusqu'au près d'Arfinoë. D'ailleurs , la description qu'en font Hérodote , Strabon , Diodore de Sicile & Pline lui-même , se ressemble tellement ; qu'on voit clairement qu'ils ont parlé du même édifice ; & l'on ne peut s'y méprendre , à moins qu'on n'ait l'esprit préoccupé d'un système.

On pourroit encore me demander pourquoi , s'il n'y a eu qu'un seul labyrinthe , trouve-t-on les Historiens si peu d'accord sur le nom du Prince qui l'a fait élever. Je réponds que Mendès l'aura commencé , que Pétésuccus l'aura fait continuer , & que les douze Rois l'auront fait achever. Comment , en effet , seroit-il possible que ces douze Rois ,

qui n'ont régné, de l'aveu (a) de Diodore de Sicile, que quinze ans, aient pu exécuter une entreprise aussi immense que celle-là dans un regne aussi court, & dont les dernières années furent agitées par une guerre civile. Bien plus, il est impossible de prouver que cet Historien ait voyagé par toute l'Égypte, & il est douteux qu'il ait vu le labyrinthe. Il aura lu dans un Historien que ce labyrinthe étoit de Mendès, & dans un autre, qu'il étoit l'ouvrage des douze Rois, & là-dessus, il aura conclu qu'il y avoit deux labyrinthes. Cette conclusion n'est pas digne sans doute d'un Écrivain aussi judicieux : mais si l'on fait attention à l'immensité de son plan, on ne sera pas surpris qu'il n'ait pas eu le temps d'en combiner toutes les parties, & qu'il y ait quelques-unes de ces parties qui se ressentent de la précipitation avec laquelle il a dû l'exécuter.

Il est donc démontré 1°. qu'il n'y a eu qu'un seul labyrinthe; 2°. qu'il étoit situé dans la Libye, à l'endroit où le canal, qui portoit les eaux du Nil dans le lac Mæris, se joignoit à ce lac; 3°. qu'il étoit à une médiocre distance de la ville des Crocodiles, depuis appelée Arsinoë; 4°. que si les douze Rois ne l'ont pas fait en entier, comme l'insinue Hérodote, il a été commencé par Mendès, continué par quelques autres Princes, & enfin achevé par les douze Rois qui régnerent conjointement & succédèrent à Séthos.

M. d'Anville (b) suppose qu'il y a eu deux labyrinthes, l'un du Roi Mendès dans le nome Arsinoïte, l'autre des douze Rois dans l'Héracléopolite. Cet habile Géographe s'est trouvé probablement forcé d'admettre deux labyrinthes, parce qu'il pensoit que le lac Mæris, qu'il croit être le Bahr-Bathen, est fort éloigné d'Arsinoë. Mais le Bahr-

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVI. pag. 76.

(b) Mémoires sur l'Égypte ancienne & moderne, pag. 159 & suiv.

Bathen ne peut être le lac en question , comme on peut le voir dans la note suivante. Une méprise en a occasionné une autre.

Le labyrinthe ne peut - être non plus à l'endroit que M. d'Anville a désigné sous le nom de labyrinthe de Mendès , & qu'il a mis cent stades au-dessus d'Arfinoë. Suivant la description qu'en donne (a) Strabon , il est environ à cent stades au-dessous de cette ville.

Le labyrinthe n'est pas non plus le Castr-Kérun , comme le prétendent l'Abbé Banier , qui l'appelle (b) Quellay Caron , & le (c) Docteur Poccoke. 1°. La situation du Castr Kérun ne peut convenir à celle que donnent au labyrinthe Hérodote & Strabon. 2°. Quoiqu'en dise Paul Lucas , on fait par Granger , & quelques autres Voyageurs habiles , que le Castr Kérun est un très-petit édifice , qui n'a pas plus de seize toises de long sur dix de large entre ses murailles maitresses. Il ne peut donc convenir à un bâtiment aussi vaste que le labyrinthe , où les seize préfectures d'Egypte s'assembloient (d) sous les Romains.

On voit des ruines considérables à Sennour. M. Gibert présume (e) que le labyrinthe étoit en cet endroit. Cela me paroît très-vraisemblable. Ce lieu est de même que le labyrinthe (f) de Strabon , à trente , à quarante stades de l'extrémité nord du canal , & à cent stades d'Arfinoë , aujourd'hui Feium.

(482) §. CXLIX. *Le lac Mæris.*) La plupart des modernes reprochent aux anciens d'avoir donné au lac

(a) Strab. Lib. XVII. pag. 1165. D.

(b) Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Tom. V. Hist. pag. 246.

(c) A Description of the East, Tom. III. pag. 61 &c.

(d) Plin. Lib. XXXVI. Cap. XIII. Tom. II. pag. 739.

(e) Mém. de l'Académie des Inscriptions. Tom. XXVIII. pag. 241.

(f) Strab. Lib. XVII. pag. 1165. A & D.

Mœris une étendue incroyable, & de se contredire entr'eux. M. Rollin (a) évalue à cent quatre-vingt lieues les trois mille six cents stades que donne Hérodote au périmètre de ce lac. Je ne suis plus alors surpris de son incrédule. M. d'Anville pense que le Mœris d'Hérodote n'est pas le même que celui de Strabon. Il me paroît se tromper.

Il faut distinguer le lac du canal de communication. Le lac proprement dit, ou lac de Kern, est l'ouvrage de la nature ; le canal de communication, celui de l'art. Le premier n'a rien de bien merveilleux, le second a droit à notre admiration ; & nous sommes étonnés qu'on ait pu suffire au travail nécessaire pour l'achever. Hérodote donne au tout le nom de lac Mœris, il dit deux mots du lac proprement dit, mais il s'étend particulièrement sur la partie qui a été creusée de main d'homme, c'est-à-dire sur le canal. Strabon distingue avec beaucoup d'exactitude le canal du lac ; il appelle le premier *διωρυξ* un canal, & l'autre *λίμνη* un lac.

Après avoir fait voir que les anciens étoient d'accord entr'eux sur ce lac, passons à sa situation.

Les principaux sentimens sur cet objet se réduisent à deux ; celui de M. d'Anville & celui de M. Gibert. M. d'Anville suppose que le Bahr-Bathen remplit toutes les conditions d'Hérodote ; M. Gibert est persuadé que le Bahr-Jufef convient mieux à la description de cet Historien. Le premier s'est servi, avec beaucoup de dextérité, des passages des anciens pour appuyer son opinion ; le second me paroît les avoir mieux discutés. J'ai cru devoir adopter le sentiment de ce dernier ; en voici le précis.

Le Bahr-Bathen va du nord au sud, ainsi que le lac Mœris ; mais il a cela de commun avec d'autres canaux. Il ne peut être le Mœris par plusieurs raisons. 1°. Le lac

(a) Histoire Ancienne, Tome I. page 17.

Mœris se portoit (a) à l'ouest vers le milieu des terres le long de la montagne qui est au-dessus de Memphis, & communiquoit sous terre, au rapport des gens du pays, avec la Syrte de Libye. Le Bahr-Bathen ne fait point de coude, ne gagne point le milieu des terres, & ne peut communiquer avec la Syrte de Libye, le Bahr-Jufef & la montagne de Libye étant entre deux.

2^o. Le Bahr-Bathen a beaucoup moins de tour que ne lui en donnent Hérodote, Diodore de Sicile, & Plin. M. d'Anville suppose qu'il faut entendre de la surface, ce que ces Auteurs disent de la circonférence; mais ces termes (b) d'Hérodote, τὸ περίμετρον τῆς περιόδου, & ceux-ci de Diodore de Sicile, (c) τῆν μὲν γὰρ περίμετρον αὐτῆς φασὶν ὑπάρχειν, ne sont pas susceptibles de ce sens.

Les manuscrits de ces deux Historiens s'accordent tous sur ces termes, & l'on ne doit point supposer qu'ils aient été altérés, précisément parce qu'on a besoin d'étayer un système. Si l'on veut que ce soit une méprise d'expression, comme l'avance M. d'Anville (d), c'est en supposer une dans deux hommes d'un mérite supérieur, dont ne seroient pas capables les plus médiocres Ecrivains.

3^o. Le lac Mœris ne peut être le lac Bathen, puisque le premier étoit près de la ville des Crocodiles (e), qui depuis a pris le nom d'Arfinoë (f), & s'appelle actuellement Feium, & que le Bahr-Bathen en est éloigné de plusieurs lieues.

Le Bahr - Jufef me paroît être le Mœris. 10. Il va du

(a) Herodot. Lib. II. §. CL.

(b) Id. ibid. §. CXLIX.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LI. Tom. I. pag. 61.

(d) Mémoires sur l'Égypte &c. pag. 156.

(e) Herodot. Lib. II. §. CXLIX.

(f) Strab. Lib. XVII. pag. 1165. D.

midi au nord, comme le dit Hérodote, mais cette raison ne suffit pas.

2°. Il fait un coude à l'ouest, se porte dans le milieu des terres le long de la montagne au-dessus de Memphis, & peut communiquer à la Syrte, s'il a une issue souterraine, comme le prétendoient les gens du pays.

3°. Le Bahr - Juséf a environ trente-deux lieues du midi au nord, & sa courbure jusqu'au lac du nome Arfinoïte est de huit à neuf lieues, ce qui fait (a), en le doublant, quatre-vingt à quatre-vingt-deux lieues. Cela s'accorde très-bien avec ce qu'Hérodote & Diodore de Sicile donnent de circuit au lac Mœris. Les trois mille six cents stades de ces Historiens, ou soixante schenes, font un peu plus de soixante-treize lieues, Cela approche beaucoup; mais si le schene étoit un peu plus fort, cela nous rapprocheroit encore davantage de la mesure du Bahr - Juséf; or l'on fait que le schene varioit (b) d'un lieu à un autre.

4°. Il y avoit des écluses à l'entrée du lac Mœris. On trouve encore à l'endroit où elles devoient être placées, des ruines d'une ville que les Arabes appellent *Babain*, ville des Portes.

Ceux qui veulent s'instruire plus particulièrement de ce qui concerne ce lac, ne peuvent mieux faire que de consulter la Dissertation de M. Gibert dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, tome XXVIII. pag. 225 & suiv.

Le canal commence à Hermopolis, aujourd'hui Mellavî

(a) Je ne fais point entrer en ligne de compte la coupure ou canal qui joignoit le Nil au Bahr - Juséf, parce qu'il ne paroît pas qu'Hérodote en fasse l'évaluation; j'en dis cependant deux mots en finissant cet article.

(b) Strab. Lib. XVII. pag. 1156. A & B.

ou plutôt en-deça , suivant la carte (a) de M. Norden , court quatre lieues vers l'ouest , suivant Granger , & se retournant ensuite , continue sa route du sud au nord jusqu'au Faioum. Diodore de Sicile parle d'un canal de communication (b) de quatre-vingt stades de long , qui font un peu plus de trois lieues. Il est évident que c'est cette partie du Bahr-Juséf qui va quatre lieues vers l'ouest , ou plutôt un peu moins , suivant M. Norden , puisque ce Voyageur en met le commencement en-deça entre Roda & Ashmunein.

(483) §. CXLIX. *Font juste un stade.*) Δίκαιος répond parfaitement au mot *juste* de notre langue. Un grammairien manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés , dit très-bien δίκαιον μέτρον τὸ ἴσον. Ἡρόδοτος Β. Les Grecs donnent même à ce terme une signification qui approche de celle-là , lorsqu'ils disent δίκαιον ἄρμα , « un » char qui avance d'un mouvement égal ». Voyez ce qu'en a dit M. Bérjot dans les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres , tom. XXXIV. pag. 17 & suiv.

(484) §. CXLIX. *Rend au trésor royal.*) Βασιλείον signifie proprement le palais du Roi. Le trésor étoit probablement dans son palais. τὸ βασιλικὸν se prend pour le trésor royal. On sous-entend ταμίον.

(485) §. CXLIX. *Un talent d'argent.*) L'argent (c) qui provenoit de la pêche de ce lac étoit destiné pour la parure de la Reine & pour les parfums dont elle faisoit usage.

(486) §. CL. *Par un canal souterrain.*) Ce canal , ou plutôt cette issue devoit être l'ouvrage de la nature. Il me semble que M. Wesseling s'y est mépris , lorsqu'il dit

(a) Planche 79. Vol. II.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LII. Tom. I. pag. 61.

(c) Id. ibid. pag. 62.

(pag. 177 de son édition, note 79) que la mine que firent les voleurs Assyriens depuis leur maison jusqu'au palais de Sardanapale , étoit un exemple peu propre à éclaircir l'immense canal souterrain qui joignoit le lac Mœris à la Syrtis. Le but d'Hérodote étoit seulement de faire voir l'emploi de la terre du lac qu'il n'appercevoit nulle part , & non celle de l'issue vraie ou prétendue par où ce lac communiquoit avec la Syrtis.

(487) §. CLI. *Faire des libations.*) « Comme les (a)
 » Rois étoient Prêtres eux-mêmes , ils ne buvoient
 » point de vin avant Psammitichus ; & s'ils faisoient quel-
 » quefois des libations aux Dieux avec cette liqueur ; ce
 » n'est pas qu'ils crussent qu'elle leur fût agréable , mais
 » parce qu'ils la regardoient comme le sang des Dieux ,
 » qui avoient autrefois combattu contr'eux , & qu'ils pen-
 » soient que leurs corps s'étant mêlés avec la terre, avoient
 » produit la vigne ».

(488) §. CLI. *Étoient aussi dans l'usage de porter.*)
 Il y a dans le grec, ἰσότης. Les aoristes , le futur, & quel-
 quefois l'imparfait, doivent se rendre comme s'il y avoit,
 a coutume de Faute d'avoir remarqué cette pro-
 priété, on a fait souvent dire à des Auteurs ce qu'ils
 n'avoient point dit. Τὸ (b) ὕψος δίκαι σιωπῆ πάντα
 διαφέρουσιν. *Sublime instar fulminis omnia solet proster-
 nere.*

(489) §. CLII. *Ce fut son second exil.*) Το δεύτερον
 ne peut s'accorder avec βασιλεύοντα. Psammitichus n'avoit
 été élevé sur le trône qu'avec les onze autres Rois. Ce mot
 se rapporte donc manifestement à son exil. Mais comme il

(a) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 353. B.

(b) Longin. περὶ ὑψους Scd. I. sub finem. Græc. not. ad Hesiod.
 Op. & Di. vers. 185.

n'avoit été exilé qu'une seule fois par les onze Rois, j'en ai fait une phrase isolée en françois, afin d'éviter toute ambiguïté.

(490) §. CLII. *L'Oracle de Latone.*) Cette Déesse, l'une (a) des huit plus anciennes Divinités d'Egypte, s'appelloit Buto dans la langue du pays; elle étoit particulièrement honorée dans la ville de ce nom. Elle avoit été nourrice d'Apollon & de Diane, c'est-à-dire d'Orus & de Bubastis, & les avoit préservés de la fureur de Typhon. La musaraigne lui étoit consacrée. Antoninus Liberalis (b) nous apprend qu'elle prit la forme de ce petit animal pour échapper aux poursuites de Typhon. Plutarque rapporte que les (c) Egyptiens rendirent les honneurs divins à la musaraigne, à cause qu'elle (d) ne voit pas, les ténèbres étant, suivant eux, plus anciennes que la lumière.

M. Jablonski trouve à la Latone des Egyptiens des rapports avec la nuit, & conjecture qu'elle étoit (e) le symbole de la lune dans son plein.

(491) §. CLII. *Des Ioniens & des Cariens.*) Diodore de Sicile (f) omettant toutes ces circonstances, se contente de dire que Psammitichus prit à sa solde des Arabes, des Cariens & des Ioniens, & qu'avec ces troupes il battit à Memphis les onze Rois.

Polyen rapporte la même histoire avec quelques différences. « Le Dieu (g) Ammon, dit-il, avoit annoncé à Témentès, qui l'avoit consulté sur son regne, de se donner de garde des cocqs. Psammitichus ayant appris de

(a) Herodot. Lib. II. §. CLVI.

(b) Antonin. Liberal. Fabul. XXVIII. pag. 146.

(c) Plutarch. Sympos. Lib. IV. Probl. V. pag. 670. B.

(d) La musaraigne n'est point aveugle; elle a les yeux fort petits.

(e) Pantheon Ægyptiorum. Lib. III. Cap. IV. Pars. 2. pag. 110.

(f) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVI. pag. 77.

(g) Polyæn. Lib. VII. Stratag. III. pag. 609.

» Pigrès qu'il avoit avec lui , que les Cariens avoient mis
 » les (a) premiers sur leurs casques des panaches, com-
 » prit le sens de l'Oracle. Il prit à sa solde beaucoup de
 » Cariens, les conduisit à Momemphis, & y ayant livré
 » bataille près du temple d'Isis, il remporta la victoire ».

Ce Roi Témenthès étoit sans doute un des onze Rois dont fait mention Hérodote. Il en est de ce fait comme de la plupart des histoires anciennes. Les événemens sont vrais en gros, mais les superstitieux y ajoutent des circonstances qui ne s'accordent pas plus entr'elles qu'avec la raison.

(492) §. CLII. *Pour pirater.*) Les Cariens étoient des pirates. Voyez Hésychius au mot Καῖραι.

(493) §. CLIII. *Qui font du côté du midi.*) Diodore de Sicile dit (b) que ce Prince fit bâtir le portique oriental du temple du Dieu de Memphis.

(494) §. CLIII. *Le Dieu Apis &c.*) Ceci paroît une glose qui de la marge aura passé dans le texte. Voyez la note de M. Weffeling.

(495) §. CLIV. *A Memphis.*) On trouve la même chose dans (c) Diodore de Sicile. Polyen ajoute que la partie (d) de la ville de Memphis qu'occupoient les Cariens, s'appelloit Caromemphites. Je croirois plutôt, avec Etienne le Géographe (e) que ce furent les Cariens établis en cette ville qu'on nomma de la forte.

(496) §. CLV. *Quarante coudées.*) C'est-à-dire cinquante-cinq pieds, suivant M. d'Anville, ou cinquante-trois pieds huit lignes, comme le veut M. le Comte de Caylus, qui ne donne à la coudée qu'un pied, trois pouces,

(a) Voyez Herodot. Lib. I. §. CLXXI.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVII. Tom. I. pag. 77.

(c) Id. ibid.

(d) Polyæn. Strateg. Lib. VII. Cap. III. pag. 610.

(e) Voc. Καίρει. pag. 358.

onze lignes. Hérodote ne rapportant point les dimensions de l'intérieur de cette chapelle, on ne peut l'évaluer. En supposant le bloc plein, elle formoit un cube de cent quarante-neuf mille trois cents quarante-cinq pieds, qui, à deux cents cinquante livres le pied cube, devoit peser trente-sept millions trois cents trente-six mille deux cents cinquante livres, poids énorme, & qui a de quoi étonner l'imagination.

Voyez M. le Comte de Caylus dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, Tom. XXXI. Hist. pag. 35 & suiv.

(497) §. CLVI. *Des isles flottantes.*) J'ignore si l'isle de Chemmis a jamais été flottante. On peut en douter, sur-tout d'après ce qu'en dit notre Historien. Les Grecs prétendoient que l'isle de Délos avoit été flottante. Je suis persuadé qu'ils n'ont imaginé cette fable, que sur le récit des Egyptiens qui s'étoient établis chez eux, & qu'ils ont attribué à l'isle de Délos, lieu de la naissance d'Apollon, ce que les Egyptiens leur racontoit de celle de Chemmis, qui avoit servi d'asyle à leur Apollon. Un rocher de deux mille toises de longueur ne peut nager sur les eaux; mais les Grecs, grands amateurs du merveilleux, n'y regardoient pas de si près.

Théophraste (a), Plin (b) & Sénèque (c) parlent d'isles flottantes; mais les unes sont de pierre ponce, & les autres ne sont que des troncs d'arbres réunis, qui ne pèsent pas plus que le volume d'eau dont elles occupent la place. Ces exemples ne contredisent donc en aucune maniere les principes de l'hydrostatique. On peut lire l'endroit indi-

(a) Theophr. Hist. Plant. Lib. IV. fol. 59. in aversâ parte. lin. 10.

(b) Plin. Histor. Natur. Lib. II. Cap. XCV. Tom. I. pag. 116.

(c) Senecæ Natur. Quæst. Lib. III. Cap. XXV. pag. 727.

qué de Seneque dans l'excellente traduction de cet Auteur, par feu M. de la Grange, avec les remarques de M. Desmarets, de l'Académie des Sciences.

(498) §. CLVI. *Eschyle, fils d'Euphorion.*) C'est sans doute dans quelque piece qui n'est point venue jusqu'à nous. Pausanias (a) dit aussi qu'Eschyle, fils d'Euphorion, a le premier appris aux Grecs l'histoire égyptienne que Diane étoit fille de Cérès & non de Latone. M. Jablonski (b) pensoit que Pausanias l'avoit emprunté d'Hérodote, & M. Wesseling paroît assez de son avis; mais il peut se faire qu'il l'ait lue dans Eschyle, ou même qu'il ait été instruit du culte des Egyptiens.

(499) §. CLVII. *Psammitichus régna cinquante-quatre ans.*) Les (c) Egyptiens se souleverent contre Apriès son arriere-petit-fils, qu'Amasis fit étrangler après l'avoir fait prisonnier. Mais l'Égypte ayant été conquise par les Perses sous le fils d'Amasis, un descendant de Psammitichus & de même nom que lui, la fit révolter contre les Perses. Comme Diodore de Sicile, de qui j'emprunte ce fait, ne dit point en quelle année cela arriva, & combien de temps ce Prince conserva la couronne, & qu'aucun autre Auteur n'en a fait mention, je n'en puis rien dire de certain; cependant le même Historien rapporte de ce Psammitichus un trait, qui est de la premiere année de la quatre-vingt-quinzieme olympiade.

Tamos (d), Satrape d'Ionie, craignant le ressentiment d'Artaxerxès, parce qu'il avoit favorisé le jeune Cyrus, se réfugia avec ses biens & ses enfans en Égypte auprès de Psammitichus, Roi d'Égypte, descendant de l'ancien

(a) Pausan. Arcad. sive Lib. VIII. Cap. XXXVII. pag. 676.

(b) Panth. Ægyptior. Tom. III. Cap. IV. §. IV.

(c) Herodot. Lib. II. §. CLXI. &c.

(d) Diodor. Sicul. Lib. XIV. §. XXXV. Tom. I. pag. 670.

Psammitichus, & qui lui avoit de grandes obligations. Mais ce Prince mettant en oubli les bienfaits qu'il en avoit reçus, & méprisant les droits de supplians, le fit mourir avec ses enfans, afin de s'emparer de sa flotte & de ses richesses.

(500) §. CLVII. *Azotus, ville considérable.*) Diodore de Sicile parle (a) d'une expédition de Psammitichus en Syrie, & à cette occasion il raconte que les Egyptiens abandonnerent ce Prince, parce qu'il donnoit sa confiance aux étrangers. Hérodote rapporte aussi la même histoire §. XXX. Mais il en donne une autre raison. M. de Paw en conclut (b) que la milice d'Egypte ne se trouva pas au siege d'Azotus; mais à tort, puisqu'Hérodote ne dit pas en quel temps une partie de cette milice se retira en Ethiopie. Voyez Liv. II. §. XXX.

(502) §. CLVIII. *De creuser le canal.*) De la (c) branche Péluusique on a tiré un canal qui se jette dans le Golfe Arabique ou Mer Rouge. Nécós, fils de Psammitichus, le commença, Darius le poussa jusqu'à un certain point; mais il le discontinua sur ce qu'il apprit qu'en creusant l'isthme on submergeroit l'Egypte. On lui fit voir que ce pays étoit plus bas que la Mer Rouge. Mais dans la suite Ptolémée l'acheva, & on y fit, dans un lieu très-commode, des écluses qu'on ouvroit ou qu'on fermoit selon le besoin. Ce canal s'appella le fleuve de Ptolémée du nom de son Auteur. Il entre dans la Mer Rouge à la ville d'Arsmoë. Strabon (d) & Aristote (e) attribuent le commencement de

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVII. Tom. I. pag. 77.

(b) Recherches Philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, Sect. IX. pag. 328.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXIII. Tom. I. pag. 39.

(d) Strab. Geograph. Lib. I. pag. 65. C. 66. A.

(e) Aristot. Meteorolog. Lib. I. Cap. XIV. pag. 548. E.

ce canal à Sésostris ; cependant ce Géographe rapporte aussi
autre part (a) le sentiment de notre Historien.

Ce seroit ici le lieu de parler de l'endroit où commen-
çoit ce canal, mais cela exigeroit une dissertation.

(503) §. CLVIII. *Près de Patumos.*) Je ponctuë avec
M. Wesseling, ἑλίγον Βυβάστιος πόλιος· παρὰ Πάτυμον τὴν
Ἀραβίην πόλιν ἔσχει ἐς τὴν Ερυθρὴν θάλασσαν. Le conjecture
de ce Savant est confirmée par le manuscrit B de la Bi-
bliothèque du Roi. Mais le manuscrit D du Roi, en ad-
mettant la ponctuation du manuscrit B, change δὲ en δὴ.
Ἐσχεῖ δὴ ἐς τὴν. E. θ.

(504) §. CLVIII. *Et se porte au midi.*) M. Wesseling
lit φέρουσα. Sa conjecture est appuyée par les manuscrits B,
D & la marge du manuscrit A de la Bibliothèque du Roi,
où l'on trouve γρ. φέρουσα. Il y avoit dans toutes les éditions
qui ont précédé celle de ce Savant, φέρουσα, qui, se rap-
portant à διασπάγας, faisoit un sens ridicule. M. Borheck
a admis, dans sa nouvelle édition, la conjecture de M.
Wesseling.

(504*) §. CLIX. *Près de Magdole.*) Ce fut contre
Josias, Roi de Judée, que se livra cette bataille. Elle ne se
donna pas près de Magdole, qui étoit une ville de la Basse-
Égypte, mais proche de Mageddo. La ressemblance de ces
deux noms a trompé Hérodote. Voyez mon Essai de Chro-
nologie, Chap. I. §. XII. pag. 240 & 241.

(505) §. CLIX. *Dans le pays des Milésiens.*) Voyez
Liv. I. §. XCII. note 236.

(506) §. CLX. *Il ne fut pas permis aux Éléens.*)
Diodore de Sicile attribue ce conseil (b) à Amasis, plu-

(a) Strab. Lib. XVII. pag. 1157. A.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XCV. Tom. I. pag. 106.

marque à un (a) Sophiste, ou plutôt à un Philosophe, les Philosophes ayant porté ce nom. Si la réponse du Roi d'Egypte, quel qu'il soit, est juste, celle de l'Indien Iarchas me le paroît aussi. « Nous autres (b) Indiens, dit-il, » qui avons appris des Egyptiens que les Eléens ont établi » dix juges des jeux Olympiques, nous n'approuvons point » cette loi. Ils abandonnent au hasard un choix qui devrait » être l'effet de la prudence, le sort pouvant tomber sur » un homme nullement qualifié pour cette place. Mais » quand même les Eléens, après avoir fait un choix des » plus honnêtes gens, en tireroient ensuite dix au sort » pour être Hellanodices, ils n'en seroient pas moins répré- » hensibles. En effet, puisqu'il faut que ces juges soient » au nombre de dix, s'il se trouve un plus grand nombre » d'hommes justes, on les prive d'un honneur qui leur est » dû, & s'il n'y en a pas dix, on admet des gens qui » devroient en être exclus. Les Eléens feroient donc mieux » de ne se point astreindre au nombre, & d'être toujours » également stricts sur l'équité de ceux qu'ils élisent ».

Les Eléens ne profitèrent pas de l'avis du Roi d'Egypte. Cependant on peut rarement leur faire le reproche d'avoir jugé avec partialité.

(507) §. CLXI. *Après lui succéda.*) Le nom d'Après m'avoit paru du dialecte ionien, parce qu'Athénée, qui a rendu en dialecte commun, un passage qu'il a emprunté de Ctésias, met (c) Aprias. Mais ce mot se trouve écrit dans Diodore de Sicile, de même que dans Hérodote.

(508) §. CLXI. *Le plus heureux.*) Comment Hérodote peut-il dire que Après fut le Prince le plus heureux

(a) Plutarch, in *Questionibus Platon.* pag. 1000. A.

(b) Philostrat. vit. Apollon. Lib. III. Cap. XXX. pag. 121.

(c) Athen. *Deipnosoph.* Lib. XIII. Cap. I. pag. 560. E.

ἰνδαμνίστατος, après Psammitichus? lui qui perdit la couronne, & qui fut étranglé par ses sujets. Ἐνδαίμων signifie aussi riche; mais ni lui, ni son ayeul Psammitichus, ne furent assurément pas les Princes les plus riches qui aient régné en Egypte.

Hérodote a sans doute voulu dire que jusqu'au moment de la révolte, ce Prince avoit été le plus heureux des Rois d'Egypte.

(509) §. CLXI. *Il régna vingt-cinq ans.*) Il en régna vingt-deux, suivant Diodore de Sicile (a), dix-neuf selon le Syncelle (b), qui dans un autre endroit (c) lui en donne cependant trente-quatre.

(510) §. CLXI. *A en parler plus amplement.*) Hérodote avoit certainement en vue le §. CLIX du Liv. IV, comme l'ont très-bien remarqué le Président Bouhier (d) & M. Wesseling (e). Ce qui arrête cependant ce dernier, c'est qu'Hérodote promet ici d'en parler plus amplement, & qu'il ne l'a fait au contraire qu'en peu de mots. Mais il peut se faire que cet Auteur ait oublié sa promesse, ou que quelque raison particulière que nous ignorons lui ait fait changer de pensée.

(511) CLXI. *De dessein prémédité.*) Ἐκ προνοίας. C'est ainsi que s'expriment les Grecs. Par exemple, τραῦμα ἐκ προνοίας est une blessure faite de dessein prémédité. Voyez Lyfias, pag. 99. lign. 20. pag. 100. lig. 2. & le titre de l'Oraison suivante, même page.

(512) §. CLXII. *Lui couvrit la tête d'un casque.*) Le casque étoit, en Egypte, la marque de la royauté.

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVIII. Tom. I. pag. 78.

(b) Syncell. Chronograph. pag. 75.

(c) Ibid. pag. 210.

(d) Recherches sur Hérodote, page 8.

(e) Dissertat. Herodot. Cap. II. pag. 10.

Voyez ci-dessus §. CLI. ἐπὶ βασιλῆῃ, α pour le mettre en possession de la couronne ». Les exemples de cette préposition en ce sens sont très-communs. Εἰπὶ βλάβῃ (a), nocendi causâ, pour nuire.

(513) §. CLXII. *Que cela ne s'étoit pas fait contre son gré.*) Diodore de Sicile raconte qu'Amasis (b), bien loin de faire tous les efforts pour ramener ceux qui avoient abandonné Apriès, suivant les ordres que lui avoit donné ce Prince, les engagea à persister dans leur rébellion, & qu'il se révolta avec eux.

(514) §. CLXII. *Le traita d'une manière méprisante.*) J'ai cru que les Lecteurs me sauroient gré de m'être écarté ici du texte de mon Auteur. Il y a mot à mot : « Amasis » se trouvoit par hasard à cheval, levant la cuisse, il fit un pet, & ordonna à Patarbémis de porter cela à Apriès ».

(515) §. CLXII. *Amasis lui répondit.*) L'édition toute grecque de Henri Etienne porte ὑπεκρίσθαι. On a eu raison de substituer à cette leçon ὑπεκρίσθαι, qui est en marge de cette édition, & qui se trouve aussi dans les manuscrits A & B de la Bibliothèque du Roi. Homere emploie souvent ὑπεκρίομαι pour signifier je réponds, & jamais ἀπεκρίομαι. Hérodote, un des grands imitateurs du Prince des Poètes, s'en sert à son exemple, & Thucydides en fait aussi usage dans le même sens.

(516) §. CLXII. *Sans perdre de temps.*) Οὐδένα χρόνον ἐπισχόντες signifie incontinent, sans différer. Μικρὸν ἐπισχόντα, peu après. Ὅυ τὰ (c) ὑποζύγια καὶ ἐτιῦν εἰ φάγοι, μικρὸν

(a) Xenoph. Memorab. Socratis dict. Lib. IV. Cap. II. §. XIX. pag.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVIII. Tom. I. pag. 69.

(c) Theophr. Histor. Plantar. Lib. IV. fol. 49. in adversa parte.

ἰσχυότα διαφθείρε. « Si les bêtes de charge en mangent un tant soit peu , elles meurent peu après ».

(517) §. CLXIII. *Se rencontrèrent à Momemphis.*
 La bataille se donna proche de Maréa, suivant Diodore (a) de Sicile. Momemphis étoit près du lac Maréa, & sur ce lac étoit la bourgade de ce nom. M. Rollin, fidele à la traduction de du Ryer, a mis (b) Memphis pour Momemphis. Cependant un examen un peu réfléchi auroit dû lui faire éviter cette faute. Il faut se mettre pour cela dans la position où se trouvoit Apriès. Ce Prince envoie une armée contre les Cyrénéens. Elle est battue. Les troupes lui imputent ce malheur, se révoltent & mettent la couronne sur la tête d'Amasis, qu'Apriès leur avoit envoyé pour les appaiser. Il est clair que tout cela se passe tandis que l'armée revenoit de la Cyrénaïque. Apriès, indigné contre Amasis, envoie Patarbémis, Seigneur de sa Cour, avec ordre de lui amener le rébelle. Amasis répond qu'il se prépare à marcher contre lui. Patarbémis revient avec cette réponse. Apriès lui fait couper les oreilles. Les Egyptiens, qui lui étoient restés fideles, se révoltent. Il part de Saïs avec ses troupes étrangères, & joint Amasis près de Momemphis. Or cette ville étoit sur la route de Saïs à la Cyrénaïque, & Memphis, située au-dessus de la pointe du Delta, en étoit bien éloignée.

Jérémie parle (c) aussi des troupes auxiliaires d'Apriès, dans lesquelles ce Prince mettoit toute sa confiance.

(518) §. CLXIV. *Sont partagés en sept classes.*
 Les Egyptiens étoient partagés en trois classes, suivant Diodore de Sicile, comme on l'a vu plus haut §. CXLI.

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVIII. Tom I. pag. 79.

(b) Histoire Ancienne, Tom. I. page 94.

(c) Jerem. Cap. XLVI. vers. 21.

note 459, & Strabon (a), qui nomme ces trois classes, les Prêtres, les gens de guerre, les cultivateurs; dans cette dernière classe il comprend les artisans. Mais Diodore nomme cinq classes dans un autre (b) endroit, les Prêtres, les soldats, les bergers, les laboureurs & les artisans. Platon les divise en six (c) classes, les Prêtres, les artisans, les bergers, les chasseurs, les laboureurs & les gens de guerre. Il peut très-bien se faire qu'il n'y ait eu chez ce peuple que trois classes principales, dont la dernière se subdivisoit & renfermoit les bergers, les laboureurs, les artisans &c., & que ce soit la cause des différences qu'on remarque entre Hérodote & Platon.

Les Indiens sont divisés en quatre classes principales qui admettent chacune différentes subdivisions. Les Brames, les gens de guerre, les laboureurs & les artisans. L'origine de cette division se perd dans la nuit des temps. Les Indiens, qui sont si anciens eux-mêmes, tenoient-ils cet usage des Egyptiens, ou ceux-ci des Indiens? C'est ce que je n'entreprendrai pas de décider. Peut-être ces deux peuples l'avoient-ils imaginé sans se rien communiquer. Cependant ils ont entr'eux tant de rapports dans leurs coutumes religieuses & civiles, que j'ai de la peine à me persuader que l'un de ces deux pays, l'Egypte & l'Inde, n'ait point envoyé des colonies dans l'autre. Je pencherois plus volontiers pour l'Egypte. Je ne connois aucune tradition qui fasse mention que les Indiens aient jamais conquis l'Egypte, & l'on sait qu'avant l'expédition de Sésostris, Bacchus avoit fait la conquête des Indes. Les détails de cette conquête

(a) Strab. Lib. XVII. pag. 1135. C.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXXIII. & LXXIV. Tom. I. pag. 84. & 85.

(c) Plat. in Timæo. Tom. III. pag. 24. A.

sont fabuleux ; mais l'événement en lui-même n'en paroît pas moins vrai.

Les enfans suivant toujours la profession de leurs peres , ils s'y adonnoient sans talent , sans génie. Aussi l'industrie n'avoit-elle fait aucun progrès chez ces peuples ; s'ils inventerent différens arts , on peut assurer qu'ils n'en portèrent aucun à un certain degré de perfection.

(519) §. CLXIV. *La moitié de Natho.*) Hérodote dit clairement que les Hermotybies occupoient la moitié du nome Natho. M. d'Anville , qui a oublié ce nome dans sa description de l'Égypte , avance , d'après du Ryer , que Natho (a) est la moitié de l'isle Profopis , quoiqu'Hérodote ne parle point de la position de ce nome. M. Bellanger avoit fait la même faute.

* Je croirois volontiers que ce nome est le même que celui que Ptolémée appelle Neouth , & peut-être faut-il lire & dans cet Auteur & dans Hérodote Neith , qui est le nom de la Divinité égyptienne , qui répond à la Minerve des Grecs.

(520) §. CLXV. *Ils sont tous consacrés à la profession des armes.*) Tout pays qui a des armées étrangères perpétuellement subsistantes , & où le métier des armes est en possession des plus grands honneurs , est esclave ou sur le point de le devenir. Des soldats étrangers toujours armés sont moins les défenseurs des citoyens , que les satellites du despote. L'amour de la patrie , cette passion des grandes ames , qui nous porte à tant de belles actions , s'affoiblit & s'éteint. L'intérêt qui formoit l'union entre le Prince & ses sujets , cessant d'être le même , on s'attache foiblement à la défense de l'Etat. L'Égypte en est une preuve. Ses despotes , non contens des troupes nationales-toujours sur pied , eurent

(a) Mémoires sur l'Égypte ancienne & moderne pag. 81.

recours à des troupes étrangères. Ils furent battus, & passèrent sans peine sous la domination des Perses, & dans la suite sous celle des Grecs, des Romains, des Mamelucs & des Turcs. Le Despote ne peut être aimé de ses esclaves, & cependant sans l'amour de ses sujets, le Prince chancelle sur son trône, & est prêt à tomber, lorsqu'il s'y croit le plus solidement affermi.

« Il y a trois sortes de gouvernement parmi les hommes, dit Eschines (a), « le Monarchique, l'Oligarchique & le » Républicain. Les Monarchies & les Oligarchies se gouvernent *par le caprice de ceux qui sont au timon des » affaires.* Les Républiques, *par les loix établies.* Sachez donc, Athéniens, que les peuples libres conservent » & leur liberté & leur vie *par les loix*, les Monarchies » & les Oligarchies *par la défiance & une garde tous » jours armée* » :

(520^a) §. CLXVI. *D'Athribis.*) J'ai dit dans ma Table géographique que cette ville étoit près du nome Busrifites. Cela est confirmé par Strabon (b). Je crois que M. Savary a (c) trop éloigné Boufis (Busrifis) d'Attrib (Athribis). Cette (d) dernière ville étoit de l'Augustamnique II.

(521) §. CLXVI. *Iste située &c.*) Dans le grec, ce nome est dans une isle; mais comme ce nome occupe l'isle entière, j'ai cru devoir m'exprimer de la sorte. Il est bon de remarquer aussi l'expression de notre Auteur : *ce nome habite dans une isle*, pour, *est situé dans une isle.*

(a) *Æschin.* contrà Timarch. pag. 261. A. Les anciens entendoient par Monarchie les Etats du Despote. Monarque & Despote étoient chez eux synonymes, ce qui est bien différent chez nous.

(b) *Strab.* Lib. XVII. pag. 1154.

(c) *Lettres sur l'Égypte* pag. 283. Voyez aussi sa carte de l'Égypte.

(d) *Hieroclis Synecdémus.* pag. 728.

C'est une imitation d'Homère, qu'Hérodote s'est toujours proposé pour modèle. Le Prince des Poètes avoit dit au second Livre de l'Iliade, vers 625. ὄϊδ' ἐκ Δυλιχίου Ἐχιδάων θ' ἱεράων γήτων αἰ γαίνοισι πέρην ἄλις. Sur quoi l'on peut voir le Commentaire d'Eustathe, page 306, qui est des plus importans. Sophocles dit (a) de même dans l'Ajaj, κλειῖσ' Σαλαμῖς, οὐ μὲν πού γαίης ἀλίπλαγκτος.

(522) §. CLXVIII. *Quatre arusteres de vin.*) L'arustere est la même mesure que le cotyle, ainsi qu'on le voit dans Hésychius au mot ἀρυστήρ. Le cotyle est la moitié du septier, comme nous l'apprend Quintus (b) Rhemnius Fannius.

(523) §. CLXIX. *Qu'ils étranglerent.*) Ce Prince est le même que Pharaon Hophra de l'Écriture, ou Pharaon Ephrée de la Vulgate & le Vaphrès de Manéthon. Hellenicus (c) l'appelle Partamis; mais je pense qu'il le confond avec Patarbémis, Seigneur égyptien, qu'Apriès envoya à Amasis pour l'engager à rentrer dans le devoir.

Suivant l'Écriture (d), Nabuchodonosor fit la conquête de l'Égypte, & il paroît que ce fut par ses ordres que périt Apriès. Bien plus, l'Égypte devoit être réduite en solitude, ses villes désertes, ses habitans détruits par le glaive, ou dispersés par toute la terre, & cette désolation devoit durer quarante ans. *Erit (e) terra Ægypti in desertum & in solitudinem Dabo terram Ægypti in solitudines, gladio dissipatam usque ad terminos Æthiopiæ non pertransibit eam pes hominis, neque pes jumentum gra-*

(a) Sophocl. Ajax. v. 396.

(b) De Ponderibus & Mensuris. vers. 66 & 67.

(c) Athen. Deipnosop. Lib. XV. Cap. VII. pag. 680. C.

(d) Jerem. Cap. XLIV. vers. 30. & Cap. XLVI. vers. 16.

(e) Ezech. Cap. XXIX. vers. 9. & seq.

dietur in eâ , & non habitabitur quadraginta annis. Daboque terram Ægypti desertam in medio terrarum desertarum , & civitates ejus in medio urbium subversarum , & erunt desolatæ quadraginta annis , & dispergam Ægyptios in nationes , & ventilabo eos in terras.

Les Historiens Grecs , qui nous ont transmis l'histoire de l'Égypte , gardent le silence sur cette conquête de Nabuchodonosor , & bien loin de parler de la dévastation de ce pays , ils font remarquer au contraire qu'il ne fut jamais si florissant que sous Amasis , dont le regne doit cependant concourir avec les quarante années de désolation dont fait mention l'Écriture , puisque ce Prince mourut après un regne de quarante-quatre ans , comme le dit Hérodote , Liv. III. §. X.

Ce silence , ou pour parler plus juste , cette contradiction des Historiens a d'autant plus lieu de nous surprendre , qu'à compter du regne de Psammitichus , les Grecs savoient avec certitude tout ce qui s'étoit passé en Égypte , comme nous l'apprend Hérodote (a). M. Wesseling (b) vient au secours de Jérémie & d'Ezéchiel , & rejette l'oubli d'Hérodote & de Diodore de Sicile sur les Prêtres Égyptiens , à qui , dit-il , l'amour de la patrie aura fait-dissimuler les maux dont Nabuchodonosor avoit affligé leur pays. Mais la même raison auroit dû empêcher les Prêtres de parler aussi des excès auxquels se porta Cambyse contre l'Égypte. D'ailleurs comment les Grecs établis en Égypte , qui n'avoient pas les mêmes motifs que les Égyptiens , ont-ils gardé le silence sur cette conquête & sur cette dévastation ?

Si l'on s'imagine que la dévastation de l'Égypte regarde

(a) Herodot. Lib. II. §. CLIV.

(b) In notis ad Diodor. Sicul. pag. 79. note 93.

la guerre civile qui s'éleva vers la fin du regne d'Apriès, il faut faire attention que l'Égypte ne fut pas détruite, que ses malheurs se réduisirent à une bataille perdue, & que cette bataille n'eut pour ce pays d'autre suite que de changer de Roi, enfin qu'aucun Prince étranger ne prit part à la querelle des deux compétiteurs.

(524) §. CLXIX. *Dans cette salle est une niche avec une porte d deux battans.*) Ce passage, l'un des plus difficiles d'Hérodote, m'a donné beaucoup de peine. Je ne me suis déterminé pour le sens que j'ai suivi qu'après de mûres réflexions, & qu'après en avoir conféré par lettres avec MM. Valckenaer & Toup. Voici ce que m'écrivit le premier avec la modestie qui convient à un vrai Savant,

De Leyde, 13 Janvier 1772.

« Ceux qui liront les notes de feu M. Wesseling, & les
 » miennes, y trouveront quelques bonnes remarques. Mais
 » vous, Monsieur, en traduisant tout l'ouvrage, vous aurez
 » souvent été fâché de trouver si peu de secours dans les
 » passages difficiles. Je crois qu'il y en a encore des cen-
 » taines, & parmi ceux de ce genre sont les endroits que
 » vous proposez Jamais je n'ai pu (a) comprendre
 » ce que signifioit τῆ ταστάδι διξὰ θυρώματα ἴστησι. Les
 » niches me plaisent fort : mais si on peut traduire θυρώματα
 » par niches, la dernière phrase peut - elle signifier (b)
 » dans l'une desquelles ».

M. Toup m'écrivit d'Angleterre, le 24 Décembre 1772.
 « The difficulty lies in the word &c. La difficulté git dans

(a) Si je n'ai point entendu ce que n'a pu comprendre M. Valckenaer, je suis certainement bien excusable.

(b) Cela fait allusion à une méprise que j'ai rectifiée.

Le mot *θυρώματα* qui est employé diversement par différens Auteurs. Voyez Hésychius & Suidas au mot *θύραιρα*, *Demosth. contra Midiam. pag. 146. edit. de Taylor*, & Ulpien en cet endroit. Voici, à ce qu'il me semble, la pensée d'Hérodote : dans le *παστῆς* étoit une porte à deux battans, qui ouvrieroit une petite chambre ou cabinet, dans lequel étoit déposé le corps. Peut-être *θυρώματα* signifie-t-il une armoire où le corps étoit placé, & c'est dans ce sens qu'il faut entendre ce mot dans les Ecrivains dont fait mention le passage de Stobée rapporté dans les notes de M. Weffeling.

Je vais maintenant rendre compte de ma traduction.

1°. *Παστῆς* signifie une chambre, & même une chambre à coucher. *Παστῆς μεγάλη* doit être une grande chambre, ce que j'ai exprimé par salle.

2°. *Διὰ θυρώματα* me paroissent une armoire à deux battans, pratiquée dans l'épaisseur du mur. J'ai substitué le terme de niche, comme étant plus noble. (a) *Τῶς (β) δὲ νόμοις οὐκ ἐν οἰκῆμασι καὶ θυρώμασιν ἐπῆμιν δεῖ, ἀλλ' ἐν τοῖς ᾄδεσι τῶν πολιτευομένων.* « Les loix ne doivent point être renfermées dans des maisons & des armoires, mais elles doivent être gravées dans le cœur des citoyens ».

On ne peut douter que cette niche ne fût fermée d'une porte à deux battans. Hérodote dit au Livre troisième,

(a) C'est le sens que j'ai suivi dès le commencement, qui étoit assez du goût de M. Valckenaer, & de celui de M. Toup, comme il paroît par la dernière partie de sa lettre. Mais ce dernier m'a entièrement décidé par sa lettre du 20 mai 1773. « I think you are quite right in rendering it, » une niche, &c. Je pense que vous avez tout-à-fait raison en traduisant une niche &c. ».

(b) Stob. Sermon. XLI. pag. 251.

§. XVI. qu'on mit dans le tombeau d'Amasis, tout contre les portes, le corps d'un Egyptien. Τὸν μὲν αἰθροῦσι τῦτον... ἔθαψε ἐπὶ τῆσι θύρῃσι ἐντὸς τῆς ἐπιτύθνης.

Je suis d'autant plus persuadé d'avoir suivi le vrai sens de ce passage, qu'il s'accorde très-bien avec la description des catacombes d'Alexandrie par le Docteur Pococke, que je vais mettre ici.

« (a) A l'ouest d'Alexandrie, au-delà du canal de Canope, » & près du tombeau d'un Sheik, on voit quelques cata- » combes. Elles consistent en plusieurs chambres taillées » dans le roc, de chaque côté d'une galerie ouverte. Des » deux côtés de ces chambres, il y a trois étages de *trous* » assez grands pour y recevoir des corps. On peut con- » jecturer que les fauxbourgs commençoient en cet endroit, » où il y avoit des jardins, des tombeaux & des lieux (b) » propres à embaumer les corps morts, puisque le quar- » tier appelé Nécropolis, ou ville des morts, étoit à » l'ouest de la ville. Les catacombes s'étendoient plus d'un » mille à l'ouest, & il y en a un grand nombre tout le » long de la mer. Il y en a plusieurs qui ont été emportées » par les eaux, comme il paroît par les restes qu'on en » voit dans la mer. J'ai été dans quelques grottes taillées » dans le roc, dans des galeries longues & étroites, pa- » ralleles l'une à l'autre, & quelques-unes qui les coupent » à angles droits. Je conjecture que c'étoit là qu'on embau- » moit les corps. Les catacombes les plus extraordinaires » sont au-delà; on peut les regarder comme les plus belles » qu'on ait découvertes. *Ce sont de belles chambres tail-*

(a) A Description of the East. Vol. II. pag. 9.

(b) Je m'écarte ici de l'original anglois, pour m'attacher à la note de Strabon qui est au bas de la page.

» *lées dans le roc , avec des niches dans quelques-unes ,*
 » *destinées à recevoir des corps , & ornées de chaque*
 » *côté de pilastres d'ordre dorique ».*

(525) §. CLXX. *Attenant.*) Je lis *ἰχίμνας* avec M. Wesseling & le manuscrit de Sancroft.

(526) §. CLXX. *De grands obélisques.*) Les obélisques sont des especes de colonnes composées de deux parties , le fust & la flèche pyramidale. Le fust est d'ordinaire en (a) proportion décuple de sa largeur. La flèche pyramidale va en diminuant & se termine en pointe comme les pyramides , ce qui lui a fait donner le nom de *Pyramidion* ou petite pyramide. Sa hauteur égale la largeur de l'obélisque à sa base. Ils sont presque (b) tous de granit proprement poli. Les caracteres hiéroglyphiques qui s'y trouvent , & qui ont quelquefois deux pouces de profondeur , sont rudes & raboteux. Du moins il ne paroît pas qu'ils aient jamais été polis. Comme on n'y apperçoit , de même que sur les obélisques , aucune marque de ciseau , il est probable que ces caracteres ont été formés au poinçon , & que le corps de l'obélisque a été poli par le frottement.

Cette forme avoit (c) été imaginée pour représenter les rayons du soleil , & le mot obélisque en égyptien signifioit un rayon. Le P. Kircher pense que (d) *Pitebpere* , terme égyptien qui répond au mot obélisque , veut dire doigt du soleil.

(a) Kircher Obel. Pamphil. pag. 52.

(b) Voyages de Shaw. Vol. II. pag. 138. J'ai dit *presque* tous , parce que M. Norden en a vu quelques-uns de marbre blanc , mais sans hiéroglyphes. Voyez ses voyages. Vol. I. pag. 97.

(c) Plin. Hist. Natur. Lib. XXXVI. Cap. VIII. Tom. II. pag. 735.

(d) Obelif. Pamphil. pag. 44.

Les obélisques (a) peuvent avoir servi à décorer les portes d'un temple, d'un palais, ou l'extrémité d'une colonnade, comme l'imagine M. Norden; mais on s'étoit proposé un but plus important. Les débordemens du Nil, qui changeoient chaque année la face de l'Égypte, surtout avant qu'on eût exhaussé l'assiette des villes, & qu'on les eût mises en quelque sorte à couvert du ravage des eaux, firent sans doute imaginer aux Egyptiens un moyen de mettre leur histoire & leurs sciences à l'abri de toutes les révolutions que pourroit apporter dans le pays les inondations annuelles du Nil. Ils n'en trouverent pas de meilleur que de les graver sur des colonnes du marbre le plus dur, & ils ne manquèrent pas de mettre ce plan à exécution, comme on le voit par les anciens. « Si vous proposez quelque question de philosophie, dit Jamblique, nous vous la résoudrons par les anciennes colonnes d'Hermès, qui ayant été connues de Platon, & avant lui de Pythagore, leur ont servi à composer leur philosophie. *Φιλόσοφοι (b)* θ' ἴι τι προβάλλεις ἐρώτημα διακρινῶμίν σοι καὶ τούτο κατὰ τὰς Ἑρμῶ παλαιάς στήλας, αἱ Πλάτων ἦδη πρόσθεσι καὶ Πυθαγόρας διαγίνεσι, φιλοσοφίας συνεστήσαντο. Hermès inventa ces colonnes, & il y fit graver les décrets des astres.

(c) Στηλῶν αἱ ἦρατο πάσιφος Ἑρμῶ
 Οὐρανίῳ ἀστρῶν ἰδίαις ἐχάραξε προνοίας.

Je me borne à ces deux passages; ceux qui voudront s'instruire plus à fond de l'usage des obélisques, feront bien de consulter, dans l'Encyclopédie, l'article *Egyptiens*

(a) Travels in Egypt and Nubia by Norden. Vol. I^r. pag. 96.

(b) Jamblich. de Mysteriis. Sect. I. Cap. II. pag. 3.

(c) Maneth. Apotelesm. Lib. V. vers. 2.

(Philosophie des), pourvu qu'on applique aux obélisques ce qu'on y a dit des pyramides.

Pline (a) fait mention d'un grand nombre d'obélisques, il en compte plusieurs de Mestres, quatre de Sothis, deux de Rameffès; le dernier desquels ayant été transporté à Rome par (b) l'Empereur Constance, fut placé dans le grand cirque. Cet obélisque étant tombé, le Pape Sixte V le fit relever devant l'Eglise de Saint-Jean-de-Latran. Il y a deux obélisques sans caractères hiéroglyphiques, dont l'un est de Smarrès & l'autre d'Eraphius, un troisième de Nectabis, sans caractères pareillement; Ptolémée Philadelphie le fit placer à Alexandrie. Auguste fit transporter à Rome deux obélisques, l'un de Semnéfertée, l'autre de Sésostris; le premier fut placé dans le grand cirque, & se voit à présent à la porte del Popolo; le second fut élevé dans le champ de Mars; mais celui-ci est rompu & couvert de terre. Pline parle encore d'un autre obélisque fait à l'imitation de celui de Nunchorée, qu'on transporta dans le cirque de Néron. Le Pape Sixte V le plaça devant l'Eglise de Saint-Pierre. Il subsiste encore beaucoup d'obélisques en Egypte, d'une extrémité de ce pays à l'autre. Le premier (c) que j'y aie vu, dit M. Norden, est à Alexandrie, le dernier dans l'isle de Giesfret-ell-Heiff (d). Ces obélisques sont d'une seule piece, ou du moins ils étoient de la sorte dans leur origine. Leur piédestal est un cube qui n'excede pas communément de deux ou trois pieds la largeur de l'obélisque. J'ai vu deux obélisques dans l'isle de Giesfret-ell-Heiff, l'un de marbre blanc & debout, sans hiéroglyphes; l'autre de granit, étendu par terre, & sur chacune de ses faces on voit un

(a) Plin. Hist. Natur. Lib. XXXVI. Cap. VIII. Tom. II. pag. 735.

(b) Ammian. Marcellin. Lib. XVII. Cap. IV. pag. 124. &c.

(c) Travels in Egypt and Nubia Vol. I^{re}. pag. 97.

(d) L'isle appellée Philæ par les anciens, & Hessa par M. d'Anville.

rang d'hiéroglyphes. Celui-ci a huit pieds en carré, & vingt-deux pieds de haut. Il paroît plus moderne que tous ceux que j'ai eu occasion de voir, du moins est-il mieux conservé.

On voit dans les ruines, près d'Essouan (a), un obélisque, fait sur les lieux ; il est sans hiéroglyphes & rompu en deux ; chaque face à trois pieds de large, mais on ne sauroit en mesurer la longueur, parce qu'il est en grande partie en terre sous le sable. A Lukoreen, qui fait partie de l'ancienne Thebes, il y a deux obélisques, dont chaque face a six pieds huit pouces & demi de large, avec une hauteur proportionnée. Il sont tout deux élevés devant le portail, ou à l'entrée des ruines magnifiques qu'on admire en cet endroit, & sont en ce genre ce que l'art a pu exécuter de plus parfait. Il y en a quatre entiers près de Carnac, & dans la même place où on les a d'abord élevés. A l'entrée & vis-à-vis de la grande salle, près de Carnac, il y a deux obélisques placés en diagonale, & deux autres devant un petit temple ; ils sont moins hauts que les deux précédens, & ont environ onze à douze pieds de haut sur un peu plus d'un pied & demi de largeur à chaque face. Ils sont de granit : le grain en est si fin, qu'il approche beaucoup du porphyre. On trouve encore parmi les ruines de Carnac (b) de grandes masses de pierre blanchâtre, qui, étant jointes autrefois ensemble, formoient des obélisques d'une taille prodigieuse. Ces obélisques étoient d'une seule pièce, aussi bien que les autres ; ils se sont probablement brisés quand on les a renversés. Ils sont couverts d'hiéroglyphes en compartimens. A (c) Matareen, village près du

(a) Syene.

(b) Cet endroit fait partie de l'ancienne Thebes.

(c) On croit communément que c'est Héliopolis.

grand Caire, il y a un obélisque bien proportionné, & de la hauteur de celui de Cléopâtre à Alexandrie. Quoique les hiéroglyphes soient bien faits, il est cependant inférieur à cet égard aux obélisques de Carnac & de Lukoreen. Enfin il y a deux obélisques à Alexandrie, dont il y en a un qui est connu sous le nom d'obélisque de Cléopâtre.

(527) §. CLXX. *Trochoïde.*) Malgré les changemens arrivés dans l'isle de Délos, je crois facile de déterminer la position de ce lac, & même de le retrouver. Apollon n'ayant encore que quatre ans, construisit près du lac rond *αρηήϊος* (a) ἄρρηϊ λίμνης, un autel avec des bois de cerf entrelassés, pour lequel on eut tant de respect dans la suite des temps, qu'on bâtit à l'entour un temple. Plutarque assure avoir vu cet autel. « En considérant, dit-il (b), le nid de » l'alcyon, il m'est souvent venu dans la pensée de dire & » de chanter avec Homere (c), tel est l'autel de bois de » cerf que j'ai vu à Délos dans le temple d'Apollon, & » qu'on met au rang des sept merveilles ». Le temple de Délos étoit donc près du lac Trochoïde. Mais voici une autre preuve. « Lorsque la vénérable Latone, dit (d) » Théognis, vous (Apollon) enfanta sur les bords du lac » Trochoëis, elle saisit avec les mains un palmier &c. ». Or ce palmier étoit, suivant Homere (e), près de l'autel

(a) Callimach. Hymn. in Apollinem. vers. 59.

(b) Plutarch. de Solertiâ Animal. pag. 983. E.

(c) Plutarque fait ici un léger changement au vers d'Homere, qui est le sept cent soixante-deuxième du Livre VI. de l'Odyssée, & qui dit : « Telle est cette plante de palmier que je vis à Délos près de l'autel » d'Apollon ».

(d) Theognid. Sentent. vers. 5. &c. Le Traducteur François a défiguré ce passage. Voyez Collection des Moralistes anciens.

(e) Homer. Odyss. Lib. VI. vers. 162.

d'Apollon, & selon la tradition des Déliens, le Dieu étoit né dans l'endroit même où l'on avoit bâti le temple. *Est tanta (a) apud eos (Delios) ejus fani religio, arque antiquitas, ut in eo loco ipsum Apollinem natum esse arbitrentur.* Ce lac est donc celui dont (b) M. Spon nous a donné une description, & M. de Tournefort a eu tort de reprendre ce Voyageur, & de placer (c) lui-même ce lac à l'extrémité nord-est de l'isle. « Il semble, » dit ce dernier Auteur, que cette pièce d'eau soit le » marais dont parle Hérodote. Car ce nom de marais ne » fauroit convenir à la fontaine Inopus, puisque Calli- » maque fait mention séparément du marais & de la fon- » taine ». C'est-à-dire en d'autres termes : la pièce d'eau de vingt pas de largeur, qui est à l'extrémité nord-est de l'isle, ne peut être la fontaine Inopus, donc c'est le lac rond dont fait mention Hérodote. Voilà, je l'avoue, une singulière logique. Callimaque appelle ce lac (d) περιηγή λιμνη, & dans un autre endroit τρηχίτσσα, mais Théognis le nomme de même qu'Hérodote.

(528) §. CLXXI. *Les accidens arrivés à celui &c.*) Voyez le paragraphe précédent, le cent trente-deuxième, & la note 419 sur ce dernier paragraphe. Le grec dit seulement, les accidens qui lui sont arrivés; mais comme celui à qui se rapporte ce pronom est trop éloigné, j'ai cru devoir le remplacer par cette périphrase.

(529) §. CLXXI. *Je me garderai bien de les révéler.*) Les anciens ne dévoient jamais les mystères de leur reli-

(a) Cicer. *Ac.* 11. in *Verrem.* Lib. I. §. XVII.

(b) Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grece &c. Tom. I. pag. 106.

(c) Voyage du Levant. Tom. I. pag. 290 & 291.

(d) Callimach. *Hymn.* in *Apollin.* vers. 59. *Hymn.* in *Delum.* vers. 261. *Theognid.* vers. 5.

gion. Apollonius, après avoir dit dans ses Argonautiques que les Argonautes descendirent dans l'isle d'Electre, fille d'Atlas (l'isle de Samothrace), pour se faire initier dans les mysteres, ajoute : « Je n'en dirai (a) pas davantage » touchant ces mysteres ; laissons - là l'isle de Samothrace , » laissons-là les Génies qui l'habitent, ces Génies qui participent à ces Orgies ; car il ne nous est pas permis » de les chanter ».

Hérodote est probablement le premier qui se soit servi de cette expression, ἔνστομα κίσθω, puisque la plupart de ceux qui en font usage, ajoutent καθ' Ἡρόδοτον, « pour me servir » de l'expression d'Hérodote ». Les Critiques la blamoient (b) & mettoient à côté cette marque X, pour désigner qu'elle étoit vicieuse, parce qu'Hellanicus dit en la lisant, τὰντα ἔστω ἔνστομα, sans partager ce mot en deux ; ce qui signifie alors, que ces choses soient d'un goût agréable. M. Wesseling doutoit avec raison qu'on dût lire ἐν στόμα en deux mots, comme les Grammairiens le donnent à penser. Sophocles l'a écrit de même qu'Hérodote : (c) ἔνστομ' ἔχει, παῖ. « Taisez-vous, mon fils ». Le Scholiaste, qui rapporte la plaisanterie d'Hellanicus, dit : ἐνώθασιν ὄντων λέγει, ἀπὸ τῆ σιωπᾶ. « L'on a coutume de s'exprimer ainsi, au lieu » de σιωπᾶ, taisez-vous ».

(530) §. CLXXI. *Thestrophies.*) Cérès étoit la même qu'Isis, comme on l'a vu plus haut §. LIX. Isis enseigna les (d) premières loix aux hommes, à se rendre justice les

(a) Apollon. Rhod. Argonaut. Lib. vers. 919.

(b) Scholiast. Sophoclis ad Philoct. vers. 201.

(c) Sophocl. Philoctet. vers. 201.

(d) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XIV. Tom. I. pag. 184 Lib. V. §. LXVIII. pag. 385.

uns aux autres, & à bannir d'entr'eux la violence par la crainte du châtement : de là les Grecs la surnommerent *Thesmophore* (Législatrice), & ses fêtes furent appellées *Thesmophories*. Voyez sur ces fêtes le savant ouvrage de M. le Baron de Sainte-Croix sur les Mysteres des anciens.

(531) §. CLXXI. *Apportèrent ces mysteres d'Egypte.* L'index de l'édition de Gale & de Gronovius, porte, au mot *Danaüs*: *Danai filiae Thesmophoria in Ægyptum afferunt*. Il faut *ex Ægypto*. Cette faute se retrouve dans l'édition de M. Wesseling.

(532) §. CLXXII. *A cause de son peu de naissance.* Mot à mot, *comme ayant été auparavant Plébéien, & non d'une maison illustre*. On trouve la même chose dans *Hellanicus* (a); mais *Diodore de Sicile* dit que (b) c'étoit un homme distingué. Cela ne se contredit point; *Amasis* n'étoit point distingué par sa naissance, mais par ses actions & par la faveur du Prince. Il s'étoit insinué dans les bonnes graces d'*Apriès* par une couronne de fleurs (c) qu'il lui présenta le jour de sa naissance. Ce Prince, enchanté de la beauté de cette couronne, l'invita au festin qu'il donnoit en cette occasion, & le mit ensuite au nombre de ses amis.

Un Lexique manuscrit de la Bibliothèque du Roi, sans nom d'Auteur, nous apprend que *δημότης* est un mot ionien employé par *Hérodote*, pour signifier un homme du peuple, & que *Xénophon* est le seul Auteur attique qui s'en soit servi en ce sens. Dans tous les autres Auteurs, *δημότης* signifie un homme de la même bourgade, & l'on met *δημοτικοί* pour indiquer un homme du peuple. *Δημότης σὶ Γόρῳ*

(a) Athen. Deipnosoph. Lib. XV. Cap. VII. pag. 680. B.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVIII. Tom. I. pag. 79.

(c) Athen. Deipnosoph. Lib. XV. pag. 680. B. C.

τὸ τῶν πολλῶν ἴα. Οὕτως καὶ Ἡρόδοτος. Τῶν δὲ Ἀττικῶν μάλιστα
 Ξειφῶν. Οἱ δ' ἄλλοι τούτοι μὲν δημοτικοί, δημίτην δὲ, τὸν τοῦ
 αὐτοῦ δόμα, ὡς φυλίτην, τὸν τῆς αὐτῆς φυλῆς, καὶ λοχίτην,
 τὸν ἐν τῇ αὐτῇ λόχῳ τεταγμένον.

(533) §. CLXXII. *Et son habileté.*) Je fais du fen-
 timent de M. Wesseling, qui pense que ἄνα ἀνωμοσύνη signi-
 fie ici ἄνα αἰσῆτος, & qu'il ajoute à σοφία, dont l'Auteur
 venoit de se servir. Voyez la note de ce Savant.

(534) §. CLXXII. *Un bassin d'or.*) Cette sorte de
 vase avoit plusieurs noms. Celui de ποδαιπιτήρ, dont se sert
 Hérodote, est assez rare. Dioclès, Poète comique, qui
 n'est point venu jusqu'à nous, l'a employé dans ce vers
 de ses Bacchantes que nous a conservé Julius Pollux (a):

Ἰδρία τις, ἢ χαλκῆς ποδαιπιτήρ ἢ λίθης.

C'est ainsi qu'il faut lire ce vers, comme l'a très-bien vu
 M. Toup (b).

(535) §. CLXXIII. *Jusqu'à l'heure où la place est
 pleine.*) Personne, à mon avis, n'explique mieux les
 différentes parties du jour que Dion Chrysostome. (c) Πρωί,
 le lever du soleil, le grand matin; περι πλῆθυσαν ἀγοράν, le
 milieu de la matinée, c'est-à-dire, la troisième heure;
 πὰς μισημερίας, midi; περι δειλῆν, le milieu de l'après-
 midi, c'est-à-dire la neuvième heure du jour; ἑσπέρα, le
 soir, le coucher du soleil. La traduction latine est ridicule.
 Voyez l'index d'Elie'n (Histor. Var.) au mot πλῆθος, Ca-

(a) Jul. Pollucis Onomastic. Lib. X. Cap. XXII. Segment. LXXVIII.
 pag. 1245.

(b) Curæ novissimæ in Suidam. pag. 69.

(c) Dio Chrysoft. de Gloriâ. Orat. LXVI. pag. 614. C. D.

faubon dans ses notes sur Suétone, Caligula, Chap. XV, Duker sur le huitieme Livre de Thucydides, §. XCII.; la note de Kuster sur ces mots de Suidas Ἀγορᾶς ὄραται, ma note 305 sur le §. CCXXIII du VII^e Livre & la 12^e sur le §. XI du VIII^e Livre.

(535*) §. CLXXIII. *Il deviendrait insensiblement.*) Il y a dans le texte, λάθει ἀνὴρ ἦτοι μανίς. Voyez sur le verbe λαμβάνω, joint au participe, les Commentaires de Budée sur la langue grecque, & les Idiotismes du P. Vigier. Les exemples de cette façon de parler se trouvent par-tout. Théocrite s'est servi de la même expression (a) : λατῶ δὲ μανίς ποικα. « Je deviendrai fou sans m'en appercevoir ».

(536) §. CLXXIV. *Qui souvent le convainquoit.*) Il y a dans le grec καταλίσκεται. MM. Valckenaer & Wesseling souhaiteroient qu'on lût καὶ ἠλίσκεται. Il est très-vrai que ἀλίσκεσθαι est extrêmement usité dans cette signification, & qu'on n'a que ce seul exemple où καταλίσκεται soit pris dans ce sens. Mais combien n'y a-t-il pas de mots qu'on ne trouve qu'une seule fois. A l'égard de la préposition, il y a mille exemples, & chez les Grecs & chez les Latins, où elle n'ajoute rien à la signification du simple. Voyez la note de M. Ernesti sur le troisieme vers du premier Livre de l'Iliade, celle de M. Brunck sur le vers 695 de l'Hippolyte d'Euripides, & ma traduction de la Retraite des dix mille, Liv. IV. Tom. I. pag. 284. note 36.

(537) §. CLXXV. *Andro-Sphinx.*) Figure monstrueuse qui (b) avoit le corps d'un lion & le visage d'un homme. Cependant les Artistes (c) égyptiens représentoient commu-

(a) Theocrit. Idyll. XIV. vers. 9.

(b) Clemens Alexand. Stromat. Lib. V. §. VII. Vol. II. pag. 671. Mn. 8.

(c) Elian. Nat. Animal. Lib. XII. Cap. VII. Tom. II. pag. 671.

mément le sphinx avec le corps d'un lion & le visage d'une jeune fille. On plaçoit (a) ordinairement ces sphinx à l'entrée des temples, pour servir de type de la nature énigmatique de la théologie égyptienne.

(538) §. CLXXV. *C'est un édifice d'une seule pierre.*) Voyez sur cet édifice monolithe M. le Comte de Caylus, Mémoires de l'Académie des Inscriptions, Tom. XXXI. Hist. pag. 23.

(539) §. CLXXV. *Comme un présage fâcheux.*) Il y a dans le grec : τὸ δὲ Ἀμασίου ἐθύμιστὸν ποισάμενον, que le Traducteur latin a rendu *id advertens Amasis*. Cela n'est pas exact. Ἐθύμισι ou ἐθύμιστὸν ποιεῖν, signifie *in religionem, in omen vertere*. Voyez la note de M. Duker sur Thucydides, Liv. VII. §. XVIII. pag. 455. note 78.

(540) §. CLXXVII. *L'Egypte ne fut jamais plus heureuse.*) Ce récit paroît exagéré à ceux qui feront attention aux malheurs dont les Prophetes (c) Jérémie & Ezéchiel menacent les Egyptiens. Peut-être ces prophéties ne regardent-elles que la fin du regne d'Apriès, & même il y auroit beaucoup à dire là-dessus. Mais voyez la note 523.

(541) §. CLXXVII. *Vingt mille villes bien peuplées.*) « Ce pays étoit (c) autrefois le plus peuplé de la terre » connue, & maintenant il ne paroît inférieur à aucun » autre. Dans les temps anciens il avoit plus de dix-huit » mille, tant bourgades considérables que villes, comme

(a) Plutarch. de Iside & Osiride. pag. 354. C.

Clem. Alexand. Stromat. Lib. V. §. V. Vol. II. pag. 664. lin. 20.

(b) Jerem. Cap. XLII, XLIII, XLIV, XLVI. Ezech. Cap. XXIX, XXX, XXXI & XXXII.

(c) Diodor. Sicul. Lib. I. §. XXXI. Tom. I. pag. 36.

» on le voit par les Registres sacrés. On en comptoit plus
 » de (a) trois mille sous Ptolémée, fils de Lagus. Ce
 » nombre subsiste encore maintenant. Il y avoit autrefois
 » sept millions d'habitans, & de notre temps il n'y en a
 » pas moins de trois ».

Il faut qu'il y ait erreur dans les derniers nombres de Diodore, car Joseph assure (b) que de son temps il y avoit encore en Egypte sept millions cinq cents mille ames, sans compter les habitans d'Alexandrie, qui montoient à plus de trois cents milles.

(542) §. CLXXVII. *Emprunta cette loi de l'Egypte.)*
Apud (c) quos (Athenienses) inertia è latebris suis,
languore marcens, in forum, perindè ac delictum ali-
quod, protrahitur, fitque ut facinorosa, ita erubescen-
da rea culpa.

Ejusdem urbis sanctissimum Consilium Areopagus,
quid quisque Atheniensium ageret, aut quonam quaestu
sustentaretur diligentissimè inquirere solebat, ut ho-
mines honestatem, vitæ rationem memores reddendam
esse, sequerentur.

(a) Il y a des leçons où il y a *αλίαι τῶν τριμυρίων*, « plus de trente mille ». J'ai rejeté cette leçon, parce qu'elle me paroît pécher contre la vraisemblance. Dans les temps où l'Egypte étoit le plus peuplée, ce pays avoit dix-huit mille villes ou vingt mille au plus. Il perdit un grand nombre de ses habitans par ses guerres avec les Perses, & par la manière dure & inhumaine dont ces peuples le traitèrent. Il reprit, il est vrai, une nouvelle face sous les Ptolémées : mais les pertes anciennes ne purent sans doute être entièrement réparées, les guerres continuelles que ces Princes eurent à soutenir, n'étant pas favorables à la population.

(b) Joseph de Bello Judaico. Lib. II. Cap. XVI. §. IV. pag. 190.

(c) Valer. Maxim. Lib. II. Cap. VI. §. III & IV. pag. 169 & 170.

Dracon avoit établi cette loi à Athenes ; Solon l'adoucit, & commua la peine de mort en celle de l'infamie, envers ceux qui y avoient contrevenu trois fois. Quant à ceux qui n'y avoient manqué qu'une fois, ils étoient condamnés à une amende de cent drachmes. C'est ce que nous apprend Lyfias dans son Plaidoyer contre Arifon, selon (a) Harpocraton, au mot *Α'ρ'π'ιας δ'ικ'η*.

Plutarque pensoit auffi comme Lyfias, que Dracon avoit établi la peine de mort contre ceux qui seroient convaincus d'oifiveté. « Solon, dit-il (b), cassa toutes les loix de Dracon, excepté celles qui concernoient les meurtriers, à cause de leur sévérité & de la grandeur des peines. Car il s'en falloit de peu qu'on ne punit de mort toutes les fautes, puisqu'on faisoit mourir ceux qui étoient convaincus d'oifiveté, & que ceux qui avoient volé des herbages & des fruits subissoient la même peine que les sacrilèges & les meurtriers. Aussi vanta-t-on beaucoup dans la suite le mot de l'Orateur Démades, qui dit, que les loix de Dracon avoient été écrites avec du sang au lieu d'encre. Ce Législateur, interrogé, à ce que l'on dit, pourquoi il avoit décerné une peine capitale contre la plupart des fautes, répondit, qu'il croyoit les petites dignes de mort, & qu'il n'avoit pu trouver de plus grande punition pour les grandes ».

Tous les Auteurs ne s'accordent pas cependant sur la peine de mort infligée par Dracon aux gens oififs. Jul. Pollux prétendoit (c) qu'ils encourroient l'infamie.

(a) C'est un fragment d'Harpocraton, qui ne se trouve que dans quelques manuscrits de cet Auteur. Il est entr'autres dans celui de la Bibliothèque donnée à l'Université de Cambridge par George premier.

(b) Plutarch. in Solone pag. 87. E.

(c) Jul. Pollucis Onomastic. Lib. VIII. Cap. VI. Segm. XLII. Tom. II. pag. 880.

Diphilus parle, dans une Comédie intitulée le Marchand d'une Loi à-peu-près semblable, en vigueur à Corinthe. « Il y a, dit-il, dans cette ville (a), une Loi, suivant » laquelle, si on voit quelqu'un vivre avec splendeur, on » lui demande ce qu'il fait, & d'où il tire de quoi fournir » à sa dépense. Si ses revenus y suffisent, on le laisse » jouir; mais si sa dépense excède ses facultés, on lui défend de continuer: s'il désobéit, on le met à l'amende. » Mais si un homme sans biens vit avec splendeur, on le » livre au bourreau. Il n'est pas possible en effet qu'un tel » homme puisse vivre sans faire de mal. Il faut nécessairement qu'il vole la nuit les passans, qu'il perce le mur » d'une maison, qu'il s'affocie avec ceux qui commettent ces crimes, ou qu'il fasse le métier de Sycophante, » ou de faux témoin. On fait bien de purger un état de » pareilles pestes ».

(543) §. CLXXVIII. *Des Juges.*) Hérodote les appelle *προστάται ἑμπορίῳ*; mais leur vrai nom est celui de Timuches, comme nous l'apprend (b) Athénée. *Emporium* signifie une place de commerce. *Προστάτης τῷ ἑμπορίῳ* indique le Juge de cette ville, & non point un Juge particulier pour le commerce, ce que nous appellons un Consul, comme l'a pensé M. Chishull (c).

(544) §. CLXXX. *Fortuitement.*) On ignoroit la vraie cause de cet incendie. Cependant le Scholiaste de Pindare (d) l'attribue aux Pisistratides, c'est-à-dire à Hipparque & Hippias, enfans de Pisistrate. Voyez Livre V. note 129.

(a) Athen. Deipnosophist. Lib. VI. Cap. III. pag. 127. F.

(b) Id. ibid. Lib. IV. Cap. XII. pag. 149. F.

(c) Antiquitat. Asiat. pag. 100.

(d) Ad Pindari Pyth. Od. VII. vers. 10. pag. 170.

(545) §. CLXXX. *Mille talens d'alun.*) On tiroit de l'alun de Lipara, de Mélos, de Sardaigne, de Phrygie, d'Arménie & d'Egypte, comme nous l'apprend Dioscorides, Liv. V. Cap. CXXIII. On se servoit en médecine de celui de Mélos (a) & d'Egypte (b). Le plus estimé étoit celui d'Egypte, & ensuite celui de Mélos : *Laudatissimum (c) in Ægypto, proximum in Melo.* Les habitans de Delphes, en vendant cet alun, pouvoient en tirer une somme très-considérable, qui leur auroit servi à payer leur quote-part. Je n'ai pas balancé, par cette raison, à rendre cette leçon à Hérodote, que Gronovius, se fiant trop au manuscrit de Florence, avoit expulsée. *Στυρίη*, qu'il a substitué d'après ce manuscrit, n'est point un mot grec, & paroît l'abrégé de *στυπτηρίη*.

(546) §. CLXXXI. *Battus, fils d'Arcésilas.*) Je lis *Βάττιος τῷ Ἀρκισίλειω*, avec les manuscrits de Vienne, de Sancroft & de Valla : Battus, fils d'Arcésilas, & surnommé l'Heureux, étoit (d) contemporain d'Apriès, & par conséquent d'Amasis.

WESSELING.

Il étoit nécessaire d'ajouter de qui il étoit fils, afin de le distinguer de Battus le fondateur, ou de Battus III.

(a) Hippocrates de Ulcerib. Tom. II. §. VIII, pag. 670. §. IX. pag. 671.

(b) Id. ibid. §. X, pag. 672.

(c) Plin. Hist. Natur. Lib. XXXV. Cap. XV. Tom. II. pag. 716. lin. 20.

(d) Herodot. Lib. IV. §. CLIX.

(547) §. CLXXXI. *C'étoit en effet le remede &c.*)
 Τούτο γὰρ οἱ κακῶ ἔστι μῆχος. Μῆχος signifie ici remede,
 Homere s'en est servi en ce sens :

(a) εὐδέ το μῆχος

Εὐρίμεται δυνάμισθα.

« Nous ne pouvons trouver de remede ».

(b) Μοι χαλιπᾶς νόσω εὐρί τι μᾶχος.

« Trouve-moi quelque remede à cette fâcheuse maladie ».

(548) §. CLXXXI. *Le dehors de la ville.*) Il y a grande apparence que cette statue fut placée dans la ville; en ce cas-là elle étoit tournée du côté de la campagne, c'est le sens que j'ai suivi. Mais le texte peut tout aussi bien signifier, qu'elle étoit hors de la ville & tournée de son côté. Le Lecteur choisira le sens qui lui plaira le plus.

(549) §. CLXXXII. *Son portrait.*) La peinture étoit connue des Egyptiens peut-être dès les premiers siècles. Mais ils ne paroissent pas avoir mieux réussi dans cet art que dans la sculpture. L'antiquité ne fait mention d'aucun Peintre, ni d'aucun Sculpteur égyptien qui ait acquis de la célébrité. Ils avoient le secret d'appliquer les couleurs sur le marbre avec tant d'habileté, qu'encore aujourd'hui on apperçoit dans des (c) édifices à moitié ruinés des peintures qui ont un éclat, un coloris & une fraîcheur qui fe-

(a) Homer. Iliad. Lib. II. vers. 342.

(b) Theocrit. Idylk II vers. 95.

(c) Travels in Egypt and Nubia by Captain Norden. Vol. II. p25. 51.

roient croire qu'elles sortent des mains de l'Artiste; mais les teintés n'en sont ni fondues, ni dégradées.

(550) §. CLXXXII. *Un corselet de lin qui mérite d'être vu.*) Il le méritoit sans doute, à cause de la beauté de l'ouvrage. On faisoit en Egypte des étoffes avec de très-beaux desseins :

(a) *Hæc tibi Memphitis tellus dat munera : victa est
Pectine Niliaco jam Babylonis acus.*

Et même on y brodoit à l'aiguille.

(b) *Candida Sidonio perlucunt pectora filo,
Quod Nilotis acus percussum pectine Serum
Solvit.*

Voyez Liv. III. §. XLVII. où Hérodote fait la description d'un pareil corselet. On peut aussi consulter la note sur ce passage.

(551) §. CLXXXII. *Firent bâtir le temple.*) Strabon dit aussi que le temple de Minerve Lindiene (c) fut bâti par les filles de Danaus. Mais Diodore de Sicile attribue le (d) temple & la statue de la Déesse à Danaus lui-même. L'épigramme de Callimaque (e) n'est pas contraire au récit d'Hérodote, comme le pensoit feu M. Wesseling, puisqu'il n'y est question que d'une statue de la Déesse consacrée à Minerve par les filles de Danaus. Si cette épigramme, que nous a transmise (f) Eusebe, est bien

(a) Martial. Epigram. Lib. XIV. 150.

(b) Lucani Pharsal. Lib. X. vers. 141.

(c) Strab. Lib. XIV. pag. 967. C.

(d) Diodor. Sicul. Lib. V. §. LVIII. pag. 377.

(e) Callimachi fragmenta a Ric. Bentleio collecta CV. pag. 438.

(f) Eusebii Præpar. Evangel. Lib. III. §. VIII. pag. 99. B.

rétablie par (a) Richard Bentley, il s'ensuit que ce n'étoit pas proprement une statue, mais un morceau de bois informe, comme l'étoit la Déesse de Phrygie, adorée à Pessinunte, & transportée depuis à Rome. Le terme d'ἄλμα dont se sert Diodore de Sicile dans le passage ci-dessus cité, ne contredit point cette opinion, puisqu'il s'emploie aussi dans ce sens. Mais il y a grande apparence que lorsque l'art de la statuaire eut été perfectionné, les Rhodiens firent faire une statue de la Déesse, qui étoit un chef-d'œuvre. Autrement, on ne conçoit pas qu'on eût fait transporter à Constantinople un morceau de bois informe, pour servir d'ornement à cette ville. Elle fut (b) placée sur une base de pierre devant la porte du Sénat de Constantinople. Lorsque cet édifice eut été consumé par le feu, elle fut enterrée sous les décombres, & l'on crut généralement qu'elle avoit été réduite en cendres. Mais lorsqu'on nettoya ce lieu, afin de rebâtir le Sénat, il se trouva que la statue n'avoit point été endommagée. Ce qui, ajoute (c) Zozime, fit concevoir de meilleures espérances aux personnes les plus savantes, & leur fit croire que la Déesse conservoit toujours pour la ville la même bonté, & que sa providence s'étendoit toujours sur elle. Zonare (d), qui parle de cet incendie dans ses Annales, & qui le place sous le regne de Basiliſque, c'est-à-dire, vers l'an 476 de notre ère, remarque qu'il consuma la statue de Minerve Lindienne; ce qui détruit absolument le récit de Zozime. Il est bon d'observer que ce dernier Historien étoit payen, & que quoiqu'il eût intérêt de rapporter tous les faits qui lui pa-

(a) Callim. Fragm. pag. 478.

(b) Zozimi Histor. Lib. V. pag. 328.

(c) Zozimi Histor. Lib. V. pag. 328. sub finem. & pag. 329.

(d) Zonaræ Annal. Lib. XIV. pag. 52. D. pag. 53.

roissoient favoriser le paganisme , il n'est pas vraisemblable qu'il en eût raconté un de cette nature , qu'il étoit très-facile de vérifier. La seule chose qui fait entrevoir l'Ecrivain superstitieux , c'est qu'il attribue cet événement à une cause surnaturelle. Zonare peut s'en être tenu à l'opinion du peuple , qui s'imagina d'abord que la statue de la Déesse avoit été détruite par le feu , & ne songea point à vérifier si cette opinion étoit fondée , ou peut-être crut-il qu'il étoit de l'intérêt de la religion de supposer que cette statue n'avoit point été épargnée. Quoi qu'il en soit , c'est la dernière fois qu'il est fait mention de cette statue dans l'histoire.

(552) §. CLXXXII. *A lui payer tribut.*) Après battit sur mer (a) les habitans de Cypre ; mais il ne paroît pas qu'il se soit emparé de leur île. Cet avantage (b) étoit réservé à Amasis. Ce dernier Prince mourut après un règne de quarante-quatre ans , dans le temps que Cambyse , Roi de Perse , marchoit contre l'Égypte , la troisième année de la soixante-treizième olympiade , en laquelle Parménide de Camarine remporta le prix de la course.

(a) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVIII. Tom. I. pag. 71 & 72.

(b) Diodor. Sicul. Lib. I. §. LXVIII. Tom. I. pag. 79, 91, &c.

F I N D U T O M E S E C O N D .

ERRATA:

- P**AGE 15, ligne 17, qu'il ; *lisez* qu'elle.
Page 69, lig. 18, un temple (292) de ; *lis.* un temple de
Ibid. lig. 23, le temple ; *Lis.* le (292) temple.
Page 162, lig. 11, changée ; *lis.* changé.
Page 202, lig. 31, semblé ; *lis.* semblé.
Page 393, lig. 8, Pseudo-Dydime ; *lis.* Pseudo-Didyme.
Page 404, lig. 5. δίδυμος ; *lis.* δίδυμος.
Page 485, lig. dernière, Stratag. *lis.* Strateg.